L’appropriation du processus de participation d'une recherche-action participative par des personnes utilisatrices de drogues engagées dans une démarche créative

Thèse

Lucie Fradet

Doctorat en santé communautaire
Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Québec, Canada

© Lucie Fradet, 2021

L’appropriation du processus de participation d’une recherche-action participative par des personnes utilisatrices de drogues engagées dans une démarche créative

Thèse

Lucie Fradet

Sous la direction de :

Sophie Dupéré, directrice de recherche

Résumé

La recherche-action participative (RAP) est adoptée en santé publique pour mieux comprendre des problématiques sociosanitaires complexes et leur trouver des solutions adéquates. En outre, la participation à la RAP de personnes marginalisées s'avère fort pertinente pour avoir accès à leur savoir expérientiel sur les enjeux en cause. En retour, la RAP permet de faire entendre leur voix et de développer leur pouvoir d'agir pour améliorer leur situation et les interventions les concernant. La participation des personnes utilisatrices de drogues, qui sont particulièrement affectées par le VIH/Sida, est d'ailleurs devenue un impératif international pour répondre de manière éthique et efficace à l'épidémie. Cependant, peu d'études ont traité de leur appropriation du processus de participation. De plus, devant le caractère polysémique de la RAP, la diversité des orientations épistémiques et des méthodologies, dont l'usage de techniques artistiques, de même que l'étendue de la participation d'une étude à l'autre, il est difficile de conclure à sa réelle portée. Par conséquent, plusieurs doutent de sa crédibilité et de la valeur scientifique des savoirs qu'elle produit. Cette thèse a donc été produite pour examiner comment l'appropriation du processus de participation à une RAP avec des personnes utilisatrices de drogues peut contribuer à construire et mobiliser des connaissances valables.

Dans un cadre de reconnaissance de la lutte contre les infections transmises sexuellement et par le sang, ce projet doctoral fut greffé à une RAP élaborée en partenariat avec des organismes communautaires et des institutions universitaires et de santé publique à Montréal et à Québec. En 2011 et 2012, la doctorante a travaillé en tant qu'auxiliaire de recherche pour le comité de réalisation de cette RAP avec six personnes utilisatrices de drogues et un accompagnateur intervenant de l'organisme communautaire Point de Repères à Québec. Dans une démarche créative, le comité a collecté des données verbales et visuelles avec l'objectif de rendre visibles l'action communautaire de Point de Repères et l'action sociale des participants aux activités de l'organisme.

Une étude qualitative longitudinale sur l'appropriation du processus de participations des membres de ce comité a été conduite. Dans ce contexte, la particularité de cette thèse situait

l'étudiante-chercheure comme participante à sa propre recherche, donc partie constituante de son objet d'étude. Les objectifs de cette étude étaient d'examiner l'appropriation de l'ensemble des intentions et des stratégies partenariales; de dégager les réalisations du comité; d'examiner les rétroactions réflexives de ses membres; d'examiner la progression du processus. Une analyse interactionnelle fut effectuée sur un corpus diversifié comprenant notamment des enregistrements audio des rencontres du comité et des entretiens individuels tenus à la clôture de la RAP avec les six personnes utilisatrices de drogue. Un bricolage conceptuel fut réalisé à partir du modèle du *Modèle Rubicon des phases d'action* (Achtzeger et Gollwitzer, 2008).

Cette étude révèle que le comité s'est approprié avec authenticité cet espace de parole, de réflexion, de décision et d'action. Même sans détenir entièrement le pouvoir décisionnel, ses membres se sont investis activement dans l'élaboration de la méthodologie de la RAP, la construction de connaissances et la préparation de leur mobilisation. Grâce à la confiance établie depuis longtemps avec Point de Repères, les chercheures de Québec et les personnes utilisatrices de drogue, le comité a notamment appliqué plusieurs critères propres à la méthode qualitative et d'autres spécifiques à la RAP. Ainsi le comité a construit des connaissances valables d'un point de vue scientifique, relationnel et personnel.

Comme contribution à l'avancement des connaissances, cette thèse décrit minutieusement les dynamiques et processus à l'étude : dynamique partenariale et transformationnelle, dynamique de groupe, processus de construction et de mobilisation des connaissances, processus de création et processus de réflexivité. En montrant la valeur et la richesse des savoirs des personnes utilisatrices de drogues, elle contribue à l'augmentation de la crédibilité de la RAP. Enfin, elle permet de déconstruire certains préjugés contre ces personnes selon lesquels elles seraient incapables de se plier aux exigences d'une RAP.

Mots clés : recherche-action participative, personnes utilisatrices de drogue, appropriation du processus de participation, dynamique partenariale, dynamique transformationnelle, dynamique de groupe, processus de recherche, processus de création, processus de mobilisation des connaissances, processus de réflexivité.

Abstract

Participatory action research (PAR) is used in public health to better understand complex health and social issues and to find appropriate solutions. In addition, the participation of marginalized people in PAR has proven to be highly relevant in gaining access to their experiential knowledge about the issues at stake. In turn, PAR allows their voices to be heard and empowers them to act to improve their situation as well as the interventions that affect them. The participation of people who use drugs, who are particularly vulnerable to HIV/AIDS, has become an international imperative for an ethical and effective response to the epidemic. However, few studies have dealt with their ownership of the participation process. Moreover, given the numerous meanings of PAR, the diversity of its epistemic orientations and methodologies, including artistic techniques, as well as the extent of participation from one study to another, it is difficult to assess its real potential. As a result, many doubt its credibility and the scientific value of the knowledge it produces. This thesis was therefore conducted to examine how the appropriation of the participation process in a PAR with people who use drugs can contribute to the construction and mobilization of valid knowledge.

In the context of the fight against sexually transmitted and blood-borne infections, this doctoral project was linked to a PAR developed through a partnership between community organizations, academics as well as public health institutions, in Montreal and Quebec City. In 2011 and 2012, the doctoral student worked as a research assistant for the committee conducting this PAR composed of six people who use drugs and a community organizer from the *Point de Repères* grass roots organization in Quebec City. Using a creative artistic approach, the committee collected verbal and visual data with the objective of making visible the community actions of *Point de Repères* as well as the social action of participants in the organization's activities.

A longitudinal qualitative study on the appropriation of the participation process by the members of this committee was thus realized. The particularity of this thesis was to position the student-researcher as a participant in her own research, therefore as a part of her object

of study. The objectives of the thesis were to examine the committee's ownership of the partnership intentions and strategies; to identify its achievements; to document the reflective feedback of its members; and to establish the progression of the process. An interactional analysis was carried out on a series of audio recordings of the committee meetings as well on individual interviews held at the end of the PAR with the six persons who used drugs. A conceptual framework was developed for the analysis, using mainly the Rubicon Model of action phases (Achtzeger et Gollwitzer, 2008).

This study reveals that the committee has authentically embraced this space for discussion, reflection, decision and action. Even without having full decision-making power, its members were actively involved in developing the PAR methodology, building knowledge and preparing for mobilization. Thanks to the trust established over a long period of time between *Point de Repères*, the Quebec City researchers and people who use drugs, the committee was able to apply several methodological criteria of qualitative research and others more specific to PAR. The committee has thus built knowledge that is valid from a scientific, relational and personal point of view.

As a contribution to the advancement of knowledge, this thesis describes in detail the dynamics and processes of the participatory dimension of a specific PAR: partnership and transformational dynamics, group dynamics, knowledge construction and mobilization processes, creation processes and reflexivity processes. By showing the value and richness of the knowledge of people who use drugs, it contributes to increase the credibility of PAR. Finally, it allows to deconstruct certain prejudices against the people who use drugs according to which they would be unable to comply with the requirements of a PAR.

Key words: participatory action research, people who use drugs, appropriation of the participation process, partnership dynamics, transformational dynamics, group dynamics, research process, creation process, knowledge mobilization process, reflexivity process.

Tables des matières

Résumé II
Abstract IV
Tables des matières VI
Liste des tableaux X
Liste des figures XII
Liste des annexes XIII
Liste des abréviations XIV
Remerciements XVIII
Avant-propos XX
Introduction 1
Contexte de la recherche doctorale 2
Question de recherche et approche méthodologique 4
Organisation de la thèse 5
PREMIÈRE PARTIE 7
Chapitre 1. Études sur la participation à la recherche-action participative 8
1.1 Champ disciplinaire en santé publique 8
1.2 Pertinence du recours à la recherche-action participative en santé publique. 10
1.2.1 Améliorer la recherche et l'intervention 10
1.2.2 Améliorer sa situation personnelle 11
1.2.3 Contrer la stigmatisation 12
1.2.4 Améliorer la santé 13
1.2.5 Améliorer la communication avec l'utilisation de l'art 14
1.3 Crédibilité de la recherche-action participative en santé publique et des savoirs non scientifiques 16
1.4 Positionnement épistémique lors de la recherche-action participative 18
1.5 Définition d'une recherche-action participative pragmatiste et transformationnelle 20
1.6 Caractéristiques principales de la recherche-action participative et conditions facilitant ou entravant la participation 21
1.6.1 Recherche partenariale 22
1.6.2 Identification à une communauté 24
1.6.3 Collaboration équitable 26
1.6.4 Appropriation du processus de participation 29
1.6.5 Partage des savoirs et construction des connaissances 32
1.6.6 Transformations personnelles, contextuelles et sanitaires 35
Chapitre 2. Question et objectifs de recherche de l'étude 37
Chapitre 3. Contexte de l'étude 39
3.1 Lutter contre le VIH/Sida chez les personnes utilisatrices de drogues 39
3.1.1 Situation épidémiologique reliée à l'utilisation de drogues par injection 39
3.1.2 Programme d'échange de seringues (PES) 40
3.1.3 Obstacles à la lutte au VIH/Sida 42
3.1.4 Conséquences du statut juridique de la drogue 44
3.1.5 Perceptions et attitudes québécoises à l'égard des PES et des personnes utilisatrices de drogues 45
3.2 Terrain de l'étude : la RAP Reconnaissance 49
3.2.1 Santé publique québécoise et lutte aux ITSS 49
3.2.2 Contexte partenarial de la RAP Reconnaissance 50
3.2.3 Déroulement de la RAP Reconnaissance 63

3.2.4 Programme de recherche de la RAP Reconnaissance 65
Chapitre 4. Méthodologie 70
4.1 Choix méthodologique : Analyse interactionnelle 70
4.2 Repères épistémiques 72
4.3 Ma posture épistémique 79
4.4 Bricolage conceptuel 81
4.4.1 Cadres conceptuels utiles à la préparation de la RAP Reconnaissance et à ma collecte de données 82
4.4.2 Cadres conceptuels utiles à la réalisation de l'étude 84
4.4.3 Cadres conceptuels des dimensions processuelles étudiés 93
4.4.4 Organisation des dynamiques et processus étudiés 101
4.5 Corpus de données 102
4.5.1 Auto-évaluation du processus de participation 105
4.5.2 Enregistrements audio des rencontres du CR 105
4.5.3 Notes de terrain 106
4.5.4 Documents d'organisation du CR 106
4.5.5 Autres documents de la RAP 107
4.5.6 Entretiens individuels avec les membres-utilisateurs 107
4.5.7 Journal réflexif 108
4.6 Stratégies d'analyse 109
4.6.1 Auto-évaluation du processus de participation 109
4.6.2 Enregistrements audio des rencontres du CR 110
4.6.3 Entretiens individuels avec les membres-utilisateurs 112
4.6.4 Autres instruments de collecte de données 112
4.7 Utilisation des critères de scientificité d'une recherche qualitative 113
4.8 Considérations éthiques 114
DEUXIÈME PARTIE 116
Chapitre 5. Enjeu stratégique des rapports de pouvoir partenariaux 121
5.1 Pouvoir décisionnel réparti 121
5.2 Prépondérance des partenaires extérieurs au CR 125
5.2.1 Le Comité directeur du MSSQ-INSPQ 125
5.2.2 Le Comité de suivi 128
5.2.3 Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉRUL) 129
5.2.4 Le Comité de concertation 133
5.2.5 L'organisme communautaire Point de Repères 136
5.2.6 Le Comité de coordination de Québec 138
5.2.7 Les Comités de reconnaissance provisoires (CRP) et officiels (CR) 141
5.3 Ressources personnelles des membres du Comité de Reconnaissance de Point de Repères 145
5.3.1 Moi, comme membre-organisateur de la RAP 145
5.3.2 Le membre-accompagnateur 150
5.3.3 Les six membres-utilisateurs 152
5.4 Perception de la place des membres du CR de Point de Repères dans la hiérarchie 161
5.4.1 Moi, comme membre-organisateur de la RAP 164
5.4.2 Le membre-accompagnateur 166
5.4.3 Les six membres-utilisateurs 166
5.5 Processus décisionnel au sein du CR de Point de Repères 168
5.6 Perception de la place des membres du CR entre eux 169
5.6.1 Moi comme membre-organisateur 170
5.6.2 Le membre-accompagnateur 171
5.6.3 Les six membres-utilisateurs 171
Conclusion 173
Chapitre 6. Appropriation du cadre partenarial 176

6.1 Intentions partenariales et transformationnelles 177
6.1.1 Reformulation des objectifs 177
6.1.2 Identification à la RAP Reconnaissance 180
6.1.3 Réorientation des objectifs 183
6.1.4 Intégration des objectifs et des assises théoriques 185
6.2 Stratégies partenariales et relationnelles 186
6.2.1 Constitution du CR 186
6.2.2 Balises communicationnelles 188
6.2.3 Espaces de travail 190
6.2.4 Conventions participatives 196
6.2.5 Maintien d'un bon climat relationnel 204
6.3 Exécutions opérationnelles, partenariales et transformationnelles 206
6.3.1 Visées opérationnelles 206
6.3.2 Façons de procéder 208
6.3.3 Régulation des sujets à l'*Ordre du jour* 208
6.3.4 Réalisation des opérations courantes 210
6.3.5 Efforts de réflexion 211
Conclusion 213
Chapitre 7. Construction et mobilisation des connaissances 216
7.1 Processus de recherche 217
7.1.1 Visées scientifiques 218
7.1.2 Mise en œuvre du programme de recherche 222
7.1.3 Faits saillants sur la collecte des données et sur son déroulement 238
7.2 Processus de création 244
7.2.1 Objectifs de création 245
7.2.2 Cadre de création 251
7.2.3 Conception et réalisation des projets de photo 255
7.2.4 Rétroaction sur les photos et sur le processus 267
7.3 Processus de mobilisation des connaissances 270
7.3.1 Visées persuasives 271
7.3.2 Demandes et offres du diffuseur principal 273
7.3.3 Rendre visible l'invisible. La reconnaissance de l'action communautaire de Point de Repères et de leurs participants 274
7.3.4 Rétroactions sur le travail de mobilisation des connaissances 293
7.4 Clôture de la RAP Reconnaissance 294
7.4.1 Cérémonie de reconnaissance 294
7.4.2 Après-projet de RAP 296
Conclusion 299
TROISIÈME PARTIE 303
Chapitre 8. Discussion des résultats 303
8.1 Génération de visées collectives et intégration des objectifs préétablis et des intentions individuelles 304
8.1.1 Orientation épistémique de la RAP Reconnaissance et des membres du CR 305
8.1.2 Mouvement d'individualisation et de collectivisation 310
8.1.3 Développement de l'esprit du groupe 312
Conclusion 316
8.2 Appropriation des particularités contextuelles de la RAP Reconnaissance et élaboration de stratégies collectives 317
8.2.1 Particularités du CR de Point de Repères 317
8.2.2 Authenticité mise de l'avant 319
8.2.3 Confiance acquise 323
Conclusion 328
8.3 Opérations exécutées pour atteindre l'ensemble des visées de la RAP 329
8.3.1 Réflexion et conceptualisation active 329

8.3.2 Synergie fructueuse 331
8.3.3 Esprit de rigueur 332
Conclusion 334
8.4 Rétroactions réflexives des membres du CR 335
8.4.1 Rétroactions réflexives sur l'influence du partenariat : eux sur nous 335
8.4.2 Rétroactions réflexives sur l'influence du groupe : nous sur nous 336
8.4.3 Rétroactions réflexives sur l'influence de sa participation personnelle : soi sur nous 338
Conclusion 340
8.5 Progression de l'appropriation des processus et dynamiques 341
8.5.1 Constance et récurrences 341
8.5.2 Interruptions et irrégularités 343
8.5.3 Développement et évolution 344
Conclusion 345
8.6 Étendue de l'appropriation du processus de participation 346
8.6.1 Dynamique partenariale et transformationnelle 346
8.6.2 Dynamique de groupe 349
8.6.3 Construction des connaissances 350
Conclusion 353
Conclusion générale 355
Contribution à l'avancement des connaissances 357
Considération gnoséologique : des savoirs explicités 357
Considération méthodologique : processus de création et de réflexivité 358
Considération praxéologique : des préjugés déconstruits 360
Illustration du Modèle conceptuel de la RAP communautaire 360
Forces et limites de la thèse 363
La longueur du processus 363
Ma posture 364
L'utilisation de la 1ère et de la 3e personne 365
La méthodologie que j'ai employée 365
La transférabilité de mes résultats 367
Pistes de recherches futures 367
L'avant-projet de RAP 368
La RAP au moment présent 369
L'après-projet de RAP 370
Références 372

Liste des tableaux

Tableau 1. Quatre formes de savoirs 33
Tableau 2. Affiliation aux instances de la RAP Reconnaissance selon la distance interactionnelle avec le CR de Point de Repères 51
Tableau 3. Assises théoriques de la RAP Reconnaissance 54
Tableau 4. Volets d'activités de Point de Repères 56
Tableau 5. Partenaires de Point de Repères 58
Tableau 6. Déroulement de la RAP Reconnaissance au sein du CR de Point de Repères .. 63
Tableau 7. Programme de recherche du Comité de Reconnaissance de Point de Repères . 65
Tableau 8. Objectifs de la méthode *Photovoix* 68
Tableau 9. Six dimensions épistémiques et leurs composantes 73
Tableau 10. Trois orientations et six dimensions épistémiques combinées 74
Tableau 11. Critères de scientificité ou de rigueur méthodologique et relationnelle 77
Tableau 12. Dimensions de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* ... 87
Tableau 13. Quatre Territoires d'expérience par types de Voix 88
Tableau 14. Quatre phases du *Modèle Rubicon* 91
Tableau 15. *Sociologie de la traduction* en quatre phases 94
Tableau 16. Méthode de conscientisation en quatre phases 95
Tableau 17. Dynamique de groupe en quatre phases 97
Tableau 18. Processus de construction des connaissances en quatre phases 98
Tableau 19. Processus de création en quatre phases 99
Tableau 20. Modèle intégré de communication pour un changement social en quatre phases 100
Tableau 21. Catégories d'analyse selon les phases d'action et les types de voix 101
Tableau 22. Rencontres du CR au cours des phases III et IVa et entretiens individuels .. 103
Tableau 23. Sources de données utilisées pour répondre à chaque objectif de recherche 104
Tableau 24. Autres documents ayant servi à la collecte de données pour le doctorat 107
Tableau 25. Exemple de codification 111
Tableau 26. Déroulement de la RAP Reconnaissance au sein du CR de Point de Repères 117
Tableau 27. Calendrier du CR selon les activités de la RAP Reconnaissance 117
Tableau 28. Sources des prises de décision par domaine 123
Tableau 29. Objectifs de la RAP Reconnaissance et résultats attendus 134
Tableau 30. Définition de la communauté par les membres-utilisateurs du CR provisoire 144
Tableau 31. Choix méthodologiques du CR provisoire 144
Tableau 32. Engagement des membres du CR dans d'autres projets participatifs 154
Tableau 33. Savoirs cumulés par les membres-utilisateurs du CR 155
Tableau 34. Pouvoir décisionnel sur les stratégies adoptées lors de la RAP Reconnaissance 173
Tableau 35. Réalisations du CR selon les dynamiques partenariale, transformationnelle, relationnelle et opérationnelle 176
Tableau 36. Reformulation des objectifs de recherche et de mobilisation des connaissances 178
Tableau 37. Contenu type d'une rencontre de CR 209
Tableau 38. Appropriation des objectifs 214
Tableau 39. Appropriation des stratégies partenariales et relationnelles 214

Tableau 40. Appropriation de l'exécution des opérations courantes..... 214
Tableau 41. Réalisations du CR selon les processus de recherche, de création et de mobilisation des connaissances 217
Tableau 42. Rencontres couvrant le processus de recherche..... 218
Tableau 43. Objectifs de recherche retenus par le CR 218
Tableau 44. Programme de recherche du CR (même que Tableau 7, Chapitre 3) 222
Tableau 45. Classification révisée des volets d'activités de Point de Repères..... 225
Tableau 46. Caractéristiques des recrues des *Groupes de discussion* 227
Tableau 47. Questions d'entretien des groupes de discussion..... 230
Tableau 48. Préparation à l'*Audience publique sur les SIS*..... 237
Tableau 49. Rencontres couvrant le processus de création 245
Tableau 50. Thématiques à illustrer retenus par le CR..... 246
Tableau 51. Division des volets d'activités de Point de Repères par membres 246
Tableau 52. Volets d'activités de Point de Repères retenus, par membre-utilisateur et par bannière de l'exposition finale..... 256
Tableau 53. Rencontres couvrant le processus de mobilisation des connaissances 271
Tableau 54. Jumelage des thématiques illustrées sur cinq bannières 275
Tableau 55. Textes des bannières 278
Tableau 56. Appropriation du processus de recherche..... 300
Tableau 57. Appropriation du processus de création 301
Tableau 58. Appropriation du processus de mobilisation des connaissances 302
Tableau 59. Mots clés (anglais / français) 394
Tableau 60. Périodiques 395
Tableau 61. Ressources documentaires en provenance de la littérature grise..... 396

Liste des figures

Figure 1. Contexte de mon étude doctorale 4
Figure 2. Partenaires possibles d'une RAP en santé publique. 23
Figure 3. Étapes de la méthode *Photovoix* 69
Figure 4. Illustration du *Modèle Rubicon* jumelé à la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* telle qu'utilisé dans la thèse 92
Figure 5. Relations entre les partenaires de la RAP Reconnaissance 122
Figure 6. Photo 27. *Prise sur le vif 1 et 2* 163
Figure 7. Perception du pouvoir de décision des membres-utilisateurs 174
Figure 8. *Logo Reconnaissance* réalisé par les membres-utilisateurs 181
Figure 9. Photo *Voie de gauche* sur la bannière Site fixe/Point de Repères/Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité 183
Figure 10. Salle de réunion et dispositions habituelles des membres 191
Figure 11. Organigramme des activités de Point de Repères 224
Figure 12. Photos documentant le réel 260
Figure 13. Photos spontanées 260
Figure 14. Photos mises en scène 261
Figure 15. Montage de photos en série ou pour faire une histoire 262
Figure 16. Photos symboliques 263
Figure 17. Cinq bannières de l'exposition 276
Figure 18. Certificat de reconnaissance 295
Figure 19. Mouvement d'individualisation et de collectivisation des intentions 311
Figure 20. Cheminement de la RAP Reconnaissance 347

Liste des annexes

Annexe A Recension des écrits 394
Annexe B Questionnaire d'auto-évaluation de la participation 398
Annexe C Gabarit des notes de terrain 399
Annexe D Guide d'entretien individuel avec les membres-utilisateurs 400
Annexe E Gabarit des procès-verbaux 403
Annexe F Entente de collaboration avec Point de Repères 404
Annexe G Consentement à l'entretien individuel 406
Annexe H Formulaire de consentement à la participation 409
Annexe I Formulaire d'engagement à la confidentialité 412
Annexe J Formulaire de consentement à la photographie 413
Annexe K Questionnaire pour l'analyse des photos 415

Liste des abréviations

Acfas	Association francophone pour le savoir
ACSP	Association canadienne de santé publique
ADDICQ	Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec
AITQ	Association des intervenants en toxicomanie du Québec
AQPSUD	Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues
ASPC	Agence de la santé publique du Canada
ASSScn	Agence de santé et des services sociaux de la Capitale Nationale
CC	Comité de concertation de la RAP Reconnaissance
CCLAT	Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
Cégep	Collège d'enseignement général et professionnel
CÉRAS	Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal
CÉRUL	Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval
CHUQ	Centre hospitalier universitaire de Québec
CIRA	*Center for Interdisciplinary Research on AIDS*
CLSC	Centres locaux de services communautaires
CO	Comité de coordination de la RAP Reconnaissance à Québec
COCQ-SIDA	Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida
coll.	Collaborateurs
CR	Comité de Reconnaissance
CRI-VIFF	Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes
CRP	Comité de Reconnaissance provisoire
CRUV	Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve
CS	Comité de suivi de la RAP Reconnaissance
CSSSvc	Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale
DSPM	Direction de la santé publique de Montréal
DSPQ	Direction de santé publique de Québec
DSPQcn	Direction de santé publique de Québec de la Capitale Nationale
EI	Entretien individuel
FSIul	Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval
FSSum	Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal
GD	Groupe de discussion
GIPA	*Greater Involvement of People Living with HIV*
GRIS-Québec	Groupe régional d'intervention sociale
HLM	Habitation à loyer modique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ITSS	Infection transmise sexuellement et par le sang
L.U.N.E.	Libres, Unies, Nuancées, Ensemble
MA	Membre-accompagnateur du CR

MIELS	Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le VIH/sida à Québec
MO	Membre-organisateur de la recherche
MSSSQ	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
MU	Membre-utilisateur de drogues
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme des Nations Unies sur le VIH/Sida
PAMSI	Programme d'accès au matériel stérile d'injection
PdR	Point de Repères
PECH	Programme d'encadrement clinique et d'hébergement
PES	Programme d'échange de seringues
PIPQ	Projet intervention prostitution Québec
PIRDÉSC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
RAIIQ	Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec
RAP	Recherche-action participative
RHDCC	Ressources humaines et développement des compétences Canada
RJC	Réseau juridique canadien VIH/Sida
ROC 03	Regroupement des organismes communautaires de la région 03
SDC	Société de développement commercial du centre-ville de Québec
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIS	Services d'injection supervisée
SurvUDI	Surveillance épidémiologique des utilisateurs de drogues par injection
UDI	Utilisateurs de drogues par injection
VHC	Virus de l'hépatite C
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

À Félix,
afin qu'il garde toujours espoir :
il n'est jamais trop tard pour tenter de
repousser les limites du possible.

À la mémoire de Françoise
qui croyait tant au potentiel de la RAP
et qui a cru en moi.

À la mémoire de Pierre
qui a défendu intensément la cause des
personnes utilisatrices de drogues,
qui a pris à cœur la réalisation de la
RAP Reconnaissance
et avec qui j'ai tissé une belle complicité.

Remerciements

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien et les encouragements des personnes qui m'ont entourée et accompagnée durant ces dix dernières années. Je leur exprime donc toute ma gratitude.

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de recherche, Sophie Dupéré, professeure à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, qui a manifesté une grande patience et une compréhension bienveillante tout au long de mon parcours. Malgré ce long processus, elle a su garder le cap et exercer toute sa vigilance à travers mes dérives; ses commentaires ont toujours nourri mes réflexions, son expertise a permis leur aboutissement. Une pensée va aussi à feue Françoise Côté qui a si bien rempli ce rôle de direction durant la RAP Reconnaissance et mes premières années doctorales. Des remerciements particuliers à Michel O'Neill, professeur émérite de l'Université Laval, pour son précieux soutien lors de la rédaction de mon protocole de recherche et qui, avec générosité et sans responsabilité professionnelle, est revenu me donner un coup de pouce à la fin de mon processus; il a été déterminant lors du parachèvement de ma thèse. Une pensée pour feue Florence Piron, professeure à la Faculté des lettres, aussi membre de mon comité d'encadrement lors de la rédaction de mon protocole de recherche; son œil critique m'a permis d'aller plus loin dans mes apprentissages. Enfin, je remercie Marie-Claude Tremblay, professeure à la Faculté de médecine, membre du jury, qui a aussi fait la prélecture de ma thèse et contribué à tisser son fil conducteur, puis les membres du jury Maria Nengeh Mensah, professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal, et Katharine Larose-Hébert, professeure au Département Sciences humaines, Lettres et Communication de l'Université TÉLUQ, qui m'ont fait réfléchir autrement et plus en profondeur.

J'adresse mes remerciements à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval ainsi qu'au CRÉMIS (Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté) pour leur apport financier qui m'a encouragée à réussir.

Sans l'existence du partenariat de la RAP Reconnaissance, ce travail n'aurait pu être réalisé et je lui suis reconnaissante d'avoir accepté de greffer ma thèse à la RAP. Mes remerciements vont à Point de Repères de m'avoir donné l'autorisation de faire ma collecte de données dans ses locaux, aux membres de son personnel si accueillants et, particulièrement, à Mario Gagnon pour sa considération et sa transparence. Je remercie Lina Noël de l'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) pour ses précieux conseils. Je ne peux faire autrement qu'exprimer ma profonde gratitude à feu Pierre, à Maya, à Karine, à Yan, à Gigi, à Guy et à Mathieu, mes comparses du comité de réalisation de la RAP à Point de Repères, qui m'ont servie de boussole; vous avez toute mon admiration, mon respect et mon affection. Et je remercie Fabienne Labbé d'avoir tenu les entretiens individuels avec les six personnes utilisatrices de drogue avec tant de rigueur et de déférence.

Merci à Julie R., Julie M., Marietou et Justine de m'avoir aidée à préparer ma soutenance de thèse. Un gros merci à mes consœurs de classe, Anne-Marie, Élise et Yenni, de m'avoir donné leur attention et leur amitié. Un merci chaleureux à tous ceux et celles qui m'ont encouragée durant toutes ces années et qui ont su me divertir, mes amies et amis, mes voisins et voisines, ma famille, ma belle-famille et Clémence. Je ne peux passer sous silence mes parents, disparus depuis longtemps à regret, que je remercie de m'avoir donné la vie.

Mes derniers remerciements, qui ne sont pas les moindres, vont à ceux qui me sont les plus chers, mes bien-aimés. Un immense merci tout d'abord à mon fils, pour son intérêt manifeste et sa présence malgré la distance. À mon conjoint, dont je ne peux mesurer l'apport, pour son écoute, son soutien moral et financier, son dévouement, ses formules dans *Excel* et ses nombreux conseils, ma gratitude est tendre et éternelle.

Avant-propos

Mon aventure doctorale s'est déroulée sur plusieurs années (dix ans) et fut souvent interrompue pour respecter mes engagements scolaires, professionnels, communautaires et personnels. Mes incursions dans l'analyse des données ont donc pris le laborieux chemin du recommencement depuis les débuts de mon projet en 2010 jusqu'à mes conclusions en 2020. Mon parcours doctoral a ainsi été influencé par un ensemble de circonstances qui m'ont amenée à emprunter des détours et des raccourcis afin de saisir cette occasion unique de prendre comme objet d'étude l'appropriation de la participation à la recherche-action participative (RAP) intitulée *Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues* (RAP Reconnaissance).

De l'hiver 2011 au printemps 2012, les organismes communautaires Point de Repères à Québec et CACTUS Montréal ont accueilli chacun dans son local un comité distinct qui allait réaliser la RAP Reconnaissance; ce comité a été nommé Comité de Reconnaissance (CR). Dès l'hiver 2010, j'occupais la fonction d'auxiliaire de recherche pour le CR de Point de Repères tandis que ma directrice de maîtrise, Françoise Côté, professeure à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, assumait la responsabilité du projet à Québec. Rapidement, ma directrice a réalisé qu'il se présentait là une occasion unique de se pencher sur les enjeux de la mise en œuvre d'une RAP avec des personnes utilisatrices de drogues. Ses expériences antérieures de RAP avec Point de Repères avaient en effet laissé entrevoir la pertinence d'explorer cette question (Bédard et coll., 2007; Côté et coll., 2006, p. 180; Fradet et coll., 2015; Gagnon, M. et coll., 2007; Labbé et coll., 2013; Mercure et coll., 2008; Participantes au Projet L.U.N.E. et coll., 2009). J'ai rapidement choisi d'étudier la participation qui est aussi un enjeu central de la RAP, tel que nous le verrons plus loin. Ma directrice m'a alors convaincue de faire évoluer dans ce sens mon projet de maîtrise vers un passage accéléré au doctorat. C'est ainsi que le partenariat dirigeant la RAP Reconnaissance, aussi interpellé par mon objet d'étude, a accepté de greffer mon projet doctoral à la RAP. Avec l'accord de Point de Repères, j'allais réaliser ma thèse de façon indépendante au sein du CR de Québec en ajoutant une collecte de données – des entretiens individuels avec les

membres-utilisateurs[1] du CR de Point de Repères tenus à la clôture de la RAP – sur l'appropriation du processus de participation inspiré de modèles conceptuels pertinents sur la RAP en santé publique.

En 2010, pour être fidèle à ma posture épistémique et aux principes inclusifs de la RAP, j'ai voulu réaliser mon doctorat en utilisant une approche collective, c'est-à-dire « avec » les membres du CR de Point de Repères pour réaliser ma thèse « sur » le processus de participation de la RAP Reconnaissance. Ma proposition a été refusée d'emblée par ma directrice de recherche, alors directrice du programme de doctorat en santé communautaire. Pour elle, faire un doctorat était une entreprise essentiellement individuelle. Je n'ai pas insisté faute d'avoir les moyens nécessaires à ma disposition. J'ai donc pratiqué une approche « sur » ma propre participation et « sur » celle des autres membres du CR. En bref, j'ai gardé un contrôle sur ma thèse, « pour » des fins personnelles, en espérant apporter de cette manière une partie de réponse aux besoins de connaissances. Par conséquent, j'ai analysé les paroles des membres du CR en respectant les opinions qu'ils ont exprimées lors des rencontres, sans nier que l'interprétation que je leur ai donnée m'appartenait. Étant partie intégrante du processus participatif, donc moi-même partie constituante de l'objet de ma thèse, l'adoption d'une démarche réflexive m'est apparue comme étant la manière la plus cohérente pour exercer la rigueur scientifique requise. J'ai donc rédigé ma thèse au « je » – première personne – pour rendre compte de la subjectivité implicite à l'analyse de ma propre expérience de participation à la RAP en interrelation avec celle des autres membres du CR. J'ai inséré des segments réflexifs pour rendre compte de certains enjeux de la rédaction d'une thèse dans ce contexte.

Après le passage accéléré de la maîtrise au doctorat en 2010, j'ai collecté mes données de façon peu orthodoxe, avant même d'avoir complété ma scolarité doctorale, avant une recension suffisante des écrits – sauf en ce qui a trait à la littérature sur la méthode *Photovoix*, technique de recherche artistique utilisée lors de la RAP Reconnaissance – et avant l'acceptation de mon protocole de recherche à l'hiver 2013. En contrepartie, chaque fois que

[1] Nommés membres-utilisateurs pour simplifier et parce qu'ils sont à la fois utilisateurs de drogues et utilisateurs des services de Point de Repères.

l'occasion s'y prêtait, je réalisais mes travaux scolaires sur des sujets concernant mon objet d'étude et parcourais la littérature sur la RAP. Au moment où je me familiarisais avec le terrain et son secteur d'intervention, où j'apprivoisais le réseau de l'organisation communautaire, où je m'introduisais dans le milieu des praticiens de la RAP, je faisais mon apprentissage de cadres conceptuels entourant la participation à cette forme de recherche, son contexte d'application en santé publique et la situation des personnes utilisatrices de drogues au Québec. Je me formais dans le feu de l'action, la prise de conscience du terrain et la découverte de nouveaux paradigmes.

J'ai plongé profondément dans cet univers qui m'était inconnu, empreinte d'une gamme d'émotions attendu mon statut de novice, en passant de l'anxiété, exacerbée par un sentiment d'imposture, à la joie de la découverte. Échanger avec ma directrice de recherche ou des praticiennes de la RAP sur ce qui me troublait lors des rencontres avec les membres du CR ou d'autres instances m'aidait à calmer mes inquiétudes intellectuelles. Malheureusement, à l'été 2012, Françoise Côté s'est retirée inopinément pour des raisons de santé au moment même où j'amorçais cette complexe tâche de donner un sens à mes données. Sa disparition a accentué mon sentiment d'incertitude, car elle représentait à mes yeux mon propre point de repère. Je me retrouvais seule avec mes données sans pouvoir échanger avec cette complice de la RAP Reconnaissance. Elle est décédée en 2019 sans que nous ne nous soyons jamais revues. L'expertise de la RAP et le soutien de ma nouvelle directrice de recherche, Sophie Dupéré, aussi professeure à la Faculté des sciences infirmières, qui était en fait ma codirectrice de thèse depuis l'été 2011, ont toutefois contribué à estomper ce sentiment (Charlebois et coll., 2014; Collectif CADJ et coll., 2015; Gélineau et coll., 2013; Le Collectif VAATAVEC, 2014; Le Collectif VAATAVEC et coll., 2014; Lévesque et coll., 2015; Loignon et coll., 2013). Nous avons aussi formé un Comité d'encadrement pour m'appuyer jusqu'à la soutenance de mon protocole de recherche en 2013. Ce comité incluait Florence Piron, professeure au département d'information et de communication de l'Université Laval, impliquée dans de nombreux projets de recherche sur la participation citoyenne dans le monde de la santé, et Michel O'Neill, professeur associé à la Faculté des sciences infirmières, ayant une longue expérience des enjeux de la RAP. Michel O'Neill est revenu me donner son précieux soutien en 2019 jusqu'au dépôt initial de ma thèse en 2020.

Traverser cette étendue temporelle, truffée d'escales dans des univers plus ou moins éloignés de mon objet d'étude, m'a permis de l'appréhender avec plus de recul et a fait en sorte d'élargir mon regard. Par contre, à chaque reprise du travail, je constatais que plusieurs éléments de ma mémoire s'étaient évidemment estompés et que des souvenirs s'étaient cristallisés dont certains me laissaient douter de leur conformité avec la réalité. Heureusement, je pouvais me fier aux enregistrements et à mes notes de terrain, mais les liens que j'avais établis entre les paroles ou les événements servant d'assise à mon interprétation des données étaient beaucoup moins clairs. Chaque fois, je les renouais autrement, enrichie de nouveaux acquis conceptuels, expérientiels et réflexifs qui ouvraient la voie à de nouvelles découvertes. Il va sans dire que ma question de recherche a évolué plusieurs fois tout au long de mon parcours.

Chemin faisant, après la fin de la RAP Reconnaissance en 2012, j'ai entre autres participé à diverses expériences de RAP. J'ai été membre du Comité d'accompagnement à la méthode *Photovoix* d'une RAP sur l'influence de l'environnement physique sur la santé des personnes en situation de pauvreté (*Projet Étoile* et *Groupe de recherche Photovert*, de la Direction régionale de la santé publique de la Capitale-Nationale en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale). J'ai été membre du Comité de recherche d'une RAP sur l'autonomie alimentaire (Le Collectif VAATAVEC, 2014; Le Collectif VAATAVEC et coll., 2014). En tant que personne-ressource sur la méthode *Photovoix*, j'ai participé à la réalisation d'une RAP sur la lutte aux préjugés contre les personnes en situation de pauvreté organisée par le Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés du Collectif pour un Québec sans pauvreté (Bach et coll., 2019); j'étais aussi membre de son Comité d'accompagnement et de son Comité de coordination. Enfin, après ma participation en 2011 à l'organisation d'un séminaire provincial sur la RAP en santé et services sociaux (Gélineau et coll., 2013) et à l'organisation d'un Forum ouvert sur le sujet au Congrès 2013 de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), j'ai continué jusqu'en 2017 à la préparation de rencontres d'échanges sur les enjeux de la RAP (Olivier-d'Avignon et coll., 2018).

Malheureusement, à l'automne 2018, absorbée par la transcription des enregistrements des rencontres de la RAP Reconnaissance, j'apprends soudainement le décès d'un membre du

CR avec qui j'avais poursuivi des relations professionnelles et amicales une fois le projet terminé, mais que je n'avais pas revu depuis un an. De nouveau, je perdais un interlocuteur clé pour l'interprétation du corpus de données. Du recul nécessaire à la rédaction de ma thèse, je suis passée au sentiment d'avoir cumulé trop de distance avec mon objet de recherche. J'ai alors voulu me rapprocher un peu du terrain en me rendant à la bibliothèque du quartier Saint-Roch, sachant que des membres du CR la fréquentaient. Comme je l'espérais, j'ai pu échanger avec l'un d'eux en réalisant combien cette distance temporelle, situationnelle et mnésique était inéluctable. J'ai toutefois décidé de persister dans ma démarche parce qu'à ce moment-là je voyais que la situation des personnes utilisatrices de drogues empirait (crise des surdoses), que les préjugés perduraient, que la problématique d'implantation d'un service d'injection supervisé (SIS) à Québec était toujours brûlante d'actualité et aussi que la RAP avait encore du mal à assurer sa crédibilité dans l'ère scientifique actuelle. Malgré ce parcours de la combattante, je suis convaincue d'avoir produit des connaissances originales et importantes sur le phénomène de la participation à la RAP dont on parle beaucoup, mais qu'on étudie finalement fort peu, surtout auprès des personnes marginalisées.

Introduction

Pour répondre de manière éthique et efficace à l'épidémie mondiale du VIH/Sida (virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise), le recours à une participation significative des personnes affectées ou infectées par ce virus à l'élaboration, la planification, l'étude ou l'évaluation des politiques, des interventions et des services est devenu un impératif de santé publique à l'échelle internationale (Jürgens, 2005a, 2005b, 2005c; Roey, 1999; Travers et coll., 2008). Notamment, la participation aux projets de recherche-action participative (RAP) de personnes marginalisées ou stigmatisées s'est avérée particulièrement pertinente pour avoir accès à leur savoir expérientiel et à leur expertise sur les enjeux en cause, pour enrichir les connaissances à cet égard et pour développer des interventions plus appropriées (Bekelynck, 2011; Ismail, 2009; Schensul, 1999; Wallerstein, 2009). La RAP est aussi prônée pour aider à mieux comprendre les comportements, à évaluer les risques sur la santé et à planifier les interventions de prévention (Cargo et Mercer, 2008; Jürgens, 2005a; Minkler et Wallerstein, 2008; Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSSQ), 2004; Roey, 1999). La participation à la RAP bonifierait l'avancement des connaissances, par la formulation de questions de recherche plus signifiantes et utiles (Cargo et Mercer, 2008; Ismail, 2009; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004). La RAP aurait également le potentiel de développer le pouvoir d'agir des parties prenantes (Carlson et coll., 2006; Jagosh et coll., 2012; Wallerstein, 2009) et de susciter des transformations sociales et sanitaires (Bekelynck, 2011; Cargo et Mercer, 2008; Rhodes et coll., 2010; Schulz et coll., 2003; Wallerstein et Duran, 2010; Wang et coll., 1996). Cependant, devant le caractère polysémique de la RAP fondée sur différentes orientations épistémiques et appliquée de diverses façons, les preuves sont insuffisantes pour conclure à une telle portée (Cargo et Mercer, 2008; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004).

Parmi les personnes affectées ou infectées par le VIH/Sida, celles qui utilisent des drogues sont particulièrement touchées par l'épidémie en raison des risques posés par leur mode de consommation de drogues illégales (Organisation mondiale de la santé (OMS) 2005a; OMS, 2009a). Or, malgré l'adoption de ce principe de participation à l'échelle internationale (Programme des Nations Unies sur le VIH/Sida (ONUSIDA) 2007), ces personnes, se

retrouvant souvent en situation de marginalisation, de clandestinité et de vulnérabilité (Bekelynck, 2011; MSSSQ, 2004), ne contribuent en fait que rarement aux discussions sur les enjeux qui les concernent. Elles ont pourtant démontré une capacité indéniable à s'organiser et à collaborer entre elles dans des organismes de personnes utilisatrices de drogues ou des organismes de lutte contre le VIH/Sida par exemple (Jürgens, 2005a, 2005b, 2005c; Kerr et coll., 2001; ONUSIDA, 2007). Plusieurs organismes communautaires œuvrant auprès des personnes utilisatrices de drogues ont compris à cet égard l'importance de l'utilisation de la RAP afin de leur offrir des services mieux adaptés et de rapprocher la recherche de l'intervention et de la prise de décision (Bekelynck, 2011; Bussières et Fontan, 2011; MSSSQ, 2004). Malgré cette bonne volonté, on n'appliquerait toutefois pas ce principe de participation de façon significative dans les processus décisionnels des organisations leur offrant des services (Roey, 1999). Par ailleurs, lorsque des personnes utilisatrices de drogues sont engagées dans une RAP, peu d'études ont traité de leur participation, de l'ampleur et la nature de leur engagement et des conditions susceptibles de favoriser ou d'entraver leur appropriation du processus (Barratt et coll., 2007; Bekelynck, 2011; Coupland et coll., 2005; Fry et Dwyer, 2001; Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) 2012). C'est pourquoi la documentation de leurs expériences participatives a été recommandée pour augmenter leur fréquence et améliorer les processus mis en œuvre à cet effet (Roey, 1999). Saisir comment les personnes vivant différents types de problématique de santé participent à la RAP s'avère aussi important en raison des particularités et des conditions socioculturelles à considérer lors de sa réalisation (Rhodes et coll., 2010). Mon étude, réalisée dans le cadre d'une RAP en santé publique avec des personnes utilisatrices de drogues, a donc été conduite pour contribuer à pallier ce manque de connaissances.

Contexte de la recherche doctorale

En 2009, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSSQ) donne son aval à la conduite d'une RAP comme contribution à sa démarche évaluative de la mise en œuvre de sa *Stratégie de lutte contre l'infection par le VIH et le sida, l'infection par le VHC* [virus de l'hépatite C] *et les infections transmissibles sexuellement* [ITSS] – *Orientations 2003-2009* (MSSSQ, 2004). Le partenariat de cette RAP, intitulée *Vers la*

reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (ci-après nommée RAP Reconnaissance), comprenait des organismes communautaires offrant un programme d'échange de seringues (PES[2]) ainsi que des institutions universitaires et de santé publique, œuvrant à Montréal et à Québec. Les activités de recherche de la RAP Reconnaissance ont été réalisées collectivement entre 2010 et 2012 par un Comité de Reconnaissance (CR) à Québec, au sein de l'organisme Point de Repères, et un CR à Montréal, au sein de l'organisme CACTUS Montréal. Chaque CR était composé de six personnes utilisatrices de drogues, d'une personne-ressource de l'organisme communautaire et d'une professionnelle de recherche. Les deux CR ont travaillé de concert, mais de façon autonome, avec l'objectif de recherche de *Faire reconnaître l'action communautaire des PES et la participation sociale des personnes qui les fréquentent* (Bellot et Rivard, 2013; Équipe de recherche Reconnaissance, 2012).

Pour ce qui est du contexte particulier du CR de Point de Repères à Québec, l'objectif de recherche a pris la formulation suivante : *Rendre visible l'Action communautaire de Point de Repères et l'Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*. Son programme de recherche comprenait : la consultation du *Rapport annuel d'activités* (Point de Repères, 2010) et d'un membre du personnel de l'organisme pour approfondir les connaissances sur ce qui constituait concrètement son action communautaire; la tenue de trois *Groupes de discussion* auprès de différents types d'acteurs clés définis par les membres et l'*Observation* de l*'Audience publique sur le projet de SIS* (services d'injection supervisée) *au centre-ville de Québec* (Conseil de quartier de Saint-Roch, 2011) (ci-après nommé *Audience publique sur les SIS*) pour documenter ce qui était connu de l'action communautaire de Point de Repères et de l'action sociale des participants aux activités de l'organisme; la comparaison de la réalité et de ce qui est connu; l'utilisation de la méthode *Photovoix*[3] pour documenter ces actions et les rendre visibles au public.

[2] Les PES peuvent aussi être nommés Programmes d'accès au matériel stérile d'injection (PAMSI). Dans son *Rapport de recherche*, l'Équipe de recherche Reconnaissance (2012) renomme les PES en tant qu'OCARMUD (Organisme communautaire d'action et de réduction des Méfaits pour les utilisateurs de drogues) parce que la RAP Reconnaissance a révélé que l'expression Programmes d'échanges de seringue n'était pas représentative des actions communautaires et qu'il fallait choisir une dénominatif plus approprié en vue de changer les préjugés contre les organismes qui travaillent avec les personnes utilisatrices de drogues.

[3] Traduction libre de : *Photovoice*.

De l'hiver 2010 au printemps 2012, engagée à titre d'auxiliaire de recherche, j'étais membre-organisatrice de la RAP Reconnaissance au sein du CR de Point de Repères à Québec. Au même moment, j'entamais ma recherche doctorale sur l'appropriation du processus de participation à la RAP de ce CR. Avec l'accord des membres du CR et du partenariat de la RAP Reconnaissance, j'ai donc collecté mes données à l'intérieur d'un groupe avec lequel je travaillais, faisant des membres du CR, de moi-même, de nos interrelations et de nos réalisations mon objet d'étude (Figure 1).

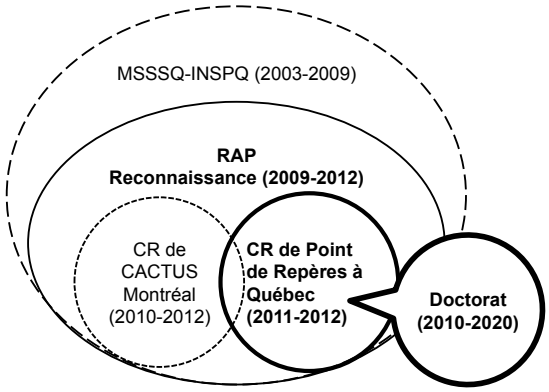

Figure 1. Contexte de mon étude doctorale

Question de recherche et approche méthodologique

Après un long processus réflexif et itératif, nourri à la fois des écrits conceptuels, des questionnements autour des données issues de mon analyse préliminaire, de mes diverses expériences du terrain ainsi que des conseils de ma directrice de recherche et de mon comité d'encadrement, il m'a fallu revoir l'adéquation de ma question et de mes objectifs de recherche. En 2018, j'ai finalement choisi de poser la question de recherche suivante :

> Dans un cadre de reconnaissance de la lutte contre les ITSS chez les personnes utilisatrices de drogues de la ville de Québec, comment les membres d'un comité de réalisation d'une recherche-action participative, engagés dans une démarche créative, se sont-ils approprié le processus de participation en vue de construire et de mobiliser des connaissances valables?

Pour répondre à ma question, j'ai opté pour une méthode qualitative d'orientation ethnométhodologique (Amiel, 2010; Le Breton, 2016). Ce faisant, j'ai pratiqué une analyse interactionnelle de l'appropriation du processus de participation selon les trois niveaux d'analyse propres à la méthode : (1) le contexte global de l'objet d'étude; (2) le niveau macro-local – organisation des actions du groupe et appropriation du contexte global; (3) le niveau micro-local – pratiques interactionnelles du groupe (Détienne et Traverso, 2009; Traverso, 2013). Plus précisément, je me suis concentrée sur l'étude des dynamiques et processus suivants : la dynamique partenariale; la dynamique transformationnelle; la dynamique de groupe dans ses dimensions relationnelle et opérationnelle; le processus de construction et de mobilisation des connaissances dans ses dimensions scientifiques et créatives. Enfin, j'ai structuré mon analyse en m'inspirant des quatre phases du *Modèle Rubicon des phases d'action*[4] – Intention, Stratégie, Exécution et Évaluation – (Achtzeger et Gollwitzer, 2008; Gollwitzer, 1990; Heckhausell et Heckhausell, 2008; Heckhausen et Gollwitzer, 1987) et de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action*[5] (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014). Suivant cette logique, j'ai établi mes objectifs comme suit : examiner la façon dont les membres du CR se sont approprié l'ensemble des intentions et des stratégies partenariales de la RAP Reconnaissance; dégager les réalisations que les membres du CR ont accomplies pour atteindre l'ensemble des visées de la RAP; examiner les rétroactions réflexives des membres du CR; examiner la progression du processus de participation.

Organisation de la thèse

Dans la première partie de la thèse, le Chapitre 1 pose la problématique rencontrée lors de la réalisation d'études sur la participation à la recherche-action participative (RAP) en santé publique particulièrement avec des personnes utilisatrices de drogues; le Chapitre 2 énonce la question et les objectifs de recherche de la présente étude; le Chapitre 3 présente la situation

[4] Traduction libre de : *The Rubicon Model of Action Phases*.
[5] Traduction libre de : *The 27-flavors typology of action research*.

contextuelle de cette recherche; le Chapitre 4 décrit la méthodologie employée pour l'opérationnaliser.

La deuxième partie de la thèse expose les résultats de l'étude. Le Chapitre 5 s'intéresse aux rapports de pouvoir partenariaux et ceux évoluant au sein du CR de Point de Repères en regard du pouvoir décisionnel et de la prépondérance des partenaires. Le Chapitre 6 correspond à l'appropriation des visées et des stratégies partenariales, transformationnelles, relationnelles et opérationnelles du partenariat extérieur au CR, et des actions que les membres du CR ont posées en lien avec ces dynamiques. Le Chapitre 7 s'attarde aux connaissances construites et mobilisées par les membres du CR quant aux processus de recherche, de création et de mobilisation. Cette deuxième partie se termine sur ce que les membres-utilisateurs pensent de la façon dont ils se sont approprié le processus de participation.

Enfin, en troisième partie, l'ensemble des résultats est discuté au Chapitre 8 en lien avec la littérature sur le sujet en montrant comment ils ont permis de répondre à mes objectifs de recherche. En conclusion générale, je présente une synthèse de mon étude en indiquant comment elle a contribué à l'avancement des connaissances et en donnant des pistes pour des recherches futures.

PREMIÈRE PARTIE

Dans cette première partie de la thèse, je présente le champ disciplinaire dans lequel mon étude a pris place; j'expose la pertinence scientifique, individuelle, sociale et sanitaire du recours à la RAP; je soulève la difficulté de tirer des conclusions sur les retombées de la RAP en raison de sa complexité et du manque de connaissance à son sujet, ce qui entraîne des conséquences sur la crédibilité de la RAP et des savoirs non scientifiques. Afin de mieux circonscrire mon objet d'étude, je donne le positionnement épistémique habituellement adopté par les praticiens de la RAP en santé publique, puis les définitions que j'ai retenues de la RAP en santé publique, de la participation à la RAP et de la RAP axée sur l'art. Enfin, en lien avec les caractéristiques fondamentales de la RAP, je présente ce qui est connu de la participation à la RAP et des conditions la favorisant ou l'entravant. Au Chapitre 2, je formule la question et les objectifs de recherche de la présente étude. Au Chapitre 3, je décris la situation sanitaire et sociale dans laquelle mon étude a été conduite, celle de la lutte contre le VIH/Sida chez les personnes utilisatrices de drogues à Québec, et je présente le contexte du projet doctoral, celui de l'appropriation du processus de participation de la RAP Reconnaissance par le Comité de Reconnaissance (CR) de Point de Repères, en décrivant les partenaires qui ont interagi de près ou de loin avec cette RAP et en donnant des éléments factuels et temporels de son programme de recherche. Au 4.2, j'expose l'approche méthodologique que j'ai utilisée pour répondre à ma question et mes objectifs de recherche. Je donne des repères pour aider à analyser les orientations épistémiques possibles du partenariat de la RAP Reconnaissance, puis, en accord avec l'approche méthodologique que j'ai choisie, j'énonce ma posture épistémique afin de préciser l'angle sous lequel j'ai conduit ma thèse. À la lumière de ce que j'ai découvert dans mes lectures et mon corpus de données, je présente l'appareillage conceptuel que j'ai utilisé pour organiser et guider mon analyse. Par la suite, je détaille mon corpus de données et présente ma stratégie d'analyse et mon utilisation des critères de scientificité. Enfin, je mentionne comment j'ai tenu compte des considérations éthiques auxquelles j'ai été confrontée.

Chapitre 1. Études sur la participation à la recherche-action participative

La RAP prend diverses appellations : recherche participative, recherche-action, recherche communautaire, recherche collaborative, enquête conscientisante, croisement des savoirs, etc. Elle est mise en application de différentes façons : utilisation de méthodes qualitatives ou quantitatives, inclusion de personnes vivant une problématique de santé à différentes étapes, etc. (Cargo et Mercer, 2008; Gélineau et coll., 2012; Gendron, 2001; Israel et coll., 1998; Leung et coll., 2004; Minkler et Wallerstein, 2008; Rhodes et coll., 2010). Choisir parmi ces possibilités repose d'abord sur la posture épistémique adoptée par les personnes qui mettent en œuvre cette approche de recherche, souvent influencée par la discipline scientifique qui leur sert d'assise (Denzin et Lincoln, 2008). C'est pourquoi je présente en premier lieu le champ de recherche et d'intervention dans lequel mon étude a pris place, la santé communautaire, de même que les concepts qui y sont rattachés. J'expose par la suite les justifications scientifiques, personnelles, sociales et sanitaires de l'utilisation de la RAP. En constatant le manque de connaissances sur ces sujets, je poursuis en montrant les conséquences de cette insuffisance sur la crédibilité de la RAP et des savoirs non scientifiques. Par la suite, je délimite le positionnement épistémique des praticiens de la RAP en santé publique et j'énonce la définition de la RAP, de la participation à la RAP et de la recherche axée sur les arts qui traduisent le mieux la RAP en santé publique et celle de la RAP Reconnaissance. Puis, je présente les caractéristiques de la participation à la RAP et ce qui est connu des conditions la favorisant ou l'entravant.

1.1 Champ disciplinaire en santé publique

De plus en plus adoptée par les praticiens de santé publique qui utilisent une approche de santé communautaire[6], la RAP réaffirme les objectifs internationaux de promotion de la

[6] Je situe la santé communautaire comme un champ de recherche et d'intervention défini en vue de créer des conditions favorables à la santé. Essentiellement fondée sur des valeurs de justice sociale, elle recourt à des stratégies participatives déployées en concertation interdisciplinaire et intersectorielle afin d'obtenir des résultats adaptés aux personnes vivant une problématique de santé.

santé[7] (OMS, 1986) soutenant l'importance de la participation de personnes vivant une problématique afin de mieux comprendre des situations de santé et des problèmes sociaux, leur trouver des solutions et identifier des stratégies pour améliorer les conditions de vie (Coupland et coll., 2005; Minkler et Wallerstein, 2008; Wang et coll., 2000). La promotion de la santé met notamment de l'avant le développement du pouvoir d'agir (*empowerment*)[8] individuel, communautaire et organisationnel qui est compris comme un « processus d'action sociale par lequel les individus, les communautés et les organisations acquièrent la maîtrise de leurs vies en changeant leur environnement social et politique pour accroître l'équité et améliorer la qualité de la vie » (Wallerstein, 1992; cité en français dans Wallerstein, 2009, p. 18). Ce processus repose sur le postulat selon lequel tous ont le droit de participer aux décisions qui concernent leur bien-être (Ninacs, 2008).

Dans une approche de santé communautaire, ce sont principalement les organismes communautaires[9] qui assurent la mise en œuvre de la participation (Gagnon, F. et Bergeron, 1999) à travers leur action communautaire[10] (Jean et Drouin Busque, 2004). Plus spécifiquement dans le cadre de la présente étude, l'action communautaire privilégie des interventions axées sur l'approche de réduction des méfaits[11] (ACSP, 2004; MSSSQ, 2004; OMS, 2009a; Riley, 1994; Santé Canada, 2001). Dans cette perspective, les programmes d'échange de seringues (PES) sont appliqués comme stratégies majeures pour lutter contre la transmission du VIH chez les personnes utilisatrices de drogues (Santé Canada, 2001).

Dans ce champ disciplinaire, la production de connaissances est généralement perçue comme valable si elle contribue à prévenir, améliorer ou résoudre des problèmes et des conditions de santé et de bien-être (Roussos et Fawcett, 2000). Cette finalité pragmatiste n'étant toutefois

[7] Selon la définition de l'OMS (1986, p. 233), « la promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci ».

[8] J'utilise l'expression *développement du pouvoir d'agir* suggérée par Le Bossé (2003) pour traduire le terme *empowerment* dont les vocables équivalents en français ne réussissent pas à en rendre totalement l'esprit.

[9] Les organismes communautaires ont comme objectif l'amélioration du tissu social et des conditions de vie individuelles et collectives et tentent de répondre aux besoins exprimés par les personnes vivant une situation problématique (Jean et Drouin Busque, 2004).

[10] L'action communautaire, qui repose sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité et d'autonomie, favorise la participation citoyenne et le développement des potentiels des individus et des collectivités (Jean et Drouin Busque, 2001).

[11] L'approche de réduction des méfaits se définit comme un ensemble de stratégies visant à diminuer les préjudices physiques, psychologiques, sociaux et légaux subis par ceux qui abusent de drogues ou d'alcool et leur entourage (Chayer et coll., 1997).

pas l'apanage de la RAP peut être poursuivie sans nécessairement y avoir recours. En ce sens, certaines études épidémiologiques, par exemple, demeurent éclairantes (Rhodes et coll., 2010). Cependant, pour certaines problématiques de santé complexes telles que la lutte contre le VIH/Sida chez les personnes utilisatrices de drogues, les approches de recherche qui ne tiennent pas compte du contexte se sont révélées insuffisantes pour saisir l'influence de l'ensemble des facteurs en jeu (Bekelynck, 2011; Schensul, 1999). Pour mieux comprendre cette réalité complexe, l'utilisation d'approches de recherche participatives est apparue pour certains comme un incontournable (Gendron, 2001; Jagosh et coll., 2011; O'Neill, 2004; Potvin, 2007). La section suivante donne les principales raisons justifiant le recours à la RAP en santé publique.

1.2 Pertinence du recours à la recherche-action participative en santé publique

En santé publique, les chercheurs et les praticiens ont recourt à la RAP pour bonifier la recherche et les interventions. D'un point de vue transformationnel, la RAP peut aussi aider à apporter des améliorations sur le plan individuel, social et sanitaire.

1.2.1 Améliorer la recherche et l'intervention

L'un des enjeux le plus souvent évoqués justifiant le recours à la participation à la RAP est la réduction du fossé entre la science, la pratique, l'intervention et la réalité locale (Bussières et Fontan, 2011; Cargo et Mercer, 2008; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004; Wallerstein et Duran, 2010). En effet, plusieurs regroupements de personnes marginalisées, en particulier celles affectées par le VIH/Sida et en milieux autochtones, ont réclamé avec force leur inclusion dans les projets de recherche les concernant pour ne plus être considérées comme des objets au service de chercheurs institutionnels expérimentant leurs théories et pour que les résultats de recherche leur soient réellement bénéfiques (Bekelynck, 2011; Cargo et Mercer, 2008; Greene et coll., 2009; Groupe de travail sur l'éthique de la recherche chez les Autochtones, 2007; Guta et coll., 2014; IRSC, 2012; Ismail, 2009; Jürgens, 2005a, 2005b, 2005c; Roey, 1999). Les personnes utilisatrices de drogues ont d'ailleurs rédigé un

manifeste en ce sens qu'ils ont intitulé : *Rien à notre sujet sans nous* (Jürgens, 2005c). Les chercheurs quant à eux ont recours à la RAP afin d'augmenter la pertinence sociale et culturelle de leurs recherches auprès des personnes concernées par l'objet d'étude et obtenir leur appui (Cargo et Mercer, 2008; Gendron, 2001; IRSC, 2012; Ismail, 2009; Viswanathan et coll., 2004). En constatant le bien-fondé de la RAP, ces dernières soutiendraient plus facilement la recherche et son potentiel d'utilisation serait amélioré (Chavis et coll., 1983).

Ce faisant, une meilleure compréhension des préoccupations, des besoins et des priorités de santé favoriserait la formulation de questions de recherche plus socialement pertinentes (Cargo et Mercer, 2008; Viswanathan et coll., 2004). Ancrées davantage dans des théories et des connaissances fondées sur l'expérience, la qualité et la validité de la recherche seraient renforcées par un choix de méthodes plus approprié et une interprétation des résultats plus juste et nuancée (Bekelynck, 2011; Schensul, 1999). Le fait d'apporter des descriptions détaillées des contraintes locales et du contexte réel d'implantation renforcerait la robustesse conceptuelle d'une étude (Viswanathan et coll., 2004). La préparation du contexte de mise en œuvre de la RAP serait alors facilitée et le recrutement amélioré (Cargo et Mercer, 2008; Jagosh et coll., 2012). Grâce à l'intégration à la recherche de structures de soutien à la participation, à l'engagement communautaire et à l'action sociale, la mobilisation des ressources serait plus simple et le transfert des connaissances, la durabilité des programmes ainsi que l'évolution des pratiques professionnelles et des politiques seraient alors susceptibles d'être plus facilement améliorées (Jagosh et coll., 2012).

1.2.2 Améliorer sa situation personnelle

Pour les personnes vivant une problématique de santé, leur participation à la RAP serait une occasion de développer leur pouvoir d'agir et de renforcer leurs capacités à identifier et à résoudre leurs problèmes de santé (Jagosh et coll., 2012). Ces parties prenantes seraient par ailleurs motivées à participer au regard des retombées de la recherche pour en faciliter l'approbation sociale. Leur participation renforcerait ainsi leur sentiment d'estime personnel parce qu'elles pensent faire une bonne action, qu'elles croient contribuer à l'amélioration des

résultats cliniques ou que la recherche leur donne la possibilité d'aider les autres (Williams et coll., 2008).

Quant aux personnes utilisatrices de drogues, elles peuvent voir dans leur participation à la RAP un moyen d'exprimer leur citoyenneté (Fry et Dwyer, 2001), de manifester leur altruisme, d'avoir le sentiment d'apporter quelque chose de bénéfique aux autres (Barratt et coll., 2007; Coupland et coll., 2005; Fry et Dwyer, 2001) et d'influencer des politiques et des pratiques (Barratt et coll., 2007). La participation peut aussi représenter pour elles une occasion de recevoir de l'argent et des bénéfices personnels, d'obtenir de l'information et de l'assistance ou de leur apporter une satisfaction personnelle significative (Barratt et coll., 2007; Coupland et coll., 2005; Fry et Dwyer, 2001). Toutefois, leur participation est rarement motivée uniquement par le gain économique ou les bénéfices pour soi-même selon Fry et Dwyer (2001).

1.2.3 Contrer la stigmatisation

D'après l'ONUSIDA (Aggleton et Parker, 2002) et l'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) (Leaune et coll., 2003; Noël et coll., 2007), la stigmatisation et la discrimination liées au VIH sont les obstacles majeurs qui entravent la prévention de nouvelles infections, la prise en charge, le soutien et le traitement adéquat des personnes utilisatrices de drogues ainsi que l'atténuation des conséquences de leurs pratiques de consommation[12]. Comme riposte à la stigmatisation, l'ONUSIDA énonçait le Principe GIPA[13] favorisant « une participation accrue des personnes vivant avec le VIH […] à la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de prévention, de traitement, de prise en charge et de soutien ou de recherche » (ONUSIDA, 2007, pp. 1-2). Dans le prolongement de l'application de l'approche de réduction des méfaits, certaines études révèlent en effet qu'une participation significative aux prises de décision qui les

[12] C'est pourquoi le Réseau juridique canadien VIH/Sida (RJC) recommande d'utiliser l'expression « personnes qui utilisent des drogues » pour les désigner plutôt que « UDI », signifiant « utilisateurs de drogues par injection ». Selon les personnes concernées qu'il a consultées, ces expressions d'usage répandu seraient considérées comme étant stigmatisantes (Jürgens, 2005a). Dans cette optique, j'adopte la formule « personnes utilisatrices de drogues » comme le fait l'AQPSUD (2012). Néanmoins, sans intention de réduire ces personnes au seul fait qu'elles utilisent des drogues, j'utilise l'expression « UDI » dans les tableaux où l'espace est réduit afin d'alléger la lecture.

[13] GIPA *Greater Involvement of People Living with HIV*.

concernent permettrait de réduire la stigmatisation et la discrimination des personnes utilisatrices de drogues, de leur offrir des services adaptés et de contribuer à leur reconnaissance (Jürgens, 2005a; Roey, 1999). Cette ouverture à la participation des personnes utilisatrices de drogues a aussi mis en lumière leur capacité de gestion et de prévention (Jürgens, 2005a, 2005b, 2005c). Contrairement à l'image que la population s'en fait en général, elles ne sont pas nécessairement des criminelles; dans de nombreux cas, ce sont des personnes socialement et professionnellement actives, et toutes possèdent un savoir expérientiel et une expertise à considérer (ONUSIDA, 2007).

1.2.4 Améliorer la santé

En ce qui a trait au domaine sociosanitaire, la participation à une RAP aurait le potentiel de construire des connaissances valables et utiles. Par exemple, les résultats de recherche obtenus avec la participation de personnes vivant une problématique de santé permettraient d'éclairer les taux de prévalence des problèmes de santé et d'établir des associations entre les facteurs de risque comportementaux, les conditions de risque social et environnemental et l'état de santé des personnes en situation de vulnérabilité (Cargo et Mercer, 2008). En traitant de questions sanitaires pressantes, la RAP permettrait aussi de faciliter une forme de prise de contrôle sur des déterminants sociaux de la santé[14].

Défendant des valeurs de justice sociale, la RAP favoriserait entre autres l'accroissement de l'égalité sociale, ce qui a des répercussions sur la santé (Wallerstein et Duran, 2010). En outre, offrir des possibilités de prendre la parole en public sur des problématiques de santé aiderait les personnes marginalisées à changer les structures sociales qui les contraignent. La forme d'engagement actif qu'est la participation à une RAP servirait également à augmenter leur capital social afin de résister aux discours dominants (Dutta, 2008).

[14] Déterminants sociaux de la santé : « […] toutes les caractéristiques d'une société [qui] peuvent influer sur la santé de ses citoyens : niveau de revenus et situation sociale, réseaux de soutien social, niveau d'instruction, emploi et conditions de travail, environnement social, environnement physique, habitudes de vie et compétences d'adaptation personnelles, développement sain durant l'enfance, patrimoine biologique et génétique, services de santé, sexe, culture. » (Réseau d'enseignants en santé publique de l'Association des facultés de médecine du Canada, 2011, p. 26)

1.2.5 Améliorer la communication avec l'utilisation de l'art

Les débuts de l'utilisation de l'art en recherche[15] remontent aux années 70, dans le but de construire et mobiliser des connaissances sous des formes de représentations plus accessibles aux non-universitaires (Leavy, 2015). L'utilisation de l'art en recherche repose sur le postulat selon lequel l'élaboration d'un concept se fait fondamentalement de façon métaphorique, tant dans le développement de la pensée que dans son expression par le langage et l'action (Bange, 1992; Lakoff et Johnson, 2003). L'utilisation de techniques artistiques lors d'une RAP permettrait d'accéder à une forme de représentation du savoir et d'en faire sens en offrant de nouvelles façons d'appréhender la compréhension de l'être humain par le recours au symbolique (Leavy, 2015). En effet, « la rationalité des images du monde ne se mesure pas aux propriétés logiques et sémantiques, mais aux concepts fondamentaux dont disposent les individus pour interpréteur leur monde » (Habermas, 1987, p. 61). Parce qu'elles apportent des nuances qualitatives aux situations vécues, les techniques artistiques seraient particulièrement utiles pour trouver des solutions à des problématiques en les explorant et les décrivant différemment, bousculant ainsi nos vieilles habitudes cognitives (Eisner, 2008). L'art aurait ainsi le potentiel de générer de l'empathie chez le public en faisant appel à l'émotion et l'imagination (Eisner, 2008). D'après Leavy (2015, p. 276, traduction libre), l'art en recherche peut être « provocateur, éclairant, éducatif, transformationnel. Il peut également être utilisé pour déstabiliser ou perturber les stéréotypes ou les suppositions courantes, combler les différences, contester les idéologies dominantes, présenter des récits ou des possibilités qui résistent, susciter la réflexion sociale et stimuler la conscience de soi ».

Dans un cadre de recherche à caractère participatif, l'utilisation de l'art favoriserait notamment le dialogue, les connexions relationnelles, l'intersubjectivité. En mettant cette forme de recherche en parallèle avec les développements de l'art thérapie, sa discipline sœur, il serait possible de constater tout le potentiel émancipateur de son processus : exploration identitaire, prise de conscience, réflexivité, puissance expressive multisensorielle, développement du pouvoir d'agir, etc. (Leavy, 2015).

[15] À ne pas confondre avec l'art comme objet de recherche ou la recherche sur l'art.

Après avoir utilisé la méthode *Photovoix*, qui est devenue une des techniques visuelles les plus populaires en recherche selon Fraser et al Sayah (2011), les membres d'une RAP rapportent souvent un sentiment d'émancipation du fait d'avoir pu rendre leurs expériences visibles. Selon le modèle freirien (Freire, 1973, 1974), effectivement, la photographie permettrait aux membres de la RAP vivant une problématique de santé de prendre conscience des réalités sociales et politiques qui contribuent à la détérioration de leur santé (Wang et Burris, 1997). Étant une source de savoir sur ce qui est réel, elle permettrait de rendre compte de sa propre interprétation des images et de prendre conscience de ce qui est significatif ou différent. Enfin, l'utilisation de l'appareil photo n'étant pas neutre, elle donnerait le pouvoir au photographe de créer du sens sur le sujet photographié (Gross et coll., 1988; Wang et Redwood-Jones, 2001). Ainsi, les valeurs du photographe seraient reflétées dans la production de l'image, et les valeurs du public dans la lecture qu'il en fait. En outre, la photographie en tant qu'outil d'éducation au pouvoir d'agir favoriserait le renforcement de l'estime de soi, de l'autonomie et des compétences nécessaires afin d'agir comme défenseur de la collectivité et d'influencer la politique (Wang et coll., 1996).

Mais la prudence s'impose concernant les retombées de la RAP faute d'évaluation en ce sens (Cargo et Mercer, 2008; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004). Il est en effet difficile de mesurer des résultats tangibles parce que les changements souhaités se produisent souvent à long terme selon divers critères d'évaluation et que les déterminants sociaux de la santé peuvent être mis en relation selon différentes modalités (Roussos et Fawcett, 2000). C'est la même chose pour l'utilisation de l'art en science, on en sait peu sur ce qui la justifie réellement (Fraser et al Sayah, 2011). Par son pouvoir évocateur, elle serait en effet plus propice à approfondir le dialogue sur une problématique que de lui fournir des réponses exactes (Eisner, 2008). De plus, le potentiel aussi éblouissant soit-il de la RAP ne peut cacher son lot de difficultés. La section 1.6 aborde en ce sens les conditions pouvant faciliter ou entraver la participation à la RAP. En outre, la complexité de la RAP, la différence de postures épistémiques des personnes qui la pratiquent et l'insuffisance d'études évaluatives entraînent un manque de crédibilité de la RAP et des savoirs non scientifiques comme il en est question à la section suivante.

1.3 Crédibilité de la recherche-action participative en santé publique et des savoirs non scientifiques

Malgré cette aspiration à faire de la recherche utile et pertinente ainsi que la perception de ses possibles répercussions positives sur la santé, il est difficile d'affirmer que la RAP réalise réellement ce qu'elle prétend ou qu'elle apporte quelque chose de mieux ou de plus que les autres formes de recherche. L'analyse des études sur la RAP demeure en fait problématique en raison de l'hétérogénéité des paradigmes qui la sous-tendent, de la très grande diversité des démarches, des thèmes de recherche et des méthodologies employées, ainsi que de la nature, de l'étendue et de l'intensité de la participation au cours d'une étude et d'un projet à l'autre (Bekelynck, 2011; Cargo et Mercer, 2008; Catalani et Minkler, 2009; Flicker et Savan, 2006; Ismail, 2009; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004). Ce manque d'études comparatives et de cadres conceptuels achevés du processus de recherche, des conditions susceptibles de l'influencer et de son potentiel transformationnel, limite en outre sa compréhension et la capacité à en opérationnaliser les acquis.

L'absence de critères de validité clairs faisant consensus, en lien avec la recherche, la participation et l'action (Green et Mercer, 2001; Roussos et Fawcett, 2000; Viswanathan et coll., 2004) entraîne souvent un manque de crédibilité de la RAP aux yeux des bailleurs de fonds ainsi que des communautés scientifiques, universitaires et communautaires d'où découlent des difficultés de financement et de publication (Arble et Moberg, 2006; Bekelynck, 2011; Guta et coll., 2014; Ismail, 2009). Il peut s'avérer en effet difficile de publier les résultats d'une RAP dans des revues prestigieuses, faute de lignes directrices consensuelles qui pourraient servir à orienter les évaluations par des comités de pairs (Aaron, 2003). De fait, d'après Dumais (2011), entre les décennies 90 et 2010, sans être marginale et quoiqu'elle se soit institutionnalisée, la RAP est demeurée minoritaire au sein de l'université québécoise et canadienne. Par conséquent, à l'époque actuelle où le savoir n'a jamais été aussi important, la RAP peine à se faire une place, même si tous sont théoriquement appelés à participer à la nouvelle société des savoirs (Gaventa, 1993; Popay et Williams, 1996; UNESCO, 2003). En effet, en cette ère de restriction budgétaire, une hiérarchie des connaissances est établie généralement par ceux qui financent, qui produisent, qui accréditent

et qui possèdent les connaissances, rendant les universités de plus en plus dépendantes du privé (Gaventa, 1993). Les incitatifs économiques et carriéristes, la pression des pairs, des départements et des réseaux de spécialistes, de même que la manière dont fonctionnent les disciplines et les journaux scientifiques : tout cela encourage d'une certaine façon la croissance du pouvoir de ces élites « autoproclamées » du savoir (Gaventa, 1993; Leavy, 2015; Thill, 2001). Ces élites, qui tendent à s'imposer comme seules juges de la réussite scientifique (Kuhn, T. S., 2008), accordent une valeur aux connaissances produites si elles servent en premier les intérêts privés, gouvernementaux et industriels à des fins de commercialisation et de capitalisation; ces savoirs ne bénéficient donc que rarement à ceux qui ne possèdent pas les richesses (Gaventa, 1993; Thill, 2001). Il en résulte une dévaluation des savoirs dits populaires au profit de la mystification des savoirs dominants (Gaventa, 1993; Israel et coll., 1998; Popay et Williams, 1996; Thill, 2001), de même qu'une légitimation non fondée de l'autorité des experts hors de leur domaine de spécialisation sur des questions publiques (UNESCO, 2005).

En outre, selon Dutta (2008), les modèles dominants de communication sur la santé préconisent des valeurs et des croyances partagées quasi exclusivement par des experts caucasiens qui ont développé des savoirs dans des universités nord-américaines. Ces savoirs, découlant souvent de l'idéologie biomédicale, seraient admis comme étant universels. En général, les modèles dominants tenteraient de persuader les individus de niveau socio-économique moyen à supérieur de changer leurs croyances, leurs attitudes et leurs comportements dans une perspective de contrôle de leur santé, sans tenir compte du contexte d'application. Dans cette optique, ceux qui sont en marge ne seraient pas entendus. Or, pour comprendre comment s'articulent les normes comportementales et la réalité sociale et culturelle des personnes marginalisées, il est nécessaire d'écouter ce que ces personnes ont à dire concernant les changements à apporter et les actions à entreprendre pour y arriver. « Le mépris à l'égard du langage à la fois naturel, commun et ordinaire ne cache pas seulement une sottise diafoiresque; il indique la volonté de réserver aux initiés, experts ou spécialistes les compétences fondamentales pour traiter de tous problèmes, et il tend à priver au citoyen du droit à la connaissance » (Morin, E., 1991, p. 253).

Comme les approches collaboratives et transformationnelles sont les moins articulées, les moins pratiquées et les moins connues (Israel et coll., 1998; Torbert, 2000), il est important d'expliciter la fonction scientifique de la RAP, selon Rhodes et coll. (2010), puisqu'elle est une approche de recherche dans son essence et qu'elle a besoin de renforcer sa crédibilité. Pourtant, la croissance de la RAP au cours des dernières décennies ne semble pas avoir été accompagnée d'une réflexion épistémique notable (Dumais, 2011). Répondre à « des questions d'ordre épistémologique, méthodologique ou éthique » (Bussières et Fontan, 2011, p. 2) peut aider à la reconnaissance de la RAP et sa mise en œuvre. C'est pourquoi la section suivante donne un aperçu des positionnements épistémiques généralement adoptés lors d'une RAP en santé publique.

1.4 Positionnement épistémique lors de la recherche-action participative

En général, les questions d'ordre épistémique traitent des croyances en lien avec les modes de connaissance, de la valeur des connaissances et de leur légitimité, des pratiques scientifiques et de leurs conditions ainsi que des relations que la science entretient avec la société (Crahay et Fagnant, 2007; Gingras, 2013; Habermas, 1979; Le Moigne, 1995). En bref, l'épistémologie se conçoit comme « l'étude de la constitution des connaissances valables » (Piaget, 1967, p. 6). Pour Piaget, une connaissance sera valable quant à sa validité scientifique normative, mais aussi quant à sa valeur morale ou sociale selon la fonction qu'on lui attribue. Cette perspective éthique permet de poser un regard critique sur le statut et la légitimité des connaissances (Le Moigne, 1995), préoccupation qui se trouve, à mon sens, au cœur même de la RAP.

L'angle d'approche souvent privilégié de l'épistémologie est celui de l'adhésion à un courant paradigmatique, entendu comme un ensemble de « traditions particulières et cohérentes de recherche scientifique » (Kuhn, T. S., 2008, p. 30). Selon cette perspective développementale qui suit les révolutions scientifiques, la production des connaissances observe normalement une démarche systématisée qui est établie par une communauté scientifique et la discipline à laquelle ses membres se rattachent, ce que Kuhn, T. S. (2008, p. 69) nomme « un réseau serré

d'impératifs – conceptuels, théoriques, instrumentaux et méthodologiques ». Le courant auquel une personne adhère lui permet de conférer un maximum de cohérence interne à ses propres opinions et d'admettre un ensemble de croyances pour guider ses recherches en fonction de règles généralement acceptées quant au choix des modèles conceptuels et des méthodes de même que sur la manière d'intervenir dans l'organisation de la collecte des données et de leur analyse. Selon Pires (1997), le fait de choisir un objet ou une question de recherche en particulier est en quelque sorte le reflet intrinsèque de son adhésion initiale, souvent plus ou moins consciente, à un courant paradigmatique spécifique. L'un ne va pas sans l'autre. La qualité d'une RAP reposera sur la prise de conscience et la transparence des choix qui se font à chaque étape de la recherche (Reason, 2006).

Sommairement, plusieurs auteurs attribuent l'origine des approches scientifiques à caractère participatif à deux courants paradigmatiques soit, le courant pragmatiste et le courant transformationnel (Anadón, 2007; Bilodeau et coll., 2004; Cargo et Mercer, 2008; Gélineau et coll., 2012; Herr et Anderson, 2005; Leung et coll., 2004; Minkler et Wallerstein, 2008). Le courant pragmatiste, issu de la philosophie pragmatiste du XIXe siècle, sous-tend que « la valeur d'une connaissance pour un sujet connaissant dépend en pratique de son appréciation des conséquences des actions qu'il élabore en se référant constamment à cette connaissance » (Le Moigne, 1995, p. 68). Dans ce courant, la connaissance à construire est considérée comme valable si elle peut servir de façon pratique la vie des personnes concernées par l'objet des décisions à prendre (Heron et Reason, 1997). Elle peut aussi servir à résoudre des problèmes sociaux (Poupart, 2011). Quant au courant transformationnel, qui critique les rapports de pouvoir et d'oppression, il provient de deux souches, le paradigme de l'agir communicationnel et le paradigme émancipatoire. D'une part, le paradigme de l'agir communicationnel (Habermas, 1987) découle des tenants de la Théorie critique de l'École de Francfort d'allégeance postmarxiste. D'autre part, le paradigme émancipatoire, largement inspiré des travaux de Freire (1973, 1974), trouve son origine au sein des luttes populaires menées par des personnes opprimées et à leur volonté dans de nombreux cas de se distancier de la vision occidentale de la science qu'elles dénoncent comme colonisatrice.

Lorsque la RAP est utilisée en santé publique avec une visée d'amélioration de la santé et d'élimination des inégalités sociales des personnes privées de leurs droits, elle est considérée comme étant au carrefour de ces deux orientations (Cargo et Mercer, 2008; Jagosh et coll., 2012; Minkler et Wallerstein, 2008; Viswanathan et coll., 2004). Toutefois, comme processus scientifique complexe, dynamique et itératif, la RAP module au gré de l'évolution de la situation des personnes qui y participent, des interactions qui se développent et des événements qui se produisent en cours de route (Gibbon, 2002). Ce faisant, elle peut s'ancrer en concomitance à d'autres courants paradigmatiques « puisqu'aucun paradigme ne résout jamais tous les problèmes qu'il définit et puisqu'il n'est pas deux paradigmes qui laissent sans solution les mêmes problèmes » (Kuhn, T. S., 2008, p. 156). Découlant de ce positionnement, la section suivante donne les définitions que j'ai adoptées pour mieux circonscrire l'objet d'étude de cette thèse.

1.5 Définition d'une recherche-action participative pragmatiste et transformationnelle

Parmi les différentes définitions et finalités non consensuelles de la RAP, j'en propose une qui, à mon sens, traduit le mieux sa finalité en santé publique. En complément, je donne les définitions que j'ai retenues sur la participation à la RAP et sur la RAP s'inscrivant dans une démarche créative.

Dans le contexte de mise en œuvre de la RAP en santé publique avec des personnes utilisatrices de drogues où elle s'est déroulée, j'ai retenu la définition de la RAP proposée par Israel et coll. (1998, p. 177, traduction libre) :

> Une approche collaborative de recherche qui intègre de façon équitable des membres de la communauté, des représentants d'organisations et des chercheurs, dans tous les aspects du processus de recherche. Les partenaires à la recherche participent avec leurs forces particulières et partagent les responsabilités afin d'améliorer la compréhension d'un phénomène ainsi que des dynamiques sociales et culturelles de la communauté, et d'intégrer à l'action les connaissances acquises en vue d'améliorer la santé et le bien-être des membres de la communauté.

Si cette définition de la RAP permet d'amorcer une réflexion sur des postulats admis dans leur ensemble par certaines personnes qui la pratiquent en santé publique, la définition de la participation à la RAP qui suit apporte des précisions plus opérationnelles :

> La participation à la RAP est un partage de savoirs, de ressources, d'idées, de décisions, de pouvoirs et d'efforts pour répondre à des préoccupations ou des problèmes mutuellement identifiés par des personnes qui collaborent à la construction de connaissances et leur mobilisation en vue de susciter des transformations personnelles, contextuelles et sanitaires (résumé de Schulz et coll., 2003, traduction libre).

Dans un contexte de RAP, l'art, en l'occurrence la photographie, peut être utilisé pour construire des connaissances et pour les mobiliser (Lévesque et coll., 2015). La définition de la recherche s'inscrivant dans une démarche créative, qu'elle soit participative ou non, est la suivante :

> Les chercheurs de toutes disciplines pratiquant une recherche axée sur l'art utilisent un ensemble d'outils méthodologiques lors des phases de génération des données, de leur analyse, de leur interprétation ou de leur présentation. Les principes de l'art créatif sont adaptés aux questions de recherche à caractère social afin que celles-ci soient abordées de manière holistique et engagée en imbriquant la théorie et la pratique (Leavy, 2015, p. 4, traduction libre).

La section suivante présente les caractéristiques principales de la RAP en santé publique et les conditions facilitant et entravant la participation.

1.6 Caractéristiques principales de la recherche-action participative et conditions facilitant ou entravant la participation

La configuration partenariale visant une collaboration équitable et un partage des savoirs pour construire et mobiliser des connaissances en vue de susciter des transformations personnelles, contextuelles et sanitaires chez des personnes vivant une problématique de santé est ce qui caractérise la RAP en santé publique dans la présente étude. L'état des connaissances sur les conditions facilitant ou entravant la participation à la RAP des membres

vivant une problématique de santé est assez étayé[16]. Dans ce contexte, ce sont les conditions reliées à la dynamique de groupe qui sont les plus étudiées (Sandoval et coll., 2012), contrairement à celles reliées au contexte extérieur ou aux conditions personnelles des partenaires. Néanmoins, la littérature que j'ai consultée traite des défis de la mise en œuvre de la RAP soit de façon générale, soit autour de préoccupations particulières. Elle discute entre autres des enjeux en lien avec la polysémie de la RAP, des conditions de sa mise en œuvre et de l'atteinte de résultats. S'en dégageant des principes généraux, elle propose des recommandations plutôt larges, sans donner d'indications ou de détails sur les procédures concrètes pour y arriver. Toutes soulignent la nécessité d'en connaître plus sur ces questions. De même, selon Bekelynck (2011) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) (2012), on n'en sait vraiment peu sur l'ampleur de la participation à la RAP des personnes utilisatrices de drogue, c'est pourquoi la présente recherche est importante.

1.6.1 Recherche partenariale

La RAP en santé publique est essentiellement partenariale. De façon plus distale, un partenariat de RAP, prenant diverses configurations, peut comprendre des bailleurs de fonds et des institutions publiques et scientifiques (Bekelynck, 2011). La participation proximale à la RAP, quant à elle, peut engager plusieurs types de partenaires dont les plus fréquents sont habituellement : (1) des professionnels de recherche, souvent universitaires, qui possèdent une expertise théorique et méthodologique; (2) des personnes-ressources d'organismes communautaires, qui ont une expertise en intervention et en action communautaire; (3) des personnes vivant une problématique de santé issues d'un ensemble d'individus identifiés comme principaux bénéficiaires de la RAP et qui ont une expertise expérientielle (Cargo et Mercer, 2008; Wang et coll., 1996). Tous peuvent entretenir des relations entre eux et être affiliés à d'autres organismes (universités, institutions, associations, etc.) auxquels ils peuvent être redevables (Roussos et Fawcett, 2000) (Figure 2).

[16] J'ai retenu les écrits publiés avant 2015, c'est-à-dire avant et un peu après la RAP Reconnaissance; les études plus récentes sont incluses au chapitre sur la discussion de mes résultats. La procédure de recension des écrits que j'ai suivie est décrite à l'Annexe A

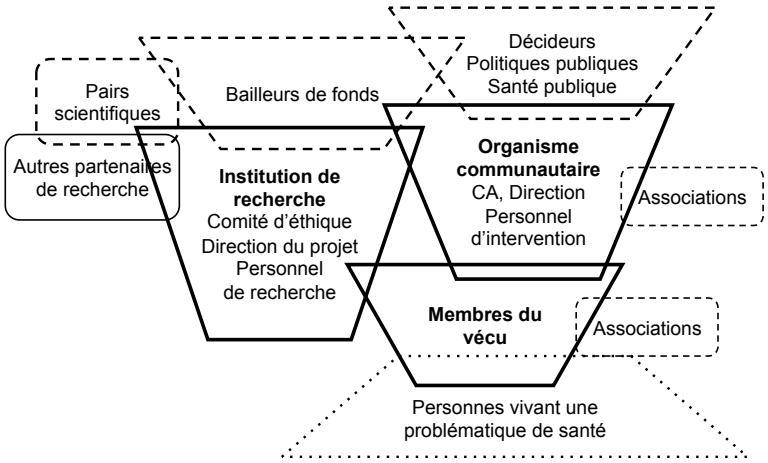

Figure 2. Partenaires possibles d'une RAP en santé publique.

Comme plusieurs partenaires viennent interagir en cours de RAP, son orientation et sa mise en œuvre peuvent faire l'objet de négociations sur plusieurs de ses aspects : visée de la recherche, priorités, processus de décision, façon d'établir les relations, distribution des tâches, compréhension et utilisation du langage, etc. (Arble et Moberg, 2006; Guta et coll., 2014; Israel et coll., 1998). Ainsi, plusieurs types de collaboration entre partenaires sont possibles et elles peuvent moduler tout au long d'un continuum. Une recherche normalement orchestrée « par » le chercheur professionnel et « pour » une visée spécifiquement scientifique, économique ou autre, peut devenir, dans une RAP, une recherche réalisée « par » les membres vivant une problématique de santé ou par les organismes communautaires, « pour » ceux-ci et leurs éventuelles visées transformationnelles (Jürgens, 2005a; ONUSIDA, 2007). Par conséquent, une évolution peut s'opérer dans la façon de considérer et d'aborder la personne vivant une problématique de santé qui s'engage dans une recherche. Elle peut passer de « sujet comme objet » étudié, observé, interrogé – recherche « sur » – à « sujet comme sujet » en tant qu'actrice qui collabore plus ou moins étroitement à la recherche dans une recherche de type « avec » utilisant une perspective de croisement des savoirs ouverte au dialogue entre les parties prenantes (ATD Quart monde, 2006; Gélineau et coll., 2012; Herr et Anderson, 2005; Le Collectif VAATAVEC, 2014; ONUSIDA, 2007). La différence de finalité, de pratique et de contrôle sur le processus de la RAP peut faire en sorte de déplacer le chercheur de sa posture émique – se situant à l'intérieur de son lieu d'appartenance en tant que maître de la recherche –, à une posture étique – se

situant à l'extérieur de son lieu d'appartenance originel pour rejoindre ceux de ses partenaires ayant un savoir expérientiel, d'intervention ou d'action (Herr et Anderson, 2005). La délimitation de ces lieux d'appartenance peut toutefois être si floue et poreuse, qu'elle peut positionner l'ensemble des acteurs de la RAP de façon hybride, selon le moment et l'évolution du processus de recherche (Herr et Anderson, 2005).

Il existe donc une très grande variété de formes de participation possibles à la RAP (Bekelynck, 2011; Ismail, 2009), celle-ci étant accentuée par différentes conceptions de la participation, du renforcement des capacités ainsi que de l'objectif de la recherche (Guta et coll., 2014). Cette variabilité entraîne d'importantes difficultés à discerner qui participe et de quelle façon, à quelles phases de la recherche, y compris à l'action; qui détient le pouvoir; quel est le degré d'appropriation du processus; et quels en sont ses effets et ses limites (Cargo et Mercer, 2008; Green, 2012; Minkler et Wallerstein, 2008)[17].

1.6.2 Identification à une communauté

En santé publique, le terme « communauté » est entendu comme : « un groupe d'individus [en interaction] dans des conditions spécifiques d'organisation et de cohésion sociale. Ses membres sont liés à des degrés variables par des caractéristiques politiques, économiques, sociales et culturelles communes ainsi que par des intérêts et des aspirations communs, y compris en matière de santé » (OMS, 1978, p. 55). Ce faisant, un individu peut appartenir à différentes communautés selon différentes variables (Nutbeam, 1999). Plus précisément, dans un contexte de RAP, la communauté désigne « une unité d'identité sociale et culturelle capable de s'engager activement et d'influencer ses membres dans tous les aspects du processus de recherche » (Viswanathan et coll., 2004, p. 2, traduction libre).

[17] Je n'utilise pas le terme *participants* dans cette thèse pour désigner les personnes possédant un savoir expérientiel de la problématique de santé à l'étude qui s'investissent dans une RAP. J'utilise plutôt l'expression *membres* pour souligner leur appartenance au projet au même titre que les autres personnes engagées dans la RAP. Le non-usage du terme *participants* permet aussi d'éviter la confusion avec cette désignation utilisée dans d'autres types de recherche lors desquelles la personne vivant une problématique de santé est recrutée uniquement pour répondre à des questions élaborées par le chercheur. Le simple consentement à la participation à un groupe de discussion ne saurait répondre aux critères participatifs de la RAP. Comme mentionné plus loin, ne pas utiliser ce terme évite aussi la confusion avec la façon particulière dont Point de Repères désigne les *usagers* de son organisme comme des *participants à ses activités*.

Ces définitions comportent des frontières plutôt floues rendant ses critères d'appartenance difficiles à cerner (Jewkes et Murcott, 1996, 1998) et il serait faux de prétendre à l'homogénéité d'une telle communauté (Guta et coll., 2014). Ces définitions peuvent aussi laisser présumer qu'une personne s'engageant dans une RAP consent à s'identifier à une communauté spécifique, ce qui n'est pas nécessairement le cas des personnes utilisatrices de drogues (MacQueen et coll., 2001; Schensul, 1999). De plus, créer une telle démarcation risque d'augmenter leur exclusion et peut prendre la forme d'une prescription, celle de devoir sortir de cette dite communauté pour améliorer sa condition (Guta et coll., 2014).

Il est en effet difficile de conclure à l'existence d'un sentiment d'appartenance à une communauté pour les personnes utilisatrices de drogues parce qu'elles fonctionnent en grande partie selon des structures informelles et en marge de la société. Dans le même sens, utiliser le terme « pair » pour les désigner demande une certaine réserve. Pour certaines personnes, la communauté n'existe pas tandis que pour d'autres, il existerait une culture de la drogue en soi (Green et Mercer, 2001). La présence d'associations comme l'Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues (AQPSUD, 2012) et l'Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec (ADDICQ, 2012), vouées à la promotion des intérêts de leurs membres et à la défense de leurs droits, laisse toutefois présumer qu'il existerait au Québec une communauté ou, à tout le moins, un réseau, ayant en commun l'utilisation de drogues.

Cette ambiguïté soulève des enjeux quant à l'identification des personnes utilisatrices de drogues qui participent à une RAP. Statuer sur qui sont les personnes qui incarnent une communauté est en effet une question cruciale pour la RAP (Cornwall et Jewkes, 1995; Minkler, 2004). Et, il peut être difficile de cerner qui représente cette communauté : s'agit-il du simple citoyen ou d'une personne désignée par un conseil d'administration, par exemple (Minkler et Wallerstein, 2008)? Ces personnes participent-elles librement à titre individuel ou sous-pression au nom d'une instance (Ismail, 2009)? Des conflits peuvent aussi apparaître

concernant la définition de la communauté, la détermination des personnes qui la représentent le mieux, la façon dont ces représentantes y sont redevables, etc. (Israel et coll., 1998)[18].

1.6.3 Collaboration équitable

Pour plusieurs, les rapports de pouvoir s'inscrivent intrinsèquement dans la construction des connaissances et peuvent entraver la réalisation de la recherche (ATD Quart monde, 2006; Bellot et Rivard, 2013; Boureau et coll., 2008; Ferrand, 2008; Gaventa, 1993; Gélineau et coll., 2012; Ismail, 2009; Popay et Williams, 1996; Thill, 2001; UNESCO, 2003). La position que les partenaires occuperont les uns par rapport aux autres aura donc une incidence sur la répartition du pouvoir de décision, les considérations éthiques, la méthodologie employée et la validité de la RAP (Herr et Anderson, 2005).

A priori, il est essentiel de mentionner que les chercheurs universitaires détiennent souvent plus de ressources que les autres partenaires pour entreprendre une recherche, leur cadre professionnel leur donnant accès aux savoirs scientifiques, à du personnel de soutien, à du financement et à du temps précisément dédié à la recherche (Chataway, 1997; Park et coll., 1993; Schensul, 1999; Wallerstein et coll., 2005; Wang et Burris, 1997). Souvent à l'origine d'un projet de RAP, ils souhaitent en principe qu'une dynamique de partage et de réciprocité s'instaure entre les partenaires pour créer une synergie qui favorise l'accomplissement des objectifs de recherche et d'action (Bekelynck, 2011; Jagosh et coll., 2012). Ceci nécessite des dispositions particulières à prendre pour favoriser un apprentissage mutuel, pour concilier les différents points de vue des acteurs, mais aussi pour faciliter leur expression afin de diminuer les inégalités entre les partenaires dans la perspective d'un véritable croisement des savoirs (Israel et coll., 1998). En outre, un chercheur réflexif se demandera consciemment et systématiquement comment utiliser son pouvoir pour favoriser la participation des membres non professionnels de recherche, le partage des savoirs et la construction de connaissances (Greene et coll., 2009). Aussi, afin que tous y trouvent leur compte, en fonction de leurs objectifs et de leurs besoins particuliers, la mise en place d'une structure de négociation et

[18] Afin de contourner cette source de confusion, j'utilise dans cette thèse les expressions *du vécu*, *expérientiel* ou *vivant une problématique de santé* pour désigner un membre, une personne ou un ensemble de personnes ayant une expérience d'une problématique de santé, en l'occurrence, liée à l'utilisation de drogues.

de collaboration continue pour établir des relations de travail équitables et éthiques est préconisée, concernant : l'adoption des niveaux de participation; le partage du pouvoir de décision; la détermination des rôles de chacun; les dispositions à prendre pour soutenir l'entente; la propriété mutuelle des processus et des résultats de recherche (Allison et Rootman, 1996; Center for Interdisciplinary Research on AIDS (CIRA) 2006; Coupland et coll., 2005; Ismail, 2009; Israel et coll., 1998; Minkler et Wallerstein, 2008; Rhodes et coll., 2010; Schensul, 1999; Viswanathan et coll., 2004; Wallerstein et coll., 2005).

Les principales conditions évoquées dans la littérature qui semblent faciliter une collaboration équitable sont : la familiarisation des chercheurs avec les membres vivant une problématique de santé en prenant le temps requis pour y arriver afin de mieux comprendre leurs contextes, leurs cultures, leurs priorités (Cargo et Mercer, 2008; CIRA, 2006; Schensul, 1999); l'établissement de solides liens de confiance avec les organismes communautaires (Bekelynck, 2011; Cargo et Mercer, 2008; Catalani et Minkler, 2009; CIRA, 2006; Schensul, 1999); l'établissement d'une relation entre les partenaires qui dure longtemps (Catalani et Minkler, 2009; CIRA, 2006; Israel et coll., 1998; Schensul, 1999).

Au contraire, les contraintes organisationnelles et financières des organismes communautaires et les contraintes personnelles des membres (CIRA, 2006; Racine, 2010; Viswanathan et coll., 2004); les contraintes de temps (Cargo et Mercer, 2008; Schensul, 1999) et le manque financement dédié à la recherche des organismes communautaires (Flicker et coll., 2009; Halifax et coll., 2008; Minkler, 2004) peuvent entraver la dynamique entre les partenaires. L'aspiration à une équité complète est en fait souvent limitée par les normes communautaires, l'inertie institutionnelle et les attentes intériorisées non satisfaites (Viswanathan et coll., 2004).

Pour les membres en situation de pauvreté, qui doivent souvent se consacrer entièrement à la satisfaction de leurs besoins de base (Cornwall et Jewkes, 1995), ils ne disposent pas toujours du temps nécessaire à la réalisation de la recherche (Wang et coll., 1998). Aussi, de nombreuses tâches liées au processus de participation peuvent être lourdes, peu pratiques, voire impossibles pour certains (Wang et coll., 1998). La participation des personnes

marginalisées, quant à elle, peut générer des effets négatifs comme une augmentation de leur répression, le rejet par leurs pairs qui ne participent pas ou le retrait de leurs moyens de défense habituels (Cornwall et Jewkes, 1995). Certains membres peuvent également se sentir cyniques, désespérés ou impuissants à la suite de leur participation (Wang et coll., 1998). Ils peuvent ne pas croire suffisamment à la pertinence d'une recherche s'ils la comparent au peu de bénéfices directs qu'ils en retirent. D'autres peuvent être déçus, car ils en avaient des idées préconçues et s'attendaient à des résultats précis (Cornwall et Jewkes, 1995). En bref, malgré ces difficultés, la continuité, l'engagement et l'appropriation des résultats de la RAP par les membres vivant une problématique de santé seraient essentiels pour soutenir le partenariat et aider à construire des relations de travail efficaces pour la recherche (Cargo et Mercer, 2008; CIRA, 2006; Ismail, 2009; Rhodes et coll., 2010).

Concernant les personnes utilisatrices de drogues, la difficulté de les adjoindre à la RAP peut être encore plus importante en raison du statut illégal des drogues. Participer à la recherche peut en effet signifier pour elles de voir exposer leur consommation de drogue à l'examen du public et des autorités institutionnelles ou d'être harcelées par la police (CIRA, 2006; Fry et coll., 2006). Le CIRA (2006) recommande d'ailleurs un système de soutien particulier lors de leur recrutement puisqu'elles vivent souvent de graves situations de stress. Les contextes de violence, de précarité ou de pauvreté dans lesquels elles vivent souvent, en y cumulant des problèmes de santé et des problèmes sociaux, peuvent ainsi rendre difficile leur participation à la RAP (Bekelynck, 2011). En ce sens, avoir suffisamment de ressources financières et de temps pour bien les intégrer et les rétribuer, idéalement en argent comptant, contribuerait à la réussite de la RAP (CIRA, 2006; Ismail, 2009; Jürgens, 2005b; Schensul, 1999; Shannon et coll., 2007). Par contre, la rétribution des personnes utilisatrices de drogues peut être critiquée négativement par certains qui peuvent lui reprocher : d'altérer son consentement volontaire et sa capacité à évaluer les risques et les avantages de la recherche; d'être la seule raison de participer; d'encourager l'achat de drogues, par exemple. Mais, cette rétribution est considérée pour d'autres comme une pratique juste et équitable, comme un droit, comme un moyen de reconnaître leur contribution à la recherche et de commencer à aplanir les iniquités (Fry et coll., 2006). D'autres stratégies peuvent être utilisées pour réduire

les obstacles à la participation comme la garde des enfants, le transport et des rafraîchissements (Flicker et Savan, 2006).

Enfin, d'autres considérations comme l'inconfort, les inconvénients, les risques, les impacts négatifs, ou encore des résultats et recommandations qui ne sont pas appliqués peuvent également contrer leur participation (Barratt et coll., 2007). Peu de dispositions sont prises pour les accommoder en fonction de leurs besoins particuliers, avoir du temps pour se procurer de la drogue ou se rendre à leur clinique de méthadone, par exemple. Afin d'aider à surmonter ces obstacles à la participation, Jürgens (2005a) recommande de s'ouvrir au point de vue des personnes utilisatrices de drogues et d'établir un dialogue entre elles et les partenaires scientifiques en prenant en considération leur situation particulière. Par ailleurs, le sentiment que les bénéfices de leur participation peuvent durer à long terme est important pour ces personnes. En ce sens, le CIRA (2006) recommande de donner de l'information sur la poursuite du projet à l'extérieur de la RAP et sur d'autres occasions de collaborer à la recherche. Encourager le passage de la connaissance à l'action pourrait être une avenue fructueuse selon Bekelynck (2011).

1.6.4 Appropriation du processus de participation

La participation à la construction de connaissances réfère au degré d'appropriation du processus de la RAP par les membres non professionnels de la recherche (Gélineau et coll., 2012). Elle correspond aussi au degré et à la nature de leur engagement lors de la détermination des objectifs de la RAP, de sa portée, de sa gestion, de sa planification, de sa mise en œuvre et de son évaluation (Green, 2012; Jagosh et coll., 2012). En fait, l'évaluation de la participation est souvent négligée dans les projets de recherche (Catalani et Minkler, 2009; Green et Mercer, 2001; Viswanathan et coll., 2004). Plus précisément, Viswanathan et coll. (2004) ont dénoté que les études qu'ils ont recensées ne fournissaient que très peu de détails sur la participation des membres vivant une problématique de santé et donnaient la plupart du temps le seul point de vue des chercheurs. De plus, Hergenrather et coll. (2009) ont estimé que c'étaient les auteurs des études qui déterminaient en majorité ce qui est préoccupant et ce qui doit être étudié en priorité. On n'en sait donc que très peu sur ce que

les membres vivant une problématique de santé pensent des enjeux de leur participation selon leur propre perspective, alors qu'on les inclut justement à la recherche parce qu'on a besoin de ce point de vue.

S'il est souhaité d'inclure la participation de ces personnes à toutes les phases décisionnelles de la recherche – question de recherche; détermination et préparation de la méthodologie; collecte et analyse des données; mobilisation des connaissances –, un tel degré de participation n'est atteint que dans peu de RAP (Cornwall et Jewkes, 1995; Viswanathan et coll., 2004). Jagosh et coll. (2012) ont décelé seulement 23 études primaires qui décrivaient des niveaux élevés de participation de personnes non professionnelles de la recherche touchées par les questions à l'étude ou responsables de l'action. De leur côté, Bekelynck (2011) et Flicker et Savan (2006) ont constaté que ce sont les chercheurs universitaires qui détiennent en général le contrôle sur le processus de la RAP, reléguant le plus souvent les membres vivant une problématique de santé au rôle de personnes consultées sans véritable pouvoir décisionnel sur le déroulement et la portée du projet. De plus, l'inégalité entre les chercheurs et les personnes défavorisées demeurerait tout au long du processus (Wang et Burris, 1997). Viswanathan et coll. (2004), quant à eux, ont relevé que seulement trois recherches mentionnaient les avoir incluses dans tous les aspects du projet.

En ce qui a trait à l'utilisation de la méthode *Photovoix*, Catalani et Minkler (2009) – qui ont estimé le degré de participation des membres ayant un savoir expérientiel avec la même grille d'analyse que Viswanathan et coll. (2004) – ont conclu que le quart des projets examinés présentaient un bon degré de participation. Ces chercheures soulignent également le manque de description des méthodologies et des limites des études, le manque d'évaluation de la participation aux différentes phases de la RAP ainsi que l'impossibilité de mesurer l'effet réel de la méthode sur les personnes concernées. De plus, aucune étude ne fournissait d'outils pour évaluer le processus et les résultats de la méthode.

Concernant les personnes utilisatrices de drogues, le Réseau juridique canadien (RJC) soutient que la lutte à l'épidémie du VIH au Canada est un échec de santé publique à l'égard des droits de la personne (Jürgens, 2005a). Même si leur participation est inscrite comme

principe fondamental à respecter selon la *Stratégie canadienne antidrogue* et qu'elle est recherchée, leur niveau de participation demeure faible par rapport aux autres partenaires lors des étapes d'élaboration, de planification et de réalisation (Greene et coll., 2009; Jürgens, 2005a; Travers et coll., 2008; Zilkowsky, 2001). De fait, les rôles joués par les personnes utilisatrices de drogues se limitent souvent à l'observation et à l'éducation (Roey, 1999). D'après Jürgens (2005a), les personnes qui participent sont la plupart du temps les mêmes; de manière générale, elles sont sélectionnées par les organisateurs ou ont cessé l'usage de stupéfiants, ce qui établit une distance avec les consommateurs actifs.

Une fois que des personnes utilisatrices de drogues sont engagées dans une RAP, certains partenaires peuvent douter de la validité de la recherche en mettant en cause leur capacité à maintenir la confidentialité et les codes de conduite convenus, en raison notamment de leur éventuel état d'intoxication durant les rencontres (Coupland et coll., 2005). Dans l'étude de Coupland et coll. (2005), la capacité des personnes utilisatrices de drogues à participer à la recherche a toutefois été reconnue en cours de processus et elles ont fini par être considérées comme des collègues. Le degré d'engagement du groupe à mener à bien la RAP est d'ailleurs identifié comme un puissant facteur de motivation dans cette étude, les partenaires étant prêts à se tolérer les uns les autres afin d'atteindre les objectifs de la RAP.

Les principales recommandations évoquées dans la littérature pour faciliter l'appropriation du processus de participation des personnes vivant une problématique de santé, particulièrement celles utilisant des drogues sont : de collaborer avec elles et avec des organismes les regroupant pour participer au recrutement des membres de la RAP (Jürgens, 2005b); de définir clairement ce qui est entendu par participation et de leur donner le choix du niveau de participation souhaité à chaque étape de la RAP (Flicker et Savan, 2006); d'établir un climat de respect mutuel et de confiance (Cargo et Mercer, 2008; Greene et coll., 2009); de mettre en place des conditions permettant d'assurer une voix à tous (CIRA, 2006); de demeurer souple dans la structure de la rencontre (Jürgens, 2005b); de demander ce qu'elles veulent et de reconnaître leurs besoins (Jürgens, 2005b); de leur assigner une personne-ressource et d'offrir du soutien (Flicker et Savan, 2006; Ismail, 2009; Jürgens, 2005b; Shannon et coll., 2007); de donner une formation à tous les partenaires sur les enjeux

liés à leur participation (Jürgens, 2005b). En somme, suivant la Théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1987), il s'agit de créer un espace communicatif équitable, coopératif et réflexif où chaque membre, présent à l'autre, est prêt à partager ses expériences et les émotions qu'elles soulèvent (Bevan, 2013). Au contraire, le contrôle du processus de recherche par les chercheurs (Cornwall et Jewkes, 1995) et la lourdeur du processus (Bekelynck, 2011) nuiraient à son appropriation.

L'utilisation de la méthode *Photovoix* avec des personnes marginalisées nécessite quant à elle certaines précautions. Par exemple, il peut être douloureux pour un individu de parler de situations ou d'événements particulièrement troublants. Être en mesure de contenir son émotivité, de lui donner le soutien nécessaire ou de le référer à des ressources communautaires extérieures sont des précautions à prendre (Halifax et coll., 2008). Par contre, lorsqu'une RAP s'apparente à de l'intervention, comme il semble en être le cas de l'étude pilote de Halifax et coll. (2008), il peut être risqué de glisser vers une relation à portée thérapeutique lorsqu'aucun membre de l'équipe de recherche n'a les compétences pour le faire. Source de tension possible entre sa fonction utilitaire et un parti pris esthétique, l'art en recherche demande de la flexibilité, de l'ouverture, de l'intuition et une attention aux valeurs éthiques (Leavy, 2015).

1.6.5 Partage des savoirs et construction des connaissances

Reconnaître les forces, les ressources et le capital social des personnes vivant une problématique de santé comme levier pour sa mise en œuvre est aussi intrinsèque à la RAP (Israel et coll., 1998). Travaillant en principe dans un esprit d'apprentissage mutuel (Viswanathan et coll., 2004; Wang, 1999), les membres d'une RAP légitiment les savoirs expérientiels et pratiques au même titre que les savoirs scientifiques (Gélineau et coll., 2012). Dans un processus participatif, les formes de connaissances interreliées peuvent être catégorisées en quatre formes de savoirs (Tableau 1) : (1) expérientiel; (2) pratique; (3) propositionnel; (4) représentationnel (Heron et Reason, 1997, 2008).

Tableau 1. Quatre formes de savoirs

Savoir	Définition	Autres appellations
EXPÉRIENTIEL	Traduit l'expérience de sa propre présence au monde qui sert à comprendre et interpeller sa propre situation en relation avec la présence d'autres personnes en ayant un rapport sensoriel et affectif avec l'environnement[1]	▪ Du vécu, existentiel, populaire, profane ou autodidacte[2] ▪ Culturel de la vie quotidienne, du monde vécu[3] ▪ Savoir-être[4]
PRATIQUE	Indique comment faire les choses et comment s'engager dans une action[1]	▪ D'action et d'engagement[2] ▪ Moral-pratique dans le cadre de l'agir réglé par des normes, ou savoir organisationnel[3] ▪ Savoir-faire[4]
PROPOSITIONNEL	Réfère au savoir conceptuel à propos d'un objet ou d'un phénomène, principal type de savoir admis dans notre société et qui s'attribue une sorte de monopole de la connaissance[1]	▪ Biomédical et scientifique, académique, théorique, technique ou expert[2] ▪ Empirico-théorique, professionnel dans le cadre de l'agir téléologique, professionnel[3] ▪ Savoir-savoir[4]
PRÉSENTATIONNEL	Permet de structurer la connaissance expérientielle par l'expression verbale ou autre de l'imagerie symbolique de la réalité[1]	▪ Esthétique-pratique dans le cadre de l'agir dramatique[3] ▪ Savoir-devenir[4]

1. (Heron et Reason, 1997, 2008); 2. (ATD Quart monde, 2006; Boureau et coll., 2008; Gaventa, 1993; Popay et Williams, 1996; Thill, 2001; UNESCO, 2003); 3. (Habermas, 1987); 4. (Gendron, 2001)

Une fois jumelées, ces différentes formes de savoirs individuels et multiples, ancrés dans un savoir collectif et une culture, peuvent représenter une valeur scientifique indéniable dans le cadre d'une RAP (Piron, 2004). Pour favoriser ce partage des savoirs, il est recommandé : d'adopter une communication positive et un langage que tous peuvent comprendre (Bekelynck, 2011); de donner de l'information précise et suffisante (Ismail, 2009); d'offrir de la formation dès le début du projet (Greene et coll., 2009; Ismail, 2009; Jürgens, 2005b; Shannon et coll., 2007).

Par ailleurs, pour Cornwall et Jewkes (1995), la première étape conduisant à l'établissement de bonnes conditions de participation « est la création d'espaces où les [membres vivant une problématique de santé] peuvent être habilités à s'engager dans le processus de recherche de manière à ce qu'ils puissent s'identifier et se confronter à leurs propres problèmes » (p. 1669,

traduction libre). L'accent sera donc mis sur le processus plutôt que sur les résultats et le rôle du chercheur peut devenir celui d'accompagnateur plutôt que de directeur et d'animateur, de facilitateur ou de catalyseur plutôt que d'intervieweur; il favorisera alors un dialogue critique[19] pour un croisement des savoirs et des expertises, dans un processus itératif (Cornwall et Jewkes, 1995; Gibbon, 2002; Greene et coll., 2009; Heron et Reason, 1997). En d'autres termes, les membres de la RAP chercheront à mieux comprendre comment les expériences personnelles sont liées aux dimensions historiques, culturelles, politiques, économiques et de genre, de même qu'aux structures sociales et à d'autres formes de contrôle institutionnel en vue d'éliminer les inégalités sociales de santé (Dutta, 2008; Heron et Reason, 1997; Viswanathan et coll., 2004). La diversité de points de vue issus de nombreuses réalités sociales aura besoin d'être située au sein de ces réalités pour en comprendre les différences (Mertens, 1999). Par conséquent, la construction des connaissances a une fonction politique et transformationnelle (Habermas, 1979).

Cette façon de concevoir la RAP s'inscrit aussi comme un véritable changement de paradigme où le savoir est redéfini en tant que forme de pouvoir (Foucault, 1969; Gaventa, 1993; Popay et Williams, 1996; UNESCO, 2003). Reconnaître les inégalités de pouvoir lors de la construction des connaissances et prendre des dispositions pour les aplanir constitue déjà un moyen permettant d'agir sur ce qui affecte sa vie et de repousser les limites du possible (Gaventa et Cornwall, 2015). La construction des connaissances nécessitera donc des efforts de conscientisation politique (Gélineau et coll., 2012) de même que de renforcement des capacités (Wang, 1999). Ce faisant, l'accent sera mis non seulement sur l'importance de lutter pour faire valoir la diversité des points de vue, en particulier celui des personnes marginalisées, mais aussi sur la nécessité de contribuer au développement de leur pouvoir d'agir afin qu'elles puissent jouer un rôle actif vers un changement social (Mertens, 1999, 2007).

[19] Dans un contexte de RAP, le dialogue critique est entendu comme l'exploration « des "conditions existantes" (Marx, 1967) [cité par l'auteur] pour découvrir comment des perspectives, des arrangements sociaux ou des pratiques particulières peuvent avoir des conséquences irrationnelles, insoutenables, injustes, aliénantes ou inhumaines » (Kemmis et coll., 2015, p. 453, traduction libre).

1.6.6 Transformations personnelles, contextuelles et sanitaires

Les transformations personnelles, contextuelles et sanitaires peuvent émaner des activités de recherche et d'actions de la RAP (Wallerstein et Duran, 2010). Ces changements, sur le plan organisationnel, communautaire, politique et des pratiques, peuvent être des résultats attendus en lien aux objectifs de recherche ou découler de la portée de la participation à la RAP et des actions mises en œuvre. En ce sens, la traduction vers l'action des résultats de recherche et leur application se fait au bénéfice de tous les partenaires (Israel et coll., 1998; Rhodes et coll., 2010).

Selon Viswanathan et coll. (2004) trois types d'utilisation des résultats de la RAP peuvent servir les intérêts immédiats et directs des personnes vivant une problématique de santé : (1) l'utilisation conceptuelle servant à susciter un changement sur la façon d'aborder les problèmes et d'apporter des solutions, ou une meilleure compréhension du contexte social dans lequel ces problèmes se définissent; (2) l'utilisation instrumentale en vue d'entraîner des modifications directes dans les programmes ou les services existants; (3) l'utilisation persuasive pour générer des preuves suffisantes et étayer une position particulière ou influencer les politiques.

Pour Jagosh et coll. (2012), la RAP serait bel et bien une occasion de renforcer les capacités des personnes vivant une problématique de santé, notamment à identifier et à résoudre leurs propres problèmes. Cargo et Mercer (2008) avancent pour leur part que les capacités de ces membres, notamment leur pouvoir d'agir, se développeraient progressivement grâce à leur inclusion dans la prise de décision sur la gestion du projet (budget, recrutement et formation du personnel), la détermination des données à collecter et la manière dont elles le seront. Ainsi, le développement de leurs compétences à la recherche et leur participation à la construction de connaissances augmenteraient leur propre pouvoir, réduiraient leur marginalisation (Bekelynck, 2011; Rhodes et coll., 2010) et renforceraient leur résilience (Coupland et coll., 2005).

Les stratégies efficaces de développement du pouvoir d'agir reposeraient sur une participation authentique, qui favorise le développement des capacités des personnes et des organisations, en matière de prise de décision et de sensibilisation, et qui comporte un objectif de transformation sociale (Wallerstein, 2009). Selon Wallerstein et Duran (2010), ces transformations sont interreliées au degré et à la nature de l'engagement des personnes participant à la recherche et à l'action, mais aussi aux conditions qui ont influencé le déroulement du processus de participation. Au contraire, une participation relevant de la manipulation, qui encourage la passivité ou qui est perçue comme utilitariste, ne le favorisera pas, la participation en elle-même n'étant pas suffisante pour développer le pouvoir d'agir (Wallerstein, 2009).

Par ailleurs, peu de littérature révèle jusqu'à quel point l'action ou la mobilisation des connaissances est intégrée à la RAP (Cook, W. K., 2008). Toutefois, selon Catalani et Minkler (2009), il existerait une relation entre la mobilisation vers l'action et une meilleure compréhension des besoins des personnes vivant une problématique de santé, l'établissement d'un climat de confiance entre les chercheurs, les intervenants et les membres ayant un savoir expérientiel de même que l'augmentation du pouvoir d'agir de l'individu comme agent de changement social. Pour les membres vivant une problématique de santé, le fait d'avoir à jouer un rôle de *leadership* dans le partenariat et d'avoir l'occasion de plaider dans la collectivité en général en faveur de la santé apporterait des bénéfices personnels et améliorerait en même temps la viabilité du partenariat et de ses retombées (Cargo et Mercer, 2008). Tout particulièrement, la participation à la recherche de personnes marginalisées, qui favorise la réflexivité sur leurs conditions et sur les facteurs de leur propre marginalisation, permettrait de construire une connaissance qui deviendrait source de pouvoir (Bekelynck, 2011). Les transformations contextuelles sur le plan de l'amélioration du transfert des connaissances, de la durabilité des programmes, des pratiques professionnelles et des politiques seraient alors susceptibles d'être actualisées (Jagosh et coll., 2012).

Après cette recension des écrits sur la pertinence de la participation à la RAP, force est de constater, à l'instar de plusieurs auteurs, qu'il y a un besoin important de mieux cerner les enjeux de la participation tant pour faire évoluer les connaissances à cet égard que pour

améliorer les interventions en santé publique (Cargo et Mercer, 2008; Catalani et Minkler, 2009; Minkler et Wallerstein, 2008; Rhodes et coll., 2010; Sandoval et coll., 2012; Schulz et coll., 2003; Viswanathan et coll., 2004). Ce constat montre la pertinence de s'attarder à réfléchir de manière détaillée sur la manière dont les membres d'une RAP s'approprient la construction de connaissances et leur mobilisation, c'est pourquoi j'ai formulé la question et les objectifs de recherche présentés ci-après.

Chapitre 2. Question et objectifs de recherche de l'étude

Étudier l'appropriation du processus de participation de cette RAP plutôt complexe a demandé plusieurs ajustements au cours de mon parcours doctoral lui-même laborieux tel qu'il a été explicité en avant-propos et en introduction. Les arrêts et les reprises ainsi que les itérations entre mon matériel et la littérature conceptuelle vers laquelle je me sentais interpellée pour aider à faire sens de mes données ont été constants et très enrichissants. Ils ont entraîné un processus de raffinement de ma question, dont la formulation finale, arrêtée en 2018, se décline ainsi :

> Dans un cadre de reconnaissance de la lutte contre les ITSS chez les personnes utilisatrices de drogues de la ville de Québec, comment les membres d'un comité de réalisation d'une recherche-action participative, engagés dans une démarche créative, se sont-ils approprié le processus de participation en vue de construire et de mobiliser des connaissances valables?

Comme le processus de participation peut être abordé sous plusieurs angles, j'ai choisi d'étudier les dynamiques et processus suivants : dynamique partenariale; dynamique transformationnelle; dynamique de groupe dans ses dimensions relationnelles et opérationnelles; processus de construction et de mobilisation des connaissances; processus de création; processus de réflexivité. Mes objectifs de recherche exposés ci-après prennent donc en compte ces composantes du processus de participation à la RAP :

1. Examiner la façon dont les membres du CR[20] se sont approprié l'ensemble des intentions partenariales de la RAP Reconnaissance quant : aux visées préétablies du partenariat extérieur au CR; aux visées collectives que le CR s'est données; aux visées individuelles des membres du CR.
2. Examiner la façon dont les membres du CR se sont approprié l'ensemble des stratégies partenariales quant : aux cadres préétablis par le partenariat extérieur au CR; aux stratégies que le CR a développées; aux savoirs et aux façons d'être individuels des membres.
3. Dégager les réalisations que les membres du CR ont accomplies pour atteindre l'ensemble des visées de la RAP quant : à la dynamique partenariale; la dynamique transformationnelle; la dynamique de groupe relationnelle; la dynamique de groupe opérationnelle; le processus de recherche; le processus de création; le processus de mobilisation des connaissances.
4. Examiner les rétroactions réflexives que les membres du CR ont apportées concernant l'influence sur le processus de participation : du partenariat extérieur au CR; du CR; de la participation personnelle des membres.
5. Examiner la progression du processus de participation quant : à sa constance et ses récurrences; ses interruptions et ses irrégularités; son développement et son évolution.

J'ai élaboré mes objectifs de recherche en utilisant un appareillage conceptuel et une approche méthodologique qui sont décrits au Chapitre 4. Le prochain chapitre présente les particularités contextuelles de la lutte contre le VIH/Sida chez les personnes utilisatrices de drogues qui ont imprégné l'appropriation du processus de participation à la RAP Reconnaissance.

[20] Comité de reconnaissance de Point de Repères décrit au chapitre suivant.

Chapitre 3. Contexte de l'étude

Afin de brosser le portrait contextuel de cette thèse, ce chapitre présente la situation sociale et sanitaire des personnes qui utilisent des drogues les rendant plus à risque de contracter et propager le VIH/Sida. Par la suite, je décris le terrain spécifique à l'étude.

3.1 Lutter contre le VIH/Sida chez les personnes utilisatrices de drogues

Pour mieux saisir ce qui motive le recours à la participation à la recherche de personnes utilisatrices de drogues dans le cadre de la lutte plus spécifique contre le VIH/Sida, à l'intérieur de la stratégie plus générale de lutte contre les ITSS, la section qui suit présente la situation épidémiologique reliée à l'utilisation de drogues et les moyens mis en place pour contrer l'épidémie. Ensuite, pour mieux comprendre les enjeux de la participation à la RAP des personnes utilisatrices de drogues, je décris les risques associés à l'utilisation de drogues, les mesures adoptées pour en réduire les conséquences et les obstacles rencontrés pour lutter contre ses méfaits, dont le statut juridique de la drogue et la stigmatisation des personnes qui les utilisent. Par la suite, je brosse un portrait des personnes utilisatrices de drogues en contexte québécois et je présente les perceptions et attitudes de la population envers elles et envers la réduction des méfaits[21].

3.1.1 Situation épidémiologique reliée à l'utilisation de drogues par injection

Selon l'OMS (2009a), l'incidence du VIH dans des pays à revenu élevé comme le Canada est demeurée relativement stable durant la décennie 2000. Cependant, dans presque toutes les régions du monde, les personnes utilisatrices de drogues sont particulièrement atteintes. Bien que l'impact de la consommation de drogues sur l'incidence du VIH ait baissé (OMS, 2009b), les personnes utilisatrices de drogues représentaient 19,1 % des nouveaux cas de

[21] Comme au Chapitre 1, les écrits recensés proviennent en général de la période avant 2015; la littérature plus récente est abordée lors de la discussion des résultats. La procédure de recension des écrits que j'ai suivie est décrite à l'Annexe A

VIH en 2008 au Canada (Association de la santé publique du Canada (ASPC) 2009). Plus particulièrement, l'usage de drogues par injection constituait la troisième catégorie signalée d'exposition au VIH. Elle se situait après la catégorie des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, et celle des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes et qui utilisent des drogues (ASPC, 2009). En outre, l'usage de drogues par injection serait le principal mode de transmission du VHC (Lambert et coll., 2009). La prévalence du VIH était de 14,3 % chez les personnes utilisatrices de drogues en 2008 au Québec, celle du VHC était de 63 % et 12 % des personnes utilisatrices de drogues étaient infectées à la fois par le VIH et le VHC (Lambert et coll., 2009). Enfin, environ 3,1 % des personnes utilisatrices de drogues contractaient le VIH chaque année tandis que 27 % personnes-années contractaient le VHC (Lambert et coll., 2009).

L'apparition de ces nouveaux cas d'ITSS induit d'importants coûts humains, sociaux et de santé. De fait, la prise en charge clinique des personnes utilisatrices de drogues est complexe. Qui plus est, les interventions de prévention visant les personnes susceptibles d'adopter des comportements à haut risque sont difficiles à appliquer. Notamment, leurs conditions de vie précaires, instables et clandestines limitent leur accès à du soutien social et leur capacité à éviter les risques pour la santé (MSSSQ, 2004; OMS, 2009b). Devant l'urgence d'agir contre l'apparition inquiétante du VIH chez les personnes utilisatrices de drogues, le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) recommandait en 1987 l'adoption d'une approche de réduction des méfaits (Riley, 1994), dont les programmes d'échange de seringues (PES). Cette disposition était prise à la suite d'un constat d'inefficacité des mesures de tolérance zéro appliquées jusque-là.

3.1.2 Programme d'échange de seringues (PES)

Selon le Réseau juridique canadien VIH/Sida (RJC) (1999), la consommation de drogues n'est pas unanimement considérée comme étant dommageable en soi. Ce sont plutôt des facteurs secondaires comme des techniques d'injection non sécuritaires ou des comportements criminels qui causent du tort. Par exemple, le recours obligé au marché noir pour se procurer des substances illicites augmente le risque de surdoses en raison de la force

et de la composition incertaines de la drogue. Aux prises avec des risques de pénalité criminelle et en raison du prix élevé de la drogue sur le marché noir, les personnes ont tendance à utiliser l'injection pour atteindre l'effet recherché de façon plus rapide et plus efficace. Or, l'injection augmente le risque de contracter le VIH et le VHC. De même, une injection faite à la hâte augmente les risques de méfaits comme la survenue d'abcès et d'accidents vasculaires. Qui plus est, ce risque d'infection augmente en raison d'un manque d'accès à du matériel stérile, ce qui entraîne le partage de matériel souillé.

Les tenants de l'approche de réduction des méfaits n'ont pas comme objectif l'abstinence. Ils cherchent plutôt à transformer un comportement à haut risque en un comportement sécuritaire sans employer de méthodes coercitives. Ils ont en outre comme principe le respect des droits et de la dignité des personnes utilisatrices de drogues. Ils préconisent la collaboration de la collectivité et des chercheurs pour trouver des solutions à ce problème de santé publique et de société (Chayer et coll., 1997; Santé Canada, 2001). Enfin, ils prônent la tolérance et la responsabilité collective envers les personnes identifiées comme étant à risque de contracter des ITSS, même si cette approche semble souvent en opposition avec la moralité populaire (Dubé et coll., 2009). Parmi les approches de réduction des méfaits, on compte les PES (Programme d'échange de seringues) et les SIS (Services d'injection supervisée)[22].

En général, les PES ne se limitent pas à l'échange de seringues, mais ils offrent également des services d'éducation à la réduction des risques de transmission des ITSS. Ils peuvent aussi prodiguer des services de dépistage, de traitement, d'intervention psychosociale ou de soutien communautaire. En outre, les PES visent à susciter la participation des personnes utilisatrices de drogues. D'après Chayer et coll. (1997) et l'OMS (WHO, 2004), lorsque les organismes dépassent l'offre unique d'échange de seringues, les PES permettent de rejoindre un grand nombre de personnes utilisatrices de drogues. Selon ces auteurs, les PES facilitent l'accès à des services de désintoxication et ne contribuent ni à l'augmentation de l'usage de

[22] Aussi nommés Sites d'injection supervisée (SIS), Services de consommation supervisée (SCI), Site de consommation sécuritaire (SCS).

drogues ou d'injection ni à l'incitation à en commencer la consommation. Par contre, s'ils permettent la réduction de la transmission du VIH, ils ne sont pas suffisants pour la contrôler.

En continuité avec les PES, les SIS permettent l'accès à du matériel stérile, à de l'information sur l'injection sécuritaire et à des soins infirmiers en cas de surdose. Cependant, ces services ne tolèrent ni l'échange ou la vente de drogues, ni l'initiation ou l'assistance d'une autre personne à l'injection. Offrant une solution de rechange à l'injection dans la rue ou dans des endroits non sécuritaires, les SIS peuvent également comprendre des services de santé de base, du *counseling*, de la référence médicale, des services sociaux, des traitements de la dépendance, des services de formation et de placement en emploi (Noël et coll., 2009).

Alors qu'on retrouve un certain nombre de SIS dans le monde occidental, le Canada n'en comptait qu'un seul en 2009, à Vancouver (InSite, 2013). Son implantation en 2003 a été rendue possible parce qu'elle a été désignée *a priori* comme projet de recherche et que ses instigateurs ont obtenu une exemption à la loi canadienne (Noël et coll., 2009). À Québec, le projet d'implantation d'un SIS a été confronté à un problème d'acceptabilité sociale dans les quartiers environnant les locaux de Point de Repères. Au printemps 2011, le Conseil de quartier de Saint-Roch, en collaboration avec les Conseils de quartier de Saint-Sauveur et du Vieux Limoilou, organisait une consultation publique pour confirmer leurs appréhensions ou les dissiper (Conseil de quartier de Saint-Roch, 2011). Pourtant, ni la loi canadienne ni les conventions internationales n'interdisent explicitement l'adoption de mesures relevant de l'approche de réduction des méfaits. Mais, comme nous le verrons ci-après, le statut juridique de la drogue peut contraindre la lutte contre les ITSS chez les personnes utilisatrices de drogues.

3.1.3 Obstacles à la lutte au VIH/Sida

Globalement, les politiques antidrogue et celles adoptées en vue d'améliorer la santé sont pour le moins paradoxales dans leurs intentions (Bellot et Rivard, 2010, 2013). D'une part,

les États sont tributaires des pactes internationaux sur le contrôle des drogues[23] (Chayer et coll., 1997; RJC, 1999). Généralement, « la production, la distribution, la possession et l'utilisation de drogues, à des fins non thérapeutiques, sont traitées comme des actes criminels » (Klein, 2007, p. 15). Chaque État demeure responsable de mener les actions nécessaires pour contrôler les drogues sur son territoire. D'autre part, Le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (PIRDÉSC) demande que les gouvernements prennent les mesures nécessaires pour prévenir et contrôler les infections comme le VIH/Sida. Le PIRDÉSC reconnaît le droit à la santé optimale sans discrimination en incluant les personnes utilisatrices de drogues (Klein, 2007).

Au Canada, les politiques canadiennes visent l'application des lois selon une approche équilibrée qui met de l'avant la prévention de l'usage de drogues, le traitement de la dépendance et la réduction des méfaits (Santé Canada, 2005). Qui plus est, en se basant sur la *Charte canadienne des droits et libertés* (Noël et coll., 2009), ceux qui luttent contre le VIH/Sida s'opposent à l'application des mesures de contrôle des drogues au nom du bien commun, de la sécurité et de l'ordre public. En opposition, la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* impose une approche punitive envers les personnes utilisatrices de drogues. L'approche policière de tolérance zéro est en outre pratiquée de la même manière envers les trafiquants de drogues à large échelle et les consommateurs de petite quantité de drogues. En accord avec les dispositions du *Code criminel*, qui interdit la possession de matériel contenant des résidus de drogue, le policier peut appréhender les personnes utilisatrices de drogues, les interroger, ou les soumettre à une fouille, une perquisition ou une arrestation sans mandat. Selon Klein (2007) et bien d'autres, cette pratique policière va à l'encontre des droits individuels et entrave l'application de l'approche de réduction des méfaits.

[23] La *Convention unique de 1961 sur les stupéfiants*, la *Convention de 1971 sur les substances psychotropes* et la *Convention de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes*

3.1.4 Conséquences du statut juridique de la drogue

Les personnes utilisatrices évoluent donc au Canada et au Québec dans un contexte d'illégalité et sont aux prises avec des effets de dépendance aux drogues qui peuvent être ravageurs. La répression policière, par exemple, a pour conséquence de générer la peur de posséder des seringues d'autant plus que la loi demeure ambiguë quant au droit de garder des seringues stériles sur soi (Klein, 2007). À son tour, cette attitude a des répercussions sur la protection de la population parce que ces personnes sont portées à cacher leurs seringues ou à s'en débarrasser dans des espaces publics (Csete, 2007).

Les attitudes stigmatisantes et punitives de certains professionnels de la santé envers les personnes utilisatrices sont elles aussi alimentées par le statut juridique de la drogue, aux dépens de la création d'un climat de compréhension et d'aide. Selon la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, lorsqu'un établissement de santé tolère ou permet l'usage de drogues illicites, les professionnels de la santé sont passibles d'accusations ou de mesures disciplinaires (amende, révocation du permis de pratique). Certaines personnes peuvent donc se sentir réticentes à poser des actes ayant d'éventuelles répercussions criminelles, comme aider des patients à s'injecter. Cependant, l'évitement des poursuites est possible en invoquant, par exemple, la nécessité de l'utilisation de la drogue pour prescrire un traitement médical du VIH par exemple. En effet, les symptômes de sevrage nuisent à la santé de celui qui n'est pas prêt à cesser l'usage de la drogue (Gold, 2002). Dans ce contexte paradoxal de l'exercice de son métier, il peut arriver, selon Gold (2002), que le personnel de santé exige l'abstinence pour administrer un traitement. Cette exigence, qui amène à refuser un traitement, peut se présenter lors de soins palliatifs ou de traitement du Sida, par exemple, sous prétexte que la personne intoxiquée est incapable de se plier à l'observance thérapeutique.

En somme, l'effet le plus dévastateur en lien avec le statut juridique de la drogue est de pousser les personnes utilisatrices de drogues vers la marginalité (RJC, 1999). Cette marginalisation leur fait éviter la fréquentation des services sociaux et de santé par crainte d'être stigmatisées ou même arrêtées au lieu d'être aidées. Elle augmente, par le fait même,

la difficulté de les rejoindre pour leur offrir des services de prévention (Jürgens, 2005a; MSSSQ, 2004; OMS, 2009b). Ces personnes marginalisées sont le plus souvent victimes de discrimination et de stigmatisation (MSSSQ, 2004).

L'ONUSIDA (Programme des Nations Unies sur le VIH/Sida) définit la stigmatisation comme « un processus dynamique de dévaluation et de discrédit significatif d'un individu aux yeux des autres » (Aggleton et coll., 2005, p. 7). La stigmatisation génère la discrimination, celle-ci entraîne « une distinction, une exclusion ou des restrictions arbitraires » envers un individu ou un groupe de personnes (Aggleton et coll., 2005, p. 9). La discrimination peut se déployer dans des contextes familial, communautaire, institutionnel ou national. Elle conduit à la violation des droits de la personne. De plus, elle contribue à la difficulté d'accéder à des traitements nécessaires et de les poursuivre (Miller Heery, 2013).

3.1.5 Perceptions et attitudes québécoises à l'égard des PES et des personnes utilisatrices de drogues

Connaître les perceptions et les attitudes de la population sur la problématique de la toxicomanie et de la propagation du VIH peut aider à identifier quels éléments sont susceptibles de générer de la discrimination et de la stigmatisation. Toutefois, connaître la réalité des personnes utilisatrices de drogues est prérequis.

Situation des personnes utilisatrices de drogues au Québec

Il est difficile de connaître le nombre exact de personnes utilisatrices de drogues en général et on observe une profonde méconnaissance de ces personnes chez les décideurs et plusieurs professionnels de la santé (Skirrow, 1999). En réponse à ce manque d'information, l'INSPQ mettait en place en 1995 le réseau de Surveillance épidémiologique des utilisateurs de drogues par injection (SurvUDI), toujours actif, pour observer la propagation du VIH et du VHC parmi les personnes utilisatrices de drogues de l'ensemble du territoire québécois (Parent et coll., 2011). Même si les informations recueillies ne reflètent probablement pas complètement la réalité, le réseau SurvUDI révèle qu'en 2009 à Québec, 5 675 questionnaires ont été administrés à des personnes utilisatrices de drogues, dont trois

personnes sur quatre étaient des hommes. En moyenne, les hommes avaient 33 ans et s'étaient injectés durant une période de 10 à 12 ans tandis que les femmes étaient âgées de 28 ans et s'étaient injectées entre six et huit ans. En dépit du fait que le type de drogues consommées varie selon l'âge et les régions, le réseau SurvUDI précisait que la cocaïne était encore la drogue la plus souvent injectée (20 à 30 injections par jour), suivie du Dilaudid, de l'héroïne (deux à trois injections par jour), de la morphine, de l'oxycodone et du *crack/freebase*. Les personnes utilisaient aussi des psychotropes comme l'alcool, le cannabis, le *crack/freebase* et la cocaïne sans recourir à l'injection (De Koninck et Lagrange, 2014; Parent et coll., 2011).

À Québec, en 2008-2009, Point de Repères rapportait avoir été en contact avec 27 258 personnes utilisatrices de drogues. Sur ce nombre, 1 255 personnes ont déclaré être de nouveaux utilisateurs des services de l'organisme, 17 816 étaient des hommes et 9 442 étaient des femmes, la majorité étant âgée de plus de 30 ans (Point de Repères, 2009). Enfin, entre janvier et juillet 2009, 81,8 % des personnes participant au sondage de SurvUDI déclaraient habiter une résidence privée. Toutefois, à un moment ou l'autre, près de 40 % avaient résidé dans un refuge ou un foyer, dans un squat ou dans la rue, et près de 15 % disaient avoir séjourné dans un centre de détention. Enfin, une personne sur deux disait avoir terminé ses études secondaires.

Perceptions et attitudes au Québec

Des chercheurs régionaux, nationaux et internationaux ont réalisé des enquêtes sur les perceptions et les attitudes de la population associées à la prévention du VIH (Beck et Peretti-Watel, 2000; Bergman et coll., 1997; Bissonette et Pominville, 2004; Hamel, 2001; Leaune et coll., 2003). Au Québec, Hamel (2001) de l'INSPQ a comparé son étude sur les perceptions de la population québécoise au sujet des programmes de prévention de la toxicomanie et du VIH avec des études similaires réalisées en Suisse (Bergman et coll., 1997) et en France (Beck et Peretti-Watel, 2000). Les résultats de ces études indiquent qu'il est possible de modifier les attitudes de la population par une campagne de sensibilisation vers une meilleure acceptation des personnes utilisatrices de drogues et des programmes de réduction des méfaits. Hamel (2001) suggère entre autres de briser les mythes envers la toxicomanie par

l'éducation. Il recommande d'axer l'information et l'intervention sur la personne et ses droits ainsi que sur le contexte de consommation plutôt que sur le produit.

Hamel (2001) a notamment mesuré le degré d'ouverture de la population québécoise envers les drogues, les personnes utilisatrices de drogues et les programmes de réduction des méfaits. Les résultats de cette étude ont révélé une préoccupation importante de la population envers le problème de la drogue. Ils ont dénoté aussi qu'une méconnaissance des drogues peut amener les gens à croire indûment à leur dangerosité. En outre, la consommation des drogues « dures » était davantage perçue comme un problème de choix personnel plutôt que de responsabilité sociétale. Toutefois, dans une forte proportion, la toxicomanie était considérée comme un problème social en lien avec la criminalité et comme un problème individuel qui nécessite de l'aide. Les répondants de l'étude de Hamel ont préféré l'option de la prévention plutôt que celle de la répression pour réduire les méfaits provoqués par la consommation de drogues. Comme mesure de prévention, les PES étaient appuyés par les trois quarts des personnes interrogées.

Une majorité des répondants de l'étude de Hamel (2001) pensait que les personnes utilisatrices de drogues ne peuvent pas mener une vie sociale normale (conserver un emploi ou élever son enfant par exemple). Les personnes utilisatrices de drogues étaient souvent perçues comme des personnes délinquantes qui sont en lien avec le crime organisé. Par contre, on les croyait assez responsables pour diminuer leur risque d'être infectées par le VIH ou pour cesser leur consommation de drogue. Pour la grande majorité des répondants de cette étude, la consommation de drogues était étroitement associée à un danger pour les jeunes et au risque de propagation du VIH. Elle était également reliée à la détresse sociale, à l'image négative des quartiers comportant des personnes utilisatrices de drogues, à l'incapacité des gouvernements à résoudre la problématique de la drogue et au pouvoir du crime organisé.

Perceptions et attitudes dans la ville de Québec

Avec des préoccupations similaires à celles de Hamel (2001), Dubé et coll. (2009) ont réalisé une étude dans la région de Québec en 2009 en distinguant quatre catégories de représentations sociales décrivant les personnes utilisatrices de drogues comme : (1) des

malades; (2) des victimes; (3) des consommateurs; (4) des délinquants. Contrairement à ce qui est souvent véhiculé, Dubé et coll. (2009) concluent que la tolérance envers les personnes utilisatrices de drogues et envers les programmes de réduction des méfaits est relativement élevée à Québec. Ils estiment que l'acceptation des PES dépend de la représentation que la population se fait des personnes utilisatrices de drogues et qu'une meilleure acceptation des programmes de réduction des méfaits est associée à une perception plus positive de ces personnes. Plus précisément, parmi les 49 individus interrogés, celles qui acceptent davantage les programmes de réduction de méfaits pensent que les personnes utilisatrices de drogues sont des personnes vulnérables qui ne sont pas responsables de leur dépendance.

Quartier Saint-Roch à Québec et usage de drogues

Point de Repères se situe dans le quartier Saint-Roch au centre-ville de la Ville de Québec, où il tient une grande partie de ses activités d'intervention de milieu, car beaucoup des personnes utilisatrices de drogues le fréquentent. Lors de la RAP Reconnaissance, le quartier était desservi par le CLSC (Centres locaux de services communautaires) Basse-Ville-Limoilou-Vanier et comprenait quelques pharmacies qui offraient des seringues ainsi qu'un organisme communautaire, le PIPQ (Projet intervention prostitution Québec) qui participait à un PES (Noël et coll., 2009).

Le quartier Saint-Roch comportait aussi une association de commerçants, la Société de développement commercial (SDC) du centre-ville de Québec, qui se préoccupait en priorité de la revitalisation du centre-ville et de son développement. Cette association travaillait à l'amélioration du milieu de vie dans le but de dynamiser la vie économique du quartier. De fait, depuis les années 1990, Saint-Roch vit une période intense de revitalisation qui se caractérise entre autres par l'implantation de plusieurs entreprises se situant autour de la rue Saint-Joseph et du Jardin Saint-Roch[24]. Le gouvernement municipal de son côté avait tendance à encourager les initiatives de développement.

[24] Dénommé le Parc des six par les membres-utilisateurs du CR, parce que son aménagement a coûté six millions $, et renommé Jardin Jean-Paul L'allier en 2017 en l'honneur du maire de Québec qui avait lancé ce processus de revitalisation.

D'après les constats qui ont été établis lors d'une consultation publique servant à l'élaboration de son Plan directeur de quartier, la Ville de Québec relève que les problèmes reliés à l'usage de drogues sont un point faible du quartier Saint-Roch (Arrondissement de la Cité, 2007). De plus, même si la Ville de Québec constatait que la mixité sociale[25] est un point fort du quartier, elle observait que la cohabitation y était difficile entre les secteurs commercial et communautaire. D'après Roy et Perreault (2006), cette difficile cohabitation peut nuire au réseau de résidants et d'organismes dans leur volonté d'intégrer les personnes marginalisées et d'améliorer leurs conditions de vie. C'est justement dans ce contexte sociosanitaire que mon objet d'étude a pris place, celui de la réalisation de la RAP Reconnaissance.

3.2 Terrain de l'étude : la RAP Reconnaissance

Cette section débute par une présentation succincte des mesures que le gouvernement du Québec a prises pour lutter contre les ITSS et de la structure organisationnelle qu'il a mise en place pour les élaborer, les mettre en œuvre et les évaluer au moment où la RAP Reconnaissance se déroulait. Je présente ensuite les partenaires qui ont interagi de près ou de loin avec cette RAP. Par la suite, je donne brièvement les éléments factuels et temporels sur son déroulement et son programme de recherche. Ces informations situent le contexte de mon objet d'étude qualitative, celui de l'appropriation du processus de participation par le Comité de Reconnaissance (CR) de Point de Repères, instance créée pour réaliser la RAP.

3.2.1 Santé publique québécoise et lutte aux ITSS

À l'intérieur du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, le MSSSQ (2004) a mis sur pied sa *Stratégie de lutte contre l'infection par le VIH et le sida, l'infection par le VHC* [virus de l'hépatite C] *et les infections transmissibles sexuellement* [ITSS] – *Orientations 2003-2009* (ci-après nommée *Stratégie de lutte contre les ITSS*) en complément à son *Programme national de santé publique 2003-2012* (MSSSQ et coll., 2008). Le MSSSQ

[25] Une présence simultanée dans le quartier de citoyens, d'organismes communautaires et culturels, d'institutions, d'établissements d'enseignement, d'entreprises, de travailleurs, d'artistes, d'élus et de fonctionnaires municipaux notamment (Conseil de quartier Saint-Roch, 2004).

a veillé à sa mise en œuvre en collaboration avec la Direction des risques biologiques et de la santé au travail de l'INSPQ, les acteurs concernés par le *Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011* (Laplante, 2006) et divers milieux de recherche universitaire. La planification et la coordination d'ensemble de la *Stratégie de lutte contre les ITSS* ont quant à elles été réalisées par les directions régionales de santé publique, dont la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP-cn). La RAP Reconnaissance était inscrite dans le troisième chantier de la démarche évaluative mise en place par le Comité directeur de la *Stratégie de lutte contre les ITSS* (INSPQ, 2014b).

3.2.2 Contexte partenarial de la RAP Reconnaissance

En 2009, un Comité de concertation[26] (CC), regroupant des collaborateurs du réseau de la santé et des services sociaux et des milieux universitaires et communautaires de Montréal et de Québec, répondait à l'appel de propositions du Comité directeur du MSSSQ-INSPQ de la démarche évaluative de la *Stratégie de lutte contre les ITSS* (MSSSQ, 2004). Sous la recommandation du Comité scientifique de l'INSPQ, le Comité directeur du MSSQ-INSPQ avait retenu le projet de RAP Reconnaissance à condition que le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal (CÉRAS) et le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CÉRUL) donnent leur approbation.

Avant l'obtention des certificats d'éthique en 2010, un Comité de Reconnaissance provisoire (CRP) fut formé au sein des organismes communautaires CACTUS Montréal et Point de Repères à Québec pour décider de l'approche méthodologique à adopter en vue de répondre aux visées de la RAP. À Québec seulement, un Comité de coordination (CO) a alors été constitué pour arrimer les activités de la RAP à une panoplie d'autres activités que Point de Repères avait à gérer au quotidien. Une fois les certificats d'éthique obtenus, le Comité directeur constituait un Comité de suivi (CS) pour encadrer le déroulement du projet et s'assurer de l'atteinte de ses objectifs. Par la même occasion, deux Comités de

[26] J'ai moi-même attribué ce titre à cette instance pour la différencier de celui d'*Équipe de recherche* que s'est donné le partenariat de la RAP Reconnaissance pour signer le rapport de recherche.

Reconnaissance (CR) officiels étaient formés pour réaliser le plan de recherche, dont celui de Québec. Le Tableau 2 montre les affiliations des principaux partenaires à ces instances selon la distance interactionnelle avec le CR de Point de Repères.

Tableau 2. Affiliation aux instances de la RAP Reconnaissance selon la distance interactionnelle avec le CR de Point de Repères

Eux	Partenaires éloignés	Montréal	T	CS	CC	CO	CR
15.	Représentant de COCQ-Sida	Comité directeur MSSSQ-INSPQ		1			
14.	Responsable de la démarche évaluative	MSSSQ-INSPQ		1			
13.	Chercheure	DSPM			1		
12.	Chercheure	Université de Montréal			1		
11.	Directrice	CACTUS Montréal			1		
10.	Chercheure principale de la RAP Responsable	Université de Montréal CR de CACTUS Montréal		1	1		[1]
9.	Coordonnatrice de la RAP Membre-organisateur de recherche	Université de Montréal CR de CACTUS Montréal		1	1		1
8.	Organisateur communautaire Membre-accompagnateur	CACTUS Montréal CR de CACTUS Montréal			1		1
7.	Membres-utilisateurs	CR de CACTUS Montréal		2			6
Eux	**Partenaires autour du CR de PdR**	**Québec**	**T**	**CS**	**CC**	**CO**	**CR**
6.	Directeur	Point de Repères			1	1	
5.	Chercheure	INSPQ à Québec		1	1	1	[1]
4.	Chercheure Responsable	Université Laval CR de Point de Repères		1	1	1	[1]
Nous	**CR de Point de Repères**	**Québec**	**T**	**CS**	**CC**	**CO**	**CR**
3.	Membre-organisateur de recherche	Université Laval		1	1	1	1
2.	Membre-accompagnateur	Point de Repères				1	1
1.	Membres-utilisateurs			2			6
CS : Comité de suivi; CC : Comité de concertation; CO : Comité de coordination; CR : Comité de Reconnaissance; [n] : présences occasionnelles; T : Total.			T	11	10	5	8/ CR

COCQ-Sida : Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida; DSPM : Direction de la santé publique de Montréal; MSSSQ-INSPQ : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec-Institut national de santé publique du Québec; PdR : Point de Repères

Partenariat extérieur au Comité de Reconnaissance de Point de Repères : EUX

Les partenaires extérieurs au CR de Point de Repères sont à l'origine de la RAP Reconnaissance. Le partenariat était constitué d'instances qui ont interagi avec le CR de façon indirecte lors de l'avant-projet de RAP ou de façon distale ou proximale lors de la réalisation de la RAP.

Comité directeur du MSSQ-INSPQ

Au sein du MSSSQ, le Comité directeur a été créé en 2004. Il avait pour mandat de concevoir, d'encadrer et de valoriser la démarche évaluative de la *Stratégie de lutte contre les ITSS* (MSSSQ, 2004). En retenant la RAP Reconnaissance pour mettre en œuvre le troisième chantier de sa démarche évaluative, il souhaitait notamment comprendre l'environnement des acteurs en prévention du VIH et du VHC auprès des personnes utilisatrices de drogues ainsi que les processus à l'œuvre en ce qui a trait à la participation de ces personnes au repositionnement stratégique des PES (INSPQ, 2014a). Il favorisait une approche pragmatique à portée stratégique (INSPQ, 2014a) « en vue d'optimiser la mise en œuvre des actions préventives » de façon collaborative (Cinq-Mars et coll., 2010, p. 1). Pour le Comité directeur, les démarches de recherche participative étaient une avenue à privilégier pour évaluer la *Stratégie de lutte contre les ITSS* et constituaient un levier pour agir en santé publique, sa responsable ayant participé à l'organisation d'un « séminaire méthodologique pour intéresser les acteurs à [cette évaluation] » (Cinq-Mars et coll., 2010, p. 3). Le Comité directeur était composé de membres provenant du Service de lutte contre les ITSS (MSSSQ); de la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides; de la Direction des risques biologiques et de la santé au travail, de celle des Affaires scientifiques et de celle du développement des individus et des communautés de l'INSPQ; de la COCQ-SIDA (Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida) (INSPQ, 2014a).

Comité de suivi (CS)

Comme dans toutes ses démarches évaluatives, le Comité directeur MSSQ-INSPQ a mis sur pied un Comité de suivi. Avec la RAP Reconnaissance, ce comité espérait « maximiser l'utilité des résultats pour la prise de décision et l'amélioration de l'intervention […], outiller et soutenir les acteurs dans le changement » (INSPQ, 2010, p. 1). Le Comité de suivi comprenait onze personnes : un représentant du Comité directeur du MSSSQ-INSPQ provenant de la COCQ-SIDA (15)[27]; la responsable de la démarche évaluative de la *Stratégie de lutte contre les ITSS* (14); la chercheure principale et responsable du CR de CACTUS Montréal, professeure à l'École de service social à l'Université de Montréal (10); la

[27] Le chiffre entre parenthèse correspond au partenaire nommé au Tableau 2.

coordonnatrice de la RAP Reconnaissance et membre-organisatrice du CR de CACTUS Montréal (9); la chercheure de l'INSPQ à Québec (5); la chercheure responsable du CR de Point de Repères, professeure à la Faculté des sciences infirmières à l'Université Laval (4); moi-même, comme membre-organisatrice du CR de Point de Repères (3); deux membres-utilisateurs du CR de CACTUS Montréal (7) et deux membres-utilisateurs du CR de Point de Repères à Québec (1). Outre les CR, le Comité de suivi est la seule instance à laquelle les membres-utilisateurs étaient affiliés.

Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉRUL)

Dans leurs universités respectives, les comités d'éthiques à la recherche avec des êtres humains (CERAS et CÉRUL) ont été mis en place afin d'assurer la protection des personnes vulnérables à des fins de recherche (CÉRUL, 2020). Leurs objectifs réfèrent entre autres à ceux de l'*Énoncé de politique des trois conseils* (ÉPTC) (Conseil de recherches en sciences humaines et coll., 2018) et du *Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique* (PAM) du MSSSQ (MSSSQ, 1998).

Comité de concertation (CC)

Le Comité de concertation, à l'origine de la RAP Reconnaissance, a proposé une approche participative de la recherche à visée transformationnelle (Bellot et coll., 2009a). Pour le Comité de concertation, la RAP « s'efforce, en effet, de transformer les discours et les rapports sociaux en soutenant la promotion de la reconnaissance des groupes vulnérables pour favoriser la justice sociale » (Bellot et Rivard, 2013, p. 108). Le Comité de concertation a aussi fondé la RAP reconnaissance sur la Théorie de la reconnaissance (Honneth, 2002, 2006; Renault, 2004) : « La question de la reconnaissance consiste, de fait, à mettre fin aux inégalités, en s'attardant à modifier les rapports sociaux qui produisent les conditions culturelles et sociétales de dénigrement et de stigmatisation des statuts et des identités, afin de réduire, voire d'éliminer, les dynamiques d'indifférence ou de mépris social » (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012, p. 17). La RAP Reconnaissance était aussi inspirée de l'intervention et de l'action communautaire. Le Tableau 3 présente les définitions que le Comité de concertation a données à ces deux concepts, de même que les fondements de la Théorie de la reconnaissance.

Tableau 3. Assises théoriques de la RAP Reconnaissance

Théorie de la reconnaissance[1]	La structure de reconnaissance sociale se déploie selon trois modes de reconnaissance; ces modes de reconnaissance correspondent chacun à des aspects de la dimension personnelle qui se traduisent notamment sous des formes de reconnaissance et de relations pratiques à soi : 1. La sollicitude personnelle : les affects et les besoins, se manifestant lors des relations primaires (amour, amitié), ce qui conduit à la construction de la confiance en soi 2. La considération cognitive : la responsabilité morale, prenant sa source dans les relations juridiques (droits), ce qui participe au développement du respect de soi 3. L'estime sociale : les capacités et les qualités, touchant la communauté de valeurs (solidarité), ce qui contribue au renforcement de l'estime de soi
Intervention communautaire[2]	« Les personnes sont en interdépendance avec leur milieu et […] c'est dans ce milieu que doit se trouver l'intervention préventive dans le domaine de la toxicomanie et des ITSS »
Action communautaire des PES[3]	« l'ensemble des stratégies d'action préventive dont les objectifs sont de soutenir la *Participation sociale des personnes UDI* et de renforcer le dialogue avec les différents acteurs et secteurs de la communauté »
Participation sociale des personnes UDI[4]	« S'appuie sur l'implication dans des activités et le développement de relations avec les autres et la communauté. Il convient cependant d'ajouter que, s'agissant de populations marginalisées, cette participation sociale révèle une dimension politique forte, dans la mesure où l'on cherche à transformer les rapports sociaux qui renforcent leur mise au ban de la société »

1. (Honneth, 2002); 2. (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012, p. 2); 3. (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012, p. 9); 4. (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012, p. 23); UDI : utilisateurs de drogues par injection.

Rassemblant les deux sites de recherche, le Comité de concertation comprenait les sept collaborateurs ayant élaboré le *Devis de recherche* (Bellot et coll., 2009a). De Montréal, il incluait : une chercheure de la Direction de santé publique de Montréal (13); une chercheure professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal (12) – qui fût déjà présidente du Conseil d'administration de Point de Repères à Québec; la directrice de CACTUS Montréal (11); la chercheure principale et responsable du CR de CACTUS Montréal (10). De Québec, y étaient affiliés : le directeur de Point de Repères (6); la chercheure de l'INSPQ à Québec (5); la chercheure de l'Université Laval et responsable du CR de Point de Repères (4). Pour mettre en œuvre la RAP, se sont ajoutés de Montréal : la coordonnatrice de l'ensemble de la RAP et membre-organisatrice du CR de CACTUS Montréal (9) ainsi que l'organisateur communautaire de CACTUS Montréal et membre-accompagnateur du CR de CACTUS Montréal (8); de Québec : moi-même (3) (Tableau 2).

Organisme communautaire Point de Repères (PdR)

Point de Repères est un organisme communautaire de la région de Québec fondé en 1991 qui offre, entre autres, un PES (programme d'échange de seringues). L'organisme accueille des personnes utilisant des drogues par injection ou inhalation, pratiquant le travail du sexe, vivant avec le VIH/Sida ou les hépatites B et C, en situation d'incarcération, d'itinérance, de désaffiliation ou d'errance. Comme mentionné dans son *Rapport annuel d'activités* (Point de Repères, 2010, p. 3), la mission de Point de Repères est de « faire la promotion de la santé, de la prévention, de la dispense de soins et de services, en regard des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) ainsi qu'en regard de la toxicomanie ». L'organisme défend des valeurs de respect, de solidarité, d'égalité, de justice sociale et d'intégrité, et met en application l'approche de réduction des méfaits, l'augmentation du pouvoir d'agir et l'approche globale. En outre, Point de Repères :

> Considère que la consommation de drogues et certains comportements font partie de la réalité des personnes qui participent à ses activités et que ces comportements ne doivent pas être perçus nécessairement comme des problèmes.
> Croit en la capacité des personnes qui participent aux activités de l'organisme d'être responsables, de participer à leur propre prise en charge et à leur développement.
> Croit en la capacité des personnes qui participent aux activités de l'organisme de déterminer et d'affirmer leurs besoins à travers des processus démocratiques.
> Croit aussi que la prévention des infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS) relève à la fois d'une responsabilité à la fois d'actions individuelles et collectives. (2010, p. 4)

Le concept de participation est au cœur même de la mission de Point de Repères comme c'est le cas pour l'ensemble des organismes communautaires. Il s'est tout de même démarqué en présentant l'ensemble de ses actions communautaires comme des *activités* auxquelles *participent* les personnes utilisatrices de drogues : « À Québec, les personnes qui viennent à Point de Repères se définissent comme des personnes qui participent, alors qu'à Montréal, les personnes qui viennent à CACTUS Montréal se définissent comme des personnes qui fréquentent l'organisme » (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012, p. 7). Point de Repères a en effet abandonné les expressions *clients/services* parce qu'à ses yeux, elles dénotaient une certaine passivité; il a plutôt opté pour les expressions *activités/participants*.

L'organisme a donc mis en place plusieurs volets d'activités (voir Tableau 4) dont les plus usuelles sont :

> […] la distribution de matériel à injection stérile (seringues, sécuricups, eau stérile, condoms), la récupération du matériel à injection souillé, des services d'information, d'éducation, de sensibilisation, de prévention, d'écoute, de support, d'évaluation, d'orientation et de référence en lien avec les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS), la santé, l'itinérance, la toxicomanie et la sexualité. (Point de Repères, 2010, p. 3)

Au moment de la RAP Reconnaissance, Point de Repères comptait sept volets d'activités : (1) Site fixe; (2) Intervention de milieu (soutien aux activités courantes); (3) Sensibilisation; (4) Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et implication; (5) Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA); (6) Recherches; (7) Formations, stages et représentations (Point de Repères, 2010, pp. 9-11). Le Tableau 4, qui cite des extraits provenant du *Rapport annuel d'activités* (Point de Repères, 2010, pp. 9-11), donne une description de ces volets auxquels le CR allait se référer pour répondre à son objectif de les rendre visibles. Leur connaissance des activités et des intervenants qui en sont responsables allait aussi nourrir les projets de photos des membres-utilisateurs.

Tableau 4. Volets d'activités de Point de Repères

1. Site fixe ▪ Local ▪ Accueil, évaluation et orientation ▪ Échange de matériel d'injection ▪ Information, éducation, sensibilisation, prévention ▪ Écoute et support ▪ Référence à d'autres organismes (ITSS, santé, itinérance, toxicomanie, sexualité)	C'est le local de l'organisme situé au 225 rue Dorchester, où les gens peuvent venir pour recevoir les services courants. Le site fixe de Point de Repères est ouvert 365 jours par année, de 13 h à 21 h. Cette plage horaire permet aux personnes qui fréquentent l'organisme d'avoir accès aux différentes activités par le biais de deux intervenant(e)s. Il leur est possible de s'y rendre pour s'y procurer du matériel d'injection stérile ou d'y retourner leurs seringues usagées. Les personnes y retrouvent non seulement l'ensemble des activités offertes, mais aussi des services spécialisés distribués par le biais d'autres organisations pour répondre à leurs besoins spécifiques. Cette plage horaire nous permet également d'effectuer la majorité des projets de recherche, ainsi que la supervision de stages. Bien que nous ne puissions assurer un service d'écoute téléphonique, nous assurons une disponibilité aux personnes qui recherchent une oreille attentive à court terme ou qui manifestent des besoins au niveau de références à d'autres services. Chaque personne qui téléphone à Point de Repères est invitée à se rendre dans nos locaux afin de recevoir les services d'accueil et d'évaluation appropriés.

2. Intervention de milieu (soutien aux activités courantes) ▪ Accompagnement VHC : TAC-TIC ▪ Errance-itinérance (IPAC) ▪ Piqueries ▪ Milieu carcéral ▪ Unité mobile d'intervention[1]	Depuis son ouverture, Point de Repères a réalisé plusieurs projets d'intervention de milieu pour assurer un continuum d'activités et rejoindre des sous-groupes visés par sa mission. Au fil des années, Point de Repères a développé une expertise dans l'utilisation de l'approche de réduction des méfaits et de l'intervention de milieu.
3. Sensibilisation ▪ Compassion ▪ CommUniAction[2] ▪ Reconnaissance[2]	La consommation de drogues a des répercussions importantes pour l'individu qui en fait usage ainsi que pour la communauté. Souvent, le manque de connaissances, les fausses croyances et les préjugés concernant les personnes qui consomment des drogues provoquent une série d'actions inadéquates qui entraînent des méfaits supplémentaires pour la personne qui consomme et pour la collectivité. Cet état de fait qui perdure, nous oblige comme organisation, à développer des activités ciblées auprès des différents acteurs de la communauté et des organisations susceptibles de rencontrer des personnes utilisatrices de drogues dans leur pratique. Par le biais de ces activités, nous pensons améliorer le traitement et les conditions de vie des personnes qui utilisent des drogues et favoriser l'atteinte des objectifs visés par notre organisation.
4. Augmentation du pouvoir d'agir (empowerment) et d'implication ▪ Bénévoles (récupération de seringues souillées dans l'environnement) ▪ Injecteur-ADDICQ ▪ L.U.N.E.[3] ▪ Guides de rues[3]	Notre organisme a développé ce volet afin de répondre aux valeurs du mouvement communautaire autonome ainsi qu'à certains de ses postulats. Ces postulats étant : de croire en la capacité des personnes qui participent aux activités de l'organisme d'être responsables, de participer à leur propre prise en charge et à leur développement; de déterminer et d'affirmer leurs besoins à travers des processus démocratiques. De plus, ce volet permet à des personnes sensibles à la mission poursuivie par notre organisation de s'y impliquer et d'offrir des activités supplémentaires au financement reçu.
5. Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA)[4] ▪ Soins infirmiers et médicaux (CSSS-vc) ▪ Méthadone (CRUV) ▪ Réadaptation (CRUV) ▪ Unité mobile d'intervention[1]	Au fil des ans, notre organisation a pu constater à travers sa pratique, plusieurs lacunes dans l'offre de services offerte aux personnes faisant usage de drogues. Ces lacunes sont dues en partie à un manque d'investissement financier, mais aussi par la mise en place d'une structure mal adaptée aux besoins et aux réalités des plus désaffiliés d'entre eux. Les représentations effectuées auprès des différents acteurs ont fait émerger en 2004 la mise en place d'un comité sur le développement d'une programmation de services à bas seuil d'accessibilité pour les personnes toxicomanes désaffiliées de la région de Québec. Ce comité, composé de plusieurs acteurs du milieu public et communautaire, s'est réuni pendant plusieurs années et a déposé lors de l'année 2007, une programmation de services adaptés aux besoins des personnes toxicomanes désaffiliées. L'expertise d'intervention, le solide réseau de partenariat et le lien de confiance développé auprès des personnes qui consomment des drogues, permettent à notre organisme d'avoir une position privilégiée comme porte d'entrée des services à offrir. Cette position a donc permis à notre organisme d'être identifié comme organisme leader dans la mise en place des services à bas seuil d'accessibilité pour les personnes toxicomanes désaffiliées de la région de Québec.
6. Recherches ▪ SurvUDI[5] ▪ L.U.N.E.[3] ▪ CommUniAction[2; 5]	Point de Repères est associé à des équipes de recherche afin d'améliorer les connaissances et de développer une expertise basée sur des données probantes concernant les différentes dynamiques entourant les participants de l'organisme. Les retombées de notre implication avec les équipes de recherche permettent ainsi d'ajuster et de développer nos pratiques en matière d'intervention, de prévention, de mobilisation et de sensibilisation.

7. Formation, stages et représentation ▪ Stages-contacts actions	Point de Repères offre la possibilité aux intervenants, de même qu'aux étudiants (Cégep [Collège d'enseignement général et professionel], Université) de réaliser un stage d'observation ou d'intervention leur permettant ainsi de se mettre en contact avec les personnes qui participent aux activités de l'organisme. Les stages offrent une occasion privilégiée pour les participants d'être sensibilisés et de se former à l'intervention auprès des personnes utilisatrices de drogues. […] L'objectif de ce type de démarche est de favoriser le développement de compétences chez des individus qui auront dans leurs futures pratiques respectives à intervenir auprès de personnes faisant usage de drogues. Nous croyons fermement que ce type d'activité permet à notre organisation de jouer un rôle important dans la réduction des problèmes relationnels entre ces futurs praticiens et nos usagers. En mettant en contact ces stagiaires avec nos participants, nous croyons que cela leur permettra de devenir des praticiens plus compétents et plus ouverts dans leurs futures relations avec les personnes toxicomanes.
▪ Formations	L'expertise et les outils d'intervention développés par notre organisme permettent à plusieurs organisations de recevoir des activités de formation en lien avec les ITSS et l'intervention auprès des personnes toxicomanes.
▪ Représentations	Notre organisation assure aussi une représentation importante au niveau des médias, de différents comités, regroupements, colloques et associations, afin de favoriser l'avancement des différents dossiers (ITSS, services, sécurité publique, etc.) touchant les personnes qui utilisent des drogues.

– Extraits du Rapport annuel d'activités (Point de Repères, 2009, pp. 8-11; 2010, pp. 9-11).
– 1. À la fois *Milieu d'intervention*, à la fois *SABSA*; 2. À la fois *Sensibilisation*, à la fois *Recherches*; 3. À la fois *Augmentation du pouvoir d'agir (empowerment) et d'implication*, à la fois *Recherches*; 4. Point de Repères n'abritait plus ce volet dès l'été 2011; 5. *Recherches* en cours lors de la RAP Reconnaissance.
– ADDICQ : Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec; CSSS-vc : Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale; CRUV : Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve; IPAC : signification inconnue : nom de la subvention (10-6); ITSS : Infection transmise sexuellement et par le sang; L.U.N.E. : Libres, Unies, Nuancées, Ensemble; TACTIC : signification inconnue; VHC : Virus de l'hépatite C.

En ce qui a trait à son activité *Représentations* (volet *7. Formation, stages et représentation*), Point de Repères entretenait des liens avec d'autres organismes et des institutions dont le CR allait se servir lors de la planification des actions de mobilisation des connaissances. Le Tableau 5 donne des extraits du *Rapport annuel d'activités* (Point de Repères, 2010) sur ces partenaires :

Tableau 5. Partenaires de Point de Repères

Partenaires institutionnels	▪ Agence de santé et des services sociaux de la Capitale Nationale (ASSScn) ▪ Direction de santé publique de Québec (DSPQ) ▪ Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale (CSSSvc)
Partenaires en lien avec la problématique	▪ Alcooliques anonymes (AA) ▪ Narcotiques anonymes (NA) ▪ Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve (CRUV) ▪ Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ)-Pavillon Saint-François-d'Assise

de toxicomanie (référence)	▪ Maison Carignan ▪ Maison d'entraide l'Arc-en-ciel ▪ Maison de l'Espérance ▪ Maison Job ▪ Maison de Lauberivière ▪ Maison le Rucher ▪ Portage Québec ▪ Résidence le Portail ▪ Seuil de l'harmonie ▪ Villa Ignatia ▪ Villa Saint-Léonard de Porneuf
Partenaires de l'intervention	▪ Centre Femmes aux trois A ▪ Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale (CSSSvc) ▪ Établissement de détention de Québec ▪ Maison Dauphine ▪ Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le VIH/sida à Québec (MIELS-Québec) ▪ Projet intervention prostitution Québec (PIPQ) ▪ Ville de Québec (Arrondissement de la Cité) ▪ Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve (CRUV)
Autres partenaires pour des besoins spécifiques	▪ Drogues aide et référence ▪ Squat Basse-Ville ▪ Maison l'Archipel d'entraide ▪ Revivre ▪ Roulotte le Marginal ▪ Département de désintoxication de l'Hôpital Saint-François d'Assise
Partenaires universitaires	▪ Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faire aux femmes (CRI-VIFF) ▪ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ▪ Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ▪ Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval (FSIul) ▪ Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal (FSSum)
Regroupements et associations	▪ Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) ▪ Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ) ▪ Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA) ▪ Association des intervenants en toxicomanie du Québec (AITQ) ▪ Réseau juridique canadien VIH/SIDA (RJC) ▪ Coalition en réduction des méfaits
Partenaires financiers	▪ Agence de santé et des services sociaux de la Capitale Nationale (ASSScn) ▪ Direction de santé publique de Québec (DSPQ) ▪ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ▪ Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC) ▪ Ville de Québec-Arrondissement de la Cité ▪ Agence de santé publique du Canada (ASPC) ▪ CACTUS Montréal ▪ Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval (FSIul) ▪ Compagnie Hoffman-LaRoche
Partenaires à Montréal	▪ Stella ▪ CACTUS Montréal ▪ Spectre de rue ▪ Plein milieu
▪ - Extraits du *Rapport annuel d'activités* (Point de Repères, 2010).	

Directeur de Point de repères (6)

Pour Point de Repères, la RAP Reconnaissance était un moyen stratégique d'actualiser la mission de l'organisme. Accueillant la RAP dans ses locaux, elle s'est inévitablement insérée à travers ses activités courantes telles que : la gestion du personnel et des finances; la planification des horaires; l'entretien du Site fixe; l'implication de ses participants; la recherche de financement et les redditions de compte à ses bailleurs de fonds; les relations à entretenir avec ses propres partenaires. C'est le directeur de Point de Repères qui avait la responsabilité d'assurer du fonctionnement de l'organisme depuis son ouverture en 1991. Il était affilié au Comité de concertation (CC) au Comité de Coordination (CO) au CR provisoire (CRP) (Tableau 2).

Comité de coordination de Québec (CO)

Pour faciliter l'arrimage entre les activités de Point de Repères à celles de la RAP Reconnaissance, un Comité de coordination (CO) a été constitué à la demande du directeur de l'organisme. Cette instance comprenait six personnes : le directeur de Point de Repères (6) auquel s'est adjointe la chercheure de l'INSPQ à Québec (5), la chercheure de l'Université Laval (4), le membre-accompagnateur de Point de Repères (2) et moi-même (3). Aucun membre-utilisateur (1) n'y était affilié.

Chercheure de l'INSPQ à Québec (5)

La chercheure de l'INSPQ à Québec avait collaboré avec Point de Repères depuis plusieurs années à son volet d'activités *Recherches*. Elle était associée à la RAP *CommUniAction* et s'occupait de l'activité *SurvUDI*. Elle était affiliée au Comité de suivi (CS), au Comité de concertation (CC) et au Comité de Coordination (CO) et a été présente aux rencontres du CR provisoire (CRP).

Chercheure de l'Université Laval (4)

La chercheure de l'Université Laval avait une expérience de collaboration de longue date avec Point de Repères au volet d'activités *Recherches.* Elle a notamment été la chercheure principale des RAP *Guides de rue* (Fradet et coll., 2015; Gagnon, M. et coll., 2007; Mercure et coll., 2008), *L.U.N.E.* (Labbé et coll., 2013; Participantes au Projet L.U.N.E. et coll., 2009)

et *CommUniAction*. Elle était affiliée au Comité de suivi (CS), au Comité de concertation (CC), au Comité de Coordination (CO) et a été présente aux rencontres du CR provisoire (CRP).

Comités de reconnaissance provisoires (CRP) et officiels (CR)

Les Comités de reconnaissance (CR) ont été créés pour « construire la dynamique de recherche à partir du discours des acteurs les plus concernés, tout en créant la possibilité, pour la recherche, de constituer un espace de reconnaissance et de s'inscrire au plan politique comme un relais de l'expression des injustices vécues » (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012, p. 24). À Montréal comme à Québec, les CR comprenaient six personnes utilisatrices de drogues (Québec : 1; Montréal :7); une ressource de l'organisme communautaire (Québec : 2 : Montréal : 8); une organisatrice de la recherche (Québec : 3; Montréal : 9); soit au total huit membres réguliers à chaque endroit, ainsi que des chercheures collaboratrices présentes aux rencontres de façon occasionnelle (Québec : 4 et 5; Montréal : 10) (Tableau 2). Le CR de CACTUS Montréal est présenté brièvement ci-après tandis que celui de Point de Repères le sera à la section suivante.

CR de CACTUS Montréal

Pour les besoins de cette thèse, donner des informations sur la constitution de CR de CACTUS Montréal, les caractéristiques de ses membres et leurs provenances ne me semble pas pertinent puisque les deux groupes ont fonctionné la plupart du temps de manière indépendante.

CR provisoire de Point de Repères (CRP)

Comme mentionné plus haut, deux CR provisoires ont été constitués avant la formation des deux CR officiels. Ils avaient pour mission d'établir la méthodologie en vue de compléter le *Devis de recherche* à des fins d'approbation finale du Comité scientifique institutionnel ainsi que des deux comités d'éthique universitaires (CÉRAS et CÉRUL). Pour des raisons circonstancielles, leurs choix méthodologiques allaient être entérinés par les CR officiels. Je présente ci-après le CR provisoire de Point de Repères uniquement puisqu'il n'a pas eu de contact direct avec celui de CACTUS Montréal.

Le recrutement des membres-utilisateurs au CRP a d'abord été fait à partir d'un autre projet de RAP en cours à Point de Repères, soit *CommUniAction*, dont cinq personnes s'étaient montrées volontaires. Quatre des six membres-utilisateurs qui siégeront finalement au CR officiel (1) y ont participé de même que le directeur de Point de Repères (6), la chercheure de l'INSPQ à Québec (5) et celle de l'Université Laval (4), ainsi que le membre-accompagnateur du CR de Point de Repères (2) et moi-même (3), pour un total de neuf membres.

Comité de Reconnaissance de Point de Repères : NOUS

D'entrée de jeu, il avait été convenu de réunir une majorité de personnes utilisatrices de drogues sur les CR de Montréal et de Québec et de minimiser la présence des chercheures afin d'établir des conditions de prise de parole et de décision significative. À Québec, on se souciait également de former un CR équilibré entre des personnes ayant déjà participé à une RAP et d'autres sans expérience de RAP.

Le noyau dur du CR de Québec (n = 8) (nous) : moi comme membre-organisateur de la RAP à Québec (3); le membre-accompagnateur (2); les six membres-utilisateurs (1) (Tableau 2). En ce qui me concerne, j'ai répondu à un appel de Françoise Côté qui cherchait une auxiliaire de recherche pour le projet et qui est devenue mon employeure et ma directrice de recherche par la même occasion; j'étais affiliée au Comité de suivi (CS), au Comité de concertation (CC) et au Comité de coordination (CO). Le membre-accompagnateur, déjà engagé au projet *CommUniAction*, a été désigné par Point de Repères pour poursuivre sa tâche au sein de la RAP Reconnaissance; il était affilié au Comité de coordination (CO) uniquement. Le recrutement des membres-utilisateurs a d'abord été effectué auprès de membres d'un autre projet de RAP en cours (*CommUniAction*) lors duquel cinq personnes se sont montrées volontaires. Par la suite, ces volontaires ont discuté avec les chercheures et le directeur de Point de Repères des modalités de composition du CR et du recrutement. Puis, les personnes identifiées ont été sollicitées en collaboration avec l'organisme. Précisons qu'au départ, le CR était composé de cinq membres-utilisateurs. Après une courte période de recrutement, le nombre de membres-utilisateurs du CR est monté à sept, puis il s'est stabilisé à six à partir de la rencontre 7-3. Finalement, les membres-utilisateurs comprenaient quatre hommes et

deux femmes qui étaient des consommateurs de drogues injectables (cocaïne, opiacée) de manière variable durant la période de la recherche et étaient uniquement affiliés au Comité de suivi (CS).

3.2.3 Déroulement de la RAP Reconnaissance

En résumé, les rencontres de l'ensemble du partenariat de la RAP Reconnaissance se sont déroulées du 8 décembre 2009 au 28 novembre 2012. Le Tableau 6 présente les quatre phases de la RAP Reconnaissance. Les deux premières phases constituent l'avant-projet de RAP.

Tableau 6. Déroulement de la RAP Reconnaissance au sein du CR de Point de Repères

Phase I : 2009-10		**Phase II : 2010**					
DÉC	**JAN**	**FÉV**	**MAR**	**MAI**	**JUIN**	**OCT**	**NOV**
CC1	CC2	*CRP1* *CRP2*	*CRP3* CC3	CC4	CS1 CERAS	CC5 CERUL	CO1 CO2

Phase III : 2011						**Phase IVa : 2011-12**						**EI**
JAN	**FÉV**	**MAR**	**AVR**	**MAI**	**JUIN**	**OCT**	**NOV**	**DÉC**	**JAN**	**FÉV**	**MAR**	**MAI**
*4**	**5-1***	**9-5***	*14**	**18-11•**	*CS2*	**23-14***	**25-16**	*28*	*30*	**32-19**	**34-20***	**EI1**
CO3	**6-2***	**10-6***	**15-9**	**19-12**		**24-15**	*26*	**29-17**	**31-18**	*33*	**35-21***	**EI2**
	7-3	**11-7**	*16**	*20**		*2CR1*	*27*	*TI2*	*TI4*	*TI5*	*36**	**EI3**
	8-4*	**12-8**	**17-10**	**21-13**		*2CR2*	*TI1*	*TI3*		CO8	CC8	**EI4**
	CO4	*13**		*22*		CO7	CS3	CC7				**EI5**
		CO5		CO6		CC6		*CS4*				**EI6**

Phase IVb : 2012			
AVR	**MAI**	**AOÛT**	**NOV**
MOB1	*MOB2*	*CS5-MOB*	*MOB4* CS6-MOB
	MOB3		*CC9-MOB*

– 2CR : rencontre des deux Comités de reconnaissance; CC : Comité de concertation; CÉRAS : Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal; CÉRUL : Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval; CO : Comité de coordination; CRP : Comité de reconnaissance provisoire; CS : Comité de suivi; EI : entretien individuel; MOB : mobilisation des connaissances; TI : travail individuel. Les rencontres du CR de CACTUS Montréal ne sont pas incluses.
– Chiffre avec trait d'union : premier chiffre numéroté à partir des trois rencontres du CRP; deuxième chiffre indiquant le numéro de rencontre analysée (n-1 à n-21).
– Fond foncé : caractère gras : rencontre analysée; caractère italique : rencontre non analysée; * : Rencontre avec invité(s) ou du public; • : rencontre lors de laquelle j'étais absente et que la chercheure de l'Université Laval m'a remplacée. Fond clair : caractère normal : rencontre hors CR; caractère italique : participation à d'autres instances.

À la première phase (décembre 2009 et janvier 2010), le Comité de concertation (CC) s'est réuni à deux reprises pour fixer les bases de la RAP Reconnaissance. Durant la phase II

(février à novembre 2010), les Comités de Reconnaissance provisoires (CRP) ont élaboré la méthodologie au cours de trois rencontres; trois réunions du Comité de concertation ont eu lieu (C) ainsi qu'une réunion du Comité de suivi (CS) et deux réunions du Comité de coordination (CO); les certificats d'éthique des deux universités ont été émis. Les phases III et IVa sont les périodes où le CR de Point de Repères était actif. La troisième phase (janvier à juin 2011), les Comités de reconnaissance (CR) ont réalisé le programme de recherche présenté à la section suivante durant 19 rencontres. Quatre réunions du Comité de coordination ont eu lieu (CO) de même qu'une réunion du Comité de suivi (CS) lors de laquelle des membres-utilisateurs ont participé.

À l'été 2011, le CR de Point de Repères a fait relâche. Durant cette période, j'ai analysé les *Groupes de discussion* (voir Programme de recherche à la prochaine section) et écrit L'*Étude de cas*. *Le comité de Reconnaissance (CR) de Point de Repères. De l'hiver 2010 à l'été 2011* (Fradet, 2011) (ci-après nommée *Étude de cas*), partie constituante du *Rapport de recherche* (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012), celui-ci rédigé par des membres du Comité de concertation. Durant la première partie de la quatrième phase (phase IVa : octobre 2011 à mars 2012), les membres du CR de Point de Repères se sont attardés principalement à préparer les activités de mobilisation des connaissances durant 13 rencontres. J'ai travaillé avec les membres-utilisateurs individuellement ou en duo à cinq reprises (TI). Le CR a également validé les résultats des *Groupes de discussion* ainsi que l'*Étude de cas*. Durant cette phase, deux réunions du Comité de coordination ont eu lieu (CO), trois réunions du Comité de concertation (CC) et deux réunions du Comité de suivi (CS) avec une participation de membres-utilisateurs à la dernière réunion. La participation régulière au CR fut clôturée par une Cérémonie de Reconnaissance (36) (27 mars 2012).

Par la suite, les entretiens individuels, réalisés dans le cadre de la présente étude, ont été tenus avec les membres-utilisateurs (EI). À la phase IVb (20 avril, 16 mai, 25 mai et 14 novembre 2012), quatre activités officielles de mobilisation des connaissances ont été produites (MOB) avec une présence ponctuelle des membres-utilisateurs et du membre-accompagnateur. Par la suite, les activités de mobilisation des connaissances se sont poursuivies selon le bon vouloir de Point de Repères ou de celui des membres-utilisateurs à

titre individuel. En outre, parmi les stratégies de transfert des connaissances, le Comité directeur a réalisé une vidéo intitulée : *On n'est pas tous des toxicomanes* (Comité directeur sur l'évaluation de la Stratégie de lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang, 2012). Des séquences ont été tournées à Point de Repères avec des membres du CR à l'été 2012 (CS-MOB) sans aucune autre participation de leur part. Enfin, le lancement de la vidéo (CS-MOB), dans les locaux de CACTUS Montréal (28 novembre 2012), a accompagné celui du *Rapport de recherche*; un seul membre du CR y a assisté (CC-MOB).

3.2.4 Programme de recherche de la RAP Reconnaissance

Tableau 7. Programme de recherche du Comité de Reconnaissance de Point de Repères

Objectifs spécifiques	Données	Méthodes
▪ Connaître les activités réelles de PdR	▪ Réelles	▪ Consulter le Rapport annuel d'activités de PdR ▪ Consulter l'intervenante de liaison
▪ Documenter ce que PdR est pour soi	▪ Réelles	▪ Photovoix
▪ Documenter l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*	▪ Réelles	▪ Photovoix
▪ Connaître ce qui est connu de PdR et des personnes UDI ▪ Connaître les opinions sur l'impact de PdR et des personnes UDI dans la communauté et sur les participants de PdR ▪ Connaître la perception et l'appréciation des services de PdR ▪ Connaître les raisons pour lesquelles les personnes UDI ne viennent pas à PdR ▪ Savoir ce que les gens connaissent de l'approche de réduction des méfaits	▪ Connues	▪ GD1 : Intervenants d'autres organismes ▪ GD2 : Participants aux activités de Point de Repères ▪ GD3 : Personnes UDI qui ne fréquentent pas Point de Repères ▪ Observer l'*Audience publique sur les SIS*
▪ Comparer le réel et le connu	▪ Réelles et connues	▪ Analysé par professionnelle recherche ▪ Validé au CR
▪ Diffuser les savoirs, illustrer : Rendre visible l'invisible	▪ Réelles et connues	▪ Photovoix
▪ Auto-évaluer la participation pour améliorer la participation		▪ Remplir le Questionnaire d'auto-évaluation de la participation ▪ Discuter des faits saillants au CR

GD : groupe de discussion; CR : Comité de reconnaissance; PdR : Point de Repères; UDI : utilisatrices de drogues

Au départ, les CR avaient pour rôle de *Rendre visible l'Action communautaire des PES* et la *Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues*. Dans le contexte de Point de Repères à Québec, cette mission s'est transformée ainsi : *Rendre visible l'Action*

communautaire de Point de Repères et *l'Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*. Pour répondre à ces objectifs, le CR a d'abord approfondi leurs connaissances sur les activités de l'organisme, puis s'est attablé pour préparer et réaliser une collecte de données verbales et visuelles en appliquant trois techniques de recherche qualitatives : le *Groupe de discussion*, l'*Observation* et la méthode *Photovoix*. Le CR de Point de Repères a aussi évalué le processus de participation à l'aide d'un questionnaire rempli en fin de rencontre dont les résultats étaient discutés au début de la rencontre suivante. Le Tableau 7 donne les méthodes employées pour répondre aux objectifs spécifiques de construction et de mobilisation des connaissances du CR de Point de Repères; ces techniques sont présentées plus en détail ci-après.

Groupes de discussion : le connu

À l'hiver 2011 (phase III, huit rencontres), le CR de Point de Repères a tenu trois *Groupes de discussion* afin de rejoindre trois types de personnes liées aux activités de l'organisme par leur profession ou leur utilisation de drogues : (1) des intervenants d'autres organismes (13*); (2) des participants aux activités de Point de Repères (14*); (3) des personnes utilisatrices de drogues ne participant pas aux activités de l'organisme (16*). Les membres du CR ont procédé au recrutement; rédigé les questions d'entretiens; plusieurs ont animé les *Groupes de discussion*; les faits saillants ont été discutés au CR; les analyses que j'ai réalisées ont été validées au CR. Ces résultats ont permis de colliger des données sur ce qui est connu de l'*Action communautaire de Point de Repères* et de l'*Action sociale des participants aux activités de l'organisme* afin de les comparer avec les actions réelles.

Observation de l'Audience publique sur les SIS : le connu

Après les *Groupes de discussion* (hiver 2011, phase III, quatre rencontres), avec le même objectif de comparer le réel et le connu, le CR s'est rendu au Centre récréatif Saint-Roch pour observer l'*Audience publique sur les SIS* (20*). Organisée par le Conseil de quartier Saint-Roch, l'*Audience publique sur les SIS* s'adressait à la population des quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et du Vieux-Limoilou pour connaître les opinions sur les répercussions à long terme de l'implantation d'un SIS sur le voisinage concernant le nombre d'aiguilles

souillées à la traîne; la qualité de vie des parties prenantes; le meilleur emplacement pour un SIS (Conseil de quartier de Saint-Roch, 2011). Le CR s'est préparé à l'*Observation* en consultant des études sur l'implantation de SIS de même que des commentaires du public à ce sujet sur Internet; six des huit membres ont procédé à la prise de notes, un membre était panéliste et autre était occupé au tournage d'un film sur le sujet. Les notes et les observations ont été mises en commun lors de deux rencontres du CR.

Méthode Photovoix : Rendre visible l'invisible

La méthode *Photovoix* a été utilisée tout au long de la RAP Reconnaissance, d'une part, pour documenter le réel de l'*Action communautaire de Point de Repères* et de l'*Action sociale des participants aux activités de l'organisme* (hiver 2011, phase III, 12 rencontres), d'autre part, pour mobiliser ces connaissances (hiver 2011, phase III, une rencontre; automne 2011 et hiver 2012, phase IVa, 13 rencontres du CR; cinq rencontres individuelles ou en duo avec moi (TI); deux rencontres des deux CR (2CR). Le CR a procédé à l'ensemble des étapes de la méthode décrites ci-après.

La méthode *Photovoix* est une technique de RAP créative axée sur la promotion de la santé développée au début des années 90 par Wang et Burris (1994) à partir de la théorie de l'éducation pour une conscientisation critique de Freire (1970, 1973, 1974), d'une approche féministe (Maguire, 1987) et de l'approche communautaire de la photographie documentaire (Bolton, 1989; Spence, 1995). La méthode consiste à remettre un appareil photo aux membres d'une RAP vivant une problématique de santé afin qu'ils documentent leur vie quotidienne, qu'ils en fassent le récit et qu'ils en discutent en groupe de façon critique. L'expression « *voice* », acronyme signifiant « *Voicing Our Individual and Collective Experience* »[28] rappelle aux membres-photographes qu'ils sont invités à réfléchir non seulement sur leurs conditions de vie personnelles, mais aussi sur celles de la communauté à qui ils s'identifient (Palibroda et coll., 2009; Wang et Burris, 1997). La méthode *Photovoix* est considérée comme un moyen d'évaluer les besoins des membres-photographes, de faire part de leurs expériences, de leurs expertises et de leurs connaissances en tâchant de répondre

[28] Traduction libre : « exprimer notre expérience individuelle et collective ».

aux objectifs présentés au Tableau 8 (Wang, 1999; Wang et Burris, 1994, 1997; Wang et coll., 1996; Wang et coll., 1998).

Tableau 8. Objectifs de la méthode *Photovoix*

Objectifs généraux	▪ Documenter et refléter les préoccupations, les luttes et les forces de sa communauté ▪ Discuter en groupe des questions qui importent en favorisant un dialogue critique afin de construire des connaissances partagées ▪ Influencer les décisions politiques; formuler des recommandations dans le but d'amorcer des changements sociaux
Objectifs pour les membres du vécu	▪ Augmenter leur pouvoir d'agir (*empowerment*) ▪ Renforcer leurs capacités
Objectifs pour les chercheurs	▪ Générer un processus social de conscience critique ▪ Approfondir la compréhension de la population marginalisée et de ses préoccupations

Pour atteindre ces objectifs, les conceptrices ont développé la démarche suivante en sept étapes (Figure 3, page suivante) : (1) à l'étape d'ancrage, le groupe fait connaissance, échange sur les objectifs de la RAP et les attentes des membres, et se donne des règles de fonctionnement; (2) la formation porte sur les aspects techniques de la photographie et sur les enjeux éthiques soulevés par l'utilisation de l'appareil photo et la diffusion des photos; (3) lors de l'étape d'aiguillage, les membres-photographes mettent en pratique ce qu'ils ont appris en faisant des essais de photos et s'initient à l'analyse de groupe; (4) pour la collecte des données, ils procèdent à la prise de photos de façon individuelle ou collective; (5) l'analyse des photos consiste à discuter en groupe autour de thèmes et d'enjeux communs en relatant les différentes significations que peut revêtir une image et en la regardant selon de nouvelles perspectives, cette étape comprend la sélection des photos les plus significatives pour le photographe, la mise en contexte et le récit des images, et leur codification; (6) à la diffusion, les membres-photographes rendent compte de leur travail à la population et aux décideurs politiques lors de divers événements publics; (7) des périodes d'évaluation sur le processus sont prévues au cours de la RAP et à sa fin.

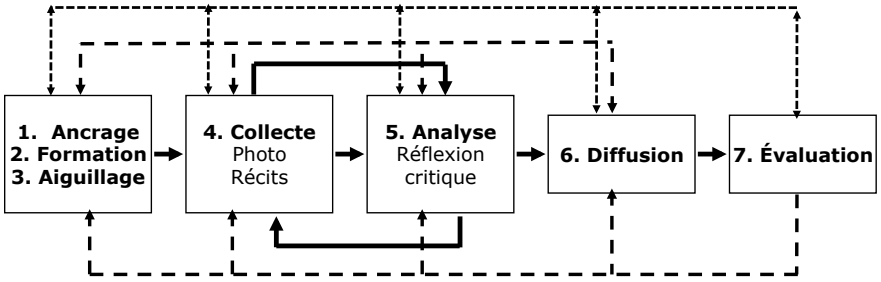

(Collective Leadership Works, 2008; Gross et coll., 1988; Hergenrather et coll., 2009; Lopez et coll., 2005; Lorenz et Webster, 2009; Palibroda et coll., 2009; Wang, 1999; Wang et Burris, 1997; Wang et coll., 2000; Wang et Redwood-Jones, 2001; Wang et coll., 1998; Washtenaw County Public Health, 2009)

Figure 3. Étapes de la méthode *Photovoix*

Auto-évaluation du processus de participation

Lors de la RAP Reconnaissance, l'auto-évaluation de la participation avait comme objectif de mesurer la satisfaction personnelle des membres du CR à la fin des rencontres concernant le déroulement du processus de participation, de réfléchir de façon collective sur le fonctionnement du groupe et, le cas échéant, de prendre des mesures pour l'améliorer. Pour ce faire, j'ai conçu un questionnaire que les membres-utilisateurs ont validé à la première rencontre du CR en janvier 2011 (4*). Le chapitre suivant présente la méthodologie que j'ai employée pour analyser l'appropriation du processus de participation des membres du CR de Point de Repères.

Chapitre 4. Méthodologie

Dans ce chapitre, je présente d'abord les spécificités de la méthode de recherche que j'ai choisie pour réaliser mon étude longitudinale avec devis qualitatif : l'analyse interactionnelle. Je propose les repères épistémiques qui ont servi à mieux saisir les orientations du partenariat de la RAP Reconnaissance, puis j'énonce ma propre posture. Par la suite, je présente le bricolage conceptuel que j'ai réalisé en cours de recherche et qui a été utile pour peaufiner mes outils méthodologiques, mes analyses et ma discussion. J'expose ensuite la démarche méthodologique que j'ai suivie : je décris mon corpus de données, la procédure que j'ai suivie pour l'analyser. Puis, j'expose les stratégies que j'ai utilisées pour répondre aux critères de scientificité d'une recherche qualitative. Enfin, je traite des dispositions que j'ai prises pour respecter les considérations éthiques de mon étude.

4.1 Choix méthodologique : Analyse interactionnelle

L'approche que j'ai choisie pour répondre à ma question de recherche est celle de l'analyse interactionnelle (Traverso, 2013), aussi nommée conversationnelle, qui s'inscrit dans les paradigmes interactionniste (Mead, Blumer, Strauss, Goffman, Becker) et ethnométhodologique (Garfinkel) (Amiel, 2010). L'interactionniste introduit la dimension symbolique de l'interaction, qui est entendue comme des actions réciproques, « c'est-à-dire des actions qui se déterminent les unes les autres » (Le Breton, 2016, p. 50) et qui se passent dans le monde vécu. Les interactions ne s'inscrivent pas nécessairement dans une logique rationnelle et peuvent être posées de façon implicite ou explicite, consciente ou inconsciente, et aller en faveur ou à l'encontre du fonctionnement d'un groupe (Bange, 1992). Quant à l'ethnométhodologie, version radicale de l'interactionnisme, elle désigne « l'étude des connaissances et des activités pratiques de la vie ordinaire des individus dans leurs interactions et leur rapport à la société » (Le Breton, 2016, p. 143). L'étude des interactions est un moyen privilégié pour saisir comment les mécanismes cognitifs et collaboratifs s'établissent lors de conceptions réalisées en groupe (Détienne et Traverso, 2009). Elle sert aussi à comprendre de manière approfondie comment la participation de divers acteurs à une entreprise commune se déroule, comme celle qui était en cause dans la RAP Reconnaissance.

D'après Détienne et Traverso (2009), l'analyse interactionnelle est essentiellement située et centrée sur les actions qui contribuent à la prise de décision : façon de se structurer, définition des actions à réaliser, mise en œuvre de ces actions, etc. La méthode est pragmatique, car elle étudie les actions mutuelles des membres du groupe au cours de leurs échanges de façon transversale et longitudinale (Traverso, 2013). L'analyse transversale consiste à décrire les actions en cours, à relever comment elles se réalisent (procédures) et à déterminer leurs fonctions durant l'échange; l'analyse longitudinale examine le processus de construction de solutions, c'est-à-dire, la manière dont les procédures sont élaborées dans le temps (Détienne et Traverso, 2009; Traverso, 2013).

L'analyse interactionnelle est à la fois déductive et inductive. Elle est déductive, par la vérification de la présence ou de l'absence de catégories puisées dans la littérature scientifique; elle est inductive par le repérage d'interactions récurrentes à partir des données, la construction de catégorisations conceptualisantes[29] additionnelles et la formulation de généralisations (Traverso, 2013). Ce faisant, *partir des données*[30] suppose de possibles redéfinitions des catégories de départ par un mouvement itératif d'observations, de nouvelles hypothèses et de leur vérification en complémentarité des modalités transversale et longitudinale (Détienne et Traverso, 2009), ce qui a été exactement le rapport que j'ai entretenu avec mon matériel au cours de toutes ces années. La catégorisation réalisée de prime abord selon un mode étique (exogène) épouse par la suite un mode émique (endogène) à partir des interactions à l'étude qui évoluent dans le temps (Détienne et Traverso, 2009). La méthode demande aussi que le choix des actions et des interactions observées soit pertinent aux yeux des membres du groupe, c'est-à-dire qu'ils leur servent d'indices pour interpréter leurs propres interactions de façon significative avec une certaine régularité et récurrence : marqueurs discursifs, indications cognitives, lexique, etc. Dans cette optique, le point de vue que les membres du CR expriment à l'intérieur des rencontres est donc pris en compte.

[29] Une catégorie conceptualisante se définit comme « une production textuelle se présentant sous la forme d'une brève description et permettant de dénommer un phénomène perceptible à travers une lecture conceptuelle d'un matériau de recherche » (Paillé et Mucchielli, 2011, p. 233).
[30] Souligné par Traverso (2013, p. 27).

La stratégie de l'analyse interactionnelle consiste à : (1) dans leur contexte global, situer les interactions du groupe en identifiant les limites structurelles de leurs actions – c'est ce qui a été décrit en partie à la section 3.2 Terrain de l'étude : la RAP Reconnaissance et qui sera complété aux trois chapitres des résultats –; (2) à un niveau macro-local, relever la façon dont le groupe organise ses actions à l'intérieur de la rencontre et dégager ce qu'il fait des savoirs, des normes et des demandes extérieures, c'est-à-dire, comment il se les approprie; (3) au niveau micro-local, dégager les pratiques interactionnelles du groupe : intentions, organisation des tours de parole et des sujets, indices de compréhension et de contextualisation, actions, etc., autrement dit, comment les membres s'approprient la dynamique du groupe (Détienne et Traverso, 2009).

4.2 Repères épistémiques

Pour aider à se situer parmi la multitude de courants paradigmatiques pouvant se rattacher à la RAP (voir section 1.4), je propose, dans un premier temps, de découper l'épistémologie en six dimensions compilées à travers ma formation scientifique ainsi que mes lectures sur la RAP et les approches méthodologiques (Gendron, 2001; Heron et Reason, 1997, 2008; Lincoln et coll., 2011; Torbert, 2013). Dans un deuxième temps, j'utilise le classement simplifié des courants paradigmatiques de Kuhn, D. (2000) que Crahay et Fagnant (2007) ont analysé dans leur synthèse des recherches sur l'épistémologie personnelle. Dans un troisième temps, je combine les six dimensions épistémiques avec les trois orientations de Kuhn, D. (2000). Enfin, dans un quatrième temps, je détaille les critères de scientificité et de rigueur méthodologique et relationnelle qui peuvent être appliqués lors d'une RAP. Cette façon d'appréhender la RAP, dont les approches sont hétérogènes, m'a été utile pour mieux cerner comment se profilent les enjeux de l'appropriation du processus de participation et m'a permis de me joindre à certaines discussions qui ont été amorcées en ce sens dans la littérature (Gendron, 2001; Heron et Reason, 1997, 2008; Lincoln et coll., 2011; Torbert, 2013). En outre, elle a nourri la discussion sur les résultats de mon étude.

Les dimensions que j'ai retenues pour aider à situer une posture épistémique sont les suivantes : (1) l'axiologie, la place accordée aux valeurs dans la recherche; (2) l'ontologie,

la façon de se représenter la réalité; (3) la gnoséologie, la valeur attribuée aux différents types de savoir; (4) la téléologie, à quelles fins le projet est réalisé; (5) la méthodologie, l'adoption de modes de construction des connaissances; (6) la praxéologie, la place accordée à l'action dans le processus (Chalmers, 1987; Guba et Lincoln, 2005; Heron et Reason, 1997; Kuhn, T. S., 2008; Stengers, 1993). Ces dimensions sont interreliées, s'influencent entre elles et certaines peuvent être prioritaires par rapport à d'autres. Le Tableau 9 présente ces dimensions et leurs composantes, elles aussi polysémiques.

Tableau 9. Six dimensions épistémiques et leurs composantes

Axiologie	Ontologie	Gnoséologie	Téléologie	Méthodologie	Praxéologie
Valeurs	▪ Nature de la réalité ▪ Certitudes ▪ Complexité ▪ Posture ▪ Distance	▪ Savoirs ▪ Pouvoir ▪ Discipline ▪ Théorie	▪ Finalité ▪ Bénéfice ▪ Connaissance à produire	▪ Logique ▪ Raisonnement critique ▪ Contrôle ▪ Devis ▪ Analyse ▪ Scientificité	▪ Action sociale ▪ Rhétorique ▪ Présentation ▪ Représentation

La classification de Kuhn, D. (2000) comprend trois orientations épistémiques principales auxquelles une personne peut adhérer, qu'elle ait une expertise scientifique ou non. Suivant les éléments de complexité et de transformation que les paradigmes ont apportés au cours de l'histoire, sans être mutuellement exclusives et comportant des frontières poreuses, ces orientations sont : (1) l'absolutisme, aussi nommé dualisme et rationalisme, se rapportant au concept d'objectivité; (2) le multiplisme, aussi nommé relativisme intégral ou de subjectivité extrême, intégrant la notion de relativité; (3) l'évaluatisme, qui ajoute l'idée de partialité.

Synthétisée à partir des travaux de Crahay et Fagnant (2007); Creswell (2007, 2009); Drapeau (2004); Gohier (2004); Habermas (1979); Herr et Anderson (2005); Kuhn, D. (2000); Leavy (2015); Lincoln (1995); Lincoln et coll. (2011); Minkler et Wallerstein (2008); Morin, A. (1985); Torbert (2000); Viswanathan et coll. (2004), le Tableau 10, pages suivantes, présente cette combinaison à l'intérieur de laquelle il est possible de naviguer tout au long d'un continuum comportant de multiples couches.

Tableau 10. Trois orientations et six dimensions épistémiques combinées

Orientation / ***Composante***	**ABSOLUTISME** **Objectivité**	**MULTIPLISME** **Relativité**	**ÉVALUATIVISME** **Partialité**
Courant	▪ Positiviste ▪ Post-positiviste ▪ Réaliste critique	▪ Constructiviste ▪ Pragmatiste ▪ Interactionniste ▪ De la pensée complexe ▪ Participationiste	▪ Théorie critique ▪ Agir communicationnel ▪ De la reconnaissance ▪ Émancipatoire ▪ Féministe ▪ Collaboratif ▪ Culturel
AXIOLOGIE : place accordée aux valeurs dans la recherche			
Valeurs	Valeurs exclues Neutralité Scientisme	Connaissances chargées de valeurs; valeurs explicités	Valeur phare de justice sociale; responsabilité sociale du chercheur
		**Participatif : reconnaissance de la participation à la construction de connaissances*	
			Participatif : partage des responsabilités et des ressources
ONTOLOGIE : façon de se représenter la réalité			
Nature de la réalité	Absolue, unique	Multiple et complexe	
			Dynamique
		Artistique : multiple, complexe, ambigüe et esthétique	
Certitudes	Dualiste, mesurable	Construite et coconstruite	
		Équivalentes, spécifiques et locales	Virtuelles (possibles), justifiées et argumentées
Complexité	Décontextualisation Réductionnisme (variables isolées)	Contextualisation essentielle	Contextualisation interreliée
		Contexte personnel et social	Contexte social, politique, économique, ethnique, de genre, etc.
Posture	Objective, neutre	Subjective, sélective	Subjective critique et objective; activiste
	Dualiste, probabiliste	Transactionnelle, implication du chercheur	
		Non directionnelle	Éthique, dialectique
Distance	Hors de l'individu, « sur »	À l'intérieur de l'individu, « sur »	Hors de l'individu mais voilée, « sur »
		Participatif : « avec »	
GNOSÉOLOGIE : valeur attribuée aux différents types de savoir			
Savoirs	Propositionnel	Expérientiel, pratique, propositionnel, présentationnel	
Pouvoir	Total	Partagé Chercheur : rôle de facilitateur	
			Négociation, co-gestion Chercheur : formateur, personne-ressource
Discipline	Disciplinaire	Interdisciplinaire	Transdisciplinaire Communautés scientifiques aux communautés de la pratique
		Artistique : transdisciplinaire	
Théorie	Tester des théories	Générer des théories	Fondé sur critique sociale, féminisme, culture

Orientation *Composante*	**ABSOLUTISME** **Objectivité**	**MULTIPLISME** **Relativité**	**ÉVALUATIVISME** **Partialité**
TÉLÉOLOGIE : finalité du projet			
Finalité	Découvrir des données Expliquer, prédire Établir les causes et effets (déterminisme) Vérifier et falsifier des hypothèses		Élucider les rapports de pouvoir; transformer, émanciper
		Collecter des données Explorer, comprendre, résoudre un problème Informer et changer les pratiques	
		Artistique : Générer du contenu; éclairer, éduquer, transformer ou émanciper	
Bénéfice	Science	Science, milieu d'intervention	Apport positif pour les participants, pertinence de la recherche pour le milieu
Connaissances à produire	Faits et lois, généralisations, preuves, réplications	Reconstruction individuelle ou collective, expérience par procuration	Historiques, structurelles, révisionnisme, généralisation par similarité
		Artistique : Produire dans de nouvelles formes	
MÉTHODOLOGIE : modes de construction des connaissances			
Raisonnement critique	Rationalité	Réflexivité	Réflexivité critique
		Interaction entre le chercheur et le sujet	Légitimation (pouvoir), diminution de l'oppression
Contrôle	Expérimentation (laboratoire), échantillonnage aléatoire, étalon-or, statistiques	Non interventionniste, consensus entre chercheur et sujet	
		Participatif : dialogique, dialectique (coconstruction), intersubjectif	
		Artistique : dialogique, itératif, réflexif (indicateurs émotionnels, psychologiques et intellectuels)	
Logique	Hypothético-déductive	Inductive	Inductive et déductive
Devis	Quantitatif, mixte	Qualitatif	Cohérent à l'objet de recherche
		Participatif	
		Artistique : holistique, synergique	
Collecte de données	Questions fermées Entrevues dirigées	Questions ouvertes Entrevues semi-dirigées Journal de bord	Cohérente à l'objet de recherche Dialogue
Données	Chiffres Variables	Mots Récits	Cohérente à l'objet de recherche
		Artistique : histoires, images, sons, scènes, sensations	
Analyse	Mesure des observations	Interprétation des paroles	Interprétation des interactions
		Artistique : évocation	
Scientificité** Recul	Objectivité	Confirmation, fiabilité	Cohérent à l'objet de recherche
		Participatif : Praxis	
		Artistique : Esthétisme	
Vérité	Validité interne	Crédibilité ou acceptation interne	Justice Cohérent à l'objet de recherche
		Participatif : Critères relationnels	

Orientation **Composante**	**ABSOLUTISME** **Objectivité**	**MULTIPLISME** **Relativité**	**ÉVALUATIVISME** **Partialité**
		Artistique : Véracité, authenticité	
Exactitude	Fidélité	Fiabilité, constance ou cohérence interne	Cohérent à l'objet de recherche
		Participatif : Cohérence systémique	
		Artistique : Cohérence interne	
Écologie	Validité externe	Transférabilité	Cohérent à l'objet de recherche
		Participatif : Transcontextuelle	
		Artistique : Résonance	
PRAXÉOLOGIE : place accordée à l'action dans la recherche			
Action sociale	Exclue	Possible	Finalité en soi
Rhétorique	3e personne (le chercheur)	1ère personne (introspective), 2e personne (interaction)	1ère, 2e et 3e personne (dialogique)
Présentation	Tableaux, graphiques	Narration, description	Conceptuelle, instrumentale, persuasive
		Art : représentation	
Représentation	Prouver, convaincre	Persuader	Défendre une cause (plaidoyer) Politique, conscientisation, émancipation
		Art : contraindre, faire avancer, pouvoir esthétique	

D'après Crahay et Fagnant (2007); Creswell (2007, 2009); Drapeau (2004); Gohier (2004); Habermas (1979); Herr et Anderson (2005); Kuhn, D. (2000); Leavy (2015); Lincoln (1995); Lincoln et coll. (2011); Minkler et Wallerstein (2008); Morin, A. (1985); Torbert (2000); Viswanathan et coll. (2004).
*Caractère italique : paradigmes participatif et artistique qui peuvent chevauchée une orientation multipliste et évaluativiste.
** Voir le Tableau 11 plus détaillé.

Les critères de scientificité permettent d'assurer une qualité, une valeur et une crédibilité à la recherche et de reconnaître la rigueur les démarches méthodologiques et éthiques utilisées (Drapeau, 2004; Gohier, 2004). Une RAP valable et de qualité saura concilier le respect des critères de rigueur de devis quantitatifs ou qualitatifs, dont, éventuellement, un devis artistique, et celui de critères relationnels propres à la participation à la RAP (Gohier, 2004; Herr et Anderson, 2005; Morin, A., 1985). C'est pourquoi tenter d'y voir plus clair en considérant la RAP comme une méthode de recherche stricte n'est pas une option, contrairement à ce qui est parfois véhiculé (Minkler et Wallerstein, 2008; Reason, 2006). Il s'agit davantage d'une approche de recherche utilisant à peu près n'importe quel type de méthodes appropriées aux circonstances particulières d'un projet (Flicker et Savan, 2006; Reason, 2006). Le Tableau 11 page suivante présente les critères de scientificité selon les devis méthodologiques et les dimensions suivantes : (1) recul : la distance ou la position que

le chercheur adopte par rapport à son objet d'étude; (2) : vérité : ce qui est observé est ce que le chercheur croit observer, observations représentatives de la réalité ou crédibles; (3) exactitude : persistance d'une procédure de mesure à procurer le même résultat, peu importe le moment et la manière dont ils ont été produits; (4) écologie : application à d'autres objets ou contextes.

Tableau 11. Critères de scientificité ou de rigueur méthodologique et relationnelle

QUANTITATIF	QUALITATIF	ARTISTIQUE	PARTICIPATIF
RECUL : distance du chercheur avec l'objet d'étude (position)			
Objectivité	**Confirmabilité[8], fiabilité[4]**	**Esthétisme[7]**	**Praxis[10]**
▪ Neutralité des données observables[1] ▪ Opérationnalité, manipulation du phénomène et des conditions de recherche pour maximiser la prédiction et le contrôle[2] ▪ Absence de biais[3]	▪ Appréhension de l'ensemble du phénomène la plus complète possible[2]	▪ Signature personnelle du chercheur-artiste; présence de l'artiste dans le produit final[7] ▪ Pouvoir esthétique : présenter l'essentiel dans une forme cohérente, incisive et concise[7]	▪ Validité démocratique[5] : enjeux de justice sociale et d'éthique; pertinence et applicabilité des résultats (validité locale) ▪ Validité critique[9] : processus de changement, intentions, actions, considérations éthiques et leurs conséquences ▪ Validité éthique[4,6,8] : respect des valeurs ▪ Authenticité tactique[1,4,8] : outils conceptuels pour passer à l'action[1,8]; sentiment de pouvoir agir sur le monde[4] ▪ Validité réflexive[9] : influence des expériences, valeurs et actions des membres sur le cours de la recherche et l'interprétation des résultats ▪ Validité dialogique[5] : établissement d'un dialogue critique et réflexif avec les autres praticiens de la RAP
VÉRITÉ : observations représentatives de la réalité ou crédibles, ce qui est observé est ce que le chercheur croit observer[2]			
Validité interne[8]	**Crédibilité[2,8], acceptation interne[2]**	**Véracité, authenticité[7]**	**Critère relationnel[4], justice[8]**
▪ Cohérence[4] ▪ Fiabilité des inférences tirées des données[5]	▪ Concordance entre l'interprétation du chercheur et sa plausibilité aux yeux des participants[2] ▪ Validité référentielle[2] ▪ Vraisemblance[2] ▪ Validité de signifiance de	▪ Utilité[7] ▪ Contribution importante ou substantielle[7] ▪ Compréhension différente d'un objet de recherche[7]	▪ Validité apparente[9] : jugement subjectif que les résultats semblent correspondre à la réalité ▪ Validité contextuelle[6], faisabilité[1] : pertinence de la recherche pour les participants[1]; établissement d'un rapport avec sa situation locale[6] ▪ Validité intersubjective[6], équilibre des voix[1], équité[4] : différents points de vue exprimés

QUANTITATIF	QUALITATIF	ARTISTIQUE	PARTICIPATIF
	l'observation et de l'interprétation[2]		▪ Validité empathique[6] : augmentation de l'empathie parmi les membres ▪ Validité participative[1,6] : appropriation de la recherche[1]; participation active au processus de recherche[6] ▪ Validité du processus[5] : qualité des relations entre les membres; réflexion itérative; triangulation des points de vue et des méthodes utilisées
EXACTITUDE : persistance d'une procédure de mesure à procurer le même résultat peu importe le moment et la manière dont ils sont produits[2]			
Fidélité[8]	**Fiabilité[2], constance ou cohérence interne[2]**	**Cohérence interne[7]**	**Cohérence systémique[1]**
▪ Consistance des résultats[4] ▪ Stabilité d'un outil ▪ Reproductibilité des résultats[1,2]	▪ Stabilité des résultats[1] ▪ Transparence du chercheur[1]	▪ Cohérence entre la question de recherche et la méthode utilisée[7] ▪ Transparence du processus de recherche[7] ▪ Minutie[7] ▪ Congruence entre les composantes et la représentation finale[7] ▪ Force de la forme[7]	▪ Cohérence de la démarche de recherche[1] ▪ Cohérence entre questions de recherche et résultats[1] ▪ Rigueur de la collecte et l'analyse des données[1] ▪ Validité dialectique[9] : rapport constant de tensions, contradictions et complexité entre la théorie, la recherche et la pratique ▪ Authenticité[1] ou validité catalytique[4,5,6,8] : désir de passer à l'action dans sa réalité
ÉCOLOGIE : application à d'autres objets ou contextes			
Validité externe[8]	**Transférabilité[2,8]**	**Résonance[7]**	**Crédibilité transcontextuelle[5]**
▪ Généralisation à un grand nombre de contextes différents[1] ▪ Échantillon représentatif en fonction de la puissance statistique[2]	▪ Transfert des résultats[3] ▪ Comparaison appropriée des résultats[2] ▪ Échantillon représentatif de la problématique et de la recension des écrits[2] ▪ Saturation ou complétude[2]	▪ Accessibilité[7] ▪ Évocation et connexion émotionnelle[7] ▪ Croissance intellectuelle ou émotive chez le public[7]	▪ Authenticité éducative[1,4,8] : approfondissement de la connaissance de soi et des autres membres[1]; comparaison des différents points de vue[4]; ▪ Authenticité ontologique[1,4] : construction de ses représentations de la réalité[1]; élargissement de ses connaissances sur un phénomène[1,4]; développement de sa conscience expérientielle et de sa croissance personnelle[4] ▪ Validité des résultats[5] : atteinte des objectifs de recherche en lien avec des critères de changement des pratiques et de la pensée sur la pratique

1. (Bourgeois, 2016); 2. (Drapeau, 2004); 3. (Gélineau, 2001); 4. (Gohier, 2004); 5. (Herr et Anderson, 2005); 6. (Cook, T., 2015); 7. (Leavy, 2015); 8. (Lincoln, 1995); 9. (Viswanathan et coll., 2004); 10. C'est moi qui intitule.

En somme, prendre connaissance de sa posture épistémique à l'aide des outils proposés (Tableau 10 et Tableau 11) permet de faire des choix plus conscients et de se détacher de discours qui peuvent dire « de manière subtile mais déterminée, que toute science se conforme à un paradigme qui nie le savoir généré par et créé au service de l'action » (Coleman, 2015, p. 398, traduction libre). Adapter sa façon de penser et de faire la recherche aux particularités de l'objet de recherche témoigne de la « capacité virtuelle de déplacement de l'analyste » et de sa valorisation du « décloisonnement disciplinaire » (Pires, 1997, p. 24). Ainsi, à l'image de son épistémologie personnelle, une personne juge en premier lieu de la valeur des savoirs auxquels elle a accès selon ses propres croyances plus ou moins coordonnées et ses propres explications ou théories, comme le fait tout être humain, qu'il soit chercheur ou non (Crahay et Fagnant, 2007; Hofer, 2004). C'est pourquoi j'expose ci-après ma propre posture épistémique afin d'être transparente sur la manière dont j'ai abordé la RAP Reconnaissance de même que l'étude que j'ai réalisée dans cette thèse à son sujet.

4.3 Ma posture épistémique

Avoir choisi de poursuivre des études doctorales sur une meilleure compréhension de la participation à une RAP supposait d'emblée que je tendais vers l'adoption d'une certaine posture épistémique et paradigmatique que je ne savais alors nommer. Mes réflexions méritaient d'être approfondies. Retracer mon cheminement épistémique, comme je le fais ci-après, permet de me situer par rapport à la RAP Reconnaissance, son partenariat et les membres du CR ainsi que la RAP en général. En même temps, cette transparence réflexive s'aligne avec l'approche méthodologique que j'ai adoptée pour étudier l'appropriation du processus de participation à la RAP, l'analyse interactionnelle.

Fondamentalement, d'un point de vue axiologique, téléologique et praxéologique, j'épouse des valeurs de justice sociale, d'autonomie et de bienveillance. Les inégalités sociales me désolent particulièrement et je n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi elles perdurent encore. D'esprit rebelle, mais trop réservée pour être militante, je tâche dans la mesure du possible de faire mes choix en m'accordant aux luttes féministes, environnementalistes et anticapitalistes. Par conséquent, je pense que la forme d'action sociale la plus propice pour

atteindre les résultats transformationnels espérés doit être mise en œuvre dans le respect de l'effort que les membres d'une RAP veulent bien y mettre. Plonger dans la RAP Reconnaissance m'est donc apparu comme une façon d'agir à ma portée tout en me permettant de faire converger l'ensemble de mes aspirations sociales, artistiques (méthode *Photovoix*) et de recherche. Mes valeurs se reflètent également dans ma question de recherche qui sous-tend mon intention de faire reconnaître les savoirs et les capacités de personnes stigmatisées.

À mon sens, d'un point de vue ontologique, la réalité est mouvante, contextuelle et étonnante de complexité, ce qui me laisse souvent dans l'incertitude. Faire de la recherche est donc pour moi examiner un objet d'étude sous le plus d'angles possible, ce qui explique l'ampleur de l'appareillage conceptuel qui a guidé mes analyses et que j'ai tenté de trianguler. Cette pensée complexe débute par la conviction de l'existence d'une réalité objective, comme un texte dramaturgique composé de signes reconnaissables qui existe par lui-même en tant qu'objet, voilà pourquoi j'ai voulu décrire les faits observés lors de la RAP reconnaissance de façon rigoureuse. Toutefois, je pense que la capacité limitée de l'être humain à traiter l'information peut l'amener à faire des erreurs de perception et à induire des biais cognitifs, c'est pourquoi le respect d'une rigueur scientifique est importante à mes yeux. En même temps, je suis aussi convaincue de l'existence d'une réalité multiple et relativiste. Ce même texte dramaturgique par exemple, peut être incarné de multiples façons par les interprètes de l'œuvre puis reçu fort différemment par les divers spectateurs, voilà pourquoi, à travers l'exposition de mon parcours doctoral et de ma démarche réflexive, j'ai voulu communiquer comment j'ai abordé l'analyse de la RAP Reconnaissance. Enfin, je pense que la réalité se construit à travers les interactions, les expériences et la participation, et que l'interprétation de la réalité peut être partagée par un certain nombre de personnes qui évoluent dans un même contexte culturel, historique et expérientiel.

D'un point de vue gnoséologique, en cohérence avec mon ontologie de la complexité, je crois que le recours à tous types de savoir, mobilisés par diverses disciplines et hors de l'univers scientifique, est nécessaire pour comprendre les tenants et aboutissants d'une problématique, que l'approche de recherche soit participative ou non. Aussi, je situe l'ensemble des savoirs

à l'intérieur des rapports de pouvoir sociaux sans toutefois leur accorder un pouvoir en soi. Je pense plutôt que les savoirs sont une arme servant à consolider le pouvoir que des groupes ont accaparé. Pour défendre leur statut et leur idéologie, ces groupes priorisent certains savoirs auxquels ils croient sans qu'ils aient nécessairement été étayés par la science. Par conséquent, je pense que la RAP doit s'attarder à élucider ces rapports de pouvoir. Enfin, la méthodologie à choisir selon moi est celle qui est la plus appropriée pour répondre aux objectifs de recherche. Pour construire ces connaissances valables dans le cadre d'une RAP, je suis convaincue que des efforts de réflexivité doivent être consentis et des dispositions favorisant un dialogue ouvert doivent être mises en place pour assurer la meilleure équité possible entre ses membres.

Je termine cet exposé sur ma posture épistémique en relatant la conclusion à laquelle je suis arrivée lors d'une démarche d'orientation professionnelle entreprise en 2009. Ce à quoi j'aspirais à ce moment-là donnait en quelque sorte ma définition de la RAP, alors que cette approche de recherche m'était inconnue, et traduisait intuitivement ma posture pragmatiste et transformationnelle : « Dans trois ans [2012], je suis avec des professionnels de la santé et avec des citoyens, et je travaille à un projet pour améliorer les conditions de vie de la population. Je suis au cœur du projet, je possède une bonne expertise et je suis impliquée sur le terrain pour faire en sorte que ce qui est pensé correspond aux besoins réels ».

4.4 Bricolage conceptuel

Comme mentionné en introduction, ma démarche singulière et itérative m'a conduite à reformuler ma question de recherche à maintes reprises, suivant un mouvement d'aller-retour vers la recherche d'assises conceptuelles motivée par la découverte des dimensions processuelles qui émergeaient de mes données. Chemin faisant, j'ai d'abord cherché des cadres théoriques sur la participation à la RAP en santé publique, mais peu de théories dans ces domaines peuvent rendre compte de faits complexes ou de contextes particuliers (McQueen, 2007). Néanmoins, j'ai utilisé des cadres conceptuels, qui ont un niveau d'abstraction moins dense et cohérent qu'une théorie (Carpiano et Daley, 2006), afin de mieux comprendre les processus liés à la participation à la RAP. Au fil des années à travers

mes lectures, mes formations et mes réflexions, en interaction constante avec mon immersion dans mes données, j'ai construit un bricolage conceptuel, selon l'expression dMorin, E. (1986, p. 180), qui a accompagné ma démarche d'analyse et d'interprétation. Cette sensibilité théorique dont parlent Paillé et Mucchielli (2012) m'a permis de repérer des schèmes particuliers à travers mes données ou de faire des liens entre eux.

4.4.1 Cadres conceptuels utiles à la préparation de la RAP Reconnaissance et à ma collecte de données

En 2010, avant le lancement de la RAP Reconnaissance à l'automne 2011, j'avais surtout besoin d'outils pour guider la préparation de la recherche en tant qu'organisatrice de son déroulement à Point de Repères. Un cadrage théorique était aussi nécessaire pour rédiger mon protocole en vue du passage accéléré de la maîtrise au doctorat. Deux outils ont été utilisés lors de la RAP Reconnaissance, le Questionnaire d'auto-évaluation de la participation et le Gabarit des notes de terrain – les informations recueillies avec ces outils faisaient aussi partie du corpus de mon étude (voir prochaine section). Un troisième outil, le Guide d'entretien individuel avec les membres-utilisateurs, concernait uniquement la collecte de données pour la thèse. Préoccupée par le caractère polysémique de la participation, j'ai d'abord cherché des sources pour évaluer ses composantes dans un contexte de santé publique, d'action communautaire, de sciences sociales, de prévention du VIH/Sida et de RAP en santé publique. L'ensemble de ces cadres m'a permis entre autres de me familiariser avec les notions de conscientisation critique (Freire, 1974), de développement du pouvoir d'agir (Eriksson et Lindström, 2010; Ferreira et Castiel, 2009; Hyppolite et O'Neill, 2003; Le Bossé, 2003; Ninacs, 2008; Rissel, 1994; Wallerstein, 1992, 2009), de répartition du pouvoir, notamment celui de décision (Chung et Lounsbury, 2006; Ferreira et Castiel, 2009; Foucault, 1975; Vallerand, 2006) et du processus de participation (Arnstein, 1969; Brager et Specht, 1973; Davidson, 1998; Green et Mercer, 2001; Potvin, 2007; Rifkin et coll., 1988; St-Arnaud, 2008).

Auto-évaluation de la participation : Cadre conceptuel pour l'efficacité des partenariats à la RAP

Avant le début des rencontres du CR de Point de Repères, j'ai élaboré le Questionnaire d'auto-évaluation de la participation (Annexe B) en utilisant surtout le *Cadre conceptuel pour l'évaluation de la dynamique de groupe en tant qu'élément de l'efficacité des partenariats de la RAP communautaire*[31] (Schulz et coll., 2003) (ci-après nommé *Cadre conceptuel pour l'efficacité des partenariats à la RAP*). Ce cadre a été développé à la suite d'une revue de littérature décrivant les concepts de l'évaluation de la dynamique partenariale. Il met en relation six dimensions : (1) les caractéristiques environnementales; (2) les caractéristiques structurelles; (3) les caractéristiques de la dynamique de groupe; (4) les programmes et interventions partenariales; (5) les mesures intermédiaires de l'efficacité du partenariat; (6) les mesures des résultats de l'efficacité du partenariat. Pour opérationnaliser leur cadre, Schulz et coll. (2003) ont conçu un instrument d'analyse qui mesure de façon quantitative les caractéristiques de la dynamique de groupe en lien avec l'efficacité du partenariat (dimensions 3 et 5). En complément, les autrices conseillent d'utiliser d'autres formes de collecte de données comme des entretiens individuels en profondeur et la prise de notes de terrain afin de pallier les limites du questionnaire fermé. C'est ce que j'ai fait par la tenue d'entretiens individuels avec les membres-utilisateurs comme il en sera question plus loin.

Prise de notes de terrain : Théorie de la reconnaissance, Guide pour concevoir un protocole de recherche participative, Axe de participation à la production

Pour concevoir le gabarit qui allait servir à la prise de notes de terrain durant la RAP Reconnaissance (Annexe C), en sus du *Cadre conceptuel pour l'efficacité des partenariats à la RAP* (Schulz et coll., 2003) décrit ci-dessus, je me suis inspirée de la *Théorie de la reconnaissance* (Honneth, 2002), cadre théorique sur lequel la RAP Reconnaissance reposait (voir Tableau 3); du *Guide pour concevoir un protocole de recherche participative en promotion de la santé au Canada* (Simard et coll., 1997), mettant l'accent sur la composante éducative de la RAP – amélioration des habiletés individuelles et collectives; et de l'*Axe de*

[31] Traduction libre de : *Conceptual framework for assessing group dynamics as an aspect of effectiveness of community-based participatory research partnerships*.

participation à la production (St-Arnaud, 2008), outil d'analyse de la dynamique de groupe situant le participant selon la position qu'il occupe dans le groupe : centre, émetteur, récepteur, satellite, absent.

Guide d'entretien individuel : Pyramide de l'implication des personnes utilisatrices de drogues

Pour construire une partie du *Guide d'entretien individuel avec les membres-utilisateurs* (Annexe D) (ci-après nommé *Guide d'entretien individuel*), instrument propre à mon étude utilisé à la clôture de la RAP Reconnaissance, j'ai retenu la *Pyramide de l'implication des personnes utilisatrices de drogues* (Jürgens, 2005a) adaptée de la *Pyramide GIPA* (Roey, 1999), qui elle s'inspire de l'*Échelle de participation citoyenne*[32] (Arnstein, 1969). La *Pyramide* comprend six rôles décisionnels que peut jouer un individu au sein d'une organisation : (1) décideur; (2) expert; (3) exécutant; (4) orateur; (5) contributeur; (6) auditoire cible. J'ai complété ma préparation du *Guide d'entretien individuel* en m'inspirant aussi du *Cadre conceptuel pour l'efficacité des partenariats à la RAP* (Schulz et coll., 2003), d'un guide pour concevoir un protocole de RAP (Brown et Vega, 2008), des *Lignes directrices testées pour évaluer la fiabilité des projets de RAP*[33] (Mercer et coll., 2008) et du *Guide pratique : Intervenir en promotion de la santé à l'aide de l'approche écologique* (Renaud et Lafontaine, 2011). Enfin, pour structurer le *Guide d'entretien individuel*, j'ai utilisé le *Cadre de participation civique*[34] (Bracht et Tsouros, 1990), qui permet de se questionner (1) sur le sens donné à la participation; (2) sur l'identité des citoyens qui participent ou non; (3) sur le niveau et les motifs de leur participation; (4) sur ce qui la facilite.

4.4.2 Cadres conceptuels utiles à la réalisation de l'étude

Après la RAP Reconnaissance en 2012, en vue de rédiger mon protocole de recherche, j'ai cherché à trouver des cadres conceptuels intégrés, c'est-à-dire des modèles qui tentent de couvrir l'ensemble du processus de participation à la RAP. Cette fois-ci, ma collecte de

[32] Traduction libre de : *A Ladder of Citizen Participation.*
[33] Traduction libre de : *Reliability-tested Guidelines for Assessing Participatory Research Projects*.
[34] Traduction libre de : *Framework of Citizen Participation*.

données était complétée et ma recension des écrits sur la RAP avec des personnes utilisatrices de drogues dans un contexte de réduction des méfaits était plus approfondie.

Processus de participation à la RAP : Modèle conceptuel de la RAP communautaire

Pour recentrer l'analyse de mes données sur la participation à la RAP et couvrir l'ensemble des besoins de connaissances que j'avais recensés, j'ai retenu le *Modèle conceptuel de la RAP communautaire*[35] (Belone et coll., 2016; CBPR Model, 2017; Wallerstein et Duran, 2010; Wallerstein et coll., 2008, p. 381). Ce modèle intégré est à la base d'un vaste projet d'étude en profondeur sur ce qui facilite la RAP et lui fait obstacle lorsqu'elle est réalisée avec des groupes minoritaires en vue d'améliorer la santé et de diminuer les inégalités sociales de santé (CBPR Model, 2017). Ce projet a été motivé par le constat que même si des efforts sont consentis à l'élaboration de cadres conceptuels de la participation à la RAP pour mieux en saisir toute sa complexité, très peu d'études ont discuté de la façon dont cette dynamique participative fonctionne et interagit sur les autres composantes de la RAP (Sandoval et coll., 2012; Wallerstein et coll., 2008). Dans le prolongement des travaux de Schulz et coll. (2003), de même que ceux de Green et coll. (1995) et de Viswanathan et coll. (2004), le modèle a évolué périodiquement tout au long de mon parcours doctoral : créé entre 2006 et 2009 à partir d'une vaste revue de littérature en santé et sciences sociales; testé jusqu'en 2013 avec des praticiens de la RAP; en cours d'évaluation depuis 2015 (Kastelic et coll., 2018; Oetzel et coll., 2018; Wallerstein, 2018).

Le *Modèle conceptuel de la RAP communautaire* propose une représentation de la façon dont le processus de la RAP peut entraîner des résultats (Wallerstein et coll., 2008). Il comprend quatre dimensions à investiguer dont les composantes sont susceptibles de s'influencer mutuellement et d'interagir avec le processus participatif dans divers contextes, divers types d'étude et diverses populations : (1) les contextes; (2) la dynamique de groupe et partenariale; (3) l'intervention et la recherche; (4) les résultats (Sandoval et coll., 2012; Wallerstein et coll., 2008, traduction libre). Ces façons d'organiser les dimensions de la RAP

[35] Traduction libre de : *Community based participatory research (CBPR) Conceptual Model*.

m'ont permis d'arrimer mes conclusions aux développements internationaux qui se déroulent dans ce domaine.

Processus de réflexivité : Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action

Pour répondre à la suggestion du comité d'encadrement de mon doctorat de rédiger un journal réflexif sur ma propre participation à la RAP Reconnaissance, j'ai fait une revue de littérature sur la notion de réflexivité et la façon d'entreprendre une démarche réflexive dans le cadre d'une RAP. La définition de la réflexivité que j'ai retenue fait référence à « l'autoréflexion critique du chercheur sur la manière dont sa propre identité, ses présuppositions, sa posture et son comportement influent sur le processus de recherche et le transforment en procédant à une analyse de sa propre conscience de soi sur la dynamique intersubjective entre soi et l'objet de recherche » (Finlay et Gough, 2003, p. ix, traduction libre). Selon Boutillier et Mason (2006, p. 404), « la réflexivité est apparentée […] à la recherche participative dans le sens où ces approches considèrent toutes que la recherche est modelée par l'identité sociale du chercheur, fondée sur son genre, sa race, sa classe sociale et ses capacités ». Puisque le chercheur n'est pas censé être la figure centrale d'une RAP et que la capacité réflexive de tous ses membres est en principe reconnue en tant que cochercheurs (Finlay et Gough, 2003), la RAP est conçue comme un processus coconstitué lors duquel les différentes subjectivités s'entremêlent aux différentes intersubjectivités.

Il existe plusieurs façons de concevoir la réflexivité et de la mettre en pratique avec différents objectifs, sur la base de diverses postures épistémiques (Finlay et Gough, 2003; Freire, 1974; Lynch, 2000). La réflexivité dans le cadre d'une RAP peut être pratiquée de façon personnelle, interactionnelle ou collaborative (Chandler et Torbert, 2004; Finlay et Gough, 2003; Lynch, 2000; Torbert, 1999). Le modèle qui m'est apparu le plus approprié pour analyser la RAP Reconnaissance est la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action*[36] (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014). Les 27 types de recherche-action que les auteurs déclinent sont des dimensions à partir desquelles un cochercheur réflexif peut se questionner sur l'influence qu'il exerce sur

[36] Traduction libre de : *The 27-flavors typology of action research*.

chacune d'elles ou, à l'inverse, sur l'influence que ces dimensions peuvent avoir sur sa participation. Je donne ci-après un résumé détaillé de ce modèle, car il a été central tout au long de la rédaction de la thèse.

La *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* est un modèle intégré à visée transformationnelle. Il a été élaboré dans le cadre de la *Recherche-action collaborative et développementale*[37] (Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2000, 2001, 2013), paradigme de réflexion holistique sur lequel Torbert et ses collaborateurs, comprenant des artistes, des scientifiques et des professionnels, travaillent depuis la fin des années 70 (Torbert, 2014). Ce modèle comprend trois dimensions, *Voix*, *Pratique*, *Temps*, qui évoluent en trois *Boucles de rétroaction* à travers quatre *Territoires d'expérience* (Tableau 12).

Tableau 12. Dimensions de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action*

TROIS TYPES DE VOIX	
1ère personne : Par soi	Subjectivité du chercheur qui divise son attention vers les transformations immédiates de sa conscience dans le but d'être plus efficace et intègre
2e personne : Par nous	Intersubjectivité d'un groupe exprimée à travers le dialogue pour favoriser la réciprocité, la diversité, la justice et un pouvoir d'agir efficace dans ses réalisations communes
3e personne : Par eux	Prise de conscience de l'influence sur l'action des structures organisationnelles, sociales ou normatives en vue d'agir en temps opportun vers une transformation du pouvoir, une plus grande justice sociale et une meilleure harmonie avec l'environnement
TROIS TYPES DE PRATIQUE	
1ère personne : sur soi	Étude de sa propre personne
2e personne : sur nous	Étude d'un groupe auquel le chercheur appartient
3e personne : sur eux	Objet d'étude impersonnel
TROIS TEMPS	
Passé	Expérience du temps la plus familière et linéaire
Présent	Pleine conscience de l'instantanéité de plus d'un territoire d'expérience
Futur	Intentions personnelles et visées collectives vers un changement de structures apparemment cristallisées
QUATRE TERRITOIRES D'EXPÉRIENCE	
Attention/intention	Ses intentions, sa vision et ses objectifs, et la conscience d'être présent dans le présent à l'ensemble des Territoires d'expérience.
Logiques d'action	Ses propres pensées et sentiments, ses stratégies.
Ressenti de ses actions	Ses propres actions ressenties de l'intérieur dans le temps présent.
Monde extérieur	Le monde visible de l'extérieur.

[37] Traduction libre de : *Collaborative Développemental Action Inquiry (CDAI)*.

TROIS BOUCLES DE RÉTROACTION	
Simple	Changements de comportement requis pour atteindre son objectif plus efficacement, en favorisant une meilleure congruence entre les deux premiers territoires d'expérience
Double	Changements cognitifs et stratégiques requis pour être plus efficients, en favorisant une meilleure congruence entre les trois premiers territoires d'expérience
Triple	Changements d'attention vers la qualité de conscience continue requise pour être présent dans le présent et pour embrasser les quatre territoires d'expérience afin de légitimer et d'intégrer ses actions

D'après Chandler et Torbert (2004); Torbert (1999)

La dimension *Voix* réfère aux acteurs de la recherche et comprend trois types de personne; la dimension *Pratique* renvoie au regard porté sur l'objet d'étude, elle comprend aussi trois personnes; la dimension *Temps* comprend le passé, le présent et le futur. Chacun de ces objets de recherche peut être étudié à son tour selon un type de personne de la dimension *Voix*. Par exemple, la *Pratique* de la 1ère personne peut être étudiée : (1) par la *Voix* de la 1ère personne dans un processus d'autoréflexion – par soi sur soi –; (2) par la *Voix* de la 2e personne dans un processus dialogique – par nous sur soi –; (3) par la *Voix* de la 3e personne en utilisant des mesures empiriques – par eux sur soi. Avec ce jumelage de la dimension *Pratique* à la dimension *Voix*, on obtient une combinaison de neuf façons de pratiquer la réflexivité sur la RAP. Quant aux quatre *Territoires d'expérience* – (1) Attention/Intention; (2) Logique d'action; (3) ressenti de ses actions; (4) Monde extérieur, ils peuvent se manifester différemment selon les types de *Voix* (Tableau 13).

Tableau 13. Quatre Territoires d'expérience par types de Voix

Voix Territoires d'expérience	1ère personne Attention, présence	2e personne Dialogue	3e personne Organisation
ATTENTION INTENTION	**Avoir l'intention/ Être conscient : être présent dans le présent**	**(Re)Cadrer**	**Établir (revoir) sa vision**
Prise de conscience, intuition, vision ses objectifs.	Porter attention à sa propre nature changeante.	Énoncer (ou modifier) une vision partagée, un but, un dilemme, une supposition.	Clarifier la mission et améliorer de façon continue l'harmonisation entre la mission, la stratégie, les opérations et les résultats.

Voix Territoires d'expérience	1ère personne Attention, présence	2e personne Dialogue	3e personne Organisation
LOGIQUE D'ACTION	**Penser/Ressentir**	**Revendiquer**	**Élaborer des stratégies**
Stratégies rationnelles et émotionnelles, schémas, stratagèmes, plans, modes typiques de réflexion sur l'expérience.	Porter attention à ses propres réflexions et sentiments.	Affirmer explicitement, mais de façon abstraite, une option, une perception, un sentiment ou une stratégie d'action.	Définir et mettre en œuvre une initiative stratégique majeure.
RESSENTI DE SES ACTIONS	**Agir/Détecter**	**Illustrer**	**Réaliser**
Comportements, compétences, schèmes d'activité, actions.	Porter attention à ses propres comportements et actions.	Donner une image ou faire le récit concret des résultats observés.	Accomplir la routine et les rôles de responsabilités définis.
MONDE EXTÉRIEUR	**Effectuer/Percevoir**	**Questionner et écouter**	**Évaluer**
Résultats, évaluations, conséquences comportementales observées, effets de l'environnement.	Porter attention à sa propre perception du monde extérieur.	Contribuer à (ou commenter) ce qu'une autre personne a dit ou a fait pour apprendre quelque chose d'elle.	Répondre en temps opportun aux urgences ou aux opportunités.

D'après Chandler et Torbert (2004); Torbert (1999)

Selon les auteurs de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action*, un processus réflexif opère lorsque les différentes voix engagées dans une recherche travaillent à développer une pleine conscience simultanée de quatre *Territoires d'expérience* pour construire des connaissances se mobilisant vers l'action. Habermas (1987, p. 103, tome I) la qualifierait de modèle d'action stratégique parce qu'« au moins deux sujets qui agissent en fonction d'un objectif réalisent leur but en s'orientant d'après les décisions de l'autre acteur et en influant sur elle ».

Malgré sa complexité, ce modèle a l'avantage de prendre en compte l'ensemble des acteurs qui interviennent dans une RAP, d'ouvrir sur plusieurs angles du processus de participation à considérer, ce qui permet de mieux saisir ses multiples facettes, et de voir à l'évolution du processus de réflexivité. En quelque sorte, chaque phase des dynamiques ou processus étudiés peut faire l'objet d'une démarche réflexive. De plus, comme il s'inscrit dans le champ disciplinaire de l'apprentissage organisationnel, il peut mettre en lumière certains aspects contextuels de la RAP Reconnaissance, notamment son insertion au sein d'un organisme communautaire collaborant avec des organisations de santé publique. Il permet également de

s'interroger sur les rapports de pouvoir au sein du groupe et du partenariat élargi (Erfan et Torbert, 2015).

Ce modèle m'a servi, dans un premier temps, à rédiger mon journal réflexif pour examiner en quoi ma présence dans le groupe a joué sur l'appropriation du processus de participation de ses membres (moi sur moi au passé). Dans un deuxième temps, il m'a permis de repérer dans le corpus de données la part de réflexivité des autres membres du CR sur les éléments qui ont pu influer sur le processus de participation et sur le projet en général, y compris leur influence personnelle (soi, nous sur nous ou eux; moi sur nous ou eux). Documenter le processus de réflexivité des membres-utilisateurs était aussi un moyen pour moi d'éviter de me complaire dans une auto-analyse narcissique vis-à-vis cette position d'auto-observation inconfortable dans laquelle je me trouvais.

Processus de décision : Modèle Rubicon des phases d'action

Soucieuse de systématiser et de structurer mon analyse de l'appropriation du processus de participation et sa progression, j'avais besoin d'un modèle pour m'aider à amoindrir la complexité à laquelle j'étais confrontée. Le *Modèle Rubicon des phases d'action*[38] (ci-après nommé le *Modèle Rubicon*), qui est un modèle psychosocial du contrôle exercé sur l'action à travers la motivation et la volition, m'est alors apparu des plus approprié (Achtzeger et Gollwitzer, 2008; Gollwitzer, 1990; Heckhausell et Heckhausell, 2008; Heckhausen et Gollwitzer, 1987). Habermas (1987) le qualifierait de modèle d'action téléologique, parce qu'il est fondé sur la prise de décision. Le *Modèle Rubicon* a été développé en complément aux autres modèles d'action existants qui généralement se préoccupaient seulement de l'état prédécisionnel de la motivation (Heckhausen et Gollwitzer, 1987). Ses auteurs ont ajouté comme éléments distinctifs l'état postdécisionnel faisant intervenir la volonté ainsi que le principe de non-retour une fois que la décision est prise, principe illustré par la déclaration « *Alea jacta est* » de Jules Caesar traversant le fleuve Rubicon avec son armée lorsqu'il a déclenché la guerre civile, d'où le nom dont on a affublé le modèle.

[38] Traduction libre de : *The Rubicon Model of Action Phases*.

Selon le *Modèle Rubicon*, l'action se définit comme « toute activité orientée vers un objectif. […] et l'atteinte de cet objectif dépend du développement de plusieurs stratégies qui permettent de la contrôler » (Achtzeger et Gollwitzer, 2008, pp. 275-276, traduction libre). Dans le *Modèle Rubicon*, le processus s'établit selon un cycle d'actions à l'intérieur de quatre phases consécutives[39] : (1) Intention; (2) Stratégie; (3) Exécution; (4) Évaluation (Tableau 14).

Tableau 14. Quatre phases du *Modèle Rubicon*

INTENTION **Motivation prédécisionnelle**	Choix d'une action désirant être réalisée; transposition de l'action en objectifs concrets
STRATÉGIE **Volition postdécisionnelle**	Choix des moyens d'atteindre ses objectifs; planification des activités à réaliser
EXÉCUTION **Volition actionnelle**	Mise en œuvre proprement dite des stratégies
ÉVALUATION **Motivation postactionnelle**	Appréciation des stratégies et des efforts déployés en regard des résultats obtenus et de leurs conséquences

Dans les étapes de transition entre les quatre phases du modèle, l'acteur confirme son intention de poursuivre ou de mettre un terme au processus d'action. Ainsi, pour chaque décision à prendre, il en soupèsera la désirabilité et la faisabilité, en regard de ses ressources personnelles et de la conjoncture, ainsi que des résultats attendus et des conséquences entrevues. Chaque étape comporte donc son propre processus de régulation où l'acteur déterminera laquelle de ses intentions sera mise en œuvre, sous quelles conditions et de quelles manières (Heckhausell et Heckhausell, 2008). Les concepteurs du modèle mentionnent qu'une phase ne succède pas systématiquement à la suivante; que l'acteur ne mûrit pas nécessairement sa réflexion à chaque étape selon la décision qu'il a à prendre; qu'un passage direct et spontané à l'action peut faire en sorte d'accélérer le processus, ou au contraire, de le ralentir considérablement lorsque de longs apprentissages, par exemple, sont nécessaires à la réalisation des stratégies d'exécution (Gollwitzer, 1990).

[39] Tout en gardant l'esprit de la définition de chaque phase, j'ai renommé les phases d'action pour éviter de les confondre avec d'autres concepts évoqués dans la thèse. D'après le modèle original, les phases se nomment ainsi en anglais : (1) *Deliberation*; (2) *Planning*; (3) *Action*; (4) *Evaluation*.

À mon avis, le *Modèle Rubicon* a l'avantage d'être simple, ce qui permet de suivre facilement la progression d'un processus. Par contre, il est présenté de façon linéaire et hiérarchique, ce qui peut faire perdre de vue la réelle complexité d'entreprendre une action, d'y renoncer ou d'y mettre fin. Par exemple, le schéma du modèle ne montre pas l'existence des processus sous-jacents à l'une et l'autre des étapes qui, à leur tour, se déclinent en quatre phases; il n'indique pas la variabilité de la durée des quatre phases; il n'illustre pas l'interdépendance des éléments; il ne présente pas le dynamisme du déroulement d'une action. Dans le cadre de la recherche-action, d'autres modèles comme celui de la spirale de Lewin (1948) montrent sans doute mieux l'aspect dynamique du processus. C'est pourquoi j'ai finalement utilisé pour ma thèse, tel qu'illustré à la Figure 4, une formulation du *Modèle Rubicon* jumelée à la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* de Torbert et ses collaborateurs aussi inspirée de la pensée complexe de Morin, E. (2005) pour le montrer comme un système ouvert sur d'autres systèmes (le pointillé de la Figure 4), mais formant un tout (le cercle) dynamique à la manière d'une boucle de rétroaction (les flèches spiralées) faisant dialoguer ses quatre phases.

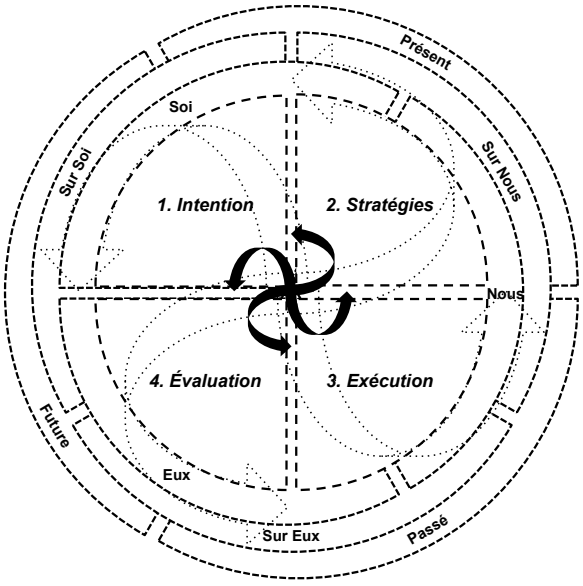

Figure 4. Illustration du *Modèle Rubicon* jumelé à la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* telle qu'utilisé dans la thèse

Je me suis servie du *Modèle Rubicon* pour mettre en relief la progression longitudinale des dimensions du processus de participation qui ont émergé de mon corpus de données. Il ne s'agit donc pas d'un cadre pour analyser la RAP en général comme le propose le *Modèle conceptuel de la RAP communautaire* (CBPR Model, 2017), mais d'une organisation du processus de participation à la RAP Reconnaissance pour mieux le saisir. Je l'ai aussi utilisé pour sa simplicité, tout en gardant un œil ouvert sur l'émergence possible de dimensions processuelles qu'il n'explicite pas et, surtout, qui pourraient être le propre de la participation à la RAP.

À partir de l'organisation de mon corpus de données rendue possible par ce modèle, je pouvais alors comparer les phases principales des sous-processus du processus participatif que j'ai analysés, de voir comment ils s'enchaînaient et comment ils progressaient les uns par rapport aux autres. Aborder la participation à la RAP comme un processus d'actions ciblées laissait en même temps libre cours à l'émergence d'autres sous-catégories processuelles propres à mon corpus de données.

4.4.3 Cadres conceptuels des dimensions processuelles étudiés

En cours d'analyse, l'étude es données m'a poussée à vouloir saisir de façon plus approfondie quels sont les enjeux concernant : (1) la dynamique partenariale; (2) la dynamique transformationnelle; la dynamique du groupe dans sa dimension (3) relationnelle et (4) opérationnelle. Aussi, j'ai voulu connaître comment les processus suivants étaient représentés dans la littérature : (5) le processus de recherche; (6) le processus de création; (7) le processus de mobilisation des connaissances. L'appareillage conceptuel auquel j'ai eu recours pour ces diverses dimensions processuelles de la participation est décrit dans les sous-sections suivantes. Je les ai structurés selon les quatre phases du *Modèle Rubicon*.

Dynamique partenariale : Sociologie de la traduction

En 2015, je prenais connaissance de la *Sociologie de la traduction* aussi nommée *Sociologie de l'acteur réseau* (Callon, 1986, 2006; Callon et coll., 2001). Intégré tardivement, ce modèle a servi à peaufiner ma discussion. Dans ce modèle, la traduction signifie un « mécanisme par

lequel un monde social et naturel se met progressivement en forme et se stabilise pour aboutir, si elle réussit, à une situation dans laquelle certaines entités arrachent à d'autres […], des aveux qui demeurent vrais aussi longtemps qu'ils demeurent incontestés » (Callon, 1986, p. 205). Quant à la notion d'acteur, elle réfère à une personne dont l'appartenance à un réseau est constamment renégociée tout au long du processus de traduction. Pour montrer comment se constitue progressivement ce réseau, Callon (1986) a développé un processus de traduction en quatre étapes qui se chevauchent dont les phases peuvent être assimilables au *Modèle Rubicon* (Tableau 15).

Tableau 15. *Sociologie de la traduction* en quatre phases

INTENTION : PROBLÉMATISATION	Formulation de problèmes; interrogations; identification des obstacles empêchant d'atteindre les objectifs; repérage d'un ensemble d'acteurs intéressés et de leur système d'alliances ou d'associations
STRATÉGIE : DISPOSITIFS D'INTÉRESSEMENT	« Ensemble des actions par lesquelles une entité […] s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définis par sa problématisation » (Callon, 1986, p. 185)
EXÉCUTION : ENRÔLEMENT	Mécanisme de définition et d'acceptation des rôles par un ensemble de négociations multilatérales
ÉVALUATION : MOBILISATION	Nomination de porte-parole représentatifs au cours d'une série de controverses lors desquelles leur représentativité est contestée

Au Québec, le modèle de Callon a notamment été utilisé pour évaluer l'intervention en prévention des ITSS à Montréal (Bilodeau, Beauchemin, et coll., 2011; Bilodeau et coll., 2013), à partir duquel un outil diagnostique de l'action en partenariat a été conçu (Bilodeau, Galarneau, et coll., 2011; Bilodeau et coll., 2014). Le modèle de Callon est aussi à la base du *Modèle systémique de l'intervention de santé publique* du Québec (Rossignol et coll., 2011) et Potvin (2007) l'utilise pour systématiser le processus de participation en santé publique. En ayant recours à la *Sociologie de la traduction*, il m'a été possible d'inscrire la thèse dans l'univers conceptuel de la santé publique québécoise.

Dynamique transformationnelle : Approche de conscientisation

Même si je savais que la dimension transformationnelle est intrinsèque à la RAP, aucune réflexion articulée en ce sens n'a été mise en application lors de la RAP Reconnaissance. À la suite de ma participation à deux autres projets avec la méthode *Photovoix* entre 2012 et

2016, je suis restée préoccupée par la difficulté à opérationnaliser cette dimension. En 2018, pour trouver de nouveaux éclairages sur le sujet, j'ai parcouru les ouvrages du Collectif québécois de conscientisation (Ampleman et coll., 1987; Ampleman et coll., 2012; Ampleman et coll., 1983) qui a actualisé l'approche conscientisante freiréenne.

Selon Freire (1970, p. 453), la conscientisation critique réfère au : « processus dans lequel des hommes [et des femmes], en tant que sujets connaissants, et non en tant que bénéficiaires, approfondissent la conscience qu'ils ont à la fois de la réalité socioculturelle qui modèle leur vie et de leur capacité de transformer cette réalité » (Traduction de Humbert dans Ampleman et coll., 1987, p. 290). Le Collectif québécois de conscientisation présente les fondements de cette approche comme : « (1) la reconnaissance des différents rapports d'oppression socialement organisés présents dans notre société; (2) la libération des rapports d'oppression par une praxis réalisée avec différents groupes opprimés et par une pédagogie développée sur le vécu, l'expérience, les luttes ou des solutions concrètes; (3) un processus collectif et individuel sans cesse poursuivi; (4) une visée de libération à long terme pour donner un sens à l'analyse et aux luttes à court terme » (Ampleman et coll., 2012, pp. 21-23). Freire (1970, 1973, 1974) a développé une méthode de conscientisation dans une praxis qui relie la réflexion et l'action. Le Tableau 16 présente les phases de cette méthode éducative tirées de Freire (1974, pp. 82-96;174) et organisées selon le *Modèle Rubicon*.

Tableau 16. Méthode de conscientisation en quatre phases

INTENTION : THÈMES GÉNÉRATEURS	Chercher les thèmes générateurs ou thématiques significatives – ayant la possibilité de se dédoubler en d'autres thèmes – d'une situation d'oppression; chercher les actions qu'ils provoquent (tableaux codés)
STRATÉGIE : DÉCODAGE	Séparer et isoler les dimensions significatives de la situation et les parties du contexte; décrire la situation pour comprendre les conditions structurelles dans lesquelles la pensée et le langage prennent forme dialectiquement; découvrir les interactions entre les éléments de cette situation
EXÉCUTION : ANALYSE CRITIQUE	Constater sa réalité objective : dimensions concrètes, historiques et culturelles; en dégager une synthèse culturelle pour comprendre la totalité et la complexité de son devenir permanent
ÉVALUATION : PROGRAMME D'ACTION	Développer et rénover des actions culturelles libératrices systématiques et délibérées qui s'exercent sur la structure sociale

J'ai voulu m'inspirer de l'*Approche de conscientisation* pour examiner la façon dont les membres du CR ont exercé leur esprit critique sur ce qu'ils vivent et sur les répercussions que leur réalité peut avoir sur leur condition et sur la société, mais la procédure m'est apparue trop laborieuse et déconnectée de la parole des membres du CR. Néanmoins, je l'ai évoquée dans la discussion et, en conclusion, elle a inspiré des pistes de recherches futures.

Dynamique de groupe : Analyse conversationnelle

Lors d'une relecture des verbatim, à l'automne 2016, après une interruption de plusieurs mois de mon parcours doctoral, j'ai pressenti que la dynamique de groupe pouvait elle aussi être analysée comme un processus. À travers les dialogues se trouvaient en effet de multiples indications montrant que les membres du CR se souciaient de construire une dynamique de groupe satisfaisante. J'ai donc fouillé dans la littérature et retrouvé dans le domaine de l'analyse conversationnelle des principes qui confirmaient mes intuitions. Bange (1992), qui relie l'analyse conversationnelle à la théorie de l'action, l'identifiait comme « action verbale », vocable qui me laissait entrevoir qu'il s'agissait d'une sous-catégorie du processus actionnel de la RAP pouvant être analysé en quatre phases.

Par ailleurs, j'ai remarqué que certains actes verbaux indiquaient des préoccupations d'ordre relationnel tandis que d'autres montraient un souci d'avancement de la RAP. En effet, comme envisagé par St-Arnaud (2008), les composantes des dynamiques relationnelle et opérationnelle sont des éléments de base à prendre en considération pour analyser n'importe quelle situation groupale, peu importe le type de cible commune à atteindre, en vue d'assurer une collaboration et une production dites optimales. Cette division de la dynamique de groupe, couramment citée dans la littérature sur le sujet (Bange, 1992; Détienne et Traverso, 2009; Habermas, 1987; Leclerc, 1999; Morin, E. M. et Aubé, 2007; St-Arnaud, 2008; Traverso, 2013), me permettait d'analyser l'équilibre entre ces deux dimensions, condition qui semble garante d'une dynamique de groupe satisfaisante (Leclerc, 1999; St-Arnaud, 2008). Le Tableau 17 présente une organisation de la dynamique de groupe selon le *Modèle Rubicon*.

Tableau 17. Dynamique de groupe en quatre phases

	Dynamique relationnelle	Dynamique opérationnelle
INTENTION	Nature des relations à entretenir; finalité de ses propos et de ses interactions	Rythme opérationnel à adopter
STRATÉGIE	Établissement de règles de conduite de façon implicite ou explicite	Établissement de règles de fonctionnement; planification
EXÉCUTION	Interactions; application des règles; indication de sa disposition physique et émotive; signaux d'écoute; régulation	Opérations; suivis; indication de sa disposition cognitive; signaux de compréhension; régulation
ÉVALUATION	Regard critique sur la dynamique relationnelle; autocritique	Constat des accomplissements; jugement des procédures

Morin, E. M. et Aubé (2007, p. 377) définissent les relations en tant que « rapports d'échange et de réciprocité entre des individus, les interdépendances »; ils définissent une relation de qualité comme étant « le degré auquel le climat au sein [du groupe] contribue au bien-être ainsi qu'à la croissance personnelle et professionnelle des membres » (Morin, E. M. et Aubé, 2007, p. 389). La dynamique relationnelle indique comment le groupe fonctionne dans ses aspects psychosociaux : construction identitaire, développement de la vie affective, déploiement de rituels; et ses aspects communicationnels de nature connotative : informations interprétatives vocales, expressives, posturales et gestuelles (Habermas, 1979; Traverso, 2013). Analyser la dimension relationnelle de la dynamique de groupe c'est en quelque sorte regarder de quelle manière les membres construisent leurs relations interpersonnelles et leur climat de collaboration (Leclerc, 1999; St-Arnaud, 2008). Quant à la dynamique opérationnelle, elle désigne ce que le groupe produit dans ses aspects instrumentaux : aspects rationnels, objectifs formels, moyens d'y arriver, tâches, contenus des informations); et ses aspects communicationnels de nature dénotative : information factuelle, contenu, indication cognitive (Habermas, 1979; Leclerc, 1999). La dynamique opérationnelle concerne la manière dont les membres d'un groupe mettent en œuvre leur production. La distinction entre les dimensions relationnelle et opérationnelle de la dynamique de groupe a ainsi été centrale dans l'analyse de mes données. À partir des préoccupations des membres du CR, j'ai remarqué qu'ils participaient bel et bien à la construction de la dynamique de groupe.

Processus de construction de connaissances : synthèse de plusieurs modèles

Lewin (1948), précurseur de la recherche-action, a élaboré un processus de recherche cyclique et itératif d'établissements de faits (observation), d'actions (planification) et de réflexions (réflexivité) (Herr et Anderson, 2005; Leung et coll., 2004). Mais, le processus de construction de connaissances et celui de mobilisation des connaissances n'épousent pas toujours cette forme de recherche en spirale. C'est le cas de la RAP Reconnaissance qui a suivi une démarche de recherche plutôt conventionnelle et linéaire avec une seule action mobilisée à la fin du projet sans y être revenue. Voilà pourquoi, pour guider la préparation de la RAP Reconnaissance, j'ai combiné en quatre phases les étapes de recherche citées par Bekelynck (2011); Brizay et coll. (2015); Ismail (2009); Salimi et coll. (2012); Viswanathan et coll. (2004), qui ont produit leur revue systématique sur la RAP en santé publique, (Tableau 18). À ces étapes d'ordre opérationnel, j'ai ajouté les étapes du même ordre de la méthode *Photovoix* (voir Figure 3).

Tableau 18. Processus de construction des connaissances en quatre phases

INTENTION	Problématique de santé; recension des écrits; questions et objectifs de recherche
STRATÉGIE	Méthodologie; financement; approbation éthique; cadre de collaboration; instruments de collecte de données; planification et préparation; ancrage; formation; aiguillage
EXÉCUTION	Organisation; recrutement; collecte de données; analyse et interprétation; mobilisation des connaissances
ÉVALUATION	Critères de scientificité; processus de participation

Je me suis servi des étapes de recherche à la fois pour préparer le travail du CR de Point de Repères et pour analyser mes données.

Processus de création : Approche dynamique et écologique du processus créatif associé à l'affect

J'étais fort enthousiaste lorsque j'ai découvert la présence d'un processus de création dans la RAP Reconnaissance. J'ai cherché longtemps un modèle conceptuel qui me permettrait de systématiser ce que je percevais intuitivement en raison de mon expérience d'artiste. J'ai trouvé tardivement l'*Approche dynamique et écologique du processus créatif associé à l'affect* élaboré par Botella et ses collaborateurs, mais il a pu servir à corroborer mes analyses.

Peilloux et Botella (2016, p. 165, traduction libre) définissent le processus de création comme une « succession de réflexions et d'actions qui conduit à une approche originale et adaptative ». Le processus de création est partie intégrante du processus de recherche et de mobilisation des connaissances même sans utiliser une méthode artistique (Lieutaud et Ouellet, 2013; Ragsdell, 1998). L'*Approche dynamique et écologique du processus créatif associé à l'affect* illustre le caractère dynamique du processus de création (Botella et coll., 2011; Peilloux et Botella, 2016). Les auteurs ont notamment utilisé leur modèle lors de l'étude d'un petit groupe d'étudiants occupés à un travail de recherche. Cette approche, développée après une revue de la littérature sur le processus de création souvent présenté comme étant séquentiel et linéaire, comprend 17 étapes cognitives et opérationnelles (Botella et coll., 2017; Botella et coll., 2018, traduction libre) que j'ai redistribuées selon le *Modèle Rubicon* tout en gardant à l'esprit que le processus est non linéaire (Tableau 19).

Tableau 19. Processus de création en quatre phases

INTENTION	Immersion : définir le sujet, s'imprégner du sujet, écouter les instructions; réflexion (*thinking*) : comprendre, visualiser (remue-méninges); recherche : rassembler des références, des documents, des informations; inspiration : idée qui se forme graduellement (intuition); illumination (*insight*) : émergence d'une idée (Eurêka!); idéation : trouver et explorer de nouvelles idées; sélection : choisir une idée
STRATÉGIE	Essais (*trials*) : tester (croquis, prise de notes); assemblage (*combination*) : mixer ou assembler des idées ensemble; technique : choisir une technique, un style, une typographie
EXÉCUTION	Réalisation : produire, composer, interpréter, nettoyer; spécification (*precision*) : raffiner et détailler; finalisation : corriger, finir
ÉVALUATION	Examen (*jugement*) : prendre du recul, discuter; présentation : expliquer et justifier sa production; incubation (*break*) : laisser tout reposer, digérer, décanter; abandon (*withdrawal*) : mettre de côté ou abandonner une idée

Processus de mobilisation des connaissances : Modèle intégré de communication pour un changement social

Lui aussi découvert tardivement dans ma démarche doctorale, le *Modèle intégré de communication pour un changement social*[40] (Figueroa et coll., 2002) a été utile pour peaufiner mes analyses. Ce modèle a été développé à partir des travaux de théoriciens et activistes de la communication latino-américains qui ont été réalisés depuis les années 60,

[40] Traduction libre de : *The Integrated Model of Communication for Social Change.*

notamment ceux de Freire, auteur souvent cité dans cette thèse. Dans ce modèle, ce que je nomme mobilisation des connaissances se définit comme « un processus itératif lors duquel une communauté, désirant améliorer la santé et le bien-être de tous ses membres, fait intervenir conjointement le dialogue communautaire et l'action collective en vue de produire un changement social » (Figueroa et coll., 2002, p. 5, traduction libre). Il met en relation le partage d'informations entre des individus; l'importance du rôle de la perception et de l'interprétation; l'horizontalité et la symétrie des relations; et un processus continu et cyclique. Figueroa et coll. (2002) ont développé un outil d'évaluation du processus avec des indicateurs pour chaque composante de leur modèle. Les auteurs l'ont notamment appliqué en prévention du VIH/Sida. Réparties selon le *Modèle Rubicon*, le Tableau 20 présente les étapes de ce modèle (Figueroa et coll., 2002, traduction libre).

Tableau 20. Modèle intégré de communication pour un changement social en quatre phases

INTENTION	Émergence d'un catalyseur; reconnaissance d'un problème; clarification des perceptions; expression des besoins individuels et de la vision de l'avenir; évaluation de la situation et des options d'action; détermination des objectifs; adoption d'un consensus sur l'action à entreprendre
STRATÉGIE	Planification; attribution des responsabilités
EXÉCUTION	Organisation de la mobilisation; mise en œuvre du plan d'action
ÉVALUATION	Constatation des résultats; évaluation participative

Concrètement, dans un contexte de RAP en santé publique, l'action peut être conçue comme des activités comprenant la transmission des savoirs construits, le transfert des connaissances, la restitution des savoirs à la communauté et l'application des résultats servant à susciter des changements vers une plus grande justice sociale et un meilleur respect de l'autodétermination des personnes vivant une problématique de santé (Cargo et Mercer, 2008; Ismail, 2009; Salimi et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004). En outre, ces actions peuvent prendre la forme de recherches plus poussées, de développement d'interventions et d'évaluations, ainsi que de la promotion de politiques et de changements dans les pratiques ou les politiques (Rhodes et coll., 2010). La nature de ces actions découle notamment du degré de conscientisation politique de l'ensemble des membres de la RAP (Gélineau et coll., 2012) et de son souhait de l'inclure à la recherche. En principe, ces actions ne pourraient être poursuivies sans la participation active de tous les partenaires de la RAP aux stratégies de

changement (Aaron, 2003). Participer à des réunions ou à des manifestations, faire du théâtre de rue, utiliser les médias de masse pour faire valoir sa voix (journaux, radio, télévision), par exemple, sont tous des moyens qui visent une action sociale de changement (Dutta, 2008). La méthode *Photovoix*, tout indiquée à la fois pour construire et mobiliser des connaissances (Dutta, 2008), peut contribuer à la transformation de l'imaginaire social (Frega, 2013).

4.4.4 Organisation des dynamiques et processus étudiés

À la lumière des cadres conceptuels retenus et de ce qui a émané de mon corpus, j'ai donc organisé les composantes des dynamiques et processus énumérées plus haut selon les phases d'action du *Modèle Rubicon* et les dimensions *Voix* et *Temps* de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* pour en arriver à la grille d'analyse présentée au Tableau 21. Cette organisation a ultimement servi à aborder l'ensemble de mon matériel et à présenter mes résultats, comme on le verra aux Chapitres 5, 6 et 7, et a structuré ma discussion et ma conclusion.

Tableau 21. Catégories d'analyse selon les phases d'action et les types de voix

	Partenariat	Trans.	Relation	Opération	Recherche	Création	Mob.
INTENTION : CIBLE →FUTUR							
Eux et nous	Approche de recherche	Visée RAP			Objectif collecte Critères de recrutement	Thématique création	Objectif mob.
Nous	Critère décisionnel	Visée évaluative part.	Visée parole Visée relation	Visée opération	Visée scientifique Hypothèse résultat	Visée artistique	Visée persuasive Public cible
Soi		Visée personnelle Bénéfice part. Valeur-croyance					

	Partenariat	Trans.	Relation	Opération	Recherche	Création	Mob.
STRATÉGIE : CONTEXTE → FUTUR							
Eux	Partenariat Cadre décisionnel Cadre partenarial	Éthique Formation		Document			
Eux et nous	Rapport de pouvoir	Savoir sur PdR	Cadre relation	Plan. Sujets Cadre opération	Méthodes Cadre collecte Préparation collecte	Cadre création Préparation création	Cadre mob. Préparation mob.
Nous	Cadre du CR Membres du CR	Formulaire évaluation part.	Cadre parole	Rencontre du CR Opération courante			Éléments de mob. Panneaux
Soi	Signal avis	Savoir personnel	Signal parole Signal relation Disposition perso.	Signal compré-hension Cognition-Concept		Type de scénario Conceptua-lisation Processus création	Photos-Textes Perception
EXÉCUTION : ACTE → PRÉSENT							
Eux nous	Décider Résoudre problème						Réaliser mob.
Nous		Critiquer	Réguler parole Réguler relation Traiter émotion conflit	Réguler sujets Réguler opération Effectuer opération Comprendre le sens	Élaborer collecte	Partager conception Analyser création	
ÉVALUATION : RETOUR RÉFLEXIF → PASSÉ							
Nous	Suivre partenariat Rétroagir partenariat	Suivre part. Rétroagir part.	Évaluer parole Évaluer relation	Suivre opération	Suivre recherche Rétroagir recherche	Suivre création Rétroagir création	Suivre mob. Rétroagir mob.
Soi		Témoigner savoir-vécu Avoir conscience de soi					

Trans. : transformation ; Mob. : mobilisation ; RAP : recherche-action participative ; part. : participation ; plan. : planification ; CR : Comité de Reconnaissance ; perso : personnel

4.5 Corpus de données

La période de la RAP Reconnaissance couverte par mon étude est comprise entre le 26 janvier 2011 et le 28 mars 2012 (11 mois), ce qui correspond à la réalisation du plan de recherche (phase III : 5 mois) ainsi qu'à la préparation des activités de mobilisation des

connaissances (phase IVa : 6 mois), avec une interruption de quatre mois entre les deux phases durant l'été 2011 (Tableau 22). Les rencontres analysées – les deux chiffres séparés d'un trait d'union en caractère gras du Tableau 22 – ont duré en moyenne 1 heure 35 minutes (2 heures moins la pause), pour un total de 30 heures 33 minutes d'enregistrements analysés.

Tableau 22. Rencontres du CR au cours des phases III et IVa et entretiens individuels

Phase III : 2011					Phase IVa : 2011-12						EI
JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	MAI
*4**	**5-1***	**9-5***	*14**	**18-11•**	**23-14**	**25-16**	*28*	*30*	**32-19**	**34-20***	**EI1**
	6-2*	**10-6***	**15-9**	**19-12**	**24-15**	*26*	**29-17**	**31-18**	*33*	**35-21***	**EI2**
	7-3	**11-7**	*16**	*20**		*27*				*36**	**EI3**
	8-4*	**12-8**	**17-10**	**21-13**							**EI4**
		*13**		*22*							**EI5**
											EI6

- Chiffre avec trait d'union : premier chiffre numéroté à partir des trois rencontres du CR provisoire; deuxième chiffre indiquant le numéro de rencontre analysée (n-1 à n-21). EI : entretien individuel.
- Caractère gras : analysée; caractère italique : non analysée; * Rencontre avec invité(s) ou du public; • rencontre lors de laquelle j'étais absente et où la chercheure de l'Université Laval m'a remplacée.

Le CR de Point de Repères s'est réuni à 33 reprises sur un total de 42 rencontres avec les membres-utilisateurs – incluant les participations au Comité de suivi, les rencontres des deux CR et les rencontres de travail individuel présentées au Chapitre 3. De ces 33 rencontres, j'ai analysé 21 rencontres (les deux chiffres séparés d'un trait d'union en caractère gras du Tableau 22 : 5-1*, 6-2*, 7-3, 8-4*, 9-5*, 10-6*, 11-7, 12-8, 15-9, 17-10, 18-11•, 19-12, 21-13, 23-14, 24-15, 25-16, 29-17, 31-18, 32-19, 34-20*, 35-21*). J'ai donc exclu douze rencontres (chiffre unique en caractère italique du Tableau 22 : 4*, 13*, 14*, 16*, 20*, 22, 26, 27, 28, 30, 33, 36*). Je les ai exclues, soit parce qu'elles n'ont pas été enregistrées (4*), qu'elles n'étaient pas des rencontres de travail régulier (*Groupes de discussion* : 13*, 14* et 16*; *Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* : 20*; soirée de reconnaissance : 36*); ou encore que j'ai jugé le nombre de membres présents insuffisant – moins de 5 membres sur 8 – afin de retrouver une constance interactionnelle (rencontres 26, 27, 28, 30 et 33). Des invités ont été présents aux premières rencontres (5-1*) soit pour lancer la RAP (4* et 5-1*), pour donner de la formation (6-2*, 8-4*, 9-5*), fournir des informations (10-6*) ou accueillir le bébé d'un membre (34-20*, 35-21*); j'ai été absente de la rencontre 18-11• lors de laquelle Françoise Côté m'a remplacée.

Afin d'analyser les divers éléments nécessaires pour répondre à ma question et à mes objectifs de recherche, j'ai utilisé une approche de triangulation des informations recueillies lors de la RAP Reconnaissance avec les sources suivantes : (1) les questionnaires d'auto-évaluation du processus de participation remplis par tous les membres du CR; (2) 21 enregistrements audio des rencontres du CR; (3) mes notes de terrain; (4) des documents d'organisation du CR (ordres du jour et procès-verbaux); (5) d'autres documents produits avant ou durant la RAP. À ce corpus, j'ai ajouté à des fins spécifiques pour mon étude les deux sources suivantes : (6) six entretiens individuels tenus avec les membres-utilisateurs à la clôture de la RAP; (7) mon journal réflexif. Pour chacune de ces sources, le Tableau 23 indique lesquelles ont été mises à contribution pour répondre à mes objectifs de recherche; ces sources sont présentées une à une par la suite.

Tableau 23. Sources de données utilisées pour répondre à chaque objectif de recherche

Objectif de recherche	Dimension étudiée	Source (1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1. Examiner la façon dont les membres du CR se sont approprié l'ensemble des intentions partenariales de la RAP Reconnaissance	Visées préétablies du partenariat extérieur		■			■	■	■
	Visées collectives du CR		■			■	■	■
	Visées individuelles		■				■	■
2. Examiner la façon dont les membres du CR se sont approprié l'ensemble des stratégies partenariales	Cadres préétablis par le partenariat extérieur		■			■	■	■
	Stratégies du CR		■				■	■
	Savoirs et façons d'être individuels		■				■	■
3. Dégager les réalisations que les membres du CR ont accomplies pour atteindre l'ensemble des visées de la RAP	Dynamique partenariale	■	■	■		■	■	■
	Dynamique transformationnelle	■	■	■		■	■	■
	Dynamique de groupe relationnelle	■	■	■			■	■
	Dynamique de groupe opérationnelle	■	■	■	■	■	■	■
	Processus de recherche		■		■	■	■	■
	Processus de création		■				■	■
	Processus de mobilisation des connaissances		■		■	■	■	■
4. Examiner les rétroactions réflexives que les membres du CR ont apportées concernant l'influence sur le processus de participation	Influence du partenariat extérieur	■	■	■			■	■
	Influence du CR	■	■	■			■	■
	Influence de sa participation personnelle		■	■			■	■
5. Examiner la progression du processus de participation	Constance et récurrences	■	■		■	■	■	■
	Interruptions et irrégularités	■	■		■	■	■	■
	Développement et évolution	■	■		■	■	■	■

(1) Auto-évaluation de la participation; (2) Enregistrements des rencontres; (3) Notes de terrain; (4) Documents d'organisation du CR; (5) Autres documents de la RAP; (6) Entretiens individuels des membres-utilisateurs; (7) Journal réflexif.

4.5.1 Auto-évaluation du processus de participation

Avant le début de la réalisation de la RAP Reconnaissance, j'avais conçu un questionnaire d'auto-évaluation du processus de participation (Annexe B) à partir des 12 construits tirés de l'instrument d'analyse de Schulz et coll. (2003) comme mentionné à la section précédente. Dès la première rencontre du CR en janvier 2011 (4*), j'ai précisé que l'utilisation de cet instrument de collecte de données comportait deux objectifs : (1) pour la RAP Reconnaissance, il servait d'instrument pour mesurer la satisfaction personnelle des membres du CR à la fin des rencontres concernant le déroulement du processus de participation; au début de la rencontre suivante lors d'une réflexion collective, ses résultats, que je rapportais de façon anonyme, servaient à améliorer le fonctionnement du groupe; (2) pour la thèse, il allait être une source de données.

Toujours à la première rencontre (4*), les membres-utilisateurs ont validé l'instrument quant à son contenu et sa compréhension et j'ai apporté le questionnaire corrigé à la rencontre suivante. Les premières auto-évaluations étaient d'abord remplies uniquement par les membres-utilisateurs, mais le membre-accompagnateur et moi l'avons complété à partir de la rencontre 6-2* selon les recommandations de la chercheure de l'Université Laval. Puis, à la rencontre 9-5*, à la suite des commentaires d'un membre-utilisateur et à des fins de clarification, j'ai ajouté une question ainsi que le thème de chaque question.

Le questionnaire a été rempli 27 fois par les membres-utilisateurs présents et 26 fois sur 27 par le membre-accompagnateur et moi-même. Il n'a pas été remis lorsque son utilisation ne se prêtait pas à l'activité en cours à ce moment-là (*Groupes de discussion* : 13*, 14* et 16*; *Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* : 20*; soirée de reconnaissance : 36*).

4.5.2 Enregistrements audio des rencontres du CR

En raison de problèmes techniques (4*) ou parce que la rencontre ne s'y prêtait pas (36*), 31 des 33 rencontres du CR ont été enregistrées; sur ces 31 rencontres, j'en ai analysé 21 comme mentionné plus haut. Au cours de la RAP Reconnaissance en 2011 et 2012, j'ai effectué une

première écoute de tous les enregistrements le soir même du déroulement de la rencontre d'un CR. Cette écoute me servait à rédiger le procès-verbal de la rencontre (Annexe E) et mes notes de terrain (Annexe C). Le rôle que j'assumais au sein du CR ne me laissait guère le loisir de prendre des notes en cours de rencontre.

4.5.3 Notes de terrain

Après chaque rencontre du CR, j'ai rédigé des notes de terrain selon un même gabarit (Annexe C). Celles-ci comprenaient des notes d'observation : lieu, personnes, interruptions, contexte; des notes méthodologiques : objectifs, animation, documentation, technique; des notes théoriques : marques de reconnaissance, processus de recherche, processus de participation; des notes personnelles : sentiment, communication, extériorisation, écoute, empathie (Baribeau, 2005).

4.5.4 Documents d'organisation du CR

À partir de l'écoute des enregistrements, en suivant les rubriques de l'ordre du jour, j'ai rédigé des procès-verbaux de type résumé exécutif (de 2 à 6 pages) selon un même gabarit (Annexe E) pour 30 rencontres sur 33 (plus de 50 pages au total). La rédaction d'un procès-verbal ne se prêtait pas à l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* (20), et n'est pas apparue utile lors de la période de travail sur l'aspect visuel et les textes pour la mobilisation des connaissances (31-18, 34-20*, 35-21*). Pour le CR, ces documents visaient principalement à fournir un compte-rendu des décisions qui avaient été prises, des résolutions adoptées et des suivis à faire d'une réunion à l'autre. Pour la thèse, les procès-verbaux ont fourni une première classification d'informations factuelles permettant notamment de repérer la participation des membres du CR à la construction de connaissances et à la mobilisation des connaissances.

4.5.5 Autres documents de la RAP

Toute une série d'autres documents produits non seulement dans le contexte du CR, mais aussi dans le contexte plus large de la RAP Reconnaissance dans son ensemble a aussi été mise à contribution afin de répondre à ma question et à mes objectifs de recherche (Tableau 24).

Tableau 24. Autres documents ayant servi à la collecte de données pour le doctorat

Documents produits par les membres du CR	▪ Guides d'entretien pour les trois *Groupes de discussion*; notes pour l'animation ▪ Notes prises lors de l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* ▪ Photos et textes produits lors de l'utilisation de la méthode *Photovoix*; feuilles de réflexion sur les photos ▪ Documents préliminaires et définitifs de la réalisation des bannières de l'exposition; documents de présentation de l'exposition (communiqué, affiche)
Documents de type organisationnel	▪ Calendriers de planification de la RAP ▪ Formulaires de consentement (*Groupes de discussion*, méthode *Photovoix*) ▪ Outils de recrutement (affichettes, coupons) aux *Groupes de discussion* ▪ Guide de la méthode *Photovoix*; résumé du Guide ▪ Ordres du jour, procès-verbaux et autres documents des autres comités ▪ *Devis de recherche*; *Rapport de recherche*; *Étude de cas* du CR de Point de Repères ▪ Rapports d'activités annuels de Point de Repères; *Organigramme* des activités de l'organisme
Documents produits par d'autres organisations qui avaient un lien avec la RAP Reconnaissance	▪ Articles de journaux couvrant l'*Audience publique sur les SIS* ▪ Mémoires sur les SIS présentés au Conseil de quartier Saint-Roch (dont l'un a été rédigé par un des membres-utilisateurs du CR de Québec) ▪ Articles de journaux touchant les activités de Point de Repères ▪ Stratégie québécoise de lutte contre l'infection par le VIH et le sida, l'infection par le VHC et les infections transmissibles sexuellement : Orientations 2003-2009

4.5.6 Entretiens individuels avec les membres-utilisateurs

Pour la thèse exclusivement, j'ai préparé un guide d'entretien (Annexe D) afin de comprendre de façon plus approfondie les dimensions non couvertes par le questionnaire d'auto-évaluation de la participation, comme Schulz et coll. (2003) le recommandent. Je l'ai également conçu pour saisir ce que les membres-utilisateurs pensaient de leur participation et des conditions qui l'ont entravée ou facilitée ainsi que des transformations susceptibles d'être actualisées. Les modèles conceptuels que j'ai utilisés pour construire le guide d'entretien ont été nommés à la section précédente.

Par souci de laisser aux membres-utilisateurs la plus grande latitude possible pour exprimer leur parole et leur l'opinion, c'est une professionnelle de recherche ayant déjà une expérience d'entretiens individuels avec des participants de Point de Repères qui a conduit les entretiens. C'est cette professionnelle de recherche qui a aussi prétesté le guide d'entretien avec deux personnes utilisatrices de drogues ayant déjà participé à des RAP, mais différentes des six membres-utilisateurs du CR. Ces entretiens enregistrés duraient en moyenne 53 minutes 20 secondes (pour un total de 5 heures 20 minutes).

Les entretiens individuels ont été réalisés après le premier événement de diffusion publique de la RAP Reconnaissance, entre le 9 et le 18 mai 2012. Il m'est apparu judicieux de tenir ces six entretiens immédiatement après la clôture de la RAP de façon à diminuer l'effet du temps sur la mémoire. Je n'ai pas réalisé d'entretien avec le membre-accompagnateur, car à ce moment-là, il n'était pas compté comme participant à mon étude tout comme moi-même. Lorsque je me suis rendu compte que j'avais sans doute eu tort de m'en être privée, il était malheureusement trop tard pour le faire étant donné le temps qui s'était écoulé depuis. Je pouvais heureusement recourir aux enregistrements des rencontres du CR pour recueillir ses propos comme une personne à part entière du groupe. Il aurait été sans doute pertinent que je participe également à cet entretien.

4.5.7 Journal réflexif

Après chaque réunion, peu importe sa nature, j'ai pris de rapides notes réflexives. Puis, à partir d'une nouvelle écoute des enregistrements des rencontres du CR, j'ai amorcé un journal réflexif à l'hiver 2012 afin de revenir plus en profondeur sur mon propre rôle dans le processus de recherche ainsi que sur mon positionnement concernant les personnes utilisatrices de drogues et les enjeux éthiques complexes dans lesquels j'étais plongée. Je me suis penchée sur ce qui caractérisait ma propre identité : traits de personnalité, valeurs, croyances, origines, champs d'intérêt; mes expériences : personnelles, sociales, scolaires, professionnelles; ma posture épistémique et mon ancrage disciplinaire. Une réflexion a également été poursuivie sur les compétences de chercheur que j'ai acquises lors du processus de recherche.

En 2014 et 2015, j'ai complété la partie de mon journal réflexif concernant les deux années qui ont précédé le lancement de la RAP Reconnaissance. J'ai relu les documents fondateurs de la RAP Reconnaissance, depuis ses origines en 2009 jusqu'à son lancement en 2011, les procès-verbaux des différentes instances, mes notes de terrain et mes journaux personnels pour saisir comment ces éléments contextuels ont pu influencer la participation des membres du CR. Pour la période du déroulement de la RAP (2011-2012), j'ai rédigé mes notes réflexives parallèlement aux analyses. Par ailleurs, j'ai fait le bilan des années qui ont suivi le déroulement de la RAP jusqu'à la fin des analyses, sachant que ce qui s'est passé dans ma vie a sans doute influé sur l'interprétation que j'ai faite des données. Le résumé de mon journal réflexif est réparti dans différents chapitres de la thèse selon le sujet abordé.

4.6 Stratégies d'analyse

Dans les sous-sections qui suivent, je présente la manière dont j'ai traité et analysé ce corpus.

4.6.1 Auto-évaluation du processus de participation

Pour chaque construit du questionnaire, durant la RAP Reconnaissance, j'ai constitué une base de données détaillée avec le logiciel *Microsoft Excel*, en distinguant les réponses des membres-utilisateurs de celles du membre-accompagnateur et de moi-même. J'ai réalisé des statistiques descriptives : mode, médiane, moyenne. Avec les commentaires inscrits sur les formulaires, ces analyses ont mis en évidence les différences de points de vue quant au déroulement du processus de participation; elles ont aussi montré la stabilité dans un certain ensemble de construits ou, au contraire, l'arrivée de changements importants (Schulz et coll., 2003). Grâce à l'utilisation régulière et prolongée de l'instrument, j'ai pu avoir un aperçu de l'évolution du processus de participation à travers les éléments qu'il mesurait. Cette source d'information a aidé notamment à répondre à mon troisième objectif, concernant la réalisation en lien avec les dynamiques partenariale, transformationnelle et de groupe ainsi qu'à mon quatrième objectif, en ce qui a trait à l'influence du partenariat extérieur et du CR sur le processus de participation (Tableau 23).

4.6.2 Enregistrements audio des rencontres du CR

En 2014, deux ans après la clôture de la RAP Reconnaissance, je reprenais possession du corpus de données totalisant 33 heures d'enregistrement. En entreprenant une deuxième écoute[41], j'ai commencé à noter uniquement les tours de paroles avec le logiciel *Transcriber* afin de m'y retremper avec attention. J'ai à ce moment transcrit le verbatim des cinq premières rencontres, mais les circonstances m'ont encore une fois conduite à suspendre mes travaux d'analyse. Lors d'une troisième écoute, de l'automne 2015 à l'été 2017, j'ai repris la transcription de toutes les rencontres, cette fois-ci en notant systématiquement chaque parole telle que prononcée (en français parlé) et en spécifiant entre parenthèses les rires, les hésitations marquées, les moments de silence et les passages inaudibles sans toutefois noter les interjections (euh) pour ne pas alourdir le verbatim. Aussi, l'ajout d'un locuteur que j'ai nommé « Plusieurs » s'est avéré nécessaire lorsqu'il m'était difficile de distinguer les personnes qui parlaient en même temps. De même, j'ai ajouté un locuteur nommé « Invité », peu importe lequel, que je n'ai ni codifié ni analysé, puisqu'il n'était pas membre officiel du CR (lancement de la RAP : 4* et 5-1*; formation : 6-2*, 8-4*, 9-5*; complément d'information : 10-6*; en remplacement de mon absence : 18-11•). Enfin, j'ai procédé à une quatrième écoute pour valider le sens que j'ai attribué aux paroles.

Après avoir adopté plusieurs façons de procéder, je me suis arrêtée sur la démarche suivante de codification et d'analyse. Avant de codifier un verbatim avec le logiciel *Microsoft Excel*, j'en ai fait une lecture en continu et l'ai découpé selon l'ordre du jour de la rencontre afin d'indiquer le sujet qui était traité. Ce premier repérage a servi entre autres à relever les principales réalisations du CR. Au besoin, j'ai relu le procès-verbal de la rencontre, mon journal de terrain et les autres documents pertinents en vue de vérifier la justesse de ma codification et de mon analyse.

Dans un premier cycle de codification, j'ai procédé à une seconde découpe du verbatim pour lui appliquer le code correspondant à l'acte verbal exprimé (catégories des phases d'action exécution et évaluation du Tableau 25 colonne 4; composante de la catégorie, colonne 5).

[41] Comme mentionné plus haut, j'ai fait une première écoute des enregistrements après chaque rencontre des CR pour rédiger les procès-verbaux.

J’ai surligné les extraits pertinents du verbatim à donner en exemple pour appuyer et illustrer mon analyse. Dans un deuxième cycle de codification, j’ai dégagé les thèmes abordés lors des actes verbaux (catégories des phases d’action intention et stratégie du Tableau 25 colonne 6; composante de la catégorie, colonne 7). En même temps, j’ai décrit les caractéristiques des catégories, et de ses composantes à mesure qu’elles émergeaient de ma codification. La découverte de ces catégories, me conduisant à chercher des cadres conceptuels s’y rapportant, m’a amenée à dresser l’arbre de codification présenté au Tableau 21 de la section précédente dans cette procédure itérative propre à l’analyse interactionnelle.

Tableau 25. Exemple de codification

1	2	3	4	5	6	7
		Verbatim	Catégorie acte verbal	Composante acte verbal	Catégorie thématique	Composante thématique
1420	A	Moi, au niveau de la participation	Réguler sujets	Amorcer sujet	Éthique	Participation libre
1421	A	mettons quelqu'un file pas, j'sais pas, participe pas des mois de temps, il peut-tu revenir au bout de quelques mois ou on va dire ga là t'as manqué, t'es pu dedans. Comment ça, tsé si arrivait à quelqu'un	Comprendre le sens	Contextualiser	Éthique	Participation libre
1422	H	Au cas où ça	Réguler parole	Tenter de parler	Cadre partenarial	Suivi personnalisé
1423	A	C'est du cas pas cas, j'imagine	Décider	Supposer décision	Cadre partenarial	Suivi personnalisé
1424	H	Ouin	Décider	Signaler entérinement	Cadre partenarial	Suivi personnalisé

J’ai débuté l’analyse intensive des verbatims au printemps 2019 pour terminer au printemps suivant. En cours de route, avec le logiciel *Microsoft PowerPoint*, j’ai réalisé des schémas qui illustrent la modulation et l’entrecroisement des catégories. Ces schémas m’ont permis de brosser un portrait du déroulement processuel de la RAP Reconnaissance et de faire les liens entre les dynamiques et processus présents. Enfin, avec le logiciel *Microsoft Excel*, j’ai réalisé la ligne de temps de la RAP Reconnaissance et d’autres graphiques pour voir l’évolution du processus. Les rencontres enregistrées ont servi à répondre à l’ensemble de mes objectifs de recherche (Tableau 23).

4.6.3 Entretiens individuels avec les membres-utilisateurs

Au fur et à mesure qu'un entretien était réalisé par la professionnelle de recherche au printemps 2012, j'ai systématiquement écouté l'enregistrement et pris connaissance de ses notes de terrain afin de lui poser des questions de clarification. Lors d'une deuxième écoute à l'automne, je les ai transcrits en appliquant les mêmes modalités de transcription que celles des rencontres enregistrées. J'ai fait une troisième écoute de vérification de la conformité du verbatim aux paroles prononcées, et une quatrième écoute de vérification a été réalisée par la professionnelle de recherche en vue de mettre en contexte les propos ou d'en éclairer certains. J'ai procédé à la codification des entretiens en 2018 et à leur analyse en 2019 et 2020 de la même manière que j'ai procédé pour les rencontres. Les entretiens individuels ont servi à répondre à l'ensemble de mes objectifs de recherche (Tableau 23).

4.6.4 Autres instruments de collecte de données

Je n'ai pas codifié systématiquement l'ensemble des autres sources de données qui m'ont servie à vérifier ponctuellement certains faits et à préciser mes analyses. Les notes de terrain ont aidé à répondre à mon troisième objectif, concernant la réalisation en lien avec les dynamiques partenariale, transformationnelle et de groupe ainsi qu'à mon quatrième objectif, en ce qui a trait à l'influence du partenariat extérieur et du CR sur le processus de participation. Les documents organisationnels ont contribué à répondre à mon troisième objectif à propos des réalisations concernant la dynamique de groupe opérationnelle, le processus de recherche et le processus de mobilisation des connaissances, puis à mon cinquième objectif sur la progression de la RAP. Les autres documents ont été utiles pour répondre à mon premier objectif sur l'appropriation des visées préétablies du partenariat extérieur et des visées collectives du CR; au deuxième objectif sur l'appropriation des stratégies préétablies par le partenariat extérieur; au troisième objectif sur les réalisations concernant l'ensemble des dynamiques et processus à l'étude à l'exception de la dynamique de groupe relationnelle et du processus de création; au cinquième objectif sur la progression de la RAP. Mon journal réflexif a contribué à répondre à l'ensemble de mes objectifs de recherche (Tableau 23).

4.7 Utilisation des critères de scientificité d'une recherche qualitative

La valeur scientifique de mon étude qualitative repose sur des mesures qui ont été prises pour en assurer la confirmabilité, la crédibilité, la fiabilité et la transférabilité (Drapeau, 2004; Gélineau, 2001; Gendron, 2001; Miles et Huberman, 2003). La stratégie d'ensemble que j'ai utilisée pour que ces critères de scientificité soient correctement respectés a été : la triangulation des différentes sources de données expliquée dans les paragraphes suivant; la vérification de ma grille d'analyse de la part de ma directrice de doctorat à la lecture d'extraits du verbatim.

La confirmabilité (confirmation) concerne la prise en compte de l'ensemble de l'objet d'étude incluant l'impact de la présence du chercheur dans le projet de recherche (Drapeau, 2004). Dans mon étude, elle a été prise en compte par la justification du choix des instruments de collecte des données et des procédures d'analyses; par la vérification des transcriptions verbatim; par la description détaillée de la procédure; et par la tenue du journal réflexif (Drapeau, 2004; Gélineau, 2001; Gendron, 2001; Miles et Huberman, 2003).

La crédibilité (acceptation interne) réfère à la concordance des observations avec la réalité et la correspondance entre la signification attribuée à ces observations par les chercheurs et les participants (Drapeau, 2004). Elle fait appel à la notion de vraisemblance et d'authenticité (Miles et Huberman, 2003). Dans mon étude, elle a été assurée par ma présence prolongée sur le terrain et ma familiarisation avec le contexte; par ma réflexivité quant à l'impact de ma présence dans le processus de recherche et de participation; par les échanges avec mes directrices de recherche; par le prétest du guide d'entretien auprès de personnes familières avec l'objet d'étude et la situation des membres du CR; par la description détaillée de ma méthodologie (Drapeau, 2004; Gélineau, 2001).

La fiabilité (constance ou cohérence interne) correspond à la stabilité des résultats tout au long de la réalisation de la procédure (Drapeau, 2004). Dans mon étude, elle a été appuyée par ma présence intensive sur le terrain; par les enregistrements des rencontres; par mes notes

de terrain et mon journal réflexif, qui ont permis de réaliser une description détaillée du déroulement du processus de participation; par la tenue d'un journal pour décrire en profondeur la procédure d'analyse (Drapeau, 2004).

La transférabilité renvoie à une possible généralisation des observations et des significations à d'autres groupes de personnes ou à d'autres contextes. Cette notion fait référence à celle de représentativité des participants et celle de saturation des données (Drapeau, 2004). Dans mon étude, elle a reposé sur le recrutement de participants justifié par la problématique et la recension des écrits; sur une description précise des caractéristiques des participants et du contexte de l'étude; de même que sur la prise en compte de ces informations dans l'analyse (Drapeau, 2004).

4.8 Considérations éthiques

En 2010, le Comité de concertation a donné son accord à l'insertion de mon doctorat dans le cadre de la RAP Reconnaissance réalisée avec le CR de Québec, tandis que Point de Repères a convenu d'une entente de collaboration avec moi en 2011 pour que je puisse réaliser ma collecte de données au site fixe (Annexe F). À la suite de l'approbation du projet par le CÉRUL en 2010, ma directrice de thèse a reçu une réponse positive à sa demande d'amendement pour que je puisse effectuer des entretiens individuels avec les membres-utilisateurs. Puis, le CÉRUL a confirmé l'exemption de mon projet de recherche doctoral en mai 2013. Finalement, les six membres-utilisateurs, ayant tous accepté d'accorder un entretien individuel pour la thèse, ont signé un formulaire de consentement avant de procéder (Annexe G).

Afin de ne pas causer de préjudices aux membres du CR, j'ai pris soin de ne pas personnaliser leurs paroles dans la présentation de mes résultats. Lorsque je citais les paroles d'un membre, j'ai rapporté uniquement le numéro de la rencontre (n-n) ou l'abréviation EI (entretien individuel) afin de préserver leur anonymat. Pour les mêmes raisons, mais aussi parce que leurs brefs passages au CR ne le justifiaient pas et que l'objectif de leur présence n'était pas de s'approprier le processus de participation, je n'ai pas analysé les paroles des invités. Enfin,

de Point de Repères, je n'ai rapporté que les faits qui sont vérifiables dans la documentation sur l'organisme.

La particularité de cette thèse est que je suis participante à ma propre recherche, donc, partie constituante de mon objet d'étude, puisque j'étais membre du CR de Point de Repères à part entière au même titre que les autres membres. Ce double statut, *cochercheurs* pour la RAP Reconnaissance et *participants* dans mon étude, peut être source de confusion tout au long de la lecture de la thèse. Cette confusion peut aussi être exacerbée par le fait que le CÉRUL a considéré les membres-utilisateurs comme des *participants* à la RAP Reconnaissance, statut qu'ils ont justifié par l'inscription au *Devis de recherche* de la documentation du processus de participation. Pour que la partie du projet attaché à l'Université Laval puisse obtenir son certificat d'éthique, le CÉRUL a en effet exigé des membres-utilisateurs la signature d'un formulaire de consentement pour leur participation au CR de Point de Repères. Tous les membres-utilisateurs du CR ont donc signé ce formulaire lors de la première rencontre (5-1*) (Annexe H) tandis que le membre-accompagnateur et moi-même, les membres du Comité de concertation ainsi que les personnes invitées aux rencontres du CR avons signé un engagement à la confidentialité (Annexe I). En réalité, la documentation de la participation n'a pas été réalisée au sein de la RAP Reconnaissance, seule ma thèse en a fait l'objet. Le fait que les entretiens individuels ne se soient tenus qu'avec les membres-utilisateurs a sans doute contribué à justifier cette différence de traitement et de statut. Les répercussions de cette inégalité statutaire initiale sur l'appropriation du processus de participation, de même que celles en lien avec ma présence dans le groupe en tant qu'organisatrice et coanimatrice de la RAP sont présentées dans les chapitres sur les résultats qui suivent.

DEUXIÈME PARTIE

Dans cette deuxième partie de la thèse sur la présentation des résultats, je traite en premier lieu des rapports de pouvoir au sein du partenariat (Chapitre 5), stratégie partenariale découlant de la répartition du pouvoir décisionnel, de la prépondérance du partenariat extérieur au CR, du processus décisionnel au sein du CR ainsi que de la perception de la place des membres du CR dans la hiérarchie et entre eux. Au Chapitre 6, je m'attarde plus précisément à l'appropriation des visées et des cadres partenariaux, transformationnels, relationnels et opérationnels ainsi qu'aux actions entreprises par les membres du CR qui ont nourri ces dynamiques. Au Chapitre 7, je m'intéresse à la manière dont les membres du CR ont construit et mobilisé des connaissances quant aux processus de recherche, de création et de mobilisation. Je conclus cette deuxième partie en parlant de la Cérémonie de reconnaissance et en exposant comment les membres-utilisateurs qualifient leur appropriation du processus de participation.

Ces trois chapitres sont subdivisés selon les quatre phases du *Modèle Rubicon* : (1) Intention : désirs d'action transformés en objectifs; (2) Stratégie : moyens d'atteindre les objectifs et planification des actions; (3) Exécution : actions réalisées; (4) Évaluation : des stratégies et des actions en fonction des résultats et des conséquences (voir Chapitre 4, Tableau 14). Le cas échéant, ces phases sont fragmentées à leurs tours en quatre phases (voir section 4.4.3). Afin d'éviter les répétitions ou les renvois, j'ai imbriqué la phase Évaluation à l'intérieur de chaque dimension des dynamiques et processus, à l'exception du Chapitre 7, et j'ai fait correspondre cette phase au processus de réflexivité. Finalement, je prends en considération la dimension Voix – soi, nous, eux – et la dimension Temps – passé, présent, futur – de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* (voir section 4.4.2). Suivant cette structure, la présentation des résultats n'épouse évidemment pas un ordre chronologique. Mais, pour aider à suivre le fil de mon exposé dans le temps, le Tableau 26 ci-après – rappel du Tableau 6 – et le Tableau 27 qui suit serviront de référence.

Tableau 26. Déroulement de la RAP Reconnaissance au sein du CR de Point de Repères

Phase I : 2009-10		Phase II : 2010					
DÉC	JAN	FÉV	MAR	MAI	JUIN	OCT	NOV
CC1	CC2	*CRP1* *CRP2*	*CRP3* CC3	CC4	CS1 CERAS	CC5 CERUL	CO1 CO2

Phase III : 2011						Phase IVa : 2011-12						EI
JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	MAI
*4**	**5-1***	**9-5***	*14**	**18-11•**	*CS2*	**23-14***	**25-16**	*28*	*30*	**32-19**	**34-20***	**EI1**
CO3	**6-2***	**10-6***	**15-9**	**19-12**		**24-15**	*26*	**29-17**	**31-18**	*33*	**35-21***	**EI2**
	7-3	**11-7**	*16**	*20**		*2CR1*	*27*	*TI2*	*TI4*	*TI5*	*36**	**EI3**
	8-4*	**12-8**	**17-10**	**21-13**		*2CR2*	*TI1*	*TI3*		CO8	CC8	**EI4**
	CO4	*13**		*22*		CO7	CS3	CC7				**EI5**
		CO5		CO6		CC6		*CS4*				**EI6**

Phase IVb : 2012			
AVR	MAI	AOÛT	NOV
MOB1	*MOB2*	*CS5-MOB*	*MOB4* CS6-MOB
	MOB3		*CC9-MOB*

– 2CR : rencontre des deux Comités de reconnaissance; CC : Comité de concertation; CÉRAS : Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal; CÉRUL : Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval; CO : Comité de coordination; CRP : Comité de reconnaissance provisoire; CS : Comité de suivi; EI : entretien individuel; MOB : mobilisation des connaissances; TI : travail individuel. Les rencontres du CR de CACTUS Montréal ne sont pas incluses.
– Chiffre avec trait d'union : premier chiffre numéroté à partir des trois rencontres du CRP; deuxième chiffre indiquant le numéro de rencontre analysée (n-1 à n-21).
– Fond foncé : caractère gras : rencontre analysée; caractère italique : rencontre non analysée; * : Rencontre avec invité(s) ou du public; • : rencontre lors de laquelle j'étais absente et que la chercheure de l'Université Laval m'a remplacée. Fond clair : caractère normal : rencontre hors CR; caractère italique : participation à d'autres instances.

Le calendrier détaillé du CR de Point de Repères (Tableau 27) indique de façon simplifiée à quels dynamiques ou processus une rencontre s'applique : (1) colonne PART : cadre de fonctionnement dans ses aspects relationnels et opérationnels combinés aux dynamiques partenariales et transformationnelles; (2) colonne RECH : processus de recherche; (3) colonne CRÉA : processus de création; (4) colonne MOB : processus de mobilisation des connaissances. À la suite du calendrier, je précise les faits saillants du déroulement et de ce qui a été accompli.

Tableau 27. Calendrier du CR selon les activités de la RAP Reconnaissance

	P	Phase III : Hiver 2011	PART	RECH	CRÉA	MOB
*4**	*3*	*Membres du CR* *Auto-évaluation participation* *Méthodologie*				
5-1*	**7**	**Présentation de la RAP** **Considérations éthiques** **Formation : Méthode Photovoix**				

6-2*	**7**	**Logo** **Considérations éthiques photo** **Formation : Théorie de la reconnaissance** **Formation : Technique photographique**	■ ■ ■ 	 	■ ■	■
7-3	**6**	**Division volets d'activités** **Retour photos/Idées photos**	■ 	■ 	■ 	■
8-4*	**5**	**Logo** **Répartition GD** **Formation : animation/recherche** **Méthodologie/Recrutement** **Suivi photos** **Forme mobilisation**	■ ■ 	 ■ ■ ■ 	■ ■ 	■ ■
9-5*	**6**	**Analyse photos**			■	
10-6*		**Logo** **Clarification des volets d'activité** **Suivi photos**	■ 	 ■ 	■ ■ ■	■
11-7	**6**	**Logo** **Répartition : Animation du GD1** **Recrutement/Préparation du GD1**	■ ■ 	 ■ 	■ 	■
12-8	**6**	**Logo** **Répartition : Animation du GD2** **Recrutement/Préparation du GD2** **Suivi photos/Analyse photos 2**	■ ■ 	 ■ 	■ ■	 ■
*13**	*5*	*GD1*	■	■		
*14**	*5*	*GD2*	■	■		
15-9	**6**	**Répartition : Animation du GD3** **Retour sur GD1, GD2/Préparation GD3/Recrutement** **Suivis photos**	■ 	■ 	 ■	
*16**	*5*	*GD3*	■	■		
17-10	**5**	**Retour sur GD3/Atteinte objectifs des 3GD** **Analyse photos 3**	 	■ 	 ■	 ■
18-11•	**5**	**Analyse photos 4**			■	■
19-12	**5**	**Préparation de l'Observation de l'Audience publique sur les SIS** **Suivis photos**	■ 	■ 	 ■	
*20**	*6*	*Audience publique sur les SIS* *Débreffage sur l'Audience publique sur les SIS*	■ ■	■ ■	 	
21-13	**5**	**Mémoire sur les SIS** **Retour sur l'Observation de l'Audience publique sur les SIS** **Choix des dernières photos** **Préparation de la mobilisation**	■ 	 ■ 	 ■ 	 ■
22	*3*	*Mémoire sur les SIS* *Analyse photos 5* *Préparation de la mobilisation*	■ 	 	 ■ 	 ■ ■
CS2	*2*	*Avancée de la RAP/Résultats de recherche*	■	■	■	
	P	**Phase IV : Automne 2011**	**PART**	**RECH**	**CRÉA**	**MOB**
23-14*	**5**	**Logo** **Préparation rencontre des 2CR1** **Préparation de la mobilisation : affiche colloque**	■ 	 	■ ■	■ ■
2CR1	*5*	*Résultats de recherche* *Mobilisation*	■ ■	■ 	 	 ■
24-15	**4**	**Suivi du partenariat** **Préparation de la mobilisation**	■ 	 	 ■	 ■
2CR2	*3*	*Mobilisation en commun*	■			■

25-16	**4**	**Suivi du partenariat** **Budget** **Préparation de la mobilisation**				
26	*2*	*Bannières : Validation de la mise en page*				
27	*2*	*Bannières : Validation de la mise en page*				
T1	*1*	*Bannières : Infographie*				
28	*2*	*Diffuseur/Infographie/Préparation des textes*				
CS4	*3*	*Rapport final/Étude de cas* *Exposition préliminaire*				
29-17	**4**	**Logo** **Photos controversées** **Demandes du diffuseur/Préparation textes**				
T2	*2*	*Préparation des textes*				
T3	*1*	*Préparation des textes*				
	P	**Phase IV : Hiver 2012**	**PART**	**RECH**	**CRÉA**	**MOB**
T4	*2*	*Préparation des textes*				
30	*1*	*Validation des textes*				
31-18	**6**	**Suivi partenariat** **Préparation textes et mise en page**				
32-19	**4**	**Activités connexes/Préparation communication publique**				
T5	*1*	*Parachèvement des textes et de l'infographie*				
33	*3*	*Validation de l'Étude de cas*				
34-20*	**6**	**Préparation cérémonie de reconnaissance** **Exposition finale/Préparation communication publique** **Préparation présentation orale**				
35-21*	**5**	**Préparation communication publique** **Préparation présentation orale**				
36		*Clôture et célébration la RAP*				

– P : Présence aux rencontres des membres-utilisateurs; PART : relation/opération/partenariat/transformation; RECH : recherche; CRÉA : création; MOB : mobilisation.
– GD : Groupe de discussion; GD1 : Groupe de discussion avec des *Intervenants d'autres organismes*; GD2 : Groupe de discussion avec des *Participants aux activités de Point de Repères*; GD3 : Groupe de discussion avec des *Personnes utilisatrices de drogues qui ne fréquentent pas Point de Repères*; SIS : Services d'injection supervisée.
– Caractère gras : rencontre analysée; caractère italique : rencontre non analysée; * Rencontre avec invité(s) ou du public; • rencontre lors de laquelle j'étais absente et que la chercheure de l'Université Laval m'a remplacée.

Sur un total de 72 réunions partenariales, sans compter celles du CRP et du CR de CACTUS Montréal, le CR de Point de Repères s'est rencontré à 42 reprises (Tableau 27), la plupart du temps au Site fixe de l'organisme. Il s'est déplacé à certaines occasions pour se rendre au Centre récréatif Saint-Roch et dans un restaurant du quartier (20*); dans des locaux de l'Université Laval au quartier Saint-Roch (2CR1) et à Sainte-Foy (2CR2); dans des cafés (TI2, TI4); et à l'INSPQ de Montréal (CS2) et de Beauport (CS4).

À dix reprises, le CR a accueilli cinq invités au total pour obtenir soit de l'information, de la formation ou du soutien dans des activités de recherche particulières : le directeur de Point

de Repères (4*, 5-1*); la chercheure de l'INSPQ (8-4*); la chercheure de l'Université Laval responsable du CR de Québec (4*, 13*, 18-11•, 23-14*); le photographe professionnel (6-2*, 9-5*); l'intervenante de liaison de Point de Repères (10-6*). Aux deux dernières rencontres (34-20*, 35-21*), le CR a accueilli le bébé d'un des membres-utilisateurs.

En plus des 28 rencontres de travail régulier, le CR a participé à 14 autres types de réunions, pour procéder à la collecte de données : *Groupes de discussion* (13*, 14*, 16*) et *Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* (20*); pour travailler sur les textes de l'exposition en rencontre individuelle avec moi (TI1, TI2, TI3, TI4, TI5), pour rencontrer le CR de CACTUS Montréal (2CR1, 2CR2); et pour présenter l'avancée de la RAP au Comité de suivi (CS2, CS4). Ses membres ont enfin participé à la *Cérémonie de reconnaissance* (36), qui a clôturé les rencontres du CR officiel de Point de Repères, même si les actions de mobilisation des connaissances se sont poursuivies par la suite.

Rappelons que j'ai analysé 21 rencontres (caractère gras du Tableau 26) et que 12 rencontres participatives ont été exclues (caractère italique du Tableau 26) parce qu'elles n'ont pas été enregistrées, qu'elles n'étaient pas des rencontres de travail régulier ou que j'ai jugé le nombre de membres présents insuffisant (moins de 5 membres sur 8) afin de retrouver une constance interactionnelle. Partant des verbatim, je rappelle que lorsque j'ai cité les paroles d'un membre-utilisateur, j'ai rapporté uniquement le numéro de la rencontre (n-n) ou l'abréviation EI (entretien individuel), peu importe qui parle, afin de préserver leur anonymat. J'ai transcrit les paroles de membres du CR en respectant le plus possible le français écrit standard tout en gardant les expressions propres au langage verbal.

Chapitre 5. Enjeu stratégique des rapports de pouvoir partenariaux

Dans ce premier chapitre de la présentation des résultats, je m'intéresse à une dimension centrale de l'appropriation du contexte global, celle des rapports de pouvoir au sein du partenariat – niveau macro-social de l'analyse interactionnelle. La façon dont les partenaires dressent et entretiennent ces relations fait à mon sens partie des éléments stratégiques influençant la prise de décision selon les phases du *Modèle Rubicon*. Les pratiques interactionnelles du groupe – niveau micro-social de l'analyse interactionnelle – concourent également à renforcer ou amoindrir les rapports de pouvoir.

Dans ce chapitre, je décris la répartition du pouvoir décisionnel entre les partenaires. J'examine ensuite quelle est la prépondérance des partenaires extérieurs au CR en regard de la fréquence de leurs interactions avec le CR et des échanges que le CR a eus à leurs propos. Je parle des ressources des membres du CR, puis j'expose comment les membres du CR ont perçu leur place dans la hiérarchie. Enfin, je m'attarde au processus décisionnel au sein du CR et à la perception que ses membres avaient des rapports de pouvoir qu'ils avaient entre eux. Ce chapitre contribue à répondre à mon deuxième objectif de recherche, celui d'examiner la façon dont les membres du CR se sont approprié l'ensemble des stratégies partenariales.

5.1 Pouvoir décisionnel réparti

Une hiérarchie décisionnelle à caractère redditionnelle prévalait dans la RAP Reconnaissance, comme dans plusieurs partenariats, définissant des rapports d'autorité prédéfinis en regard des responsabilités et des rôles (Figure 5). À l'origine, c'est à partir de ces dispositions que les partenaires ont établi des balises pour encadrer leurs relations, leurs rapports de pouvoir, la prise de décisions et les cadres de fonctionnement.

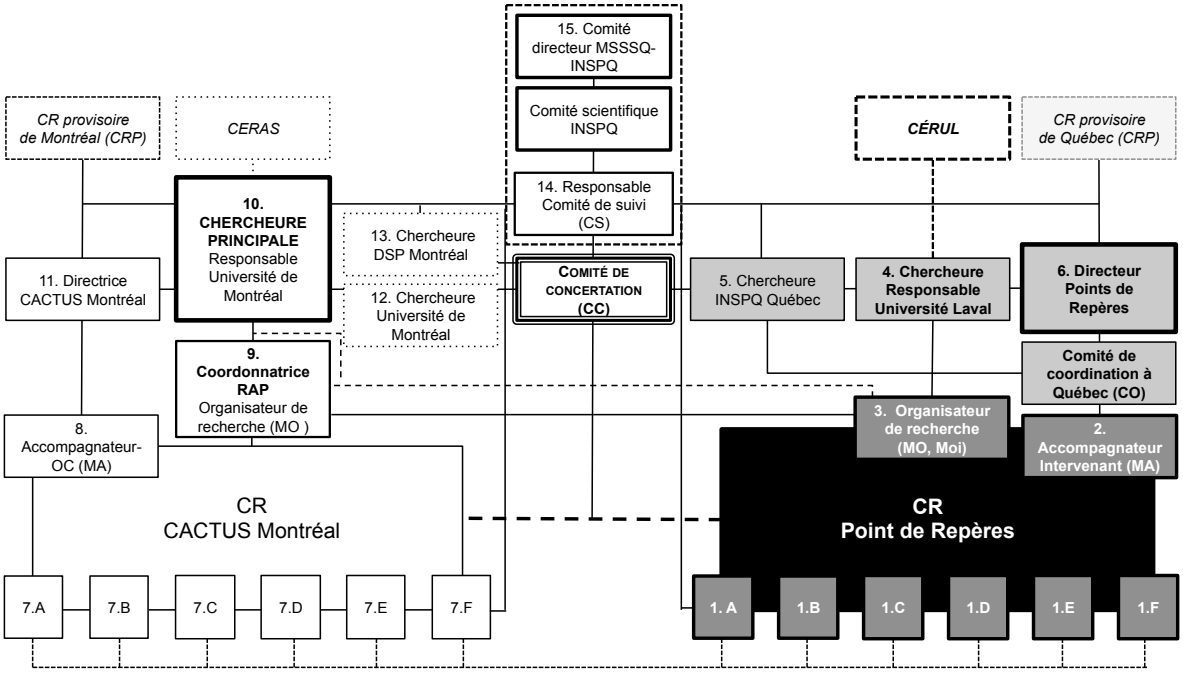

Les traits plus épais font référence aux partenaires qui ont un pouvoir décisionnel sur la RAP; les traits en pointillé signifient que les partenaires interagissent en dehors de la RAP; les boîtes en gris et en noir indiquent les partenaires du site de Québec.

Figure 5. Relations entre les partenaires de la RAP Reconnaissance

Compte tenu de cette relation hiérarchique, des décisions provenaient du partenariat extérieur au CR, comme le rapporte un des membres : « On avait ce programme-là, pis on s'en allait avec ce programme-là » (EI) tandis que d'autres étaient réservées au CR : « On va le décider ensemble » (11-7), à propos de la désignation à l'animation des *Groupes de discussion*. Des décisions appartenaient aussi à des individus : « T'es loin d'être obligé de prendre des photos de ça » (10-6*). Les décisions prises hors CR sont communiquées surtout au début du projet lors de la présentation du *Devis de recherche* tandis que le CR prend constamment des décisions quant aux différents domaines que le Comité de concertation leur avait confiés. Par ailleurs, des décisions ont été prises de concert avec le partenariat, notamment pour arrimer les actions de mobilisation avec le CR de CACTUS Montréal : « Faut qu'on se rencontre toute la gang pour décider ensemble on fait quoi » (32-19). Enfin, il y avait des décisions qui n'appartenaient aucunement au partenariat, comme celle de retenir ou non la proposition d'exposition du CR de la part du diffuseur qu'il avait approché : « S'ils veulent pas, s'ils sont pas réceptifs, regarde… » (11-7). En respect des normes souvent dictées par leurs institutions d'appartenance ou leurs organisations, les partenaires hors CR ont pris des décisions relatives

aux domaines décisionnels touchant les dynamiques et processus à l'étude. Pour structurer la réalisation de la RAP Reconnaissance, d'autres décisions ont été prises ou suggérées aux CR. De leur côté, les CR ont pris ou suggéré des décisions pour faire avancer le projet. Le Tableau 28 montre dans quels domaines les partenaires ont pris ces décisions.

Tableau 28. Sources des prises de décision par domaine

Dynamique partenariale	Hors CR	Normée	Acceptée	Suggérée	Au CR
Présence des chercheures aux CR	CC				
Autonomie des deux CR	CC				
Rencontre des deux CR	CC			CC, CR	
Rôles et tâches	CC, CO	PdR			CR
Constitution du CR	PdR			CRP, CR	
Logo Reconnaissance			CC	CO, 2, 1	CR
Budget	INSPQ				
Échéancier	INSPQ				
Calendrier de réalisation	CC, PdR				
Horaires des rencontres	PdR, (CC, CS)				CR
Lieux des rencontres	PdR, CC			CR	
Collations et café				CR	2
Circulation au Site fixe	PdR				
Communications entre les partenaires	CC, CO, PdR				
Suivi aux membres		PdR		CR, 3, (1)	CR (3)
Participation au Comité de suivi (CS2)	CS			3	CR, 1
Dynamique transformationnelle	**Hors CR**	**Normée**	**Acceptée**	**Suggérée**	**Au CR**
Objectifs transformationnels de la RAP	INSPQ, CC				CR
Éthique (participation, photos)	CC, CÉRUL, 3				
Appellation des membres-utilisateurs		Éthique, science		3	CR
Non-intervention thérapeutique au CR	CC				
Formations				Photovoix	3
Bénéfices aux membres-utilisateurs				2	
Doctorat greffé	CC			4	3
Publication personnelle (moi)				3	CR
Compensations financières et transport	CC, CÉRUL	PdR, CRP			
Évaluation de la participation	CÉRUL		CR	4, 3	
Reconnaissance de la participation	CC, CO, PdR			4, 3, 2, CR	
Dynamique relationnelle	**Hors CR**	**Normée**	**Acceptée**	**Suggérée**	**Au CR**
Résolution externe des conflits		PdR, CO		2, 3, CR	CR
Soutien externe aux membres		PdR, CO			
Ronde d'ouverture		PdR, CO		2	CR
Tour de prise de parole		PdR, CO		2	CR
Disposition autour de la table				2	CR
Dynamique opérationnelle	**Hors CR**	**Normée**	**Acceptée**	**Suggérée**	**Au CR**
Planification et remise de documents	CC, CO			3, 2	3, CR
Sujets à l'*Ordre du jour*				3, 2, CR	3, CR
Lecture et adoption de l'*Ordre du jour*				3	CR
Lecture et adoption du *Procès-verbal*				3	CR
Lecture de documents à haute voix				3	CR

Façons de procéder				3, 2, 1,CR	CR
Résolution des problèmes				3, 2, 1,CR	CR
Opérations courantes				3, 2, 1,CR	CR
Processus de recherche	**Hors CR**	**Normée**	**Acceptée**	**Suggérée**	**Au CR**
Projet de recherche	INSPQ				
Protocole de recherche	CC				
Objectifs de recherche	CC				CR, 1
Documentation de l'*Action communautaire*	CC	PdR		2	CR, 1
Documentation de l'*Action sociale*	CC			2	CR, 1
Exclusion des SIS comme objet de recherche	CC, diffuseur				
Méthodologie	CRP		CC	PdR, 4	CR
Ordre des GD				CRP	CR
Recrutement aux GD	CO, recrues			CC, 5, 4, 2, 1	2, 1
Rédaction des questions pour les GD				4, CR CACTUS	CR
Animation des GD	CC			4, 5, 3	1
Présence des membres-utilisateurs aux GD				CR	1
Intervention à l'*Audience sur les SIS*	Éthique, Conseils de quartier, CO			5, 4, 3	CR
Analyse par le membre-organisateur	CC				
Validation des résultats par le CR	CC		CR		
Saturation des résultats					CR
Rédaction rapport de recherche	CC				
Processus de création	**Hors CR**	**Normée**	**Acceptée**	**Suggérée**	**Au CR**
Thématiques à illustrer	CC			PdR, 3, 2	CR, 1
Appareils photo et équipement informatique	CO, PdR, 3				
Division des activités de PdR à illustrer				2, 3, CR	CR
Photos de toutes les activités de PdR				2, CR	CR
Partage conception et réalisation				Photovoix, CR	CR
Forme et contenu des photos	(PdR)				CR
Source des photos	Loi, CÉRUL, Photovoix				
Sélection des photos					CR
Nombre de photos (saturation)					CR
Animation de l'analyse des photos				Photovoix, CR	CR
Ordre d'analyse des photos				3	3, 1
Questions d'analyse des photos			CR	Photovoix, 3	
Preneur de notes de l'analyse des photos				Photovoix, 3	1
Processus de mobilisation	**Hors CR**	**Normée**	**Acceptée**	**Suggérée**	**Au CR**
Public cible					CR
Forme et choix des actions	CC (budget)		PdR, CR	3, CR	CR
Sélection, traitement, disposition des photos				CC, (4, 1)	CR
Composition et infographie des bannières			PdR	PdR, (CS), 3, 1	CR
Rédaction des textes	Diffuseur		CR	3, 1	CR
Objets de références annexés à l'exposition	PdR			2, 1	CR
Arrimage de l'expo avec le CR de CACTUS	CC			CR CACTUS	CR
Endroits/Événements de diffusion	Diffuseur			PdR, 3, CR	CR
Lancement/vernissage de l'exposition	Diffuseur, PdR			CR	CR
Participation aux événements de diffusion	Diffuseur				1
Communications publiques		PdR		PdR, 2	CR

1 : membre-utilisateur décidant individuellement; 2 : membre-accompagnateur; 3 : membre-organisateur (moi); 4 : chercheure de l'Université Laval; 5 : chercheure INSPQ; CC : Comité de concertation; CÉRUL : Comité d'éthique à la recherche de l'Université Laval; CO : Comité de coordination; CR : Comité de reconnaissance; CRP : Comité de reconnaissance provisoire; GD : groupes de discussion; INSPQ : Comité directeur MSSSQ-INSPQ; PdR : Point de Repères; (x) : décision minimale; SIS : services d'injection supervisée.

Si le pouvoir décisionnel est un indicateur des rapports de pouvoir hiérarchique au sein d'un partenariat, à mon avis il n'est pas suffisant. C'est pourquoi j'examine la prépondérance des partenaires aux yeux des membres du CR comme un indice additionnel afin d'avoir un meilleur portrait de la façon dont le CR s'est approprié le contexte partenarial.

5.2 Prépondérance des partenaires extérieurs au CR

En respectant les modes de communication établis par le partenariat, le membre-accompagnateur et moi assurons le suivi entre le CR et les autres partenaires. Ainsi, nous rapportons les informations que nous jugeons pertinentes : « [Le directeur de Point de Repères], dans une réunion qu'on a eue avec lui en coordination, il nous a suggéré une chose » (11-7). Nous annonçons également ou projetons les transmissions d'informations à faire selon ce qui en a été convenu au CR : « Faque, j'va en parler à la gang de Montréal » (19-12). Aussi, les membres-utilisateurs s'informent des décisions et réalisations du partenariat : « Ils nous ont-tu dit eux autres à Montréal? » (23-14) et apprécient en recevoir : « C'est bon de le savoir quand même qu'est-ce qu'ils font » (11-7). Mais, le flux communicationnel avec les partenaires est plus ou moins important au cours de la RAP et les décisions qu'ils prennent sont relativement influentes sur les stratégies et les actions du CR. Ci-après, je donne un aperçu de la prépondérance des partenaires selon leurs mandats et les stratégies qu'ils ont développées pour réaliser la RAP Reconnaissance en regard des échanges que les membres du CR ont eus sur eux.

5.2.1 Le Comité directeur du MSSQ-INSPQ

Puisqu'il en était le bailleur de fonds, le Comité directeur du MSSQ-INSPQ avait un pouvoir décisionnel initial sur la RAP Reconnaissance. Avant l'acceptation finale du projet, le Comité de concertation a toutefois dû préciser certains éléments de son *Devis de recherche* à la demande du Comité scientifique institutionnel. Pour répondre notamment à sa demande concernant la détermination de la méthodologie, le Comité de concertation a constitué un CR provisoire (CRP) à Montréal comme à Québec afin de respecter la démarche participative de l'entreprise. Le Comité directeur a alors alloué une somme d'argent pour que des rencontres

soient possibles – trois rencontres à l'hiver 2010 en ce qui a trait au CRP de Point de Repères. Aussi, puisque le projet a soulevé des questions éthiques, le Comité scientifique institutionnel a exigé l'approbation des comités scientifiques universitaires. Pour Québec, une demande de dérogation au CÉRUL a été nécessaire pour autoriser le travail des membres du CRP.

Au lancement de la RAP Reconnaissance à l'hiver 2010, les membres du CR de Point de Repères ne connaissaient pas ces partenaires. Le Comité directeur s'est gardé distant de l'exécution de la RAP et les membres-utilisateurs du CR officiel de Point de Repères prononcent peu de commentaires sur le bailleur de fonds. Certains pensent même que c'est la chercheure de l'Université Laval ou le directeur de Point de Repères ont ce statut, ce qui donne une idée de la perception qu'ils ont eue de leur importance et de leur pouvoir. Qui plus est, l'acronyme INSPQ ne devient pas familier à leurs oreilles. Pour aider à identifier ce partenaire, je donne en référence la chercheure de l'INSPQ à Québec qui collabore à la RAP et qu'ils connaissent bien.

Par ailleurs, des membres du CR de Point de Repères ont rencontré le représentant du Comité directeur provenant de la COCQ-Sida lors d'une rencontre du Comité de suivi à Montréal (CS2) en juin 2011; d'autres ont eu un contact par visioconférence avec certains de ses membres, dont l'un d'eux a fait une critique du matériel de mobilisation des connaissances présenté par les deux CR (CS4) en décembre 2011. Autrement, j'ai parlé du Comité directeur généralement par le biais de son Comité de suivi. Le peu de commentaires formulés touchent le budget et l'échéancier ainsi que la mobilisation des connaissances.

Budget et calendrier

C'est le Comité directeur qui a déterminé l'échéancier de la RAP Reconnaissance et de son enveloppe budgétaire. C'est lors des échanges au CR sur le sujet que le bailleur de fonds est particulièrement évoqué : « Vous dites qu'il y a pas assez de budgets, eux autres peuvent en mettre des budgets » (21-13). Lors des entretiens individuels, les membres-utilisateurs en ont aussi parlé : « C'est comme dans [d'autres projets participatifs], on manque de temps, on manque de budget » (EI); « [Deux ans, c'est] pas assez long » (EI). Les membres se préoccupent du budget dans la mesure où il peut affecter les décisions et leur mise en œuvre

à propos : du nombre de membres sur le CR; des compensations financières : « Je le sais que c'est pas toujours évident tout dépendant c'est qui qui subventionne, tout ça, mais un petit peu plus d'argent » (EI); de la provenance de mon salaire ou de celui du membre-accompagnateur; des collations et des déplacements; du nombre de rencontres et de la planification des activités; de la photo et du *Logo Reconnaissance* (voir Chapitre 6, 6.1.2 Identification à la RAP Reconnaissance); des choix du restaurant où se rendre après l'*Audience publique sur les SIS*.

Par ailleurs, même si le CR n'a aucun pouvoir décisionnel sur les montants alloués à la RAP, je lui fournis les prévisions budgétaires que j'ai préparées pour réaliser les actions de mobilisation des connaissances et la *Cérémonie de reconnaissance* : « On a rien que [ça] de budgets! » (25-16). Ces chiffres influencent notamment le choix que le CR a fait sur le type de bannière d'exposition, sur les objets de référence et sur les démarches de communication publique : « On n'a pas beaucoup de ressources financières, on n'a plus beaucoup de temps, on n'a plus beaucoup d'énergie » (34-20) (voir Chapitre 7, 7.3.3 *Rendre visible l'invisible. La reconnaissance de l'action communautaire de Point de Repères et de leurs participants*). Dans son entretien individuel, un membre pensait toutefois que l'information sur le budget n'était pas suffisante et il aurait aimé en savoir plus : « Il y a le budget, on n'est pas au courant nous autres. Ils nous donnent notre argent pour notre contribution, mais on sait pas. Ils nous disent pas : "Il reste tant, il reste tant". Ils nous ont dit un peu le coût des panneaux, pis tout ça, mais on sait pas là. On sait pas le salaire de tel, le salaire de tel, il reste comment […] comment ça va coûter faire ça. Là-dessus, on n'est pas consulté » (EI).

Rôle du bailleur de fonds dans la mobilisation des connaissances

Lors de son entretien individuel, un membre fait part de sa réflexion sur la façon dont une RAP devrait être mobilisée. Convaincu que les bailleurs de fonds sont « vendus à la cause » (EI) de la défense des droits des personnes utilisatrices de drogues et qu'ils ont « cru en elles » (EI) pour réaliser la recherche, il demande maintenant qu'ils fassent leur part en redescendant les résultats vers le bas, c'est-à-dire la « masse » (EI), qu'ils les fassent circuler, pour qu'ils puissent remonter ensuite afin que les politiques changent. Maintenant que les membres-utilisateurs ont aidé le MSSSQ et l'INSPQ à produire des connaissances en

apportant leur expertise, il dit que c'est à leur tour de les aider à convaincre la masse sur laquelle ils ont peu de pouvoir parce qu'elle les « a tellement marginalisés, qu'ils sont plus ou moins écoutés » (EI)[42].

5.2.2 Le Comité de suivi

Réunis pour leur expertise en promotion de la santé et en prévention des ITSS, en démarche évaluative, en recherche, en approche participative et en usage de drogues, les membres du Comité de suivi agissaient à titre consultatif et conféraient aux chercheurs l'entière responsabilité des objets, des méthodes et des résultats de recherche (INSPQ, 2010, p. 1). Dans une dynamique d'échanges se voulant interactive, il disait exercer une surveillance facilitante de manière à soutenir la réalisation de la recherche, en tâchant d'aplanir les difficultés et de trouver des solutions. Il avait pour mandat de s'assurer du respect des échéances et du budget. Il avait aussi pour rôle d'informer le Comité directeur et les différents milieux concernés par la lutte contre les ITSS sur le déroulement de la recherche et ses résultats. Enfin, il avait pour tâche de réfléchir aux meilleures stratégies de transfert des connaissances; dans cette optique, peu après la fin de la RAP Reconnaissance, il a réalisé la vidéo *On n'est pas tous des toxicomanes* (Comité directeur sur l'évaluation de la Stratégie de lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang, 2012).

À partir de juin 2010, le Comité de suivi s'est réuni à cinq reprises à Montréal, en se déplaçant à Québec ou en utilisant la visioconférence (CS1 À CS5). À ma connaissance, outre les réunions qu'il a organisées (CS1 À CS5), le Comité de suivi n'est pas intervenu directement dans le déroulement de la RAP Reconnaissance. Deux membres-utilisateurs du CR de Point de Repères ont été délégués pour participer à la deuxième réunion du Comité de suivi (CS2) en juin 2011 et l'ensemble du CR a été invité à la quatrième réunion (CS4) en décembre 2011, lors de laquelle trois membres-utilisateurs étaient présents; les autres réunions ont rassemblé seulement les chercheures.

[42] Au moment de l'entretien individuel, la stratégie de mobilisation des résultats du Comité directeur n'était pas encore connue.

Je parle du Comité de suivi pour : répondre à un membre qui s'interroge sur les objectifs de la RAP; recruter des personnes intéressées à participer à sa deuxième réunion (CS2); rendre compte du déroulement de cette rencontre et de la participation des deux membres qui y sont allés; planifier la sortie à la quatrième réunion du Comité de suivi (CS4) et en faire un compte-rendu pour les absents; préparer les actions de mobilisation des connaissances.

Après sa participation à la deuxième réunion (CS2), un membre-utilisateur témoigne ainsi de son expérience : « J'ai été à une réunion à [Montréal] de santé publique du Québec. […] Je me suis dit à un moment donné : " Que c'est que je fais là? " Ils avaient besoin de MON opinion. Ils nous disent qu'on est des experts, ouais, comme là, c'est un grand mot […] c'est l'fun » (EI). Cette expérience unique s'est avérée positive pour eux et les autres membres du Comité de suivi ont grandement apprécié leurs interventions. Les commentaires sur la quatrième réunion (CS4) sont plus négatifs en raison notamment de la difficulté de communication entre les partenaires réunis par visioconférence : « Montréal avait tendance à parler comme entre eux autres. » – « Montréal avait le contrôle de la vidéo, il avait le contrôle de toute! » – « c'était plutôt frustrant » – « on les a avertis quelques fois » – « mais il fallait faire ça dans caméra » (29-17).

5.2.3 Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉRUL)

Puisque le Comité scientifique institutionnel du bailleur de fonds exigeait son approbation éthique, le CÉRUL avait un pouvoir décisionnel initial sur le projet pour le site de Québec. Ce faisant, il a donné des balises éthiques, relationnelles et opérationnelles en imposant des règles ou entérinant celles proposées par le Comité de concertation sur les dispositions à prendre concernant : l'anonymat et la confidentialité; l'enregistrement audio des rencontres; la libre participation et les modalités de la participation; les compensations financières à remettre aux membres-utilisateurs; les modalités de la prise et de la diffusion des photos. Avant le début de la RAP, j'ai travaillé à répondre aux demandes du CÉRUL sous la supervision de la chercheure de l'Université Laval, qui y était attachée par sa fonction universitaire. Les autres membres du CR n'ont pas eu de lien direct avec lui.

Consentement à la participation

Comme mentionné au Chapitre 4 à la section sur les considérations éthiques, le CÉRUL a exigé la signature d'un *Formulaire de consentement à la participation* (Annexe H) alors que dans le cadre d'une RAP, ils sont considérés non pas comme des participants, mais comme des cochercheurs. Les autres membres du CR – le membre-accompagnateur et moi – et leurs invités ont signé le *Formulaire d'engagement à la confidentialité* d'usage (Annexe I). Le CÉRUL a également exigé la signature d'un *Formulaire de consentement à la photographie* (Annexe J) donnant l'autorisation de prendre ou de diffuser l'image d'un individu à photographier.

Néanmoins, au lancement de la RAP Reconnaissance (5-1*), tous sont d'emblée d'accord avec le libellé du *Formulaire de consentement à la participation* : « Je pense qu'on va être d'accord » (5-1*), les membres-utilisateurs l'ayant signé avant même la lecture en groupe des passages concernant les modalités de leur participation. Outre les balises ayant joué sur leur liberté conceptuelle, qui sont présentées à la section sur le processus de création (7.2), aucune protestation de leur part n'est émise. Cette opération ne semble être qu'une simple formalité dictée par une instance qui n'a eu aucune relation directe avec eux. Nous prenons tout de même le temps de lire le formulaire ensemble.

Deux sujets demandent des précisions : la question de la confidentialité : « Mon chum, sans nommer aucun nom d'ici, j'y dis : " Aie aujourd'hui on a pris des photos " » – « C'est plus au niveau de ce qui va se dire si une personne parle un peu de son vécu, tout ça » (5-1*); celle de la libre participation : « Mettons quelqu'un file pas, j'sais pas, participe pas des mois de temps, il peut-tu revenir au bout de quelques mois ou on va dire : " Ga là t'as manqué, t'es pu dedans " ? […] C'est du cas par cas, j'imagine » – « Ouin » (5-1*). Aucun problème n'est survenu en lien avec la confidentialité et la façon de gérer les absences a eu des résultats positifs.

Anonymat et appellation des personnes utilisatrices de drogues

Des questions ont été soulevées sur les répercussions de l'anonymat et de l'appellation des personnes utilisatrices de drogues. Voyant l'ampleur du bagage de connaissances des membres-utilisateurs, et en vertu des objectifs de la RAP Reconnaissance, je ne peux me résoudre à les nommer comme des « personnes UDI », les membres-utilisateurs partageant mon malaise : « On le voit souvent, c'est qu'on l'est » – « Mais, on n'est pas rien que ça » – « Ça c'est trop catalogué, c'est étiqueté » (23-14). Je ne peux pas plus les appeler « consommateurs » ou « toxicomanes » comme certains se définissent : « Même si je consomme pas activement […] on sait pas ce qui peut arriver demain » (EI); alors que d'autres n'aiment pas être identifiés de la sorte : « Moi je dis pas toxicomane blablabla, j'ai de la misère avec ça » (15-9). Le cas échéant certains insistent même pour qu'on dise : « se soient injectés » (5-1*). L'appellation « Expert du vécu » ou simplement « Experts », expression que la chercheure de l'Université Laval leur attribuait par souci d'équité cognitive : « Comme nous autres, on est expert de la drogue » (8-4*), ne me semble pas naturelle : « Les Experts, c'est un terme avec lequel j'essaie de m'habituer » (5-1*). Pour certains membres-utilisateurs, elle est aussi difficile à saisir : « Ç'a été long avant que je le *catche* » (5-1*).

Toujours préoccupée par la question, je la soumets de nouveau au CR dès la préparation du *Groupe de discussion avec des Intervenants d'autres organismes* : « Comment voulez-vous qu'on vous nomme? Parce que moi j'ai dit les " utilisateurs de service ", il y a les " consommateurs ", il y en a qui parlent de " toxicomanes " » (11-7). Le membre-accompagnateur me répond : « Officiellement, le terme qu'on utilise, c'est les " participants " » (11-7). Pour la publication de mon affiche au colloque de l'ARQ (Fradet et coll., 2011), j'inscris bien les « Participants de Point de Repères » (23-14), mais cette appellation me semble confuse, car elle est utilisée souvent à toutes sortes de sauces. Comme moi, le membre-accompagnateur considère aussi que les membres-utilisateurs sont « plus que des participants. […] Les participants c'était les membres des *Groupes de discussion*, ces affaires-là. Vous autres, vous avez aidé à bâtir la méthode, vous êtes comme plus que juste des " participants ". Les " participants ", on utilise ça quand tu fais un laboratoire, pis tu fais passer des tests à n'importe qui, après ça, ils s'en retournent chez eux » (23-14).

Plus tard, pour la publication de l'*Étude de cas*, je propose cette fois-ci « Acteur direct » en faisant référence au volet « action » de recherche-action participative et à leur savoir expérientiel, mais je trouve l'expression aussi vague que « Participant » : « Ça dit pas grand-chose non plus » (23-14). Je leur soumets « Cochercheur », pour effacer la distinction de statut entre les membres du CR. Pour ma part, je trouve que cette uniformisation ne rend pas justice à l'implication des membres-utilisateurs tandis qu'eux pensent qu'ils n'ont pas la crédibilité pour porter cette appellation : « J'ai pas [de diplôme] de maîtrise moi là » – « C'est pas nous autres qui préparons […] nous autres on participe, mais on est des participants actifs de ça, c'est correct » (23-14). Un membre propose « Membre actif » (23-14), mais c'est « Acteur-direct » qui est finalement retenu.

Par ailleurs, pour la publication de documents en général, je leur demande : « Voulez-vous qu'on vous nomme vraiment vos noms précisément, votre prénom, votre nom de famille, préférez-vous qu'il soit là? » (23-14). Les membres choisissent de sortir de l'anonymat en inscrivant leurs noms au complet, sauf pour un membre qui préfère le surnom. Enfin, pour ne pas créer de niveaux hiérarchiques, je mets les noms des membres-utilisateurs par ordre alphabétique, à l'étonnement de certains : « Là, j'aimerais ça que tu m'expliques ton ordre alphabétique » (24-15). Comme le veut la convention dans ce genre de publication scientifique, je leur explique que « le premier nom […], c'est la personne qui a fait le travail […] les autres, c'est comme plus les collaborateurs. Pis après, c'est ceux qui ont moins rapport [directement avec la réalisation de la publication]. Habituellement, la personne qui reçoit la subvention » – « est en dernier » (24-15). Personne ne remet en question cette convention.

Auto-évaluation du processus de participation

Pour ce qui est de la documentation de la démarche participative prévue au *Devis de recherche*, le CÉRUL a accepté l'outil que j'ai développé pour étudier le processus de participation (Annexe B). Comme mentionné précédemment, je me suis assurée de valider le *Questionnaire d'auto-évaluation de la participation* au démarrage de la RAP à l'hiver 2011 (4*) par les membres-utilisateurs selon les conseils de la chercheure de l'Université Laval. Par la suite, je l'ai ajusté au besoin en cours de processus : « À la suite

quand même de la compilation, pis des commentaires […] de la semaine passée, j'ai comme rajouté une question. […] Pis, j'ai rajouté le thème de chaque question au début pour être sûr qu'on répond ben à la même chose » (9-5*).

Rappelons qu'il était convenu de prendre quinze minutes en fin de rencontre pour remplir le questionnaire. À la rencontre suivante, je revenais avec les résultats pour « se parler comment qu'on fonctionne, est-ce qu'on est bien comment on fonctionne, […] ce qui fait que ça va servir aussi d'outil pour s'améliorer tout le temps, tout au long de la recherche » (5-1*). Je choisis de rapporter les items qui ont été cotés les plus bas ou les plus haut[43], même si l'écart est minime, « parce que je trouvais ça important, vu qu'on est pas beaucoup, quand il ressort quelque chose " En désaccord ", ça peut transparaître sur tout le monde » (6-2*). À partir de la rencontre 6-2*, toujours selon les conseils de la chercheure de l'Université Laval, le membre-accompagnateur et moi avons commencé nous aussi à remplir le formulaire. Dans ma compilation, je faisais la différence entre nos réponses et celles des membres-utilisateurs. Le cas échéant, les résultats de l'auto-évaluation de la participation sont présentés dans les sections correspondant aux dynamiques et processus étudiés.

5.2.4 Le Comité de concertation

Les membres du Comité de concertation combinaient des savoirs en recherche-action participative, en itinérance, en toxicomanie, en politiques pénales et sociales, en violence faite aux femmes, en santé publique, en médecine préventive, en promotion de la santé, en éducation à la santé, en prévention du VIH/Sida et des ITSS et en réduction des méfaits. Pour Bellot et Rivard (2010, p. 26), « bien que les deux équipes universitaires n'aient jamais travaillé ensemble, elles partagent des philosophies et des approches semblables, qu'elles acceptent de mettre en dialogue ». De plus, plusieurs avaient établi un solide lien de confiance avec le milieu communautaire. Les membres-utilisateurs des deux CR et le membre-accompagnateur du CR de Point de Repères n'y étaient pas affiliés. De ce comité, ils ne connaissaient que les trois partenaires de Québec : le directeur de Point de Repères, la

[43] Les choix de réponse à toutes les questions de l'auto-évaluation de la participation étaient : 1. Tout à fait en désaccord; 2. Plutôt en désaccord; 3. Plutôt en accord; 4. Tout à fait en accord.

chercheure de l'INSPQ à Québec et la chercheure l'Université Laval. À partir de 2009, le Comité de concertation s'est réuni à neuf reprises à Trois-Rivières ou à Montréal en personne ou par visioconférence. Les membres du CR de Point de Repères ont croisé certains membres du Comité de concertation lors des Comités de suivis auxquels ils ont participé (CS2, CS4) et lors des rencontres des deux CR. Durant la RAP, j'évoque le Comité de concertation pour : présenter la recherche et les partenaires qui sont à son origine; parler de la planification du projet; informer les membres sur la rédaction de l'*Étude de cas* et du *Rapport de recherche* (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012) et les valider; préparer ou revenir sur les rencontres des deux CR; demander une rencontre afin de discuter d'une stratégie de mobilisation des connaissances commune entre les deux CR.

En préparant la réalisation du projet de RAP, le Comité de concertation a circonscrit plusieurs sphères décisionnelles dans son *Devis de recherche*. Outre la forme participative de la RAP et son orientation théorique décrite au Chapitre 3, c'est ce comité qui a établi les objectifs de la RAP Reconnaissance de même que les résultats attendus (Tableau 29).

Tableau 29. Objectifs de la RAP Reconnaissance et résultats attendus

Objectifs de recherche	▪ En développant un processus [de] participation de construction d'un cadre de reconnaissance, ▫ il s'agit d'une part de documenter les formes et les effets de l'*Action communautaire des PES*, et les formes de *Participation sociale des personnes UDI* et leurs effets ▫ D'autre part, il s'agit de diffuser ces savoirs en vue de soutenir la reconnaissance des PES, des personnes UDI et de la démarche participative utilisée ▪ En développant ce cadre de reconnaissance, le programme de recherche-action proposé vise à développer la capacité stratégique des acteurs à rendre compte de la transformation de l'action préventive des PES, puis, à la faire reconnaître et accepter socialement en permettant de ▫ Documenter : Rendre visible l'invisible; rendre lisible le non lu ▫ Diffuser : Reconnaître l'injustice et la faire connaître
Résultats attendus	▪ Positionner les PES comme ressource dans leur communauté, améliorer la connaissance sur l'action communautaire des PES ▪ Positionner les personnes UDI comme actrices de la prévention, par le soutien des opportunités de dialogue et de *Participation sociale* ▪ Renforcer l'acceptation sociale des stratégies de prévention des ITSS par le soutien de la reconnaissance de l'*Action communautaire des PES*

Tiré de Bellot et coll. (2009a, p. 1 et 10).

Le Comité de concertation a aussi décidé : du choix des deux terrains de recherche; de la structure partenariale; de certains rôles des partenaires. Plus précisément, il a balisé certaines modalités de la dynamique partenariale et du processus de participation : mise en place des Comités de reconnaissance (CR); modes de communication entre les partenaires; présence d'une majorité de personnes utilisatrices de drogues sur les CR et présence minimale des chercheures afin d'établir des conditions de prise de parole et de décision significatives; caractère non thérapeutique des rencontres, qui a fait en sorte de conférer à la ressource de l'organisme communautaire un rôle d'accompagnateur plutôt que d'intervenant de manière à axer le projet sur la recherche. En ce qui a trait au processus de construction des connaissances, le Comité de concertation a décidé que : l'animation des *Groupes de discussions* revenait aux membres-utilisateurs selon le bon vouloir de chacun; l'analyse des résultats et la rédaction de l'*Étude de cas* appartenaient aux professionnelles de recherche, cependant validées par les CR; la rédaction du *Rapport de recherche* allait se faire par la chercheure principale en collaboration avec d'autres membres du Comité de concertation.

En cours de RAP, la chercheure principale, avec le soutien de la coordonnatrice de la RAP Reconnaissance, assurait la planification de même que le suivi scientifique, temporel et budgétaire de la RAP, et voyait au respect des décisions prises collectivement. Pour chaque site, une chercheure était responsable de faire le lien au quotidien avec les activités de son CR respectif et le personnel de recherche tandis que la chercheure principale assurait la liaison entre les deux sites (Bellot et coll., 2009b).

Le Comité de concertation a entériné certaines décisions des CR et veillé à la bonne marche de l'élaboration de la mobilisation des connaissances en ayant notamment demandé au Comité de suivi une somme supplémentaire afin d'avoir un peu plus de marge de manœuvre pour réaliser ses activités. Il a statué que la question des SIS ne serait pas un objet de recherche. Plus concrètement, le Comité de concertation a préparé des outils pour aider à la collecte des données comme la réalisation d'affichettes pour faire le recrutement aux *Groupes de discussions*. En ce qui concerne le processus de création et de mobilisation des connaissances, en décidant des objectifs de la RAP, le Comité de concertation se trouve à

avoir déterminé les principales thématiques à illustrer; de concert avec les deux CR, il a convenu d'arrimer les deux expositions.

Sauf en ce qui me concerne, car j'assiste à ses réunions et que j'ai des redditions de compte envers lui, le Comité de concertation demeure une entité plutôt abstraite pour les autres membres du CR puisqu'ils n'y étaient pas affiliés. Pour certains, ce que le Comité de concertation a fait avant l'entrée en jeu du CR – l'avant-projet de RAP – est un mystère à éclaircir. Ainsi, un membre en arrive à la conclusion que « tous les projets durent trois ans, mais en tant que tel, c'est deux ans que nous on est intégrés et qu'on fait des choses concrètement. […] Ce que vous avez fait avant, nous autres, on n'était pas là, on n'a pas été concerné » (EI). Il aimerait à tout le moins savoir ce qui se passe dans cette première année de projet de recherche : « C'est quoi, excuse le mot, mais c'est quoi vous crissez? C'est quoi les étapes? Pourquoi ça prend un an? Qu'est-ce que vous avez à faire? […] Ça va être qui, mais combien de personnes? Qu'est-ce que vous voulez faire? Dans quel but ce projet-là a été mis sur pied? » (EI). Je l'ai pourtant expliqué à quelques reprises.

5.2.5 L'organisme communautaire Point de Repères

Puisque la mission du CR est entre autres de rendre visible l'*Action communautaire de Point de Repères*, l'organisme est au cœur des échanges concernant notamment la documentation de ses activités (Tableau 4). Plus particulièrement, Point de Repères meuble souvent les conversations durant la *Ronde d'ouverture* des rencontres lors de laquelle les membres actifs aux activités de l'organisme relatent ce qu'ils y ont vécu. Enfin, du fait que la majorité des rencontres du CR se déroule au Site fixe, les remarques à l'endroit du lieu, du personnel qui y travaille et des professionnels de la santé qui y sont de passage (volet *SABSA*) sont inévitables. Je peux donc conclure que Point de Repères est prépondérant lors de la RAP Reconnaissance réalisée à Québec d'autant qu'il est un des objets d'étude du CR.

Le Directeur de Point de Repères

Sous la gouverne de son Conseil d'administration, le directeur de Point de Repères a notamment fixé le rôle et les tâches du membre-accompagnateur; fourni l'espace de rencontre

du CR et de l'équipement; accommodé des besoins particuliers du CR et de ses membres. Il a aussi déterminé : les modalités de communication avec Point de Repères et les membres du CR; la circulation au site fixe; les modalités de suivi avec les membres-utilisateurs absents. Certaines pratiques participatives développées par Point de Repères et les chercheures collaborant avec l'organisme ont balisé le fonctionnement : la ronde de paroles sur le vécu récent des membres comme brise-glace des rencontres (*Ronde d'ouverture*); le mode de régulation des tours de paroles; le mode de gestion des conflits; la façon de remettre les compensations financières.

Il a aussi pris part à certaines prises de décision comme la constitution finale du CR ou le resserrement du calendrier de réalisation que j'ai proposé pour le faire concorder avec la fin de son année financière et le changement de saison. Le directeur a aussi remis en question certains choix méthodologiques, sans toutefois prendre la décision définitive, tout en proposant des solutions de rechange : la *Consultation de l'intervenante de liaison* au lieu du *Groupe de discussion avec les intervenants de Point de Repères* et du *Groupe de discussion avec la direction et le Conseil d'administration*; l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* plutôt que le *Sondage*. Il a suggéré d'illustrer *Ce que Point de Repères est pour soi* et de *Faire définir c'est quoi Point de Repères*, en plus des activités de l'organisme et de l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*. Par ailleurs, il a refusé une prise de photo spécifique au Site fixe; il a autorisé la présence de membres-utilisateurs au Comité de suivi (CS2); il s'est montré hésitant à fournir une pile de dépliants de Point de Repères pour accompagner l'exposition; il a aidé à la communication publique de l'exposition.

Pour s'assurer de la réussite de la RAP et de la bonne marche de l'organisme, le directeur de Point de Repères est présent aux deux premières rencontres du CR officiel (4*, 5-1*), pour répondre aux questions des membres sur l'encadrement de l'organisme; à l'*Audience publique sur les SIS*, au nom cependant de Point de Repères, et au souper de débreffage (20*); aux rencontres des deux CR; à la *Cérémonie de reconnaissance* (36*). Il a par ailleurs délégué l'intervenante de liaison de l'organisme à une rencontre (10-6*) pour donner des explications sur les activités de Point de Repères (Tableau 4).

Pour avoir participé aux activités de Point de Repères ou pour y avoir travaillé, les membres-utilisateurs et le membre-accompagnateur connaissaient très bien son directeur et usent souvent d'humour à son endroit : « Il vient de descendre le fou du roi » (5-1*). Ils légitiment son pouvoir de décision sur le CR : « Tu demanderas à Manitou justement » (25-16); respectent et comprennent ses opinions, même si elles ne sont pas toujours partagées. Par-delà l'admiration que certains lui portent, ses propos peuvent aussi être remis en question : « Non, mais, ils nous avaient dit ça nous autres » (5-1*). Comme il avait un rôle central pour la RAP Reconnaissance, le directeur de Point de Repères demeure la personne de référence pour son incontournable expertise sur l'organisme. Jusqu'à la fin du projet, il a été un de ceux qui allaient trancher sur des décisions difficiles à prendre pour le CR.

5.2.6 Le Comité de coordination de Québec

Le Comité de coordination avait pour rôle d'administrer la RAP selon le déroulement de la recherche et les événements locaux. Il gérait entre autres le budget et le calendrier de réalisation, s'assurait de la faisabilité des activités du CR en concordance avec celles de Point de Repères, lui apportait son soutien et veillait à sa sécurité. Le Comité de coordination s'est réuni à huit reprises.

Globalement, le Comité de coordination a convenu : de la réalisation du *Logo Reconnaissance* et de ses modalités de conception et d'exécution; de la communication entre les partenaires; de la reconnaissance de la participation; de la planification; de certaines remises de documents; de la manière de recruter les participants aux *Groupes de discussion*; des modalités d'assistance à l'*Audience publique sur les SIS*; de l'équipement et du développement photographique.

Je fais référence au Comité de coordination pour valider ou transmettre des décisions, et pour négocier certaines demandes du CR. Le membre-accompagnateur et moi rapportons au CR ce qui a été dit au Comité de coordination à propos : de la planification des rencontres; du *Logo Reconnaissance*; des choix méthodologiques; de ce que les membres du CR doivent connaître de l'organisme; de l'animation des *Groupes de discussion*; de la participation de

deux membres du CR au Comité de suivi (CS2); du déroulement de l'*Audience publique sur les SIS* et du choix du restaurant où se rendre après l'événement (20); du mémoire *Inclusion et intégration* (Le Groupe CommUniAction, 2011) sur les SIS à envoyer au Conseil de quartier Saint-Roch; du processus de mobilisation des connaissances : choix de la forme d'actions, choix et acceptation des lieux d'exposition, contenus et textes de l'exposition, choix des objets réels complémentaires aux panneaux de l'exposition, relations de presse, organisation des activités; du déroulement de la *Cérémonie de reconnaissance* (36*).

Parce que le directeur de Point de Repères a souvent collaboré à des projets de RAP avec la chercheure de l'INSPQ à Québec (*CommUniAction*) et la chercheure de l'Université Laval (*Guides de rue*, *L.U.N.E.*, *CommUniAction*), un solide lien de confiance était établi entre eux. Les membres-utilisateurs qui avaient travaillé à ces RAP, en plus de partager cette confiance, considéraient ces partenaires comme des complices de la RAP Reconnaissance. Je n'ai pas vraiment repéré de commentaires sur le Comité de coordination en soi, mais Point de Repères, son directeur ainsi que les deux collaboratrices scientifiques, plus proches du CR, ont souvent suscité des échanges à leurs propos.

La Chercheure de l'INSPQ à Québec

Sociologue de formation, la chercheure de l'INSPQ a facilité le travail du CR : en préparant le montage de l'*Organigramme des activités de Points de Repères* (Figure 11, Chapitre 7); en faisant faire la transcription par son bureau des notes prises lors de l'*Audience publique sur les SIS*; en procédant à la cession du logo de *CommUniAction* pour que le mémoire *Inclusion et intégration* sur les SIS rédigé par un des membres puisse être publié au nom de ce projet participatif, et en révisant son texte; en corrigeant l'*Étude de cas* et les textes de l'exposition; en faisant la promotion de l'exposition dans son réseau.

La chercheure de l'INSPQ à Québec est présente à la première rencontre du CR (4*); à la rencontre 8-4* pour donner une formation sur l'animation de groupes de discussion; à l'*Audience publique sur les SIS*, au nom de son institution toutefois, et au souper de débreffage (20*); aux rencontres des deux CR; à la *Cérémonie de reconnaissance* (36*). Elle m'a aussi aidée à assurer le transport à Montréal des deux délégués à la réunion du Comité

de suivi (CS2). Pour ma part, je l'ai consultée en privé pour lui demander son avis sur certains sujets qui pouvaient concerner les relations avec les partenaires; le *Logo Reconnaissance* commun; les invitations à faire pour le lancement de l'exposition.

La Chercheure de l'Université Laval

Pour la RAP Reconnaissance, la chercheure de l'Université Laval, qui cumulait des formations en sciences infirmières, en éducation et en santé communautaire, a préparé certains documents pour aider à sa concrétisation : pour les *Groupes de discussion*, un guide d'animation, des questions d'entretien et des mots clés; pour l'*Audience publique sur les SIS*, une recension des écrits sur le sujet. Elle m'a aussi accompagnée pour présenter le projet d'exposition au diffuseur principal, elle a corrigé les textes et a fait la promotion de l'exposition dans son réseau. Puis, elle a corrigé le texte de l'*Étude de cas* et participé à la rédaction du *Rapport de recherche*. La chercheure de l'Université Laval est présente à la première rencontre du CR (4*); au premier *Groupe de discussion* (13*); à la rencontre 18-11• pour me remplacer; à l'*Audience publique sur les SIS* et au souper de débreffage (20*); à la rencontre de préparation de la première rencontre des deux CR (23-14*); aux rencontres des deux CR; et à la *Cérémonie de reconnaissance* (36*).

Ma méconnaissance de la situation des personnes utilisatrices de drogues, du milieu d'intervention en toxicomanie et de celui de la prévention des ITSS, des partenariats de recherche de même que mon inexpérience de la RAP ont fait en sorte d'avoir à recourir à maintes reprises aux conseils de la chercheure de l'Université Laval. Je m'y suis référée à propos : de l'auto-évaluation de la participation; des dispositions éthiques; de la planification de la RAP et des documents à remettre; du recrutement des participants aux *Groupes de discussion* et de leur animation; de la prise de notes lors de l'*Audience publique sur les SIS* et du projet de se rendre dans un restaurant pour en discuter; de la forme et des lieux des actions de mobilisation des connaissances, des textes de l'exposition; de la communication publique, de l'appellation des membres-utilisateurs dans les documents publics; de la présentation orale lors de la *Cérémonie de reconnaissance* (36*).

Puisque je la consulte souvent sur le déroulement de la RAP et qu'elle participe à la préparation de certains documents, ses interactions indirectes avec le CR sont plus nombreuses que celles des autres membres du Comité de coordination. Par ailleurs, bien que sa recension des écrits sur les SIS soit fort appréciée, ses propositions ne sont pas toujours acceptées d'emblée : les questions et les mots clés des questions d'entretien pour les *Groupes de discussion*; son alerte quant aux photos *Prise sur le vif* (Figure 6); sa suggestion de faire un PowerPoint pour présenter l'exposition.

5.2.7 Les Comités de reconnaissance provisoires (CRP) et officiels (CR)

La structure des CR plaçait la participation des personnes utilisatrices de drogues au cœur même de la démarche scientifique du projet. « Les CR visent d'une part un travail de reconnaissance de soi et du groupe en tant que porteurs d'actions positives pour la communauté et d'autre part, à développer des moyens ouvrant sur le dialogue, afin de faire reconnaître ces actions à un public plus large. » (Bellot et Rivard, 2010, p. 27). Les CR avaient comme mission de Rendre visible l'*Action communautaire des PES* et la *Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues*. Ils étaient les espaces décisionnels désignés en ce qui a trait à la méthodologie à adopter, de même qu'aux activités de recherche (collecte et analyse des données) et de mobilisation des connaissances à réaliser. Par la suite, le Comité de coordination du CR de Point de Repères et le Comité de concertation discutaient de ces décisions pour valider leur pertinence par rapport aux objectifs de la RAP et vérifier leur faisabilité. Le CR de CACTUS Montréal et le CRP de Point de Repères sont présentés ci-après tandis que le CR de Point de Repères est présenté à la section suivante.

Le CR de CACTUS Montréal

Sauf en ce qui me concerne, les membres du CR de Point de Repères connaissaient bien CACTUS Montréal en tant qu'organisme, pour l'avoir fréquenté directement ou par l'entremise de l'ADDICQ. Cependant, personne ne connaissait nécessairement les membres de ce CR. Les deux CR, qui partagent les mêmes objectifs à réaliser et les mêmes tâches à

accomplir, ont été davantage en contact à partir de la phase IVa de la RAP (octobre 2011 à avril 2012) pour réaliser les activités de mobilisation des connaissances. Les commentaires au sujet du CR de CACTUS Montréal ont donc été plus importants durant cette période, mais la connaissance des uns et des autres ne s'est pas approfondie en raison de la distance et de ce désir d'indépendance qui devient également une question de rigueur scientifique comme il en sera question à la section 7.1.1.

Afin d'arrimer leur vision de la mobilisation des connaissances, deux rencontres ont lieu en octobre 2011, l'une dans un local de l'Université Laval du quartier Saint-Roch (2CR1), avec le déplacement du CR de CACTUS Montréal à Québec, l'autre par visioconférence projetée dans un pavillon du campus de Sainte-Foy de l'Université Laval (2CR2). Par ailleurs, des membres des deux CR se sont croisés lors des rencontres du Comité de suivi en juin 2011 (CS2) à Montréal et en décembre 2011 par visioconférence (CS4) pour présenter l'évolution de la recherche et une version préliminaire de leur exposition respective. Pour ma part, j'étais régulièrement en contact avec le membre-organisateur de CACTUS Montréal et je suis allée donner une formation au CR sur la méthode *Photovoix* à l'hiver 2011 accompagnée du formateur à la technique photographique dont Québec avait retenu les services.

À l'image de la rivalité Québec/Montréal dans le hockey professionnel : « Encore une petite guéguerre Canadiens/Nordiques » (32-19), le CR de Point de Repères emprunte la voie de la comparaison avec le CR de CACTUS Montréal. Sans être toujours empreinte d'un esprit de compétition, cette comparaison vise aussi un arrimage entre les deux réalités locales tout en préservant l'autonomie de chacun : « On est pas obligé de faire du tout comme Montréal » (5-1*); « On fait notre affaire comme nous autres on l'entend » (29-17). Les éléments comparatifs entre les deux CR comprennent : la composition des deux CR et les équivalences des statuts : « Parce qu'on a toute des doubles à Montréal » (24-15); l'expérience des membres-utilisateurs à la participation à une RAP; l'organisation et la progression du projet; les services offerts par les organismes; les choix méthodologiques, la rédaction des questions d'entretien des *Groupes de discussion* et la manière de les animer; la prise de photos; le choix des éléments de mobilisation des connaissances et de la forme de l'exposition, l'appréciation des panneaux des expositions; la possibilité de présenter les deux expositions en commun,

de réaliser ensemble une seule exposition en se séparant les tâches ou l'option retenue, de doubler les éléments d'exposition pour que chaque CR demeure autonome; l'acceptation des textes de l'exposition par les diffuseurs; la participation au Comité de suivi (CS2, CS4); le déroulement de la *Cérémonie de reconnaissance*.

Le CR provisoire de Point de Repères (CRP)

Ces membres-utilisateurs se connaissaient donc très bien et avaient l'habitude de faire de la RAP au sein de Point de Repères et avec les chercheures et le membre-accompagnateur. J'étais la seule à être affiliée au CRP sans avoir de lien avec le projet *CommUniAction*. Le CRP de Point de Repères s'est réuni à trois reprises au cours de l'hiver 2010. Cette instance est mentionnée lors des activités du CR officiel pour rappeler l'origine de certaines décisions et se remémorer quels membres en faisaient partie. Dans le cadre de cette thèse, même si je ne considère pas le CR provisoire comme partie intégrante du CR officiel, la façon dont les membres en parlaient peut laisser penser le contraire, y compris de ma part : « L'année passée quand on a établi la méthodologie tout le monde ensemble » (8-4*). Qui plus est, lors du retour sur l'auto-évaluation de la participation, le membre-accompagnateur laisse entendre que les quatre membres-utilisateurs du CR officiel aussi membres du CRP ont pris plus de décisions que les deux autres qui se sont ajoutés au CR officiel : « C'est sûr que les personnes qui se sont greffées au groupe après ça, c'est effectivement, c'est un peu normal de se sentir peut-être un petit peu moins dans les décisions, parce que c'est juste une partie de nous autres qui a décidé, OK, on fait des groupes de discussion focalisée avec telles, telles, telles personnes » (7-3)[44]. En plus de s'approprier les objectifs de la RAP Reconnaissance et d'avoir fait les choix méthodologiques à intégrer au *Devis de recherche* en vue d'obtenir l'approbation éthique, le CRP s'est prononcé sur la future constitution du CR officiel.

Appropriation des objectifs de la RAP Reconnaissance

En vue de s'approprier le projet de RAP, les membres-utilisateurs du CRP ont d'abord reformulé la question de recherche selon leur perspective. Ainsi, « Comment rendre compte à la communauté des actions que fait Point de Repères? » (Procès-verbal du CPR1), proposé

[44] C'est parce que cette ambiguïté persiste tout au long de la RAP que j'ai inclus les trois rencontres du CRP dans le décompte des rencontres faisant débuter l'entrée du CR officiel à la rencontre 4*.

par les chercheures, est devenu « Comment faire connaître les activités de Point de Repères à la communauté? » (Procès-verbal du CPR1). L'idée d'avoir des « comptes à rendre » leur déplaisant et l'expression « communauté » leur semblant trop large, ils l'ont circonscrite selon leur propre réalité (Tableau 30). Le CRP a aussi ajouté les objectifs suivants à la RAP : « Faire changer les préjugés, faire changer les connaissances. Mettre de l'avant ce qui est bien, nos bons coups » (Procès-verbal du CPR1).

Tableau 30. Définition de la communauté par les membres-utilisateurs du CR provisoire

- Ceux qui sont proches des personnes utilisatrices de drogues
- Ceux qui ont de l'influence ou des répercussions sur la vie des personnes utilisatrices de drogues
- Ceux qui expriment du mécontentement envers Point de Repères et leurs participants
- Ceux qui sont touchés par la présence de Point de Repères et leurs participants (ex. : évaluateurs des parcs immobiliers)
- Ceux que les personnes utilisatrices de drogues et Point de Repères influencent (ex. : le bailleur de fonds)
- D'autres travailleurs de rue de la ville ou du même milieu (ex. : gangs de jeunes dans les écoles)
- Ceux qui ne connaissent pas ou ceux qui connaissent mal Point de Repères et leurs participants

Choix méthodologiques du CR provisoire de Point de Repères

Proposés par les chercheures de l'Université Laval et de l'INSPQ à Québec, le CRP a fait les choix méthodologiques présentés au Tableau 31 et leur a donné un ordre de priorité. Ces choix ont par la suite été entérinés par le Comité de concertation qui a toutefois remis en question la tenue d'entretiens individuels semi-dirigés jugés difficilement réalisables.

Tableau 31. Choix méthodologiques du CR provisoire

Étapes	Outils
▪ Identifier, nommer les activités de PdR ▫ Avec la direction (CA inclus) ▫ Avec les intervenants ▫ Avec les participants impliqués ▫ Avec les participants impliqués	 ▫ Groupe de discussion ▫ Entretiens semi-dirigés ▫ Groupe de discussion ▫ Petits groupes de discussion (repas thématique)
▪ Représenter et nommer les activités invisibles	Méthode *Photovoix*
▪ Enquête grand public	Sondage par questionnaire
▪ Diffuser nos résultats	Développer des moyens pour rendre visible l'invisible

Composition du CR officiel

Les membres-utilisateurs du CRP se sont prononcés sur la constitution du CR officiel qu'ils considéraient comme une sorte d'extension de la RAP *CommUniAction*. Ils ont souhaité élargir le groupe en incluant d'autres personnes utilisatrices ou des intervenants à l'aise de donner leur opinion et de recevoir celle des autres. Puis, des réflexions ont été faites sur les conséquences que pourrait avoir l'ajout de nouvelles personnes sur la dynamique de groupe : personnalités difficiles; conflits existants à l'extérieur avec un membre du CR; inclusion d'un couple, etc. Ce souhait de diversification allait dans le même sens que celui du directeur de Point de Repères de former un CR équilibré entre des personnes ayant une expérience de participation à la RAP et d'autres sans expérience.

5.3 Ressources personnelles des membres du Comité de Reconnaissance de Point de Repères

Dans cette section, je décris les caractéristiques des membres du CR de Point de Repères et les stratégies qu'ils ont développées au fil de leur vécu. On y retrouve également les rôles que les partenaires leur ont attribués et ce qui les motive à participer à la RAP Reconnaissance. En l'occurrence, ces trois descriptions sont plus étoffées que celles des partenaires extérieurs au CR, car ils sont au cœur de mon objet d'étude. Précisons que ces présentations ont été rédigées en lien avec la situation épidémiologique reliée à l'usage de drogues que j'ai présentée au Chapitre 3.

5.3.1 Moi, comme membre-organisateur de la RAP

Je suis arrivée à la RAP Reconnaissance en 2010 à l'aube de la cinquantaine. Originaire de la ville de Québec, j'étais propriétaire avec mon conjoint d'une maison unifamiliale sur une rue particulièrement conviviale de la Haute-Ville. Notre fils, qui n'habitait plus avec nous depuis peu, nous classait parmi les « bobos » (bourgeois bohèmes). Nous menions effectivement une vie plutôt confortable depuis quelques années. Mais, dans ma jeunesse, j'avais connu la pauvreté, pour l'amour de l'art et des études, sans en souffrir vraiment, tout en ayant une constante crainte de privation, sentiment persistant légué par mes parents qui en

avaient bavé étant jeunes. J'ai aussi côtoyé de nombreuses personnes en situation de pauvreté, les artistes et les organismes artistiques ayant souvent très peu de moyens financiers. Durant toute une saison, j'ai vagabondé pour l'aventure, mais avec légèreté, sans être contrainte à la rue et sans être piégée par l'itinérance. Travaillant dans un complexe immobilier regroupant des organismes artistiques situé tout près du quartier Saint-Roch, il m'est arrivé d'entretenir des liens de fraternité avec des personnes en situation d'itinérance, bien qu'ayant évité la plupart du temps la sollicitation de rue. Durant la RAP, j'apprends avec étonnement que la construction de ce complexe, pour laquelle j'avais étroitement collaboré, avait forcé le déménagement de Point de Repères au début des années 90.

Par le passé, j'ai expérimenté l'utilisation de la drogue comme plusieurs, mais simplement pour essayer, pas pour m'automédicamenter, sans utiliser l'injection et sans m'y accrocher. Je bois à l'occasion pour célébrer. Aussi, je n'ai rien vécu de l'incarcération ni même reçu de contravention. Je n'ai rien vécu du travail du sexe et ma vie de couple qui dure depuis longtemps m'a fait connaître très peu de partenaires.

À mon entrée dans la RAP, j'appréhendais de ne pouvoir composer avec des personnes en état d'intoxication et de véhiculer des préjugés. Même si habituellement j'essaie de ne pas porter de jugement moral sur les personnes, je n'ai pas toujours conscience de ce que mon attitude projette et n'ai évidemment pas de contrôle sur la manière dont mes paroles sont interprétées. Il est vrai que la toxicomanie me désole parce je pense qu'elle brime la liberté, qu'elle peut altérer le jugement et conduire à des comportements regrettables envers soi-même et les autres. J'éprouve le même sentiment pour le travail du sexe. Je me sens mal à l'aise avec le caractère illicite de ces activités tout en désapprouvant la coercition et le profilage social, et en croyant que leur décriminalisation améliorerait leurs conditions. Je pense que plusieurs chemins peuvent conduire à ces manières de vivre ou de survivre et que n'importe qui peut aboutir à ces situations. J'ai gardé moi-même un fond de crainte de m'y voir plongée à travers les hauts et les bas de mon parcours.

Autrement, j'ai connu des proches emportés par le sida dans les années 80 et j'en fréquente d'autres qui survivent depuis avec le VIH. J'ai soutenu des parents accablés par la maladie,

perdu mon père avant l'âge adulte, et accompagné ma mère jusqu'à son décès il y a une douzaine d'années. J'ai moi-même éprouvé de sérieux soucis de santé et appris à composer avec la douleur chronique, que j'ai essayé de diminuer en vain avec de nombreux médicaments, des exercices physiques ou d'éducation somatique. Bref, même si ma connaissance du vécu des personnes utilisatrices de drogues était grossière – provenant principalement de ce que les médias présentent et en disent –, n'étant pas à l'abri de la souffrance, je pouvais démontrer de la compassion envers ceux qui vivent des situations éprouvantes. En somme, j'ai réalisé des activités professionnelles marginales – avoir un statut d'artiste expérimental et vouloir en vivre, être aux études à la cinquantaine, avoir un parcours doctoral inhabituel, faire de la RAP, faire un doctorat sur la RAP –, mais je ne me suis jamais sentie marginalisée, bien que souvent incomprise et exclue de la reconnaissance publique et des modes de financement artistiques et universitaires. Avant la RAP Reconnaissance, je ne savais pas jusqu'à quel point les personnes utilisatrices de drogues sont marginalisées et sans voix.

Mes savoirs

Après avoir pataugé au collégial en sciences pures, en sciences sociales et en arts plastiques, j'ai complété une formation en scénographie au début des années 80 et, une vingtaine d'années plus tard, en intégration multimédia interactif. Entre-temps, j'ai œuvré en arts multidisciplinaires au sein d'un groupe de recherche théâtrale. J'y assumais la codirection artistique et administrative. Pour l'essentiel, notre groupe interrogeait le rapport du spectateur à la scène et aux technologies médiatiques en suscitant les interactions avec le public.

Durant ces années de créations artistiques, j'ai poursuivi parallèlement une formation universitaire de façon quasi continue afin de répondre à mon intérêt pour les questions sociales. Puis, à un tournant de mon parcours personnel et professionnel, j'ai fait un retour aux études en psychologie pour en apprendre davantage sur la nature humaine. Dès le début de mon baccalauréat en 2005, j'ai opté pour la concentration recherche et travaillé dans un laboratoire de psychologie cognitive afin de parfaire mon habileté avec la méthodologie quantitative. Cette expérience en recherche fondamentale sur la perception auditive et la mémoire à court terme m'a sensibilisée de façon rigoureuse aux processus en cours dans le

traitement de l'information. Bien que la recherche en psychologie cognitive rejoignait en quelque sorte certains de mes intérêts artistiques, j'ai délaissé ce domaine, car il m'apparaissait essentiel de me rendre utile dans le milieu de la santé ou des services sociaux. Particulièrement attirée par la promotion de la santé, j'ai décidé de poursuivre ma formation à la maîtrise en santé communautaire. Enfin, autant en psychologie qu'en santé communautaire, j'ai choisi la plupart de mes cours complémentaires en communication publique.

Outre ma formation et mes expériences de travail en psychologie et en santé communautaire, j'ai pu développer un esprit d'organisation et de planification, grâce à mon expérience de direction administrative de la troupe, où ma créativité a contribué à la résolution de problèmes inhérents à un petit organisme autogéré sans but lucratif. Puisque mes responsabilités me demandaient d'accomplir des tâches reliées autant à la gestion interne qu'aux relations avec des organismes extérieurs, j'ai développé des aptitudes en communication verbale et écrite, de même que de bonnes dispositions au travail d'équipe et en partenariat. Ce bagage de compétences transversales m'a aidée à coordonner la mise en œuvre de la RAP Reconnaissance à Québec.

Bien que ne possédant pas les rudiments de la prise de photo, mes acquis en communication avec les médias d'information et mes habiletés en infographie ont aussi contribué à orchestrer la réalisation de l'exposition du projet *Photovoix*. Par contre, je n'ai pas eu l'occasion d'apprendre à conduire des entretiens individuels ni à animer des groupes de discussion et encore moins à utiliser des méthodes de facilitation de la participation. Mon entrée dans la RAP Reconnaissance s'est donc faite sans savoir comment soutenir la participation, même si par le passé, j'avais dirigé des réunions de groupe de gestion et de création : « C'est la première fois que je me retrouve dans une situation comme ça » (5-1*), dis-je en me présentant à la première rencontre. Je pouvais heureusement compter sur l'expertise du membre-accompagnateur et sur l'expérience de participation de la majorité des membres-utilisateurs.

Mes intentions

Comme mentionné au Chapitre 4 lorsque j'ai énoncé ma posture épistémique, la RAP Reconnaissance était d'abord une occasion pour moi d'incarner mes valeurs de justice sociale. Elle me permettait également de me rendre utile et de me mettre en action avec l'espoir de changer la situation de personnes stigmatisées. Elle représentait aussi un défi d'ouverture aux autres et à l'inconnu. Mes attentes et mes désirs d'accomplissement étaient donc fort importants. En tant qu'étudiante, en vue de réaliser mon mémoire de maîtrise puis ma thèse de doctorat, la RAP Reconnaissance était aussi une occasion unique pour en apprendre sur l'opérationnalisation d'une RAP, d'avoir un salaire et de publier. En tant que membre-organisateur, ce qui m'importait était de réussir à répondre aux objectifs de la RAP Reconnaissance à Québec avec efficacité et dans la meilleure harmonie en m'adaptant aux conditions partenariales et au rythme des membres-utilisateurs, empressée de les découvrir.

Mon rôle et mes tâches

Tel que décrit dans le *Devis de recherche*, mon rôle en tant que « professionnelle de recherche » était : de coanimer le CR; de soutenir la participation des membres-utilisateurs en collaboration avec le membre-accompagnateur; de participer à la collecte des données et de les analyser; de prendre part à la réalisation des activités de mobilisation des connaissances. Il était entendu par le Comité de coordination que mes tâches désignées étaient de coordonner la recherche et de l'organiser, ce qui incluait : de proposer un calendrier de réalisation en fonction de l'échéancier; de préparer les *Ordres du jour*; de rédiger les *Procès-verbaux* des rencontres; d'analyser les formulaires d'auto-évaluation de la participation.

Je participe à toutes les rencontres du CR, sauf à une occasion lors de laquelle la responsable de l'Université Laval me remplace (18-11•). Je suis présente aux trois *Groupes de discussion* (13*, 14*, 16*); à l'*Audience publique sur les SIS* et au souper de débreffage (20*). J'ai eu plus de quatre mois à l'été 2011 (juin à octobre), pour analyser les données de la recherche (*Groupes de discussions* et *Audience publique sur les SIS*); rédiger l'*Étude de cas*; préparer la démarche de mobilisation des connaissances; réfléchir à une façon d'organiser les photos

et le contenu des textes interprétatifs; investiguer sur les formes possibles d'impression de photos offertes sur le marché; rédiger un projet d'exposition à diffuser; amorcer les démarches auprès du diffuseur principal envisagé. En même temps, je préparais une affiche et une présentation orale à propos de la RAP Reconnaissance pour un colloque sur la recherche qualitative. Contrairement aux autres membres du CR qui vaquaient à d'autres occupations, le projet m'a totalement habitée durant cette période : « J'ai pensé à vous autres toute l'été » (23-14). Au retour, je suis présente aux rencontres des deux CR; je tiens cinq rencontres individuelles avec des membres-utilisateurs; je réalise l'infographie de l'exposition avec un des membres-utilisateurs; je participe à la *Cérémonie de reconnaissance* (36*). Pour réaliser ces tâches, mon bagage de savoirs décrit ci-après allait être utile.

5.3.2 Le membre-accompagnateur

Comme le membre-accompagnateur n'a pas fait d'entretien individuel dans le cadre de ma thèse, parce que je l'ai inclus tardivement dans mon étude (voir Chapitre 4s) et qu'il demeure discret sur sa vie privée tout au long de la RAP Reconnaissance, je donne ici le peu que j'en sais sur sa situation.

Originaire de la Côte-Nord, le membre-accompagnateur, dans la trentaine, était nouveau papa depuis peu au début de la RAP Reconnaissance et un deuxième enfant est arrivé durant le projet. Employé de Point de Repères depuis environ cinq ans, il était responsable du volet d'activités *Errance-itinérance* et réalisait une grande partie de son travail sur la rue. Il était aussi membre-accompagnateur de *CommUniAction*, la RAP dont provenaient quatre membres-utilisateurs et les chercheures de la RAP Reconnaissance. À partir de l'automne 2011, il est devenu intervenant pour l'activité *Piqueries* (une journée par semaine) et pour l'activité *Milieu carcéral* (trois jours par semaine) du volet *Intervention de milieu*. Puis, il est devenu personne-ressource pour l'activité *Injecteur-ADDICQ* (un jour par semaine) du volet *Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et d'implication*, dont deux membres-utilisateurs y étaient engagés activement. Il avait alors une journée par semaine à consacrer à la RAP Reconnaissance.

Ses savoirs

Le membre-accompagnateur avait fait des études universitaires en psychologie à l'Université Laval et, vers la fin de la RAP, il avait entrepris des démarches pour suivre une formation en soins infirmiers dans la continuité de son travail de rue. Par ailleurs, amateur de photographie, il s'était équipé d'un bon appareil photo numérique, mais il disait être loin « d'être artiste dans l'âme » (21-13) : « Je sais pas vous autres, moi j'ai jamais préparé d'exposition de ma vie! » (25-16). Connaissant très bien Point de Repères, ses participants et les organismes communautaires associés, il était la première source d'information au sein du CR concernant le fonctionnement et les activités de Point de Repères. Sa connaissance des enjeux de l'utilisation de drogues et de ses répercussions sur la santé des utilisateurs était un atout de même que son expérience de RAP. Pour ce qui est de ses intentions, je n'ai pas d'information sur le sujet.

Son rôle et ses tâches

Pour le CR, le membre-accompagnateur : établissait le relais avec le directeur de Point de Repères; assurait le suivi avec les membres-utilisateurs et leur donnait le soutien nécessaire en dehors des rencontres. Il était responsable : de recruter les personnes pour le *Groupe de discussion avec des Intervenants d'autres organismes*; d'accompagner les membres pour faire la prise de photos au Site fixe; de faire développer les photographies; d'organiser les déplacements en dehors du Site fixe. Il préparait aussi les breuvages et les collations et s'est occupé du repas pour la *Cérémonie de reconnaissance*.

Durant les rencontres, le membre-accompagnateur coanime les échanges : « Étant donné que je fais un peu l'animateur de la gang, c'est moi qui se donne en show, je pourrais m'occuper des droits de parole, de spotter les gens, dire : " OK, toi tu peux y aller, après ça, ça sera ton tour " » – « T'es l'arbitre! » (5-1*); il gère la remise des compensations financières. Il se présente comme « un gros *Calinours* » (8-4*) lorsque vient le temps de gérer des conflits. Il met aussi en contexte les décisions à prendre avec ce qui se passe à Point de Repères; traduit ce que je dis lorsque mes propos semblent obscurs : « Attendez, attendez, la façon que [la chercheure de l'Université Laval] a apporté ça, c'est qu'elle avait peur que toute l'attention

soit là-dessus » (29-17) en parlant de la photo Prise sur le vif qui était remise en question; s'efforce de clarifier les sujets de discussion : « Est-ce que c'est clair pour tout le monde? » (10-6*); veille à ce que les décisions soient prises par les membres-utilisateurs.

Il est également partie prenante des activités du CR : en donnant son opinion de façon générale et en prenant des notes à l'occasion : « Veux-tu que je tape à l'ordi en même temps? » (12-8); en questionnant le bien-fondé de reprendre le logo de *CommUniAction* pour identifier la RAP Reconnaissance; en proposant des idées de photos et en participant à leur interprétation; en donnant son avis sur la rédaction des questions pour les *Groupes de discussion* et en accompagnant les membres-animateurs lors de ces rencontres; en se prononçant sur les enjeux des SIS; en s'exprimant sur les actions de mobilisation des connaissances à réaliser. De façon plus concrète : il a tâché de trouver des solutions aux problèmes de prise de photos; repris des images qui sont mal sorties avec son appareil numérique; photographier une image difficile à trouver. Il a aussi fait signer le *Formulaire de consentement à la prise et la diffusion de photos* aux membres du personnel de Point de Repères.

Il a participé à toutes les rencontres du CRP et du Comité de coordination. Il est présent à toutes les rencontres du CR; aux trois *Groupes de discussion* (13*, 14*, 16*); aux rencontres conjointes des deux CR; à l'*Audience publique sur les SIS* et au souper de débreffage (20*); à la *Cérémonie de reconnaissance* (36*). J'avais déjà remarqué la présence du membre-accompagnateur au baccalauréat en psychologie et l'avais rencontré pour la première fois au CRP à l'hiver 2010 en même temps que la chercheure de l'INSPQ et le directeur de Point de Repères. Le membre-accompagnateur et moi échangions après les rencontres et, moins souvent, par téléphone ou par courriel : « J'en ai parlé [au membre-accompagnateur] » (10-6*).

5.3.3 Les six membres-utilisateurs

Les six membres-utilisateurs, quatre hommes et deux femmes, étaient âgés de 34 à 55 ans au début de la RAP Reconnaissance. Deux membres étaient célibataires, deux membres étaient

en couple et deux conjoints participaient ensemble au CR. Un membre était nouveau parent au début de la RAP, puis a eu un deuxième enfant au cours du projet. Un autre, qui était parent d'un enfant d'âge adulte, a appris qu'il deviendrait grand-parent en cours de RAP.

Originaires de divers endroits dans la province, plusieurs avaient déjà été en situation d'itinérance. Au moment de la RAP, tous vivaient dans des immeubles avec un voisinage problématique (bruit, rénovations, violence) et deux ont obtenu une place en HLM (habitation à loyer modique) au cours du projet. Aucun membre n'avait d'emploi permanent, mais certains ont fait des jobines : concierge pour différents logements pour son propriétaire; travail dans la construction; nettoyage de porcheries; travail à temps partiel dans un organisme communautaire.

Certains ont déjà été incarcérés, un étant retourné en prison à l'automne 2011 a été absent lors de quatre rencontres; un autre a fait des travaux compensatoires à l'hiver 2012. Cinq d'entre eux ont consommé de la cocaïne ou des opiacés par injection de manière variable au cours de la RAP; toutefois, deux s'affirmaient fermement comme des ex-consommateurs. Des membres avaient le VIH et d'autres ont été traités pour le VHC avant ou au cours de la RAP.

Cinq membres-utilisateurs avaient une expérience de participation à divers types de projets de Point de Repères. Plus précisément, quatre membres faisaient partie de la RAP *CommUniAction*, qui allait se terminer incessamment; trois membres participaient à l'activité *Compassion/Comité intersectoriel* du volet *Sensibilisation*; deux membres s'activaient pour *l'Injecteur* en tant qu'InfomanE et pour l'*ADDICQ* comme représentant régional (volet *Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et d'implication*); un membre siégeait au Conseil d'administration (CA) de l'organisme (Tableau 32). Un membre, sans avoir participé à d'autres projets, disait n'être pas tout à fait étranger à la participation, car il avait été témoin de celle de son conjoint.

Tableau 32. Engagement des membres du CR dans d'autres projets participatifs

Projet participatif	Description	Partenaires
CommUniAction	RAP en fin de projet. Promouvoir des environnements favorables pour prévenir l'acquisition/transmission du VIH avec des personnes s'injectant des drogues : CommUniAction (IRSC, 2009-2011)	▪ 4 membres-utilisateurs ▪ Membre-accompagnateur ▪ Chercheure de l'Université Laval ▪ Chercheure de l'INSPQ
Compassion/Comité intersectoriel Activité de *Sensibilisation*	Activités en cours. Augmentation de la compassion auprès des utilisateurs de drogues par injection de la région de Québec dans le contexte du VIH/Sida et de l'hépatite C.	▪ 3 membres-utilisateurs
Injecteur-ADDICQ *Activité d'Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et d'implication*	Activités en cours. Journal l'Injecteur (L'Injecteur, 2008) Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec (ADDICQ, 2012)	▪ 2 membres-utilisateurs ▪ Membre-accompagnateur
L.U.N.E.	RAP terminée. Intervenir AVEC les filles POUR la VIE : L.U.N.E. (Libres, Unies, Nuancées, Ensemble) (IRSC, 2007-2010) (Labbé et coll., 2013; Participantes au Projet L.U.N.E. et coll., 2009)	▪ 2 membres-utilisateurs ▪ Chercheure de l'Université Laval
Guides de Rue	RAP terminée. De l'intervention vers l'« intravention » : passage vers une culture de support au sein d'une communauté d'UDI québécois : Guides de rue (IRSC, 2005-2008) (Fradet et coll., 2015; Gagnon, M. et coll., 2007; Mercure et coll., 2008)	▪ 1 membre-utilisateur ▪ Chercheure de l'Université Laval

Enfin, en plus des projets participatifs à Point de Repères, ces cinq membres étaient engagés dans des projets avec d'autres organismes : un membre a participé à un film sur la prostitution (*L'imposture* (Lamont, 2010)), dont le lancement a eu lieu en février 2011; durant la RAP, trois membres ont participé au tournage dans un film sur les SIS (*Pas de piquerie dans mon quartier* (Seaborn et Seaborn, 2012)) dont l'un deux tenait un des rôles principaux; des membres ont témoigné de leur vécu dans des classes de cours collégiaux, universitaires ou devant d'autres types de public; un membre a été panéliste à l'*Audience publique sur les SIS* et a présenté le projet de SIS à la télévision.

Se connaissant à l'intérieur comme à l'extérieur des projets participatifs, la majorité des membres-utilisateurs avait l'habitude de travailler ensemble. Ils avaient aussi l'habitude de collaborer avec le membre-accompagnateur, la chercheure de l'INSPQ et celle de

l'Université Laval. Pour ma part, outre ma participation au CR provisoire, j'avais connu certains membres-utilisateurs à deux reprises à l'été 2010, lors d'une consultation que j'avais faite à Point de Repères pour un projet de publication personnelle d'un article scientifique à propos d'un dépliant réalisé au sein de *Compassion*. J'ai aussi assisté à une rencontre de l'équipe de recherche et une rencontre de RAP de *CommUniAction*.

Leurs savoirs

Deux membres-utilisateurs avaient poursuivi des études postsecondaires (cégep terminé ou non). Trois membres avaient fait des études secondaires : le premier ayant son diplôme d'études secondaires générales a entrepris une formation à l'emploi durant la RAP; le deuxième avait un diplôme d'études secondaires en électricité; le troisième n'avait pas fini son secondaire et avait appris à écrire et à lire en anglais : « Moi j'ai de la misère en français un peu » (5-1*). Enfin, le sixième avait terminé son école primaire : « Moi j'ai de la misère à lire pis à écrire » (EI). Dans un entretien individuel, le rapport entre le niveau de scolarité des membres-utilisateurs et la réussite de la RAP est ainsi fait : « La grosse majorité des gens qui viennent ici dans les projets [de Point de Repères], on n'a pas été à l'université, faire des maîtrises, pis des doctorats. Pis il y a ben des gens qui ont même pas fini leur secondaire. […] Ces gens-là ont été capables de produire quelque chose pis d'en être fiers! » (EI). Et la plupart avaient la certitude d'avoir apporté des savoirs valables : « J'ai eu la chance de pouvoir apporter quand même le bagage de toute qu'est-ce que j'ai eu dans ma vie, j'ai pu l'apporter ici […] parce que j'ai vraiment un bagage qui est différent de ben du monde, comme tout le monde » (EI); « [J'ai apporté] des connaissances que les autres ils avaient peut-être pas » (EI). Le Tableau 33 présente ces savoirs multiples répertoriés au cours des rencontres du CR.

Tableau 33. Savoirs cumulés par les membres-utilisateurs du CR

Expérientiel	Pratique	Propositionnel	Présentationnel
▪ Situation financière, pauvreté ▪ Itinérance, errance ▪ Climat ▪ Sexualité et séduction ▪ Travail du sexe	▪ Occupations et ressources personnelles, métier ▪ Technologie ▪ Action sociale personnelle ▪ « Par et pour » (ADDICQ) et mobilisation	▪ Santé physique et mentale, psychologie ▪ Prévention et traitement (VIH, VHC, surdose)	▪ Société ▪ Médias ▪ Culture ▪ Arts

Expérientiel	Pratique	Propositionnel	Présentationnel
▪ Utilisation et trafic de la drogue, toxicomanie ▪ Vol et criminalité ▪ Préjugés contre les personnes utilisatrices de drogues ▪ Préjugés contre Point de Repères ▪ Rapports à la famille, aux pairs, aux citoyens, aux résidants, aux commerçants, aux policiers ▪ Parentalité	▪ Participation à des organismes communautaires ▪ Participation à des RAP, milieu de la recherche ▪ Intervention et organisation communautaire ▪ Intervention par les pairs (pairs-aidants) ▪ Intervention spirituelle ▪ Témoignage ▪ Animation de groupes ▪ Consultation publique ▪ Municipalité et bibliothèque ▪ Systèmes d'aide sociale, de santé et de services sociaux, carcéral, judiciaire et législatif, d'éducation	▪ Développement du pouvoir d'agir (*Empowerment*) ▪ Réduction des méfaits ▪ SIS ▪ Méthodes de recherche ▪ Environnement	

Avant les rencontres du CR, les membres-utilisateurs connaissaient donc l'usage de la drogue, les risques de surdose et les problèmes liés à l'injection (abcès, etc.). Leurs savoirs reposaient également sur les relations qu'ils avaient avec leurs pairs et leurs fournisseurs (marchandage). Le cas échéant, ils pouvaient échanger sur leur expérience du travail du sexe (sexualité, séduction, contraception), de la pauvreté et de l'itinérance, de même que de la criminalité et de l'incarcération qui peuvent s'ensuivre. Par ricochet, ils avaient des connaissances sur les systèmes législatif, judiciaire et carcéral, ainsi que sur le système d'aide sociale.

Étant couramment aux prises avec divers problèmes de santé physique ou mentale, ils avaient des notions générales ou spécifiques sur les maladies, la psychologie, la prévention, les soins et les traitements; leurs savoirs sur le système de santé et de services sociaux étant connotés de leurs rapports souvent problématiques avec les spécialistes et le personnel qu'ils consultent. Dans le même ordre d'idées, ils pouvaient témoigner de leurs rapports particuliers avec les policiers, les commerçants, les résidants ou autres citoyens des quartiers où ils habitent et qu'ils parcourent, ayant à affronter les préjugés sur eux et sur leurs pairs. Ils ont pu également exprimer leur difficulté à encaisser les contrecoups des politiques municipales (tolérance zéro) et de la qualité des services municipaux (entretien hivernal, système de

transport) ou, au contraire, parler des avantages et des plaisirs qu'ils peuvent en retirer (bibliothèques, parcs).

Puisque leurs occupations personnelles ne se limitaient ni à la recherche ni à la consommation de drogues, ils étaient en mesure de parler de leurs connaissances spécialisées en lien avec l'occupation d'un emploi, la pratique d'un métier ou la poursuite d'une formation. Ainsi, le monde du travail et le système d'éducation ne leur étaient pas étrangers. Enfin, comme tout citoyen cultivant des relations (conjoint, enfant, parent, ami, etc.), des passions et des intérêts, ils avaient le potentiel de mettre à profit leurs ressources sociales, culturelles, artistiques, médiatiques, politiques, techniques et technologiques : « J'ai un côté artistique qui est quand même, ben développé, je veux dire, chu pas un artiste, chu pas un peintre, chu pas un dessinateur, mais chu musicien » (EI).

Fréquentant Point de Repères et d'autres organismes communautaires, ils avaient une certaine connaissance de l'action et de l'intervention communautaire, de l'intervention par les pairs et étaient familiers avec l'approche de réduction des méfaits (PES, SIS) et celle du développement du pouvoir d'agir. Là aussi, ils étaient à même de révéler s'être heurtés aux préjugés autant à l'encontre de Point de Repères que des approches qu'ils défendent.

Enfin, engagés dans des projets participatifs, actifs dans des associations de défense des droits ou souvent appelés à témoigner lors d'activités de sensibilisation publique ou éducative, plusieurs possédaient une certaine expertise de l'animation de groupe, de la mobilisation, du témoignage public, voire du déroulement de consultations publiques à leur entrée dans le projet. De plus, puisqu'ils avaient participé à des projets de recherche, ils avaient acquis des savoirs sur la méthodologie et le milieu scientifique.

Leurs intentions

De façon unanime, ce qui a poussé les cinq membres-utilisateurs issus d'autres groupes participatifs à s'engager dans ce nouveau projet était de poursuivre leur expérience de participation : « Parce que je fais pas mal tous les groupes, pis parce que je participe pas mal

à tout ce qu'il y a à Point de Repères […], [pour] remplacer aussi qu'est-ce qui venait de finir » (EI). Pour plusieurs, s'engager dans un projet participatif répondait aussi à leur besoin de socialiser, de revoir ses « collègues » des RAP précédentes et de continuer à les fréquenter : « Je me disais, ça va me permettre de rester en contact avec les personnes que je côtoyais déjà ici, intervenants, participants » (EI); « Ça faisait longtemps, j'avais ben hâte de revoir le monde » (5-1*). D'ailleurs, dans la RAP Reconnaissance, certains demandent souvent des nouvelles des personnes avec qui ils ont déjà participé. « Il y a le lien aussi qui s'est créé entre chaque personne » (EI); « [Un] attachement au groupe » (EI); « On a quand même travaillé fort pour tout ça, faqu'il y a quand même des liens là qui se sont faites » (EI).

Une raison supplémentaire motivant certains à s'engager de nouveau dans une RAP était le fort sentiment d'accomplissement que les projets participatifs leur ont procuré parce qu'ils se sont impliqués concrètement : « La satisfaction du travail accompli » (EI). Aussi, certains veulent sauter encore une fois sur l'occasion de se mettre dans l'action et de s'adonner à une activité : « C'est cool, il va y avoir un autre projet, quelque chose d'autre pour m'occuper, quelque chose qui va me permettre de sortir de chez nous » (EI); « C'est une façon pour moi […] d'avoir l'impression d'être intégré dans société, de faire ma part » (EI); « Ces projets-là fait en sorte que j'ai ma place, je fais partie de la game » (EI). Participer répond également à un besoin d'apprentissage : « Moi, j'aimerais ça apprendre ça » (6-2*).

Certains ont dit que renouveler leur participation était une occasion de prendre une pause de sa routine et de ses problèmes : « Tu penses moins à tes problèmes » (EI); d'avoir un encadrement, un horaire fixe : « pour moi, ça m'a comme encadré personnellement » (EI); de trouver un exutoire à la drogue : « Moi ça m'a aidé à pas penser à consommer, puis à pas consommer, pis à continuer à pas consommer » (EI); « Tout le monde qui commence des projets souvent consomme pis arrête, juste en venant ici » (18-11•); « Comme nous autres quand on est rentré dans L.U.N.E., on était un pied encore dans prostitution, pis dans dope, pis un autre qui voulait s'en sortir. Ce projet-là, on a toutes évolué, grandi, se trouver des apparts, arrêter de consommer, diminuer, arrêt de prostitution ou diminuer. Toutes les filles ont grandement grandi là-dedans » (7-3).

Enfin, dans un autre registre, l'atténuation de leur pauvreté matérielle a été un facteur de motivation indéniable pour tous : « Tout le monde est payé pour ce qu'il fait dans vie! » (EI), « C'est une façon pour moi […] d'aller chercher un peu de sous » (EI). Toutefois c'est le cheminement personnel positif que leur participation antérieure leur a permis d'amorcer ou d'approfondir que les membres ont voulu poursuivre avec leur participation à la RAP Reconnaissance : « C'est sûr, il y a le côté monétaire, c'est sûr que ça fait jamais tort. Mais, « c'est vraiment pas ça qui me motive » (EI); « Ça m'a quand même aidé dans mon cheminement personnel aussi de continuer à fréquenter ces gens-là [intervenants, participants] » (EI). Tous ont également mentionné la « valorisation » (7-3); la « gratification » (EI); l'estime de soi; la confiance engendrée par leur participation : « Avoir quelque chose à dire dans vie autrement que je me gèle ou je me suis gelée ou j'ai fait la rue tatatata » (EI); « Je voyais que c'était un projet qui nous a apporté beaucoup de fierté, beaucoup de bien-être, beaucoup de positif dans notre vie en général à [tous] » (EI).

Au travers de ces intentions personnelles et des échanges lors des rencontres, les membres-utilisateurs ont tour à tour témoigné de leur attachement à des valeurs de respect : « Moi je respecte ça » (17-10); de dignité : « Si t'es pas capable d'être poli, tu te tais ou tu sors » (19-12); et de non-jugement : « Chu pas dans leur peau, je peux pas juger » (32-19). Ils ont aussi fait valoir l'intégrité de la personne et son authenticité : « T'as le droit, c'est ton caractère, t'es de même » (19-12); « Inquiète-toi pas si ça me ferait chier, je le dis quand ça me fait chier » (18-11•). Ils ont entre autres invoqué la générosité : « Moi je veux pas parce que je va l'ôter à quelqu'un qui en a de besoin plus que moi » (29-17), en parlant de la distribution de paniers de nourriture; la justice sociale et le respect des droits de la personne : « On se fait encore manger la laine sur le dos » (35-21*).

Ces valeurs se sont reflétées dans les intentions transformationnelles des membres-utilisateurs qu'ils ont exprimées lorsque je leur ai demandé quelles étaient leurs attentes envers ce projet (5-1*). Par exemple, l'un, déçu des résultats d'une démarche participative (*Compassion*), souhaitait approfondir une action collective déjà entreprise, celle de rencontrer les policiers pour les sensibiliser : « On n'a rien réglé dans le fond » (5-1*). À l'inverse, un autre stimulé par son expérience de participation antérieure (*Guides de rue*)

voulait poursuivre une action sociale personnelle qu'il avait développée par la suite et se servir de la RAP Reconnaissance pour donner un nouveau souffle à son projet : « Moi quand je va recommencer là-dedans, c'est comme une continuité de mon projet que je va faire. Faque la photo ça va être parfait parce que je va avoir directement un lien. C'est juste pour dire que je continue le projet que j'avais comme mis de côté » (6-2*).

Le désir de s'engager socialement pousse en effet les membres-utilisateurs à participer à la RAP Reconnaissance : « Nous autres on dit, oui des fois, on laisse traîner nos seringues, des affaires, mais dans le fond, on essaie de travailler, faire sortir des affaires pour changer les choses » (7-3). Un membre va jusqu'à espérer « en tant que participant, susciter l'intérêt d'autres de mes pairs à participer à quelque chose » (EI). Un autre affirme l'intention des membres-utilisateurs d'apporter leur contribution sociale et leur aide : « Mais je pense que ça nous fait toute plaisir de pouvoir donner, de voir qu'on peut aider ceux qui vivent la même situation, pis peut-être les empêcher, ou au moins les soutenir. […] Pis leur dire : "Il y a quelqu'un pour vous autres qui vous jugera pas" » (31-18).

Les membres-utilisateurs se sentent particulièrement touchés par les préjugés à leur endroit : des loques (19-12); du monde sale (11-7; 19-12); des crottés (21-13); des méchants (EI); rarement responsable (19-12); des caves (EI); des mauvais citoyens (21-13) qui ne peuvent pas penser (21-13); et par ceux véhiculés sur Point de Repères (10-6; 12-8; EI) : ils vendent de la dope (5-1*; 8-4); ils font juste donner des seringues (EI); ils encouragent les gens à consommer (EI); c'est une piquerie (EI). C'est pourquoi tous souhaitent particulièrement sensibiliser et conscientiser (5-1*; 21-13; 29-17; EI) la population en général pour changer les préjugés et les perceptions (5-1*; 11-7; 15-9; 21-13; 24-15; 29-17; 34-20*; EI), et démystifier la toxicomanie (5-1*). Pour améliorer leur situation et celle de leurs pairs et faire avancer les choses, un membre veut notamment partager une « autre vision de Point de Repères » (EI) et de leurs pairs ou « faire voir ça d'une autre manière » (5-1*). Plus spécifiquement, sa motivation à participer a reposé sur l'importance qu'il a accordée aux intentions de Reconnaissance de la *Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues*, mais aussi sur la perception que la RAP offrait une possibilité de changements sociaux les concernant.

Leur rôle et leurs tâches

Les tâches spécifiques que le Comité de concertation avait réservées d'office aux membres-utilisateurs étaient : l'animation des *Groupes de discussion*; la prise de photos dans le cadre de l'application de la méthode *Photovoix*; le choix des actions de mobilisation des connaissances à réaliser. En réalité, ils ont fait toutes sortes d'autres opérations qui sont décrites au Chapitre 6 et au Chapitre 7.

Les six membres-utilisateurs participent à l'ensemble des rencontres du CR, avec une moyenne de cinq présences à la phase III et de quatre présences à la phase IVa. Les membres qui s'absentent le font parce qu'ils sont malades ou mal disposés (4*), quoique certains viennent malgré tout (5-1*; 6-2*; 7-3; 8-4*; 12-8; 15-9; 18-11•; 19-12; 23-14; 29-17; 31-18); qu'ils doivent répondre à des impératifs personnels (nouvelle parentalité); qu'ils ont un rendez-vous incontournable ou un engagement ailleurs (nouvel emploi); comme mentionné, l'un ayant fait un séjour en centre de détention. Deux membres-utilisateurs ont participé au deuxième Comité de suivi (CS2); trois autres au quatrième (CS4); la plupart aux rencontres des deux CR. Sauf exception, ceux qui n'avaient pas un rôle d'animation des *Groupes de discussion* y ont assisté (13*; 14*; 16*). Tous étaient présents à l'*Audience publique sur les SIS* (20*), l'un comme panéliste et un autre dans le cadre de son rôle dans le film auquel il participait; ils sont tous venus au souper de débreffage. Quatre d'entre eux ont travaillé avec moi en rencontre individuelle (TI1 à TI5) sur la préparation des textes pour l'exposition et l'un a œuvré avec moi sur l'infographie des bannières. Enfin, ils ont tous présenté l'exposition aux membres du Conseil d'administration de Point de Repères et à son personnel, rencontre qui s'est terminée par la *Cérémonie de reconnaissance* (36*).

5.4 Perception de la place des membres du CR de Point de Repères dans la hiérarchie

Face à la structure décisionnelle de la RAP Reconnaissance, les membres du CR adoptent plusieurs attitudes reflétant la perception de la place qu'ils ont dans la hiérarchie. Selon certaines décisions à prendre, ils posent parfois leurs demandes de manière à aller chercher l'approbation d'une personne ou d'une instance dont le pouvoir leur apparaît légitimé par

son statut ou son rôle : « On a le go du président! » – « Un gros privilège! » (5-1*). Surtout au début du projet, la façon de formuler une demande peut laisser entendre que la personne se soumet à la décision d'un tiers : « Je sais pas comment tu voyais ça, si c'est quelque chose que tu voulais ajouter peut-être? » (5-1*), « J'aurais-tu le droit de faire ça pour la photo au moins? » (10-6*). Un membre peut aussi penser que la décision appartient au membre-accompagnateur ou à moi-même : « En tout cas, penses-y » (12-8). À l'inverse, je peux évoquer le fait que la décision des membres-utilisateurs est plus importante que la mienne pour faire accepter une proposition aux instances supérieures : « Avec vous autres, j'ai du poids! » (32-19).

Par ailleurs, des propositions sont sollicitées : « Comment on règle ça entre nous, l'organisation? » (11-7), « Je veux juste qu'on s'entende sur la façon de faire » (29-17); et des décisions sont réclamées : « Est-ce que vous préférez qu'on se le split tout de suite? » (7-3) en parlant de la répartition des volets d'activités de Point de Repères à illustrer, « De façon claire et précise, votre vote, s.v.p. » (11-7). Lorsque la résolution n'appartient pas au domaine décisionnel du CR, le membre-accompagnateur et moi essayons de faire en sorte qu'une proposition soit discutée ou validée au CR : « Qu'est-ce que vous en pensez vous autres? » (12-8). À tout le moins, on consulte les membres-utilisateurs pour transmettre leurs opinions ou leurs suggestions : « Je voulais vous faire un peu approuver [l'affiche du colloque] […] c'est vraiment mon choix personnel, pis vous pouvez le contester, j'ai pas de problème avec ça » (23-14). Par exemple, au sujet de la planification des rencontres, on vérifie auprès des membres « si c'était correct de faire deux focus groups consécutifs sans qu'on se voit entre les deux pour en reparler. Normalement, pour bien faire les choses, il aurait fallu qu'on se voie pis qu'on en discute » (12-8).

Par ailleurs, même si le pouvoir décisionnel partenarial ou la répartition des domaines décisionnels sont rarement remis en question, cela n'empêche pas les membres-utilisateurs de les contester à l'occasion ou de s'affirmer. L'exemple décrit ci-après montre que les membres-utilisateurs tiennent à leur part de pouvoir décisionnel. Après une discussion au Comité de coordination, compte tenu de la charge de travail du CR, on demande que le *Logo Reconnaissance* (Figure 8, Chapitre 6, section 6.1.2) soit conçu et réalisé en dehors des

rencontres : « C'est pas obligé d'être quelque chose […] qu'on bûche dessus comme on faisait pour les autres » (6-2*). Les membres décident d'en discuter à l'intérieur des rencontres et de faire des suggestions même si le membre-accompagnateur insiste pour que le travail se fasse à l'extérieur : « C'est parce que des décisions, ça se prend pas à deux trois personnes! » (6-2*). J'inscris donc un point *Logo Reconnaissance* aux *Ordres du jour* en ajoutant par le fait même une source de stress dans ma tâche d'organisation des rencontres : « On pourrait-tu regarder ça une autre fois, je suis vraiment [débordée] » (8-4*).

Refuser la « censure » lors de la sélection des photos à diffuser est un deuxième exemple illustrant le processus décisionnel en réaction à un commentaire du partenariat. La chercheure de l'Université Laval avait émis des réserves concernant les deux photos *Prise sur le vif* (Figure 6) parce qu'elle craignait « que l'attention soit complètement là-dessus, pis que les gens retiennent juste ça » – « Parce que la photo est quand même […] hard justement […] ça fesse » (29-17).

Figure 6. Photo 27. *Prise sur le vif 1 et 2*

Les membres-utilisateurs sont outrés : « C'est la réalité, on parle de Point de Repères! C'est quelqu'un qui se pique, pis qui met ça dans un pot jaune! […] C'est une place où qu'on va chercher, pis qu'on ramène des seringues usagées » – « Faut pas le cacher non plus ça! » (29-10), « On l'enlève pas ostie! Parce que si on se conforme là-dessus, on va finir par se conformer sur toute! » – « C'est important qu'on la garde » – « Moi, jamais je voudrais enlever cette photo-là! C'est baisser les bras, pis c'est faire l'autruche! » – « Il a raison pareil, parce que toute ça là, ça par rapport, parce qu'il y a du monde qui se pique dans vie » – « Pis

c'est la seule qui le montre » – « On est en train de s'autocensurer là! » (29-17). En guise de compromis, un membre suggère de la changer de place. À ce moment-là, attendu la façon dont la bannière est mise en page, la photo *Prise sur le vif* est la première à être vue, un membre suggère : « On a juste à pas le mettre en premier » – « Ça pourrait être que ça » (29-17). La proposition est adoptée à l'unanimité.

À mon sens, la répartition du pouvoir au sein d'un partenariat et la prépondérance des partenaires dans une RAP ne sont pas des réalités objectives. La perception que les partenaires en ont vient renforcer ou amoindrir les rapports de pouvoir. C'est pourquoi j'ai relevé dans mon corpus de données ce que les membres du CR de Point de Repères pensaient de leur place dans la hiérarchie en distinguant la perception des membres-utilisateurs, du membre-accompagnateur et de la mienne. Cette perception a pu orienter leur appropriation du processus de participation.

5.4.1 Moi, comme membre-organisateur de la RAP

À mon avis, j'avais d'abord des obligations envers la chercheure de l'Université Laval, ma patronne et directrice de ma thèse, mais assurément envers le Comité de coordination, le Comité de concertation et, dans une moindre mesure, le Comité de suivi. Néanmoins, je me sentais surtout redevable envers le CR et tâchais de répondre aux objectifs de construction de connaissances tout en respectant le rythme des membres. Ma directrice disait me faire confiance et m'apportait du soutien au besoin selon le temps dont elle disposait. Pour ma part, je faisais confiance à la synergie du groupe. Ainsi, en me considérant partie prenante de la RAP Reconnaissance, je me suis sentie en position émique, fière de parler du projet au « nous » sur la place publique. Autrement, je me sentais surtout en position étique par rapport à l'ensemble des comités, car j'étais étrangère à la culture du partenariat de recherche, de la santé publique, de l'organisation et l'intervention communautaire, et de la situation des personnes utilisatrices de drogues.

Par ailleurs, avec le Comité de coordination et le Comité de concertation, j'avais l'impression d'avoir un rôle de messagère, transmettant les demandes des membres-utilisateurs,

argumentant pour « eux » et leur rapportant les décisions prises par « ceux » d'en haut. Avec le Comité de suivi, je me sentais comme une simple invitée qui avait à témoigner du déroulement de la RAP Reconnaissance sur le terrain qui m'avait été confié. Toutefois, m'étant attribué un rôle de défense de la participation des membres-utilisateurs, à tort ou à raison, j'ai tenté de faire valoir leur présence non seulement à toutes les étapes du processus de recherche, mais aussi à toutes les instances de la RAP : « Comme c'est une recherche participative, je me suis dit que ça serait peut-être le fun d'avoir deux personnes de vous autres, qui [iraient à la rencontre du Comité de suivi (CS2) » (19-12)[45]. Avec cette posture, je me sentais parfois coincée entre ma vision de la participation et celle de certains supérieurs envers qui j'avais des obligations professionnelles. Comme je supporte mal les conflits et la colère des autres et que j'aime leur être agréable, je me suis conformée à leurs décisions, refrénant ainsi mon esprit rebelle et une partie de ma propre colère pour ne pas nuire à mon travail et à l'esprit du groupe, tout en m'efforçant de demeurer authentique et intègre à mes convictions.

En fin de compte, la façon dont j'incarnais les multiples rôles que mes supérieurs m'avaient assignés – ou que je m'étais attribués à bon ou mauvais escient (porte-parole à double sens, négociatrice, exécutrice des indications des Comités supérieurs, planificatrice et organisatrice, technicienne de recherche, facilitatrice, présentatrice, etc.) – m'amenait à garder une certaine distance face aux autres membres du CR, d'autant plus que j'avais aussi à répondre à mes obligations scolaires et qu'il fallait bien me garder un minimum d'espace personnel (santé physique, mentale, émotive, relationnelle, etc.) afin de ne pas sombrer sous ces charges accaparantes. Évidemment, je me sentais émique à moi-même avec l'intention de bien faire mon travail et d'en arriver à obtenir un doctorat satisfaisant. Enfin, même si je me sentais si peu émique au CR et à ses autres instances, je me sentais totalement engagée, l'aura de ses membres et les dynamiques en cours m'habitaient jour après jour, ils baignaient dans ma soupe. À mon tour, j'osais espérer imprégner quelque peu mes partenaires et le processus de participation.

[45] À ce moment-là, je n'avais pas réalisé que deux membres-utilisateurs étaient membres d'office du Comité de suivi.

5.4.2 Le membre-accompagnateur

Pour la RAP Reconnaissance, le membre-accompagnateur était en premier lieu redevable à son employeur et à son organisme. Je n'ai pas d'indication sur ce qu'il percevait de sa place dans la hiérarchie.

5.4.3 Les six membres-utilisateurs

Lors d'une auto-évaluation de la participation, voyant que le membre-accompagnateur et moi avions coté moins positivement que les autres (2. Plutôt en désaccord) à la question *6. Les membres du CR étaient impliqués dans les décisions qui ont été prises*, je rapporte ce résultat au groupe pour en discuter. Un membre commente : « Moi, je respecte, bon peu importe qui a écrit ça, on a toute droit à nos opinions, mais je trouve qu'en général, pour ce qui est de prendre parti, me semble, on dit toute, on a monté toute ensemble » (7-3), en faisant référence au CR provisoire. En moyenne, cette question sur la prise de décision a été l'une des mieux cotées.

Lors de leurs entretiens individuels, à la question *17. D'après l'échelle suivante[46], comment situerais-tu le niveau de pouvoir de décision du groupe Reconnaissance sur le déroulement de la recherche?*, les membres-utilisateurs ont répondu que leur pouvoir décisionnel se trouvait entre *Très important* et *Important*, voire *Complet* : « On avait [le membre-accompagnateur] qui *leadait* ça, pis les chercheures, pis après, c'est nous autres on s'en allait avec tout ça » (EI); « On nous a laissé notre place. […] On avait le libre choix, comme là des photos : " Prenez ce que vous voulez ". […] C'est sûr qu'il y a un encadrement avec l'Université Laval, pis il fallait quand même suivre une trace qui était tracée, mais cette trace-là, on pouvait l'écarter, pis de dire : " Aie garde " » (EI); « Ce projet-là, il avait déjà un petit peu de choses de décider qui était malléable, comme là on a décidé de faire des panneaux […], on aurait pu décider de présenter ça autrement j'imagine » (EI). Un autre relate : « C'est nous autres qui décidaient, les panneaux en groupe. C'est toutes nous autres qui a décidé,

[46] Les choix de réponse de la question 17 de l'entretien individuel étaient : Complet; Très important; Important; Un peu; Très minime; Aucun.

c'est pas [le membre-organisateur]. […] C'est nous autres qui avaient le dernier mot » (EI). Un autre réfléchit en disant : « De " *Important "* à " *Très important* " selon les circonstances pis les choses qu'on avait à faire. [...] C'est pas nous autres qui a écrit la lettre, il [moi] nous a quand même demandé : " J'ai écrit cette lettre-là, êtes-vous d'accord, c'est tu correct? "; « On arrivait avec des décisions, pis ils prenaient ça, pis ils tchéquaient ça » (EI). D'autres mentionnent :

> Certes, on avait des balises, oui, mais à l'intérieur de ça, c'est garde : " On se lâche lousse ", on s'est lâché lousse! […] On avait peut-être pas beaucoup d'influence, mais on avait quand même notre bateau, pis c'était nous autres qui le menait. […] On savait où on voulait aller, pis on a été capable de se rendre à l'intérieur des balises qui étaient là. […] Mais, nous ici, quand on était dans salle en bas, pis qu'on travaillait là-dessus, on sentait qu'on avait en majorité le plein contrôle sur ce qu'on faisait. (EI)

> On est tout le temps, on est habitué en tant que ex ou consommateur qu'on prenne pas ben ben nos idées en considération, je pense qu'on était toute contents d'avoir de quoi à dire. Pis de dire : " Aie, on fait partie d'un projet, on va faire quelque chose qu'on décide ". On nous demande enfin ce qu'on veut, même s'il y avait une base de déjà prévu là. Pis, je pense on a toute le goût de parler, à part, il en a qui sont plus timides, mais en tout cas. (EI)

Par ailleurs, les membres rapportent qu'ils donnaient leur opinion librement et qu'elle était considérée : « Même si on n'est pas travailleur ici, on peut amener notre point de vue, ils l'ont pris » (EI). D'ailleurs, un membre mentionne que participer pour lui, c'est notamment « donner son opinion » (EI). Enfin, un membre a mentionné : « On a eu une grosse part, parce que si on n'avait pas été là, il n'aurait pas eu [de RAP] » (EI). Ce qui va dans le même sens que : « Oui, là c'est [le membre-accompagnateur], toi […], bon, vous êtes tsé… À quelque part, c'est nous autres qui dit on veut faire ça » (7-3).

Pour compléter ce portrait des rapports de pouvoir au sein du partenariat de la RAP Reconnaissance, il reste à regarder comment les décisions étaient prises au sein du CR et comment ses membres percevaient les rapports de pouvoir entre eux.

5.5 Processus décisionnel au sein du CR de Point de Repères

Au sein du CR de Point de Repères, les membres cherchent d'abord le consensus : « C'est-tu correct pour tout le monde? » (12-8). Mais, les membres signalent aussi leur abstention : « Moi, ça me dérange pas » (7-3); « Moi, je m'en fous, un ou l'autre chu correct » (8-4*); leur objection : « Ça, ça se pourrait pas » (21-13); leur renoncement : « En tout cas, je chialerai pas, je va le laisser de même pareil » (31-18); ou leur ralliement : « Moi, j'y va avec la majorité » (19-12). En cas de désaccord : « Moi pis [le membre-utilisateur], on n'est pas d'accord! » (29-17), la décision peut être prise au hasard : « Si jamais il arrive que plus qu'une personne veut quelque chose [volet d'activités de Point de Repères à illustrer], on s'entend-tu pour fonctionner au hasard, on le pige? » – « On va tirer au 30 sous? » (7-3). Lorsqu'un membre est absent, on prend la résolution de décider pour lui afin de pouvoir continuer à avancer : « pis, on s'est comme dit que même si les personnes étaient pas là, on allait quand même traiter [les photos] » (24-15). Enfin, lorsque je tire parti de la RAP en signant des publications personnelles par exemple, je demande l'approbation des autres membres : « Je vous demande la permission finalement d'utiliser les photos que j'ai mis [dans le *Guide de la méthode Photovoix*], pis de regarder les textes qui ont rapport aussi, si c'est correct pour vous autres, sinon je va les enlever » (32-19).

Par ailleurs, les membres peuvent faire valoir leur point de vue plus ou moins fermement en précisant les conditions d'application d'une décision : « On voit si ça marche pis après on s'ajustera » (7-3); en indiquant ses préférences : « Moi, j'aimerais mieux tout le monde » (8-4*), « Moi, ça aurait été le contraire » (19-12); en supposant l'issu de la décision : « Je pense pas que ça cause de problèmes » (12-8), « Mais c'est sûr que personne voudrait ça » (18-11•); ou en essayant d'éponger la polémique : « C'est juste une discussion que j'apporte sur la table de même » (8-4*).

Le CR établit des critères de décision de façon explicite ou implicite. Les premiers critères évoqués sont ceux de la facilité ou de la simplicité de réalisation : « Ça va faciliter beaucoup les choses » (6-2*), et de sa faisabilité : « Si on essaie d'illustrer chacun des affaires, ça va

être long, on finira plus » (7-3); le fait d'avoir la capacité ou la compétence pour exécuter une tâche : « Si vous êtes habiles avec ça » (5-1*); et d'être familier ou non à des gens : « C'est moins [ou plus] intimidant [de faire des *Groupes de discussion* avec des gens qu'on connaît] » (8-4*), ou d'être habitué à agir dans une situation particulière : « Comme vous deux la semaine prochaine, vous êtes habitués » (11-7). D'autres font référence à la crédibilité : « Ça fait professionnel » (8-4*), et à la légitimité : « Je l'ai fait souvent moi dans le passé » (32-19).

Il y a aussi des critères qui font allusion à la pertinence ou l'importance d'une décision à prendre : « Parce que je trouve que vous êtes vraiment les personnes qui sont les plus concernées » (23-14); à l'intérêt ou au goût personnel : « Si ça nous inspire » (24-15); à la satisfaction générale du groupe : « Est-ce que tout le monde est heureux avec ça? » (7-3). D'autres encore se rapportent à la logique et la cohérence : « Moi je la mettrais en premier [une question à poser lors des *Groupes de discussion*], c'est parce qu'en leur demandant : " Avez-vous déjà été référés? ", ils disent : " Oui ", alors, " Si vous avez été référés, pourquoi vous êtes pas venus [à Point de Repères]? " » (15-9); au fait qu'un projet de réalisation est déjà concrétisé : « [Le *Logo Reconnaissance*] est correct, il est sorti, ça serait du taponnage [de le refaire] » (12-8); à la qualité : « [Le cahier] était brisé » (34-20*) et la quantité à considérer : « On n'a beaucoup là [des questions] » (24-15); à la redondance : « C'est pas mal la même question qui se répète, je trouve » (9-5). L'ensemble de ces critères est utilisé, pour justifier plusieurs décisions. D'autres décisions sont aussi justifiées parce que la situation, le cadre partenarial ou le sujet à traiter le demandent ou par souci d'atteindre les objectifs du projet (voir autres dynamiques et processus au Chapitre 6 et au Chapitre 7).

5.6 Perception de la place des membres du CR entre eux

Le portrait des rapports de pouvoir au sein du partenariat de la RAP Reconnaissance ne saurait être complet sans examiner comment les membres perçoivent la place qu'ils avaient au sein du CR. Parce qu'ils avaient des statuts différents, je distingue la perception des membres-utilisateurs de celle du membre-accompagnateur et de la mienne.

5.6.1 Moi comme membre-organisateur

Je ne suis pas vraiment arrivée à pouvoir exprimer le « nous » à l'intérieur du CR, bien que me considérant membre à part entière : « Chu pas concernée par votre problématique, chu vraiment un outsider » (23-14). Je pense que je travaillais à tout le moins avec « eux », ayant rarement l'impression de travailler « ensemble ». Car, soutenir la participation des membres-utilisateurs consistait, à mon sens, à leur laisser le plus grand espace de parole et de prise de décision possible : « Moi, c'est des propositions que je fais, j'impose rien à personne » (15-9). Je tâchais donc d'effacer ma présence lors des rencontres tout en veillant au respect du programme de recherche et des exigences organisationnelles, temporelles et financières pour lesquelles ma présence était certainement affirmée. Cette posture n'était pas difficile à tenir puisque je suis de naturel discret et consciencieux.

En contrepartie, j'étais consciente d'exercer un certain contrôle sur le déroulement de la RAP, puisque je contribuais pour une grande part à concrétiser la structure participative édifiée par le Comité de concertation, le Comité de coordination et la direction de Point de Repères. Par exemple, il m'arrivait de donner ma propre interprétation des résultats de l'auto-évaluation de la participation avant d'entendre ce que les autres membres du CR avaient à dire sur le sujet. Mais, en général, je tâchais de rester à l'écoute des autres pour tenir compte de leurs indications et de leurs besoins en adaptant mes interventions organisationnelles. Néanmoins, j'ai l'impression d'avoir pris plus de place lors de la réalisation de l'exposition, m'y sentant plus dans mon élément attendu mon passé artistique.

De façon générale, à la lumière des commentaires des membres-utilisateurs, je pense avoir été appréciée : « On commence à être à l'aise! » remarque le membre-accompagnateur – « Moi, ben chu tout le temps à l'aise, ça paraît pas? […] Excuse-moi, c'était pas pour manquer de respect, c'était pour rire » réplique un membre-utilisateur – « Il y a vraiment pas de problème [rit] » dis-je – « Moi, faut pas me prendre au 1er degré » (15-9) réplique-t-il encore. Dans leur entretien individuel, des membres répondent : « Je connaissais pas [le membre-organisateur], mais, ça ben été » (EI); « [Le membre-organisateur] aussi, est super sympathique, pis ça allait bien » (EI); « Ça paressait que ça y tenait à cœur. À n'a faite

beaucoup de travail, faque. À fait beaucoup d'affaires que ça nous a facilité la tâche » (EI). Enfin, lors de la dernière rencontre, un membre me complimente : « T'étais très bonne, pis très professionnelle » (35-21). Pour ma part, je confie au CR que c'était réciproque : « Ben moi, je vous ai trouvés très généreux, très créatifs, très, comment qu'on dit ça, intègres, pis, moi, c'est des valeurs qui me parlent beaucoup, faque chu ben contente d'avoir travaillé avec vous autres, tout le monde! » (35-21*).

5.6.2 Le membre-accompagnateur

Le rôle du membre-accompagnateur est généralement respecté, même si certains ripostent au contrôle de la parole qu'il peut exercer : « J'ai le droit de parler! » – « Je me fais parler aujourd'hui! » – « Ben, choque-toi! [rit] » (18-11•). « J'aimais ben, [celui] qui animait, ben [le membre-accompagnateur], je m'entends super ben avec. Il est super easy, il est mollo pis, c'est un gars cool qui se casse pas la tête » (EI). Il est d'ailleurs capable de s'excuser lorsqu'il pense ne pas avoir été à la hauteur de son travail, même si les autres ne sont pas si sévères : « Je m'excuse d'avoir roulé vite de même aujourd'hui » – « C'est ben correct, si ça pouvait toujours marcher de même, ça serait beau » (7-3). Pourtant, lors du retour sur l'auto-évaluation de la participation la semaine suivante (8-4*), un membre « pense que tout le monde qui est ici, on pourrait suivre plus vite que ça » – « Faudrait que ça roule un peu » – « Parce qu'un toxicomane c'est pas comme un alcoolique, un toxicomane, faut que tu le captives » – « On va essayer de rendre ça attrayant et divertissant. On va prendre le commentaire en note, pis on va essayer de faire rouler ça un petit peu plus » (8-4*).

5.6.3 Les six membres-utilisateurs

À propos de la place qu'ils avaient au sein du CR, les membres-utilisateurs ont émis des commentaires sur la répartition des tours de parole, sur le partage des tâches et l'utilisation des ressources personnelles. Par rapport à la prise de parole, un membre dit : « J'ai beaucoup de choses à dire, beaucoup d'idées. […] Autant que je pouvais avoir une bonne place, donner des bonnes idées, autant que je sais que je pouvais déranger. […] Je sens que des fois, que j'ai pris trop de place » – « Chu une [personne] peut-être, qui des fois parle trop, qui peut-

être laisse un peu moins de place à d'autres. […] Pis je fais pas exprès, ça sort tout seul, c'est comme un hamster qui roule, pis à jeun, pas besoin de cocaïne ou de speed, je déteste ça! » (EI). Un membre s'exprimant sur la volubilité de ce dernier dit : « Je sais pas comment je peux dire ça, c'est toute du bon monde, mais, si tu monopolises l'attention des gens parce que tu parles sans arrêt, pis t'arrêtes pas, pis tu coupes les autres, pis c'est de même longtemps, moi à la fin des réunions, j'étais comme : " Il était temps que ça arrête ". Je sentais pas que je prenais pas ma place, mais : " Oui, on sait que t'en prends beaucoup, mais laisses-en aux autres! " » (EI). Pourtant, d'autres membres pensaient « qu'on avait toute pas mal la même place » (EI), « On avait une importance pas mal tout égale, on avait toutes nos idées, notre point de vue » (EI), « On avait toujours notre mot à dire » (EI), « Tout le monde s'est senti écouté » (EI).

Par rapport au partage des tâches ou à l'utilisation des ressources des membres, un membre dit :

> Dans l'évolution du projet, on est arrivé à un point où fallait tomber plus dans le côté informatique, graphiste. […] Faque, à ce moment-là, je sens que j'ai peut-être pris une place plus grande. […] Je voulais pas non plus que les gens pensent que, parce que j'avais une participation peut-être plus active dans un domaine qui touchait pas nécessairement au travail de groupe, je voulais pas qu'ils sentent que j'en prenais plus ou que je les considérais moins ou quoique ce soit là. [...] Parce que c'est, dans le fond, c'est un peu ça là. On n'était pas là pour prendre la place de personne d'autre. Chacun a apporté ce qu'il a pu être capable d'apporter. Moi, c'est comme ça que je le vois. Tout le monde est allé dans ses limites selon ce qu'il pouvait faire. (EI)

Pour lui, participer c'est justement : « Tout le monde [qui] apporte ce qu'il peut, quand il peut, comme il peut, puis personne se sent jugé. On est là comme on est là, pis tout le monde s'accepte comme ça. […] Ce qui est important, c'est le travail qu'on fait ensemble » (EI). En parlant des chercheurs, un autre affirme : « Il y avait pas de jugements envers les chercheurs, il y avait pas de préjugés. […] Vous travaillez dans le domaine, faut que vous le compreniez. Faque, vous avez pas le choix de cheminer avec nous autres » (EI).

Conclusion

Interagissant de près ou de loin avec le CR de Point de Repères, le partenariat extérieur a fixé les conditions dans lesquelles les membres du CR avaient à accomplir leur travail. Ainsi, certains partenaires ont déterminé les objectifs de la RAP Reconnaissance (phase *Intention* du *Modèle Rubicon*) : l'évaluation de la *Stratégie de lutte contre les ITSS* et l'optimisation de la mise en œuvre des actions préventives du Comité directeur du MSSQ-INSPQ; la reconnaissance de l'*Action communautaire des programmes d'échange de seringues (PES)* et de la *Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues* du Comité de concertation; la protection des personnes vulnérables du CÉRUL; la promotion de la santé, de la prévention, de la dispense de soins et de services, en regard des ITSS et de la toxicomanie de Point de Repères. Des stratégies pour y répondre ont été élaborées (phase *Stratégie* du *Modèle Rubicon*) comme le résume le Tableau 34. C'est ce contexte global – délimitant les dynamiques partenariale, transformationnelle, relationnelle et opérationnelle ainsi que les processus de construction et de mobilisation des connaissances, et de création – que les membres du CR de Point de Repères ont eu à s'approprier.

Tableau 34. Pouvoir décisionnel sur les stratégies adoptées lors de la RAP Reconnaissance

Stratégie	CD	CÉRUL	CC	CS	CO	PdR	CRP
Cadre budgétaire	■						
Échéancier	■						
Recrutement de partenaires extérieur	■						
Approche participative			■				
Structure des CR			■				
Délimitation des domaines décisionnels			■				
Choix méthodologiques			■				■
Délimitation des rôles et des tâches			■		■	■	
Balises de fonctionnement		■	■		■	■	
Recrutement des membres du CR					■		
Lieux des rencontres						■	
Supervision, coordination et encadrement		■	■	■	■	■	
Certains contenus de la mobilisation		■	■		■	■	

CD : Comité directeur MSSSQ-INSPQ; CÉRUL : Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval; CC : Comité de concertation; CS : Comité de suivi; CO : Comité de coordination; PdR : Point de Repères; CRP : Comité de Reconnaissance provisoire de Point de Repères.

Force est de constater que les rapports de pouvoir qui se sont articulés autour du rôle, du statut ou des attributs personnels du partenariat sont plutôt nuancés. Même si certains partenaires de la RAP Reconnaissance ont eu un poids déterminant sur les conditions de travail du CR, les instances qui en sont éloignées demeurent abstraites pour ses membres.

En contrepartie, les partenaires que les membres connaissaient déjà, avec qui ils avaient établi un lien de confiance et avec qui ils avaient des contacts réguliers ont été prépondérants à leurs yeux, voire complices de la RAP (Figure 7). Les membres du CR considèrent avoir exercé librement le pouvoir décisionnel que le partenariat leur a laissé de façon relativement équitable sans avoir voulu s'approprier ce qui n'était pas de leur ressort.

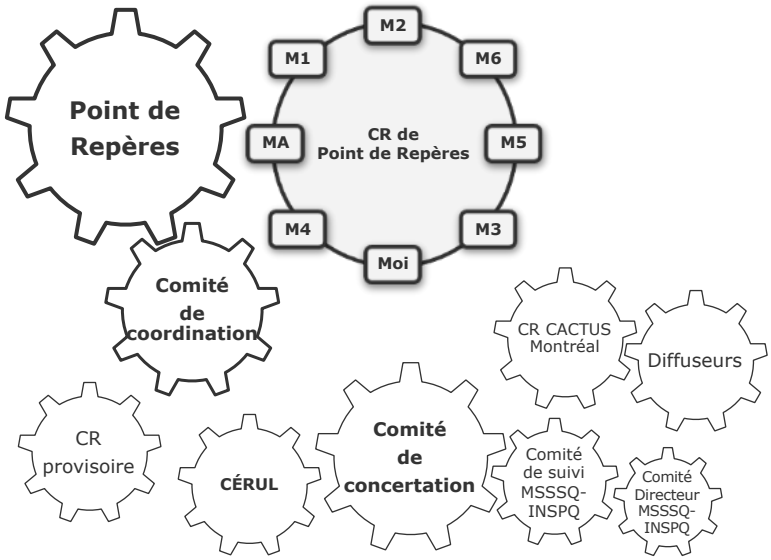

Figure 7. Perception du pouvoir de décision des membres-utilisateurs

À l'intérieur du CR, les décisions étaient prises la plupart du temps de façon consensuelle sans toutefois se priver de la liberté d'opinion de ses membres et sans ménager l'argumentation. Les critères décisionnels dont le CR s'est doté visaient avant tout la pertinence de la décision à prendre et sa faisabilité. La répartition du pouvoir et des tâches au sein du CR respectait le statut des membres et leurs rôles. Leurs ressources personnelles et leurs disponibilités ont aussi joué sur leur degré de participation. Enfin, la plus grande

volubilité de certains a engendré un déséquilibre dans l'appropriation de l'espace de parole. Partageants des valeurs de justice sociale et des intentions rapprochées, les membres du CR de Point de Repères ont combiné leurs savoirs pour accomplir leurs rôles respectifs avec enthousiasme et complicité. En regard de mes préoccupations de recherche sur la participation, ces personnes constituaient ainsi un échantillon un peu inhabituel de personnes déjà relativement familières avec les enjeux et la pratique de la RAP, contrairement à la majorité des personnes utilisatrices de drogues par injection qui sont ultimement la population à laquelle ma thèse s'intéresse.

Ce chapitre, dépeignant le contexte global de la RAP Reconnaissance à travers les *Intentions* et les *Stratégies* de ses partenaires, a permis d'éclairer respectivement le premier et le deuxième objectif de mon étude. Les trois chapitres suivants, décrivant le niveau macro-local – l'appropriation du contexte – et le niveau micro-local – les pratiques interactionnelles du groupe –, présenteront les éléments de réponses à ma question de recherche et engloberont l'ensemble de mes objectifs selon les dynamiques et processus à l'étude.

Chapitre 6. Appropriation du cadre partenarial

Après avoir examiné les rapports de pouvoir partenariaux qui ont certainement influencé l'appropriation du processus de participation des membres du CR de Point de Repères, dans ce troisième chapitre de la présentation des résultats, je m'attarde à l'appropriation des dynamiques partenariale, transformationnelle, relationnelle et opérationnelle. Correspondant aux niveaux macro-local et micro-local de l'analyse interactionnelle, l'examen de ces dynamiques donne un aperçu des réalisations cognitives et pratiques du CR (Tableau 35) (phase Exécution du *Modèle Rubicon*), des raisons qui les ont motivées (phase Intention du *Modèle Rubicon*) et des moyens qui ont été pris pour les accomplir (phase Stratégie du *Modèle Rubicon*).

Tableau 35. Réalisations du CR selon les dynamiques partenariale, transformationnelle, relationnelle et opérationnelle

Partenariale	Transformationnelle	Relationnelle	Opérationnelle
▪ Présenter, clarifier les objectifs de la RAP ▪ Concevoir et choisir le Logo Reconnaissance ▪ Prendre des décisions ▪ Résoudre des problèmes ▪ Faire le suivi partenarial ▪ Rendre compte de l'avancée de la RAP ▪ Préparer la rencontre des deux CR	▪ Présenter/Signer le consentement à la participation ▪ Témoigner de son vécu et de ses savoirs ▪ Exercer son esprit critique ▪ Auto-évaluer la participation ▪ Former : méthode Photovoix, aspects éthiques de la photo, Théorie de la reconnaissance ▪ Préparer la Cérémonie de Reconnaissance ▪ Prendre connaissance du budget de mobilisation	▪ Réguler les tours de parole ▪ Prendre la parole ▪ Écouter ▪ Réguler les relations ▪ Gérer les émotions ▪ Gérer les conflits	▪ Planifier : contenu, échéancier ▪ Organiser : collations, déplacements ▪ Réguler les tours de sujet ▪ Fournir des efforts de compréhension, réfléchir ▪ Réguler les opérations ▪ Préparer de l'information ▪ Préparer des documents ▪ Lire à haute voix ▪ Présenter, expliquer ▪ Prendre des notes ▪ Catégoriser, repérer, lister, dénombrer

Premièrement, je décris comment les membres du CR se sont approprié les intentions partenariales et transformationnelles en les reformulant, les réorientant, les intégrant et en se donnant les moyens de s'y identifier. Deuxièmement, j'aborde l'appropriation des stratégies partenariales et relationnelles en ce qui a trait à la constitution du CR, des balises communicationnelles, des espaces de travail et des conventions participatives; je parle aussi

des stratégies qu'ils ont déployées pour maintenir un bon climat relationnel. Troisièmement, je parle des réalisations du CR quant à ses visées opérationnelles, ses façons de procéder, de réguler les sujets à l'Ordre du jour, d'exécuter les opérations courantes et d'accomplir des efforts de réflexion.

6.1 Intentions partenariales et transformationnelles

À la rencontre 5-1*, je nomme rapidement les objectifs de la RAP Reconnaissance tirés du *Devis de recherche* en accentuant ou contextualisant certains passages (Tableau 29). Par souci d'efficacité, je ne fournis pas le document intégral, mais simplement une page résumant la problématique et la perspective théorique, les objectifs préétablis et les résultats attendus. Sur cette même page, je précise aussi la définition, la description et les objectifs du CR qui orientent les stratégies à développer et leur opérationnalisation.

Durant ma brève présentation, les membres-utilisateurs posent peu de questions directes pour clarifier la compréhension des objectifs. Il n'y a pas d'intervention non plus durant celle sur la *Théorie de la reconnaissance* que je présente à la rencontre suivante (6-2*), jugeant que cette notion est importante à connaître pour atteindre les objectifs du projet. Toutefois, ils adoptent toutes sortes de façons de se les approprier, dont celles décrites ci-après. Par ailleurs, seulement quelques interrogations sont formulées en cours de recherche sur les buts et les raisons de réaliser le programme de recherche, c'est-à-dire lors d'une seule rencontre : « Tout ça, qu'est-ce qu'on fait, à qui, à quoi ça va servir, sérieusement? » (12-8) et lors d'un seul entretien individuel. En contrepartie, un commentaire sur la justification de la pertinence de tenir la recherche et l'exclamation « Ça va être cool! » (5-1*) peuvent laisser croire que les objectifs sont compris du moins pour certains.

6.1.1 Reformulation des objectifs

Toujours à la rencontre 5-1*, je ne reprends pas l'exercice d'appropriation des objectifs de la RAP Reconnaissance auquel s'était prêté le CR provisoire. Leurs reformulations, préalablement affinées sous d'autres angles en un vocabulaire propre à ses membres-

utilisateurs, sont adoptées implicitement puis développées par le CR officiel (Tableau 36). De plus, les expressions signifiant un objectif jugé difficilement atteignable à court terme dans les résultats de recherche sont reformulées par des expressions qui apportent une dimension plus concrète à l'objectif, le fait de s'impliquer concrètement étant gage de motivation pour les membres-utilisateurs.

Tableau 36. Reformulation des objectifs de recherche et de mobilisation des connaissances

	Recherche	Mobilisation
L'Action communautaire des PES		
Devis de recherche[1]	▪ Améliorer la connaissance sur l'*Action communautaire des PES* ▪ Documenter les formes et les effets de l'*Action communautaire des PES*	▪ Positionner les PES comme ressource dans leur communauté ▪ Renforcer l'acceptation sociale des stratégies de prévention des ITSS ▪ Diffuser les savoirs produits en vue de soutenir la reconnaissance des formes et des effets de l'*Action communautaire des PES*
Rôle du CR[1]	▪ Identifier des moyens de documenter les formes et les effets de l'*Action communautaire des PES*	▪ Rendre visible l'*Action communautaire des PES* ▪ Soutenir la reconnaissance de l'*Action communautaire des PES* par les différents acteurs de la communauté (résidants, commerçants, travailleurs, étudiants) les différents secteurs : (justice, santé, logement, éducation, municipal, santé publique politique) ▪ Identifier des moyens de diffuser les formes et les effets de l'*Action communautaire des PES*
Appropriation des objectifs[2]	*Action communautaire de Point de Repères* ▪ Ce que Point de Repères fait ▪ En tant qu'organisme ▪ La place ▪ Les services ▪ C'est quoi Point de Repères	▪ Faire connaître ▪ Faire découvrir ▪ Promouvoir ▪ Montrer ▪ Présenter
La Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues		
Devis de recherche[1]	▪ Documenter les formes de Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues et leurs effets	▪ Positionner les personnes utilisatrices de drogues comme actrices de la prévention ▪ Diffuser les savoirs produits en vue de soutenir la reconnaissance des formes de Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues et leurs effets
Rôle du CR[1]	▪ Illustrer comment la complexification et la diversification de l'action préventive des PES, via la Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues, favorisent la prévention des ITSS	

	Recherche	Mobilisation
Appropriation des objectifs[2]	*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères* ▪ Ce que font les personnes ▪ Leur contribution ▪ Tout le monde en tant qu'individu ▪ Chacun de notre bord ▪ Nos vies, des affaires qu'on a vécues ▪ Nos réalisations personnelles ▪ Concrètement pour ses pairs ▪ Ce qu'on fait dans l'organisme ▪ En lien avec les actions de Point de Repères	
La démarche participative		
Devis de recherche[1]	▪ Développer un processus de participation de construction d'un cadre de reconnaissance ▪ Documenter la démarche participative utilisée	▪ Diffuser les savoirs produits en vue de soutenir la reconnaissance de la démarche évaluative utilisée ▪ Soutenir les opportunités de dialogue et de *Participation sociale*
Appropriation des objectifs[2]	▪ Auto-évaluer la participation et discuter des faits saillants au CR pour améliorer la participation	

– 1. Adapté de Bellot et coll. (2009a) et de Bellot et Rivard (2009); 2. Résumé des verbatim des rencontres et des procès-verbaux du CR provisoire.
– CR : Comité de reconnaissance; ITSS : infection transmise sexuellement et par le sang; PES : programme d'échange de seringues.

Cette façon propre de concevoir les objectifs préétablis de Reconnaissance de l'*Action communautaire des PES* et de la *Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues* imprègne les choix stratégiques opérés lors de l'exécution des processus de recherche, de création et de mobilisation des connaissances (Chapitre 7). Par exemple, le CR se sert de l'objectif de *Changement des préjugés et des perceptions* pour justifier ou valider : les questions des *Groupes de discussion* et des critères de recrutement; le contenu des photos; la forme, le contenu, les textes, le choix du lieu et du public cible des actions de mobilisation des connaissances; ainsi que la RAP Reconnaissance en elle-même.

Par ailleurs, les membres du CR ne se sont pas contentés de vouloir savoir ce que les gens connaissent de la réalité des personnes utilisatrices de drogues et de celle des PES, ils ont voulu : documenter leurs perceptions et leurs opinions à propos de l'impact de Point de Repères sur ses participants ou sur la communauté, et celui des personnes utilisatrices de

drogues sur la communauté; connaître les raisons pour lesquelles des personnes utilisatrices de drogues ne fréquentent pas Point de Repères (Tableau 7, Chapitre 3).

6.1.2 Identification à la RAP Reconnaissance

Dès la première rencontre (5-1*), les membres-utilisateurs se butent à la similarité des finalités et des appellations en regard des autres projets participatifs, des personnes qui y participent et de celles qui les animent ou les administrent : « C'est mêlant comme ça, il y a beaucoup de projets » (5-1*). De plus, comme le résume un membre lors de son entretien individuel, tous les projets participatifs regroupent une même cause, celle de sensibiliser les gens à la situation des personnes utilisatrices de drogues et à la toxicomanie dans un contexte de promotion de la santé et de prévention des ITSS. C'est pourquoi les membres familiers de la RAP à Point de Repères veulent d'abord « démêler » (5-1*) les objectifs de la RAP Reconnaissance de ceux qui s'attachent aux autres projets d'appartenance. Ces efforts de clarification sont repris au besoin tout au long de la RAP, car, pour certains, la confusion demeure. Les objectifs sont rappelés avant une prise de décision sur les photos à prendre; sur le type de données à collecter; sur les actions de mobilisation des connaissances à préparer.

Comme stratégie pour aider à dissiper cette confusion, les membres-utilisateurs décident de reprendre l'exercice identitaire qu'ils ont coutume de réaliser dans d'autres projets, celui de créer ensemble un logo propre à la RAP Reconnaissance afin de lui donner une marque distinctive. La chercheure de l'INSPQ avait d'abord proposé d'utiliser le logo de *CommUniAction*, ce que les membres avaient accepté d'emblée à la rencontre 5-1*. À la rencontre suivante, le membre-accompagnateur conteste néanmoins cette décision, car « on est déjà pas mal tout assez mêlé de même, je pense que si on utilise le même logo en plus, on va vraiment se fourrer » (6-2*).

Conception et réalisation du Logo Reconnaissance

Figure 8. *Logo Reconnaissance* réalisé par les membres-utilisateurs

Deux membres bons en dessin ou en infographie sont prêts à travailler sur une proposition pour la faire accepter à la rencontre suivante ou la présenter au membre-accompagnateur « en personne quand on se rencontre sur la rue » (6-2*). Les membres-concepteurs considèrent que le *Logo Reconnaissance* est une création collective : « C'est un boute d'idée d'elle, un boute d'idée de lui, pis un boute d'idée de lui » (8-4*). Sa conception épouse le même processus de création qui est suivi lors du partage des idées de photos, à propos des choix référentiels, formels et interprétatifs à faire, et les mêmes visées artistiques sont présentes autant que les visées persuasives des actions de mobilisation des connaissances (Chapitre 7, sections 7.2.1 et 7.3.1). Ainsi, la personne ayant réalisé un dessin pour le *Logo Reconnaissance* décide de retirer sa proposition puisqu'elle trouve que celui du membre-infographe est plus simple et plus percutant : « Mais moi je trouve vraiment, pis c'est sincère, oui, ça me fait chier, parce que j'ai mis du temps dessus […] c'est son affaire qui fitte » (10-6*). Après le choix du *Logo Reconnaissance*, le membre-infographe continue toutefois à proposer des améliorations : « La seule chose que j'aurais peut-être pensée, c'est, au lieu qu'il soit carré, qu'il soit rond. Ça ferait comme une loupe » (12-8). Mais les membres refusent de le retoucher. Plus tard, il projette : « Je va m'amuser avec mon *Mac*, pis *Photoshop* à retravailler notre logo, mais avec *Illustrator* pour voir, réellement vectorisé là » (32-19) en concluant : « Chu un éternel perfectionniste » (EI).

Élargissement identitaire à l'ensemble de la RAP Reconnaissance

Lors de la préparation de la rencontre des deux CR à l'automne 2011 à Québec, constatant que je n'ai pas mis le *Logo Reconnaissance* sur l'affiche que j'avais produite pour ma présentation à un colloque, le membre-infographe revient avec sa proposition de rendre cette identification commune aux deux CR. Mais, il espère ne pas voir venir « un concours de logo » entre les deux CR (23-14*). Je me confonds de remords d'avoir oublié de l'apposer sur mon affiche, même si j'en avais parlé dans l'*Étude de cas*, et de ne pas avoir fait le suivi de cette demande aux partenaires. Je relance l'idée auprès du Comité de concertation qui a fini par l'entériner. Le CR de CACTUS Montréal a d'ailleurs « décidé de se faire des chandails à capuchon avec le *Logo Reconnaissance* dessus, pis l'inscription *Rendre visible l'invisible* » (31-18).

Critique du Logo Reconnaissance par le partenariat

Lors de la rencontre du Comité de suivi (CS4) avec les deux CR et des membres du Comité directeur de l'INSPQ, le *Logo Reconnaissance* a été critiqué : « Parce qu'au fil de la recherche, on s'est rendu compte que ça voulait rien dire " PES ", que programme d'échange de seringues, même [le directeur de Point de Repères] disait que ça existait pas en soi, pis que c'est pas ça qu'on voulait montrer. On voulait montrer toute sauf le PES. Faque, ils disaient que la loupe devrait être plus sur l'écriture que sur le PES » (29-17). Il n'est pas question pour les membres de modifier le *Logo* principalement parce qu'ils pensent que c'est une question d'interprétation « en voulant dire qu'en mettant la loupe sur " Programme d'échange de seringues ", c'est comme, si on le voit d'une autre façon. À la place de dire qu'on focusse là-dessus, on peut le penser de façon que [ce sont] les gens [qui] focussent là-dessus qu'il y a juste de la seringue icitte, pis que c'est juste ça qu'ils voient eux autres. Mais que nous autres, avec toutes nos photos, on leur montre [que] c'est pas rien que ça qui est en vue […], il y a plein d'autres choses » (29-17).

Pour traduire cette idée de recentrer la perception du *Logo Reconnaissance*, je propose d'ajouter sur la première bannière de l'exposition l'énoncé suivant : « Vous pensez que Point de Repères est seulement un PES (programme d'échange de seringues)? Allons voir… ». Je

suggère d'accompagner cet énoncé d'un signe de flèche tiré d'une photo prise lors de la séance de pratique de la photographie et que le CR voulait garder pour sa signification symbolique, celle de virer à gauche au sens politique (Figure 9; (voir aussi Figure 17, Chapitre 7, section 7.3). La proposition est adoptée sans que le CR ne revienne sur la question auprès du Comité directeur, aucun partenaire n'ayant pas donné suite non plus à cette critique.

Figure 9. Photo *Voie de gauche* sur la bannière Site fixe/Point de Repères/Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité

6.1.3 Réorientation des objectifs

Il semble planer un certain flou sur la différence entre les objectifs de recherche et de mobilisation des connaissances. Par exemple, un membre demande avec insistance s'il est possible d'utiliser les résultats des *Groupes de discussion* dans l'exposition pour faire valoir ce qui a été dit : « Est-ce qu'on présente ça avec leurs voix pis nos questions? » (24-15), alors qu'ils étaient originellement prévus pour aller chercher de l'information et s'en servir pour concevoir les actions de mobilisation des connaissances. La technique photographique, que la méthode *Photovoix* préconise à la fois comme moyen de collecte de données et de moyen de mobilisation des connaissances, augmente sans doute cette impression de porosité entre les types d'objectifs (Tableau 8, Chapitre 3).

Dans le même ordre d'idée, les *Groupes de discussion* ainsi que l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS*, en plus d'être des outils pour aller chercher de l'information sur ce que les gens connaissent de Point de Repères, deviennent des moyens pour donner de l'information sur l'organisme par la remise de dépliants à la fin de l'entretien par exemple :

« Ben là, tant qu'à les amener, peut-être de leur donner certaines informations » (15-9). L'appropriation des objectifs de recherche passe ainsi par des stratégies de mobilisation qui traduisent une volonté de saisir toutes les occasions pour agir concrètement afin d'atteindre les objectifs de la RAP Reconnaissance, comme un membre le fait en voulant conseiller à un pair d'aller à Point de Repères pour « faire connaître la place » (5-1*, 8-4*).

De même, la frontière n'est pas claire pour certains entre les actions à poser collectivement dans le cadre de la RAP Reconnaissance et celles qu'un membre désire réaliser personnellement en vue de répondre aux objectifs de la RAP. Par exemple, lors de la préparation des *Groupes de discussion*, un membre pense qu'il doit expliquer à la personne qu'il veut recruter ce que fait Point de Repères, alors que le membre-accompagnateur lui précise que l'objectif de recherche est plutôt de demander aux recrues[47] ce qu'elles connaissent de Point de Repères.

Dans une autre situation, un membre avance qu'il n'est pas nécessaire de poser une question sur ce que les gens connaissent de la *Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues* parce qu'on « le sait déjà chacun ce qu'on fait, pis qu'est-ce que ça nous apporte » (11-7). Il y a ici une confusion entre l'objectif de recherche de connaissance préalable et celui de vouloir comparer ce qu'on connaît avec ce qui est connu des autres acteurs.

La confusion entre ce que les membres-utilisateurs veulent savoir personnellement et les objectifs de construction de connaissance de la RAP Reconnaissance existe aussi lors des rencontres sur le recrutement pour le *Groupe de discussion avec des Intervenants d'autres organismes* et lors de la formulation des questions d'entretien à leur poser. Par exemple, un membre cible un organisme à recruter parce qu'il veut savoir ce qu'il fait exactement : « J'aimerais ça en connaître un peu plus [sur les autres organismes] […], faut qu'ils expliquent un peu eux autres aussi » (8-4*). Mais, l'objectif de la collecte de données est de demander au représentant de l'organisme recruté ce qu'il sait de ce que Point de Repères fait… Un autre exemple, lorsqu'il s'agit de prendre la décision sur les catégories de recrues

[47] J'utilise le terme « recrue » plutôt que « participant » pour faire la distinction entre les participants aux activités de Point de Repères et ceux aux *Groupes de discussion*.

pour former les *Groupes de discussion*, un autre aimerait maintenir le *Groupe de discussion avec le Conseil d'administration de Point de Repères* pour en apprendre sur ce que fait un conseil d'administration (CA) en général, alors que l'objectif de recherche est de questionner ce CA en vue de mieux connaître ce que fait Point de Repères. Dans ces exemples, comme la satisfaction des besoins de connaissances personnelles et ceux du projet ne concordant pas, les arguments ne sont pas retenus.

6.1.4 Intégration des objectifs et des assises théoriques

Au-delà de la clarification, de la reformulation ou de la réorientation des intentions partenariales, les membres du CR font des choix pour intégrer les objectifs de la RAP Reconnaissance et ses assises théoriques à leur construction des connaissances, notamment en ce qui concerne les thématiques à documenter ou à illustrer.

Même s'il est bien mentionné dans les objectifs préétablis que l'objet de recherche concerne à la fois la Reconnaissance de l'*Action communautaire des PES* et celle de la *Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues*, sauf exception, ce deuxième objectif passe souvent en dernier tant pour l'ordre de prise des photos, son nombre, la place qu'il occupe dans l'exposition (une demie bannière sur cinq) (Figure 17, Chapitre 7, section 7.3) ou sur le *Logo Reconnaissance* (Figure 8, ci-dessus), qui, dans ce dernier cas, se trouve à être complètement absent. C'est pourquoi j'insiste à l'occasion pour que le deuxième volet soit considéré tout autant que le premier, par la prise de photos, par exemple, sur ce que les membres-utilisateurs font pour aider les autres. Toutefois, un membre-utilisateur me réplique que l'important « c'est de montrer qu'est-ce qu'on a fait » – « c'est la mobilisation des personnes » – « montrer de quoi qu'on est capable » (34-20), notamment, faire « reconnaître qu'il y a des gens qui se prennent en main, même ceux qui consomment » – « qu'on est d'autre chose [que des consommateurs] » (21-13).

Par ailleurs, bien que la Théorie de la reconnaissance ne semble pas avoir suscité un vif intérêt conceptuel, le CR utilise la thématique de reconnaissance pour : appuyer et justifier des

suggestions concernant la conception du *Logo Reconnaissance* (Figure 8, ci-dessus); donner des idées de thèmes à prendre en photo; analyser les résultats des *Groupes de discussion*.

6.2 Stratégies partenariales et relationnelles

Nous l'avons vu, certains partenaires hors CR avaient élaboré des stratégies pour encadrer la réalisation de la RAP Reconnaissance. En ce qui concerne Point de Repères particulièrement, l'organisme avait développé certains cadres bien avant l'arrivée du CR en ses lieux afin d'assurer la meilleure collaboration possible avec ses partenaires de recherche par exemple. Pour faciliter l'intégration de ces cadres, les membres du CR ont aussi apporté leur main à la pâte. Ces conditions de travail sont présentées ci-après.

6.2.1 Constitution du CR

Au début de la RAP (5-1*), le nombre de membres-utilisateurs n'est pas encore fixé : « Il y a probablement des personnes qui vont s'ajouter au groupe encore, on risque à être une dizaine facile, facile » (5-1*). En ajoutant aux sept personnes présentes les membres de *CommUniAction* attendues qui ne sont pas venues (quatre personnes), le compte y serait amplement : « Normalement, ils devraient participer » (5-1*).

Approbation de la constitution du CR

Même si on laisse sous-entendre que les membres-utilisateurs ont un certain pourvoir décisionnel sur la constitution du CR, c'est le directeur de Point de Repères qui décide finalement de fermer le groupe aux sept personnes actuelles. Le membre-accompagnateur donne comme argument : « la grosseur de la salle, le budget, aussi c'est plate, il y a des considérations budgétaires aussi là-dedans, pour la bonne tenue du projet jusqu'à maintenant ». Deux membres-utilisateurs en particulier approuvent cette décision : « Moi aussi je suis d'accord avec ça, parce que si on en remet du monde, on va recommencer tout le temps. Là, on est toute dedans, là » (6-2*). Effectivement, certains membres manifestent leur objection à la possibilité d'avoir des nouveaux à toutes les rencontres : « Faut à un moment donné arrêter d'en avoir! » (5-1*) par souci d'avancement du travail : « On a parlé

quoi, cinq minutes là-dessus? […] On en avait parlé l'autre rencontre d'avant, pis l'autre rencontre aussi d'avant, on en avait parlé! ». Il faut dire qu'à la rencontre 4*, trois membres-utilisateurs seulement s'étant présentés, il fallait reprendre une grande partie du contenu : « C'est parce que, c'est ça, il y a des nouveaux, faut juste, faut leur en parler » (5-1*). Finalement, le nombre de membres-utilisateurs se stabilise à six personnes à partir de la rencontre 7-3, un des sept n'étant plus revenu. Lors de son entretien individuel à la clôture de la RAP, un membre témoignait ainsi de sa satisfaction de la constitution du CR : « De toute façon plus on est, plus il y a de l'astinage, plus c'est long. Il peut y avoir plus d'idée, mais encore là, plus d'idées, c'est encore plus d'élaboration, ça fait plus de taponnage » (EI).

Inclusion des nouveaux membres

Les « anciens » membres, ceux qui étaient membres de *CommUniAction*, se veulent inclusifs : « Bonjour à ceux qui se joignent à notre groupe pour la première fois » (voir Chapitre 3). Le seul « nouveau » membre-utilisateur relate son entrée dans le projet : « Moi chu nouveau dans votre groupe quand même. Il y a [membre-utilisateur] que je connaissais, je connaissais [membre-utilisateur] quand même un petit peu, pis toé [membre-accompagnateur] je te connaissais pas, pis [membre-organisateur] non plus, faque c'est ça pareil » (11-7); « Moi, comme un joueur de hockey qui [rejoint] une équipe au mois de février, la saison est commencée, moi je joue, c'est toute » (7-3). Je me sens moi aussi très bien accueillie : « On y fera pas trop la vie dure, on va essayer d'être gentils » – « Comme toujours » – « On la mettra pas à l'écart non plus » (5-1*).

Pour améliorer la participation, un membre suggère lors de son entretien individuel de commencer par un petit groupe et de le grossir en cours de route : « L'élargir un peu pour que le monde en profite » (EI). D'autres pensent que « s'il y en avait d'autres, oui, ça serait important d'en greffer des nouveaux, mais en gardant certaines personnes qui en ont déjà faite. Pas repartir avec six nouveaux qui ont jamais faite de groupes » (EI), la plupart ayant dit que le fait de connaître déjà les membres du CR avait facilité leur participation.

6.2.2 Balises communicationnelles

Fort occupé avec la gestion de son organisme, le directeur de Point de Repères était dans l'obligation de prendre des moyens pour canaliser le flux de questions, de demandes et de commentaires qui lui étaient adressés. C'est le membre-accompagnateur qui agissait comme principal messager pour les membres du CR selon les dispositions présentées ci-après.

Communication avec les membres du CR et le Comité de coordination

Le Comité de coordination a établi des balises communicationnelles afin d'éviter une confusion entre ce qui appartient au domaine organisationnel et ce qui appartient au domaine universitaire. D'une part, le membre-accompagnateur devait communiquer directement et uniquement avec son directeur et d'autre part, je devais communiquer directement et exclusivement avec la chercheure de l'Université Laval. Au besoin, le directeur et la chercheure assuraient le relais de ces échanges entre eux. Préparant les *Ordres du jour* des réunions du Comité de coordination, il m'était possible d'y apporter un sujet que je jugeais opportun. Le membre-accompagnateur rapporte aussi au CR les propos du personnel de l'organisme ayant un rapport de près ou de loin avec le CR et ses membres.

Une courroie de transmission fut aussi établie entre les membres-utilisateurs et Point de Repères : toute demande particulière de leur part devait être relayée uniquement par le membre-accompagnateur au directeur de Point de Repères ou au Comité de coordination afin que les décisions soient prises : « On va jaser de ça administrativement » (5-1*). Il est arrivé que certains membres-utilisateurs profitent de la présence aux rencontres du directeur de Point de Repères au CR (5-1*) et de l'intervenante de liaison (10-6*) pour leur faire directement des demandes personnelles. Autrement, le relais communicationnel était respecté.

Lien avec les membres absents

Avec le Comité de coordination, il est entendu que c'est le membre-accompagnateur qui fait le suivi avec les membres absents sur la convocation aux rencontres et sur certaines applications des décisions qui ont été prises au CR : accompagnement à la prise de photos;

remise du *Formulaire de consentement à la photographie*; suggestion de personnes à recruter pour le *Groupe de discussion avec des Intervenants d'autres organismes*, etc. Il peut aussi faire un suivi personnalisé pour des problématiques particulières : « Si une personne manque vraiment longtemps, on avisera à ce moment-là, selon ce qu'il a manqué comme information » (5-1*).

Lors de la rencontre 5-1*, les membres-utilisateurs veulent être certains que ce suivi soit bel et bien fait auprès d'eux : « Moi, je veux juste être assuré d'avoir mes messages » (5-1*). Un membre suggère de laisser un message sur la boîte vocale de ceux qui ont le téléphone ou de le laisser à l'accueil sur « un genre de babillard » (5-1*) pour ceux qui passent souvent au Site fixe. Un autre indique qu'il peut téléphoner lui-même pour avoir les suivis. En réalité, comme l'horaire est régulier (tous les jeudis à 14 h), les rappels se font à l'intérieur même des rencontres, donc nul besoin de convocation sauf exception : « Si c'est annulé, vous allez le savoir, je va m'arranger pour faire les contacts. Si je vous contacte pas, dans le fond, toute se déroule normalement » (5-1*). Néanmoins, un membre plus souvent absent n'arrive pas toujours à suivre : « Mais moi, je le savais pas qu'il allait y avoir des réunions comme ça » (15-9), en parlant de la tenue de deux *Groupes de discussion* consécutifs. Il était absent lorsqu'on avait changé le calendrier. Pourtant, dans son entretien individuel, il dit : « On rembarquait dans la roue qui tournait encore. […] C'est ça, faque ceux-là qui avaient manqué : " OK, regarde, on est rendu là, OK, on a fait ça, mais en bref là ", pour que je puisse continuer dans la roue là. Mais non, c'était pas difficile » (EI).

Afin que les membres suivent facilement, on prend l'habitude de rappeler les informations importantes à chaque rencontre : « Ce qu'on n'a pas fait la semaine passée » (12-8); « On va revenir sur samedi? » (21-13), parlant de l'*Audience publique sur les SIS*. Même pour les retardataires ou après la pause, lorsque le travail et les discussions se poursuivaient séparément entre le groupe de non-fumeurs ou celui de fumeurs, on prend soin de redonner l'information : « Étant donné que c'était pas tout le monde qui était là, fais juste la reprendre du début » (18-11•), en parlant d'une analyse de photo par exemple. Ceux qui s'absentent vont aussi aux nouvelles : « J'ai-tu manqué quelque chose moi? » (19-12); ou font le suivi

des échanges ayant eu lieu en dehors des rencontres : « Justement tantôt ce qu'on discutait à la pause » (8-4*).

Avec ce même esprit de cohésion et d'inclusion, les membres sont sensibles aux absences : « On est toutes présents! » (15-9), en se désolant sans les blâmer : « Oui, c'est un peu dommage qu'il soit pas là » (18-11•). Comme le CR vise le consensus, ils sont contents « que tout le monde soit là, pour que tout le monde approuve ce qui a été fait » (31-18); « que vous soyez là justement, parce que ça va vous permettre de mettre votre grain de sel. Fallait avancer. Pis on se disait : " Vont-tu aimer ça, ça va-tu être à la hauteur? " » (29-17). Un membre sent tout de même le besoin de justifier son absence : « On n'est juste pas venus la dernière fois, ça fait un mois dans ce temps-là » (34-20) en parlant de l'espacement des rencontres aux deux semaines plutôt qu'aux semaines lors de la phase IVa. Aussi, lors de l'indisponibilité prolongée du membre qui a été incarcéré, le CR essaie d'avoir de ses nouvelles et de trouver un moyen de lui faire parvenir de l'information : « On pourrait-tu y envoyer, mettons une copie de nos tableaux en petit comme on avait? » (29-17). De plus, le CR tente de deviner comment cet absent souhaiterait se faire appeler sur les documents officiels en tâchant de se remémorer quel surnom on lui donnait dans d'autres projets participatifs. Lorsqu'il revient aux rencontres, il dit s'être informé auprès des autres membres de ce qui s'était passé au CR et qu'il a facilement rembarqué. Dans son entretien individuel, un autre membre mentionne : « S'il y en a qui ont été moins présents, dans le sens moins présent physiquement lors des rencontres, quand ils étaient là, ce qu'ils avaient à dire, c'était important. Moi, j'accordais autant d'importance, même s'ils étaient pas venus à quatre réunions, que celui qui était là à toutes les réunions » (EI). Pour un membre : « C'est la liberté de pouvoir manquer pis de revenir quand on veut » (EI) qui a facilité sa persévérance.

6.2.3 Espaces de travail

Sur un plan plus concret, l'accueil du CR au Site fixe de Point de Repères a demandé une adéquation entre le confort et la sécurité à assurer à ses membres et les activités de l'organisme. Les membres du CR se sont adaptés à ces conditions de travail.

Lieux de rencontre

Point de Repères a mis à la disposition du CR une partie de son local que les membres occupent selon les conditions particulières décrites ci-après.

Salle de réunion

Les rencontres ont lieu la plupart du temps au sous-sol du Site fixe de l'organisme. Plutôt mal isolé contre le froid : « Une note pour la prochaine fois, mettre du chauffage » (5-1*), la salle fait l'objet de travaux de rénovation durant la RAP : « Comme vous voyez, on a une belle petite salle en pleine réno, faque pour ceux qui sont assis surtout de ce côté-là, faites attention » (11-7). Il arrive que ces travaux agacent certains membres : « Ostie, c'est tannant, sacrament! » (5-1*). Cet espace communicationnel n'est donc pas toujours confortable.

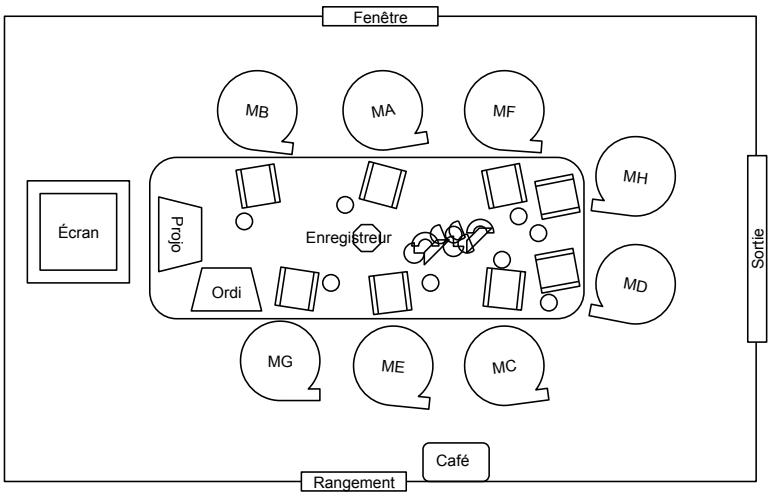

Figure 10. Salle de réunion et dispositions habituelles des membres

La salle de réunion est équipée d'un ordinateur portable, d'un projecteur et d'un écran (Figure 10). Le projecteur, utilisé pour visionner des photos ou du texte, donne souvent une image peu claire comparativement à l'épreuve photo : « J'ai de la misère à voir » (5-1*). Un ordinateur plutôt lent est fourni pour le projet : « C'est long, c'est long… » (7-3). Il n'y a pas d'accès à Internet dans la salle ni à une imprimante au Site fixe, mais il y a une photocopieuse. Pour pallier ce manque d'accès technologique, j'apporte mon ordinateur avec lequel je suis

plus familière, j'utilise mon imprimante couleur et j'ai accès à la photocopieuse de la Faculté des sciences infirmières.

Circulation au Site fixe

À la pause de 15 h, les fumeurs peuvent se rendre exceptionnellement dans la cour intérieure de l'édifice pour ne pas déranger le personnel et les participants aux activités courantes qui se déroulaient les jeudis, au rez-de-chaussée, pour la journée méthadone (activités du volet *SABSA*). Pour les mêmes raisons, on leur demande d'entrer au Site fixe précisément à l'heure de la convocation ou d'attendre à l'extérieur s'ils arrivent trop à l'avance. Cette règle déplaît à certains : « Aie! C'est dont ben strict icitte! […] Non, mais, si on est à jeun, pis on est assis dans un coin » (6-2*); « Moi je me suis faite mettre des bâtons dans les roues quand j'ai voulu monter en haut » (10-6*), tandis que d'autres la justifient : « C'est la journée méthadone, il y a plus de monde que normalement » – « La place aussi, c'est pas un milieu de vie, c'est pas le PIPQ » (6-2*). Le membre-accompagnateur se montre finalement plus souple : « Mais on comprend que si vous avez affaire dans le coin à une heure, je sais pas, ben c'est correct, vous êtes pas obligés d'attendre à côté de la porte, surtout de ce temps-ci, c'est pas chaud, on comprend tout à fait cela » (6-2*). En d'autres temps, la circulation au Site fixe doit se faire en présence du membre-accompagnateur lors de la prise de photos par exemple : « Faut s'arranger pour pas déranger trop trop non plus parce que faut que la job se fasse pareil » (7-3).

Cette règle de circulation au Site fixe a eu des répercussions sur la constitution du CR. D'après un membre-utilisateur, le nouveau membre qui a quitté le groupe au début du projet l'a fait en raison de l'accueil de Point de Repères pour une tout autre activité : « Parce qu'il a amené quelqu'un pour participer ici pour un test de salive [*SurvUdi*], pis on lui a dit va attendre dehors, il faisait moins quarante à peu près! Ça dure 10-15 minutes pis il y avait pas un chat! » (7-3). Signe peut-être de manque de confiance en la capacité des membres-utilisateurs de s'autoréguler dans un espace peut-être trop exigu pour les activités qui y sont pratiquées.

Rencontres hors Site fixe

Lors des rencontres se déroulant à l'extérieur de la salle de réunion, le membre-accompagnateur est responsable de l'organisation des déplacements. Lorsque c'est possible, les membres se rendent au Site fixe pour partir à pied, en covoiturage ou en transport en commun. Sinon, les membres se rendent au lieu de rendez-vous par leurs propres moyens. Pour la participation au Comité de suivi (CS2) des deux membres-utilisateurs à Montréal, c'est moi et la chercheure de l'INSPQ qui nous occupons du transport.

Horaire et calendrier des rencontres

Le Comité de coordination avait déterminé l'horaire des rencontres du CR qui se prêtait le mieux aux disponibilités de la salle et celles des membres-utilisateurs. Les rencontres allaient se dérouler le jeudi de 14 h à 16 h chaque semaine pour la phase III, puis aux deux semaines pour la phase IVa. Par ailleurs, certaines dates sont décidées en CR selon la disponibilité des membres : « On va setter au moins ceux pour novembre, pis au 1er décembre, on avisera » (24-15). Pour accélérer le processus, le Comité de coordination avait pensé faire deux rencontres par semaine, mais ce n'était pas possible pour tout le monde : « Oui, il y a rentrée de cash, mais à part ça, le jus du cerveau qui sort [rit] » (11-7).

Par commodité, la régularité des rencontres facilite la participation de certains membres : « Ça serait le fun la même journée, moi, tu sors une fois, c'est fait » (5-1*). Elle facilite aussi la planification de la RAP et des activités personnelles des membres. Toutefois, rompre occasionnellement avec cette périodicité peut en contrarier certains : « C'est exceptionnel aujourd'hui, on fera pas ça toujours à neuf heures et demie » (23-14); souvent en raison de leurs autres occupations personnelles ou parce qu'ils oublient tout simplement et arrivent à l'heure habituelle : « Je pensais que c'était à 2 h la rencontre aujourd'hui, chu arrivé, il était 1 h et demie » – « On n'est pas habitué de commencer à 3 h aussi » (35-21). Enfin, l'heure des rencontres peut plaire à certains : « Pour une fois que c'était pas des affaires le soir. Quand c'est dans le jour, des fois, c'est intéressant » (EI); ou poser problème à d'autres : « C'est deux heures qui fittent pas pantoute avec mon reste de style de vie » (6-2*).

Concernant la durée des rencontres, elle est suffisante pour certains, et d'autres disent que « c'était pas demandant » (EI). Par contre, lors de leurs entretiens individuels, des membres mentionnent que les rencontres étaient trop courtes. Pour ma part, j'avais souvent l'impression de devoir pédaler vite pour arriver à couvrir tout le contenu que j'avais préparé, particulièrement lorsque le directeur de Point de Repères a resserré le calendrier, rajoutant ainsi de la pression sur le rythme du travail : « Il faut absolument clancher » (18-11•); « Il y a eu des moments où il a fallu que Lucie dise : " Écouter la gang là, garde, serrez les rênes un petit peu " » (EI).

Dans un autre registre, statuer sur une pause-cigarette de dix minutes autour de 15 h est expressément demandé par les membres (5-1*). En cours de rencontre, le membre-accompagnateur ou moi-même en faisons souvent l'appel selon le déroulement de la rencontre : « On fait une partie de la rencontre, quand on voit que les gens commencent à grafigner un peu, on prend un petit 10 minutes break cigarette » (5-1*), alors que d'autres la demandent pour répondre à leur besoin : « Cigarette power! » (7-3).

Offre de nourriture

À chaque rencontre, un léger goûter et des boissons sont offerts et disposés au centre de la table. Le membre-accompagnateur, qui se charge du ravitaillement, recourt aux membres-utilisateurs pour l'aider à trouver des idées de collation : « Mais là, je commence à manquer d'imagination » (6-2*). Autour de la table, des membres s'assurent que tous puissent avoir une portion de la nourriture la plus appréciée : « Moi, je va toute manger les yogourts » (5-1*); « C'est pour pas qu'une personne les mange toutes » (10-6*). À la rencontre avant les fêtes (29-17), on se partage un gâteau.

En plus des compensations financières et du transport payé, des membres font de l'offre d'un repas une condition pour faciliter la participation : « Faut qu'il y ait de la nourriture, si j'ai rien à manger chez nous […] au moins il y a ça, tu peux manger quelque chose » (EI); « Ils donnaient un peu de bouffe, faque ça permet de garder de l'énergie aussi » (EI); « Ils savent que pour beaucoup de gens, c'est important. Il y a du monde que c'est leur seul repas dans leur journée, j'imagine » (EI). D'ailleurs les suggestions de restaurants où se rendre après

l'*Audience publique sur les SIS* se font avec considération pour satisfaire les goûts de chacun : « Ça pas l'air à y tenter le vietnamien par exemple » (19-12). Cette sortie est considérée comme un événement qui sort de l'ordinaire : « Moi, je va à un restaurant que chu pas capable de me payer moi, ou plutôt des mets qu'on mange pas chez nous » (19-12).

Remise des compensations financières

Le CR provisoire avait fixé la manière d'attribuer les compensations financières aux membres-utilisateurs pour leur participation, en continuité avec ce qui avait été développé au cours de projets participatifs précédents à Point de Repères. La remise de la totalité de la compensation comportait des règles proportionnelles à la durée de la présence à la rencontre : remettre la compensation de 20 $ au membre-utilisateur s'il participait à la totalité des deux heures de rencontre prévues (10 $ par heure), quinze minutes d'absence étant tolérées au début ou à la fin de la rencontre. Pour le membre-accompagnateur, cette disposition avait pour but de favoriser la présence aux rencontres « parce qu'ils sont intéressés par le projet, qu'ils veulent contribuer » (5-1*), motif peut-être connoté de paternalisme. Les membres-utilisateurs en général ponctuels, cette règle n'a pas besoin d'être mise en application. Par ailleurs, les frais de transport sont remboursés au cas par cas.

L'attribution de compensations financières est importante pour les membres-utilisateurs qui sont tous en situation de pauvreté. Maximiser ses revenus personnels vient ainsi justifier des décisions à prendre par rapport : à la présence aux rencontres ou à d'autres activités : « On va-tu reconnaître notre participation monétaire? » (15-9); aux rôles de chacun; au calendrier; à l'*Ordre du jour*; à la méthodologie; au recrutement. Par exemple, lorsque vient le temps du recrutement pour les *Groupes de discussion*, un membre cherche du même coup à atténuer sa situation de pauvreté actuelle en proposant son colocataire pour qu'ils puissent partager les frais communs qu'il assume entièrement à ce moment-là, tout en étant conscient qu'il n'est pas nécessairement le candidat idéal « parce qu'il est gêné à mort » (12-8). Les compensations financières devenaient parfois une raison justifiant l'effort pour certains de se rendre aux rencontres, surtout à la fin du mois, mais l'argent n'était pas le motif principal pour participer : « Moi sérieusement, aujourd'hui, il y a une grosse motivation d'argent, mais il y a une motivation de sortir, pis me changer les idées » (31-18).

6.2.4 Conventions participatives

La posture résolument participative de Point de Repères, dont il a été question précédemment (Chapitre 3), a conduit au développement d'un format de rencontres et de règles de fonctionnement que le CR s'approprie selon la disposition de ses membres, la dynamique des interactions et les événements d'actualité qui le touchent : « Grosso modo, il y en a quand même plusieurs qui sont habitués au format qu'ont nos groupes » (5-1*). Par conséquent, je vérifie souvent auprès du CR « vous fonctionnez comment d'habitude? » (24-15). « Tout le monde au début, quand Reconnaissance a parti, on s'est toute dit comment ce qu'on voulait fonctionner ensemble, pis ousqu'on voulait aller » (EI).

Résolution des conflits

Pour participer à un projet de RAP, un membre-utilisateur affirme : « Faut que ce soit des personnes qui sont ouverts à régler des conflits, parce qu'un groupe sans conflit, ça existe pas. Faut que ça soit des personnes qui sont capables de se faire dire des choses agréables et désagréables, et d'être capables de les dire aussi » (EI). C'est pourquoi Point de Repères avait établi des manières de résoudre les conflits à l'intérieur comme à l'extérieur du CR. Ainsi, à moins qu'il « se passe vraiment un gros problème » (5-1*), le membre-accompagnateur fait en sorte de préserver la neutralité en ignorant le conflit à l'intérieur des rencontres tout en assurant un soutien externe pour régler des problématiques personnelles ou relationnelles : « Si jamais il se passe des choses, c'est ma job aussi en dehors des réunions que, si jamais il y a des frictions, si jamais il y a des mécontentements ou si ce qu'on aborde dans le groupe vous fait quelque chose, ça vous fait remonter une émotion, vous filez croche par rapport à ça, venez m'en parler, on va aller prendre un café, on va jaser, on va essayer de régler ça » – « Ce qui se passe ici reste ici, ce qui se passe dehors reste dehors » (5-1*). L'organisme demandait également la confidentialité sur la vie personnelle des gens et leur situation : « On peut pas donner d'information sur le cas de personnes » (5-1*). Pour ma part, j'offre de parler aux membres en dehors des rencontres concernant les comptes-rendus de l'auto-évaluation de la participation : « Si jamais il y a des choses pour laquelle vous êtes pas d'accord, mais que vous voulez pas en parler en groupe » (6-2*). Ce qui ne s'est pas produit.

À l'occasion d'importants conflits extérieurs, ce principe de neutralité doit être rappelé : « Le groupe ici est un endroit neutre […] peu importe ce qui se passe à l'extérieur, tout le monde est toujours le bienvenu » (8-4*). Cependant, voyant que la chaudière risque d'exploser, il arrive que le membre-accompagnateur déroge à la règle sachant que des réunions d'autres groupes participatifs à Point de Repères ont été houleuses : « Peut-être qu'eux autres auront besoin d'en pousser un peu » (7-3). Cette dérogation peut en revanche générer un certain malaise. Ainsi, lors d'une *Ronde d'ouverture*, un membre s'exclame : « Vous aviez rien qu'à me le dire si ça vous tentait pas, il m'a invité à ventiler! ». Un dialogue s'en suit : « Ben non, t'as vécu des affaires, ça valait la peine que t'en parles » – « C'est correct ça » – « C'est aussi ben que ça sorte là qu'en plein milieu de la réunion » – « Moi aussi, il y a des groupes que je vis des affaires, faut que j'en parle parce que sinon… » – « C'est ça, on est là pour ça aussi » conclut le membre-accompagnateur (7-3). Dans cette optique, le repas offert dans un restaurant après l'*Audience publique sur les SIS* est prévu pour se remettre des émotions trop fortes qui ont pu survenir. Aussi, les membres utilisent-ils souvent le rire pour diminuer les tensions, donc pour atténuer les conflits latents.

À titre préventif, le membre-accompagnateur veille aussi à éviter que des conflits éclatent en demandant de s'entendre sur les manières de procéder lorsqu'un membre, par exemple, prend une photo dont la thématique ne lui est pas attribuée (voir section 7.2) : « Mais, je pense qu'on est assez mature. […] De toute façon, avant, moi, si j'ai une idée, je va aller voir la personne. Mettons qu'il est pas là, que je suis pas capable de le rejoindre, ben, je la prends la photo, pis aussitôt que je le vois, j'y dis. […] Je pense qu'on peut s'entendre » (7-3).

Pourtant, lorsqu'un conflit survient, un membre choisit de quitter la rencontre avant que la situation dégénère : « Et je termine ma réunion aujourd'hui! » (11-7). En vertu du principe de résolution externe, la rencontre se poursuit comme si de rien n'était à mon grand étonnement. Un autre membre, dans les mêmes circonstances, décide au contraire de clarifier la situation sur le champ : « C'est parce que j'ai expliqué pourquoi, il y avait un frette, je me disais faut qu'ils sachent » (11-7). Puisque dans l'auto-évaluation de la participation la façon de résoudre les conflits est critiquée, j'y reviens au CR pour voir s'il n'y aurait pas lieu de changer la règle. « Des fois je m'emporte. Je le sais moi, j'allume comme un feu de bois, un

feu de forêt. C'est sûr c'est plate, moi je travaille là-dessus. […] Je le sais que j'ai à travailler beaucoup là-dessus, mon caractère, parce que des fois, chu prime. C'est un boute que je fais moi-même dans mon cheminement. » – « Moi en tout cas, en connaissance de cause, quand j'ai des conflits, je le sais si je va être capable de continuer ou pas. Chu capable par moi-même de dire […] non, là je m'en va, chu pas capable. […] À moins que ça soit vraiment majeur, je pense qu'on est assez mature pour savoir si on est capable d'attendre » (11-7). On finit par conclure : « Me semble, on peut prendre ça au fil de ce qui arrive. » – « Il y a des conflits qui peuvent se prévenir, tu vois des choses comme s'en venir, ou des petites pointes. Il y a des affaires ben crisse, ça éclate, pis ça éclate. Des fois, faut laisser retomber la poussière. » – « Au bout de la ligne les cristies de chicanes, tout le monde s'est interchicané pis on se parle toute pareil! » (11-7).

En ce sens, les membres font régulièrement preuve de conscience de soi : « J'ai pas les yeux fermés sur mes problèmes » (11-7); « Pis moi, c'est quelque chose que j'ai de la misère à gérer » (18-11•); d'autocritique : « Ben là j'exagère, mais en tout cas » (7-3); et sont à même de dégager leurs parts de responsabilité en lien à une problématique : « Fais-toi s'en pas, c'est moi, c'est pas toi » (9-5); « J'avais vraiment pas prévu mes affaires de la bonne façon, c'est mon problème rendu là » (12-8).

Au bout du compte, les membres sont d'avis qu'il « n'a pas ben ben eu de bisbilles, m'a te dire, en deux ans. […] On réglait les choses qu'on avait à régler pis ç'a bien été » (EI); « Ici, il n'y a pas de trouble au niveau de ce groupe-là » (7-3); « Au Point de Repères, j'arrive, chu tout le temps contente, pis c'est détendu. […] Ici […] je viens l'esprit léger, je repars, pis à part des fois des petites anecdotes, ça va bien, je trouve qu'il y a une bonne ambiance. » – « On est quand même un bon groupe là. » (11-7); « J'étais heureuse dans ce groupe-là. […] Un bateau qui naviguait sur une belle mer bleue pis calme » (EI).

Par contre, affecté par un conflit survenu dans un autre groupe participatif de Point de Repères pour lequel d'autres membres du CR étaient engagés, un membre s'est demandé longtemps qui avait agi ou non en sa défaveur : « À chaque fois j'me demandais c'était qui qui avait fait ça, pis pourquoi. […] Pis, je l'ai vraiment pas digéré [sanglots dans la voix]. Pis

j'étais tout le temps confronté avec du monde [avec qui] j'aimais travailler » (EI). Il a souffert durant des mois de ne pas avoir pu leur demander : « Intérieurement, j'ai donné mon rendement […] ç'a pas nui au travail […], mais j'avais tout le temps de quoi dans tête. […]. Faque c'est ça qui a été dur. […] Mais à part ça, ç'a été parfait, pis le monde a resté gentil. Le monde m'ont rien fait de mal en tant que tel, c'est juste moi, pis mes doutes » (EI). Un autre l'avait pourtant rassuré : « C'est pas toi, tu paranoïes à cause de ce qui s'est passé » (25-16).

Ronde d'ouverture

« Comme à l'habitude » (8-4, 9-5, 10-6*, 11-7, 19-12), le CR procède à la tenue d'une *Ronde d'ouverture* qui est nommée *Bonjour, comment ça va?* ou *Tour de table*. Cette période est un moment réservé à la prise de parole personnelle lors de laquelle chaque membre est invité à faire part de sa disposition émotive et physique, et à s'exprimer sur ce qu'il a vécu depuis la dernière rencontre : expériences, réussites, frustrations. La R*onde d'ouverture* est instaurée pour faciliter la transition entre le monde extérieur et la rencontre de groupe : « On se mettait dans le beat » (35-21); pour ventiler : « Besoin de ventiler, c'est ben correct » (7-3); pour prévenir et expliquer certaines réactions : « On pouvait savoir si quelqu'un a dit : " Chu dans mon traitement ", " Ça va ", " Chu fatigué " tout ça, […] faque " Surprenez-vous pas si jamais je pars à […] ", on savait un peu à quoi s'attendre » (EI); pour partager des informations sur des sujets d'intérêt pour le groupe; pour se donner mutuellement des conseils sur des problèmes qui affectent particulièrement les membres : « Le dentiste, même si c'est pas écrit sur ton papier. Quand c'est une situation d'urgence, eux autres ils considèrent ça comme une urgence. Ils vont te passer pis y te feront pas payer » (8-4*), « J'ai fait deux traitements [contre le VHC] moi, je sais c'est quoi » (11-7); pour se soutenir et s'encourager mutuellement : « Tu m'en as parlé tantôt, chu solidaire avec toi » (6-2*); pour faire son « social » (12-8); et « De façon informelle, ça crée un espèce de réseau aussi entre les membres » (11-7).

C'est le membre-accompagnateur qui anime d'office la ronde d'ouverture : « On va y aller en ordre » (5-1*), mais il arrive que d'autres membres donnent le coup d'envoi : « Qui commence? » (5-1*), ou donnent la parole à un autre membre. Bien qu'une écoute attentive

soit attendue lors de ces moments de témoignage, les réactions chaotiques du groupe et les conversations parallèles se produisent fréquemment. Aussi, la *Ronde d'ouverture* est entrecoupée par d'autres sujets : demander ou faire le suivi sur les membres du CR, demander ou faire le suivi sur les autres projets, transmettre des messages ou donner des nouvelles du partenariat; demander ou donner des clarifications, présenter les documents; demander des suggestions, donner des consignes, revenir sur les décisions du CR, demander ou faire le suivi sur les activités du CR à venir; donner des nouvelles sur sa prise de photo; donner son appréciation d'une rencontre précédente. Particulièrement, le membre-accompagnateur profite de cette période pour faire le point sur le déroulement des rencontres sans toujours faire état lui-même de sa disposition personnelle.

Bien qu'inscrit comme premier sujet à l'*Ordre du jour* des rencontres, le *Bonjour, comment ça va?* marque seulement le début de quatre rencontres (7-3, 15-9, 17-12, 34-20*); est complètement oublié à deux reprises (10-6*, 24-15) : « On n'a pas fait le *Comment ça va?*! » – « Sans le dire, on l'a fait » – « Ben l'ambiance avait d'l'air assez bonne je pense » (24-15); commence avant le coup d'envoi de la rencontre au fil d'arrivée des membres : « C'est comme un tour de table » (15-9); « Moi, je l'ai pas mal dit » (29-17).

La *Ronde d'ouverture* a une durée variable (de 4 minutes à près de 30 minutes sur un enregistrement de 1 h 35 en moyenne par rencontre), même si pour deux rencontres (10-6*, 11-7), je lui réserve 10 minutes maximum comme stratégie pour gagner du temps. Les premières rencontres du CR sont les périodes les plus courtes et les plus entrecoupées (5-1* à 10-6*). Sauf quelques exceptions (11-17, 12-8, 15-9, 18-11•, 19-12), les dernières rencontres sont les périodes les plus longues et les moins entrecoupées (23-14*, 31-18 à 35-21*) : « Un autre beau gros *Comment ça va?* » – « On a fait un *Comment ça va?* de quarante minutes! » (18-11•).

Puisque la vocation non thérapeutique de la RAP prédomine, le membre-accompagnateur se montre parfois expéditif lorsqu'un membre témoigne de son mal-être parce qu'il « vit des affaires » (5-1*). Aussi, certains membres pressés de vouloir « commencer » le plus rapidement possible décident stratégiquement de passer leur tour : « C'est beau, j'ai rien à

dire » (9-5*); « Ça fait longtemps qu'on parle » (19-12), laissant croire que cette période n'est pas considérée comme faisant partie de la rencontre en soi. Par conséquent, la R*onde d'ouverture* est commentée comme étant « short and sweet » (6-2*, 7-3, 9-5*), au mécontentement de certains : « C'est explicite, c'est effrayant! » (9-5*). Mais pour d'autres : « Je trouvais que c'était trop long moi personnellement. […] 15 minutes, ça serait suffisant » (35-21), « Commencer à conter toute notre vie là, je trouve que c'était long. […] On peut-tu passer à autre chose là? » (EI). Pour expliquer la durée de la *Ronde d'ouverture*, les membres évoquent le fait de se voir toutes les semaines, de se voir souvent en dehors du CR ou, à l'inverse, de ne pas se voir assez souvent.

Régulation des tours de parole

Pour réguler les tours de parole, les membres se rappellent les règles de fonctionnement habituelles aux groupes participatifs de Point de Repères au début de la RAP. La principale règle est « d'essayer le plus possible de lever la main pour parler » (5-1*) lorsqu'un tour de table systématique n'est pas proposé : « C'est un peu comme à l'école, fallait lever notre main pour le droit de parole. Pis c'est correct un peu dans un groupe » (EI). Le membre-accompagnateur insiste pour appliquer cette règle de façon stricte et serrée : « Parce que, vous le voyez, on a quand même un horaire qui est assez chargé » (5-1*). Il a l'appui d'un habitué qui justifie la règle en disant : « Pour ne pas qu'on dégénère » (5-1*). En même temps, il se montre compréhensif et souple quant aux dérapages possibles.

De facto, c'est le membre-accompagnateur qui donne la parole à ceux qui la demandent ou à ceux dont c'est le tour : « Vous pouvez baisser vos mains, j'les ai pris en note » (11-7); qui la sollicite : « Qui aurait une question, qui aurait ainsi l'honneur de commencer? » (10-6*); qui fait patienter ceux qui voulaient parler sans avoir levé la main : « Ça sera pas long » (21-13); tout en se gardant aussi une place de parole : « À mon tour maintenant » (6-2*). Mais les membres-utilisateurs participent aussi à l'animation des rencontres, en demandant impatiemment parfois de lever « la main! » (5-1*, 6-2*); d'écouter : « On revient » (15-9); de poursuivre la rencontre : « Enchaînons » (6-2*); en demandant, donnant et sollicitant la parole. Ces initiatives peuvent parfois déstabiliser quelque peu le statut du membre-accompagnateur : « Merci […] de faire la police à ma place, il y a pas juste moi qui est

méchant ici [rit] » (7-3). Pour ma part, je sollicite la discussion, je donne la parole, je m'assure que tous puissent entendre avant de parler : « Est-ce que j'ai l'attention de tout le monde? » (9-5). Je parle aussi spontanément en dérogeant à la règle et il m'arrive de me faire apostropher après avoir ramené quelqu'un à l'ordre : « T'as pas levé ta main! » (21-13).

Malgré tout, le groupe en réalité est plutôt « dissipé » au désagrément d'un membre qui souhaiterait plus d'autorégulation : « Je va parler en " je ", tiens. J'ai pas aimé vraiment la réunion la semaine passée parce qu'on levait pas la main, tout le monde parlait en même temps. À mon goût à moi, moi j'ai pas aimé. J'aimerais ça que si on a à parler qu'on prenne les bonnes vieilles habitudes, si c'est possible » (11-7), pourtant dans son entretien individuel, ce membre rapporte : « Oui, oui, le monde prenait le temps d'écouter le monde qui parlait » (EI). Il arrive aussi que le membre-accompagnateur soit exaspéré par l'agitation du groupe : « On va essayer de faire ça un petit peu plus discipliné s.v.p., chu tanné, chu tannant avec mon estie de discipline! » (19-12). Lors de l'auto-évaluation d'une rencontre, je rapporte justement : « On parlait, il y avait beaucoup d'action, on parlait beaucoup en même temps, pis il y a du monde qui ont pas aimé ça » (21-13). Par contre, à la remarque du membre-accompagnateur sur un silence inhabituel du groupe : « Ça va jaser plus tantôt, on va voir » et un membre réplique : « De toute façon, on est trop chaotique d'habitude […] faqu'on se ferme la gueule. […] Il y a jamais de juste milieu avec des fuckés comme nous autres » (21-13).

On se coupe la parole : « Pis des fois, je sais que je coupais la parole » (EI), et on décroche souvent, par exemple : en parlant de sujets ou en passant des messages qui ne concernent pas le CR; en ayant des conversations parallèles; en aidant son voisin de table ou lui demandant de l'aide; en fredonnant; en parlant au téléphone; en parlant de la collation ou du café. Ce manque de contrôle a comme conséquence de rendre régulièrement des paroles imperceptibles : « On a de la misère à s'entendre! » (15-9) et se traduit par des tentatives de prises de parole spontanées de la part de tous les membres du CR sans toujours réussir à placer un mot.

Le membre-accompagnateur tâche de réguler la prise de parole, par un rappel des règles; des interjections : « Chut, chut! » (7-3), « Excusez, excusez, [tape sur la table], à l'ordre! » (18-11•); l'interruption d'un tour de parole : « Génial! Quelqu'un d'autre? » (10-6*). Pour l'aider à mener sa tâche, il met « les grandes gueules » (5-1*) proches de lui. Le plus volubile l'appuie en riant : « Inquiète-toi pas, je le savais déjà » (5-1*), « Je parle tout le temps » (6-2*). C'est ainsi que, sauf exception et par habitude, tous gardent la même place autour de la table durant la durée du projet : « Moi, dans tous mes groupes, c'est là que je me tiens » (8-4*) (Figure 10, plus haut).

D'un autre côté, comme l'essence même de la constitution du CR est le respect du droit de prise de parole des membres-utilisateurs : « On est là pour vous entendre » (6-2*), un membre, déclarant prendre sa place, ne se gêne pas pour réclamer son tour de table qui avait été sauté par inadvertance, ou pour protester lors de la *Ronde d'ouverture* : « Il est pas barré, non, mais je le dis avec le sourire, non mais, il dit que c'est cool qu'on parle pas! » (6-2*). En cours de projet, ce droit est réaffirmé par des énoncés comme : « J'ai pu d'affaire ici! [si on ne le laisse pas parler] » (21-13); « Ben moi, j'ai pas fini! » (10-6*); « Attends, moi j'ai quelque chose à dire » (11-7). Ou encore, des membres en encouragent d'autres à parler : « S'il y a des affaires qui font pas ton affaire, tu peux le partager » (7-3).

En même temps, « pour être certain que tout le monde ne se sente pas brimé » (5-1*), les membres comptent sur le respect de l'écoute des uns envers les autres. Cette intention fait écho au respect de l'équité et de la réciprocité qui sont aussi promulguées dans le groupe. Ainsi, le membre, conscient d'« avoir une grande gueule » (5-1*), sous-entend qu'on peut lui couper la parole pour laisser la chance à d'autres de parler; à un autre moment, il souligne : « Moi j'ai rien à dire, profitez-en! » (18-11). Lorsque plusieurs veulent parler en même temps, certains n'hésitent pas à céder leur tour : « Vas-y, pis après, j'irai » (5-1*). Les membres donnent aussi constamment des signaux communicationnels indiquant qu'ils sont à l'écoute ou qu'ils n'ont pas entendu.

6.2.5 Maintien d'un bon climat relationnel

Toutes ces dispositions partenariales décrites plus haut (constitution du CR, balises communicationnelles, espaces de travail, conventions participatives), la façon dont le CR se les approprie et les efforts que ses membres déploient ont pour objectif d'assurer le maintien d'un bon climat relationnel. Qui plus est, à travers leurs répliques et leurs commentaires, les membres du CR montrent qu'ils se soucient de maintenir une dynamique relationnelle bienveillante.

Dès le début de la RAP, les membres du CR mentionnent plusieurs visées relationnelles en vue de maintenir une bonne ambiance dans le groupe. Ainsi, en prônant la discrétion et le respect des personnes et des objets, les membres veillent au bien-être de chacun et à la construction d'un climat de confiance. Car, pour les nouveaux membres-utilisateurs, qui en général ont vécu des formes de surveillance policière, la méfiance peut devenir un réflexe : « Je me suis même vue que Point de Repères était full associé avec la police » (7-3); « Je va vous l'avouer, moi j'ai déjà paranoïé. […] Même ici dans les débuts de réunion, dans L.U.N.E., je me disais […] : " Faut-tu que je me censure, je peux-tu me ramasser dans marde? " » (12-8). Pour faire contrepoids à ce malaise, avoir du plaisir, demeurer relax et ne pas exercer de pression prime tout au long de la RAP : « J'aime ça venir ici moé, je trouve ça cool, c'est léger, c'est pas de pression » (11-7); « Oui, je me sentais bien » (EI). L'humour de certains vient aussi atténuer des conflits potentiels.

Par ailleurs, les membres font preuve d'inclusion, d'entraide et d'altruisme les uns envers les autres ainsi que de reconnaissance et de considération, en me rassurant par exemple lorsque je témoigne de ma nervosité à joindre le groupe et à m'acquitter de ma tâche; en clarifiant certaines informations pour éviter des inconvénients aux nouveaux membres : « Juste le mentionner pour pas que ils viennent pour rien » (5-1*); en portant attention aux émotions des autres : « Tu te sens pas trop rejetée, ça va? » (5-1); « Je voudrais pas te faire downer, mais t'a oublié Thème 2 » (12-8).

L'inclusion se manifeste aussi en remerciant les invités « d'être là » (6-2*); en accueillant ou saluant les gens en début de rencontre; en rappelant que tous sont bienvenus malgré des conflits qui sont survenus à l'extérieur des rencontres; en permettant à un parent d'amener son enfant à deux rencontres (34-20*, 35-21*); en faisant en sorte que tous les membres du CR soient sur la photo qui représente la RAP Reconnaissance : « T'es dans le groupe toi aussi. Va chercher un intervenant en haut pour qu'on soit tout ensemble, tout le groupe au complet » (8-4*) (Photo 12.1. *Reconnaissance en action* de la Figure 12 au Chapitre 7); en ajoutant le nom des membres plus souvent absents sur les bannières d'exposition : « Pourquoi que le nom est pas marqué à côté du mien? […] Même si c'est pas lui qui l'a écrit le texte, c'est son volet à lui! Moi je veux que son nom [soit] à côté du mien » (31-18); en mettant le nom des deux membres qui ne faisaient pas partie de *CommUniAction* pour la signature du mémoire *Inclusion et intégration* sur les SIS.

L'entraide et l'altruisme prennent la forme d'un coup de main pour remplir ou trouver des documents; animer des rencontres; trouver des idées de photographie; formuler des questions pour les *Groupes de discussion*; compléter un projet de photos : « Je va aider [un membre-utilisateur] à finir ses affaires » (17-10); se rendre à un lieu de rencontre extérieur; faire sa présentation orale; prendre la parole dans le groupe : « J'y parlais même en dehors des groupes : "Vas-y! Dis-le! Je le sais que t'as de quoi à dire, gêne-toi pas, on va t'écouter" » (EI).

La reconnaissance et la considération se traduisent par des remerciements et le soulignement des efforts et des réalisations des membres : « Je voulais juste remercier les deux personnes qui ont travaillé sur les logos » – « C'est pas rien que moi dans le fond, c'est tout le monde, c'est les idées de tout le monde, il y a pas rien que moi là-dedans. » – « Merci tout le monde! » (12-8); des félicitations : « On a fait ça efficacement » – « C'est ça qui faut, faut que ça marche de même » (11-7); la célébration des réussites : « On s'applaudit! » (17-10). Les membres savent aussi s'excuser lorsqu'ils pensent avoir blessé quelqu'un : « Excuse-moi, j'ai été bête » (5-1*). Enfin, le souci de transparence, c'est-à-dire exprimer ce que l'on pense vraiment, et de non-compétition concourent aussi à maintenir l'« esprit d'équipe ». Pour un membre : « La dynamique du groupe, ça, ç'a été bien, en tout cas pour ma part » (EI); un

autre dit : « C'est convivial » (EI). En contrepartie, si cette volonté d'entretenir de bonnes relations au sein du CR peut avoir comme conséquence pour certains de réprimer leur agacement ou leur impatience. La qualité du climat relationnel au sein du CR est propice à l'établissement d'une dynamique opérationnelle efficace que ses membres veulent favoriser.

6.3 Exécutions opérationnelles, partenariales et transformationnelles

Les réalisations dont il est question ci-après sont d'ordre cognitif et pratique. Elles touchent à l'ensemble des opérations courantes inhérentes à la mise en œuvre d'une RAP qui sont moins spécifiques que celles de la construction et de la mobilisation des connaissances présentées au chapitre suivant.

6.3.1 Visées opérationnelles

Tous les membres du CR sont particulièrement préoccupés par l'avancement du projet : « Faut que ça roule » (5-1*); et il arrive que certains s'impatientent quand ils considèrent que ça n'avance pas assez vite : « N'importe quoi, je va animer, pourvu que ça avance! » (9-5); « On commence pis après ça on va le savoir! » – « On va enchaîner! » – « On étire, on étire, on étire! » (9-5); « Bon, on perd notre temps là! » (19-12); « Faudrait commencer à faire de quoi, juste parler là, ça fera pas grand-chose! » (25-16). Plus précisément, un membre est insatisfait du rythme des rencontres : « Je trouve que c'était long à départager les affaires, personnellement. » – « Mais il fallait parce que sinon, ça aurait été le free for all. » (7-3). D'un autre côté, des membres s'inquiètent : « On est-tu en retard? » (11-7); « Ah, mon dieu, on n'a pas le temps de faire ça! » (11-7). Le membre-accompagnateur conclut : « On se rend compte qu'on cédule nos réunions un peu paquetées » (8-4*).

Malgré les intentions du CR de ne pas mettre trop de pression, je pousse souvent sur le temps : « On va essayer de filer ces 11 questions-là rapidement » (12-8); « On accélère un petit peu. » (15-9); « Faque l'idée, c'est d'en avoir le plus possible maintenant » (17-10). De plus, les membres relèvent souvent le temps : « Il reste 15 minutes hen! » (17-10); « Le temps file

déjà pas mal vite. » (18-11•); « Ça passe vite, en même temps, on a le temps de tout faire, mais en même temps, on dirait que à dernière minute des fois, là [vous rushez]. » (EI).

Par conséquent, le souhait de respecter l'équité des prises de parole et l'avancement du projet amène certains membres à user de précaution. Par exemple, avant de prendre la parole ou de changer de sujet, on s'assure que ce qui avait à être dit est complété : « T'as-tu toute parlé? » (5-1*); tandis que certains annoncent le contenu de ce qu'ils ont à dire pour en préciser l'ampleur : « Ça sera pas long mon intervention » (7-3); « J'ai une mini question super vite faite » (12-8); ou indiquent qu'ils ont terminé : « C'est juste ça que je voulais dire » (18-11•). Dans le même sens, plusieurs précèdent leurs prises de parole d'un « Je veux juste » (6-2*), indiquant qu'ils ne s'éterniseront pas. D'autres s'excusent d'avoir parlé ou de trop parler; justifient leur prise de parole : « C'est rare que je parle! » (35-21); ou renoncent à s'exprimer. En contrepartie, certains se font rassurants en disant que c'était correct d'avoir parlé.

Par ailleurs, ce rythme semble convenir à certains membres : « On a une bonne réunion encore aujourd'hui, je dirais, ça va, c'est du sport […] j'aime ça, c'est stimulant! » (9-5); « Tu vois Lucie au moins, on s'emmerde pas » (15-9); « Aie, on est content, on a de l'ouvrage, on a plein d'affaires à faire! » (25-16). Dans son entretien individuel, un membre conclut qu'« on a toute fait en sorte que le projet avance bien » (EI).

Dans le même ordre d'idée, les membres souhaitent être efficaces, donner un bon rendement et atteindre les objectifs de la RAP : « Parce qu'on se laisse du temps un peu entre les réunions étant donné qu'il y a beaucoup de choses à faire » (31-18); « C'est parce que je veux que ça marche! » (31-18); « J'attendrais, pour pas discuter de ça pour rien » (32-19); « On est passé à travers l'*Ordre du jour*! » (32-19). Le plus possible, le CR cherche à couvrir l'intégralité de ce qu'il a à exécuter : « On va essayer de faire toutes les volets [d'activités de Point de Repères] » (5-1*); « Pis ça serait bien que chaque volet soit représenté entièrement » (10-6*); « C'est sûr que l'objectif ce serait d'essayer de photographier un peu toute ce qui se fait » (6-2*), « Est-ce qu'il y a d'autres choses à dire là-dessus? » (17-10), tout en restant souple : « Même s'il en manque une ou deux […] on s'arrange » (15-9), en respectant les capacités et les situations de chacun de même que les tâches convenues.

6.3.2 Façons de procéder

En préparant les *Ordres du jour*, j'essaie de figurer comment on pourrait s'y prendre pour réaliser le travail : « Moi ce que je proposerais, c'est qu'on y aille *Groupe de discussion* par *Groupe de discussion*. On pourrait peut-être faire un tour de table rapide pour faire sortir ce qui vient en premier à l'esprit, après ça, on creusera un petit peu plus, ça vous va? » (15-9). Lorsque les consignes sont claires, « ça roule bien » (9-5). Mais, je ne prévois pas toujours la façon de fonctionner ou de faire le travail en groupe, voulant avoir les préférences des autres membres : « Moi, je vois deux façons de procéder […] j'essaie de pas faire de suggestions [rit] » (8-4*). Sans consignes claires, la procédure devient parfois fastidieuse ou boiteuse : « J'ai de la misère à suivre » (12-8), mais certains membres prennent la situation en main : « C'est moi dans le fond qui a toute géré ça, c'est pour ça. Moi, c'est une de mes forces, quand le taponnage arrive » (7-3); « Faut juste définir comment qu'on en fait [des panneaux], pis c'est quoi, non, mais ça avance pas! Ciboire moé! » (25-16). D'autre fois, suivre les indications de la méthode *Photovoix* ou celles du partenariat se révèle difficilement applicable comme l'utilisation du *Questionnaire pour l'analyse des photos* (Annexe K). D'ailleurs, le membre-accompagnateur propose un ajustement à la procédure : « On présente une photo, les gens parlent un peu de ce que eux perçoivent là-dedans, pis après ça, le photographe dit : " Moi, c'était ça que je voulais montrer " » (9-5).

6.3.3 Régulation des sujets à l'*Ordre du jour*

Au lancement de la RAP, je demande au CR s'il veut qu'on lise puis adopte les *Ordres du jour* et les *Procès-verbaux*. Les membres pensent qu'il est important d'en avoir : « Mettons qu'on veut se souvenir de quelque chose […], au moins on a [le *Procès-verbal*], " Ah oui c'est vrai, on avait dit ça, on avait fait ça " » (5-1*). Toutefois, ils trouvent que ce n'est pas nécessaire d'en faire une lecture systématique pas plus qu'une adoption formelle. Je prépare donc ces deux documents et leur en remets une copie à chaque rencontre (Tableau 37, ci-après). À partir de la rencontre 25-16, je ne fais cependant plus d'*Ordre du jour* aussi systématiquement, car on se consacre uniquement à la réalisation en continu des activités de mobilisation des connaissances. Lorsque le CR est en présence d'invités (5-1*, 6-2*, 8-4*,

9-5*, 10-6*), le contenu type des rencontres demeure le même. Mais la durée de la *Ronde d'ouverture* est alors plus courte et le retour sur l'auto-évaluation de la participation relativement peu développé. À la rencontre lors de laquelle je suis absente, le membre-accompagnateur résume : « Faque, aujourd'hui, on va prendre ça plus mollo un peu » (18-11•) en se consacrant simplement à l'analyse de photos.

Tableau 37. Contenu type d'une rencontre de CR

1. Objectifs de la rencontre
2. Bonjour comment ça va?
3. Rapport de l'auto-évaluation de la rencontre précédente
4. Suivi des rencontres précédentes
5. Planification des prochaines rencontres
6. Pause de 15 minutes au moment jugé opportun
7. Sujet principal (décision à prendre, opération spécifique, formation, etc.)
8. Questionnaire d'auto-évaluation de la rencontre
9. Remise des compensations financières

Je me sers des *Ordres du jour* pour structurer les rencontres, et des *Procès-verbaux* pour rappeler aux membres ce qui a été décidé afin d'assurer un suivi avec les absents. Je veille aussi à les informer du contenu des prochaines rencontres et de la planification du projet.

Préoccupée par le temps qui file : « On a un gros programme aujourd'hui » (11-7), je commence à indiquer une durée à chaque sujet à l'*Ordre du jour* : « On est rendu avec du temps compté! On rentre pas là-dedans! » (11-7). À la réplique du membre-accompagnateur disant que le temps indiqué est simplement un repère pour les animateurs, un membre répond : « Mais c'est pas juste pour vous autres, c'est pour nous autres aussi! Je veux dire, pour qu'on puisse rentrer dans ce temps-là, faut qu'à un moment donné on coupe quelque part […]. On le voit nous autres aussi! » (11-7). Cette réplique témoigne de son degré important d'engagement.

Quoiqu'il m'arrive d'ajouter des sujets : « J'ai un point qui est pas à l'*Ordre du jour* » (19-12); de changer l'ordre prévu : « J'ai comme décidé de vous en parler tout de suite » (19-12); de l'adapter en fonction des sujets jugés pressants pour les membres, en général, l'*Ordre du jour* est respecté : « Est-ce que j'ai le temps de faire un petit topo vite vite? » (5-1*), « À quel

numéro qu'on est? » (7-3). Mais, à l'instar de la régulation des tours de parole, tous ajoutent d'autres sujets qui les préoccupent, soit de façon planifiée : « J'ai deux trois petits points moi à aborder avant de commencer » (10-6*), « Avant peut-être qu'on aille plus loin » (6-2*); de façon organisée en s'assurant que le sujet est clos : « Il y a-tu quelque chose à ajouter? » (9-5); en l'amorçant : « Alors, point 3 » (21-13) et le clôturant clairement : « Voilà pour mes points » (6-2*); ou encore de façon spontanée, dans un jeu lors duquel l'un amorce un sujet : « Alors, si on rentre dans le vif du sujet » (11-7), l'autre le rompt ou le réoriente tandis qu'un autre tente d'y revenir : « Pour revenir sur ce que tu disais » (8-4*), de le recentrer : « En tout cas, tout ça pour dire » (10-6*), ou de le contrôler : « Oui, je va vous le dire. Je veux juste finir mes petites notes » (5-1*); « Trêve de plaisanteries! » (10-6*); « On va y aller point par point » (15-9).

Pour un membre, avoir bien participé, c'est « qu'on a atteint le but de la journée qu'on avait à atteindre. […] Parce que souvent, on déraille. Ça prend des fois des personnes pour nous ramener » (EI). Mais les membres-utilisateurs sont aussi capables d'autorégulation : « C'est un peu vite comme question, parce que ça peut fitter la semaine prochaine, mé que j'en sache plus » (5-1*).

6.3.4 Réalisation des opérations courantes

En guise d'aide-mémoire et pour aider à la prise de décision, je fournis des documents que je crois pertinents : « Ça, c'est vraiment une feuille qui va être une référence tout au long de la recherche […] on va le garder, ça donne un peu notre point de repère pour la recherche à nous autres » (5-1*). J'essaie de m'en tenir à l'essentiel, car certains n'aiment pas en avoir trop : « On va n'avoir eu de la paperasse, fiou, fiou! » (5-1*); « J'ai assez de papiers chez nous » (15-9). Par contre, des membres en demandent : « Toi, tu vas-tu m'amener les notes comme il faut la semaine prochaine? » (15-9) et s'y réfèrent : « C'était-tu marqué là-dessus? » (8-4*).

D'après la chercheure de l'Université Laval, les membres-utilisateurs aiment effectuer des opérations courantes comme lire à haute voix, car cette opération leur permet de rester actifs.

C’est pourquoi je leur demande s’ils veulent le faire. Mais, parfois je crois qu’il est plus efficace que je lise moi-même les documents que j’ai préparés et les membres ne sont pas nécessairement enthousiastes à le faire : « Je peux le lire rapidement » – « T’es ben partie » – « Vas-y, si jamais t’es tannée, je continuerai » (5-1*). Par contre, lors de la révision des textes interprétatifs des bannières d’exposition, chacun lit ce qu’il a écrit : « Je va le lire moi » (31-18).

Parmi les autres opérations courantes que le CR effectue, c’est-à-dire celles qui ne relèvent pas de la recherche, de la création ou des activités de mobilisation des connaissances, on peut mentionner : la prise de notes pour soi-même; la prise de notes ou pour le groupe qui peut se faire à la main sur de grands papiers apposés sur les murs : « Il y a quelqu’un qui veut écrire? » (7-3) ou à l’ordinateur, dans ce cas, c’est moi qui le fais la plupart du temps et plus rarement le membre-accompagnateur; la révision linguistique : « Enlève les deux derniers “ elle ” » (31-18).

Par ailleurs, les membres vérifient ce qu’ils ont à faire : « Oui, exactement, exactement, c’est ça qu’on veut faire » (6-2*); « Dans mon cas, j’ai rien à marquer? » (9-5); « Faut le remettre aujourd’hui? » (17-10); ou si ce qui était convenu de faire a bel et bien été effectué : « Avez-vous faite la liste des questions qu’on a fait l’autre fois, l’avez-vous imprimée? » (12-8).

6.3.5 Efforts de réflexion

Enfin, les membres du CR font aussi des efforts de compréhension, de résolution de problèmes et exercent leur esprit critique.

Démarches de compréhension

Les membres du CR se préoccupent particulièrement que tous puissent comprendre les propos et les concepts qui sont évoqués au cours de la RAP : « Je sais pas s’il y en avait qui le savait pas, faque c’est quelque chose que je voulais soulever parce que moi ça été long avant que je le catch [la définition de l’expression "expert"] » (5-1*). Ils veulent d’abord

s'assurer de la clarté et de l'exactitude des propos : « Comprends-tu ce que je veux dire? » (6-2*) en utilisant des références : « Comme dans les soupes populaires » (9-5); des comparaisons; des mises en contexte : « Admettons, tu me rencontres sur la rue » (12-8); en complétant : « Je vais juste compléter » (9-5); en reformulant les informations, les présentations, les formations et les explications : « Le thème, si on veut de la photo » (9-5); en demandant et en donnant des précisions : « Tu poses encore la question de l'autre fois? » (7-3); en délimitant le sujet abordé : « OK, là, je fais juste le suivi » (19-12); en résumant ou récapitulant ce qui a été dit : « Faque dans le fond, c'est de mettre des photos sur des panneaux, d'écrire des textes, pis, c'est pas mal ça l'essentiel » (24-15); en mettant l'accent sur certains passages : « Là, c'est important! » (15-9). Ils signalent aussi qu'ils ont bien compris ou non : « Faut me dire si chu dans le champ » (7-3).

Résolution des problèmes

Comme dans tout groupe, le CR soulève des problèmes de tout ordre : « Me semble que c'est vite, on n'a pas encore de photo, pis vous voulez les regarder la semaine prochaine? » (6-2*); « Dans l'*Organigramme*, il y a des choses dans *Recherches* qui se recoupent ailleurs » (6-2*); « Milieu carcéral est à deux places » (7-3); « Il y a quelque chose que moi je voulais qui apparaisse sur la photo, qui apparaît pas sur la photo » (9-5). Pour les résoudre, les membres signalent des obstacles : « On n'a pas le temps, on n'a pas les budgets pour faire ça » (19-12); nomment des facilitants : « Le CLSC est à côté de chez nous, faque c'est pas dur » (15-9); exposent des solutions : « Ça pourrait être que ça » (29-17). Les opérations de résolution de problèmes sont en continu, mais certains éléments demandent plus de travail : se répartir les activités de Point de Repères à illustrer (8-4*); utiliser pour la première fois que le *Questionnaire pour l'analyse des photos* (Annexe K) (9-5); chercher à comprendre la signification des activités de Point de Repères (10-6*); formuler les questions pour les *Groupes de discussion* (11-7, 12-8, 15-9); répondre à la critique du *Logo Reconnaissance* (29-17); répondre à l'alerte du risque de diffuser la photo *Prise sur le vif* (29-17).

Exercice de son esprit critique

Promulguant la liberté d'opinion : « Non, non, tu peux dire ton opinion » (19-12), et le libre arbitre, les membres du CR sont capables d'esprit critique. Ainsi, lorsqu'ils expriment leurs points de vue, leurs jugements ou leurs indignations : « Ça m'écœure ça moi! » (21-13), « Mais quand c'est nous autres, ça paraît dégueulasse! » (24-15); qu'ils relèvent des préjugés : « On va pas là, ils rient de nous autres! » (10-6*); ou constatent des formes de pouvoir : « Ça serait comme de la discrimination » (32-19); ils en dégagent parfois des causes structurelles : « L'affaire qui est dure, c'est quelqu'un qui est sur l'aide sociale » (19-12); « La personne qui m'insulte, c'est pas moi qu'à va insulter là, c'est qui qu'à l'insulte? […] C'est nous autres qu'à l'insulte! » – « C'est quand tu te prends en main, pis avec toute qu'est-ce qu'on fait depuis des années, on mérite pas, en tout cas, pas le groupe icitte, surtout pas avec tout ce qu'on fait, tout ce qu'on est devenu pis capable » (19-12). Mais la réflexion ne va pas souvent au-delà du constat, de l'expression de son point de vue, de la généralisation ou des présuppositions, l'explication des injustices ou l'élucidation des rapports d'oppression n'étant pas l'objet de la RAP Reconnaissance.

L'exercice de son esprit critique se fait particulièrement lors : de la *Ronde d'ouverture*, là où les membres témoignent de leur vécu et échangent sur des explications probables de leurs situations; de l'évaluation de la participation, lorsqu'on tente de comprendre les raisons d'un résultat; de l'analyse des photos lorsqu'une image rappelle des souvenirs désolants; de la préparation des *Groupes de discussion*, quand on discute des critères de recrutement ou qu'on rédige les questions d'entretien et qu'on tente de trouver des hypothèses de réponse; de la préparation de l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS*, lorsqu'on travaille à préparer des arguments rationnels afin de ne pas se laisser emporter par les émotions.

Conclusion

Ce chapitre a mis en relief la façon dont les membres du CR se sont approprié les intentions partenariales et transformationnelles selon leurs perspectives et leurs réalités en intégrant leurs propres objectifs (Tableau 38), ce qui a contribué à répondre à mon premier objectif de recherche.

Tableau 38. Appropriation des objectifs

Reformulation	Réorientation	Priorisation	Apport	Intégration	Justification/Validation
▪ Propre langage ▪ Dimension concrète	▪ Objectifs de recherche	▪ Objectifs de la RAP	▪ Objectifs de recherche	▪ Thèmes des photos ▪ Logo	▪ RAP Reconnaissance ▪ Processus de recherche ▪ Processus de création ▪ Processus de mobilisation

Ce chapitre a également montré les moyens que les membres du CR ont pris pour s'identifier à la RAP, s'adapter aux conditions mises en place pour réaliser la RAP Reconnaissance, appliquer ou personnaliser, individuellement et collectivement, les règles de fonctionnement, les conventions participatives et les façons de procéder (Tableau 39), ce qui a précisé des éléments de réponse à mon deuxième objectif de recherche.

Tableau 39. Appropriation des stratégies partenariales et relationnelles

Choix	Apport	Adhésion	Critique	Dérogation
▪ Calendrier des rencontres ▪ Présence au CR ▪ Résolution des conflits	▪ Signature identitaire ▪ Pause cigarette ▪ Conscience de soi ▪ Autocritique ▪ Responsabilité ▪ Inclusion ▪ Esprit de cohésion ▪ Humour ▪ Entraide ▪ Sollicitude	▪ Constitution du CR ▪ Balises communicationnelles ▪ Horaire des rencontres ▪ Offre de nourriture ▪ Compensations financières ▪ Résolution des conflits ▪ Discrétion ▪ Respect	▪ Confort physique ▪ Équipement ▪ Suivis des rencontres ▪ Circulation au site fixe ▪ Horaire des rencontres ▪ Longueur de la *Ronde d'ouverture* ▪ Gestion des tours de parole	▪ *Ronde d'ouverture* ▪ Résolution des conflits ▪ Tours de parole

Enfin, ce chapitre a décrit les efforts cognitifs et pratiques que les membres du CR ont déployés pour progresser efficacement dans l'avancement du projet, se comprendre, résoudre des problèmes et exercer son esprit critique (Tableau 40), ce qui a concouru à l'atteinte de mon troisième objectif de recherche.

Tableau 40. Appropriation de l'exécution des opérations courantes

Apport	Précaution	Sollicitation	Adhésion	Critique
▪ Ordre du jour ▪ Façon de procéder ▪ Précision ▪ Comparaison	▪ Gestion des tours de parole ▪ Gestion des tours de sujets	▪ Rythme du travail ▪ Façon de procéder	▪ Ordre du jour ▪ Lecture	▪ Rythme du travail ▪ Façon de procéder

Apport	Précaution	Sollicitation	Adhésion	Critique
▪ Contextualisation ▪ Reformulation ▪ Récapitulation, résumé ▪ Accentuation ▪ Signalement de problèmes et d'obstacles ▪ Proposition de solutions ▪ Esprit critique ▪ Point de vue, jugement, indignation	▪ Compréhension, clarté et exactitude des propos	▪ Lecture ▪ Prise de notes	▪ Prises de note	▪ Ordre du jour ▪ Paperasse ▪ Prise de notes

Le chapitre suivant poursuit cet examen de l'appropriation du processus de participation des membres du CR, cette fois-ci de façon plus spécifique concernant les connaissances qu'ils ont construites et mobilisées.

Chapitre 7. Construction et mobilisation des connaissances

La mission première des CR était de construire et de mobiliser des connaissances pour faire reconnaître l'*Action communautaire des PES* (programmes d'échange de seringues) et *la Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues fréquentant l'organisme*. Rappelons qu'en cours de processus, pour le CR de Point de Repères, ces objectifs ont été resserrés sur l'*Action communautaire de Point de Repères* et sur l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*. Ce troisième chapitre de la présentation des résultats porte donc sur l'examen de trois processus sous-jacents à la construction et la mobilisation de connaissances : (1) le processus de recherche : collecte de données qualitatives verbales au cours des *Groupes de discussion* et de l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* pour documenter ce qui est connu; (2) le processus de création : production de données qualitatives visuelles et verbales avec la méthode *Photovoix*, qui s'applique aussi à la mobilisation des résultats, pour documenter le réel; (3) le processus de mobilisation des connaissances : production d'objets artistiques visuels et écrits qui prend en compte les données de recherche et de création pour comparer le réel et le connu afin de *Rendre visible l'invisible*. Les principales actions posées lors de la construction et la mobilisation de connaissances sont résumées au Tableau 41 page suivante. En fin de chapitre, je relate comment s'est clôturée la RAP Reconnaissance et ce que les membres-utilisateurs disent sur leur appropriation du processus de participation.

Dans le cadre de cette thèse, ces processus se poursuivent essentiellement lors de la phase *Exécution* du *Modèle Rubicon*, bien que chaque phase soit segmentée à son tour en quatre phases : Intention, Stratégie, Exécution, Évaluation. Selon l'analyse interactionnelle, l'examen de ces processus correspond au niveau macro-social quant à l'appropriation des limites structurelles des actions (contexte global), ce qui contribue à répondre au premier et deuxième objectif de cette thèse.

Tableau 41. Réalisations du CR selon les processus de recherche, de création et de mobilisation des connaissances

Recherche	Création	Mobilisation
▪ Établir la méthodologie ▪ Clarifier les volets d'activités de PdR ▪ Rédiger les questions d'entretien des GD ▪ Préparer le recrutement des participants aux GD ▪ Recruter les participants aux GD ▪ Former à l'animation des GD ▪ Préparer l'animation des GD ▪ Se répartir l'animation des GD ▪ Animer les GD, prendre des notes, donner des informations ▪ Pré-analyser les GD ▪ Analyser/Valider les GD ▪ Préparer l'Observation de SIS ▪ Observer, prendre des notes de SIS ▪ Pré-analyser l'Observation de SIS ▪ Rendre-compte des résultats (GD, SIS)	▪ Former à la technique photographique ▪ Prendre connaissance des tests de photo ▪ Se diviser les volets d'activité de PdR à illustrer ▪ Concevoir, scénariser ▪ Préparer sa prise de photo ▪ Prendre, reprendre les photos ▪ Accompagner la prise de photos ▪ Développer les épreuves ▪ Sélectionner les photos à analyser ▪ Préparer/Valider questionnaire d'analyse ▪ Analyser les photos	▪ Établir le public cible ▪ Déterminer la forme d'action à réaliser ▪ Valider l'affiche de colloque ▪ Choisir le format de l'exposition ▪ Répartir les volets d'activités sur bannières ▪ Sélectionner les photos à diffuser ▪ Rédiger/Valider les textes interprétatifs ▪ Concevoir l'infographie ▪ Réaliser l'infographie ▪ Valider l'infographie ▪ Rendre compte de l'exposition préliminaire ▪ Rassembler les objets réels référence ▪ Préparer le Livre d'or ▪ Préparer le catalogue de l'exposition ▪ Sélectionner les diffuseurs à solliciter ▪ Faire les démarches auprès des diffuseurs ▪ Écrire/Valider les textes promotionnels ▪ Sélectionner les médias à rejoindre ▪ Préparer les invitations ▪ Se répartir la présentation orale ▪ Se répartir la présence aux présentations publiques ▪ Préparer le vernissage ▪ Rédiger/Valider l'*Étude de cas* ▪ Rédiger le *Rapport de recherche*

PdR : Point de Repères; GD : *Groupes de discussion*; SIS : *Audience publique sur les services d'injection supervisée*

7.1 Processus de recherche

Dans la présente section, j'examine le processus de recherche déployé lors de la collecte de données verbales. Avant de *Rendre visible l'invisible*, le CR doit être au fait de ce qui est réel et de ce qui en est connu principalement au sujet de l'*Action communautaire de Point de Repères*, par leurs vécus, ils connaissent déjà beaucoup mieux l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*. Pour ce faire, ils procèdent à une première

partie de la construction de connaissances comprenant les étapes suivantes : rencontre de présentation du projet (5-1*); rencontre de formation sur l'animation de groupes de discussion (8-4*); deux rencontres de clarification des volets d'activité de Point de Repères (7-3, 10-6*); tenue des trois *Groupes de discussion* (13*, 14*, 16*) et de l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* (20*); rencontre avec le Comité de suivi (CS2). Le CR travaille sur le processus de recherche durant six rencontres (11-7, 12-8, 15-9, 17-10, 19-12, 21-23), parmi les 15 rencontres participatives sur 42 (Tableau 42). Même si j'étais représentante de la sphère recherche et celle désignée comme « gardienne » de la scientificité de la démarche, les sous-sections suivantes illustrent très clairement que tous les autres membres ont joué un rôle central dans le maintien d'une rigueur dans le processus de construction des connaissances de notre entreprise collective.

Tableau 42. Rencontres couvrant le processus de recherche

Phase III : 2011						Phase IVa : 2011-12						EI
JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	MAI
*4**	**5-1***	**9-5***	*14**	**18-11•**	*CS2*	**23-14***	**25-16**	*28*	*30*	**32-19**	**34-20***	**EI1**
CO3	**6-2***	**10-6***	**15-9**	**19-12**		**24-15**	*26*	**29-17**	**31-18**	*33*	**35-21***	**EI2**
	7-3	**11-7**	*16**	*20**		*2CR1*	*27*	*TI2*	*TI4*	*TI5*	*36**	**EI3**
	8-4*	**12-8**	**17-10**	**21-13**		*2CR2*	*TI1*	*TI3*		CO8		**EI4**
	CO4	*13**		*22*		CO7		CC7		CC8		**EI5**
		CO5		CO6		CC6		*CS4*				**EI6**

– Fond noir : rencontre couvrant le processus de recherche; fond gris foncé : caractère gras : rencontre analysée; caractère italique : rencontre non analysée; * Rencontre avec invité(s) ou du public; • rencontre lors de laquelle j'étais absente et que la chercheure de l'Université Laval m'a remplacée. Fond clair : caractère normal : hors CR; caractère italique : participation à d'autres instances.
– 2CR : rencontre des deux CR; CC : Comité de concertation; CO : Comité de coordination; CS : Comité de suivi; EI : entretiens individuels; TI : travail individuel.

7.1.1 Visées scientifiques

Rappelons que pour répondre aux objectifs principaux de la RAP Reconnaissance, *Rendre visible* l'*Action communautaire de Point de Repères* et l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*, le CR s'est donné les objectifs présentés au Tableau 43.

Tableau 43. Objectifs de recherche retenus par le CR

▪ Connaître les activités réelles de Point de Repères
▪ Connaître ce qui est connu de Point de Repères et des personnes utilisatrices de drogues

▪ Connaître leurs opinions sur l'impact de Point de Repères et des personnes utilisatrices de drogues dans la communauté et sur les participants de Point de Repères ▪ Connaître la perception et l'appréciation des services de Point de Repères ▪ Connaître les raisons pour lesquelles les personnes utilisatrices de drogues ne viennent pas au Point de Repères ▪ Savoir ce que les gens connaissent de l'approche de réduction des méfaits
▪ Comparer le réel et le connu

Critères de scientificité

Leur expérience de la recherche, la formation sur la recherche qualitative et l'animation de *Groupes de discussion* qu'ils reçoivent à la rencontre 8-4* ainsi que leur esprit critique conduisent les membres du CR à adopter des critères de rigueur et de scientificité significatifs, même s'ils ne sont pas toujours explicitement nommés ainsi : « Quand vous parlez d'analyser, est-ce qu'il va y avoir une compilation des réactions des gens pis de ce qui s'est passé? Je le sais c'est quoi analyser, mais dans quel but analyser, la réaction des gens pis tout ça ce qui va se dire? » (8-4*). La formation sur la recherche qualitative ne traite pas de scientificité, de plus, en tant que « gardienne » de la méthode, j'aborde pourtant peu ces notions directement, sauf à la rencontre de préparation de l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* (19-12), en ce qui a trait à la différence entre une opinion et ce qui est étudié avec des méthodes scientifiques, tout en apportant une nuance par rapport à la certitude et l'exactitude des études quantitatives et qualitatives. Un membre, à ce sujet, remet en question la valeur des études faites en général avec des personnes utilisatrices de drogues : « Même les données, leurs données viennent de nous autres, pis nous autres, on dit ben ce qu'on veut dire » (21-13), ce qui témoigne de son savoir sur les limites des réponses autoproclamées à un questionnaire). D'un autre côté, lors de la préparation de l'*Audience publique sur les SIS*, le membre-accompagnateur fait valoir qu'en témoignant de ce que le membre a vécu en tant qu'utilisateur de drogues : « Ça apporte une espèce de crédibilité que le citoyen ordinaire a pas quand il se prononce là-dessus. Parce que vous autres, vous l'avez vécu, vous vous êtes injectés, vous savez c'est quoi, vous connaissez le milieu. […] ça apporte une espèce de poids ça, que tu fais OK, c'est dur de démentir ça » (19-12). En parlant de l'exposition, la notion de crédibilité est aussi abordée : « Juste en comptant les dépliants qui partent, ça nous donne une petite idée aussi du nombre de gens qui ont pu la voir […] ça

nous permet d'estimer un peu » – « Comme toi dans ta recherche, ça fait une statistique, ça peut montrer : " Ga, on a faite ça, pis tant de monde ont venu ". Ça, ça paraît bien » (32-19).

Dans le même ordre d'idée, un membre prévient les autres d'un possible biais de désirabilité sociale lors du recrutement aux *Groupes de discussion* : « Parce que quelqu'un qui connaît quelqu'un, il peut y aller parce qu'il lui a demandé, c'est son ami […] pour lui faire plaisir » (8-4*). Un autre s'étonne qu'on puisse tirer des conclusions rapides sur le langage corporel : « Pour vous autres automatiquement, quelqu'un qui a les bras de même, il est fermé? » (15-9). Un autre encore s'interroge à quoi correspond le chiffre de 300 000 seringues distribuées par année : « C'est-tu juste vous autres [Point de Repères] ou tout le monde? » (19-12) pour connaître la véritable ampleur de la distribution à Québec. On échange alors sur les notions de pourcentage, de moyenne et d'échantillonnage. Un membre évoque le principe de triangulation des méthodes sans le nommer ainsi : « On va-tu avoir le droit d'utiliser ces phrases-là pour comparer avec nos données à nous autres? » (19-11) en parlant des notes prises lors de l'*Audience publique sur les SIS* et les données des *Groupes de discussion*.

Lors des groupes de discussion, le CR cherche à avoir des réponses authentiques et prend soin de formuler les questions pour ne pas orienter les réponses : « C'est pour ça, si on commence par lui demander : " As-tu déjà été référé [au Point de Repères]? ", ça oriente déjà, ça sous-entend que s'il n'est pas référé, il ne peut pas venir ici [au site fixe] » (15-9). D'ailleurs, un membre « trouve ça bizarre » d'essayer de mettre des mots-clés à chaque question comme l'avait recommandé la chercheure de l'Université Laval. Ne comprenant pas tout fait l'intention derrière cette recommandation, je n'arrive pas à répondre à son objection. J'avance que les mots-clés sont utiles pour se donner des pistes afin de relancer une question autrement si elle ne suscite pas les réponses escomptées. Certains membres déduisent de mon interprétation : « Si on fait ça, c'est parce qu'on veut une réponse précise. […] On veut leur vraie réponse de ce qui vient d'eux autres, nous autres, en tout cas, c'est ça! On veut ça spontané nous autres! » (12-8). Et si la réponse ne sort pas : « Ça va être dans vos recherches, vous direz que justement le monde a pas de l'air très informé, ça sera ça le résultat! » (12-8), autre exemple en lien à la crédibilité. Je suis en effet d'accord avec eux. Le membre-accompagnateur calme le jeu en disant : « les mots-clés servent souvent à ça, d'aider peut-

être à reformuler » (12-8) les questions pour qu'elles soient bien comprises. Le CR veut justement que les questions soient faciles à comprendre et à répondre pour les recrues : « C'est une question dure par exemple, moi je serais autour de la table, j'aurais de la misère à répondre » (12-8).

Par ailleurs, le CR veille à ce que les questions permettent d'obtenir les réponses souhaitées par souci de justesse : « Ça conclut pas mal qu'est-ce que ça a à dire pour nous autres » (11-7). Les membres se préoccupent aussi d'efficience en cherchant à ce que leurs questions soient le bon moyen d'atteindre les objectifs escomptés : « Une question comme ça, qu'on va avoir la réponse ailleurs, on est aussi bien de la passer » (11-7).

Des échanges sur la comparaison entre Québec et Montréal laissent de plus entendre que les membres savent considérer la question de la multiplicité en recherche qualitative et de la transférabilité : « Je pense que c'est bon que nous autres, qu'on aille d'autres choses à dire. […] Sinon, si on va chercher les mêmes affaires à Montréal pis à Québec, me semble que comme comparaison, ça donnera pas grand-chose » (11-7); « Eux autres, ça va amener des réponses, nous autres, ça va n'amener d'autres, pis ça va faire des points de vue différents » – « Ils ont pas la même problématique que nous autres » – « C'est deux villes différentes, deux problèmes différents » (12-8).

Enfin, le CR se soucie de ne pas poser trop de questions et d'être circonscrit afin de pouvoir couvrir l'ensemble des thématiques qu'ils veulent aborder dans le temps alloué au *Groupe de discussion* : « Si on en rajoute, on finira pas » (12-8). Aussi, les membres exigent-ils un accès intégral aux données en ayant la possibilité d'assister à tous les *Groupes de discussion* afin de se faire eux-mêmes leur propre opinion sans passer par une personne interposée : « parce qu'on entendrait tout » – « Je veux voir ce que les consommateurs pensent » (8-4*).

Critères de recrutement

Pour le recrutement aux *Groupes de discussion* avec des *Personnes utilisant des drogues*, les membres-utilisateurs demandent : « Quel genre de personnes qu'on va chercher? » (8-4*).

Avec les suggestions que je fais sur des critères d'inclusion et d'exclusion et sous la recommandation de la chercheure de l'INSPQ : personnes utilisatrices de drogues par injection actives ou intermittentes ayant 18 ans et plus, le CR précise les critères de recrutement suivants : adultes capables de s'exprimer; « ils peuvent arriver gelés » (8-4*); au pire, elles ont inhalé ou se sont injectés seulement dans le passé; à tout le moins, elles peuvent potentiellement avoir affaire avec Point de Repères : « Il y plusieurs autres services que de seringue, ici » (12-8) : méthadone, condoms, aide.

7.1.2 Mise en œuvre du programme de recherche

Tableau 44. Programme de recherche du CR (même que Tableau 7, Chapitre 3)

Objectifs spécifiques	Données	Méthodes
▪ Connaître les activités réelles de PdR	▪ Réelles	▪ Consulter le Rapport annuel d'activités de PdR ▪ Consulter l'intervenante de liaison
▪ Documenter ce que PdR est pour soi	▪ Réelles	▪ Photovoix
▪ Documenter les *Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*	▪ Réelles	▪ Photovoix
▪ Connaître ce qui est connu de PdR et des personnes UDI ▪ Connaître les opinions sur l'impact de PdR et des personnes UDI dans la communauté et sur les participants de PdR ▪ Connaître la perception et l'appréciation des services de PdR ▪ Connaître les raisons pour lesquelles les personnes UDI ne viennent pas à PdR ▪ Savoir ce que les gens connaissent de l'approche de réduction des méfaits	▪ Connues	▪ GD1 : Intervenants d'autres organismes ▪ GD2 : Participants aux activités de Point de Repères ▪ GD3 : Personnes UDI qui ne fréquentent pas Point de Repères ▪ Observer l'*Audience publique sur les SIS*
▪ Comparer le réel et le connu	▪ Réelles et connues	▪ Analysé par professionnelle recherche ▪ Validé au CR
▪ Diffuser les savoirs, illustrer : Rendre visible l'invisible	▪ Réelles et connues	▪ Photovoix
▪ Auto-évaluer la participation pour améliorer la participation		▪ Remplir le Questionnaire d'auto-évaluation de la participation ▪ Discuter des faits saillants au CR

GD : Groupe de discussion; CR : Comité de reconnaissance; PdR : Point de Repères; UDI : utilisatrices de drogues

À la rencontre 8-4*, le CR officiel confirme ce qu'il veut faire avec la méthodologie proposée par le CR provisoire. Et en cours de route, il ajoute un objectif : celui de savoir ce que les gens connaissent de l'approche de réduction des méfaits. De plus, il veut connaître les raisons

pour lesquels les intervenants réfèrent ou non Point de Repères dans leur organisme. À dire vrai, pour s'adapter aux circonstances locales, à la demande du directeur de Point de Repères, le plan de recherche réalisé (Tableau 44, ci-dessus) diffère finalement de celui élaboré par le CR provisoire (Tableau 31, Chapitre 5) :

- Pour identifier et nommer les activités de l'organisme :
  - le *Groupe de discussion* avec le *Conseil d'administration et la direction de Point de Repères* a été annulé
  - le *Groupe de discussion* avec les *Intervenants de Point de Repères* a été remplacé par la *Consultation* de l'*Intervenante de liaison* (10-6*)
- Pour connaître ce qui est connu de l'*Action communautaire de Point de Repères* et de l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères* :
  - le *Sondage* auprès des services de santé, des commerces, des clients, des citoyens et des policiers a été remplacé par l'*Observation de l'Audience publique sur les SIS* (20*).

La pertinence de rencontrer les membres du Conseil d'administration pour atteindre les objectifs de la RAP est remise en question par le directeur de Point de Repères et le sujet est apporté au CR pour être discuté : « À moins que vous vouliez savoir autre chose » (8-4*). Les membres acceptent rapidement le changement suggéré en disant qu'ils ont le *Rapport annuel d'activités* (Point de Repères, 2010) pour s'y référer et que du temps serait gagné dans ce contexte de calendrier serré. En ce qui concerne la remise en question du *Groupe de discussion* avec les *Intervenants de Point de Repères*, il s'avère difficile pour l'organisme de réunir tous les intervenants en même temps puisqu'ils ont une diversité de tâches à assumer à différents moments. Le CR étant mis sur le fait, aucune remarque n'est prononcée pour ou contre ce changement de programme (10-6*). Enfin, les membres du CR trouvent logique de remplacer le *Sondage* : « C'est bon ça » (11-7), puisque le même type de collecte de données, déjà en cours à Point de Repères, sollicitait le même bassin de population : « Je pense qu'ils vont s'écœurer » (17-10). Par contre, un membre doute de la pertinence d'utiliser l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* pour répondre aux objectifs de la RAP Reconnaissance, étant d'avis que c'est un moyen trop détourné pour aller chercher l'information ciblée qu'on désire avoir : « c'est surtout sur le site [SIS] qu'ils vont se prononcer » (19-12). Par contre, en prenant ses notes, il constate que : « Point de Repères s'intégrait à travers les discussions [sur les SIS], mais […] il y avait pas assez de

commentaires sur les services en général de Point de Repères pour que je consacre une partie [de mes notes] » (21-13).

Clarification des volets d'activités de Point de repères

À la rencontre 5-1*, avec la *Liste de la méthodologie* adoptée par le CR provisoire (Tableau 31, Chapitre 5), je remets l'*Organigramme des activités de Point de Repères* (Figure 11) en complément au *Rapport annuel d'activités* de l'organisme (Point de Repères, 2010) (les activités de Point de Repères sont présentées au Tableau 4, Chapitre 3).

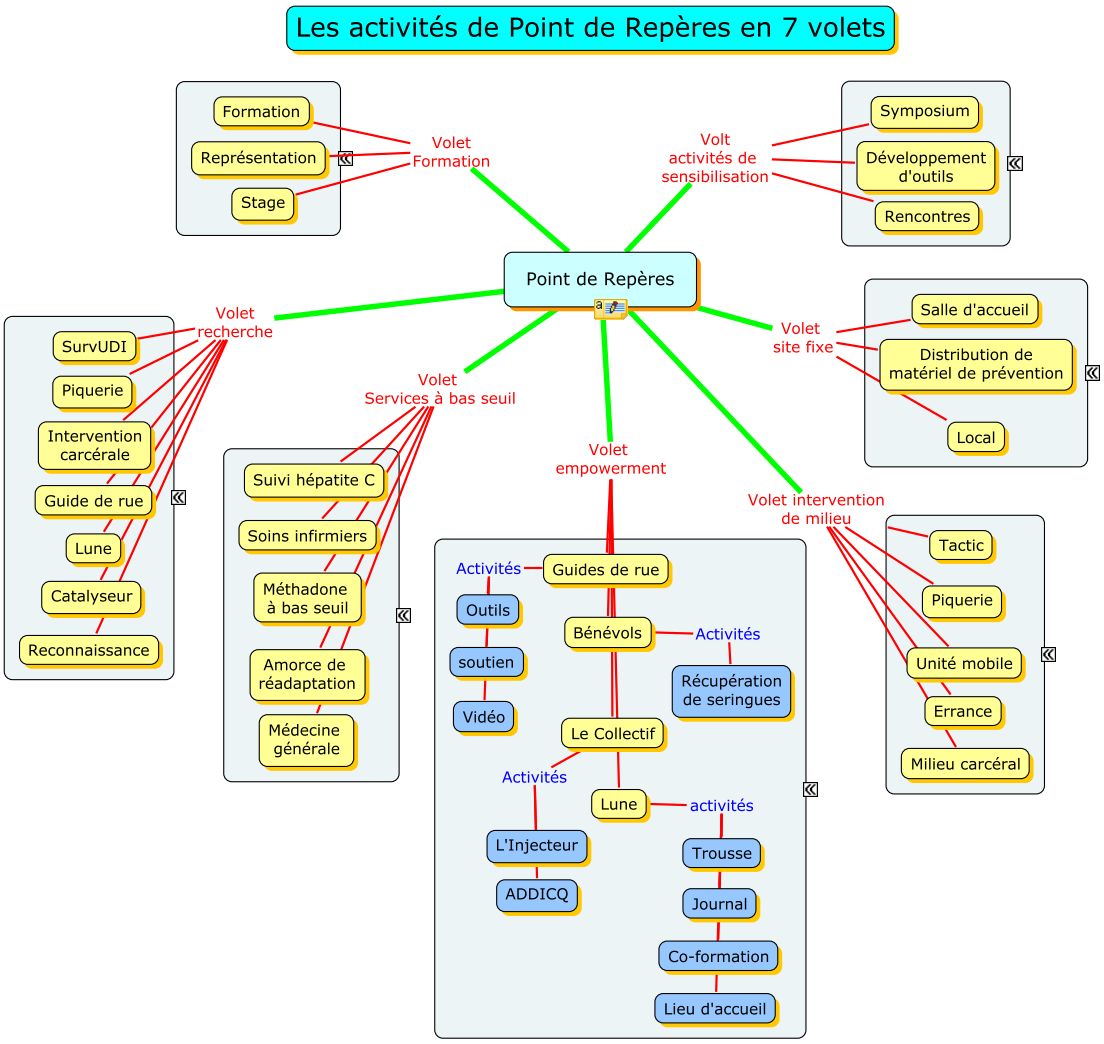

Figure 11. Organigramme des activités de Point de Repères

Outre l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères* et *Ce que Point de Repères est pour soi*, ce sont ces activités que les membres-utilisateurs tâchent de montrer en photo. En l'occurrence, ces deux documents contiennent les informations à assimiler pour mettre en œuvre l'ensemble de la méthodologie prévue et réaliser les activités de mobilisation des connaissances. Ce sera la première étape de l'appropriation par le CR du processus de la recherche, étape préalable au déploiement des autres.

Il règne une confusion manifeste en ce qui a trait au classement des activités de Point de Repères par volets. Cette confusion repose sur : des erreurs s'étant glissées dans l'*Organigramme* (Figure 11); le découplage de certaines activités du volet *Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et implication* et du volet *Recherches* (Tableau 4, Chapitre 3); le fait que certains projets de *Recherches* sont devenus des projets d'*Empowerment*; la fusion de deux volets d'activités apparentés : *Activités de sensibilisation* et *Formations, stages et représentations* dans le *Rapport annuel d'activités*. Les connaissances pointues du membre-accompagnateur sur le sujet étant mises à contribution, la rencontre 7-3 sert à faire « le tour des volets d'activités pour savoir qu'est-ce qu'on en sait » (7-3) et revoir leurs classifications (Tableau 45).

Tableau 45. Classification révisée des volets d'activités de Point de Repères

Volets	Activités
1. Site fixe	▪ Local ▪ Accueil, évaluation et orientation ▪ Échange de matériel d'injection ▪ Information, éducation, sensibilisation, prévention ▪ Écoute et support ▪ Référence à d'autres organismes (ITSS, santé, itinérance, toxicomanie, sexualité)
2. Intervention de milieu	▪ Accompagnement VHC (TACTIC) ▪ Errance-itinérance (IPAC) ▪ Piqueries ▪ Milieu carcéral ▪ Unité mobile d'intervention
3. Activités de sensibilisation	▪ Compassion ▪ Comité intersectoriel ▪ Développements d'outils ▪ Symposium 2010 (*Prévention du VIH et du VHC auprès des personnes faisant usage des drogues par injection*

Volets	Activités
4. Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et implication	▪ Bénévoles (récupération de seringues dans l'environnement) ▪ Le Collectif ADDICQ, journal *L'Injecteur* ▪ Guides de rue (outils, soutien, vidéo) : activité *Recherches* passée
5. Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA)	▪ Soins infirmiers et médicaux (CSSS) ▪ Méthadone (CRUV) ▪ Réadaptation (CRUV)
6. Recherches	▪ Le PIC ▪ SurvUDI ▪ L.U.N.E. (trousse, journal *La voix des RuElles*, coformation, lieu d'accueil) : activité *Recherches* passée, restituée aux membres-utilisatrices et reléguée à l'organisme communautaire PIPQ ▪ CommUniAction ▪ Reconnaissance
7. Formations, stages et représentations	▪ Stages-contacts actions ▪ Formations

À la rencontre 10-6*, après la division des volets d'activités, on reprend l'exercice de clarification avec l'*Intervenante de liaison* de Point de Repères : « Si vous avez des questions par rapport à vos volets, s'il y a des affaires que vous savez pas exactement qu'est-ce qu'ils font, c'est qui l'intervenant rattaché, comment est-ce qu'on pourrait prendre ça en photo, ça va être comme le temps de poser [vos questions] » (10-6*).

Préparation des *Groupes de discussion*

Avant de tenir leurs trois *Groupes de discussion* (Tableau 46, page suivante), le CR procède au recrutement des participants, à la rédaction des questions d'entretien, à la préparation de leur animation et de la prise de notes.

Tableau 46. Caractéristiques des recrues des *Groupes de discussion*

Groupe de discussion	Intervenants d'autres organismes	Participants aux activités de PdR	Ne participant pas aux activités de PdR
Caractéristiques des recrues	Organismes en lien avec : ▪ la toxicomanie ▪ le VIH/sida ▪ l'itinérance ▪ la pauvreté ▪ la prostitution ▪ la réinsertion sociale ▪ la condition des femmes ▪ la condition des jeunes ▪ la santé mentale	Les personnes utilisatrices de drogues pour qui PdR remplit une fiche : ▪ les gens qui consomment ▪ les personnes qui sont visitées chez elles par des intervenants	Les personnes utilisatrices de drogues qui : ▪ consomment ▪ passent par l'entremise de quelqu'un d'autre pour avoir accès aux services
Nombre de participants	11	6	5
Nombre de femmes/hommes	5/6	2/4	1/4
Âge	17 à 44 ans	32 à 53 ans	32 à 54 ans
Nombre d'années comme intervenant ou de consommation	0 (stagiaire) à 11 ans	6 à 25 ans	15 à 40 ans

(Fradet, 2011, p. 14)

Recrutement pour les groupes de discussion

Le recrutement des *Intervenants d'autres organismes* est confié au membre-accompagnateur tandis que celui des *Personnes utilisatrices de drogues* revient aux membres-utilisateurs. Pour recruter les *Intervenants d'autres organismes*, on commence par dresser la liste de ceux qu'on souhaite inviter lors d'une séance de remue-méninges en jugeant de la pertinence de s'entretenir avec eux (11-7). Les organismes évoqués, à l'aide du *Guide de ressources en santé mentale et toxicomanie*, conçu lors d'une autre RAP à Point de Repères, et non celle du *Rapport d'activité* (Tableau 5, Chapitre 3), sont : l'Archipel d'entraide, l'Armée du Salut, le Centre de crise de Québec, le Centre de prévention du suicide de Québec, le Centre des femmes de Basse-Ville, le Centre femmes aux 3 A, les CLSC Basse-Ville et Haute-Ville, Demi-Lune (insomnie), Drogue aide et référence, Expansion-Femme (maison de transition pour femmes), GRIS-Québec (Groupe régional d'intervention sociale), la Maison Dauphine (jeunes), La Jonction (Service spécialisé d'aide à l'emploi), la Maison Lauberivière, la Maison Charlotte (Armée du Salut), la Maison de transition spécialisée en toxicomanie, MIELS-Québec (Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le VIH/sida à Québec), PECH (Programme d'encadrement clinique et d'hébergement), PIPQ (Projet

intervention prostitution Québec), Rendez-vous Centre-Ville, Revivre (soutien aux personnes souffrant de troubles anxieux, dépressifs ou bipolaires), SQUAT Basse-Ville et la YWCA de Québec.

Devant l'abondance d'organismes cités et l'infaisabilité de les rejoindre à une semaine d'avis : « C'est sûr que je ferai pas le tour de ça » (11-7), des membres insistent pour que MIELS-Québec et la Maison Dauphine soient contactés en priorité : « C'est probablement l'organisme qui me tient plus à cœur » (11-7). De fait, le membre-accompagnateur se voit forcé de reporter ce *Groupe de discussion* à la semaine suivante parce que son emploi du temps ne lui a pas permis de faire des démarches de recrutement suffisantes « pour avoir assez de gens d'organismes » (12-8). La situation arrange toutefois le membre-animateur désigné pour ce premier groupe de discussion qui avait complètement oublié de se présenter 30 minutes plus tôt comme convenu. Mais ce report a pour effet de faire deux groupes de discussion consécutifs sans rencontre du CR entre les deux, avec l'accord des membres.

Pour simplifier le recrutement des *Personnes utilisatrices de drogues*, la chercheure de l'Université Laval avait pensé que chaque membre-utilisateur pourrait en recruter deux afin d'avoir environ une douzaine de personnes par groupe de discussion, un groupe idéal étant fixé entre huit et dix recrues selon la chercheure de l'INSPQ à Québec. Cette suggestion rencontre des oppositions justifiées par le fait que dans leur ensemble, les membres connaissent le même réseau : « On se connaît pas mal tout pareil, de vue ou peu importe » (8-4*), surtout pour les deux membres qui sont en couple. Quoiqu'à la rencontre suivante l'opération leur semble beaucoup plus facile : « Ça, j'aurai pas de misère […] on en a quatre à deux » (11-7). D'autres obstacles au recrutement sont nommés comme la difficulté d'amener au site fixe les *Personnes utilisatrices de drogues ne participant pas aux activités de Point de Repères*; le risque que les recrues ne se présentent pas le jour du groupe de discussion : « On est capable de vivre avec ça » (8-4*) réplique le membre-accompagnateur; pour un membre, le fait de ne plus fréquenter « le milieu » parce qu'il ne consomme plus : « Je flirte pas ben ben en ville ces temps-ci […]. Je ne commencerai pas à courir les drogués dans rue […]. Non, non, mais je me protège moi-même […], c'est tentant en crisse! » (8-4*).

Le fait de donner une compensation financière aux recrues (20 $) est considéré comme un facilitant : « Parce que c'est plus motivant » (8-4*). L'affichette proposée par le Comité de concertation est aussi acceptée d'emblée par les membres-recruteurs. Remise en deux copies à chacun, elle donne toutes les informations utiles pour le rendez-vous; affichée au site fixe, elle permet d'avoir accès à « un bassin de plus [de personnes] » (8-4*).

Pour pallier les obstacles au recrutement des *Personnes utilisatrices de drogues participant aux activités de Point de Repères*, un membre propose de s'asseoir au Site fixe et de les recruter sur place le jour même du groupe de discussion tandis que le membre-accompagnateur s'engage à en recruter un ou deux lui-même et à indiquer sur l'affichette : « Ceux qui sont intéressés par ça, qu'ils viennent me voir [et] me dire : " Aie moi, je serais intéressé " » (11-7). Certains voient alors venir un problème sous-jacent, celui de devoir refuser des recrues faute de place : « Faut pas qu'ils prennent la place des gens » – « Oui, nous autres on ramasse un tel pis il se pointe pis il se fait dire qu'il y a trop de monde, il va chier […] ils vont dire yé un quart de morphine […], il va arriver, il va être déçu en ostie » (11-7). Mais on assure qu'aucune recrue ne sera refusée et le membre-accompagnateur convient finalement que : « Pour les utilisateurs, je vous les laisse » (11-7).

Le *Groupe de discussion* avec des *Personnes utilisatrices de drogues ne participant pas aux activités de Point de Repères* est perçu comme étant encore plus difficile à recruter. Pour aider les membres-recruteurs, je suggère de reprendre une idée qui avait été développée dans le projet *L.U.N.E.*, celle de leur donner une rétribution pour les gens recrutés : cinq dollars en échange d'un coupon identifié au nom du membre-recruteur que la recrue remet lors de son arrivée au groupe de discussion : « M'a t'amener un méchant party moi! » (15-9). Par contre, j'exprime un certain malaise avec l'idée : « Parce que ça se peut que vous donniez des petits papiers à ben du monde, pis qu'ils viennent pas pareil, pis c'est pas de votre faute » (15-9). Mais l'idée est acceptée d'emblée de remettre deux coupons à chaque membre après une discussion encore une fois sur le risque d'avoir trop de recrues si on donne plus de deux coupons. Toutefois, un membre refuse d'en prendre disant ne pas en connaître. Enfin, un membre conseille aussi de ne pas donner les coupons trop à l'avance de crainte que la participation des recrues tombe dans l'oubli.

Rédaction des questions d'entretien

Bien que certains pensent que les questions peuvent être improvisées au fil de la discussion et qu'il y en a qui peuvent se rajouter, je suggère de préparer les questions selon les objectifs de recherche, à la recommandation de la chercheure de l'Université Laval et de celle de l'INSPQ de Québec. Toutefois, après une courte tentative, je renonce à soumettre la proposition de questions préparée par la chercheure de l'Université Laval principalement parce que je juge que le vocabulaire qu'elle utilise ne convient pas aux membres-utilisateurs dès la première question : « Je comprends pas » (11-7). Les questions de la chercheure de l'Université Laval se limitaient aux barrières et aux obstacles à la reconnaissance des actions ainsi qu'aux facteurs les facilitant. Les questions du CR sont beaucoup moins directes. De plus, comme il a ajouté des objectifs secondaires, elles couvrent plus large (Tableau 47). Tout particulièrement, parmi les questions que le CR rédige, la question 8 est posée avec un objectif de mobilisation des connaissances : « Pour qu'on se mode à leurs demandes » (11-7) : *Comment pourrait-on faire reconnaître les services et l'Action communautaire de Point de Repères?* La question 5 penche aussi dans ce sens : *Sinon, pensez-vous que dans le futur, il serait pertinent de les référer?*

Tableau 47. Questions d'entretien des groupes de discussion

	Intervenants d'autres organismes	Participants aux activités de Point de Repères	Ne participant pas aux activités de Point de Repères
1		Comment avez-vous connu PdR?	Pourquoi ne venez-vous pas à PdR?
2		Avez-vous déjà reçu chez vous les services des intervenants de PdR?	Avez-vous déjà utilisé les services de PdR dans le passé?
3			Qu'est-ce qui vous empêche de venir à PdR?
4	Que savez-vous en gros de PdR, de ses services et de ses actions communautaires?		
5	Avez vous déjà référé à PdR les personnes qui fréquentent votre organisme? ▪ Si oui, dans quelles circonstances? ▪ Sinon, pensez-vous que dans le futur, il serait pertinent de les référer?	Avez vous déjà référé à PdR d'autres personnes qui consomment? ▪ Si oui, dans quelles circonstances? ▪ Sinon, pensez-vous que dans le futur, il serait pertinent de les référer?	Même si vous n'utilisez pas les services de PdR, avez vous déjà référé d'autres personnes qui consomment à PdR? ▪ Si oui, dans quelles circonstances?
6	Donnez-vous de l'information à propos de PdR au personnel de votre organisme?	Donnez-vous de l'information aux personnes de votre entourage à propos de PdR?	
7	De quelle façon pensez-vous que PdR pourrait aider votre organisme?	De quelle façon pensez-vous que PdR pourrait aider vos pairs?	De quelle façon pensez-vous que PdR pourrait vous aider?

	Intervenants d'autres organismes	Participants aux activités de Point de Repères	Ne participant pas aux activités de Point de Repères
8	Comment pourrait-on faire reconnaître les services et l'*Action communautaire de PdR*? (Mobilisation)		
9	Avez-vous déjà reçu dans votre organisme des participants de PdR? ▪ Sinon, avez-vous des objections à les recevoir? ▪ Si vous avez des objections, quelles en sont les raisons?		
10	D'après vous, qu'est-ce que les participants de PdR apportent à la société?	En tant que participants aux activités de PdR, que pensez-vous apporter à la société?	
11	Pensez-vous que PdR contribue à la diminution des préjugés envers les personnes qui consomment? ▪ Si oui, de quelle façon?		
12	Qu'est-ce que c'est pour vous la réduction des méfaits?		
13	Est-ce que les services et les actions communautaires de PdR facilitent la réduction des méfaits?		
14	Quel impact pensez-vous que PdR a dans la vie des gens?	Quel impact pensez-vous que PdR a dans la société?	
15		Qu'est-ce que PdR vous a apporté dans votre vie personnelle?	Qu'est-ce qui vous motiverait à venir à PdR?
16	▪ Combien d'années d'expérience avez-vous comme intervenant(e)? ▪ Depuis combien d'années travaillez-vous comme intervenant(e) à Québec? ▪ Depuis combien d'années travaillez-vous pour votre organisme? ▪ Quel âge avez-vous? ▪ De quel genre êtes-vous?	▪ Depuis combien de temps vous injectez-vous? ▪ Quel type de drogue consommez-vous? ▪ Quel est votre mode de consommation? ▪ Quel quartier habitez-vous? ▪ Depuis combien de temps habitez-vous ce quartier? ▪ Quelle est votre dernière année de scolarité complétée? ▪ Quel âge avez-vous? ▪ De quel genre êtes-vous?	

PdR : Point de Repères

Une fois les idées de questions lancées, soupesées et ordonnées au CR, je lui soumets les questions préparées par celui de CACTUS Montréal. Curieux de connaître ce que l'autre CR a sorti, les membres du CR de Point de Repères refusent toutefois de s'y plier tout en retenant la thématique de la réduction des méfaits qui ne leur est pas venue à l'esprit. Mais avant de formuler finalement la question 12 (Tableau 47), cette thématique suscite un débat enflammé quant à la définition du concept de réduction des méfaits :

> – Moi, ça me gosse un peu les méfaits […] c'est à cause, moi malheureusement, j'associe tout le temps ça plus à la police.
> – C'est mal expliqué des fois la réduction des méfaits. […] La réduction des méfaits, c'est parce que faut pas avoir des œillères sur la réduction des méfaits,

> ce n'est pas juste consommer avec des seringues neuves la réduction des méfaits. Ça va ben plus loin que ça. […] C'est tranquillement pas vite dans ta vie t'intègres un mode de vie sain dans la consommation et tranquillement, tu comprends que la consommation, c'est peut-être pas bon pour toi. Pis doucement, tu diminues et tranquillement t'arrêtes de consommer. […] Moi quand j'avais trois ans, mon père m'a inculqué des valeurs, la réduction des méfaits fait, qu'aujourd'hui à 37 ans, ces valeurs-là reviennent en moi.
> – Moi, je dis qu'on pourrait peut-être y aller en deux volets. […] Aller chercher à savoir s'ils sont familiers avec le concept de réduction des méfaits, pis ensuite y aller avec " À votre avis " (question 12 et 13). (11-7)

C'est sur la base de leurs savoirs que les membres-utilisateurs émettent des hypothèses sur les réponses aux questions qu'ils formulent. Ainsi, concernant les raisons de non-fréquentation de Point de Repères, on évoque l'éloignement des lieux habités ou fréquentés par les non-utilisateurs; le déménagement de l'organisme; la gêne et la peur des préjugés : « Il ne veut pas qu'on le voit entrer » (11-7); la proximité du poste de police; un handicap; « Quelqu'un qui fait la livraison pour tout le monde » (11-7); la méconnaissance de l'*Unité mobile d'intervention* qui peut livrer à domicile; l'approche de l'organisme; « C'est peut-être parce qu'ils le savent pas, c'est peut-être parce qu'ils en entendent pas parler » (15-9); la fréquentation d'autres organismes communautaires. Concernant la connaissance de Point de Repères de la part des *Intervenants d'autres organismes*, le membre-accompagnateur notamment dénote : « Des fois les autres intervenants, même si on a l'impression qu'ils le savent, ils le savent pas » (8-4*), tandis que d'autres pensent le contraire. Par contre, en ce qui a trait à la connaissance de l'approche de réduction des méfaits, tous pensent que les *Intervenants d'autres organismes* la connaissent tandis que pour les autres, on pense qu'ils ont « peut-être entendu, mais [ils savent] peut-être pas plus que ça c'est quoi » (12-8).

Après cet exercice soutenu, je structure les questions par thèmes et en recompose certaines en dehors des rencontres : « Formule-la comme tu veux, t'es bonne là-dedans » (12-8); « C'est ça, tape-toi la job! » (15-9). Par la suite le CR adapte les questions qu'il a rédigées pour le *Groupe de discussion* avec les *Intervenants d'autres organismes* aux deux autres groupes (Tableau 47). Enfin, comme le recommandait la chercheure de l'INSPQ, je produis un *Guide de discussion* à remettre à toutes les recrues de chaque groupe pour qu'elles puissent

répondre aux questions par écrit avant d'entamer la collecte de données verbales. Le document, validé par le CR, aide aussi les membres-animateurs à se préparer à animer.

Préparation de l'animation et de la prise de notes

Comme spécifié par le Comité de concertation, l'animation des *Groupes de discussion* revenait aux membres-utilisateurs s'ils se sentaient à l'aise de le faire. À ma demande, une formation sur l'animation de groupe est donnée par la chercheure de l'INSPQ à Québec à la rencontre 8-4*. La chercheure de l'Université Laval vient aussi assister au premier *Groupe de discussion* pour rassurer les membres. Les chercheures conseillent de désigner quelqu'un pour animer un groupe de discussion proprement dit, et un autre membre pour prendre des notes : généralités et langage non verbal, synthèse orale de ce qui a été dit en conclusion. Tous les membres-utilisateurs pourraient donc occuper un des deux rôles. En deuxième option, on propose de nommer quelqu'un pour présenter le projet, puis de se mettre tous ensemble pour poser les questions à tour de rôle. Finalement, suivant la recommandation de la chercheure de l'INSPQ présente à la rencontre (8-4*), on choisit la première option en plaçant les recrues autour de la table de la salle de réunion avec le membre-animateur et le membre-accompagnateur, le membre-preneur de notes et moi-même tandis que les autres membres du CR sont à l'extérieur de la table.

Pour aider à remplir les tâches d'animation et de prise de notes, le membre-accompagnateur assiste le membre-animateur tandis que j'assiste le membre-preneur de notes durant le déroulement de la discussion : « Vous allez être là si jamais vous voyez qu'on perd un peu le contrôle […] vous allez être capables de nous soutenir » (12-8). Un membre plus expérimenté conseille aussi ceux qui le sont moins : « Tu décides, tu dis soit de lever la main ou ben t'es fait passer un par un » (15-9). Je propose que les membres-animateurs et les membres-preneurs de notes arrivent 30 minutes avant le début du groupe de discussion pour « regarder plus comme il faut la feuille de route, pis se donner des cues pis des trucs » (11-7).

Avant de répartir l'animation des *Groupes de discussion* entre les membres, on décide de déterminer l'ordre dans lequel les trois *Groupes* se tiendront. Selon la suggestion de la chercheure de l'Université Laval, il s'agirait de commencer par le plus facile qui, d'après

elle, serait celui avec des *Intervenants d'autres organismes*. La majorité est d'accord avec la proposition : « C'est moins intimidant, on les connaît, ça va être facile, on va pouvoir se faire la main » (8-4*). Après quelques échanges sur le sujet, car un des membres ne partage pas cet avis, les membres décident de garder les *Groupes de discussion* dans l'ordre proposé par le CR provisoire : (1) *Intervenants d'autres organismes*; (2) *Personnes utilisatrices de drogues participant aux activités de Point de Repères*; (3) *Personnes utilisatrices de drogues ne participant pas aux activités de Point de Repères* (Tableau 46, plus haut).

Ce ne sont pas tous les membres qui animent les discussions ou qui prennent des notes. Un membre décide de laisser sa place pour l'animation et un autre tient le rôle de preneur de notes lors de deux *Groupes de discussion*, la deuxième fois avec l'assistance d'un autre membre, ce qui me dégage de mon rôle d'assistante à ce moment-là. Décidé au CR, le premier *Groupe de discussion* est animé par ceux qui sont les plus familiers avec ce genre de tâche. Le deuxième choix est entériné par le CR, car la décision a été prise en dehors des rencontres. Pour le dernier groupe, un membre plus réservé accepte d'animer. Par contre, contrairement aux autres groupes, un membre demande d'avoir « un back-up […] si jamais il veut plus ou il est pas là » (15-9), à l'étonnement d'un autre membre. Puisque la plupart s'engagent à être présents, on décide de voir le jour même sans désigner de remplaçant au préalable, mais en se donnant un ordre de priorité pour pouvoir réagir rapidement. Finalement, un seul membre a simplement assisté à deux *Groupes de discussion* sans animer ni prendre de notes. Outre ce membre et un deuxième lors du premier *Groupe de discussion*, tous étaient présents aux trois *Groupes de discussion*.

Préparation de l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS*

Les instigateurs de l'*Audience publique sur les SIS* (services d'injection supervisée) posaient la question suivante : « Un SIS au centre-ville de Québec contribuera-t-il positivement et sur le long terme à la qualité de vie du plus grand nombre? » (Conseil de quartier de Saint-Roch, 2011). La démarche de consultation – audience publique et dépôt de mémoires – s'adressait aux parties prenantes des quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et du Vieux-Limoilou – résidants, commerçants, organismes et institutions. Lors de l'*Audience*, les représentants des organismes suivants ont été entendus : (1) la Ligue des droits et libertés section Québec;

(2) la Maison de Marthe; (3) la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP-cn); (4) la Société de développement commercial du centre-ville (SDC); (5) l'ADDICQ (Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec), dont un des membres du CR était délégué par l'association; (6) Point-de-Repères, représenté par son directeur; et (7) le Service de police de la Ville de Québec. Trois questions étaient posées aux cinq panélistes – tous les représentants sauf les deux premiers – pour susciter le débat :

1. Spécifiquement, un SIS au centre-ville de Québec augmentera-t-il ou diminuera-t-il le nombre d'aiguilles souillées abandonnées dans l'environnement?
2. Généralement et sur le long terme, un SIS au centre-ville de Québec contribuera-t-il positivement ou négativement à la qualité de vie de la majorité des parties prenantes?
3. Quel serait le meilleur emplacement pour un SIS dans la région de la Capitale-Nationale? (Conseil de quartier de Saint-Roch, 2011)

Lors de la période de micro ouvert au public à la fin de l'*Audience*, le CR convient que ses membres peuvent prendre la parole en tant que citoyens, mais en leur propre nom, et non en celui de la RAP Reconnaissance : « parce qu'en tant que tel comme groupe, on va pas là pour poser des questions, on va vraiment là pour prendre des notes » – « On va pas là pour l'ADDICQ nous autres, même si on est membre de l'ADDICQ? » – « Si vous êtes mandatés par l'ADDICQ ou *Compassion* ou, peu importe, vous y aller en ce nom-là, mais au nom du groupe ici, il n'y a personne qui y va au nom du groupe ici » (18-11•).

La tâche des membres du CR est de collecter des données : « Les aspects positifs et négatifs » (19-12). Pour ce faire, la chercheure de l'Université Laval a suggéré de se mettre en duo pour observer et prendre des notes, et elle propose de se mettre avec quelqu'un pour combler un nombre impair de membres-observateurs. Deux duos se forment simplement, un membre absent y étant allé au nom d'un autre groupe et le sixième étant délégué de l'ADDICQ sur le panel de l'*Audience*. Le membre-accompagnateur propose de s'asseoir tous ensemble pour pallier les éventuelles difficultés, d'autres membres préfèrent se disperser pour « voir des choses différentes » (19-12). Le Comité de coordination a aussi suggéré d'aller manger au

restaurant après l'*Audience* – au grand plaisir des membres-utilisateurs –, avec le directeur de Point de Repères et les chercheures de l'Université Laval et de l'INSPQ, pour décompresser et échanger sur ces impressions et ses réactions.

Pour les membres-utilisateurs, ce qu'ils doivent faire exactement n'est pas clair : « Là, ça serait bon, je sais pas, qu'on sache vraiment qu'est-ce qui faut aller faire là! » (19-12). Le membre-accompagnateur répond en donnant un exemple : « Là, il y a un résidant qui dit : " Point de Repères, c'est une piquerie ça ", OK, lui y pense que, c'est déjà un site d'injection, tu le marques. […] Ce qu'on veut aller chercher comme matériel, c'est vraiment le même genre d'info qu'on est allé chercher dans les focus group ici » (19-12).

Certains pensent qu'enregistrer l'*Audience* faciliterait beaucoup les choses. Mais je réponds qu'il n'est pas possible de le faire pour des considérations éthiques et de faisabilité. Heureusement, la chercheure de l'INSPQ a offert de réserver du temps de travail à sa secrétaire pour faire transcrire les notes, non sans quelques réserves des preneurs de notes en raison de la difficulté probable de déchiffrage des deux manuscrits : « Personne va comprendre qu'est-ce qui est écrit » (21-13). Enfin, un des membres prend des photos de l'événement.

Le délégué de l'ADDICQ membre du CR, à l'affût des informations sur les SIS, partage ce qu'il en sait, articles fournis par son association, et se nourrit des réflexions du CR. Les membres du CR sont en effet particulièrement alertes à propos de ce que les médias de masse véhiculent sur l'implantation éventuelle d'un SIS au centre-ville et de la démarche de consultation du Conseil de quartier de Saint-Roch. Pour ma part, j'ai répertorié sur le web les opinions et commentaires exprimés sur le jugement rendu par la Cour suprême du Canada sur le SIS de Vancouver, et j'ai fait une petite revue de la littérature sur l'approche de réduction des méfaits. De plus, la chercheure de l'Université Laval a fourni des articles scientifiques pour étayer les réflexions que j'ai résumés et fournis au groupe.

Pour se préparer à l'*Observation* de l'*Audience*, je propose de répondre aux trois questions qui seront posées aux panélistes. Mon intention est d'essayer d'anticiper ce que les opposants

vont dire, et de répondre de façon stratégique en donnant des arguments positifs et scientifiques, tout en contenant une montée d'émotivité. Le membre-accompagnateur rajoute : « Être prêt à entendre ça […] se préparer au pire » – « Moi, je l'avoue que je va avoir ben de la misère […] je va me retenir pour avoir le respect du groupe, mais je va bouillonner moi » – « Mais déjà en partant, c'est ça qui veulent faire eux autres, ils essayent de polariser » – « C'est sûr qu'ils espèrent qu'on pogne les nerfs » (19-12).

Puisque le temps file, je change mon fusil d'épaule : au lieu de répondre aux trois questions du Conseil de quartier de Saint-Roch, je propose de faire une séance de remue-méninges sur les arguments contre un SIS qui pourraient être énoncés pour trouver des contre-arguments positifs (Tableau 48).

Tableau 48. Préparation à l'*Audience publique sur les SIS*

Argument contre un SIS	Contre-argument positif
Surveillance policière à la sortie d'un SIS	▪ Qu'il y ait un lieu d'injection ou pas, la possibilité de se faire suivre existe déjà. C'est de faire attention, c'est toute. ▪ Dans toutes les villes où il y a des SIS qui ont été établis pis qui fonctionnent, les autorités policières, de santé, les élus, les citoyens, les commerçants, les UDI ont toutes travaillé ensemble pour que ça marche, pis ça marche.
Québec n'a pas vraiment la clientèle pour avoir un SIS « S'il y en a un à Montréal, les gens vont se déplacer vers Montréal, ils vont clairer Québec de la marde » comme ceux qui déménagent à Vancouver.	▪ Il y en a des gens qui s'injectent, j'en suis la preuve, je l'ai déjà fait ou je le fais encore, peu importe, regarde, je l'ai déjà fait pis je connais plein de monde qui le font. ▪ C'est 300 milles seringues par année ici, distribuée, fait que les gens qui disent il y en a pas de junkies à Québec! ▪ Ç'a juste à être une plus petite affaire, c'est pas obligé d'être un gros big centre. ▪ Ne serait-ce que de sauver une couple de vies ou une couple d'abcès, ou, je sais pas, juste d'être rassuré dans un lieu rassurant, ça vaut la peine ne serait-ce que pour quelques personnes. […] ne serait-ce que 50 personnes que vous aidez. ▪ Il s'agit d'une fois, une seringue qui traîne, une personne qui se pique sur une seringue. […] C'est un jeune qui se pique avec, pis le jeune s'infecte là, pis là t'arrives pis tu dis, si ça serait ton enfant, là le monde là, ohhhhh…
Augmentation du taux de criminalité dans le quartier où un SIS est implanté « Ils ont peur que le monde vont sortir de là, pis qui vont être en manque, pis qui vont aller faire les commerces, etc. »	▪ Dans toutes les villes où les SIS existent et fonctionnent, il y a une réduction du taux de criminalité dans le périmètre où le site est situé. ▪ Les gens sont tellement paranos, " J'ai peur d'aller là, pis si j'y vas, pis la police ", aie, s'ils pensent de même, ils iront pas voler le commerce d'à côté! ▪ On sait la morphine, ça dure des heures, on a moins tendance à la criminalité, si t'as un hit de coke, quand ils sortent du SIS
Ça encourage et ça facilite la consommation de drogues	▪ Moi, je crois pas que ça m'encouragerait à aller consommer avec quelqu'un qui me regarderait me geler.

Argument contre un SIS	Contre-argument positif
	▪ Ça va plutôt aider les gens à consommer proprement, à respecter les résidants, les commerçants et à se respecter soi-même, pis ça va inciter les gens à moins s'isoler, à garder contact avec la personne aidante. ▪ Au contraire, ça incite pas les gens à consommer, ça incite à arrêter. ▪ Ils légalisent pas l'acte, ils le sécurisent.

Arguments tirés de la rencontre 19-12.

7.1.3 Faits saillants sur la collecte des données et sur son déroulement

À la suite des *Groupes de discussion*, j'ai fait un compte-rendu des résultats à partir des enregistrements et j'ai compilé les notes prises lors de l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS*. Puis, je reviens en CR sur chaque collecte de données et leur déroulement pour échanger sur ce que les membres en ont retenu et sur leurs interprétations. Je propose aussi le même type d'échange sur l'ensemble des *Groupes de discussion* pour voir si les objectifs de recherche sont atteints et si les résultats ont fait ressurgir d'autres idées de photos à prendre. Je me servirai de ces appréciations pour compléter cette préanalyse à l'été 2011 et rédiger l'*Étude de cas* qui sera validée par la suite au CR.

Appréciation du déroulement de la collecte de données

Au débreffage sur le *Groupe de discussion* avec des *Intervenants d'autres organismes*, un membre est étonné et ravi du nombre élevé de recrues (11*) (Tableau 46). Le membre-animateur considère que : « Ç'a super bien été, parce que je les connaissais quasiment tous […] j'étais à l'aise, j'étais à l'aise » (15-9). Un membre rajoute : « T'étais bon, t'as fait une bonne animation, moi je trouve! » (15-9). À celui sur le *Groupe de discussion* avec des *Personnes utilisatrices de drogues participant aux activités de Point de Repères*, le faible nombre de recrues est considéré problématique : « On a invité plein de monde, pis on s'est ramassé avec [six recrues]! » (15-9).

Concernant son expérience d'animation, le membre-animateur révèle avoir « aimé ça » (15-9), mais : « C'est pas évident pareil, j'avais quand même un groupe […] plus dur, moi je

dirais […] parce que les intervenants, c'est quand même des gens qui sont structurés » (15-9) quoique, le premier groupe « avait beaucoup plus de personnes » – « Les difficultés étaient pas à la même place » (15-9), de renchérir le membre-accompagnateur. Au débreffage sur le *Groupe de discussion* avec des *Personnes utilisatrices de drogues ne participant pas aux activités de Point de Repères*, un membre s'étonne de l'exploit du membre-animateur en disant : « Je t'ai trouvé excellent, ça super ben été » (17-10), lui-même avouant avoir « été surpris [lui] aussi parce [qu'il est] renfermé pis [qu'il aurait] pas parlé » (17-10). Il en déduit là aussi que le fait de connaître pas mal tous les participants l'avait aidé. Cependant, comme pour l'animateur du *Groupe* précédent, il dit : « Je demandais [au membre-accompagnateur], toutes les fois […] : " C'est-tu correct? " » (17-10).

Pour les membres-preneurs de notes, l'un dénote qu'il n'a pas « écouté tout ce qui se disait parce que je regardais plus que j'écoutais » (15-9). Bien qu'il ait trouvé l'expérience intéressante, il se demande si ce qu'il a fait a été utile puisqu'il « y en a pas mention nulle part » (15-9). En effet, je n'ai malheureusement pas eu le temps d'intégrer leurs notes aux comptes-rendus des *Groupes de discussion*. En revanche, lors du débreffage sur le groupe avec des *Personnes utilisatrices drogues ne participant pas aux activités de Point de Repères*, on félicite les membres-preneurs de notes : « C'est de l'ouvrage qu'est-ce qu'ils ont fait! » – « La synthèse, je l'ai trouvée bonne aussi à la fin » (17-10).

À la rencontre 17-10, on revient sur l'utilisation des coupons pour aider à faire le recrutement des *Personnes utilisatrices de drogues ne participant pas aux activités de Point de Repères* en échange d'une rétribution. Les membres pensent que c'était un bon moyen pour laisser l'information aux recrues : « Ça structure la démarche » (16-10), et « Ça prouve que c'est vraiment quelqu'un que nous autres on a invité » – « Je pense que c'est un outil qui est intéressant » – « Mais ça avait ben marché les autres fois pareil » – « C'est sûr, c'est un bénéfice pour nous autres » (17-10). Un membre relate avoir été content d'apprendre « qu'une des [recrues] a pas pu venir, pis a donné son coupon à une autre, sachant que la [personne] justement avait besoin d'argent » (17-10).

Les membres remarquent que les recrues semblaient être attentives et ouvertes : « Je n'ai pas vu de personnes avec les bras croisés comme ça, fermés » (15-9), surtout lors du groupe avec des *Intervenants d'autres organismes*, et que chaque personne avait de quoi à dire. Même pour un participant « qui a dormi un petit peu » (17-10), on note « Tout le temps, il lâchait pas là […] il suivait son affaire » – « Ça paraît qu'ils consomment, pis j'ai trouvé que pour des personnes qui ont consommé, ça super bien été » (17-10). Par contre, le membre-preneur de notes remarque que la majorité des paroles des *Intervenants d'autres organismes* venaient de la part des intervenants « seniors » (17-10).

Préanalyse des résultats des *Groupes de discussion*

En dépit des comptes-rendus que je leur fournis, les membres-utilisateurs ont de la difficulté à se remémorer ce qui a été dit depuis le premier *Groupe de discussion* notamment celui tenu deux semaines auparavant. Néanmoins, de façon générale, ils remarquent que les recrues connaissaient sans plus la base des services de Point de Repères, un autre membre révélant : « Il y a pas grand-chose qui m'a surpris » (15-9). Un membre rapporte qu'il semblait manquer de communication entre les organismes : « Aie, quand tu dis qu'on a fait un *focus group* avec des intervenants là […] dont leur organisme avait pignon sur rue peut-être à 500 pieds de distance, pis un savait même pas ce que l'autre faisait. On est à Québec là, on n'est pas à New York! Ça m'a surpris un peu » (EI).

Ils notent également que tous les groupes ont parlé du manque de visibilité de Point de Repères. « Pour que le monde le sache plus qu'est-ce qui se passe » (15-9), comme le relate un membre, le *Groupe de discussion* avec des *Personnes utilisatrices de drogues participant aux activités Point de Repères* avait des solutions : faire de la publicité, de la propagande : « Ils étaient prêts quasiment à mettre des affiches sur l'autoroute, même à T.V. pis toute, grosse affaire là! » (15-9). Concernant le troisième *Groupe*, un membre en déduit que : « c'est normal à quelque part, ne fréquentant pas les lieux, ils pouvaient pas n'inventer non plus » (17-10). Quant à l'approche de réduction des méfaits, les membres remarquent la variété des définitions : « C'est une [vision] que j'aurais même pas pensé moi-même » (15-9).

Après les trois *Groupes de discussion*, les membres concluent qu'ils ont atteint leurs objectifs et qu'ils ont rejoint les catégories de personnes qu'ils visaient. Ils pensent que ce qui pourrait être fait de plus serait de faire un groupe de discussion en mixant les trois types de recrues : « Parce qu'il pourrait y avoir la communication entre toute ces gens-là » (17-10), ou de poser d'autres questions, mais ils considèrent que : « la job est faite » (17-10). J'abonde en ce sens en ajoutant : « Je trouve que ç'a été vraiment, vraiment bien fait » (17-10), et le groupe de s'applaudir : « C'était pertinent, c'était positif, intéressant. Le monde a beaucoup parlé, pis on a ben animé, ils ont ben écrit! » (15-9).

Pré-analyse des résultats de l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS*

Lors du débreffage sur l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* (21-13), les membres notent que les gens semblaient connaître le lieu, sans savoir exactement ce que l'organisme fait. Paradoxalement, « ils donnaient des suggestions de services que Point de Repères offre déjà » (24-15). De plus, ils remarquent que les gens ne semblaient pas connaître le type de drogue qui circule à Québec et ne savaient pas que l'organisme met en pratique l'approche de réduction des méfaits. Cette méconnaissance étonne un des membres : « Il me semble, à un moment donné, le monde, justement, il commence à le savoir c'est quoi! » – « C'est pas assez parlé encore » (21-13). Par contre, un membre conclut : « En même temps, ils ont dit l'essentiel » (21-13), et qu'on « l'a entendu souvent ce mot-là Point de Repères […] ça fait une visibilité » (21-13). Les activités qui ont été mentionnées sont : le ramassage de seringues, le bénévolat, la présence de médecins et d'infirmières au Site fixe et le programme de méthadone. Cependant, un autre réplique : « Moi j'ai eu l'impression qu'eux autres ils pensent que Point de Repères, tout ce qu'ils font, c'est de donner des seringues » (21-13). Par ailleurs, un membre dénote : « À toutes les fois que c'était quelqu'un qui était contre [les SIS], il commençait toujours de la même façon : " On voudrait pas parler [contre le] bon travail du Point de Repères. " » (21-13). Concernant l'impact des PES sur les participants de l'organisme, l'un relate : « Il y avait des gens qui venaient aux groupes, comme nous autres, qui avaient arrêté de consommer » (21-13).

Sur 33 personnes qui sont allées au micro, je rapporte que le cinquième s'était identifié comme « toxicomane ». Pour ma part, je considère que c'est une proportion importante tandis

qu'un membre-utilisateur pense que ce n'était pas assez. Un membre avoue qu'il a « été surpris de voir à quel point il y avait des gens de notre côté […] ça m'a fait chaud au cœur » – « On parlait d'invisible de vers les autres vers nous autres, mais moi c'est vers l'inverse, je croyais que beaucoup de monde était contre nous » (21-13). Un membre précise : « Ce qui est visible par rapport aux personnes qui utilisent des drogues par injection, c'est nous autres. Ce qui est invisible, c'est ceux qui sont avocats, qui sont médecins, ceux qui font ça chez eux » (21-13).

Une autre observation met en évidence que : « Les toxicomanes n'étaient pas considérés comme des citoyens » – « Ils veulent mettre une démarcation entre un [bon] citoyen pis un pas bon » – « Ils voient pas comment que le toxicomane, il peut être un être humain comme les autres » (21-13). Et un membre rajoute : « C'est que le monde associe le SIS à Point de Repères, il voit pas les personnes toxicomanes, il voit pas l'aspect santé, il voit pas l'aspect prévention […] ils voient pas le bien que ça peut faire » (21-13). Par contre, un autre ne partage pas cette opinion sur cette forme de discrimination que je qualifie de réductrice : « Chu capable même d'assumer de porter ce nom-là [junkie, toxico], parce que je marche la tête haute avec ça pis je l'assume pis chu ben là-dedans moi. […] Ça ne me diminue pas, parce que je me laisse pas diminuer! » (21-13), et plus loin : « On a toute des étiquettes qu'on met sur le monde. Faque, à quelque part, faut assumer qu'il y en a qui en mettent sur nous autres, sauf qu'il faut leur montrer qu'on est d'autre chose, c'est ce qu'on fait justement » (21-3). Par ailleurs, un membre retient de la parole du public qu'il ne « fallait pas oublier que l'aspect psychologique était très important pour la personne UDI, que c'était pas juste des maladies, que c'était pas juste une diminution de transmission de VIH, hépatite C » (21-13).

Retombées de la recherche sur les membres du CR et sur Point de Repères

À la fin de ce processus de recherche autour du projet d'implantation d'un SIS à Québec, un membre a l'initiative d'écrire un mémoire à adresser au Conseil de quartier Saint-Roch, pour « parler plus de notre réalité, pis de l'environnement, pis des besoins des gens » (21-13), un peu ce qui a été mentionné dans les réflexions du CR – mémoire *Inclusion et intégration* (Le Groupe CommUniAction, 2011). Par contre, par respect des droits d'auteur et de la décision du Comité de concertation de ne pas traiter des SIS au cours de la RAP Reconnaissance, le

Comité de coordination propose de le faire publier au nom des membres de l'activité de *Recherches CommUniAction* qui traitait de la promotion des environnements favorables pour prévenir l'acquisition/transmission du VIH avec des personnes s'injectant des drogues. Comme la majorité des membres-utilisateurs du CR faisait partie de cette RAP, ils acceptent la proposition en ajoutant : « En collaboration avec » ceux qui n'en faisaient pas partie – un membre-utilisateur et moi-même – par marque de reconnaissance de notre participation aux discussions.

Par ailleurs, un membre constate avec étonnement qu'il en a appris sur les activités de Point de Repères, plus précisément sur les services offerts par l'*Unité mobile d'intervention* qui peut se rendre au domicile des personnes utilisatrices de drogues. Il en a profité pour s'en servir personnellement « pour faire vider nos cochonneries » (15-9). D'ailleurs, concernant cette activité invisible du volet *Intervention de milieu*, le membre-accompagnateur se réjouit du fait que Point de Repères ait déjà amorcé des changements de pratique pour améliorer sa communication publique et sa visibilité, tout en voulant préserver l'anonymat des participants à cette activité : « En équipe, on a comme déjà commencé à réfléchir là-dessus » (17-10). Aussi, des membres-utilisateurs entreprennent-ils des actions personnelles de leur propre chef pour contribuer à remédier à cette lacune. Par exemple, un membre projette d'ajouter des dépliants de Point de Repères à sa livraison du journal *L'Injecteur* pour mieux faire connaître les services; un autre membre rapporte avoir transmis ce même dépliant à ses pairs pour faire connaître l'*Unité mobile d'intervention* qui pourrait leur être utile. Du reste, les membres sont ravis de constater que certains participants aux *Groupes de discussion* avaient apprécié le fait d'avoir reçu de l'information à la fin des échanges.

Par ailleurs, un membre relate la suggestion d'un participant venant d'autres organismes : « Envoyer, mettons, un représentant de Point de Repères dans chacun des services pour vraiment expliquer l'injection. Comme ça eux s'ils reçoivent quelqu'un, ils sont plus en mesure d'intervenir de la bonne façon » (15-9). Une autre retombée indirecte de la RAP a été l'organisation d'une rencontre entre les organismes, « " Un Qui fait quoi ". […] Justement parce qu'on a vu qu'il manquait plein de communication à des places » (17-10).

En somme, après avoir participé à des activités de l'organisme et avoir déployé les efforts de compréhension nécessaires, les membres-utilisateurs considèrent bien connaître l'*Action communautaire de Point de Repères*. Pour avoir expérimenté l'utilisation de drogues et avoir fréquenté d'autres personnes utilisatrices, ils sont convaincus d'être au fait de l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*. Après s'être entretenu avec des *Intervenants d'autres organismes*, des *Participants aux activités de Point de Repères* et des *Personnes utilisatrices n'y participant pas*, puis avoir entendu des représentants d'institutions de santé publique, des intervenants d'autres organismes communautaires ou de défense des droits, des policiers, des résidants et des commerçants du quartier Saint-Roch, d'autres personnes utilisatrices de drogues à l'*Audience publique sur les SIS*, le CR conclut avoir suffisamment documenté ce qui était connu de ces actions. Il a donc une bonne partie du matériel nécessaire pour comparer le réel et le connu afin de *Rendre visible l'invisible*, mais pour compléter l'exercice, il reste à documenter ce réel dans une deuxième partie de construction des connaissances.

7.2 Processus de création

Cette section est consacrée au processus de création déployé lors de la collecte de données visuelles et verbales avec la méthode *Photovoix*. Cette méthode a été proposée par la chercheure de l'Université Laval, adoptée par les CR provisoires et mise en œuvre par les deux CR officiels. Du reste, utilisée comme technique de recherche et comme moyen de mobiliser les connaissances (Figure 3, Chapitre 3), j'aurais pu étudier le processus de création lors du processus de recherche et celui de mobilisation des connaissances, mais c'est lors de la construction des connaissances avec la méthode *Photovoix* qu'il m'est apparu le plus édifiant. Concomitante à la première partie de la construction des connaissances, cette deuxième partie traite de la documentation visuelle et verbale de l'*Action communautaire de Point de Repères* et de l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*.

Pour faciliter l'application de la méthode *Photovoix*, je donne une formation à la fin de la rencontre 5-1* et je fournis un guide sur le sujet et son résumé, que j'avais préparés à l'été 2010 d'après une revue de la littérature (Fradet, 2012). Comme le suggère la méthode,

une formation est donnée sur la technique photographique à la rencontre suivante (6-2*) par un photographe professionnel. La conception des photos, leur réalisation et leur analyse occupent une partie du temps des rencontres 7-3, 9-5*, 10-6*, 12-8, 15-9, 17-10, 19-12, 21-13, *22* et la totalité de la rencontre 18-11•, pour un total de 12 rencontres sur 42 rencontres participatives (Tableau 49).

Tableau 49. Rencontres couvrant le processus de création

Phase III : 2011						Phase IVa : 2011-12						EI
JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	MAI
*4**	**5-1***	**9-5***	*14**	**18-11•**	*CS2*	**23-14***	**25-16**	*28*	*30*	**32-19**	**34-20***	**EI1**
CO3	**6-2***	**10-6***	**15-9**	**19-12**		**24-15**	*26*	**29-17**	**31-18**	*33*	**35-21***	**EI2**
	7-3	**11-7**	*16**	*20**		*2CR1*	*27*	*TI2*	*TI4*	*TI5*	*36**	**EI3**
	8-4*	**12-8**	**17-10**	**21-13**		*2CR2*	*TI1*	*TI3*		CO8		**EI4**
	CO4	*13**		*22*		CO7		CC7		CC8		**EI5**
		CO5		CO6		CC6		*CS4*				**EI6**

– Fond noir : rencontre couvrant la photo; fond gris foncé : caractère gras : rencontre analysée; caractère italique : rencontre non analysée; * Rencontre avec invité(s) ou du public; • rencontre lors de laquelle j'étais absente et où la chercheure de l'Université Laval m'a remplacée; Fond clair : caractère normal : rencontre hors CR; caractère italique : participation à d'autres instances.
– 2CR : rencontre des deux Comités de reconnaissance; CC : Comité de concertation; CO : Comité de coordination; CS : Comité de suivi; EI : entretiens individuels; TI : travail individuel.

7.2.1 Objectifs de création

Pour le CR, prendre des photos et les diffuser constitue l'élément central du programme de recherche de la RAP Reconnaissance si bien qu'à la remise des premiers appareils photo, l'un s'exclame : « Là, notre mission commence là! » (6-2*) et vers la fin, il est convaincu que le projet : « Ça s'appelait *Photovoice*! » (24-15). Notamment, à partir de la rencontre 7-3, la période du « Comment ça va? » de routine, se voit traversée d'un « Comment ça va avec mes photos? » à l'initiative des membres-photographes, c'est-à-dire les membres-utilisateurs. Dans le même ordre d'idée, l'expression *Rendre visible l'invisible* devient celle de prédilection du CR.

Ce que le CR retient comme objectif fondamental de la méthode *Photovoix*, à l'instar du Comité de concertation et du CR provisoire, c'est l'accent à mettre sur les forces individuelles des personnes et de la communauté. Acceptant que cette RAP ne soit pas un projet de

revendication, les membres-utilisateurs expriment cette orientation positive comme : « Faut voir le positif de la chose » (6-2*), « Idéalement [prendre] des photos positives » (5-1*) ou « Faut ben paraître » (6-2*). Cet aspect positif est utilisé par le CR pour justifier ou argumenter les projets de photos et leurs réalisations.

Thématiques à illustrer

Outre les thématiques dictées par le Comité de concertation, le CR répond aussi à la demande du directeur de Point de Repères d'illustrer *Ce que Point de Repères est pour soi* (Tableau 50).

Tableau 50. Thématiques à illustrer retenus par le CR

- L'*Action communautaire de Point de Repères*
- *Ce que Point de Repères est pour soi*
- L'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*

Illustrer l'Action communautaire de Point de Repères

Après la classification révisée des volets d'activités de Point de Repères (Tableau 45, Chapitre 7), les six membres-photographes se retrouvent avec six volets d'activités à se diviser entre eux (Tableau 51).

Tableau 51. Division des volets d'activités de Point de Repères par membres

Membre	Volets
C	1. Site fixe
A	2. Intervention de milieu
E	3. Activités de sensibilisation 7. Formations, stages et représentations
B	4. Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et implication
F	5. Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA)
D	6. Recherches

Bien que cette proportionnalité facilite l'opération, l'imprécision des descriptions vient compliquer l'association d'un volet à une conception ou à une réalisation photographique, car le processus de création n'épouse pas cette logique de division systématique d'un volet

d'activités par personne. De fait, certains membres-photographes imaginent déjà leur création dès la rencontre 5-1*, avant même cette division, à partir de ce qui leur importe de faire connaître.

C'est sur la base des savoirs propres à chaque membre-utilisateur que repose le choix personnel ou collectif d'un objectif spécifique à opérationnaliser. Par exemple, la préférence pour tel ou tel volet d'activités à illustrer est justifiée par sa propre expérience de participation préalable à un projet de Point de Repères, par une connaissance personnelle d'une activité de Point de Repères ou de celle d'un membre du personnel qui lui est attaché, par le fait que le membre se sent concerné par elle, ou parce qu'il s'identifie à l'appellation même de l'activité (activité *Bénévole* : être soi-même bénévole dans son projet personnel de participation sociale). Selon la même logique, le manque d'intérêt pour un volet est justifié par le fait de ne pas le connaître, de ne pas y avoir participé ou de ne pas se sentir concerné par lui.

Par ailleurs, lors de la préparation des questions à poser aux *Groupes de discussion*, je constate que l'approche de réduction des méfaits semble être importante pour certains membres-photographes; je sollicite alors des idées pour illustrer ce thème (15-9). Le processus étant avancé, quelques idées sortent, mais aucune photo n'est finalement prise sur ce sujet. Néanmoins, les membres identifient certaines images s'y rapportant, comme les deux photos 27. *Prise sur le vif* (Figure 13, plus bas) et la série de photos 25. *Histoire de seringue* (Figure 15, plus bas), et suggèrent de l'incorporer aux textes.

Illustrer Ce que Point de Repères est pour soi

Pour les membres-photographes, *Ce que Point de Repères est pour soi* se traduit par les effets de l'organisme – ou du PES – sur soi ou par ce que Point de Repères a apporté personnellement aux membres-utilisateurs : « Qu'est-ce que ça m'a donné » (7-3) « de faire les groupes » (24-15). C'est aussi l'angle qu'un des membres veut donner à l'illustration de l'*Action communautaire de Point de Repères*. Cet ajout, d'ordre plus conceptuel, vient encore

brouiller les cartes d'autant plus qu'on le jumelle au document mural *Autres*[48], qui comprend déjà l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères* à illustrer.

Le CR éprouve de la difficulté à distinguer les *Actions communautaires de Point de Repères* des *Actions sociales des participants aux activités de Point de Repères*. Il peine aussi à discerner si une action personnelle, qui a un lien avec les activités de l'organisme – faire un témoignage lors d'une activité publique de Point de Repères par exemple –, est une initiative personnelle – aider un pair incarcéré – ou si elle résulte d'un cheminement personnel. En bref, différencier les actions communautaires et les actions personnelles de *Ce que Point de Repères est pour soi* ne va pas de soi. Par exemple, un membre expose son concept de photo en disant, qu'après avoir reçu l'enseignement de Point de Repères de consommer proprement (activité *Prévention* du volet *Site fixe*), la personne s'est responsabilisée en ramassant sa seringue et par ricochet, elle a retrouvé de l'estime d'elle-même. Il conclut que son concept devrait se retrouver dans le volet *Recherches*, puisque la personne photographiée a retrouvé son estime d'elle-même dans une recherche. Au bout du compte pour cette photo (27. *Prise sur le vif*, Figure 13), le CR convient de choisir l'angle personnel de l'action, puisque la photo mettait l'accent sur un geste personnel – une personne qui a reçu un enseignement ne modifie pas nécessairement sa façon de faire; de parler d'estime dans le texte interprétatif de l'image; de parler de l'activité *Prévention*, sans l'illustrer, dans la présentation générale de l'organisme. Voilà toute une gymnastique intellectuelle qui se répète tout au long de la recherche, jusqu'au moment de la composition des bannières de l'exposition qui nécessite aussi un repositionnement thématique des photos. Pour les distinguer des autres aspects à documenter, on nomme « Projets personnels » l'illustration des *Actions sociales des participants aux activités de Point de Repères*.

Illustrer les Actions sociales des participant aux activités de Point de Repères

Les membres-utilisateurs souhaitent « démystifier les toxicomanes et pas seulement les intervenants » (5-1*) pour montrer qu'on ne « fait pas juste se crinquer » (5-1*). L'objectif

[48] Les photos sont collées sur sept grands papiers apposés sur les murs suivant les thèmes à illustrer; le document mural *Autres* comprend les photos prises pour illustrer l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères* et *Ce que Point de Repères est pour soi*.

est de *Rendre visible* ce qu'ils font dans l'organisme ou pour la communauté comme : aider leurs pairs; donner de la nourriture sur la rue; distribuer du matériel d'injection stérile; ramasser des seringues à la traîne et les rapporter au Point de Repères; bref, faire de « bonnes actions » (18-11•). Ils veulent aussi faire voir qu'ils sont capables de « se prendre en main » (18-11•).

Visées artistiques

Les objectifs artistiques sous-jacents aux objectifs de création ne sont pas nécessairement explicites et se définissent tout au long du processus. La formation reçue sur la technique photographique fournit certes des critères de « qualité », mais ce que les membres connaissent de l'art photographique, pour en voir au quotidien ou pour certains, pour le pratiquer, ce qu'ils en pensent et ce qui les touche contribuent sans doute à définir leurs visées artistiques : « On voit justement dans les nouvelles, dans les revues, sont dans l'action; on voit la tristesse du monde, ou la joie, les émotions que ça ressort » (17-10).

Alors que les conceptrices de la méthode *Photovoix* suggèrent de mettre l'accent sur le sens à donner aux photos plutôt que sur leur « qualité » esthétique (Wang, 1999; Wang et Burris, 1994, 1997; Wang et coll., 1996; Wang et coll., 1998), le CR accorde une valeur déterminante à la qualité du rendu qui doit être clair et net : « Est bonne, est claire, est bonne la photo » (9-5). Le respect de ce critère permet de bien faire contraster ce qu'ils veulent illustrer à travers d'autres éléments laissés en second plan. Pour ce faire, ils jouent avec la mise au point (flou); la distance des éléments; l'éclairage; l'angle de prise de vue. Autrement, la « beauté » des photos est appréciée, par exemple, selon les couleurs et des effets de dégradés. D'ailleurs, l'esthétisme est un argument majeur contre l'utilisation de l'appareil imposé (voir 7.2.2 Cadre de création plus bas) plutôt que son propre téléphone cellulaire. Le critère de beauté demeure important pour la majorité dès la conception du *Logo Reconnaissance* jusqu'à la préparation de la mobilisation des connaissances : « C'est beau qu'est-ce qu'on a fait là » (34-20*).

Dans le même sens, on louange la créativité des photographes et l'originalité de leurs conceptions : « Très bon ton idée! » – « Tout le monde a des bonnes idées, il n'y a pas

personne qui a des mauvaises idées » (7-3). On veut « s'amuser » avec les effets (6-2*); « trouver quelque chose que personne d'autre a posé avant [comme] un paquet de seringues » (6-2*); « faire quelque chose de spécial » (7-3). L'originalité est aussi évoquée pour faire le choix final du *Logo Reconnaissance*. Par contre, un membre se montre déçu d'avoir choisi un volet d'activité à illustrer qui, d'après lui, ne lui laisse guère le loisir d'exprimer sa créativité, même si son choix est tout à fait voulu et justifié par son expérience de participation antérieure : « J'avoue que les miennes sont pas trop hot » (8-4*). Pour l'aider à trouver des idées, il recourt à l'imagination du groupe comme plusieurs le font.

D'un autre côté, on aspire tout autant à la compréhensibilité des photos : « Il y a trop d'inutiles dans la photo » (7-3); à leur signifiance : « Moi je trouvais ça super important des montrer » (10-6*), « Ça me parle » (18-11•); à leur représentativité : « C'est notre réalité! » (12-8). Par exemple, on demande que ce qui est illustré ait un lien avec le volet d'activités ciblé. Aussi, un membre se désole-t-il de voir que certaines de ses photos ne correspondent plus à ce qu'il avait vécu lorsqu'il vivait dans la rue. Par ailleurs, on préfère parfois que la photo soit réaliste tandis que d'autre fois, on déplore son absence de résonnance émotionnelle. Ces aspirations paradoxales sont résolues tantôt par la reprise de photos sous un autre angle ou en ajoutant des éléments de compréhension, tantôt par les textes qui accompagnent les photos, car, après tout, la parole compte tout autant que l'image dans la méthode *Photovoix* : « Dans le fond, oui, c'est important que les personnes comprennent qu'est-ce que tu veux identifier, mais même s'ils comprennent pas à première vue, c'est pas si grave que ça » (6-2*).

Respecter la vision propre du photographe, son interprétation, son authenticité et sa liberté conceptuelle est aussi recherché lors de la conception et la réalisation des images : « Il faut que ça soit toi, que ça soit personnel » (6-2*); « C'est ça que je veux faire moi! » (7-3). Malgré certaines insatisfactions, cette authenticité fait la fierté des membres du CR : « Ça vient de nous autres […], ça va être la richesse de la réalité crue » (12-8). Montrer la réalité devient aussi le principal argument pour refuser de retirer la photo qui apparaît trop « explicite » pour un des partenaires à propos de l'injection (27. *Prise sur le vif*, Figure 13), comme mentionné à la section 5.4.

7.2.2 Cadre de création

Comme dans n'importe quel projet de création, les membres-photographes doivent jouer avec des contraintes de tout ordre. Dans le cadre de la RAP Reconnaissance, des contraintes sont notamment imposées par le CÉRUL et le Comité de coordination.

Contraintes éthiques

Les contraintes éthiques qui ont le plus influé sur le processus de création sont le droit à l'image et le droit d'auteur.

Droit à l'image

Toujours à la rencontre 5-1*, je donne une formation sur les dispositions éthiques à adopter lorsqu'on prend une personne en photo d'après la méthode *Photovoix*. Je parle entre autres de la puissance évocatrice de la photographie, du risque de déformer la réalité, de donner une fausse représentation d'une personne et de compromettre sa réputation. Lors de cette formation, je précise également les exigences du CÉRUL concernant l'obligation d'utiliser un *Formulaire de consentement à la photographie* (Annexe J). Les membres-photographes remettent en question la nécessité de faire signer la personne photographiée alors qu'un simple consentement oral aurait suffi selon eux : « Si la personne est consentante, il y en a qui s'en foutent carrément » (5-1*); « Le Comité d'éthique est très, très, très, stickeux! » de répéter le membre-accompagnateur (9-5, 15-9). J'évoque alors le droit à l'image et la jurisprudence concernant l'absence de consentement écrit qui a conduit à des condamnations coûteuses. Le respect du droit à l'image est respecté tout au long du processus, mais soulève souvent des questions d'éclaircissement.

Ayant commencé à cogiter leurs conceptions dès le début de la RAP, les membres-photographes s'interrogent sur les limites éthiques des photos qu'ils peuvent prendre. À la suite de la formation sur les dispositions éthiques à adopter lors de prises de photos d'individus (5-1*), un doute est exprimé sur la « légalité » de photographier des personnes vues de loin et celles dont on ne voit pas le visage; des édifices commerciaux ou publics; des scènes publiques comme « des camions qui arrivent au palais de justice » (12-8). Ils vérifient

entre autres s'ils peuvent photographier les parcs, la bibliothèque municipale, les lieux de prostitution, le site fixe de Point de Repères et d'autres organismes communautaires sans demander le consentement. De crainte de ne pas pouvoir utiliser les photos et « pour se protéger » (5-1*, 6-2*, 21-13), on suggère de discuter en groupe pour décider de la pertinence de flouter les images, comme il en a été question avec le Comité de concertation, ou d'éliminer celles où l'on peut reconnaître un visage, Toutefois, ni le floutage ni l'élimination de photos ne sont appliqués au bout du compte.

Néanmoins, même s'ils s'y attendaient, l'obligation du consentement écrit pose plusieurs difficultés pour les membres-photographes, comme de devoir renoncer à la prise de photo spontanée : « Là, le moment est déjà parti » (5-1*); de manquer de temps pour les faire signer; de retrouver les personnes qui apparaissent sur des photos provenant du passé; de se voir refuser une prise de photo; de devoir renoncer à une idée; de s'empêcher de photographier des individus : « Ça serait plate d'avoir juste des photos de murs pis de seringues! » (9-5). « Si la photo, c'est de prendre quelqu'un, c'est le visage de quelqu'un qu'on veut montrer, quelqu'un qui consomme, mettons, faut pas le cacher si c'est ça qu'on veut montrer! » (5-1*) À cette objection, on tente de trouver des idées pour rendre son concept autrement, par exemple, ne pas prendre le visage d'une personne qui s'injecte, mais simplement son bras; faire une photo de dos; se prendre entre nous; se faire prendre soi-même en photo. Dans ces deux dernières options, une autre difficulté apparaît, car certains membres n'aiment pas se voir sur des photos : « J'haïs ça me faire prendre en photo, sérieux! » (6-2*), ce qui leur cause des désagréments sans toutefois aller jusqu'à refuser d'exposer leur propre image.

Cette obligation du consentement écrit cause aussi plusieurs soucis au membre-accompagnateur et à moi-même, comme celui de s'assurer de la disponibilité des formulaires aux membres-photographes. Même si certains disent les traîner partout avec eux, pour simplifier l'opération, des formulaires sont laissés au Site fixe sous la responsabilité du membre-accompagnateur ou d'un membre-photographe volontaire. Aussi, le membre-accompagnateur s'assure de faire signer tout le personnel de Point de Repères à l'avance, avec une vérification du consentement si l'éventuelle prise de photo est diffusée, puis on se fait une séance de signature entre nous. Nous vérifions également souvent si les formulaires

sont utilisés lors de la prise de photos et lors de la préparation de la mobilisation des connaissances.

Utiliser le *Formulaire de consentement à la photographie* comporte aussi des avantages. Il sert à bien présenter le projet, ce qui en fait un outil persuasif à la prise de photo. Il est aussi utile pour « légitimer » l'opération devant un éventuel policier qui voudrait saisir leur appareil photo comme le craignent certains : « Si moi je me fais fouiller, les cochons vont partir avec, je te le dis tu suite! » – « Il y a des polices qui vont dire, ils vont te coller, ils vont te dire que t'as pris une photo de nous autres, même si tu n'as pas pris, ils vont te dire que t'as pris une photo de nous autres, donne-moi le ton kodak! » – « Mais en lui disant, regarde, je fais partie d'un groupe pis, il y a pas de problèmes à vous identifier de même, regarde, c'est pour un projet du Point de Repères, si tu me crois pas, vas leur demander, vas leur poser des questions. Nous autres, on va vous backer là-dedans pour ça » (6-2*). Aucun incident de la sorte ne s'est produit.

Droit d'auteur

Sensible à la question des droits d'auteur, je demande son respect et refuse l'utilisation d'images existantes sans autorisation, comme celles prises sur Internet ou celles montrant des œuvres d'art : « C'est parce qu'il y a des droits d'auteur là-dessus » (15-9). Certains membres protestent en vain, en disant : « Il y a personne qui va reconnaître ça » (15-9) et que c'est souvent ce qu'ils font pour d'autres projets. J'argumente que cette exigence répond aussi à l'objectif d'authenticité du projet : « L'idée, c'est que ce soit vous autres vraiment qui le fassiez » (15-9). En dehors de cette restriction, selon leurs questionnements, les images d'événements passés qui ne se renouvelleront pas et pour qui on a évidemment les consentements peuvent être utilisées comme sources possibles.

Contraintes pratiques et partenariales

Le Comité de coordination avait décidé de fournir des appareils jetables automatiques en quantité suffisante. Après l'évaluation de ce qui était disponible sur le marché, j'ai acheté le modèle Kodak FunSaver, 27 poses, développement non compris, dont il était possible de tirer des épreuves papier et numériques. Ce genre d'appareil avait l'avantage de pouvoir séparer

le coût de l'achat de l'appareil de celui du développement des photos, donc d'amoindrir les dommages en cas de perte de l'appareil. De plus, il permettait d'éviter l'impression des photos au Site fixe, sans imprimante couleur accessible, ce qui aurait accaparé les ordinateurs et augmenté la tâche du membre-accompagnateur.

C'est le membre-accompagnateur qui s'est chargé d'aller faire développer les photos en format cinq pouces par sept pouces. Les épreuves ont été remises aux membres-photographes. Rappelons qu'elles ont été regroupées par thématique sur sept grands cartons muraux : six cartons pour les volets d'activités de Point de Repères à illustrer et un carton nommé *Autres* comprenant *Ce que Point de Repères est pour soi* et l'*Action sociale des participants aux activités de Point de Repères*. Je remets aussi un cahier de notes à chaque membre-photographe pour qu'il puisse écrire ses réflexions tout au long du processus.

Le choix de l'appareil photo génère des protestations : « Faut-tu vraiment prendre ça? » (6-2*), mais aussi des difficultés malgré sa facilité d'utilisation. Tout d'abord, l'appareil n'a pas d'écran de prévisualisation. De plus, parce qu'il est automatique, il est difficile de faire la mise au point. De même, il provoque une erreur de parallaxe, c'est-à-dire une différence entre la visée de l'image et son cadrage réel. Ensuite, il n'est pas possible d'éteindre le flash une fois allumé. Pour contourner ce problème, selon les indications du membre-accompagnateur, le membre-photographe a tout simplement à mettre leur doigt dessus lorsque son utilisation n'est pas nécessaire.

Les insatisfactions quant à l'appareil sont en partie résolues par la reprise de la photo soit avec l'appareil fourni par le projet, soit avec celui du membre-accompagnateur qui possède un appareil numérique. Aussi, ceux qui ont un téléphone cellulaire peuvent faire une prévisualisation et un enregistrement de leur photo, ce qui évite par le fait même de perdre le travail réalisé en cas de perte de l'appareil. Tout de même, à la rencontre sur le visionnement des tests de photos, on se rend compte qu'il peut « donner un beau résultat pareil » (7-3). Néanmoins, j'utilise mon propre appareil numérique pour prendre les photos utiles au parachèvement du *Guide de la méthode Photovoix*. Et, à la fin du projet, le membre-accompagnateur n'hésite plus à proposer d'utiliser son appareil pour compléter le contenu de

l'exposition. Ces détournements de l'utilisation des appareils fournis montrent une certaine iniquité entre les membres ayant un téléphone cellulaire, un appareil photo numérique et les autres, ce qui me crée un certain malaise.

De plus, la gestion de la distribution et de la remise des appareils photo est lourde puisqu'il y a un budget à respecter, même si le coût de l'appareil est minime, et que nous ne voulons pas remettre tous les appareils achetés en même temps aux membres-photographes pour éviter leur perte, ce qui dénote une certaine forme de paternalisme. À mes hésitations à répondre à la demande d'un membre qui en réclamait un, il réplique : « Au pire, je va m'en acheter un, vous me le rembourserez » (10-6). On décide alors d'en distribuer la semaine suivante.

7.2.3 Conception et réalisation des projets de photo

Avant de faire leurs prises de vue, les membres-photographes veulent se diviser les volets d'activités de Point de Repères à illustrer. Des séances sont aussi consacrées au partage des idées de conception, des façons de les réaliser et des préparations nécessaires. Par la suite, les photos sont présentées au CR de manière à ce que chacun puisse s'exprimer sur leurs significations.

Division des volets d'activités de Point de Repères à illustrer

Lors de la rencontre 7-3, les six membres-photographes se séparent les six volets subdivisés des activités de Point de Repères à illustrer, tel que mentionné plus haut (Tableau 51 et Tableau 52). Constatant que la diversité des expériences oriente cette division, que les membres-photographes ont une préférence pour les activités qu'ils connaissent, peu importe à quel volet elles appartiennent, et qu'il y a une certaine réticence à illustrer toutes les activités d'un volet, je propose de diviser, non pas les volets par personne, mais les activités par intérêt personnel. Le CR ne retient pas ma proposition, la trouvant trop compliquée et éloignée de l'objectif d'intégralité qu'il s'est fixé de photographier tous les volets. Néanmoins le CR se montrant souple, un membre précise qu'on n'est pas « obligé de se limiter à quelque chose, si les autres ont des idées, à un moment donné, faudrait pas s'arrêter

en disant : “ Il y a quelqu’un d’autre qui l’a ”, ça peut venir renchérir sur qu’est-ce qui se fait aussi » (7-3), et en s’entendant toutefois « pour pas que ça fasse de problèmes avec ça » (7-3).

Au bout du compte, on attribue un volet d’activités à chaque personne en respectant le mieux possible l’intérêt qu’elle lui porte, tout en insistant pour que l’ensemble des activités soit couvert. Par exemple, un membre, souhaitant que son activité de prédilection soit son unique projet de photos, se voit demander de couvrir l’intégralité du volet d’activités qui lui revient pour l’accommoder. Fortement emballé par l’ampleur de sa conception, il suggère d’intégrer toutes les activités à son projet personnel, mais, devant l’instance du groupe, il finit par se rallier. C’est la même chose pour un autre membre qui priorise une des composantes de son volet d’activités à illustrer, se sentant particulièrement concerné par l’incarcération et son rapport aux policiers. En contrepartie, dans le respect de la bonne entente, les membres proposent d’offrir de l’aide pour compléter un volet d’activités, le cas échéant, ou de prendre une photo si quelqu’un se sent plus inspiré qu’un autre. Cet exemple montre une façon d’arrimer les visées personnelles et celles plus collectives de la RAP. Dans son entretien individuel, un membre est d’avis « que ç’a été assez bien divisé » (EI) (Tableau 52).

Tableau 52. Volets d’activités de Point de Repères retenus, par membre-utilisateur et par bannière de l’exposition finale

Volets	Activités	Photos	A	P	T	M	B
Site fixe	▪ Local	1. Point de Repères	29-17	F	RAA	C	I
	▪ Échange de matériel d’injection ▪ Information, éducation, sensibilisation, prévention	2. Je prends soin de moi	9-5*	C	C		
	▪ Écoute et support ▪ Accueil, évaluation et orientation ▪ Référence à d’autres organismes	3. Une oreille pour t’aider	17-10	C	C		
Collaborations directes et Services à bas seuil d’accessibilité (SABSA)	▪ Soins infirmiers et médicaux (CSSS) ▪ Méthadone ▪ Réadaptation (CRUV)	4. Délivrance 4.1. CLSC 4.2. Infirmière 4.3. CRUV 4.4. Travailleur social 4.5. Pharmacie/Méthadone	12-8	F	F	F	

Volets	Activités	Photos	A	P	T	M	B
Intervention de milieu	▪ Milieu carcéral	5. Les portes de l'enfer 6. La lumière dans la noirceur 7. En dehors des barreaux	9-5* 18-11• 12-8	MA A A	A-E A-E A-E	A	II
	▪ Unité mobile d'intervention	8. Livraison sur demande 9. Le sauveur	*22* *22*	A A	A-E A-E		
	▪ Accompagnement VHC (TACTIC) ▪ Errance-itinérance (IPAC) ▪ Piquerie	10. Intervention spirituelle 11. En route pour le bien-être des autres. Le chemin de l'intervention 11. Station 1. Place Jacques-Cartier 11. Station 2. Parvis de l'Église 11. Station 3. Le jardin St-Roch	17-10 *22*	A E	A-E D		
Recherches	▪ Reconnaissance	12.1 Reconnaissance en action 12.2 Reconnaissance en action	12-8	Col F	D D	D	III
	▪ CommUniAction	-	-	-	-		
	▪ L.U.N.E.	13. Avec, par et pour les femmes. L.U.N.E. 13.1 Les voix de la RuElles 13.2. Formation en continu 13.3 Médiations 13.4 Impacts sociaux	18-11•	D-MA 13.4	D		
	▪ SurvUDI	14. SurvUDI	25-16	D	D		
	▪ Le PIC	15. Je me responsabilise	9-5*	D	D		
Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et implication	▪ Injecteur-ADDICQ	16.1 Mouvement de solidarité-activisme 16.2 Mouvement de solidarité-activisme	- 18-11•	B B	C-B C-B	B	
	▪ Bénévoles	17. Un bon geste pour les autres et soi-même	24-15	B-D	D-B		
	▪ Guides de rue	*(Voir Autres : 25. Mon transport)*					
Activités de sensibilisation	▪ Compassion	18. Compassion en action 19. L'union fait la force. Intersectoriel	9-5* *22*	Col E	E E	E	IV
	▪ Actions	20. Rebâtir sa vie. Un outil pour la vie	9-5*	E	E		
Formation, stage et représentations	▪ Stages	21. L'école de la vie	9-5*	E	E		
	▪ Formation	22. Premiers soins	17-10	C	E		
	▪ Contacts	23.1 Représentations 23.2 Représentations	-	F E	E E		
B. Autres	▪						
Action sociale des participants aux activités de Point de Repères	▪ (*Guides de rue*)	24. Mon transport	12-8	B	B		V
		25. Histoire de seringue (1, 2 et 3)	18-11•	C	C-F		
		26. En route pour une meilleure vie 26.1 Brisés mais toujours vivants 26.2 Des hauts et des bas 26.3 Reprendre goût à la vie	24-15	D MA	D-C		
		27. Prise sur le vif (1 et 2)	9-5* 17-10	F	F		
Ce que Point de Repères est pour soi		28. Smurfs family	18-11•	E-MA	E		
		29. Fini les eaux troubles	18-11•	F	F		
		30. Une main pour te remettre sur pied	18-11•	C	C		

Volets	Activités	Photos	A	P	T	M	B
		31. Holiday Out	*22*	D	D		
		32. La lumière au bout du tunnel	18-11•	D	D		

A : rencontre d'analyse; B : bannière de l'exposition; col : collectif; M : membre-utilisateur responsable d'un volet d'activités; MA : membre-accompagnateur; P : auteur de la photo; RAA : Rapport annuel d'activités (Point de Repères, 2010); T : auteur du texte;

Partage des conceptions et des réalisations

« On va-tu s'aider à dire tel sujet, se donner des idées, ou réfléchir un peu avant de partir chacun de notre bord? » (6-2*); « Tout le monde entre nous autres on s'aidait à se donner des idées là. C'était ça qui était l'fun. […] L'échange, le travail de groupe, ç'a été ben l'fun » (EI). Le CR travaille effectivement à partager des idées de photos, guidé par le membre-accompagnateur qui est généreux en exemples d'illustrations puisqu'il connaît bien les volets d'activités de Point de Repères. Ce partage est particulièrement remarquable lorsque le CR s'évertue à donner des pistes de solution à un membre se sentant déconcerté après s'être fait refuser de photographier un élément délicat du Site fixe fort important et significatif pour lui. Un autre membre, insatisfait du résultat de sa photo, recourt au groupe pour valider ses idées et les enrichir : « Je sais pas qu'est-ce que vous en pensez » (10-6*). Un membre va jusqu'à souhaiter une harmonisation formelle des conceptions en proposant à tous de composer une histoire pour illustrer une thématique. Même si l'idée est jugée intéressante, elle n'est pas retenue par respect de la liberté conceptuelle.

Ce même esprit de partage se retrouve dans les réalisations des photos. Par exemple, un membre ayant photographié un thème attribué à un autre lui offre de garder la photo pour son projet personnel si elle lui convient. Par ailleurs, certains décident de développer des projets en duo. Par souci de ne pas gaspiller les poses restantes, plutôt que d'en racheter de nouveaux appareils, les membres se passent leurs appareils : « Ça va prendre quelqu'un qui me garde une photo, un espace sur un kodak » (17-10). Enfin, lorsqu'ils ne sont pas déterminés au préalable par les membres-photographes, ils nomment les titres de photo ensemble et certains se répartissent la rédaction des textes accompagnant les photos des membres qui ne sont pas disponibles pour le faire (Tableau 52).

Conceptualisation des idées de photo

Pour concrétiser leurs idées, les membres réfléchissent à toute sorte de scénarios qu'ils combinent parfois. Peu de limites les contraignent quant à l'interprétation de ce qu'ils ont à illustrer. Ils pensent à documenter le réel (Figure 12), en prenant un instantané d'une rencontre de travail du CR par exemple, d'une rencontre d'un autre groupe participatif ou d'un membre du personnel préparant son intervention; en montrant du matériel d'injection, de véritables lieux qu'ils fréquentent ou de vrais documents qu'ils ont réalisés dans d'autres projets participatifs.

1. Point de Repères	**5. Les portes de l'enfer**	**7. En dehors des barreaux**	**8. Livraison sur demande**
9. Le sauveur	**10. Intervention spirituelle**	**12.1 Reconnaissance en action**	**12.2 Reconnaissance en action**
16.2 Mouvement de solidarité-activisme	**18. Compassion en action**	**19. L'union fait la force. Intersectoriel**	**23.1 Représentations**

23.2 Représentations	24. Mon transport	31. Holiday Out	32. La lumière au bout du tunnel

Figure 12. Photos documentant le réel

Pour faire encore plus naturel, des prises de vue sont envisagées et réalisées sur le vif : « Il est venu comme un hypocrite pour me prendre en photo » dit-il en blaguant (9-5) (Figure 13). Pour favoriser la spontanéité, on suggère de laisser un appareil au centre de la table afin de pouvoir l'utiliser rapidement au moment opportun pour prendre une photo du CR en action.

27. Prise sur le vif 1 et 2	

Figure 13. Photos spontanées

Lorsque ce n'est pas possible, les membres-photographes pensent à reconstituer une situation en faisant une mise en scène avec des membres du personnel de Point de Repères : « Ça peut être simulé » (7-3), ou en disposant des objets par exemple : « J'ai toute pris le soin d'installer » (9-5) (Figure 14).

Figure 14. Photos mises en scène

Ils poussent la mise en scène jusqu'à créer une histoire avec une série de photos; dans le même esprit, des photos sont par ailleurs regroupées lors de la préparation de l'exposition (Figure 15).

11. EN ROUTE POUR LE BIEN-ÊTRE DES AUTRES. LE CHEMIN DE L'INTERVENTION

11. Station 1. Place Jacques-Cartier

11. Station 2. Parvis de l'Église

11. Station 3. Le Jardin St-Roch

13. AVEC, PAR ET POUR LES FEMMES. L.U.N.E.

13.1. Les voix de la RuElles

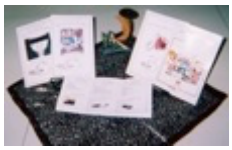

13.2. Formation en continu

13.3. Médiations

13.4. Impacts sociaux

25. HISTOIRE DE SERINGUE

26. EN ROUTE POUR UNE MEILLEURE VIE

26.1 Brisés mais toujours vivants

26.2 Des hauts et des bas

26.3 Reprendre goût à la vie

Figure 15. Montage de photos en série ou pour faire une histoire

Enfin, ils se tournent vers la métaphore et la symbolisation (Figure 16).

20. Rebâtir sa vie. Un outil pour la vie	28. Smurfs family	29. Fini les eaux troubles	30. Une main pour te remettre sur pied

Figure 16. Photos symboliques

Préparation des réalisations

Pour aller photographier à l'intérieur du Site fixe, les membres-photographes doivent prendre rendez-vous avec le membre-accompagnateur. Mais, pour faire leurs prises de vue à l'extérieur du CR, ils s'organisent par eux-mêmes : « Je va essayer de le régler de mon bord » (8-4*). Ils établissent leur horaire en fonction de la date de remise des appareils pour le développement et de leur propre emploi du temps; ils prévoient leur transport, combinent la prise de photo à leur déplacement à un rendez-vous dans un organisme; trouvent les objets à photographier et les accessoires utiles au dispositif prévu : « Moi, j'aimerais ça en trouver [des arbres] » (17-10); et parent aux imprévus : « Si, mettons un voisin sortait, fallait que je sois capable de rentrer ça vite [son matériel d'injection] » (18-11•); « Je voulais pas aller dans les coins trop chauds parce que la police m'écœure » (17-10).

Comme mentionné, un suivi du processus est fait régulièrement au CR pour voir à l'avancement du travail et aux difficultés : « Comment ça va la prise de photo? » (15-9). Mises à part celles du passé, seules deux photos nécessitent le recours au membre-accompagnateur ou à un membre du personnel de Point de Repères pour faire la prise de vue, la photo 5. *Les portes de l'enfer* (Figure 12) : « On comprend que c'est un peu difficile d'aller prendre une photo à [la prison d'] Orsainville » (9-5*); et la photo 26.3 *Reprendre goût à la vie* (Figure 15).

Seulement quelques concepts exposés ne sont pas réalisés, la plupart du temps : pour des questions de disponibilité des membres-photographes ou de leurs accompagnateurs

personnels, et des personnes ciblées pour être photographiées; parce que réaliser le concept demande trop d'organisation : « Ça serait du taponnage » (24-15); parce que le membre n'avait pas son appareil photo avec lui au moment opportun. Tout particulièrement, un membre, désirant mettre un peu de vie dans ses photos en photographiant des individus, s'est vu accusé de « brûler nos spots » pour dormir dehors d'une personne en situation d'itinérance (17-10).

Analyses des photos en groupe

Une fois les photographies réalisées, le CR se réunit pour en discuter en groupe, étape de la méthode *Photovoix* que je nomme *Mise en contexte des photos*, à l'aide de l'ébauche de questions que j'avais préparée pour rendre l'analyse plus systématique. Le CR valide les questions en cours de route : « Je trouve qu'il y a des questions qui sont similaires » (9-5*), pour arriver aux questions finales sont (Annexe K) :

1. *Qu'est-ce qu'on voit sur la photo?* Cette description permet un premier travail d'identification de ce que le public peut percevoir ou comprendre du contenu.
2. *Pourquoi la photo a été prise?* et *En quoi la photo représente l'objectif de reconnaissance des contributions de Point de Repères ou des personnes utilisatrices de drogues?* La question centrale.
3. *Dans quel contexte la photo a été prise?* Pour ajouter des éléments d'information.
4. *Qu'est-ce que la photo ne montre pas?* Pour faire ressortir ce qui est invisible, comme le vécu des membres-photographes.
5. *Écrire 2 ou 3 phrases qui expliquent la photo (bas de vignette)*. Dans un premier temps, cette question n'est pas traitée en groupe, mais en rencontres individuelles avec moi à partir de la transcription des réponses aux questions, dans un deuxième temps, les textes sont validés en groupe;
6. *Donner un titre à la photo (thème en 2 ou 3 mots)*.

Les questions sont présentées sous forme de fiche à remplir par les membres-photographes. Dans le feu de l'action, cette prise de notes est difficilement réalisable, c'est pourquoi je finis par les remplir moi-même en écoutant l'enregistrement de la rencontre. Autrement, un membre désire avoir la fiche avec lui pour se préparer : « C'est l'inverse, c'est pas pour prendre une photo pour l'analyser, c'est analyser ce que j'aimerais pour en venir à imaginer » (17-10). Les fiches serviront à rédiger les textes pour l'exposition.

Dans le cadre de l'application de la méthode *Photovoix*, les membres-photographes sont appelés à animer la mise en contexte des photos et ils le font évidemment à leur manière : « Ceux-là qui veulent y aller » (9-5*). En réalité, s'approprier les questions d'analyse est fastidieux pour tous et c'est souvent moi ou le membre-accompagnateur qui reprenons l'animation pour faire en sorte que le questionnaire soit entièrement couvert. Mais, après quelques séances, le processus devient naturel et on ne fait plus que vérifier si rien n'a été oublié en repassant le questionnaire rapidement.

En concevant, réalisant et analysant leurs photos, les membres posent des choix interprétatifs et les consolident, c'est-à-dire qu'ils donnent un sens à leurs images; ils font des choix formels, tels que décrits à la section précédente; ils déterminent des choix référentiels en optant pour un contenu représentatif des actions à illustrer et de *Ce que Point de Repères est pour soi*. Lors de la conceptualisation, les membres-photographes se trouvent à faire des choix référentiels transposant leur interprétation et ce qui leur importe : « C'est comme des œuvres d'art, des peintures, surtout l'art abstrait, chacun y voit ce qu'il veut bien voir » – « À chacun sa perception dans le fond » (5-1*). Par exemple, pour illustrer les *Actions sociales des participants aux activités de Point de Repères* (Figure 13), un membre veut mettre l'accent sur l'estime de soi du participant : « Même si la personne consomme, elle peut avoir de l'estime de elle, tout en faisant ça proprement » (7-3). Dans le même sens, c'est le cheminement de la personne qui est mis de l'avant (Figure 15, série de photos 26) : « L'arbre identifie la personne donc, le cheminement de la personne » (7-3). En exposant la signification de leurs choix référentiels, les membres-photographes se trouvent par le fait même à poser un acte réflexif sur leur vie et l'apport de Point de Repères.

Pour ce qui est des quatre photos d'ordre symbolique (Figure 16), l'explication du sens qui leur est donné dans les textes est incontournable : « C'est bon, de toute façon, en expliquant tes photos, ça va être super ça » (7-3). Au sein même du CR, plusieurs interprétations sont évidemment possibles et elles viennent souvent enrichir sa signification : « Ils peuvent démontrer deux affaires différentes qui rentrent dans une catégorie » (7-3). C'est le cas de la photo 20. *Rebâtir sa vie. Un outil pour la vie* (Figure 16) qui représente pour son auteur : « Les outils pis le développement d'outils qui se fait à Point de Repères » (9-5). Pour d'autres,

elle signifie : « C'est une façon de montrer qu'il y a des outils au Point de Repères » ou encore, « Moi ce que je vois, c'est qu'il y a plusieurs outils différents, toi ton coffre d'outils que t'aurais besoin de venir chercher ici est peut-être pas le même que le mien » (9-5).

Concernant les choix interprétatifs, ils se reflètent dans les titres des photos ou des séries de photos. La plupart du temps métaphoriques, ces titres orientent l'appréhension de l'image tandis que le texte l'accompagnant précise la pensée du photographe. Donner un titre devient une opération importante, car plusieurs choix référentiels ne laissent pas facilement transparaître le lien de l'image avec le sujet à illustrer. Le titre est soit déjà déterminé à l'avance par le membre-photographe lors de l'élaboration de sa conception : « Le titre, je l'avais même déjà choisi » (18-11•); soit nommé de façon spontanée en groupe ou plus longuement réfléchi; soit défini lors de la conception de l'exposition : « Au pire, tu changeras plus tard » (18-11•). Il arrive qu'un titre soit jugé trop simple ou pas assez métaphorique, si bien qu'un travail supplémentaire d'imagination est sollicité, ce qui ne plaît pas toujours à l'auteur. Mais, parmi les nombreuses suggestions, c'est ce dernier qui prend évidemment la décision finale. Parfois, c'est l'interprétation du choix formel qui oriente la formulation du titre sans que la forme de l'image ait été conçue en ce sens. C'est le cas de la photo 6. *La lumière dans la noirceur* (Figure 14), par exemple, dont les membres voient dans l'image de l'intervenante partant travailler en milieu carcéral qu'elle apporte du réconfort, de la lumière, aux détenus qui sont imaginés dans la noirceur. Parfois, la détermination d'un titre prend de grands détours, comme pour la série de photos sur les *Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA)* (Figure 15, photo 4) qui part de « Travail sur moi-même » pour passer par « On fait un bout de chemin », « Étapes de vie », « Ma réalité, mes responsabilités [d'aller à mes rendez-vous] », « Un pas vers la liberté », « Un pas vers une vie meilleure » et aboutir à « Délivrance », celle de trouver de la dope, de chercher une veine et « de se casser la tête à toutes les câlisses de jour pour avoir de l'argent pour pas être malade » (12-8).

7.2.4 Rétroaction sur les photos et sur le processus

Au fil de la formulation des objectifs de création, de l'appropriation des cadres prévus par d'autres instances ainsi que de la conception, de la préparation et de la réalisation de leurs photos, les membres du CR parlent du processus de création, jugent de l'atteinte de leurs visées artistiques et réagissent quant au processus d'analyse des photos.

Processus de création

En début de RAP, certains membres-photographes éprouvent de la difficulté à trouver de l'inspiration pour illustrer des volets particuliers d'activités de Point de Repères : « C'est de trouver des sujets qui est dur aussi pareil » (6-2*) tandis que d'autres fourmillent d'idées : « J'ai déjà la moitié du kodak de fait » (6-2*). Pour ma part, « j'ai trouvé qu'il y avait vraiment un bouillonnement de créativité » (8-4*) au sein du CR, et le membre-accompagnateur de rajouter : « Pour vrai, je suis impressionné par plusieurs, il y en a qui sont très, très cool » (9-5).

Non seulement les membres parlent de leur difficulté à trouver des idées, ils évoquent aussi le processus de création par rapport au cheminement d'une idée, son mûrissement et son peaufinement : « Ça va évoluer là, trouver des éléments, réfléchir, pour que ça fasse de quoi de pas pire » (7-3); « Moi, au début autant j'avais pas d'idées, autant là je me dis [que] notre job va être pas mal plus facile qu'on pensait » (10-6*); « En cours de route, je pense que je suis en train de changer mon projet » (10-6*); « Des fois, tu stagnes dans une idée » (17-10).

L'illumination est aussi relatée : « J'ai pogné mon kodak, pis chu arrivé dans chambre de bain, j'ai fait toc, je le sais pas pourquoi j'ai posé ça, il y a quelque chose qui m'a attiré » (18-11•) en parlant de la photo 29. *Fini les eaux troubles* (Figure 16). Et le membre-accompagnateur rajoute sur cette photo prise de façon « instinctive » et « inconsciente » : « Je trouve que ça parle vraiment beaucoup une photo! » (18-11•). Un autre raconte :

> Quand on développait le projet au début tranquillement, pis on essayait de s'enligner sur quelque chose […] je me disais " Chu-tu à ma place icitte? ". Je

> commençais à douter un petit peu, je me disais : “ Coudon, j’ai pas d’idées! ”. […] Il y a pas eu de déclic, qui a fait que “ Paf ah! ”. Juste […] où on s’est réparti certaines choses, pis là, ç’a levé. À partir du moment où qu’on commençait à faire du concret. […] J’ai comme allumé, je me suis dit : “ Ah, ben j’ai une idée ”! (EI)

Au sujet de la photo 28. *Smurfs family* (Figure 16), son auteur rapporte : « À un moment donné, je regardais mes schtroumpfs, pis c’est là que l’idée m’est venue, ah, ah, j’ai allumé pis, ç’a été un flash » (18-11•). Et sur le travail de groupe : « Ç’a été un amalgame de toutes sortes d’idées, une idée en amène une autre ou on tricote autour des choses » (EI).

Atteinte des visées artistiques

Sur les résultats esthétiques des photos, les membres-photographes demeurent modestes : « C’est pas un chef-d’œuvre » (8-4*); « Nos photos sont ordinaires, on se le cachera pas là, on essaie de monter un concept, on prend pas des supers de belles photos » (12-8), même si plusieurs réactions aux visionnements vont dans l’autre sens, certains s’exclamant : « C’est bon! », « C’est super ça! ». Comme mentionné, les limites de l’appareil fourni sont souvent mises en cause : « Avec le matériel qu’on a, ça va dire ce que ça l’a à dire » (12-8), mais aussi le fait d’être plus à l’aise avec le dessin qu’avec la photographie. Les conditions météorologiques sont invoquées : « C’est ça que j’attends moi l’été […] il y a ben plus de possibilités, il y a de l’action, de la vie » (15-9, 17-10); les contraintes de temps; le manque d’organisation de la part du membre-photographe; la complexité du concept à réaliser. Par contre, dans son entretien individuel, un membre révèle être satisfait de sa création : « Chu capable de faire ce que je vois dans ma tête, pis j’ai été capable pas mal de le faire, je pense » (EI).

Un membre en particulier doute de son aptitude à répondre aux objectifs de création de la RAP et à ses propres exigences : « Je me suis forcé dans le meilleur de ce que je j’ai pu faire » (9-5). Découragé, il réclame le respect de ses capacités : « On pose ce qu’on peut » (12-8) ou réplique d’engager des professionnels, si on se montre trop exigeant à son égard. Il trouve « que les photos, ç’a mis beaucoup de pression » pour lui (17-10). Les encouragements et le partage d’idées viennent en partie compenser le sentiment d’être bloqué par son idéal. Mais,

il pense aussi que les critères du groupe ne sont pas assez élevés : « Si vous êtes contents, tant mieux pour vous autres » (17-10) et demeure insatisfait jusqu'à la fin du processus : « Mes photos, j'avoue que j'aurais aimé faire des affaires fuckées […] faire des concepts » (12-8, 17-10); « On n'a pas une câlisse de personne sur mes photos » – « Chu pas fier de mes photos » (17-10). Toutefois, dans son entretien individuel, un autre membre conclut : « Toutes les photos se valaient » (EI).

Processus d'analyse des photos

Des remarques sont faites à propos de la longueur du processus d'analyse : « Non, mais, c'est quoi qu'il y a à dire de plus? » (18-11•), alors qu'il reste plusieurs photos à analyser. Je suis en effet forcée de changer la planification de la RAP après la première séance d'analyse de photos en disant : « C'était la première fois qu'on faisait ça, analyser des photos, j'ai trouvé que ça avait pris du temps, mais je pense que c'est comme ça qu'il faut que ça fonctionne si on veut être capable de dire des choses qui ont du bon sens, qui sont utiles » (10-6*). Comme mentionné, les questions d'analyse, difficiles à assimiler en début de processus, finissent par devenir plus naturelles à poser en suivant l'ordre des échanges plutôt que celui du document. Par contre, la question (4) *Qu'est-ce que la photo ne montre pas?*, parfois comprise comme un reproche de ne pas l'avoir montré, devient source conflits : « C'est parce que tout le monde se fait dire qu'est-ce qu'on voit pas sur la photo là! » (12-8).

Plus tard, à la suite des débreffages sur les *Groupes de discussion* et l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS*, puis au début de la préparation des actions de mobilisation des connaissances, les membres ne croient pas bon de prendre d'autres photos : « C'est quoi d'autre qu'on voudrait, c'est quoi de plus qu'on voudrait montrer, qu'on montre pas là? » (24-15). En outre, vers la fin, les membres expriment comment ils voient le processus : « Ça serait du « taponnage » – « La semaine prochaine, on vous donne des kodaks, pis dans une semaine, bon, là il y en a qui auront pas toute pris les photos, pis là, ah ben là, j'ai oublié mon kodak, pis là, ça va prendre un autre semaine de plus » (24-15). Ils ont raison puisque les rencontres sont comptées pour concevoir et réaliser les actions de mobilisation des connaissances. En bref, les membres du CR sont à même de poser un regard réflexif sur les

processus de création et de juger avoir suffisamment de matériel visuel et verbal pour *Rendre visible l'invisible*.

7.3 Processus de mobilisation des connaissances

Il est maintenant temps de *Rendre visible l'invisible* : « On a quand même pas mal de pain sur la planche. On a quand même une exposition à monter, ce qui n'est pas rien! » (25-16). Conjointement au CR de CACTUS Montréal, mais de façon indépendante, le CR de Point de Repères décide effectivement de réaliser une exposition à partir d'une sélection des photos prises pour la construction des connaissances et des verbatim de leurs analyses. Les activités de recherche, c'est-à-dire les *Groupes de discussions* et l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS*, avaient donné de « bonnes pistes » (17-10) pour connaître ce qui était invisible; il reste à décider comment s'y prendre pour le rendre visible. C'est ainsi que le CR se donne des visées persuasives; tient compte des demandes et des offres du diffuseur principal; choisit la forme de l'exposition; sélectionne les photos et en fait une mise en page; rédige les textes interprétatifs des photos; réalise l'infographie; choisit des objets de référence accompagnant l'exposition; désigne des lieux et événements pour exposer; conçoit des moyens pour établir un lien avec le public; détermine quel type de communication publique et promotionnelle à lancer; prépare la présentation orale de la RAP Reconnaissance et de l'exposition *Rendre visible l'invisible*.

Les membres du CR abordent le sujet de la mobilisation des connaissances à toutes les rencontres. Toutefois, ils s'y consacrent activement à partir de la rencontre 22. En plus des cinq rencontres individuelles (TI), des deux rencontres conjointes des CR de Montréal et Québec (2CR) et de celle du Comité de suivi (CS4), le CR se voit à 13 reprises (22, 23-24*, 24-15, 25-26, 26, 27, 28, 29-17, 30, 31-18, 33, 34-20*, 35-21*), dont sept ne sont pas analysées, pour un total de 21 rencontres participatives sur 42 (Tableau 53).

Tableau 53. Rencontres couvrant le processus de mobilisation des connaissances

Phase III : 2011						Phase IVa : 2011-12						EI
JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	MAI
*4**	**5-1***	**9-5***	*14**	**18-11•**	*CS2*	**23-14***	**25-16**	*28*	*30*	**32-19**	**34-20***	**EI1**
CO3	**6-2***	**10-6***	**15-9**	**19-12**		**24-15**	*26*	**29-17**	**31-18**	*33*	**35-21***	**EI2**
	7-3	**11-7**	*16**	*20**		*2CR1*	*27*	*TI2*	*TI4*	*TI5*	*36**	**EI3**
	8-4*	**12-8**	**17-10**	**21-13**		*2CR2*	*TI1*	*TI3*		CO8		**EI4**
	CO4	*13**		*22*		CO7		CC7		CC8		**EI5**
		CO5		CO6		CC6		*CS4*				**EI6**

– Fond noir : rencontre couvrant la mobilisation; fond foncé : caractère gras : rencontre analysée; caractère italique : rencontre non analysée; * Rencontre avec invité(s) ou du public; • rencontre lors de laquelle j'étais absente et où la chercheure de l'Université Laval m'a remplacée; fond clair : caractère normal : rencontre hors CR; caractère italique : participation à d'autres instances.
– 2CR : rencontre des deux Comités de reconnaissance; CC : Comité de concertation; CO : Comité de coordination; CS : Comité de suivi; EI : entretiens individuels; TI : travail individuel.

7.3.1 Visées persuasives

Dans leur présentation orale de l'exposition, les membres du CR traduisent les objectifs préétablis de mobilisation des connaissances (voir Tableau 36) ainsi : (1) Rendre public l'ensemble des actions bénéfiques de Point de Repères et des participants; (2) Donner un nouvel éclairage aux acteurs clés de la communauté; (3) En nous présentant comme nous sommes, nous espérons faire diminuer les préjugés (35-21*). Pour ce faire, ils décident de cibler en priorité la population en général, le citoyen « moyen » (5-1*) ou le citoyen « normal » (29-17), c'est-à-dire celui qui ne consomme pas ou qui est intégré à la société civile. Tous les membres-utilisateurs pensent que pour les personnes utilisatrices de drogues : « ça donne rien là, nous autres on le connaît l'invisible, on le sait c'est quoi » (21-13), même s'ils ont découvert lors de la collecte de données que les activités de Point de Repères sont plus ou moins connues. En ce qui a trait aux organismes communautaires et aux institutions de santé, ils considèrent que : « c'est toute du monde qui sont vendus d'avance, c'est les autres qui le savent pas » (21-13), même si on avait conclu lors de l'analyse des données que tout devait être rendu visible à tous. Finalement, en présentant l'exposition dans divers types de lieux et d'événements, plusieurs types de public ont pu être rejoints : population de tout acabit; intervenants en toxicomanie; personnes intéressées à la RAP; universitaires.

En vue de rejoindre un plus grand public possible : « Tant qu'à l'avoir fait, au moins que ça rejoigne le monde » (21-13), le CR veut que son exposition soit mobile : « Une vraie exposition ambulante » (24-15); durable : « Ça va rester beau longtemps » (24-15), donc ne pas prendre le risque de l'installer à l'extérieur (intempéries et vandalisme) pour que sa vie soit prolongée : « Il y a eu tellement d'énergie là-dedans, tellement d'idées, tellement de temps, tellement de douleur, tellement de bonheur, de toute. T'as plein d'affaires là-dedans, il faut pas que ça reste juste là » (EI); que sa localisation « soit accessible aux gens » (EI) : « C'est pas pour moi que je l'ai fait, c'est pour mes pairs, c'est pour les autres, c'est pour que ça soit entendu! » (EI). Aussi, avec la composition visuelle des bannières d'exposition, le CR espère avoir un effet percutant : « Faire de quoi d'accrocheur » (17-10); tout en visant la simplicité, la sobriété : « On met quelque chose de ben simple » (32-19) et l'unité, c'est-à-dire, un même gabarit pour les cinq bannières.

Pour concevoir les actions de mobilisation, les membres du CR ont comme référence toute la culture médiatique et promotionnelle à laquelle ils ont accès. Ils ont aussi en tête les images que Point de Repères utilise dans ses activités de communication publique et de sensibilisation auxquelles certains ont contribué de près au développement. Ils traînent également avec eux les clichés entretenant les préjugés accolés aux personnes utilisatrices de drogues qu'ils veulent changer. Ces références et la volonté d'atteindre les objectifs de la RAP nourrissent leurs visées communicationnelles qui sont concrétisées dans la mesure du possible, selon leur facilité de réalisation et les capacités des membres : « On verra avec le matériel qu'on a » (5-1*).

Comme il en a été question plus haut, les textes interprétatifs des photos sont rédigés à partir des verbatim des analyses photographiques, mais aussi des *Procès-verbaux* des rencontres et des comptes-rendus des *Groupes de discussion*. Certains textes sont aussi tirés du *Rapport annuel d'activités* (Point de Repères, 2010). Le travail consiste donc à passer du langage oral à celui de l'écrit dans une perspective persuasive. L'enjeu repose non seulement sur le respect du sens des paroles prononcées ou écrites et sur la vérité des faits décrits, mais aussi sur celui de la fidélité au langage propre de l'auteur, son « authenticité » (24-15) : « Je sais que j'ai pas dit ça comme ça » (23-14); « C'est pas tout le temps dans mon vocabulaire » (31-18).

Autrement, d'un point de vue communicationnel, le CR souhaite que ses textes soient lisibles, clairs et bien écrits – le pendant de la « compréhensibilité » et de l'« esthétisme » des photos – ce qui est présenté comme un « beau texte », « les tournures de phrase » (32-19) : « C'est une belle façon de le dire » (31-18). La lisibilité concerne la grosseur du caractère utilisé et son style afin que le public puisse lire le texte à une certaine distance de son support : « C'est dur à lire dans le bas, il faudrait se pencher de même » (34-20*). Quant à la clarté, elle se rapporte à la précision des informations et aux possibles contradictions qu'elles pourraient contenir : « Parce que moi je trouve que ça porte à confusion » (31-18). Ces visées persuasives sont cependant concrétisées selon certaines contraintes à respecter, dont les demandes et les offres des diffuseurs.

7.3.2 Demandes et offres du diffuseur principal

Outre les questions de budget et d'échéancier de la RAP : « On n'a plus de temps pour travailler là-dessus » (32-19), de même que ce qui a été convenu avec les autres partenaires, le CR doit répondre aux exigences du diffuseur principal, la Bibliothèque Gabrielle-Roy située dans le quartier Saint-Roch. Ces demandes concernent : les espaces disponibles à son calendrier d'exposition; l'attente d'une réponse; la présence d'un ou deux membres lors d'une journée réservée à l'accueil du public, mais le refus de faire un vernissage avec plus d'envergure; l'exclusivité de la première diffusion; ne pas parler du projet d'implantation d'un SIS dans le quartier Saint-Roch pour préserver la position de neutralité de la Bibliothèque; l'approbation des textes sans vouloir imposer de censure, mais en les formulant autrement le cas échéant. Les autres diffuseurs n'ont pas eu de telles exigences.

La question de l'exclusivité soulève l'objection de certains membres : « Non, ça pas d'allure! » (29-17), je réponds que l'exclusivité fait souvent partie des règles de diffusion. C'est la même chose concernant l'approbation des textes et surtout la refonte du texte de la présentation de l'exposition qui suscite bien des interrogations : « Qu'ils arrivent pas, pis commencent pas à nous dire qu'ils veulent qu'on change la phrase, pis ce mot-là, pis qu'on fasse ci, pis qu'on fasse ça! » (29-17). Le CR accepte tout de même les modifications mineures demandées sur le résumé de l'exposition. À propos du silence à garder sur les SIS,

un membre commente : « Nous autres, on a fait un travail neutre » (29-17) comme le Comité de concertation l'avait déjà décidé de toute façon. Pour ma part, je pense que : « Ç'a vraiment renforcé la pertinence pour moi d'aller exposer là parce que c'est une exposition qui est positive, pis ça va donner une image positive de ce que c'est » (29-17).

En retour, le diffuseur offre aussi des ressources : équipements (éclairage, présentoir) et soutien technique; structure et soutien communicationnel (relationniste, système d'affichage, brochure, site web, promotion, fil de presse); ainsi que d'autres avantages : présence d'un gardien de sécurité, salle de conférence à proximité de l'exposition. Le personnel de la Bibliothèque a notamment fourni une bibliographie sur l'organisation communautaire et les drogues, et, paradoxalement, il a réalisé une revue de la littérature et une revue de presse sur les SIS. Le travail qui nous a été demandé consistait donc simplement à fournir un résumé du projet et le contenu de l'affiche.

7.3.3 Rendre visible l'invisible. La reconnaissance de l'action communautaire de Point de Repères et de leurs participants

Comme pour la prise de photos, les membres s'interrogent sur la forme et le contenu que peut prendre l'exposition, notamment à l'occasion d'une période de remue-méninges lors de laquelle aucune limite n'est imposée (24-15).

Choix formel

Le choix des actions de diffusion est fait en grande partie selon les ressources disponibles : « Dans le fond, tout ce qu'on fait, on fait des panneaux, des photos, pis les textes. […] Ça aurait été le fun de faire des fresques, des graffitis, des messages d'espoir, d'*empowerment*, encourager le monde à s'impliquer » (24-15). Concernant la forme de l'exposition, les membres réfléchissent « à la façon de [la] présenter » (24-15) : sa constitution (dimension, structure, matériel, support, système d'accrochage, collage, impression, diaporama, vidéo, Internet, t-shirt); sa scénographie (décor en arrière-fond, fresques, graffitis, fausses pierres, style scrapbook); la mise en page de son contenu (style graphique et typographique, forme et cadrage de l'image et de la zone de texte, incrustation d'éléments sur les photos, couleurs,

décorations et textures, division et disposition des thématiques, collage). À la rencontre 24-15 de l'automne 2011, je présente des exemples de bannières autoportantes, rétractables et facilement transportables qu'une entreprise locale peut imprimer. Le choix des bannières est fait principalement en fonction du budget.

Sélection et disposition du contenu

Avant de sélectionner et de mettre en page le contenu de l'exposition, le CR procède au regroupement des thématiques illustrées afin de déterminer la quantité de bannières à produire, à partir d'une proposition que j'ai préparée (25-16). Le jumelage des volets d'activités se fait en fonction de leurs possibles parentés. Les membres conviennent de produire cinq bannières (Tableau 54 et Figure 17). De façon générale, chaque membre-photographe est responsable du volet sur lequel il a travaillé, mais, vu le manque de disponibilité de certains, les tâchent sont réparties selon les affinités (Tableau 52).

Tableau 54. Jumelage des thématiques illustrées sur cinq bannières

I	▪ Site fixe ▪ Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA)
II	▪ Intervention milieu
III	▪ Recherches ▪ Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et implication
IV	▪ Activités de sensibilisation ▪ Formations, stages et représentations
V	▪ Action sociale des participants aux activités de Point de Repères ▪ Ce que Point de Repères est pour soi

Dans un cahier à anneaux laissé à la disposition de tous en tant qu'aide-mémoire, j'ai regroupé les résultats des *Groupes de discussion*; le tableau de la répartition des volets d'activités par membre-photographe; les fiches réponses aux questions d'analyse des photos; les épreuves et les cédéroms des photos classés par membre-photographe. Pour sélectionner les photos à diffuser et voir à une ébauche de mise en page, j'ai préparé de grandes feuilles et des gabarits de dimension possibles des photos pour faire un premier montage. J'apporte aussi des esquisses pour que ceux qui ne sont pas familiarisés avec le travail de mise en page et de traitement des images par ordinateur puissent s'imaginer le résultat. Les membres-

photographes y travaillent en solo ou en petits groupes durant la rencontre 25-16. Au total, 55 photos sont placées sur les bannières (11 en moyenne par bannière) (Figure 17).

Figure 17. Cinq bannières de l'exposition

En regardant les résultats de leur travail, les membres se questionnent sur le lien entre leurs choix référentiels et ce qui est encore en service au Point de Repères. Par exemple, les activités du volet *Recherches Guides de rue* et *L.U.N.E.* sont choses du passé tandis que, depuis peu, le volet *Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA)* n'est plus offert dans les locaux de l'organisme. Parce que ces activités ont été importantes pour Point de Repères et ses participants et « vu que ça se passait ici » (25-16) le CR décide de les garder même s'ils ne sont plus d'actualité. Le membre-photographe qui en était responsable a signalé sa déception lors de son entretien individuel : « C'est que quand je faisais de quoi, la promotion de quelque chose qu'il y avait pus ici. C'est ça que j'ai trouvé plate. […] Sauf que, ça quand même parti ici » (EI).

Réalisation graphique des bannières

Le CR est amené à jouer avec ce que l'édition numérique permet ou non : « On peut quand même éditer la photo jusqu'à un certain point, avec les logiciels, on peut faire de quoi » (5-1*) et aider à répondre aux visées artistiques et persuasives nommées plus haut. Évidemment, comme n'importe quel support, son espace limité vient restreindre la quantité d'images et la longueur des textes possibles (cinq bannières mesurant 80 par 200 cm) : « J'espère que ça va toute rentrer » (31-18). Aussi, en raison du calibrage des couleurs du projecteur vidéo et de mon imprimante, il est difficile de rendre compte des réelles tonalités : « Les couleurs, c'est pas les vraies couleurs » (8-4*). Pour aider à prendre les meilleures décisions, je fournis un document donnant des principes pouvant guider l'adoption d'une charte graphique.

Ce ne sont pas tous les membres du CR qui sont familiers avec l'infographie numérique, seulement un des membres-utilisateurs et moi-même sommes aptes à le faire. Après discussion au Comité de coordination et au CR, on nous confie cette réalisation plutôt que d'engager un graphiste à l'externe ou de former ceux qui désirent apprendre à le faire : « On n'est pas bons là-dedans nous autres là » (25-16). Le membre déjà habilité est rémunéré pour ses heures travaillées en dehors des rencontres, d'autres membres prenant quelques tâches de façon bénévole à l'extérieur des rencontres : « S'il y a d'autres choses à faire » (25-16).

Le membre-infographe et moi proposons une charte graphique qui spécifie le contenu et la forme composant l'en-tête, le corps et le pied de page des bannières. Notamment, les couleurs choisies reprennent celles du logo de la RAP Reconnaissance et celui de Point de Repères (Figure 8, Figure 17). Pour rendre compte de notre travail graphique et le valider, je présente à la rencontre 29-17 un document *PowerPoint.* La proposition graphique est ajustée à la suite de la réponse du CR aux critiques du bailleur de fonds et du Comité de coordination, et des commentaires des membres du CR : « On va retravailler un peu les séparations, les graphismes » (29-17). Une version comprenant les textes est présentée à la rencontre 31-18.

Rédaction des textes interprétatifs

À la rencontre 29-17, j'indique qu'il y a « 31 textes à écrire ». J'ai alors rencontré les membres-rédacteurs individuellement ou en duo pour les travailler. Certains les ont rédigés en solo, j'ai aussi fait des propositions et les textes des membres non disponibles ont été rédigés par deux autres membres ou moi-même. En plaçant les textes sur les bannières, des remaniements doivent être faits pour qu'ils puissent s'insérer dans les espaces qui leur sont réservés, ce qui embarrasse un membre : « Il y a moi, mon texte, mais finalement tu m'as fait comprendre » (24-15). À la rencontre 31-18, tous les textes sont lus et corrigés par le CR, lors de laquelle tous les membres sont présents (Tableau 55).

Tableau 55. Textes des bannières

En-tête	**Rendre visible l'invisible** **La reconnaissance de l'action communautaire de Point de Repères et de leurs participantEs**
	Vous pensez que Point de Repères est seulement un programme d'échange de seringues (PES)? Allons voir…
Site fixe	C'est le local de Point de Repères, ouvert 365 jours par année, où les gens peuvent venir pour bénéficier de l'ensemble des services courants et participer aux activités de l'organisme. Point de Repères assure une disponibilité aux personnes qui recherchent une oreille attentive à court terme ou qui manifestent des besoins spécifiques en matière de références à d'autres services. Chaque personne qui téléphone à Point de Repères est invitée à se rendre dans nos locaux afin de recevoir les services d'accueil et d'évaluation appropriés. (Rapport annuel d'activités)
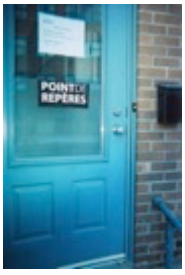	**1. Point de Repères** Point de Repères est un organisme communautaire de la région de Québec fondé en 1991, dont la mission est de faire de la promotion de la santé, de la prévention, de la dispense de soins et de services, en regard des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et de la toxicomanie. Afin de réaliser cette mission, les intervenants offrent une gamme d'activités courantes, soit la distribution de matériel à injection stérile (seringues, sécuricups, eau stérile, condoms), la récupération du matériel à injection souillé, des services d'information, d'éducation, de sensibilisation, de prévention, d'écoute, de support, d'évaluation, d'orientation et de référence en lien avec les ITSS, la santé, l'itinérance, la toxicomanie et la sexualité. (Rapport annuel d'activités)
	2. Je prends soin de moi La photo parle d'elle-même : c'est la distribution de matériel au site de Point de Repères. On voit différents matériels d'injection, des kits et la boîte jaune du retour du matériel. La photo montre juste le bras du participant, autrement dit, c'est pour montrer la discrétion, c'est anonyme. On voit juste un

	participant, mais il n'y a pas seulement qu'une personne qui vient au Point de Repères, il y a bien du monde qui vient ici!
	3. Une oreille pour t'aider La photo montre qu'il y a des intervenants au Site fixe, qu'on peut venir parler quand on ne va pas bien. Il y a toujours quelqu'un qui est là pour t'accueillir. Ils ne sont pas juste là pour donner des seringues. Ils sont là pour t'écouter. La photo montre que t'es bien dans cet endroit-là. T'es pas crispé pis fermé pis stressé, tu te sens bien.
Collaborations directes et Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA)	L'expertise d'intervention, le solide réseau de partenariat et le lien de confiance développé auprès des personnes qui consomment des drogues, permettent à Point de Repères d'avoir une position privilégiée comme porte d'entrée des services adaptés à offrir pour répondre aux besoins des personnes toxicomanes désaffiliées. Dans le passé, cette position avait permis à Point de Repères d'être identifié comme leader dans la mise en place des services à bas seuil d'accessibilité dans la région de Québec. (Rapport annuel d'activités)
4.1. CLSC 	**4. Délivrance** Sur la photo du CRUV [Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve], on voit le chemin : c'est comme si on faisait un bout de chemin dans la vie quand tu vas là. C'est parce que tu veux t'en sortir, t'aider. Ça montre la responsabilité d'aller à ses rendez-vous, de penser à ses affaires, un pas vers la liberté, vers une vie meilleure. C'est voir ça sous un autre angle, c'est de ramener ça à Point de Repères; il y a plusieurs endroits qu'on voit sur la photo : le CLSC, la pharmacie, le CRUV. Quand j'ai pris la photo, il y avait un médecin du CRUV qui était au Point de Repères et un travailleur social aussi. Le CLSC, c'est la même chose : il y avait une infirmière qui venait ici et la méthadone on venait la chercher ici. **4.2. Infirmière** 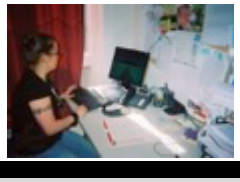 **4.3. CRUV** **4.4. Travailleur social** 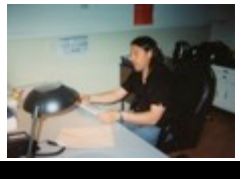 **4.5. Pharmacie/Méthadone**
Intervention de milieu	Depuis son ouverture, Point de Repères a réalisé plusieurs projets d'intervention de milieu pour assurer un continuum d'activités et rejoindre des sous-groupes visés par sa mission. Au fil des années, notre organisme a développé une expertise dans l'utilisation de l'approche de réduction des méfaits et de l'intervention de milieu. Point de Repères est unique par son fonctionnement en partenariat avec le réseau public, communautaire et privé. (Rapport annuel d'activités)
	5. Les portes de l'enfer Ça, ça doit rappeler des « beaux » souvenirs à bien des gens. C'est Orsainville. Ça fait détention, ça fait gris, ça fait froid… Il y a un arrêt d'autobus juste à côté. Avec le miroir, c'est comme si on voyait vers l'arrière, des choses qui se sont passées avant : c'est l'avant et l'après. On comprend que c'est un peu difficile d'aller prendre une photo à Orsainville. C'est une intervenante qui est partie avec son Kodak, parce que c'est un peu loin. Ça montre que Point de Repères a une activité dans un établissement de détention. Ce qu'on pourrait voir de plus, c'est l'intervention qu'il s'y fait.

6. La lumière dans la noirceur
C'est l'intervenante quand elle rentre à l'ouvrage, elle va visiter du monde en prison. Grâce à elle, ça change la journée du prisonnier qu'elle va voir. Il y a un reflet de lumière. Elle amène la lumière avec elle. En arrière, la lumière la suit. Checke bien, ça coupe juste à son coude… Ce qu'on pourrait voir de plus, c'est le bienfait qu'elle apporte, l'impact de ses visites sur les gens, ses actions…

7. En dehors des barreaux
C'est l'intervenante, c'est celle qui va en prison. Elle prépare ses papiers. Elle doit préparer ses affaires de prison, j'imagine. Ça démontre en tout cas, que oui, elle va en prison, mais qu'elle a du travail en dehors de ça. Son travail n'est pas juste focusé sur les détenus pis d'aller les rencontrer. Faut qu'elle rapporte des affaires après, des statistiques, ou qu'elle prépare avant ce qu'elle va aller faire. Qu'est-ce qu'on pourrait voir de plus? Les gens pour qui elle va faire ça… le résultat de ce qu'elle prépare.

8. Livraison sur demande
On voit réellement que c'est l'Unité mobile. C'est quoi son trajet? Il n'y a pas de spots fixes. L'intervenant est sur appel tout le temps. Il fait des coins de rue, mais c'est rien de fixe, pis il prend des appels. Parce qu'on s'est rendu compte que c'était poche de dire aux gens : « on a une van, mais désolé, chu stationné à tel coin pis je peux pas bouger de là avant 2 heures ». C'est de l'intervention/distribution.

9. Le sauveur
On sait que c'est l'intérieur de la van. Les gens peuvent rentrer et peuvent s'asseoir là. On voit en haut des boîtes de seringues, pis le p'tit logo. L'intervenant qu'on voit est sur le projet Van, pis il y en a un autre sur le projet Piquerie. Fait que, à chaque fois qu'il y a des grosses livraisons à faire chez quelqu'un, bien, il s'arrange pour que les deux soient là… Pis, les gens qui s'impliquent au Point de Repères peuvent aller faire du bénévolat dans la van.

10. Intervention spirituelle
On voit un aumônier qui s'occupe des ex-détenus. Ça c'est le gars du Mitan, c'est un aumônier des délits… Il a une approche plus spirituelle, ce n'est pas un psy. C'est un gars qui donne un coup de main à d'autres personnes dans le besoin. Ça, il n'y a pas grand monde qui le savent. Les intervenants de Point de Repères vont souvent au Mitan aussi. C'est un lieu d'intervention pour les travailleurs de rue des autres organismes. Tsé, Rendez-Vous Centre-Ville, Lauberivière, MIELS, Mitan, c'est toutes des places où on se tient parce qu'il y a du monde qui fréquentent le Point de Repères qui y vont aussi.

11. En route pour le bien-être des autres. Le chemin de l'intervention
On voit un travailleur de rue devant Point de Repères. Ici en particulier, il s'apprête, bien équipé, à aller aider ceux qui le veulent bien! Il se rend dans des lieux fréquentés parfois par des personnes pouvant avoir besoin de se confier, de matériel d'injection neuf ou même seulement, aller jaser autour d'un café (si vous n'allez pas bien, avec son humour, vous repartirez avec un sourire). Beau temps, mauvais temps, les intervenants de rue sont là pour vous, alors faites-vous plaisir!

Station 1. Place Jacques-Cartier
Peut-être l'avez-vous reconnue? C'est la place Jacques-Cartier. C'est l'un des endroits où se rendent les travailleurs de rue afin d'y trouver des nécessitants. N'ayez crainte, toute l'intervention se fait avec discrétion même si vous voulez du matériel ou des condoms.

Station 2. Parvis de l'Église
Un autre endroit où les gens se tiennent, car les anciens locaux de Point de Repères se trouvaient dans le sous-sol de l'Église, côté rue St-Joseph. Avec la proximité de cet endroit, le Parvis de l'Église est devenu un lieu de rassemblement ou un intervenant peut faire sa job.

Station 3. Le jardin St-Roch
Communément appelé le « Parc des six », ce bel endroit se trouve aussi parmi les préférés des gens qui prennent la vie relaxe! Encore une fois, on y retrouve certains consommateurs. Les gens disent : « c'est un endroit où l'on se sent bien, c'est beau, il y a la nature, le son des chutes qui nous calme et c'est un endroit plus discret. Enfin une des rares places où il y a moins de béton! ».

Recherches	Point de Repères est associé à des équipes de recherche afin d'améliorer les connaissances et de développer une expertise basée sur des données probantes concernant les différentes dynamiques entourant les participants de l'organisme. Les retombées de notre implication avec les équipes de recherche permettent ainsi d'ajuster et de développer nos pratiques en matière d'intervention, de prévention, de mobilisation et de sensibilisation.s (Rapport annuel d'activités)

12. Reconnaissance en action 1 et 2
Ça c'est le groupe Reconnaissance, qui existe depuis deux ans et qui depuis un an réalise son projet d'exposition. On s'est déplacé à peu près à toutes les semaines, pour venir dans ce sous-sol-là. On a organisé et animé trois groupes de discussion pour savoir qu'est-ce que les gens connaissaient de Point de Repères pour pouvoir montrer qu'est-ce qu'ils ne connaissent pas. On a pris beaucoup de photos et on a écrit des textes pour les expliquer. C'est sérieux, on en a mis du travail là-dessus, pis pas à peu près.

13. Avec, par et pour les femmes. L.U.N.E.
On voit quatre photos du projet de recherche L.U.N.E. (Libres, Unies, Nuancées, Ensemble). Dans un esprit d'empowerment, six femmes vivant le travail du sexe et la prise de drogue par injection se sont rencontrées durant environ deux ans au Point de Repères. On a vécu la merveilleuse expérience de faire partie de la solution. Enfin, on voulait savoir ce dont on avait besoin! On a créé entre autres des journaux (1), des dépliants et des formations (2); on sait que nos documents ont fait du bien et fait une différence. Des médias se sont intéressés à nous (3) et on a présenté le rapport de recherche à plusieurs endroits (4). Avec tout ce bagage d'informations, on se sent plus en sécurité,

-13.1 Les voix de la RuElles

on a des outils pour améliorer notre quotidien, on peut même aider et sauver des vies, c'est extraordinaire!

13.2. Formation en continu

13.3 Médiations

13.4 Impacts sociaux

14. SurvUDI

SurvUDI est un test de salive que Point de Repères offre de passer aux participants qui s'injectent afin de compiler des statistiques pour l'INSPQ. Je dois dire que pour les besoins de la cause, j'ai dû poser ce thème dans le « salon » de Point de Repères, mais dans la réalité, c'est un test qui se passe dans un bureau et dans la discrétion. Encore une fois, ces tests peuvent aider à faire prendre conscience à la personne de faire attention à ses comportements.

15. Je me responsabilise

On voit quelqu'un qui passe un test sur les habitudes de consommation. C'est pour voir les habitudes des gens à réutiliser leurs seringues usagées et les encourager à en prendre une neuve à chaque injection. Ce projet de recherche fait prendre conscience aux consommateurs d'adopter de bonnes habitudes et les responsabilisent.

Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et implication

Point de Repères a développé ce volet afin de répondre aux valeurs du mouvement communautaire autonome ainsi qu'à certains de ses postulats. Ces postulats étant de :

- considérer que la consommation de drogues et certains comportements font partie de la réalité des personnes qui participent à ses activités et que ces comportements ne doivent pas être nécessairement perçus comme des problèmes;
- croire en la capacité des personnes qui participent aux activités de l'organisme d'être responsables, de participer à leur propre prise en charge et à leur développement;
- croire en la capacité des personnes qui participent aux activités de l'organisme, de déterminer et d'affirmer leurs besoins à travers des processus démocratiques;
- croire que la prévention des infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS) relève d'une responsabilité à la fois d'actions individuelles et collectives. (Rapport annuel d'activités)

16. Mouvement de solidarité-activisme 1 et 2

On voit des Injecteurs, c'est l'empowerment, tout est fait par des personnes qui consomment, c'est le « par et pour ». Ça veut dire tout le travail des personnes qui s'impliquent, qui écrivent ou qui dessinent, les InfomanEs, celles qui les distribuent, et la qualité des articles. Et, ce n'est pas juste une région isolée, c'est du monde du Québec au complet. Tsé, c'est quand même beaucoup de monde qui se mobilisent. Pis ça rejoint beaucoup de gens qui consomment; ça rejoint aussi des personnes qui ne consomment pas, mais qui s'intéressent au mode de vie ou à la réalité des gens qui consomment.

	17. Un bon geste pour les autres et soi-même On voit une des nombreuses boîtes de métal installées un peu partout dans la ville pour y déposer le matériel usagé des personnes qui s'injectent. Heureusement des employés du Point de Repères et des bénévoles font le tour pour recueillir le matériel usagé de façon sécuritaire et le déposer dans les gros bacs jaunes. C'est un bon geste de prendre ses responsabilités et de se ramasser par respect pour toute la société, car ça évite beaucoup de maladies comme le VIH et l'hépatite C.
Activités de sensibilisation	La consommation de drogues a des répercussions importantes pour l'individu qui en fait usage ainsi que pour la communauté. Souvent, le manque de connaissances, les fausses croyances et les préjugés concernant les personnes qui consomment des drogues provoquent une série d'actions inadéquates qui entraînent des méfaits supplémentaires pour la personne qui consomme et pour la collectivité. Cet état de fait qui perdure nous oblige comme organisation, à développer des activités ciblées auprès des différents acteurs de la communauté et des organisations susceptibles de rencontrer des personnes utilisant des drogues dans leur pratique. Par le biais de ces activités, nous pensons améliorer le traitement et les conditions de vie des personnes qui utilisent des drogues et favoriser l'atteinte des objectifs visés par notre organisation. (Rapport annuel d'activités)
	18. Compassion en action C'est la « gang » de Compassion et c'est notre logo. Ça montre qu'on est en train de travailler sur quelque chose : on est en train de travailler sur le film qu'on va faire. Ça se trouve à être un projet formation/sensibilisation. Ce qu'on pourrait voir de plus, c'est le travail de production des dépliants « John Ki » et des autres activités.
	19. L'union fait la force. Intersectoriel C'est le comité intersectoriel, composé de résidants, de commerçants, de policiers, et de toxicomanes (d'habitude autour de la table c'est plein, plein, plein). C'est pour une bonne entente dans le voisinage de Point de Repères et dans le quartier. Ce qu'on pourrait voir de plus, c'est le travail qui a été accompli là, parce qu'il y en a eu du travail qui s'est fait là, comme l'élaboration d'un protocole d'entente formel entre les membres du comité.
	20. Rebâtir sa vie. Un outil pour la vie C'est une façon de montrer qu'il y a du développement d'outils de prévention et de sensibilisation qui se fait à Point de Repères. Ils sont tous différents; toi ton coffre d'outils, que t'aurais besoin de venir chercher ici, est peut-être pas le même que le mien. On peut aussi dire que Point de Repères devient un outil pour la personne; Point de Repères fait partie de ton coffre d'outils. Ce qu'on pourrait voir de plus, c'est les participants qui se sont impliqués pour produire ces outils.
Formation, stage et représentations	Point de Repères offre la possibilité aux intervenants, de même qu'aux étudiants (Cégep, Université) de réaliser un stage d'observation ou d'intervention leur permettant ainsi de se mettre en contact avec les personnes qui participent aux activités de l'organisme. Les stages offrent une occasion privilégiée pour les participants d'être sensibilisés et de se former à l'intervention auprès des personnes utilisant des drogues. (Rapport annuel d'activités)
	21. L'école de la vie Les intervenantes sont en train d'instruire la stagiaire pour lui montrer qu'est-ce que Point de Repères. Elles lui montrent, les dépliants, le rapport annuel, le cahier de statistiques et lui expliquent les règlements de l'organisme.

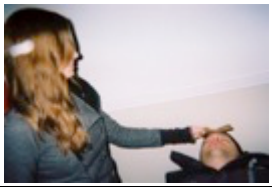

22. Premiers soins
Les intervenants ont une formation de base en premiers soins. La photo est là pour montrer qu'au Point de Repères, on peut avoir de l'intervention premiers soins, si quelqu'un tombe malade, si quelqu'un est en overdose, si quelqu'un feel pas, il y a des gens qui peuvent t'aider aussi au niveau physique.

Représentations

L'objectif de ce type de démarche est de favoriser le développement de compétences chez des individus qui auront dans leurs futures pratiques respectives à intervenir auprès de personnes faisant usage de drogues. Nous croyons fermement que ce type d'activité permet à notre organisation de jouer un rôle important dans la réduction des problèmes relationnels entre ces futurs praticiens et nos usagers. En mettant en contact ces stagiaires avec nos participants, nous croyons que cela leur permettra de devenir des praticiens plus compétents et plus ouverts dans leurs futures relations avec les personnes toxicomanes. (Rapport annuel d'activités)

23. Représentations
Point de Repères assure aussi une représentation importante au niveau des médias, de différents comités, regroupements, colloques et associations afin de favoriser l'avancement des différents dossiers (ITSS, services, sécurité publique, etc.) touchant les personnes qui utilisent des drogues.
(Rapport annuel d'activités)

Action sociale des participants aux activités de Point de Repères

Qui sont les personnes qui participent aux activités de l'organisme? Les personnes utilisant des drogues par injection ou par inhalation, en situation d'incarcération, pratiquant le travail du sexe, vivant avec le VIH/SIDA et les hépatites B et C, en situation d'itinérance, de désaffiliation ou d'errance. (Rapport annuel d'activités)

On peut s'impliquer (toxicos ou anciens toxicos) dans les beaux projets du Point de Repères et à son tour, aider les autres! C'est comme donner au suivant!

24. Mon transport
C'est pour montrer que je peux offrir des choses dans la rue, pis que ça me prend des sacs pour les transporter. C'est pour du monde qui ont besoin de nourriture. Mais ils peuvent avoir d'autres choses que de la nourriture. Moi, j'ai pris ce que j'avais dans mon garde-manger. C'est varié ce qu'on peut donner dans la rue. C'est mon projet personnel que j'ai développé dans le cadre du projet de recherche Guides de rue. Ça fait huit ans que je fais ça dans la rue… Tu peux avoir fait la journée de quelqu'un toi. Ça, on ne le voit pas sur la photo. Tu trouves qu'il y a du bon monde sur la terre, pis que ça te décourage moins, tu te sens moins seul.

25. Histoire de seringue (1, 2 et 3)

C'est pour montrer ce qu'on peut faire, qu'il y en a qui font attention à ce qu'ils font. Sur la photo 1, on voit des seringues, des cups, qui étaient dehors dans les poubelles. Beaucoup de citoyens appelleraient la police ou la Ville en voyant ça. Sur la photo 2, on signale justement le 911. Mais, on peut ramasser la seringue et la mettre dans un pot jaune au lieu d'appeler la police. La photo 3 montre qu'on peut appeler pour que Point de Repères vienne ramasser des seringues. C'est comme des bonnes actions, c'est se prendre en main, c'est la réduction des méfaits.

26. En route pour une meilleure vie

Métaphore sur ce que vivent beaucoup de gens qui se droguent.

26.1 Brisés mais toujours vivants

Cette photo montre un arbre brisé, comme nous qui sommes des êtres humains souffrants, malades, désespérés, brisés par leurs choix et leurs conditions de vie, qui même parfois s'autodétruisent pour en finir. Par contre, on a tous au fond une lueur d'espoir. Si on le veut et si on veut recevoir de l'aide, parfois ça peut prendre du temps avant qu'on tente un premier pas, mais petit à petit, avec une aide qui ne nous lâche pas, les blessures s'apaisent, on commence à se reprendre en main. À chacun son temps…

26.2 Des hauts et des bas

Sur cette photo, il y a des arbres plus droits et d'autres qui penchent encore un peu. C'est pour démontrer que dans un processus de guérison, on peut aller bien très longtemps, arrêter la drogue, la prostitution, avoir un logement et même travailler et aussi devenir un pair aidant. Il y a aussi ceux pour qui le rétablissement se fait plus lentement, mais ils peuvent se redresser avec la volonté et l'aide. Il y a toujours un risque de rechute, mais ce n'est pas parce qu'on tombe que l'on ne peut pas se relever!

26.3 Reprendre goût à la vie

Si on a passé au travers des deux autres étapes (photos 1 et 2), qu'on a la volonté, et qu'on est bien entouré et outillé, et bien, comme le bel arbre de la photo 3, on peut s'épanouir, tourner les pages noires et avancer vers un meilleur avenir. J'en connais beaucoup qui ont réussi et j'en fais partie. Ce n'est pas toujours facile, mais lorsque j'ai des pensées de consommer, je m'imagine il y a quelques années et ça m'enlève le goût! Si tu suis la bonne route, regarde ce qui t'attends!

	27. Prise sur le vif (1 et 2) C'est pour montrer, que même toute seule, la personne consomme proprement. Même si elle est sur le bol de toilette, après, elle jette sa seringue dans un bac jaune. Elle peut avoir de l'estime d'elle-même, tout en consommant. Normalement chez nous, moi, je ne me shoot plus, j'aime pas ça voir ça, alors elle va dans la chambre de bain et elle ressort après. Elle se respecte elle-même et respecte son ami. La personne est capable de consommer de façon responsable.
Les valeurs de Point de Repères	Respect, solidarité, égalité, justice sociale, intégrité. (Rapport annuel d'activités)
Ce que Point de Repères est pour soi	Dans un endroit comme Point de Repères, on ne sent pas jugé, on nous encourage, et on ne nous lâche pas la main si on la prend! Merci au Point de Repères pour son grand soutien inconditionnel. Je souhaite que tous les citoyens comprennent que leurs services sont essentiels!
	28. Smurfs family Le fait d'être venu au Point de Repères, ça m'a permis de me reprendre en main au niveau de ma santé, de faire attention à ma consommation, de reprendre de la confiance, tout le kit. Sur la photo, il y a Super-schtroumpf, ça représente le gars qui était tout croche pis qui s'est battu et qui a gagné. L'autre c'est un schtroumpf-science, il a une seringue dans les mains, c'est la consommation sécuritaire. L'autre, un schtroumpf qui joue de la musique représente mes passions, pis la schtroumpfette, en voulant dire que je reprends contact avec mes émotions. Pis l'autre, à côté, c'est une brosse à dents représentant la santé. On peut imaginer tout le contraire : le super-schtroumpf, bien, il serait le schtroumpf tout croche; l'autre avec la seringue, bien, il l'aurait dans le bras; l'autre avec la musique pis les émotions pis la santé, bien, ils seraient pas là ou ils seraient virés de bord. Ça veut dire que les gens étranges sont bienvenus, venez en grand nombre!
	29. Fini les eaux troubles C'est pour montrer la propreté. C'est une toilette avec de l'eau bleue, ce n'est pas une toilette de prison. Avant la toilette où je vivais, c'était de la crisse de marde. La principale chose dans ma vie c'était de consommer. C'est ça que ça représente, on s'est sorti de la marde, asteure, l'eau est plus claire. En plus, depuis deux ans de vie de couple, on fait attention, on ne se transmet pas nos maladies. C'est important pour moi, c'est prendre sa vie en main! Tsé, chu tellement fier, c'est fou!
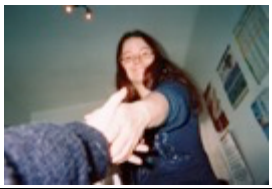	**30. Une main pour te remettre sur pied** C'est le Point de Repères qui tend la main aux gens qui en ont besoin. C'est pour montrer l'aide que les intervenants de Point de Repères apportent. La photo pourrait montrer en plus TOUT l'impact que ça a sur les gens, TOUS les gens qui s'en sortent, TOUS ceux qui consomment plus proprement ou qui arrêtent, ou encore, la réduction des méfaits.

	31. Holiday Out D'hier à aujourd'hui Quand j'ai vu le long carton qui sert de lit à quelqu'un, ça m'a touchée, car il y a environ cinq ans, c'est moi qui dormais là! Histoire classique : 15 ans de conso, du jour au lendemain, j'essaie la drogue par injection et ça n'a pas été long que je me suis retrouvée dans la rue. Ont suivi, vol, prostitution, viol, hospitalisation, mort, réanimation… Mais un jour, au bout du rouleau, je dis à l'infirmière de Point de Repères que je suis prête à suivre le traitement méthadone. Elle fait des téléphones et en très peu de temps, j'avais mon premier rendez-vous avec le médecin. Il m'a suffi pour une fois d'aller au bout de mes désirs et la lumière est revenue dans ma vie de noirceur!
	32. La lumière au bout du tunnel J'ai nommé ma photo comme ça parce que c'est tout noir autour, mais lumineux en dedans, comme si le noir est parti et que la lumière est revenue : ma vie a changé totalement en positif. J'ai posé quelques éléments signifiant ma réussite, mon mieux-être et une meilleure estime de moi. On y voit mon diplôme, reçu à la fin de la recherche L.U.N.E., des fleurs qu'on m'a remises lors de l'événement, des photos de moi souriante et tout ça est sur le mur de MON appartement; j'ai un coloc et deux chats! Je me suis complètement reprise en main à partir de ce projet-là. J'ai fait partie de plusieurs groupes d'aide au Point de Repères et ailleurs. Je me suis redécouverte, revalorisée, j'ai retrouvé mes valeurs et mes priorités, tsé, je m'étais perdue et enfin, je prends le temps de vivre!
Pieds de page	Les membres du Comité de Reconnaissance de Point de Repères : Yan Dumont, Lucie Fradet, Pierre Frappier, Gigi, Karine Girard-Tremblay, Mathieu Harvey, Guy Lemieux, Maya St-Laurent, avec le soutien de Françoise Côté, Mario Gagnon et Lina Noël. Réalisée entre 2010 et 2012 avec et par des personnes utilisatrices de drogues par injection et par inhalation, notre exposition est le résultat d'un véritable alliage entre l'image et la parole. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action participative visant à faire reconnaître les forces et les effets de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues et des personnes qui y participent comme ressources de la communauté. Il s'agit d'un partenariat entre des chercheurEs de l'Université Laval, de Point de Repères et de l'Institut national de santé publique du Québec à Québec, ainsi que de l'Université de Montréal, de Cactus Montréal et de la Direction de santé publique de Montréal. Cette recherche est financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Choix des lieux et des événements d'exposition

Pour atteindre leurs objectifs, les membres du CR passent en revue plusieurs lieux et événements publics susceptibles d'accueillir l'exposition. Pour les lieux, ils pensent à l'*Église Saint-Roch* et son espace public extérieur; à la *Place de l'Université-du-Québec*; au *Jardin Saint-Roch*[49]; au *Café rencontre centre-ville*; aux espaces intérieurs de la *Bibliothèque*

[49] Nommé le *Jardin Jean-Paul-L'Allier* depuis 2017.

Gabrielle-Roy, à son espace public extérieur et au sous-sol de l'édifice; au bar-coop l'*AgitéE*; au bar *Le Cercle*; à la salle de spectacle *L'Impérial*; au *Pub du quartier*; au *Tam Tam Café*; à la *Brûlerie Saint-Roch*; au centre d'artistes *Inter/Le lieu*; à des centres d'achats (mail *Saint-Roch*, *Place Fleur de Lys*, *Galeries de la Capitale*); au CRUV; à la Santé publique; à l'Université Laval. Pour les événements publics, ils évoquent la *Journée mondiale de lutte contre le Sida* (1er décembre); le Symposium organisé dans le cadre du 20e anniversaire de Point de Repères et chaque fois que l'organisme tient un événement; puis la *Nuit des sans-abri*.

Parmi ces lieux et événements, c'est la *Bibliothèque Gabrielle-Roy* que les membres choisissent pour sa localisation et la diversité du public qui la fréquente, y compris des personnes utilisatrices de drogues. Un des membres s'y retrouvant souvent devient une référence sur sa programmation, ses usages ainsi que ses relations publiques, et un ardent défenseur de ce choix : « C'est moi qui l'a trouvé, pis j'insistais, chu sûr que ça va marcher » (EI). Je suis mandatée par le CR pour faire les démarches auprès du diffuseur que je contacte une première fois à l'été 2011, puis je rencontre le responsable de la programmation avec la chercheure de l'Université Laval pour présenter le projet. La bibliothèque accepte l'exposition à la fin de l'automne, elle aura lieu du 17 avril au 14 mai 2012, avec une présence demandée de deux membres le 22 avril de 14 h à 16 h. Je m'occupe aussi de répondre à leurs demandes, notamment quant au montage et au démontage de l'exposition. L'exposition du CR de Cactus Montréal y sera aussi présentée.

D'autres lieux s'ajoutent selon les propositions de divers partenaires du projet : la 26e *Rencontre nationale en réduction des méfaits liés aux drogues. Les environnements favorables à la réduction des méfaits* organisée par l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec (AITQ[50]), lors de laquelle les membres des deux CR participeront à un atelier *–La participation à la recherche : une voie de reconnaissance* – en plus d'y installer l'exposition le 16 mai 2012 à Longueuil; un *Midi-rencontre sur la RAP* dans un local du Collectif pour un Québec sans pauvreté le 25 mai 2012 dans le quartier Saint-Sauveur,

[50] Depuis nommée l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ).

série de rencontres dont j'étais membre du comité organisateur; le hall des services du Pavillon Vandry à l'Université Laval le 14 novembre 2012 à Sainte-Foy.

Objets réels de référence

Pour compléter le contenu des bannières et montrer le vrai matériel qui a été fait par les participants de Point de Repères, les membres pensent à intégrer le dépliant de l'organisme; des dépliants de l'activité *Compassion* sur les préjugés, *Je consomme des drogues et je m'adresse à vous* et sur le Sida, les ITSS et le VHC; un cédérom et des vidéos produits lors du projet, *Le rituel*; des dépliants développés lors de l'activité *L.U.N.E.*, *Nos droits face aux policiers*, *Le trouble de personnalité limite*, *L'overdose, comment la prévenir et y réagir* et le journal *La voix des RuElles;* des dépliants de l'ADDICQ; des exemples du journal *L'Injecteur;* du matériel d'injection propre à côté d'une photo de matériel sale.

L'intégration d'objets réels de référence est plus compliquée que prévu : par respect de la demande de la *Bibliothèque Gabrielle-Roy* de ne pas aborder la question des SIS; pour ne pas avoir à vérifier s'il en reste ou devoir en faire réimprimer; par crainte de voir disparaître des objets plus rares : « On pourrait mettre une petite chaînette » (34-20). C'est pourquoi chaque objet mentionné demande une décision quant à la pertinence de le rendre accessible au public. Sur un présentoir ouvert fourni par la Bibliothèque, le CR décide de laisser à la disposition du public le dépliant de Point de Repères, le *Catalogue de l'exposition*, le *Livre d'or*; et de mettre sous vitrine des documents produits par Point de Repères et ses participants uniquement, le dépliant de *Compassion* (*Je consomme des drogues et je m'adresse à vous*), le Journal *L'Injecteur*, le dépliant de l'ADDICQ, le journal *La voix de la RuElles* et des documents de *L.U.N.E.*

Liens avec le public

Le CR songe aux moyens d'établir un lien avec le public en l'absence de ses membres sur place pour expliquer l'exposition. Comme moyen de communication, ils songent : à offrir une interactivité (casques d'écoute, caméra vidéo, livre d'or, catalogue de l'exposition, panneau supplémentaire pour laisser des commentaires, boîte pour y glisser les commentaires

écrits au verso de photos imprimées, boîte à suggestions); à fournir un dépliant de la RAP Reconnaissance : « Moi j'aurais aimé ça qu'ils puissent repartir avec au moins quelque chose » (32-19); à un moyen de compter le nombre de visiteurs : « Ne serait-ce qu'une signature » (32-19). Tout élément technologique (casques d'écoute, vidéo, etc.) ou scénographique n'est cependant pas retenu afin de rendre l'installation de l'exposition la plus simple et autonome possible.

Un membre est nommé responsable de l'achat et la fabrication du *Livre d'or*. Au lieu d'acheter un livre tout fait : « De toute façon, on est toute des marginaux » (34-20). Il choisit un cahier à anneaux contenant des feuilles lignées et fabrique à la main un marqueur de page avec du ruban : « J'ai pris un cartable que je trouvais moi super beau [avec la peau de serpent et] avec le métal, ça faisait un peu plus classe » (EI). Après avoir envisagé les possibilités d'usage que peuvent en faire les visiteurs, le CR décide d'insérer le *Logo Reconnaissance* à l'intérieur du cahier plutôt que de l'apposer sur la page couverture. De plus, au lieu de donner des instructions, les membres conviennent de commencer à écrire des commentaires eux-mêmes ou de l'apporter à la *Cérémonie de reconnaissance* pour inciter le public à écrire. Avec les recommandations et les indications du CR, je réalise le catalogue de l'exposition et m'engage à faire un dépliant que je n'arrive finalement pas à produire comme s'en doutait un autre membre : « T'as le temps? » (32-19).

Communication publique et promotionnelle

En plus des relations publiques réalisées par le diffuseur, le CR réfléchit aux manières de rejoindre les réseaux pertinents pour le projet : « Il y a toujours communiqué de presse, affiche, dépliant, qu'on veut probablement faire » (24-15), même si certains sont d'avis que : « C'est de bouche à oreille la meilleure chose » (32-19). Des initiatives promotionnelles personnelles sont donc encouragées. Pour ce qui est des médias de masse, les membres envisagent les journaux *Voir*, *L'Injecteur*, *Droits de parole*; les chaînes de télévision *Canal Vox*, *Télé-Québec*, l'émission de François Paradis *TVA en direct.com*; les stations de radio communautaire *CKIA* et *CKRL*. Ils ont aussi l'idée de placarder les poteaux électriques; de mettre des affiches dans les abris-bus; de placer une annonce dans les journaux et à la télévision. Ils veulent rejoindre les organismes communautaires qui ont un lien avec Point de

Repères, les réseaux de la Santé publique et de l'Université Laval; des commerçants, des résidants du quartier Saint-Roch; les personnes photographiées; les réseaux personnels des membres et leurs proches. Enfin, ils se demandent jusqu'à quel point ils veulent cibler large.

Choisir les actions communicationnelles est une opération délicate, encore une fois, parce que le CR doit garder la question des SIS sous silence. Par précaution, certains croient qu'il faut éviter de rejoindre les médias de masse et de faire des entrevues publiques avec eux, surtout celles réalisées en direct, de peur du sensationnalisme. Ils proposent de viser plutôt les médias communautaires. D'autres pensent au contraire que les médias de masse aussi doivent le savoir : « Tout au moins, les informer par communiqué de presse qu'il y a une exposition qui va se faire à bibliothèque pis on peut leur dire de nous contacter pour plus d'information » (32-19). Le CR décide de demander au directeur de Point de Repères d'envoyer le communiqué à son fil de presse; de ne pas relancer les journalistes pour avoir une entrevue; de répondre à leurs demandes éventuelles d'entrevues au cas par cas.

Validé par le CR, le communiqué de presse est écrit par un des membres qui s'inspire de la présentation de l'exposition pour couvrir « un petit peu qu'est-ce que c'est la recherche, un petit peu expliquer Montréal, qu'est-ce qu'ils ont fait, Québec qu'est-ce qu'ils ont fait, pis venez en grand nombre » (34-20). Il le rédige selon les normes de la presse : « Un fil de presse, c'est quelque chose d'exprès, il y a un format pour rédiger un communiqué quand tu l'envoies, pis quand ils reçoivent ça, c'est envoyé à toutes les agences de nouvelles » (34-20). C'est aussi lui qui accepte d'être répondant des communications avec les journalistes.

Le communiqué est envoyé aux organismes communautaires qui ont un lien avec Point de Repères et aux personnes photographiées. Les membres se chargent de leurs réseaux personnels. Pour communiquer l'événement, les membres demandent par ailleurs de réaliser une affiche à mettre au Site fixe et à envoyer aux organismes communautaires en spécifiant l'inscription suivante : « Veuillez s.v.p. retransmettre à vos partenaires dans votre réseau et affichez » (34-20). Puis, un membre crée un événement sur sa page *Facebook*.

Enfin, en réponse à la demande du diffuseur principal, je fais un premier jet du texte de présentation de l'exposition que les autres membres valident en suggérant d'ajouter quelque chose comme : « Nous espérons enlever les préjugés et entretenir de meilleures relations du côté des utilisateurs de drogue et de la communauté en général » (32-19), ce qui n'est pas finalement pas intégré. Ce texte sert de base à la rédaction du communiqué de presse, du catalogue de l'exposition et de résumés pour d'autres publications événementielles.

Lancement de l'exposition

Les membres veulent inaugurer l'exposition, c'est-à-dire être là pour la présenter à des invités ciblés. Toutefois, ils ne veulent pas être « là juste une fois pour le dire » (24-15), ils veulent participer aux autres événements qui l'accueilleront. Puisque ce n'est pas possible de faire une célébration d'importance avec alcool et traiteur à la *Bibliothèque Gabrielle-Roy*, on décide de faire le vernissage au Site fixe de Point de Repères en même temps que la *Cérémonie de reconnaissance* (36*) en présence de son conseil d'administration et de son personnel. Même si on renonce aux invités ciblés faute de place, on lance tout de même des invitations, puisque le diffuseur a demandé la présence de deux membres à l'exposition pour répondre aux questions du public (22 avril 2012).

Présentation orale de l'exposition et de la RAP Reconnaissance

Lors des deux dernières rencontres (34-20*, 35-21*), le CR travaille à préparer sa présentation orale. Les membres ne veulent pas avoir à mémoriser un texte écrit à l'avance, pas plus qu'ils ne veulent d'un *PowerPoint*, comme l'avait suggéré la chercheure de l'Université Laval. Ils veulent être spontanés : « Ça fait un an que je viens icitte, tout le monde connaît le tableau de l'autre pis de ci pis de ça » (34-20). Cependant, d'autres considèrent qu'en plus des bannières, il faut parler de la démarche et de son historique, de ce qui s'est fait avant sa réalisation, du recrutement des membres et conclure en disant ce que leur participation leur a apporté. Je leur propose donc une première ébauche d'aide-mémoire avec de simples points de forme, à la suggestion d'un membre, sur lequel ils peuvent développer à leur guise. La *Cérémonie de reconnaissance* (36*) sert de pratique générale lors de laquelle les membres-utilisateurs se partagent la présentation selon leurs propres créations

et leur disposition à le faire. À leur étonnement, je précise que je ne participerai pas aux présentations, même si j'assiste aux premiers événements, parce que je ne pourrai pas poursuivre une fois le CR dissous. Enfin, les membres-utilisateurs se partagent leur présence aux actions de mobilisation des connaissances et aux présentations de l'exposition, « pour permettre à tout le monde de vivre l'expérience » (34-20).

7.3.4 Rétroactions sur le travail de mobilisation des connaissances

À la rencontre 34-20*, nous montons voir le résultat final des bannières que j'ai installées dans la cuisine du Site fixe. Les réactions sont vives : « Aie, ça c'est cool man! » – « Ça sort toute beau! » (34-20*). Le membre-infographe rapporte dans son entretien individuel : « Ah, je m'attendais pas à ça là. Moi, j'les voyais sur mon ordi là. Je les ai vues pendant six mois sur mon ordi là. Pis, quand je les ai vues grandes de même, c'était : Ahhhhhh, c'était l'fun » (EI). Il y a eu quand même quelques bémols : « Moi je trouve ça super. La seule affaire, c'est que je trouve que le rouge il ressort beaucoup par rapport aux autres » (34-20*), et que la mise en page aurait pu être plus dynamique. La difficulté à lire le haut et le bas des bannières est aussi critiquée; je réponds que le *Catalogue* sera là pour pallier ce manque de lisibilité.

« On a travaillé beaucoup, on a eu pas mal d'étapes pour arriver à s'entendre sur les panneaux quand même! » (29-17); « C'est quand même de l'ouvrage, hein! » (31-18). En général, le monde est fier du travail accompli autant de façon collective : « C'est pas l'exposition de l'année là, mais c'est quand même une exposition pareil, parce que c'est le travail qu'on a fait! » (34-20) que de façon individuelle : « On montre tout le temps mon bol de toilette, hein [rit] » (25-16); « Moi, mon projet, il est décrit là-dedans! » (EI); [je voulais « laisser [ma] trace » (EI).

De plus, les membres pensent qu'ils ont réussi à atteindre les objectifs de la RAP, notamment ceux de susciter une plus grande ouverture d'esprit envers Point de Repères : « Eux autres leur image va s'améliorer c'est certain » (EI), et envers les personnes utilisatrices de drogues. Ils estiment aussi que leur réalisation a permis d'augmenter les connaissances sur eux, de

conscientiser, de faire changer les perceptions, de faire diminuer les préjugés : « C'est bon, ça va les faire réfléchir » (24-15). Enfin, ils croient que l'exposition peut avoir des retombées : « Il y a du monde qui m'ont dit, des intervenants, qu'il y a des gens qui sont venus voir [Point de Repères] pour faire du bénévolat » (EI). Pour leurs pairs, un membre pense que l'exposition a pu les encourager ou « du moins, semer une graine dans leur tête » en disant : « Que je pourrais être de même » (EI), ou, au contraire, à susciter la jalousie. Certains pensent cependant que ce n'est pas suffisant pour faire changer les pratiques policières par exemple, et qu'avec plus de budget, de temps et d'organisation, l'exposition aurait pu avoir plus d'ampleur, sans croire que ça aurait plus marché pour autant.

« Chu content d'avoir fait ça! » (34-20*); « Moi, chu fier de ça avoir participé à ça! » (35-21*); « Ça, j'en suis fier, parce que quand les gens le regardent, ils regardent du travail que j'ai fait. Mais ce qu'ils voient, ce qu'ils regardent aussi, c'est tout ça qu'ils regardent. Faque je leur ai donné une lunette sur tout ça. C'est ça qu'on voulait que les gens reconnaissent. C'est ça que chu content de ça » (EI). En conclusion, un membre dit : « Pis ça s'est bien déroulé, on a bien établi les choses à faire, au fur et à mesure » (EI).

7.4 Clôture de la RAP Reconnaissance

La RAP Reconnaissance s'est clôturée lors d'une *Cérémonie de reconnaissance* (36*) suivant la présentation de la RAP et de l'exposition au Conseil d'administration de Point de Repères, à son personnel et aux membres du Comité de coordination. C'est après cet événement que les entretiens individuels avec les membres-utilisateurs se sont tenu lors desquels ils ont entre autres parlé de leur appropriation du processus de participation.

7.4.1 Cérémonie de reconnaissance

Voulant reconnaître la participation des membres-utilisateurs, le Comité de coordination avait prévu une *Cérémonie de Reconnaissance* (36*) pour clôturer la RAP. Les membres-utilisateurs sont donc consultés sur ce qu'ils aimeraient comme endroit de célébration, sur la nourriture à servir, sur les personnes à inviter et sur ce qu'ils voudraient faire : « Est-ce que

vous voulez que ça se fasse à ce moment-là ou bedon au lancement public à la bibliothèque? » (32-19). Leurs attentes reposent sur un modèle exemplaire : « C'est comme quand on avait fait *L.U.N.E.*, c'était comme ça » – « C'était beau » – « C'était distingué, c'était touchant, on avait pleuré » – « C'était [la chercheure de l'Université Laval] […], à nous avait fait des fleurs à chacune. […] Sont capables là [le membre-accompagnateur] pis [moi] pis [la chercheure de l'Université Laval] de nous surprendre » (34-20).

Comme lors du projet *L.U.N.E.*, le Comité de coordination a choisi de remettre un diplôme à chaque membre-utilisateur. Ce certificat de reconnaissance ne donnait aucun crédit de formation, mais attestait de la participation des membres-utilisateurs. En outre, il portait la signature de la chercheure de l'Université Laval et celle du directeur de Point de Repères (Figure 18). Pour ma part, en guise de souvenir et selon leur souhait, je leur ai remis une copie personnalisée du *Catalogue* de l'exposition avec un cédérom des photos.

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des sciences infirmières

POINT DE REPÈRES

Nous reconnaissons que

[Membre-utilisateur]

a participé à la formation « Reconnaissance »
organisée par la Faculté des sciences infirmières
et Point de Repères de 2010 à 2012.

En foi de quoi, nous avons signé à Québec, le 27 mars 2012

Françoise Côté, professeure titulaire
Faculté des sciences infirmières

Mario Gagnon, directeur général
Point de Repères

Figure 18. Certificat de reconnaissance

Ce symbole de reconnaissance a été particulièrement apprécié d'un membre :

> On a eu un diplôme, c'était quand même l'fun. Ça m'a touché moi. J'ai même pleuré quand je l'ai eu, c'était pas rien. [La chercheure de l'Université Laval] pis toute ça, ils nous ont comme mis sur un piédestal, pis dans un moment de ma vie où moi je me sentais pas grand-chose. C'est comme des personnes qui étaient importantes dans société pis qui sont actifs pis qui pensaient du bien mettons de ma personne, quand j'avais pas beaucoup d'estime de moi-même. […] Un diplôme de l'Université, ça fait quand même un petit velours d'avoir participé à quelque chose. (EI)

Certains d'ailleurs nomment parfois une rencontre du CR comme si elle était un « cours » de formation. Sur la question de l'apprentissage du *Guide d'entretien individuel avec les membres-utilisateurs* (Annexe D, question 9.1), outre la technique photographique et « des choses qu'on savait pas que Point de Repères faisait » (EI), les membres mentionnent avoir appris : à décrire une photo; « à dialoguer, parler plus avec du monde, être moins renfermé » (EI); « du travail d'équipe, oui, de respecter les autres »; « que chu encore capable de faire quelque chose pis chu encore capable de sortir ce qu'il a là [son cerveau] pis de l'envoyer à quelque part » (EI).

7.4.2 Après-projet de RAP

À la question de l'entretien individuel (Annexe D, question 7.1) : « Aurais-tu continué », les membres-utilisateurs répondent : « Ben oui! Ça m'a brisé. […] Je me retrouve là devant rien. […] Chu attaché au projet. Je me suis donné ostie! » (EI); « Moi je voudrais pas que ça arrête là. Ça, c'est une des choses avec lesquelles j'ai de la difficulté, c'est la [fin] d'une chose, le deuil d'une chose, faque » (EI); « C'est sûr qu'on a atteint ce qu'on avait à atteindre. Mais […] ça aurait été l'fun s'il y avait eu autre chose, oui, que le projet continue, ou qu'il y aille d'autres projets » (EI).

La fin de la RAP Reconnaissance a donc été difficile pour certains et leur désir de renouveler ce genre d'expérience est encore vif. D'autant plus que pour certains, la participation à des projets de RAP ou de développement du pouvoir d'agir est envisagée comme un véritable

travail et non pas comme un simple passe-temps : « Avec les groupes pis tout ça, je considère que c'est un peu un travail que je fais » (11-7), faisant des membres du CR leurs collègues. Qui plus est, certains souhaitent en faire une profession, c'est-à-dire une occupation rémunérée où leur expertise de l'usage de drogues est reconnue : « si toute ma vie je pourrais faire des projets comme ça, moi, ça serait mon travail que j'aimerais faire […] faire de la sensibilisation, prévention, tout ça là […] qu'on vienne me demander à moi une expertise, même si c'est une expertise de consommation » (EI). Par ailleurs, un autre membre se donne une porte de sortie différente : « Ça m'avait redonné le goût de retourner à l'école, travailler, tout ça » (EI).

Toujours en répondant à cette question (7.1), des membres font valoir leur participation comme un engagement sérieux : « Quand j'adhère à ça [un projet participatif], j'adhère jusqu'au bout, j'essaie de pas lâcher » (EI); « [C'est] ma responsabilité. […] C'est un sentiment d'échec de pas finir quelque chose » (EI); « Moi, chu [une personne] qui s'engage dans quelque chose pis quand chu là, chu là » (EI).

D'autres attribuent leur persévérance au fait d'avoir aimé participer et d'aimer « le service communautaire de Point de Repères » (EI); « J'étais déjà dans d'autres projets, puis je savais que j'aimerais ça […] pis je me disais que ça risque d'être intéressant » (EI); « Si j'avais pas aimé ça, j'aurais pas resté » (EI); « Je l'ai fait pour moi dans le sens que j'ai eu du plaisir à le faire » (EI). Et, tout au long de la RAP Reconnaissance, leur motivation dure : « Chu content d'être ici encore une fois » (8-4*), « Chu content qu'on recommence, moi, je m'ennuyais » (23-14). Au début de la phase IVa à l'automne 2011, le membre-accompagnateur est d'ailleurs ravi de constater que « ça fait quand même un an que ça roule, à peu près, les gens se présentent encore, c'est super le fun, […] c'est très très cool de voir ça! » (25-16). Un membre ajoute : « Toutes les groupes, à part des raisons de santé […], si c'était pas le coup de la prison, il y aurait jamais personne qui a lâché » (25-16). À la rentrée de l'hiver 2012, le membre-accompagnateur s'exclame encore : « C'est le fun en crisse de vous voir toute la gagne, ça faisait une éternité, je pense » (31-18).

Expérience de participation

Outre la maladie et l'incarcération, des membres-utilisateurs rajoutent que ce qui a rendu leur participation plus difficile c'est : la température; le traitement du VHC; des conflits à l'extérieur du CR; la longueur du processus; ne pas arriver à avoir des idées créatives; avoir travaillé sur des volets d'activités de Point de Repères qui ne sont plus d'actualité; le manque d'écoute lors des rencontres; être plus réservé; avoir un caractère explosif; être émotif; avoir une langue maternelle anglophone.

Quant à l'utilisation de la drogue, qui suscite souvent des doutes sur une véritable participation des personnes utilisatrices, elle n'a pas été vue nécessairement comme un obstacle : « Non pas la consommation » (EI); « Non, je fumais quasiment à tous les jours que je venais, je consommais un peu » (EI). Un autre affirme : « J'aurais probablement pas été capable ou j'aurais probablement pas signifié mon intérêt. […] Non, moi quand je consomme, je m'isole, faque ça aurait pas marché » (EI). Une autre nuance son opinion ainsi :

> Moi, ils savaient aussi que j'étais s'a méthadone, donc ça me rendait plus disponible et peut-être plus disposée pis ça, c'est entre guillemets là, parce que ça veut pas dire que parce que je consommais pus que les autres qui consommaient, ben ça pas rapport. Mais, peut-être qu'il y en a qui se disent, quand tu pars sur une chire, tu pars sur une chire, c'est dans ce sens-là que je veux le dire. Mais quand les personnes sont là, qui consomment ou qui consomment pas, il y en a qui sont capables d'avoir des rendements extrêmement compétents. […] Je le sais que j'aurais sûrement pas pu être performant dans des groupes si j'aurais consommé. J'étais pas une [personne] qui se contrôlait beaucoup, c'était le free for all. J'aurais sûrement pas été à l'heure ou pas venu. Je félicite même les personnes […], s'il y en a qui ont consommé, je les félicite parce que ça été extraordinaire ce qui sont capables de faire tout en étant. (EI)

Par ailleurs, comme mentionné, ce que les membres-utilisateurs nomment comme ayant facilité leur participation, c'est : se sentir respecté et accepté : « on m'a comme reconnu en tant que toxicomane. […] On fait partie de la société » (EI); connaître la majorité des autres membres; avoir déjà participé dans ce genre de projet; connaître Point de Repères et l'endroit des rencontres; l'accueil de Point de Repères; la bonne dynamique avec les chercheures, avec le membre-accompagnateur et avec moi; mon organisation des rencontres; la dynamique du groupe, la bonne entente, la convivialité et la gentillesse; l'horaire des rencontres et leur

régularité; la libre participation et ne pas avoir à justifier son absence; pouvoir s'intégrer aisément en cours de RAP après une absence plus ou moins prolongée; la *Ronde d'ouverture*; la nourriture, les compensations financières, le transport payé; la participation de son conjoint; avoir pu amener ses enfants.

À la question 18. *Aurais-tu des conseils à donner si on voulait améliorer la participation dans des projets de recherche?* (Annexe D), les membres recommandent : de « donner plus d'argent » (EI); « tout dépendant des participants, chaque participant a une faiblesse ou une difficulté, ben d'être capable des détecter, pis de s'adapter aux difficultés de la personne » (EI), comme fournir le transport, prendre du temps pour récapituler ce qui s'est dit avec une personne qui a généralement de la difficulté à suivre; de raccourcir le temps de la *Ronde d'ouverture* : « commencer à conter toute notre vie là, je trouve que c'était long » (EI), de rallonger la durée des rencontres et de rapprocher leur fréquence, d'augmenter la durée du projet; de « nous expliquer mieux l'avant commencement, le un an du trois ans de recherche » (EI).

Participer pour les membres-utilisateurs

En somme, pour les membres-utilisateurs participer : « c'est l'implication, c'est de l'engagement » (EI); « c'est comme on a fait [dans la RAP Reconnaissance] : travailler dedans, s'impliquer vraiment concrètement » (EI). Pour d'autres, c'est : « travailler sur quelque chose de commun, pis de collectif pour le bien de nos pairs » (EI); « donner son opinion » (EI); « Prendre le temps d'écouter le monde, pis embarquer avec le monde ». Pour un membre : « La participation idéale? Je trouve que c'était correct là. Il faut pas rien changer là » (EI).

Conclusion

Dans ce dernier chapitre de la présentation des résultats, j'ai révélé que le CR a réalisé avec rigueur et enthousiasme sa mission de construction et de mobilisation des connaissances en vue de *Rendre visible* l'*Action communautaire de Point de Repères* et l'*Action sociale des*

participants aux activités de Point de Repère. Pour répondre aux deux premiers objectifs de cette thèse, j'ai examiné comment ses membres se sont approprié le contexte global de la RAP Reconnaissance; pour répondre au troisième objectif, j'ai observé comment le CR a organisé ses actions (niveau macro-social de l'analyse interactionnelle) et comment il a agi et interagi (niveau micro-social).

Plus précisément, lors du processus de recherche de la première partie de la construction des connaissances visant à connaître ce qui en est connu du réel, j'ai vu que les membres du CR ont établi des critères de recrutement, justifié la pertinence d'approcher les personnes envisagées et réfléchi à la scientificité de leur démarche de recherche (phase Intention du *Modèle Rubicon*). Après avoir reçu une formation à l'animation de groupes de discussion, ils se sont préparés à animer les trois *Groupes de discussion* et à observer l'*Audience publique sur les SIS* (phase Stratégie). Concrètement, en appliquant les connaissances acquises sur l'*Action communautaire* et l'*Action sociale*, ils ont rédigé les questions d'entretien, se sont séparé l'animation, ont animé ou pris des notes (phase Exécution). Enfin, ils ont donné leur avis sur le déroulement de la collecte de données, les résultats obtenus et l'atteinte des objectifs de la RAP Reconnaissance (phase Évaluation) (Tableau 56).

Tableau 56. Appropriation du processus de recherche

Apprentissage	Discussion	Acceptation	Refus	Apport	Exécution
▪ Activités de Point de Repères ▪ Méthode qualitative ▪ Animation de groupes de discussion ▪ Ce qui est connu de Point de Repères et ce que le monde pense des personnes utilisatrices de drogues	▪ Rigueur scientifique ▪ Recrutement ▪ Observer l'*Audience publique sur les SIS* ▪ Calendrier de réalisation ▪ Ordre des *Groupes de discussion* ▪ Prise de notes à l'*Audience publique sur les SIS* ▪ Concept de réduction des méfaits	▪ Changement à la méthodologie ▪ Changement au calendrier ▪ Outils pour le recrutement ▪ Question d'entretien sur la réduction des méfaits du CR de CACTUS Montréal ▪ Références sur les SIS	▪ Questions d'entretien d'autres partenaires	▪ Objectifs de recherche ▪ Priorisation ▪ Réflexivité	▪ Groupes de discussion ▫ Recrutement ▫ Rédaction des questions d'entretien ▫ Hypothèses de réponses ▫ Animation et prise de notes ▪ Observation et prise de notes à l'*Audience publique sur les SIS* ▪ Préanalyse et validation des analyses

Lors de la deuxième partie de la construction des connaissances, le processus de création des données visuelles et verbales, en vue de documenter et faire connaître le réel, j'ai remarqué que les membres-photographes ont puisé dans leur connaissance et leur vécu pour se doter de critères artistiques, de manière à créer des images esthétiques, compréhensibles et authentiques, afin de jouer avec les thématiques préétablies (phase Intention). Ils ont composé avec les contraintes imposées par d'autres instances en s'appuyant sur la force du groupe pour générer des idées et se préparer à réaliser leurs concepts (phase Stratégie). Pour transmettre leur manière de voir, ils ont utilisé toutes sortes de stratégies créatives : représentation réaliste; photo prise de façon spontanée; mise en scène; série de photos racontant une histoire; métaphore et symbolisation, l'analyse de groupe venant enrichir leur interprétation de la réalité (phase Exécution). Tout en demeurant modestes sur la valeur artistique de leurs créations, ils jugent de l'atteinte des objectifs et se prononcent sur le processus de création et de l'analyse des photos (phase Évaluation) (Tableau 57).

Tableau 57. Appropriation du processus de création

Apprentissage	Discussion	Acceptation	Intégration	Apport	Exécution
▪ Méthode *Photovoix* ▪ Technique photographique ▪ Dispositions éthiques à la prise et la diffusion de photos	▪ Division des volets d'activités à illustrer ▪ Signification des thèmes à illustrer ▪ Esthétisme des photos ▪ Consentement écrit à la photographie ▪ Droits d'auteur ▪ Appareil photo fourni ▪ Uniformiser la forme des photos ▪ Questionnaire d'analyse des photos ▪ Couverture intégrale des thèmes à illustrer	▪ Illustrer *Ce que Point de Repères est pour soi* ▪ Documentation positive de la réalité	▪ Technique photographique ▪ Questionnaire d'analyse des photos ▪ Processus d'analyse	▪ Objectifs personnels à faire voir ▪ Visées artistiques ▪ Authenticité ▪ Perception et interprétation personnelle et collective ▪ Créativité ▪ Réflexivité	▪ Division des volets d'activités de Point de Repères à illustrer ▪ Partage des conceptions et des réalisations ▪ Planification de la prise de photo ▪ Prise de photo ▪ Analyse des photos en groupe ▪ Titre des photos

Enfin, lors de la préparation de la mobilisation des connaissances, j'ai constaté que les membres du CR ont su travailler en fonction d'un public cible tout au long de la conception

et de la préparation de la mobilisation des connaissances en vue d'atteindre les objectifs préétablis de la RAP et les visées persuasives qu'ils se sont données (phase Intention). En respectant le cadre partenarial et les demandes du diffuseur principal (phase Stratégie), ils ont été en mesure de faire des choix justifiés sur l'ensemble des étapes conceptuelles d'une exposition : forme de l'exposition, contenu visuel et textuel, mise en page du contenu, objets réels de référence; de penser stratégiquement à la façon de mobiliser les connaissances : choix des lieux et des événements, établissement d'un lien avec le public en l'absence des auteurs, choix des outils promotionnels et des cibles médiatiques (phase Exécution). À la clôture de la RAP Reconnaissance, je peux conclure que tous les membres du CR sont d'avis que les efforts qu'ils ont déployés sont fructueux et en valaient la peine (phase Évaluation) (Tableau 58).

Tableau 58. Appropriation du processus de mobilisation des connaissances

Discussion	Intégration	Apport	Exécution
▪ Choix du public cible ▪ Choix du support d'exposition ▪ Disposition du contenu et infographie ▪ Contenu de l'exposition ▪ Certaines exigences du diffuseur principal ▪ Moyens de communication	▪ Cadre de diffusion ▪ Support de l'exposition ▪ Certaines critiques du partenariat extérieur ▪ Garder la question des SIS sous silence	▪ Visées persuasives ▪ Ressources personnelles ▪ Créativité	▪ Choix du public cible ▪ Conception de l'exposition ▪ Rédaction des textes accompagnant les photos ▪ Choix des lieux de diffusion ▪ Préparation de la communication publique ▪ Préparation de la présentation orale de l'exposition

Avec fierté, les membres-utilisateurs sont convaincus d'avoir atteint les objectifs de la RAP et d'avoir participé activement malgré les difficultés. Forts de leurs expériences passées et de celle qu'ils viennent de vivre, ils savent ce qui facilite la mise en œuvre d'une RAP et sont en mesure d'en conseiller plusieurs sur la réussite d'une telle entreprise. Car avant tout pour améliorer la participation, selon un membre, « il devrait [y] avoir d'autres [projets] » (EI). La dernière partie de cette thèse discutera de cette façon singulière, mais combien éclairante, de s'approprier le processus de participation à la RAP.

TROISIÈME PARTIE

Dans cette troisième partie de la thèse, je discute des résultats de mon étude et je conclus en exposant sa contribution à l'avancement des connaissances ainsi que ses forces et ses limites puis en donnant des pistes de recherche futures.

Chapitre 8. Discussion des résultats

Dans ce dernier chapitre, je présente les principaux constats que j'ai dégagés de mes données en les discutant en regard de ce qu'en dit la littérature pour répondre à ma question de recherche :

> Dans un cadre de reconnaissance de la lutte contre les ITSS chez les personnes utilisatrices de drogues de la ville de Québec, comment les membres d'un comité de réalisation d'une recherche-action participative, engagés dans une démarche créative, se sont-ils approprié le processus de participation en vue de construire et de mobiliser des connaissances valables?

Pour ce faire, j'articule d'abord les éléments de réponse autour de mes cinq objectifs de recherche élaborés à partir du *Modèle Rubicon* (Achtzeger et Gollwitzer, 2008; Gollwitzer, 1990; Heckhausell et Heckhausell, 2008; Heckhausen et Gollwitzer, 1987) et de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014) :

1. Examiner la façon dont les membres du CR se sont approprié l'ensemble des intentions partenariales de la RAP Reconnaissance quant : aux visées préétablies du partenariat extérieur au CR; aux visées collectives que le CR s'est données; aux visées individuelles des membres du CR.
2. Examiner la façon dont les membres du CR se sont approprié l'ensemble des stratégies partenariales quant : aux cadres préétablis par le partenariat extérieur au CR; aux stratégies que le CR a développées; aux savoirs et aux façons d'être individuels des membres.
3. Dégager les réalisations que les membres du CR ont accomplies pour atteindre l'ensemble des visées de la RAP quant : à la dynamique partenariale; la dynamique transformationnelle; la dynamique de groupe relationnelle; la

dynamique de groupe opérationnelle; le processus de recherche; le processus de création; le processus de mobilisation des connaissances.

4. Examiner les rétroactions réflexives que les membres du CR ont apportées concernant l'influence sur le processus de participation : du partenariat extérieur au CR; du CR; de la participation personnelle des membres.
5. Examiner la progression du processus de participation quant : à sa constance et ses récurrences; ses interruptions et ses irrégularités; son développement et son évolution.

Enfin, je dresse une synthèse des résultats sur l'appropriation du processus de participation.

Rappelons que l'avancement des connaissances sur le sujet est notamment pertinent sur le plan scientifique. C'est pourquoi j'analyse mes résultats en regard de certains des critères de scientificité que j'ai repérés dans la littérature (Tableau 11, Chapitre 4), pour augmenter notamment la crédibilité de la RAP en tant qu'entreprise scientifiquement valable. Pour ses praticiens, cette étude a le potentiel d'aider à améliorer l'appropriation de la participation en procurant notamment une meilleure compréhension : du déroulement de la RAP avec des personnes utilisatrices de drogues ainsi que du rôle joué par le membre-scientifique et le membre-accompagnateur; de la manière d'accéder aux différents savoirs; des enjeux de pouvoir au sein du partenariat. Sur le plan social, mieux saisir ce qui facilite l'appropriation de la participation est important pour rapprocher la recherche de l'intervention et de la réalité locale. De façon plus distale, décrire de façon détaillée l'étendue de la participation des personnes utilisatrices de drogues peut contribuer à : contrer les préjugés et la stigmatisation auxquels ces personnes font face; augmenter leur pouvoir d'agir; réduire les méfaits liés à l'usage de drogues; améliorer la situation des personnes utilisatrices de drogues. L'ensemble de ces améliorations potentielles peut finalement contribuer à promouvoir la santé de ces personnes particulièrement à risque de contracter le VIH, le VHC et d'autres ITSS.

8.1 Génération de visées collectives et intégration des objectifs préétablis et des intentions individuelles

Cette première section de la discussion des résultats, correspondant au premier objectif de la thèse. En utilisant les concepts présentés au 4.2, j'y examine la façon dont les membres du

CR ont intégré l'ensemble des intentions partenariales de la RAP Reconnaissance quant aux visées préétablies par le partenariat extérieur au CR et aux visées individuelles des membres. J'observe aussi comment le CR a généré des visées propres au groupe.

8.1.1 Orientation épistémique de la RAP Reconnaissance et des membres du CR

Globalement, je considère que la RAP Reconnaissance a suivi des visées assez typiques de la RAP qui se pratique en santé publique en partenariat avec les milieux universitaires et communautaires (Cargo et Mercer, 2008; Jagosh et coll., 2012; Minkler et Wallerstein, 2008; Viswanathan et coll., 2004) : elle s'inscrivait dans une perspective pragmatiste par sa réponse à une demande du MSSSQ dans le contexte de l'évaluation d'une intervention préventive des ITSS (MSSSQ, 2004); elle revêtait également une dimension transformationnelle, car elle soulevait des enjeux de reconnaissance quant aux injustices sociales et aux injustices épistémiques[51].

Orientation transformationnelle et pragmatiste partagée

Le CR de Point de Repères partageait l'orientation multipliste (relativité) de ses partenaires. D'un point de vue ontologique, ses membres considéraient que la nature de la réalité est multiple, complexe et subjective lorsqu'ils : admettaient l'existence de plusieurs perceptions d'une même réalité lors de l'analyse des photos; s'intéressaient à la façon dont les gens interprètent des concepts comme celui de la réduction des méfaits; voulaient connaître les raisons pour lesquelles les personnes utilisatrices de drogues ne fréquentent pas Point de Repères; refusaient de poser les mêmes questions que le CR de CACTUS Montréal, considérant que la réalité est différente dans les deux villes. Axé sur la tâche, le CR a adopté une perspective pragmatiste.

Dans l'ensemble, les membres du CR partageaient aussi l'orientation évaluativiste ou transformationnelle (partialité) de ses partenaires dans leur volonté de faire changer les

[51] Injustice épistémique : nier la crédibilité d'un savoir selon certains attributs sociaux (Abma et coll., 2017; Frega, 2013).

préjugés et les perceptions; de sensibiliser la population en général à la situation des personnes utilisatrices de drogues; d'améliorer la santé et les conditions de leurs pairs. D'un point de vue praxéologique (place de l'action en recherche), ils se sont attardés à se préparer à passer à l'action en recourant aux *Groupes de discussion* et l'*Observation de l'Audience publique sur les SIS* pour nourrir leur réflexion sur ce qui était bon de faire valoir et sur la façon de le faire notamment dans le but de changer les préjugés. Dans cet esprit, je peux conclure que les membres-utilisateurs se sont bel et bien approprié le CR comme « un espace de réflexion et d'action » (Bellot, 2015, p. 242), tel que les instigateurs de la RAP Reconnaissance l'avaient souhaité.

Concrétisation pragmatiste

Néanmoins, je pense qu'il ne serait pas tout à fait exact d'affirmer que l'orientation transformationnelle du CR ait été complètement incarnée. En réalité, des constats d'injustices étaient déjà posés dans le *Devis de recherche* (Bellot et coll., 2009a) avant même la constitution des CR. Effectivement, le Comité de concertation avait opté pour la Théorie de la reconnaissance (Honneth, 2002, 2006; Renault, 2004) et une stratégie positive de mobilisation des connaissances afin de susciter une meilleure acceptation des personnes utilisatrices de drogues et des PES (programmes d'échange de seringues) (Bellot et Rivard, 2009). Cet angle positif était aussi induit par la méthode *Photovoix* (Wang, 1999; Wang et Burris, 1994, 1997; Wang et coll., 1996; Wang et coll., 1998) que le CR provisoire avait retenue. Ces stratégies, qui allaient à l'encontre des discours habituels autour de la distribution de seringue, s'inscrivaient dans les recommandations formulées par Hamel (2001), dans son étude sur la perception de la population à propos des méfaits liés à la toxicomanie. Rappelons que l'auteur souligne qu'il vaut mieux axer l'information et l'intervention sur la personne, ses droits et sur son contexte de consommation plutôt que sur le produit, et qu'il est possible de modifier les attitudes des gens par des campagnes de sensibilisation. Je peux supposer que cette approche positive n'était pas nouvelle pour les membres du CR officiel, qui avaient l'expérience des projets de sensibilisation de Point de Repères en *Recherches* ou en *Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et d'implication*.

Par contre, en ce qui a trait aux éléments conceptuels de la Théorie de la reconnaissance – sollicitude personnelle, considération cognitive, estime sociale (Honneth, 2002) –, rien ne m'indique qu'ils ont été assimilés par les membres après ma courte présentation. En contrepartie, certaines intentions partenariales, qui ne seraient peut-être pas venues naturellement en tête des membres du CR, sans doute parce qu'elles étaient trop théoriques, ont été traduites par des reformulations et des intégrations à la conception et la réalisation des activités de mise en œuvre de la RAP (dynamique opérationnelle, processus de recherche, de création et de mobilisation). Ceci témoigne d'une certaine résolution des tensions, des contradictions et de la complexité entre la théorie, la recherche et la pratique pouvant être présentes dans un devis participatif, que Viswanathan et coll. (2004) abordent en termes de validité dialectique de la RAP. Cet écart entre l'approche conceptuelle des universitaires et l'approche pratique des non-universitaires est aussi dénoté par Godrie (2014).

Quant aux fondements théoriques de la méthode *Photovoix*, l'approche de conscientisation (Freire, 1973, 1974) et l'approche féministe (Maguire, 1987), ils n'ont ni été explicités ni considérés lors de la RAP Reconnaissance. En effet, bien que les CR étaient conçus par le Comité de concertation comme un espace d'émancipation de ses membres-utilisateurs (Bellot, 2015), il n'y a pas eu d'effort d'élucidation des rapports d'oppression au sens où pourrait l'entendre Freire en utilisant l'*Approche de conscientisation* développée par le Collectif québécois de conscientisation par exemple (Ampleman et coll., 1987; Ampleman et coll., 2012; Ampleman et coll., 1983). Plus spécifiquement, lors de l'animation des rencontres, ces rapports de pouvoir n'ont pas été formellement associés au contrôle institutionnel ni aux structures sociales, culturelles, politiques, économiques ou historiques, en vue de s'en libérer pour éliminer les inégalités sociales de santé (Dutta, 2008; Heron et Reason, 1997; Viswanathan et coll., 2004). Même si, pour Higgins (2016), l'objectif principal de la méthode *Photovoix* est le développement du pouvoir d'agir des membres ayant un savoir expérientiel impliquant une réflexion critique collective, ce n'était pas inscrit à ma tâche ni à celle du membre-accompagnateur avec qui je partageais l'animation. De plus, comme je n'avais pas les connaissances pour le faire, il ne me serait pas venu à l'idée d'entreprendre une telle démarche. Par contre, aborder la RAP selon un angle féministe m'est apparu moins pertinent, probablement parce que les femmes-utilisatrices de la RAP

Reconnaissance ont souvent parlé de leur expérience à la RAP *L.U.N.E* (Labbé et coll., 2013; Participantes au Projet L.U.N.E. et coll., 2009) et de leur participation au projet qui en a découlé (Projet L.U.N.E., 2020). Cette RAP avait en effet été déployée justement après le constat féministe de sa chercheure principale que le contexte d'utilisation de drogues pour les hommes avait des incidences fort différentes pour les femmes (Labbé et coll., 2013).

En fait, dans le feu de l'action, selon Higgins (2016), les fondements théoriques de la méthode *Photovoix* – théorie de l'éducation pour une conscientisation critique, approche féministe, approche communautaire de la photographie documentaire – sont souvent abordés de façon superficielle. S'assurer d'une authenticité ontologique (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004), de manière à élargir ses connaissances et ses représentations de la réalité, aurait pu favoriser une meilleure compréhension et appropriation des intentions élaborées par le partenariat extérieur au CR et de leurs apports théoriques; inclure les membres du CR dès la conception de la RAP aurait sans doute contribué à ancrer davantage leurs intentions dans le processus et par le fait même à renforcer la validité participative (Cook, T., 2015) de l'entreprise.

Mobilisation rayonnante

En accordant la priorité à certaines intentions préétablies, le CR s'est trouvé à les transformer en intentions propres au groupe. Par exemple, dans leur volonté de s'impliquer et de s'engager activement pour changer les choses, les membres-utilisateurs ont fait prendre à une méthode de collecte de données, les *Groupes de discussion*, le chemin de la mobilisation des connaissances en vue de saisir toutes les occasions pour atteindre le public cible dont les recrues se trouvaient à faire partie. Cette attitude démontre leur authenticité catalytique (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015; Gohier, 2004; Herr et Anderson, 2005; Lincoln, 1995), c'est-à-dire, leur désir de passer à l'action.

Dans leur élan pour agir, les membres du CR ont nourri la rédaction du mémoire *Inclusion et intégration* (Le Groupe CommUniAction, 2011) dans le cadre de la démarche de consultation du Conseil de quartier Saint-Roch sur l'implantation d'un SIS; les membres-utilisateurs ont distribué des dépliants de Point de Repères à leurs pairs pour faire connaître

les activités de l'organisme; ils ont fait la publicité de l'exposition dans les réseaux sociaux. Cultivant le sentiment de pouvoir agir sur le monde (Gohier, 2004) et de jouer un rôle actif vers un changement social (Mertens, 1999, 2007), et utilisant des outils pour passer à l'action, les membres du CR ont fait preuve d'une certaine authenticité tactique (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004; Lincoln, 1995). D'ailleurs, cet engagement actif par une appropriation des résultats de la RAP a fort probablement participé à la construction de relations de travail efficaces pour la recherche (Cargo et Mercer, 2008; CIRA, 2006; Ismail, 2009; Rhodes et coll., 2010).

Répondre au besoin d'accomplissement partagé de tous les membres du CR, a fait en sorte d'axer la dynamique de groupe vers la tâche, ce qui correspondait également au souhait du Comité de concertation. Après s'être engagés activement de façon concrète dans de précédents projets de RAP et en avoir éprouvé de la fierté, puis avoir constaté que cette expérience était le début d'un cheminement personnel positif en posant des gestes pour se sortir de situations de vie vécues comme difficiles, les membres-utilisateurs ont voulu poursuivre leur participation à travers ce projet et même, pour certains, en faire un pas supplémentaire vers une profession.

Le seul fait d'avoir réalisé quelque chose est aussi devenu un exemple probant d'accomplissement pour certains membres-utilisateurs. À leurs yeux, cet exemple, porteur du message « Regardez ce que vous pourriez faire vous aussi », avait le potentiel d'aider à améliorer la situation de leurs pairs. Dans le même sens, vouloir recruter des personnes utilisatrices de drogues sans expérience de participation comme nouveaux membres du CR ou pour les *Groupes de discussion*, visait à en faire profiter d'autres et, du coup, à faire connaître la RAP par le bouche-à-oreille. Vouloir faire reconnaître la *Participation sociale des personnes utilisatrices de drogues* ne résidait donc pas tant dans la quantité d'images que les membres-utilisateurs montraient de leurs actions, elle rayonnait à travers un deuxième niveau de lecture par le seul fait de montrer des traces de leurs actions. Ceci a contribué à la validité démocratique (Herr et Anderson, 2005) de cette RAP en amenant ses membres à prendre les enjeux de justice sociale et d'éthique en considération, ainsi qu'à sa résonance (Leavy, 2015), en conduisant le public à ressentir la problématique des personnes utilisatrices

de drogues autrement grâce à la connexion émotionnelle qu'une RAP axée sur l'art peut établir. En effet, les réponses potentiellement fortes et émotives de l'utilisation de l'art en recherche peuvent être source d'apprentissage dépassant les modes de connaissances traditionnels (van der Vaart et coll., 2018). Ce désir d'aider et de se sentir utile, déjà relevé dans les études de Barratt et coll. (2007), Coupland et coll. (2005) et Fry et Dwyer (2001), a sans doute contribué au renforcement de leur estime personnelle (Williams et coll., 2008) (authenticité ontologique et tactique (Gohier, 2004)).

8.1.2 Mouvement d'individualisation et de collectivisation

Les membres du CR affichaient des intentions personnelles motivant leur participation à la RAP Reconnaissance. Cette motivation reposait en grande partie sur le désir des membres-utilisateurs initiés à la RAP de jouir encore une fois des bienfaits que leur avaient procurés leurs participations antérieures à des projets de *Recherches* ou d'*Augmentation du pouvoir d'agir (*empowerment*) et d'implication* à Point de Repères : socialisation, sentiment d'accomplissement, se sentir utile aux autres, augmentation de son estime personnelle, exutoire de la drogue, encadrement, atténuation de sa pauvreté, etc. Pour le nouveau membre-utilisateur, il espérait tirer parti de ces bienfaits dont il avait été témoin. Les membres-utilisateurs cherchaient pour ainsi dire à renouveler l'authenticité éducative (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004; Lincoln, 1995) d'une RAP réussie. Quant à moi, en quête d'authenticité ontologique (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004) et de validité démocratique (Herr et Anderson, 2005), je souhaitais vivre une nouvelle expérience, parfaire mes habiletés à la recherche et voir les promesses de la RAP se réaliser : mieux comprendre les sources des problèmes de santé, construire des connaissances valables pour l'ensemble des partenaires et au bénéfice de tous, développement du pouvoir d'agir, etc. Ces intentions personnelles cohabitaient avec les visées de prévention des ITSS des bailleurs de fonds, les visées transformationnelles du Comité de concertation et les visées pragmatistes du Comité de coordination. Pour ce qui est du membre-accompagnateur, je n'ai pas d'information sur ses intentions.

Ce faisant, j'ai découvert que le CR avait jonglé avec les visées partenariales et les intentions propres de ses membres tout au long de la RAP, dans un mouvement d'aller-retour entre

individualisation et collectivisation (Glăveanu, 2011). Ainsi, avec un esprit collaboratif, un espace représentationnel commun s'est construit à partir des espaces personnels des membres du CR et de l'espace collectif formé par les autres partenaires pour répondre à la demande du bailleur de fonds. Dans un climat de confiance, ce troisième espace représentationnel en était un de médiation où les divergences et les tensions tendaient à s'estomper (Glăveanu, 2011). Cet espace intersubjectif entre soi et les autres, soi et la communauté, soi et la culture, était aussi un espace de fusion duquel a résulté un produit unique formant un tout qui était plus que la somme de ses parties (Glăveanu, 2011). En ce sens, les aspirations personnelles d'origine se sont transformées par l'action collective (Leclerc, 1999). Par exemple, en estompant certaines frontières qui séparent les univers partenariaux, le CR en est venu à arrimer différents objectifs et à s'en construire des communs (Figure 19).

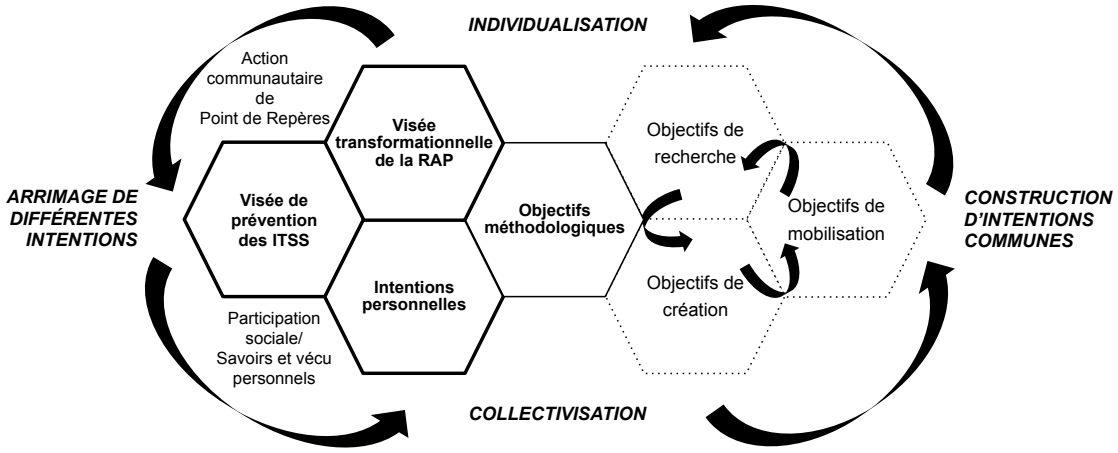

D'après Glăveanu (2011)

Figure 19. Mouvement d'individualisation et de collectivisation des intentions

Ce mouvement d'individualisation et de collectivisation s'est entre autres manifesté : lors du choix des volets d'activités de Point de Repères à illustrer; lors de la préparation des actions de mobilisation des connaissances; dans le développement de l'esprit d'équipe; dans le ressenti d'une fierté personnelle et collective. Par contre, des visées individuelles qui ne concordaient pas avec les objectifs de la RAP n'ont pas eu l'aval du groupe, comme vouloir amoindrir sa part de loyer en recrutant son colocataire pour un *Groupe de discussion*. Cela

témoigne de la compréhension des intentions partenariales et de la volonté du CR d'y répondre.

Selon Harvey (2014), « le processus de construction d'une compréhension partagée d'un problème ou d'une situation conduit à un mécanisme de créativité supérieure du groupe » (p. 337, traduction libre). L'auteure, qui nomme ce processus synthèse créative[52], indique que le groupe développe alors « une synthèse unique des perspectives » (p. 325, traduction libre) en coévolution, au cours de négociations dialectiques intégrant les divergences, construisant des similarités et donnant une nouvelle compréhension d'un problème (critères de véracité). Cette perspective s'accorde au paradigme participationniste qui considère que la réalité comme une construction collective résultant du processus même de participation (Heron et Reason, 1997). Ainsi l'individu passe du « je » au « nous » (validité intersubjective (Herr et Anderson, 2005)) de façon hybride, selon le moment et l'évolution du processus de recherche (Herr et Anderson, 2005). Ce faisant, il construit l'esprit du groupe nourri par le dialogue (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014) et augmente la validité participative de la RAP (Cook, T., 2015) et la validité de son processus (Herr et Anderson, 2005).

8.1.3 Développement de l'esprit du groupe

En ce qui a trait à la façon d'appréhender la participation, les membres-utilisateurs partageaient avec les membres du Comité de coordination à peu près les mêmes critères participatifs à prendre en compte pour s'assurer d'une bonne dynamique relationnelle et de l'avancement du projet. Ayant travaillé à plusieurs reprises avec le directeur de Point de Repères, la chercheure de l'Université Laval, celle de l'INSPQ à Québec et le membre-accompagnateur, ces critères ont été peaufinés au cours des projets de RAP antérieurs.

[52] Traduction libre de *creative synthesis*.

Solidarité déployée

Un sentiment d'appartenance au groupe habitait déjà la majorité des membres-utilisateurs avant la RAP Reconnaissance. Cependant, ils ont fait en sorte que ce sentiment gagne les huit membres du CR en favorisant l'inclusion de tous. De plus, il était convenu au préalable que le pouvoir décisionnel appartenait aux membres-utilisateurs à l'intérieur des domaines qu'on leur avait alloués : méthodologie, réalisation des activités de recherche et de mobilisation des connaissances. Par solidarité, cette posture n'a toutefois pas empêché le membre-accompagnateur et moi-même de donner nos opinions personnelles, car on nous considérait comme membres à part entière du CR.

Le déploiement de ce sentiment d'appartenance et de cette solidarité s'est manifesté : par la conception d'une marque identitaire avec le *Logo Reconnaissance* et le refus que certaines décisions le concernant se prennent en dehors des rencontres; par le soutien du membre qui était panéliste lors de l'*Audience publique sur les SIS* et l'inclusion de tous les membres du CR dans le mémoire *Inclusion et intégration* publié au nom de *CommUniAction* même si certains n'y avaient pas participé; par l'acceptation de toute forme de participation selon les capacités et les disponibilités de chaque personne de sorte que la signature d'un membre au texte interprétatif de sa photo soit inscrite même s'il n'avait pas participé à sa rédaction; par la reconnaissance de la part de créativité de chacun; par l'aide mutuelle entre les membres; par une prise de décision commune sur le fonctionnement du groupe. Ceci reflète la validité intersubjective (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015; Gohier, 2004), empathique (Cook, T., 2015), participative (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015) du CR et sa validité du processus (Herr et Anderson, 2005).

Par ailleurs, en laissant un espace représentationnel à chaque membre-photographe, la liberté conceptuelle personnelle a prédominé celle du maintien d'un sentiment d'appartenance lorsqu'un membre a suggéré par exemple d'utiliser un même style de scénario – raconter une histoire –, pour représenter les thématiques à prendre en photo. Signer sa photo et son texte assurait la présence du membre-photographe dans l'ensemble du produit final (Leavy, 2015), un autre exemple du mouvement d'individualisation et de collectivisation abordé plus haut (Figure 19). La collectivisation des créations a reposé notamment sur le partage d'un même

terrain d'entente à propos des visées artistiques, communicationnelles et persuasives, ainsi que de l'unité à assurer entre les bannières d'exposition.

Équité favorisée

Devant cette solidarité, le principe d'équité préconisé entre les membres d'un groupe formé pour réaliser une RAP (Allison et Rootman, 1996; CIRA, 2006; Coupland et coll., 2005; Ismail, 2009; Israel et coll., 1998; Minkler et Wallerstein, 2008; Rhodes et coll., 2010; Schensul, 1999; Viswanathan et coll., 2004) m'est apparu paradoxal. Certes travailler avec des membres marginalisés se sentant souvent comme des sans-voix (Bellot, 2015; Honneth, 2002) nécessite l'instauration d'une structure de négociation et de collaboration pour établir des relations de travail équitables et éthiques (Allison et Rootman, 1996; CIRA, 2006; Coupland et coll., 2005; Ismail, 2009; Israel et coll., 1998; Minkler et Wallerstein, 2008; Rhodes et coll., 2010; Schensul, 1999; Viswanathan et coll., 2004), des dispositions particulières de soutien (Chataway, 1997; Park et coll., 1993; Schensul, 1999; Wang et Burris, 1997), ainsi que des stratégies participatives de réhabilitation de la parole et de « restitution de la " capacité " et de la " compétence " des acteurs » (Bellot, 2015, p. 243). Par contre, comme le souligne (Higgins, 2016, p. 680, traduction libre), vouloir « donner la voix » peut aussi dénoter un certain paternalisme de la part des chercheurs et refléter certaines relations de pouvoir en risquant de les « pathologiser » en les considérant comme des personnes passives et impuissantes ou des « acteurs faibles » (Bellot, 2015, p. 242). À mon sens, la RAP Reconnaissance était parfois connotée de paternalisme, surtout par rapport aux rôles et aux statuts des partenaires.

D'un autre côté, se sentir relativement contraint de s'effacer en tant qu'acteur considéré comme ayant plus de pouvoir et de ressources en dehors d'une RAP – ce qui était mon cas et celui du membre accompagnateur – peut aussi nuire au déploiement de la solidarité, du sentiment d'appartenance et de cette unicité dont parle Glăveanu (2011). À mon sens, les membres d'une RAP doivent tendre vers l'équilibre des pouvoirs entre ceux qui détiennent des savoirs spécialisés différents.

Fierté générée

Dans leur désir d'accomplissement, les membres du CR ont consacré beaucoup de temps à la mise en œuvre de la méthode *Photovoix*. Ils ont entre autres réfléchi à la mobilisation des connaissances dès le début de la RAP (5-1*) en déterminant le public qu'ils voulaient atteindre, notamment pour avoir toujours en tête à qui ils voulaient s'adresser. Tout en demeurant modestes dans leurs aspirations esthétiques, les membres-photographes ont cherché à satisfaire des critères artistiques et communicationnels dans leurs projets de photos et de textes interprétatifs : lisibilité, clarté, compréhensibilité, esthétisme, originalité, simplicité, sobriété, unité. En même temps, pour atteindre leurs objectifs transformationnels, ils se sont donné des visées persuasives : avoir un effet percutant; favoriser la mobilité, la durabilité et l'accessibilité de leur production. Même en se gardant une part de spontanéité dans leurs réalisations, ils n'ont pas fait n'importe quoi comme certains pourraient le penser de ceux qui s'adonnent à la création en amateur. C'est pourquoi ils n'auraient pas accepté de reprendre le travail pour satisfaire aux demandes éventuelles d'un diffuseur; ils ont aussi refusé de céder aux critiques d'autres partenaires concernant le *Logo Reconnaissance* et le risque de diffuser une photo explicite à propos de l'injection. Les membres-utilisateurs ont utilisé le pouvoir esthétique d'une RAP axée sur l'art (Leavy, 2015) et ont ainsi fait preuve d'authenticité éducative (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004; Lincoln, 1995). Néanmoins, certains se sont montrés insatisfaits du résultat de leur création comme d'autres membres utilisant la méthode *Photovoix*, stressés face à leur incertitude quant à leur créativité et à la qualité de leurs images (van der Vaart et coll., 2018).

En contrepartie, c'est ce besoin d'éprouver de la fierté qui a sans doute poussé les membres-utilisateurs à contourner la disposition éthique de la garantie de l'anonymat. Cette disposition louable pour protéger la confidentialité et la réputation des « participants » à la recherche dans d'autres circonstances s'est révélée ici en opposition avec la reconnaissance du droit d'auteur des membres-photographes-rédacteurs. Elle est aussi venue à l'encontre de la reconnaissance des membres du vécu à titre de cochercheur à une RAP et du respect de l'équité entre tous les partenaires.

En signant leurs œuvres et les documents scientifiques avec leur propre nom, on reconnaissait leur autodétermination et leur libre arbitre, ce qui témoigne de la validité démocratique (Herr et Anderson, 2005) de la RAP Reconnaissance. Mais, ceci vient pointer du doigt l'attitude souvent paternaliste des Comités d'éthique, comme l'ont souligné Bellot et Rivard (2013) et Bellot (2015), quant à leur intention de protéger les populations dites vulnérables. Leur logique de bienveillance aurait plutôt comme incidence de renforcer les mécanismes d'exclusion en leur refusant le statut de cochercheur et en niant leur capacité à faire de la recherche parfois même de façon condescendante (Bellot, 2015; Guta et coll., 2010). Par le fait même, ces Comités d'éthique récusent l'essence de la RAP; en effet ce sentiment de fierté par rapport au chemin qu'ils ont parcouru et au travail qu'ils ont accompli dans la RAP devient un antidote à la stigmatisation par la participation des membres-utilisateurs (Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida, 2007; Jürgens, 2005a; Roey, 1999).

Conclusion

Dans cette section, j'ai examiné comment les membres du CR se sont approprié l'ensemble des intentions partenariales de la RAP Reconnaissance. J'ai ainsi constaté que le CR a été un réel espace de réflexion et d'action accusant cependant un manque d'efforts d'élucidation des rapports de pouvoir en vue de diminuer les inégalités sociales de santé. Cela a inscrit la RAP Reconnaissance dans des visées résolument pragmatistes, mais dont les intentions épistémiques transformationnelles n'étaient pas tout à fait assumées. J'ai aussi dénoté un manque d'assimilation des fondements théoriques sur lesquels les partenaires avaient construit le projet de la part des membres du CR. Les membres-utilisateurs étaient ainsi préférablement tournés vers la réalisation d'actions concrètes et de mobilisation des connaissances. Ils avaient à cœur de faire rayonner leur expérience de participation pour aider à améliorer la situation de leurs pairs.

J'ai également mis en lumière un processus de conjonction entre les aspirations individuelles, collectives et partenariales vers la construction d'une entité unique, celle de la construction de connaissances propre au CR de Point de Repères. Cette unicité vient mettre en relief la

capacité des membres-utilisateurs à agir en mode collectif et à la RAP Reconnaissance de générer de la fierté. Enfin, j'ai découvert que le CR était habité par un fort sentiment d'appartenance et d'équité incitant ses membres à déployer leur solidarité envers les différentes dispositions, ressources et disponibilités de chacun. Aussi, l'attitude parfois paternaliste du partenariat n'a pas fait ombrage à la fierté du travail accompli.

8.2 Appropriation des particularités contextuelles de la RAP Reconnaissance et élaboration de stratégies collectives

Dans cette deuxième section de la discussion des résultats, qui correspond au deuxième objectif de ma thèse, j'examine comment le CR s'est appuyé sur les particularités de ses membres; j'analyse la façon dont ceux-ci se sont approprié l'ensemble des cadres préétablis par le partenariat extérieur au CR; et finalement, je regarde comment le CR a élaboré ses propres stratégies collectives.

8.2.1 Particularités du CR de Point de Repères

Pour le Comité de concertation, le partenariat de recherche devait être composé de chercheures universitaires ou institutionnels déjà impliqués dans les organismes abritant un PES et les CR devaient être constitués en majorité de membres-utilisateurs qui fréquentent ces organismes (Bellot et coll., 2009a; Équipe de recherche Reconnaissance, 2012). À leurs yeux, cette familiarité était garante de l'établissement d'une confiance mutuelle entre les partenaires et une stratégie pour pallier l'instabilité et l'incertitude inhérente à de telles entreprises de recherche. En effet, selon la littérature, l'établissement de solides liens de confiance entre les partenaires et des relations qui durent longtemps entre eux favorisent l'atteinte des objectifs de la RAP (Bekelynck, 2011; Cargo et Mercer, 2008; Catalani et Minkler, 2009; CIRA, 2006; Lucero et coll., 2018; Schensul, 1999; True et coll., 2017). De plus, la familiarisation entre les chercheurs et les membres vivant la problématique de santé à l'étude est gage de réussite (Cargo et Mercer, 2008; CIRA, 2006; Schensul, 1999). C'était le cas pour la plupart des membres-utilisateurs du CR de Point de Repères qui fréquentaient

l'organisme depuis longtemps et qui avaient l'habitude de travailler avec le membre-accompagnateur. Cette connaissance des uns et des autres a également contribué à renforcer la validité contextuelle de la RAP (Cook, T., 2015) et sa faisabilité (Bourgeois, 2016).

Par ailleurs, cette familiarité a probablement joué en faveur d'une dynamique de groupe fonctionnelle dans ses dimensions autant relationnelles qu'opérationnelles. Les membres sachant comment travailler ensemble parce qu'ils l'avaient pour la plupart déjà fait dans des projets antérieurs, s'étaient approprié les conventions participatives de Point de Repères (*Ronde d'ouverture*, gestion des conflits, modalités d'attribution des compensations financières, etc.), forgées au fil des apprentissages mutuels de participation et de collaboration, résultat de l'authenticité éducative (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004; Lincoln, 1995) et ontologique (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004) de ces RAP précédentes.

Une autre particularité du CR de Point de Repères était que l'ensemble de ses membres avait une expérience du travail de recherche, ayant l'habitude de travailler avec la chercheure de l'Université Laval et celle de l'INSPQ. Ce chemin vers une « professionnalisation » scientifique a sans doute favorisé l'appropriation des objectifs et des modalités de recherche, ajouté à sa rigueur et renforcé la validité participative (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015) de la RAP. L'engagement des membres-utilisateurs et leur désir de changer leur situation et celles de leurs pairs (validité catalytique (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015; Gohier, 2004; Herr et Anderson, 2005; Lincoln, 1995)) ont sans doute favorisé la persistance de leur motivation à participer jusqu'à la fin.

En ce qui concerne le processus de création, Dampérat et coll. (2016) avancent que l'efficacité créative collective[53] est « améliorée par les connaissances acquises, par l'observation ainsi que par les croyances d'un individu en ses propres capacités créatives. Il semble donc qu'un transfert des croyances individuelles vers des croyances collectives s'opère » (pp. 21-22, traduction libre), un autre exemple du mouvement d'individualisation et de collectivisation souligné plus haut. Dampérat et coll. (2016) ajoutent qu'une équipe aura

[53] Définition que Dampérat et coll. (2016) emprunte à (Cheng et Yang, 2011) : « les croyances d'un individu concernant les capacités de son groupe de travail à réussir dans une tâche spécifique » (p. 9, traduction libre).

davantage confiance aux capacités créatives de son groupe si celui-ci est constitué de personnes ressentant une forte proximité sociale. Par contre, Harvey (2014) est d'avis que l'efficacité créative collective est favorisée par l'intégration collective d'une grande diversité de ressources. Dans le cas du CR de Point de Repères, je peux dire que les deux conditions étaient réunies : les membres-utilisateurs se caractérisaient par une forte proximité sociale puisqu'ils partageaient l'expérience de l'utilisation de drogues, de la RAP et de la participation à des organismes communautaires; le CR a aussi intégré une diversité de ressources puisque la provenance de ses membres, leurs niveaux d'éducation et leurs savoirs découlant de leurs situations personnelles différaient. Ceci témoigne de la validité apparente (Viswanathan et coll., 2004) de cette RAP, et, encore une fois, de son authenticité éducative (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004; Lincoln, 1995) et ontologique (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004).

8.2.2 Authenticité mise de l'avant

Un des principaux atouts dont le CR disposait était le bagage de savoirs de ses membres qui ne se limitait pas aux catégories d'« expertises » requises expressément pour la RAP : recherche, intervention communautaire, utilisation de drogues. Tout en gardant leur esprit critique, les membres du CR avaient mutuellement confiance en l'authenticité des connaissances que chacun avait cumulées par son expérience ou à travers les informations acquises au fil du temps (authenticité éducative (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004; Lincoln, 1995)). Même sans avoir une instruction de niveau supérieur et même sous l'effet de la drogue le cas échéant, les membres-utilisateurs du CR avaient la conviction d'apporter des connaissances que les autres partenaires n'avaient pas. Pour eux, leur savoir était aussi crédible que les savoirs scientifiques ou d'intervention. Ainsi leur certitude ontologique était justifiée et interreliée aux différents contextes.

En concordance avec cette intention d'authenticité, le choix des sujets à illustrer devait être représentatif et signifiant aux yeux des membres-utilisateurs. Ces sujets devaient : être collés à leur réalité; importants pour eux; refléter leur cheminement personnel et leur engagement. Quant aux textes interprétatifs, ils devaient être fidèles aux paroles prononcées lors de

l'analyse des photos tout en étant faciles à comprendre en mode lecture. Cette démarche d'authenticité a ainsi favorisé la résonance de la RAP de manière à induire une possible croissance intellectuelle ou émotive chez le public (Leavy, 2015).

Ressources personnelles maximisées

Considérer les divers savoirs des membres comme un atout a conduit à vouloir en tirer le maximum pour atteindre les visées de la RAP. En effet, selon Harvey (2014), une synthèse créative se montre supérieure lorsqu'un groupe combine l'ensemble de ses ressources cognitives (pensée créative), sociales (composition et dynamique du groupe) et environnementales (soutien de l'autonomie et de la motivation). Chemin faisant, dans un esprit de croisement des savoirs et des expertises (Cornwall et Jewkes, 1995; Gibbon, 2002; Heron et Reason, 1997), certains membres ont pu mettre à profit leurs compétences sans susciter de jalousie de la part des autres membres, car on considérait que chacun apportait son maximum, à la mesure de ses capacités et de sa disponibilité. Il est vrai que les membres qui se sont investis le plus l'ont fait sans prétention, sans être condescendants et avec dévouement. Un membre en particulier a mobilisé ses capacités : de rédacteur du *Communiqué de presse*, des textes interprétatifs de membres non disponibles et du mémoire *Inclusion et intégration*; d'infographe pour le *Logo reconnaissance* et pour la mise en page des bannières d'exposition; de communicateur comme répondant aux demandes des médias. Un autre membre habile en dessin a par ailleurs travaillé sur le *Logo reconnaissance*; compétent en rédaction, il a collaboré à celle des textes interprétatifs de membres non disponibles; il a été délégué pour se procurer le *Livre d'or*. D'autres membres ont fait valoir leur *leadership* en tâchant de pallier la lourdeur de certains modes de prise de décision ou en ordonnant la prise de parole. En revanche, si un membre n'avait pas d'aptitude particulière dans un champ de connaissances requis, on ne l'empêchait pas d'exécuter une tâche, au contraire, on l'encourageait à s'essayer pour qu'il puisse apprendre à le faire tandis qu'un autre laissait justement sa place pour que d'autres développent cette compétence que lui-même disait bien posséder. C'est le cas du membre plus « renfermé » qui a osé animer un *Groupe de discussion*. S'appuyer sur les ressources cognitives des membres dénote un engagement plus profond envers les idées des autres selon le modèle de synthèse créative (Harvey, 2014) et, par le fait même, a augmenté la validité intersubjective (Cook, T., 2015)

et participative (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015), ainsi que la validité de son processus (Herr et Anderson, 2005) de cette RAP.

Le CR a su mettre de l'avant ces savoirs multiples en permettant d'abord leur expression à travers la *Ronde d'ouverture*; en s'appropriant le vocabulaire selon la réalité propre de ses membres (validité dialectique (Viswanathan et coll., 2004)); en intégrant leurs savoirs dans la réalisation de la RAP (validité contextuelle (Cook, T., 2015)) : recrutement, photos et textes interprétatifs, lieux de diffusion et ressources disponibles, par exemple; en se servant de leurs savoirs et de leur esprit critique pour réfléchir sur l'à-propos de leurs actions (validité réflexive (Viswanathan et coll., 2004)). Ajuster certaines stratégies pour convenir aux particularités du milieu de la drogue et de la situation des personnes qui l'utilisent a aussi concouru au respect de la validité empathique des membres-utilisateurs (Cook, T., 2015) : animation captivante des rencontres; régulation des tours de parole; circulation avec l'appareil photo et photos prises dans des endroits dissimulés pour se protéger des policiers; évitement des lieux à haute surveillance policière; recrutement de personnes utilisatrices de drogues sur les lieux de consommation; fiabilité des recrues, etc. Nous l'avons vu, pour les personnes utilisatrices de drogues, participer peut vouloir dire de s'exposer au public comme consommateur ou de se voir harcelé par la police (CIRA, 2006). Assurer la sécurité des membres-utilisateurs par l'organisation des sorties extérieures en duo par exemple peut atténuer les désagréments associés à la stigmatisation (Damon et coll., 2017; True et coll., 2017)

En somme, je peux dire que le CR était bel et bien un espace à la fois de reconnaissance, à la fois d'apprentissage mutuel (Israel et coll., 1998). C'est pourquoi le produit de leur labeur est apparu aux membres-utilisateurs comme étant authentique (validité apparente (Viswanathan et coll., 2004)) et leur contribution substantielle (Leavy, 2015). En effet, lorsque les stratégies participatives permettent d'entendre ce que les autres ont à dire, la construction des connaissances s'articule de façon intersubjective à travers les relations en constante évolution selon Higgins (2016).

Fonctionnement ajusté

Toujours en concordance avec cette poursuite d'authenticité, les membres-utilisateurs ont souvent eu de la difficulté à s'approprier des outils conçus par d'autres partenaires ou des modes de fonctionnement proposés par eux. C'est le cas, par exemple, des questions d'entretien formulées pour les *Groupes de discussion* et de la préparation de mots clés; du *Questionnaire d'analyse des photos*; de l'utilisation d'un *PowerPoint* pour présenter l'exposition. En revanche, lorsque certaines façons de fonctionner n'étaient pas préparées ou étaient laissées à la discrétion des membres-utilisateurs, comme lors de la division des volets d'activités de Point de Repères à illustrer, la procédure pouvait devenir laborieuse, ce manque d'efficacité déplaisant à certains. Ces situations affaiblissaient sans doute le sentiment de cohérence de la démarche de recherche (Bourgeois, 2016) et ajoutaient à la confusion quant aux rôles attribués à chacun.

Autrement, les membres s'adaptaient aux conditions dans lesquelles ils devaient travailler et le matériel qui leur était fourni, non sans rechigner à l'occasion (appareil photo), ou trouvaient des solutions de rechange (utiliser son téléphone cellulaire). Effectivement, jouer avec les contraintes est un mécanisme qui participe à la créativité d'un groupe (Harvey, 2014). Dans ce contexte, le CR s'est doté de critères de prise de décision qui, en résumé, correspondaient à : la faisabilité; l'importance; la satisfaction personnelle et générale. En même temps, ses membres ont mis de l'avant leur autodétermination et leur libre arbitre. Ce qui les guidait davantage c'était donc l'intégrité envers les convictions des membres, leurs savoirs et leurs vécus (validité intersubjective (Cook, T., 2015)).

Être libre de participer selon sa disponibilité sans être jugé est une disposition éthique qui a été nommée comme facilitant la persévérance de certains membres. Ainsi, bien que le CR ait favorisé le consensus lors de la prise de décision, il n'a pas attendu que les absents reviennent pour prendre certaines décisions afin de ne pas retarder le processus. En accord avec ce principe, les membres qui n'étaient pas disponibles disaient faire confiance au CR. En même temps, ils ne ressentaient pas de culpabilité d'avoir été absents, tout en sachant que leurs opinions comptaient pour le CR. En quelque sorte, cette modalité décisionnelle a renforcé le sentiment d'appartenance au groupe et la validité empathique (Cook, T., 2015) du CR.

8.2.3 Confiance acquise

Certaines conditions ont été critiquées : utiliser l'appareil photo fourni; demander l'autorisation avant de photographier quelqu'un; faire signer un formulaire de consentement; respecter le droit d'auteur; circuler au Site fixe en étant accompagné; reprendre l'écriture des textes servant à la mobilisation des connaissances. Néanmoins, j'ai observé que les limites fixées par les instigateurs institutionnels de la RAP Reconnaissance et les cadres établis par les chercheures et les organisations n'ont pas fait l'objet d'une véritable remise en question. Tantôt perçues comme des balises facilitantes, tantôt considérées comme des contraintes pouvant s'appliquer à l'ensemble du partenariat et non seulement à eux-mêmes – par exemple le budget avec lequel tous devaient composer –, les membres du CR ont reçu l'ensemble de ces conditions tel un jeu préorchestré auquel ils voulaient bien se prêter. Les membres-utilisateurs ont été invités à participer et ont accepté l'invitation telle quelle, incluant ma présence de même que celle du membre-accompagnateur. En effet pour la plupart, ils savaient d'abord à quoi s'attendre, ayant l'habitude de collaborer avec les membres du personnel de Point de Repères et les deux chercheures universitaire et institutionnelle, comme mentionné précédemment. Par conséquent, un climat de confiance était déjà établi au départ avec les partenaires proximaux, cette condition facilitante dont parlent Bekelynck (2011); Cargo et Mercer (2008); Catalani et Minkler (2009); CIRA (2006); Fisher et coll. (2013); Frerichs et coll. (2017); Israel et coll. (2018); Jagosh et coll. (2015); Jalloh et coll. (2017); Lucero et coll. (2020); Schensul (1999) et qui renforce la validité contextuelle (Cook, T., 2015) de la RAP et la cohérence de la démarche de recherche (Bourgeois, 2016). Ce qui n'est sans doute pas toujours le cas des membres d'une RAP.

Pouvoir légitimé

Habitués de se voir marginalisés, de ne pas être entendus, et souvent exposés à la mainmise des pouvoirs sociaux comme le sont souvent les personnes utilisatrices de drogues (Aggleton et Parker, 2002; AQPSUD, 2012; Collins et coll., 2017; Hyppolite, 2012; Jürgens, 2005a; Leaune et coll., 2003; MSSSQ, 2004; Noël et coll., 2007; ONUSIDA, 2007), les membres-utilisateurs n'ont pas perçu la hiérarchie partenariale comme une menace. Ils l'ont plutôt considérée comme une structure leur permettant de donner « enfin » leur opinion. Ils

considéraient qu'on leur avait fait confiance, et qu'on avait pris le temps de les écouter et d'« embarquer » avec eux. Dans la RAP Reconnaissance, les membres-utilisateurs ont dit s'être sentis à leur place, avoir constaté qu'on leur laissait un espace et l'avoir occupé à leur manière, car sans eux : pas de RAP; sans les administrateurs : pas de RAP; sans les instigateurs : pas de RAP. Cette vision de l'apport indispensable de chaque type de partenaires reflète le respect d'une certaine équité (Gohier, 2004) au sein de la RAP Reconnaissance.

J'ai par ailleurs remarqué que les membres-utilisateurs ont voulu garder la place qu'on leur avait désignée, légitimant les rapports de pouvoir établis par le partenariat. Ils ne se voyaient pas ailleurs, car ils pensaient ne pas avoir les ressources suffisantes (diplômes) pour assumer d'autres rôles comme celui de « cochercheurs », terme qu'ils n'ont pas voulu endosser. Ne pas siéger sur d'autres comités (concertation ou coordination) leur apparaissait donc normal, de même que pour d'autres partenaires par exemple qui ne se seraient pas vus comme membre du Comité directeur du MSSQ-INSPQ. La logique managériale hiérarchique des institutions met en effet un frein à la reconnaissance de la compétence des personnes ayant un savoir expérientiel d'une problématique de santé (Godrie et coll., 2018). C'est pourquoi avoir participé au Comité de suivi est apparu pour certains comme une marque de reconnaissance dont ils ont ressenti une grande fierté, ce qui a sans doute participé à leur sentiment de pouvoir agir sur le monde (authenticité tactique (Gohier, 2004)).

Pouvoir décisionnel égal entre les membres du CR

À l'intérieur de leur « bateau » toutefois, les membres-utilisateurs ont dit avoir eu l'espace décisionnel nécessaire pour accomplir la mission qu'on leur avait confiée. Ce faisant, le partage du pouvoir décisionnel entre les membres-utilisateurs a été perçu comme étant égal. Cette hiérarchie horizontale offre un contexte favorable à la créativité selon Harvey (2014). Je parle ici des membres-utilisateurs, car en principe, ce sont eux qui avaient le dernier mot sur les décisions à prendre, bien que le membre-accompagnateur et moi, qui avons orchestré les opérations, avons pu exercer une influence certaine en raison de notre plus grande verbosité, de nos contributions concrètes – rédiger les procès-verbaux ou les documents préparatoires par exemple – et de notre statut. C'est la même chose probablement pour

certains membres-utilisateurs plus éloquents ou plus actifs. Néanmoins, la perception d'une équité au sein du CR ne reposait pas sur le nombre d'actes verbaux ou d'autres actions posées, mais, encore une fois, sur la contribution que chacun pouvait apporter selon ses ressources et ses disponibilités. La validité participative (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015) de la RAP, l'appropriation du processus de recherche et la participation active, s'est donc construite sur la validité empathique (Cook, T., 2015).

Structure décisionnelle reproduite

En même temps, les membres-utilisateurs ne portaient pas d'œillères. Ils ont bien vu que leur participation et leur pouvoir décisionnel étaient partiels, sans toutefois espérer être intégrés à la RAP dès sa conception en collaborant à la rédaction du *Devis de recherche* ou en étant partie prenante d'autres domaines décisionnels. L'un d'eux aurait toutefois aimé en savoir plus sur les tenants et aboutissants de ce projet de RAP ou avoir son mot à dire sur certains de ses aspects, comme le budget. En revanche, les membres du CR n'ont pas hésité à faire valoir leur opinion et à s'opposer à certaines décisions du Comité de coordination par exemple comme celle de prendre du temps à l'intérieur du CR pour partager des idées sur le logo identifiant la RAP reconnaissance, y discuter des options proposées et en choisir la version finale.

En quelque sorte, j'ai conclu que les rapports de pouvoir sociaux ont été reproduits dans la structure décisionnelle de la RAP Reconnaissance comme ils peuvent l'être dans d'autres RAP (Muhammad et coll., 2014; Wallerstein et Duran, 2018). Cette absence de changement dans les relations de pouvoir peut malheureusement conduire à la reproduction du statu quo et alimenter les préjugés au lieu de les débusquer (Gaventa et Cornwall, 2015). Même si la participation de tous à toutes les étapes d'un RAP peut s'avérer irréaliste (Flicker et Savan, 2006; Israel et coll., 2018), des efforts méritent d'être déployés pour instaurer une dynamique de partage et de réciprocité entre les partenaires (Bekelynck, 2011; Jagosh et coll., 2012). L'établissement, dès le départ, de la définition que chaque partenaire entend par collaboration équitable et la déclaration de sa volonté et sa capacité à y travailler (Israel et coll., 2018) ainsi que l'adoption d'une démarche réflexive durant la RAP (Wallerstein et Duran, 2018) peut

aider à trouver un équilibre entre l'efficacité, les contraintes de chacun et le renforcement des capacités (Flicker et Savan, 2006).

Pour ce qui est des rapports entre les acteurs de santé publique et ceux de l'organisation communautaire avant la RAP Reconnaissance : « Par comparaison avec d'autres problématiques de santé publique, il ne semble pas y avoir de facto une collaboration institutionnelle entre les acteurs concernés par la prévention des ITSS auprès des personnes UDI » (Cinq-Mars et coll., 2010, p. 2). Je suppose que cette collaboration était à construire, en sus de celle se poursuivant entre les organismes communautaires et les chercheurs universitaires à Montréal et à Québec, et de celle des membres-utilisateurs du CR de Point de Repères, des chercheures universitaire et institutionnelle.

À mon avis, la participation incomplète des CR a entraîné des rapports non égalitaires « entre les différents acteurs de la recherche (chercheurs, gestionnaires, intervenants, personnes fréquentant les organismes) », contrairement à ce qu'ont affirmé Bellot et Rivard (2013, p. 111). Bien que la RAP Reconnaissance ait voulu mettre « en valeur des identités et des rôles différents de ceux habituellement définis pour [les personnes utilisatrices de drogues] » comme le rapporte Bellot (2015, p. 242), je pense que la mise en place de cette démarche participative visant l'équité n'a pas été suffisante. La RAP a certes réussi à « produire de la reconnaissance » (Bellot, 2015, p. 242), mais un développement additionnel du pouvoir d'agir de l'ensemble de ses membres-utilisateurs (authenticité tactique (Gohier, 2004)) à travers la RAP Reconnaissance ne m'a pas été perceptible. À titre d'exemple, les membres-utilisateurs n'ont pas entrepris de démarches pour poursuivre les activités de mobilisation des connaissances après la dissolution du CR, à l'exception du membre particulièrement actif. Comme mentionné, un membre à ce sujet pensait que la balle devait être retournée dans le camp des bailleurs de fonds ou des instances supérieures, celles qui possédaient les ressources ou qui avaient davantage les moyens de se faire entendre et celles qui étaient écoutées parce qu'elles n'étaient pas stigmatisées. Dans le même sens, à ma connaissance, aucun membre n'a proposé d'autres projets aux instances supérieures même si la fin de la RAP Reconnaissance leur a été difficile et qu'ils espéraient être de nouveau invités à d'autres projets participatifs à Point de Repères (*Recherches* ou *Augmentation du pouvoir d'agir*

*(*empowerment*) et d'implication*). Je suppose qu'ils ont continué leurs cheminements individuels à travers leurs actions personnelles ou participatives amorcées ou en devenir. En revanche, plusieurs témoignages de leur participation à des RAP antérieures et un grand nombre d'échanges lors des entretiens individuels ont révélé que ces RAP avaient contribué pour la plupart à l'accroissement de leur sentiment de pouvoir agir sur le monde (authenticité tactique (Gohier, 2004)) et à leur désir de passer à l'action dans sa réalité (validité catalytique (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015; Gohier, 2004; Herr et Anderson, 2005; Lincoln, 1995)). Effectivement, des entretiens réalisés avec des membres de la RAP *L.U.N.E.* ont entre autres révélé : une stabilisation de leurs conditions de vie; des effets thérapeutiques; une reconnaissance sociale (Labbé et coll., 2013).

De fait, le développement du pouvoir d'agir, qui est au cœur de la promotion de la santé pour plusieurs (Ferreira et Castiel, 2009; Hyppolite et O'Neill, 2003; Ninacs, 2008; Rifkin, 2003; Rissel, 1994; Schulz et coll., 1995; Wallerstein, 1992, 2009), ne serait pas complet lorsqu'il n'y a pas d'efforts d'élucidation des rapports de pouvoir afin de diminuer les inégalités et augmenter l'accès aux ressources, ce qui est souvent le cas lors de l'utilisation de la méthode *Photovoix* (Johnston, 2016; Lykes et Scheib, 2015; Pauwels, 2015). Qui plus est, comme Johnston (2016) le souligne, la RAP avec une faible validité critique (Viswanathan et coll., 2004) a aussi le potentiel de générer de faux espoirs quant à ses possibles transformations sociales et structurelles. En effet, il n'y a pas d'études montrant que l'utilisation de la méthode *Photovoix* conduit à des transformations à moyen et à long terme (Johnston, 2016; Sanon et coll., 2014; van der Vaart et coll., 2018) en raison d'une disparité importante d'application de la RAP (Arble et Moberg, 2006; Bekelynck, 2011; Cargo et Mercer, 2008; Catalani et Minkler, 2009; Ismail, 2009; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004). De plus, le projet de RAP est la plupart du temps terminé avant de pouvoir en constater ses résultats (Arble et Moberg, 2006). D'ailleurs, les membres-utilisateurs de Point de Repères n'ont pas avancé de réponses sur les questions traitant de ce sujet lors de leurs entretiens individuels. Pour ma thèse, j'ai aussi dû renoncer à chercher à repérer des traces de transformation personnelles, contextuelles et sanitaires, découlant de la RAP Reconnaissance faute de moyens pour y arriver. Johnston (2016) rajoute que de ne pas avoir accès aux ressources, au pouvoir d'influence, à des alliés politiques et à une opinion publique favorable

au changement souhaité, risque de faire croire aux membres vivant une problématique de santé qu'ils sont les seuls responsables de l'atteinte du troisième objectif de la méthode, celui d'*influencer les décisions politiques*. À défaut d'engager des actions collectives concertées, une personne marginalisée et stigmatisée risque de se sentir encore plus impuissante.

À mon sens, ceci pose à son tour la question du poids de la responsabilité sociale des chercheurs, des organismes communautaires et des institutions de santé publique qui pourrait les inciter à se tourner vers l'action militante alors qu'ils ne se sentent pas nécessairement habilités pour le faire (Arble et Moberg, 2006) et que leur charge de travail est déjà fort exigeante et souvent normée (Herr et Anderson, 2005). Comme le suggère Johnston (2016), puisque le potentiel transformationnel de la méthode *Photovoix* est difficilement vérifiable, ne vaudrait-il pas mieux modifier son objectif d'*influencer les décisions politiques* (Wang, 1999; Wang et Burris, 1994, 1997; Wang et coll., 1996; Wang et coll., 1998) par l'objectif d'*informer les décideurs politiques sur les problématiques sociales de santé*? En ce sens, Cairney (2019, p. 5) suggère de trouver « des manières éthiques d'exploiter les raccourcis cognitifs des décideurs politiques, par exemple en leur racontant une histoire captivante qui fait appel à leurs croyances et à leurs valeurs pour attirer leur attention sur les données probantes présentées ».

Conclusion

Dans cette section, j'ai examiné comment les membres du CR se sont approprié l'ensemble des stratégies partenariales de la RAP Reconnaissance. J'ai d'abord constaté combien la familiarité de la majorité des membres-utilisateurs du CR avec leurs partenaires proximaux avait contribué à l'établissement d'un climat de confiance garant de l'adéquation entre les objectifs et les résultats de la RAP. Aussi, la familiarisation de ces membres avec le processus participatif a favorisé une dynamique de groupe fonctionnelle et épanouissante, et leur expérience préalable avec la méthodologie scientifique a concouru à assurer la rigueur de cette RAP. Enfin, leur proximité sociale et l'intégration de leurs diverses ressources ont favorisé leur efficacité créative. En étant convaincus de l'authenticité de leurs savoirs et de la pertinence de leur apport de connaissances dans la RAP Reconnaissance, les membres du

CR ont su maximiser l'utilisation de leurs ressources personnelles, renforçant par le fait même le sentiment que les résultats correspondaient bien à leur réalité. La plupart du temps, ils ont aussi été en mesure de jouer avec les contraintes partenariales, même si les procédures étaient parfois laborieuses, et se sont donné une marge de manœuvre en sachant déléguer le pouvoir décisionnel au groupe lorsqu'un membre s'absentait. Cette confiance envers les membres du CR, les partenaires proximaux et le processus de RAP a sans doute favorisé l'appropriation de la RAP. C'est ainsi que les membres se sont engagés profondément dans les tâches qu'on leur avait assignées, fiers de pouvoir profiter de cet espace de parole et d'action auquel ils ont rarement accès. Toutefois, le manque d'efforts d'élucidation des rapports de pouvoir au sein du partenariat et du CR a laissé sommeiller une remise en question potentielle de la hiérarchie partenariale qui m'a semblé reproduire tout simplement les rapports sociaux de pouvoir déjà en place. Cette faible validité critique de même que le manque d'actions collectives concertées sont souvent le propre de RAP réalisées avec la méthode *Photovoix* et peuvent laisser croire que le développement du pouvoir d'agir individuel, aussi embryonnaire soit-il, ne peut suffire à lui seul à passer à l'action pour transformer des rapports sociaux de pouvoir plus larges.

8.3 Opérations exécutées pour atteindre l'ensemble des visées de la RAP

Cette troisième section de la discussion des résultats dégage les réalisations que les membres du CR ont accomplies pour atteindre l'ensemble des visées de la RAP. Elle aborde le troisième objectif de cette thèse.

8.3.1 Réflexion et conceptualisation active

L'expérience de participation des membres-utilisateurs à des projets de RAP antérieurs a été si marquante pour eux qu'elle a aiguisé leur sens des responsabilités, faisant de l'avancement du projet leur priorité. Cette intention opérationnelle a contribué à maintenir l'efficacité du groupe, à compléter la réalisation du projet et à poursuivre le processus jusqu'à sa fin. Ceci dément le préjugé disant que les personnes utilisatrices de drogues sont peu fiables et trop

instables pour poursuivre un processus de RAP (Coupland et coll., 2005). La « professionnalisation » de la quasi-totalité des membres-utilisateurs à la participation à la RAP et à des groupes communautaires a aussi été gage de réussite des réalisations du CR dans l'ensemble des processus et dynamiques à l'œuvre.

Ainsi, les membres-utilisateurs ont déployé toutes sortes de stratégies cognitives pour s'assurer de bien comprendre les concepts, les informations et les documents qu'on leur fournissait en vue de mener à bien leur travail : poser des questions, suggérer des réponses, mettre en contexte, faire des liens, reformuler, accentuer, etc. Ces actes d'intercompréhension, servant à coordonner les plans d'action (Bange, 1992; Habermas, 1987) et à assurer une authenticité éducative à la RAP (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004; Lincoln, 1995), ont été importants lors de la clarification des volets d'activités de Point de Repères, surtout pour les activités à illustrer auxquelles les membres n'avaient pas pris part. Consciencieux, les membres du CR ont ensuite pris soin de vérifier si tous avaient bien compris ce qu'ils avaient à faire et se sont assuré que ce qui devait être fait avait bel et bien été réalisé.

Si plusieurs opérations concrètes ont été effectuées à l'extérieur du cadre formel du CR : recrutement, collecte des données, etc., d'autres ont été réalisées durant les rencontres, soit en solo : sélectionner des photos à analyser, préparer des questions à demander l'intervenante de liaison, placer les photos sur les gabarits des bannières, etc.; soit en groupe : rédiger les questions d'entretien pour les *Groupes de discussion*, analyser les photos, etc. Les tâches principales du CR demeuraient toutefois de : discuter, prendre des décisions; trouver des moyens pour résoudre les problèmes qui se présentaient. Les membres ont aussi apporté leur contribution à l'organisation de la RAP par la priorisation des sujets à l'*Ordre du jour* ou l'ajout de nouveaux sujets. Ils ont transformé certaines fonctions d'éléments structurels du contenu type d'une rencontre, en ajoutant, par exemple, un « Comment ça va avec mes photos » à la *Ronde d'ouverture*. Ils ont, entre autres, fait des séances de remue-méninges pour déterminer la forme des actions de mobilisation des connaissances; dressé des listes d'organismes communautaires, de lieux de diffusion et d'événements publics, d'objets réels à annexer à l'exposition, de médias à rejoindre; émis des hypothèses sur des résultats aux

Groupes de discussion. Ils ont fait des séances de débreffage, ont pesé le pour et le contre, ont jugé, évalué et validé. En outre les membres-utilisateurs ont formulé des concepts, utilisé la métaphore et se sont livrés à des réflexions de deuxième niveau de lecture comme mentionné précédemment.

À mon sens, à l'instar de Bellot et Rivard (2013) et Bellot (2015), effectuer ces opérations cognitives vient une fois de plus démentir le préjugé véhiculé par certains affirmant que des personnes qui utilisent des drogues sont intellectuellement incapables de participer à des processus de RAP. L'ardeur avec laquelle ils exerçaient leur faculté de penser témoigne aussi de leur appropriation du processus et de leur participation active (validité participative (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015).

8.3.2 Synergie fructueuse

Les membres du CR se sont investis pleinement pour mettre en œuvre le programme de recherche, forts de leur apprentissage de la dynamique de groupe émanant de la fréquentation d'organismes communautaires. Le CR a notamment pris appui sur certaines pratiques participatives que Point de Repères avait développées au fil de ses *Recherches* en collaboration avec la chercheure de l'Université Laval ou celle de l'INSPQ à Québec. De plus, même si le CR a accordé la priorité à la dimension opérationnelle de la dynamique de groupe, il n'a pas négligé sa dimension relationnelle pour autant. Tout en veillant à l'avancement du projet, le CR a déployé des efforts : d'équité; de réciprocité; de bienveillance; d'inclusion; de convivialité; de souplesse; d'altruisme. Il cherchait en quelque sorte à atteindre un équilibre entre les deux dimensions centrales à tout travail de groupe et à s'autoréguler (Bange, 1992; St-Arnaud, 2008). Même si la prise de parole était souvent débalancée, accusant un important déséquilibre des voix (Bourgeois, 2016), le consensus autour des règles de prise de parole ou de gestion des conflits par exemple, témoignait de la validité du processus (Herr et Anderson, 2005).

Malgré la cacophonie ambiante, le cap se maintenait, les décisions se prenaient et le travail avançait, grâce aux proactifs qui prenaient le rôle de modérateur et aux plus pressés qui

veillaient à l'atteinte des objectifs de manière à éviter trop de « taponnage ». En tant qu'organisatrice, j'étais peut-être le membre qui mettait le plus de « pression » vers l'atteinte des objectifs de la recherche, mais le membre-accompagnateur compensait en amenant le groupe à « prendre ça relax ». La présence d'un animateur du processus participatif peut effectivement contribuer à assurer une certaine équité de la prise de parole (Godrie et coll., 2018).

Enfin, vouloir conserver une bonne entente a sans doute contribué à nourrir le plaisir de participer et de travailler ensemble, même si cela conduisait parfois à dissimuler l'agacement de certains contre des comportements qu'ils trouvaient irritants. En même temps, les membres ne s'empêchaient pas d'indiquer qu'ils ne partageaient pas certaines opinions, qu'ils n'étaient pas d'accord avec des décisions ou façons de procéder, ce qui assurait une certaine validité intersubjective à la RAP (Cook, T., 2015).

8.3.3 Esprit de rigueur

Bien que n'ayant pas de formation universitaire en recherche, les membres-utilisateurs possédaient des notions certaines sur les méthodes de recherche qualitative et sur la rigueur avec laquelle elles doivent être appliquées. Encore une fois, ceux qui avaient une expérience de RAP avaient développé une habileté au travail méthodologique : ils ont entre autres relaté le laborieux travail de cartographie conceptuelle réalisé lors de la RAP *CommUniAction* (15-9). En formulant des hypothèses sur les réponses aux questions des *Groupes de discussion*, et en mesurant la façon dont ces questions pouvaient être comprises ou reçues par les participants, leur connaissance du déroulement d'une telle activité de recherche et de la façon dont elle devrait être conduite apparaissait clairement. De plus, nommer à quel endroit ils étaient rendus dans leur cheminement créatif ou raconter comment ils en étaient arrivés à mettre un concept à point montre qu'ils cernaient bien les étapes du processus de création, en sus des enjeux de rigueur scientifique. Lors du vernissage de l'exposition à la bibliothèque Gabrielle-Roy, j'ai constaté combien certains maîtrisaient ces processus en les entendant expliquer clairement comment travailler avec la méthode *Photovoix* et comment tenir un

Groupe de discussion. Ce savoir processuel a concouru à la cohérence de la démarche de recherche (Bourgeois, 2016).

Certes, les membres-utilisateurs ne possédaient guère le vocabulaire scientifique, mais ils pouvaient se fier à leur esprit critique, faculté que tout être humain peut exercer même devant des résultats d'études qui sont dits prouvés scientifiquement (Baillargeon, 2006). Au contraire, ce sont souvent eux qui ont dirigé la réflexion en ce sens. En réfléchissant aux choix méthodologiques les plus appropriés à la problématique de recherche (Allison et Rootman, 1996; Leavy, 2015), en se souciant de l'efficience de leurs questions d'entretien aux *Groupes de discussion* et en documentant ces entretiens (enregistrements, prises de note, comptes-rendus), les membres du CR ont contribué à assurer une cohérence systémique (Bourgeois, 2016) à la RAP Reconnaissance et la validité de son processus (Herr et Anderson, 2005).

Leur volonté d'être rigoureux s'est aussi reflétée dans leur intention d'intégralité ou de saturation (confirmabilité (Lincoln, 1995)) : illustrer le plus possible toutes les activités de Point de Repères; vérifier la redondance des questions de l'analyse des photos à corriger; poser les bonnes questions aux *Groupes de discussion* pour avoir une grande variété de réponses. En mettant en garde le CR contre de possibles biais et en se souciant de la justesse des questions d'entretien aux *Groupes de discussion*, ils ont permis d'ajouter une part de crédibilité à la RAP (Bourgeois, 2016; Drapeau, 2004; Gélineau, 2001; Lincoln, 1995). Cette crédibilité a été renforcée par l'engagement prolongé sur le terrain des chercheures professionnelles partenaires et des échanges sur les techniques de recherche avec certains. Pour Gélineau (2001), la crédibilité constitue la force de la RAP. En se montrant autocritiques quant au recrutement pour les *Groupes de discussion*, en évoquant la triangulation des méthodes, en discutant des résultats, en validant leurs analyses et en se comparant avec le CR de CACTUS Montréal, les membres-utilisateurs ont fortement contribué à la fiabilité de la RAP (Bourgeois, 2016; Gélineau, 2001; Gohier, 2004). Qui plus est, plusieurs chercheures professionnelles y étaient impliquées, ce qui est le propre d'une RAP partenariale combinant les savoirs expérientiels, pratiques et scientifiques qui augmentent la qualité des données collectées. Enfin, ils ont démontré une certaine préoccupation pour la transférabilité de la

RAP (Drapeau, 2004; Gélineau, 2001; Lincoln, 1995) : en évoquant la difficile comparaison entre les résultats de Montréal et Québec; en voulant couvrir l'intégralité des aspects à documenter; en ayant un nombre suffisant de participants au *Groupe de discussion avec des intervenants d'autres organismes*; en ayant une bonne connaissance du milieu communautaire en interaction avec des personnes utilisatrices de drogues et leurs réseaux.

Par contre, certains moyens pour assurer la rigueur méthodologique de la RAP (Bourgeois, 2016; Drapeau, 2004; Gélineau, 2001) n'ont pas été appliqués concernant par exemple les critères de : confirmabilité : journal de bord ou journal réflexif de la part des membres-utilisateurs et du membre-accompagnateur; crédibilité : triangulation référentielle et théorique; fiabilité : ma méconnaissance du milieu communautaire impliquant des personnes utilisatrices de drogues; transférabilité : un nombre insuffisant de participants aux *Groupes de discussion avec des personnes utilisatrices de drogues*.

Conclusion

Avec cette troisième section, j'ai dégagé les réalisations que les membres du CR ont accomplies pour atteindre l'ensemble des visées de la RAP. J'ai d'abord fait valoir la possibilité pour les membres-utilisateurs de s'engager efficacement dans une RAP jusqu'à son terme. J'ai mis en relief leur aptitude à utiliser des stratégies cognitives pour s'assurer d'une intercompréhension communicationnelle ainsi que leur capacité intellectuelle nécessaire à la discussion, la prise de décision et la résolution de problèmes. J'ai montré que le CR était capable d'autorégulation pour assurer un équilibre entre les dimensions opérationnelle et relationnelle de la dynamique de groupe, même si un certain déséquilibre des voix a persisté tout au long de la RAP. En somme, les huit membres du CR formaient un tout cohérent et fonctionnel en réussissant à passer à travers les quelques anicroches relationnelles ou conflictuelles qui sont survenues durant la RAP. Enfin, j'ai dénoté que les membres du CR ont fait preuve de rigueur méthodologique grâce à leur expérience de participation à d'autres RAP. Sans avoir de diplôme universitaire en recherche, les membres-utilisateurs ont su mettre à profit leur connaissance des processus de recherche et de création en appliquant un bon nombre des critères de scientificité propres à la recherche qualitative.

8.4 Rétroactions réflexives des membres du CR

Pour cette section, qui examine les rétroactions réflexives des membres du CR afin de répondre au quatrième objectif de ma thèse, je fonde mon analyse sur la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014). Ainsi, je me suis demandé comment les membres du CR avaient rétroagi concernant l'influence sur le processus de participation : du partenariat extérieur au CR (eux sur nous); du CR en tant qu'entité (nous sur nous); des individus en tant que membres du CR (soi sur nous). Rappelons que dans les chapitres sur la présentation des résultats, le processus de réflexivité est décrit à même les autres dynamiques et processus étudiés.

8.4.1 Rétroactions réflexives sur l'influence du partenariat : eux sur nous

En concordance avec la confiance déjà établie lors de démarches de RAP précédentes, comme il en a été discuté plus haut, les membres du CR ont peu rétroagi concernant l'influence du partenariat[54] sur le processus de participation. Ils ont plutôt cherché à bien comprendre ce qu'on attendait d'eux. Seules les contraintes budgétaires et certaines contraintes matérielles ont été nommées comme étant des stratégies faisant obstacle au processus. Par ailleurs, les rares critiques formulées par le partenariat sur leur production créative de mobilisation des connaissances ont peu changé leurs réalisations, même si elles ont été reçues avec un léger agacement et que quelques modifications ont été faites pour solutionner les problèmes de communication publique identifiés. Dans l'ensemble, la nature et la quantité d'informations provenant des autres partenaires les ont satisfaits ainsi que les échanges qu'ils ont eus avec le CR de CACTUS Montréal. Par contre, sans avoir affecté le processus de participation, ils ne se sont pas sentis suffisamment écoutés lors de la

[54] Comité directeur du MSSQ-INSPQ, Comité scientifique de l'INSPQ, Comité de suivi, Comité d'éthique (CÉRUL), Comité de concertation, CACTUS Montréal, CR de CACTUS Montréal, Point de Repères, Comité de Coordination de Québec.

visioconférence de la quatrième rencontre du Comité de suivi (CS4), parce que le contrôle technique était du côté de Montréal.

À mon sens, cette quasi-absence de rétroaction concernant le partenariat dénote que les membres-utilisateurs étaient entièrement engagés envers le travail qu'ils avaient à faire à l'intérieur du CR. Ce qui se passait à l'extérieur ne semblait pas vraiment les concerner. Le peu de contacts directs qu'ils ont eus avec le partenariat extérieur peut expliquer le manque d'événements significatifs ou de ressentis par rapport aux actions ou comportements des autres partenaires qui auraient pu interférer avec le processus de participation. En revanche, les membres du CR pouvaient rétroagir aux Intentions des partenaires et à leurs Stratégies d'action puisque leur appropriation concrète du processus de participation en était tributaire.

Il en était autrement pour le membre-accompagnateur qui était redevable à son employeur. Lorsqu'il jugeait que le contexte extérieur interférait avec le déroulement de la RAP, il faisait preuve de transparence réflexive en osant exprimer son opinion sur les conséquences des décisions « imposées » sur l'appropriation du processus décisionnel du CR ou en s'excusant des inconvénients causés par les aléas de l'organisation communautaire. Quant à moi, j'essayais de faire abstraction des pressions extérieures que je ressentais face aux exigences contextuelles, et je refusais d'entrer dans des conversations qui risquaient d'alimenter la rivalité Québec/Montréal par exemple. Comme les autres membres, je me suis concentrée sur ce qui se passait à l'intérieur du CR.

8.4.2 Rétroactions réflexives sur l'influence du groupe : nous sur nous

L'auto-évaluation de la participation (Annexe B) à la fin des rencontres et les échanges sur la compilation de ses résultats à la rencontre suivante étaient des moyens qui ont été utiles à l'amélioration continue de la participation. Avec les entretiens obtenus à la fin de la RAP Reconnaissance (Annexe D), les questions portant sur ce qui a facilité la participation (Annexe D, question 3), sur ce qui la rendait plus difficile (Annexe D, question 4) et sur ce qui pourrait être fait pour l'améliorer (Annexe D, question 18) ont permis d'avoir accès aux

conclusions réflexives des membres-utilisateurs. Les séances de débreffage sur les activités qui se sont déroulées à l'extérieur des rencontres et la préparation de la présentation orale de l'exposition à la fin de la RAP ont aussi été l'occasion de revenir sur les accomplissements du groupe. Des commentaires réflexifs produits dans l'instantanéité du moment présent sur le processus de participation ont également été émis lors des rencontres du CR. Les membres ont donc eu souvent l'espace pour s'exprimer sur l'influence du groupe sur le processus de participation, bien que trois membres étaient plus enclins que les autres à faire part de leur réflexivité.

Par exemple, le CR a fait le point sur l'ampleur de la tâche à accomplir par rapport à l'échéancier de travail et s'est donné des stratégies pour atteindre les objectifs qu'il s'était fixés eu égard au mode de fonctionnement du groupe : *Ronde d'ouverture* à raccourcir; temps à allouer aux sujets à l'*Ordre du jour*; réajustement de ce temps afin de laisser le temps nécessaire au processus de création de suivre son cours, etc. Le fait d'avoir déjà travaillé ensemble a été souvent nommé plus haut pour expliquer l'efficacité ou le climat de confiance du groupe. En analysant le déroulement d'un épisode de conflit – malentendu sur la description d'un événement extérieur et sur le sens qui lui a été donné – et les schèmes de comportement personnels pour évaluer leurs répercussions sur le fonctionnement du groupe, les membres ont confirmé que la façon de gérer les conflits leur convenait toujours. Ils ont su reconnaître que la frénésie du groupe avait des chances d'interférer sur son fonctionnement. Un membre a signalé que le type de raisonnement que le groupe tenait le dirigeait vers la pente glissante de l'autocensure. Ces actes réflexifs sur le processus de participation ont amené le CR à justifier certains comportements, réactions, situations ou décisions, ou à protester contre eux, et à parler de ce qui les facilitait ou les entravait. L'évocation des processus de recherche, de création et de mobilisation des connaissances a aussi témoigné des capacités réflexives des membres, c'est-à-dire, leur participation épistémique à cet « incessant opérateur du rapport entre signification et connaissance, effectuant ce va-et-vient permanent qui permet d'ajuster, de façon locale et toujours provisoire, la définition d'un objet ou d'un événement aux fluctuations des circonstances telles qu'elles s'enchaînent dans le flux des échanges » (Ogien, 2016, p. 2).

En tant que facilitateur connaissant bien les membres-utilisateurs et les activités de Point de Repères, le membre-accompagnateur reflétait ses efforts de réflexivité en : appliquant avec justesse la règle de gestion des conflits permettant ainsi à certains d'exprimer leur ressenti par rapport à leur participation dans d'autres activités; contribuant à amoindrir la pression de performance sur le groupe; tâchant de réguler les tours de paroles; commentant le rythme des rencontres et proposant des ajustements; clarifiant les propos qui lui semblaient être mal compris; s'assurant que les décisions leur étant réservées appartiennent bien aux membres-utilisateurs.

Quant à moi, mon intention première était de faire en sorte que les actions du CR conduisent à la réussite, et ce, de la façon la plus harmonieuse possible. Gardant une certaine distance par rapport au groupe, mes interactions réflexives sur la dynamique de groupe se limitaient souvent aux comptes-rendus des auto-évaluations de la participation et de mes interprétations des résultats. En cas d'insatisfactions rapportées, je sollicitais des échanges sur le sujet pour lesquels les membres-utilisateurs étaient en désaccord. Autrement, désirant rester présente et connectée aux autres, je commentais parfois les témoignages lors de la *Ronde d'ouverture* en tentant de creuser la réflexion, j'exprimais mes réactions concernant le déroulement de la RAP et les accomplissements des membres du CR, je participais à la régulation des tours de paroles et veillais au respect de l'*Ordre du jour*. Mais ma démarche réflexive s'incarnait principalement dans l'organisation des activités du CR, reflétant la façon dont je pensais que les choses devaient être faites.

8.4.3 Rétroactions réflexives sur l'influence de sa participation personnelle : soi sur nous

La plupart des membres du CR ont révélé de leur propre chef leur conscience de soi à un moment ou à un autre quant au rôle que leur attitude, leur cheminement créatif, leur disposition, leur comportement, les aléas de leur vie personnelle ou les incidents survenus dans d'autres groupes participatifs ont pu jouer sur le processus de participation à la RAP Reconnaissance. Il arrivait aussi que des membres reflètent à d'autres leurs façons d'être comme étant aidantes ou nuisibles. En l'occurrence, un membre a su nommer : sa propre

volubilité comme pouvant nuire à l'équité de la prise de parole; sa tendance à la paranoïa susceptible d'altérer le climat de confiance du groupe; son caractère explosif à même de gâcher l'ambiance générale. Un autre a prévenu le groupe que sa fatigue, sa surcharge de travail ou son état de santé risquaient de l'empêcher d'être tout à fait présent et efficace lors de la rencontre. Les membres-utilisateurs, particulièrement, étaient conscients que leur situation d'utilisateurs de drogues, certains comportements typiques de consommation, les effets secondaires du traitement contre le VHC et leurs conditions de vie précaire, instable ou clandestine pouvaient agir sur leurs interactions en groupe et leur « rendement ».

Il arrivait aussi qu'un membre exprime que ses forces pouvaient être utiles à la progression de la RAP : son sens de l'organisation; son sens des responsabilités et d'engagement; son côté rebelle ou fonceur; son imagination fertile; être assez mature pour gérer ses propres émotions et prévenir les conflits. Une expérience préalable de participation a aussi été nommée comme facilitateur de la participation, le fait de connaître des intervenants d'autres organismes ou de connaître d'autres utilisateurs de drogue.

Les membres ont été transparents quant à leurs intentions, leur confusion et leur incompréhension, leurs certitudes ou leurs doutes, leurs trous de mémoire ou leur manque d'attention. Ces difficultés cognitives tout comme leurs indispositions (état physique et mental, humeur, etc.) ou leurs réactions émotives pouvaient avoir des répercussions négatives sur le processus de participation. À mon sens, simplement les nommer comme stratégie utilisée pour les atténuer reflétait la réflexivité des membres. En même temps, ils ne sont pas privés par exemple de communiquer leur appropriation cognitive (compréhension, intérêt, idéation, etc.), leur bonne disposition devant le travail à accomplir et leur réaction positive quant au déroulement de la RAP comme stratégies pour encourager le groupe à progresser.

Par ailleurs, certains ont su reconnaître leur part de responsabilité ou leurs erreurs lorsque le fonctionnement allait moins bien ou qu'un conflit éclatait, et leur manque de connaissance ou de compétence pour mener à bien une tâche. Ils ont parlé des stratégies personnelles envisagées ou adoptées pour améliorer leur participation : répondre à son besoin de ventiler pour être en mesure de bien fonctionner en groupe; parler en « je » pour exprimer son

mécontentement; faire des efforts pour contrôler son débit de parole; apprendre à gérer ses émotions; entreprendre des démarches thérapeutiques. Ils ont aussi mentionné que les stratégies participatives mises en place dans le groupe étaient nécessaires pour les aider à se contenir et s'autoréguler.

Par ailleurs, le membre-accompagnateur savait communiquer au reste du groupe que sa disposition personnelle, son comportement ou ses tâches à l'extérieur du CR pouvaient avoir interagi avec les dynamiques ou processus en cours. Je peux également supposer que son expérience et sa formation d'intervenant l'avaient éveillé à une démarche réflexive. Quant à moi, comme je cherchais à observer les cadres conceptuels sur la participation à la RAP que j'avais repérés dans le cadre de mon processus doctoral et que je m'appliquais à la rédaction d'un journal de terrain suivant chaque rencontre du CR, ma pratique réflexive était peut-être empreinte d'une conscience du processus de participation un peu plus aiguisée que les autres membres du CR. Néanmoins, dans le feu de l'action, je n'avais guère le loisir d'appliquer la réflexivité en temps réel. Comme celle des autres membres, ma pratique réflexive était la plupart du temps inconsciente, sauf lors des périodes prévues pour le faire (auto-évaluation de la participation).

Conclusion

Selon les quatre territoires d'expérience de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014), j'ai constaté que la démarche réflexive des membres du CR avait contribué au processus de participation et à son appropriation à un moment ou à un autre, de façon explicite ou implicite, ce qui a évidemment concouru à la validité réflexive de la RAP (Viswanathan et coll., 2004) : (1) Intention : ils ont fait des efforts de compréhension des intentions collectives et les ont recadrées au besoin en les harmonisant avec leurs propres intentions; (2) Logique d'action : ils ont mis en œuvre les stratégies jugées opportunes et ont estimé que certaines stratégies d'action partenariales et personnelles entravaient le processus de participation, ils ont revendiqué ou apporté des modifications le cas échéant; (3) Ressenti de ses actions : ils ont accompli leurs actions en y portant attention et en illustrant certains

schèmes d'action du groupe; (4) Monde extérieur : ils ont jugé des répercussions de leurs actions en demeurant à l'écoute de leur perception du monde extérieur et de ce que chaque membre apportait au groupe en modulant leurs actions en conséquence. Ceci témoigne encore une fois : de la capacité du CR de s'autoréguler de manière à être efficace et intègre en favorisant la réciprocité intersubjective; de la validité critique de la RAP quant à son processus de changement, des intentions, des actions, des considérations éthiques et des conséquences (Viswanathan et coll., 2004); de la validité catalytique comprise comme la prise de conscience critique sur l'augmentation de l'énergie et du pouvoir des membres les conduisant à développer de nouvelles idées réflexives et utiles (Herr et Anderson, 2005; Minkler et Wallerstein, 2008).

8.5 Progression de l'appropriation des processus et dynamiques

Dans cette cinquième section de la discussion des résultats, qui correspond au cinquième objectif de ma thèse, j'examine la progression de l'appropriation du processus de participation quant à sa constance et ses récurrences; ses interruptions et ses irrégularités; son développement et son évolution.

8.5.1 Constance et récurrences

Les attitudes qui ont été soutenues avec constance par l'ensemble du CR du début de la RAP Reconnaissance jusqu'à son terme étaient : la fidélité à son authenticité et à ses convictions; le maintien de sa motivation à participer et de son intérêt pour le projet, y compris pour ceux qui s'absentaient; la volonté de s'impliquer activement, de donner son opinion et de réaliser quelque chose de concret; l'inclusion de tous à tout moment malgré les absences ou les conflits à l'extérieur du CR; la bienveillance des uns envers les autres; l'utilisation de l'humour pour détendre l'atmosphère; la croyance en la valeur du processus de RAP et le désir de partager ses bienfaits. À mon sens, ceci témoigne de la qualité remarquable de l'engagement des membres envers le projet et envers les autres membres, ce qui a sans doute

conduit à l'établissement de l'ambiance conviviale du CR (validité participative (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015) et validité du processus (Herr et Anderson, 2005)).

Cette énergie débordante a tout de même apporté sa part de tensions pour certains en immergeant le groupe dans une atmosphère relativement chaotique où la parole était souvent coupée et l'écoute plus ou moins respectée (déséquilibre des voix (Bourgeois, 2016)). Cette tension était aussi générée par le rythme de travail intensif vu la quantité d'activités à réaliser à l'intérieur d'un échéancier serré, ce qui a pu laisser douter de la faisabilité du projet par moments (Bourgeois, 2016).

La poursuite de certaines stratégies a par ailleurs aidé à garder le cap sur les objectifs du projet : la répétition justement de ces objectifs et de leur clarification; l'éclaircissement de la confusion quant au membrariat du CR par rapport à celui de la RAP *CommUniAction*. D'autres stratégies récurrentes ont contribué à l'appropriation du processus de participation : le suivi du travail accompli et l'annonce de ce qui est planifié; la fourniture des informations nécessaires à la prise de décision et à leur mise en œuvre; la sollicitation de l'opinion des membres-utilisateurs et de leur avis sur des décisions à prendre; la demande de confirmation qu'une décision convenait à tous. Ceci montre à mon avis le souci d'équité de la part des co-animateurs (Gohier, 2004).

Concernant le processus de création notamment, j'ai veillé au respect du droit d'auteur tout au long de la RAP jusqu'à m'en sentir irritante. Habitant particulièrement un membre-utilisateur, les critères d'esthétisme que le CR avait mis de l'avant lui ont créé de l'insatisfaction continue, en ce qui a trait à ses photos, aux textes les accompagnant et à leur disposition sur les bannières d'exposition. Un autre perfectionniste a voulu peaufiner son travail sans relâche. Constatant que ces désagréments persistants pouvaient nuire au développement de son estime de soi, j'ai pris conscience qu'il était difficile d'appliquer la méthode *Photovoix* en occultant sa dimension esthétique pour privilégier le sens donné aux photos. Le bombardement actuel d'images médiatiques, qui nous amène à avoir une idée préconçue de ce que doit être une image (Lieutaud et Ouellet, 2013), conduit à des

questionnements éthiques auquel le CR n'a pu répondre malgré ses stratégies d'encouragement ou de correction du rendu de l'œuvre (Glăveanu, 2011).

8.5.2 Interruptions et irrégularités

Jusqu'à la fin de la troisième étape (mai 2011), l'horaire des rencontres, le nombre de présences et la place occupée autour de la table étaient continuels. Par contre, lorsque d'autres personnes étaient invitées, la *Ronde d'ouverture* durait moins longtemps et la place autour de la table bougeait évidemment un peu. Mon absence lors d'une rencontre (18-11•) a aussi modifié le rythme du groupe d'après le membre-accompagnateur. Enfin, la tenue des trois *Groupes de discussion* et l'*Observation* de l'*Audience publique sur les SIS* ont rompu avec la régularité des rencontres du CR. À mon avis, ces intermittences n'ont pas nui au fonctionnement du groupe; elles reflétaient plutôt la flexibilité de ses membres et leur capacité à s'adapter à la conjoncture. Ce faisant, les membres ont accepté les changements de dernière minute à la planification des activités de la RAP lorsqu'ils comprenaient qu'ils étaient dus à des circonstances organisationnelles.

Concernant la dynamique de groupe, trois conflits interpersonnels sont venus interrompre l'équilibre relationnel et opérationnel du CR au début de la RAP. Toutefois, après avoir discuté du fonctionnement du groupe et de sa manière de les gérer, aucun autre conflit n'a éclaté à la suite de la rencontre 11-7. Ceci témoigne de la solide cohésion du groupe et de la validité du processus de la RAP (Herr et Anderson, 2005).

Ayant à réaliser plusieurs types d'activités concrètes au cours de la troisième et la quatrième étapes de la RAP (hiver 2011; automne 2011 et hiver 2012), certains processus ont forcément pris fin. C'est le cas de la collecte de données verbales et visuelles, occupant la phase III, qui a fait place à la préparation des activités de mobilisation des connaissances se déroulant lors de la phase IVa, même si le CR s'en est préoccupé dès le lancement de la RAP en choisissant le public à cibler par exemple. Par conséquent, les relations avec le partenariat extérieur, pratiquement absentes lors de la troisième phase, se sont intensifiées à partir de l'automne 2011, puisque les CR de Québec et Montréal avaient convenu d'arrimer leurs

activités de mobilisation. Ce changement a également entraîné un plus grand nombre de déplacements hors du Site fixe de Point de Repères.

Le changement majeur d'activités, après cinq mois d'interruption des rencontres (mai à octobre 2011), coïncidait aussi avec la discontinuité du rythme des rencontres qui sont passées d'hebdomadaires à bimensuelles. Cette période correspondait également à l'augmentation des absences résultant d'une moins grande disponibilité des membres-utilisateurs en raison de la modification de leurs engagements personnels et professionnels. Ce changement de fréquence des rencontres a, par le fait même, exacerbé la perception élevée du taux d'absence (manqué une seule rencontre signifiait alors ne pas fréquenter le CR pendant un mois). Cette période a aussi été marquée par du travail personnel réalisé en dehors des rencontres et, pour ma part, à l'arrêt de production systématique de procès-verbaux lorsque les activités étaient en continu d'une rencontre à l'autre.

Évidemment, ce changement de types de tâches à exécuter a entraîné une autre façon de tirer parti des ressources et expertises de chacun, notamment par une implication plus importante des membres ayant des habiletés infographiques. Ainsi, j'ai pris plus de place dans l'espace de parole que les autres, me sentant beaucoup plus dans mon élément et ayant l'expérience de l'organisation d'expositions. Quant au membre-accompagnateur, il était moins actif verbalement tandis que le membre-utilisateur-infographe prenait plus souvent la parole qu'au début de la RAP. En dernière partie de la RAP, l'équité entre les membres était sans doute moins respectée, mais sans protestation de leur part. En revanche, c'est à ce moment-là que le respect éthique de l'anonymat a été laissé de côté pour donner préséance au droit d'auteur des membres-utilisateurs sur leurs photos et leurs textes. C'est aussi durant cette période, et au début des rencontres, qu'un plus grand nombre de décisions ont été prises à l'intérieur du CR.

8.5.3 Développement et évolution

Si le processus de participation était constant sur certains de ses aspects et s'est interrompu à l'occasion, il a aussi évolué de façon plus graduelle. Par exemple, mon aisance est devenue

de plus en plus grande avec les autres membres et leur familiarité avec moi de plus en plus croissante. C'est le cas aussi du nouveau membre qui au début s'abstenait de parler lors de la *Ronde d'ouverture* et qui est devenu de plus en plus loquace. À l'opposé, un membre a vu sa patience s'effriter de plus en plus par rapport au membre très volubile qui monopolisait l'attention d'après lui.

Dans un autre ordre d'idée, je me suis sentie beaucoup moins hésitante à préparer des propositions et à suggérer des façons de procéder pour amorcer un travail, voyant que ces raccourcis augmentaient l'efficacité du groupe même s'ils pouvaient réduire l'appropriation du processus de participation. Ma propre appropriation du processus a progressé parce que je tenais les rênes du temps de plus en plus serrées. Pas de protestation non plus de la part des autres membres, au contraire, le fait que plusieurs souhaitaient que ça roule rondement a renforcé la légitimité de mon pouvoir sur l'avancement du projet.

Par ailleurs, le processus de création a particulièrement progressé durant la RAP. Pour certains, l'angoisse de la page blanche du début a été suivie par un bouillonnement de créativité; l'utilisation stricte de l'appareil fourni a fait place à beaucoup plus de flexibilité quant au recours à un appareil numérique; au lieu de flouter les visages, comme moyen suggéré pour respecter le droit à l'image au début de la RAP, certains ont évité de photographier des visages; par contre, cette rectitude s'est assouplie en cours de RAP et des visages ont été affichés clairement sur 25 des 55 photos.

Conclusion

Comme tout groupe, le CR s'est transformé au fil des événements qu'il a traversés en interactions interdépendantes avec ses membres et les objectifs qu'il a définis et qu'il a poursuivis (St-Arnaud, 2008). Il est ainsi demeuré ouvert, influencé par son environnement tout en le modifiant à son tour par les actions qu'il a posées (Bange, 1992; Leclerc, 1999; St-Arnaud, 2008). Il était aussi dynamique, car les éléments qui le constituaient ont agi les uns sur les autres (Bange, 1992; Leclerc, 1999). Ceci témoigne de la cohérence de la démarche de recherche (Bourgeois, 2016) ainsi que de l'authenticité éducative (Bourgeois, 2016;

Gohier, 2004; Lincoln, 1995) et ontologique de la RAP Reconnaissance (Bourgeois, 2016; Gohier, 2004).

8.6 Étendue de l'appropriation du processus de participation

Dans cette dernière section de la discussion des résultats, je fais une synthèse finale des résultats en revenant sur les éléments de la définition de la participation qui ont jalonné cette thèse[55], sur la définition de la RAP que j'ai adoptée[56], de même que sur les modèles conceptuels sur lesquels j'ai fondé mes analyses à propos : de la dynamique partenariale et transformationnelle; de la dynamique de groupe, dans ses dimensions relationnelle et opérationnelle; du processus de construction des connaissances dans ses dimensions créative et scientifique; ainsi que du processus de mobilisation des connaissances.

8.6.1 Dynamique partenariale et transformationnelle

Engagé spécifiquement à la phase Exécution du processus de construction de connaissances, pour mettre en œuvre le programme de recherche, et à la phase Évaluation de la dynamique de groupe, le CR de Point de Repères, comme celui de CACTUS Montréal, est entré en jeu après l'établissement de l'objet de recherche, fixé par le bailleur de fonds, et après la définition de la problématique et de la perspective théorique, établies par le Comité de concertation. Les membres du CR ne sont donc pas intervenus lors de la phase Intention de la RAP et en partie seulement lors de la phase Stratégie, dans ses dimensions organisationnelle et méthodologique, ceux qui n'étaient pas membres du CR provisoire ayant interagi *après* l'élaboration de la méthodologie bien que le CR officiel l'ait modifiée lors de

[55] La participation à la RAP est un partage de savoirs, de ressources, d'idées, de décisions, de pouvoirs et d'efforts pour répondre à des préoccupations ou des problèmes mutuellement identifiés par des personnes qui collaborent à la production de connaissances et leur mobilisation en vue de susciter des transformations personnelles, contextuelles et de santé (résumé de Schulz et coll., 2003, traduction libre).

[56] La RAP en santé publique est une approche collaborative de recherche qui intègre de façon équitable des [personnes vivant une problématique de santé], des représentants d'organisations et des chercheurs dans tous les aspects du processus de recherche. Les partenaires à la recherche participent avec leurs forces particulières et partagent les responsabilités afin d'améliorer la compréhension d'un phénomène et des dynamiques sociales et culturelles de cette communauté, et d'intégrer à l'action les connaissances acquises en vue d'améliorer la santé et le bien-être de ses membres (Israel et coll., 1998, p. 177, traduction libre).

la phase Exécution. Par conséquent, les préoccupations ou les problèmes n'ont pas été mutuellement identifiés par l'ensemble du partenariat de la RAP Reconnaissance et en particulier avec ceux qui vivent la problématique de santé (Schulz et coll., 2003).

En résumé, le cheminement de la RAP Reconnaissance s'est poursuivi dans le temps comme suit : (1) l'avant-projet a été concocté par les bailleurs de fonds et le Comité de concertation avec une contribution de membres-utilisateur à la méthodologie lors du CR provisoire et du CR officiel; (2) l'exécution du projet a appartenu aux membres du CR, soutenu et validé par le Comité de coordination de Point de Repères et le Comité de concertation; (3) l'après-projet, c'est-à-dire la dissémination de la RAP, est retourné aux organismes et aux institutions pour la faire rayonner à l'exception de quatre activités de mobilisation des connaissances lors desquelles des membres du CR ont participé (Figure 20).

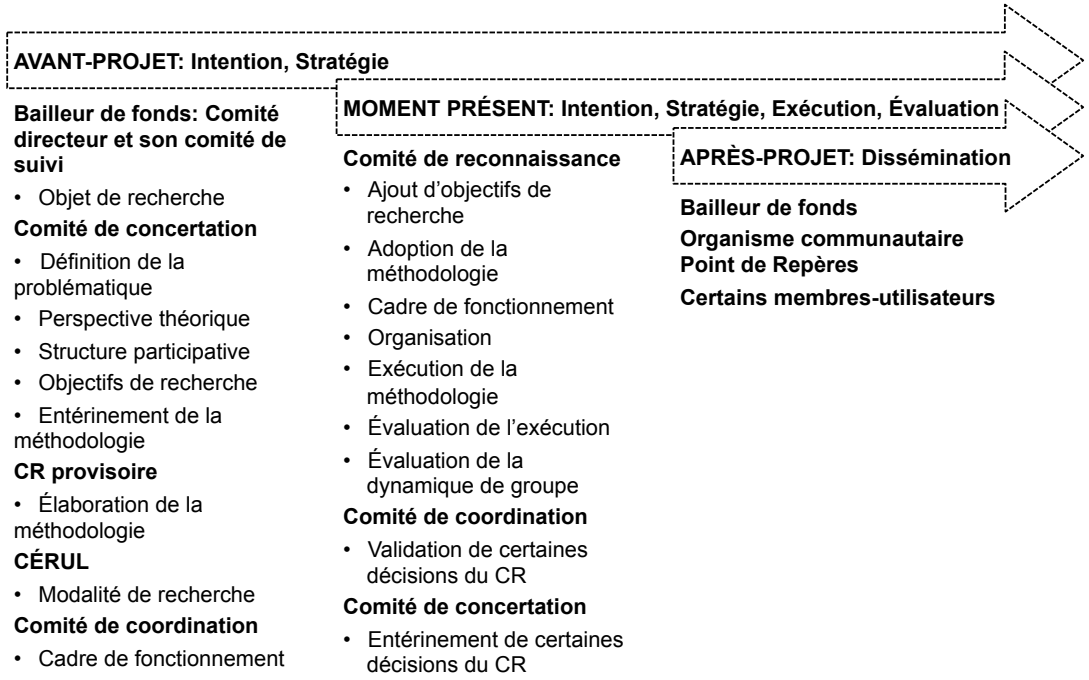

Figure 20. Cheminement de la RAP Reconnaissance

J'estime donc que les membres-utilisateurs n'ont pas participé à toutes les étapes de recherche et dans tous ses aspects (Israel et coll., 1998; Schulz et coll., 2003), contrairement

à ce qui a été mentionné dans les articles rédigés après la RAP Reconnaissance (Bellot, 2015; Bellot et Rivard, 2013). Le CR de Point de Repères aurait donc pratiqué une RAP qualifiée de faible en ayant eu « un rôle actif dans plusieurs ou toutes les étapes du processus de recherche, ce qui leur [a donné] un contrôle plus ou moins fort sur le déroulement de la recherche et la production des connaissances » (Équipe Épistémè, 2020, p. 8) par rapport à une RAP qualifiée de forte qui conteste notamment les rapports de pouvoir. Le Comité de concertation s'est donc privé d'objectifs de recherche potentiellement plus signifiants et utiles que s'ils avaient été formulés avec les membres-utilisateurs (Cargo et Mercer, 2008; Ismail, 2009; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004). Si on reprend la classification souvent utilisée de Jürgens (2005a) illustrée par sa *Pyramide de l'implication des personnes utilisatrices de drogues*, les membres-utilisateurs auraient été engagés dans la RAP Reconnaissance à mi-chemin en tant qu'*Experts* et *Exécutants*[57].

En revanche, d'un point de vue axiologique (place des valeurs), ontologique (nature de la réalité) et téléologique (finalité), les membres du CR de Point de Repères partageaient en grande partie les visées transformationnelles de la RAP, particulièrement en voulant faire changer les préjugés contre les personnes utilisatrices de drogues. Même si les objectifs de la RAP leur étaient en quelque sorte imposés, ils ont su s'approprier les Intentions et Stratégies préétablies en mettant en commun l'ensemble des perspectives, des savoirs, des motivations (Bange, 1992) et des représentations (Détienne et Traverso, 2009) dans un mouvement d'individualisation et de collectivisation (Glăveanu, 2011). Cette synthèse unique des perspectives (Harvey, 2014) a d'ailleurs coloré l'ensemble des autres dynamiques et processus à l'œuvre.

Avec leur désir d'améliorer les conditions de leurs pairs, la profondeur de leur engagement s'est bel et bien inscrite dans une dynamique transformationnelle les incitant à passer à l'action (praxéologie), en donnant notamment à des stratégies méthodologiques une vocation de mobilisation des connaissances imprévue. Néanmoins, la RAP Reconnaissance a souffert

[57] « *Experts* : Les personnes utilisatrices de drogues sont reconnues comme une importante source d'information, de connaissances et de compétences et participent – au même niveau que les professionnels – à la conception, à l'adaptation et à l'évaluation [de la recherche]; *Exécutants* : Les personnes utilisatrices de drogues assurent des rôles effectifs et cruciaux […]. Toutefois, elles ne participent pas à la conception [de la recherche] et ont peu à dire dans leur mise en œuvre » (Jürgens, 2005a, p. 30).

d'un manque d'efforts d'élucidation des rapports de pouvoir partenariaux qui ont été construits en reproduisant la hiérarchie verticale qui domine les pouvoirs sociaux usuels dans le champ de la santé publique. Ce processus de conscientisation exigeant (Ampleman et coll., 1987; Ampleman et coll., 2012; Ampleman et coll., 1983) n'était toutefois pas inscrit au programme de recherche de la RAP Reconnaissance.

Bien que cette hiérarchie reflétait des rapports inégalitaires entre les partenaires, les membres-utilisateurs ne s'en sont pas formalisés, se considérant chanceux de pouvoir donner enfin leur opinion et d'être reconnus pour leur savoir expérientiel. Cette intériorisation des normes de distribution des pouvoirs sociaux est notamment soulignée par la Sociologie de la traduction, qui met en lumière la stabilité du mécanisme de prise de pouvoir de certains partenaires sur d'autres jusqu'à ce qu'il soit contesté (Callon, 2006). Toutefois, construisant leurs propres interprétations, représentations et évaluations du contexte dans lequel ils ont évolué en vertu du but qu'ils poursuivaient et selon le cadre physique où se sont produites leurs interactions, leurs savoirs, leurs relations individuelles, leurs dispositions et leurs rôles sociaux (Bange, 1992), les membres-utilisateurs ont qualifié de « très important » ou d'« important » le pouvoir qu'ils avaient à l'intérieur de leur champ décisionnel. Je peux donc en conclure que l'intégration équitable des partenaires (Israel et coll., 1998) était relativement respectée lors de la RAP Reconnaissance.

8.6.2 Dynamique de groupe

Fondée sur le climat de confiance construit avec les partenaires proximaux et la majorité des membres-utilisateurs à travers une participation commune à des RAP antérieures, la solidarité que les membres du CR ont déployée a contribué à l'édification d'un sentiment d'appartenance au groupe, à un engagement profond des uns envers les autres, au respect de l'équité et de l'authenticité de chacun. En ce sens, à l'intérieur du CR, les membres ont tâché de partager leurs savoirs, leurs ressources, leurs forces, leurs efforts, leurs idées ainsi que les responsabilités et les décisions (Schulz et coll., 2003) de façon la plus équitable possible et au bénéfice de tous (Israel et coll., 1998; Rhodes et coll., 2010). Cette familiarisation avec la

dynamique de groupe et le processus de recherche a aussi favorisé la mise en œuvre de la RAP.

Dans une perspective résolument pragmatiste, en accordant la priorité à la dimension opérationnelle de la dynamique de groupe, les membres du CR se sont pleinement approprié la dynamique de groupe. De façon générale, ils se sont accommodés de leurs conditions de travail et ont déployé un ensemble de stratégies et d'opérations cognitives leur permettant de prendre des décisions fondées sur leurs propres critères et les exécuter. Sans doute favorisée par les apprentissages acquis au cours de leurs participations antérieures, c'est cette construction des conditions de réciprocité, selon Bange (1992), qui rend l'action même de communiquer possible et permet de choisir les actions et les décisions les plus appropriées.

Sans négliger la dimension relationnelle de la dynamique de groupe, les membres du CR ont réussi à s'autoréguler malgré un certain déséquilibre de la parole. Sachant synchroniser la part d'énergie réservée à la relation et celle consacrée à l'opération, le CR est parvenu à se construire un groupe « optimal » (St-Arnaud, 2008), en fonction de la cohérence avec les intentions, de la pertinence des actions produites, des attentes des membres quant aux formes et aux résultats des actions entreprises (Bange, 1992) et de la convergence des aspirations personnelles et collectives (Détienne et Traverso, 2009). Dans une constante modification de la situation en cours, un groupe « optimal » sait en effet adapter et renégocier ses intentions et les cadres de leur réalisation aux circonstances du déroulement des interactions à travers ses efforts de réflexivité (Bange, 1992; Détienne et Traverso, 2009).

8.6.3 Construction des connaissances

Constituant la quasi-totalité de leur champ décisionnel, les membres du CR se sont approprié la construction de connaissances verbales et visuelles avec les *Groupes de discussions*, et l'*Observation de l'Audience publique sur les SIS* (Bekelynck, 2011; Ismail, 2009; Salimi et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004) ainsi qu'avec la méthode *Photovoix* (Collective Leadership Works, 2008; Lorenz et Webster, 2009; Palibroda et coll., 2009; Strack et coll., 2010; Wang, 1999; Wang et Burris, 1994, 1997; Wang et coll., 1996; Wang et coll., 1998).

Notamment, ils ont contribué à la phase Intention de la construction des connaissances, quant à la détermination des objectifs méthodologiques (en partie); à la phase Stratégie, quant aux choix méthodologiques (en partie), à la préparation des instruments de collecte de données et à l'organisation de la collecte (principalement moi et le membre-accompagnateur); à la phase Exécution quant au recrutement (tous sauf moi), à la collecte des données, à l'analyse et l'interprétation (moi seulement) et leur validation (les autres membres); à la phase Évaluation quant à l'application des critères de scientificité et l'évaluation du processus de participation.

Pour ce qui est de la mobilisation des connaissances (Figueroa et coll., 2002) avec la méthode *Photovoix*, les membres-photographes-rédacteurs se sont investis lors : de la phase Intention par la clarification des perceptions, l'estimation des options d'action, la détermination des objectifs de mobilisation (en partie), l'adoption de l'action à entreprendre (en partie); de la phase Stratégie par la planification et l'attribution des responsabilités (en partie); de la phase Exécution par l'organisation et la mise en œuvre; de la phase Évaluation par l'appréciation des résultats de la forme et du contenu de l'exposition. Force est de constater que dans son domaine décisionnel spécifique, le CR ne s'est pas totalement approprié le processus de participation. Quant au processus de création, regroupant des étapes cognitives et opérationnelles (Botella et coll., 2017; Botella et coll., 2011, 2018; Peilloux et Botella, 2016), j'estime que les membres-photographes-rédacteurs se sont approprié l'ensemble du processus en intégrant à l'action leurs savoirs acquis (Israel et coll., 1998).

Par ailleurs, d'un point de vue gnoséologique (savoirs), téléologique (finalité) et praxéologique (action), le CR a certes produit des savoirs de type présentationnel (Heron et Reason, 1997, 2008) sous la forme de concepts photographiques et textuels qui ont constitué l'exposition *Rendre visible l'invisible*. À travers ces représentations de la réalité des membres-utilisateurs et des activités de Point de Repères, il a aussi produit : des savoirs expérientiels (Heron et Reason, 1997, 2008) ayant le potentiel de susciter de l'empathie chez le public envers les personnes utilisatrices de drogues (Eisner, 2008; Leavy, 2015) : des savoirs pratiques (Heron et Reason, 1997, 2008) susceptibles d'apporter une nouvelle compréhension de l'action communautaire de Point de Repères. Par contre, n'ayant

notamment pas généré de théories, le CR n'a pas produit de savoirs propositionnels (Heron et Reason, 1997, 2008) en soi, si ce n'est que d'avoir fait connaître la Théorie de la reconnaissance et des concepts comme la réduction des méfaits ou le développement du pouvoir d'agir à travers l'exposition (Les membres du comité de reconnaissance de Point de Repères à Québec, 2012), le rapport de recherche (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012) et les écrits autour de la RAP Reconnaissance (Bellot, 2015; Bellot et Rivard, 2010, 2013).

Dans une perspective méthodologique, ces savoirs ont été produits avec un souci de rigueur en tâchant d'appliquer des visées tout autant artistiques que communicationnelles ainsi qu'en respectant les critères scientifiques propres à la recherche qualitative nommés précédemment (Drapeau, 2004; Gélineau, 2001; Gohier, 2004; Lincoln, 1995) et des critères propres à la RAP (Bourgeois, 2016; Cook, T., 2015; Gélineau, 2001; Herr et Anderson, 2005; Viswanathan et coll., 2004), particulièrement à une RAP axée sur l'art (Leavy, 2015).

Ainsi, si on en revient aux critères de scientificité évoqués au Tableau 11 (Chapitre 4), en exerçant son esprit critique, le CR a tâché d'intégrer des critères de praxis et d'esthétique (recul) : (1) en prenant en compte certains enjeux de justice sociale et d'éthique et en reconnaissant l'autodétermination des membres et leur libre arbitre (validité démocratique et éthique); (2) en renforçant l'estime personnelle et la fierté de ses membres ainsi qu'en ayant des outils pour passer à l'action (authenticité tactique); (3) en regardant si les intentions, les logiques et les schèmes d'action du monde extérieur, du partenariat extérieur, du CR et de ses membres pouvaient avoir des répercussions sur le processus de participation, tout en s'ajustant au besoin (validité réflexive); (4) en utilisant le pouvoir esthétique et en signant les œuvres (esthétisme).

Les membres du CR ont réussi à satisfaire aux critères relationnels et d'authenticité (vérité) : (1) en intégrant une diversité de ressources et de savoirs personnels tout en s'adonnant à un apprentissage mutuel (validité apparente, contextuelle, participative et du processus); (2) en ayant établi un climat de confiance avec les partenaires proximaux parce qu'ils se connaissaient de longue date (validité contextuelle et faisabilité, validité participative et du

processus); (3) en sachant passer du « je » au « nous », en reconnaissant la part de créativité de chacun et son intégrité tout en décidant ensemble comment fonctionner (validité intersubjective, participative et du processus); (4) en tâchant de s'autoréguler (équilibre des voix) en favorisant l'équité entre les membres (validité participative); (5) en acceptant toute forme de participation, en défendant la libre participation et en s'ajustant aux particularités de chacun (validité empathique); (6) en présentant une nouvelle compréhension d'une problématique (véracité).

Ils se sont efforcés d'atteindre des critères de cohérence interne et systémique (exactitude) : (1) en nourrissant le climat de confiance préétabli, en actualisant leurs connaissances de certains processus (cohérence de la démarche de recherche); (2) en appliquant une rigueur méthodologique (cohérence systémique); (3) en manifestant une volonté d'agir et un désir de changer les choses (validité catalytique).

Enfin, ils ont appliqué des critères de résonance et de crédibilité transcontextuelle (écologie) : (1) en posant des actes d'intercompréhension (authenticité éducative); (2) en cultivant leur estime personnelle (authenticité ontologique); (3) en proposant un produit esthétique accessible visant à susciter une connexion émotionnelle avec le public (résonance). Ceci montre jusqu'à quel point leur participation était active.

Conclusion

À la lumière des résultats de recherche et de leur discussion, je peux conclure que l'étendue de l'appropriation du processus de participation (Gélineau et coll., 2012) par les membres-utilisateurs de même que le degré et la nature de leur engagement lors de la détermination des objectifs de la RAP, de sa portée, de sa gestion, de sa planification, de sa mise en œuvre et de son évaluation (Green, 2012; Jagosh et coll., 2012), quoique partiels, ont été substantiels. Les membres du CR se sont en effet investis de façon active dans cet espace de parole, de réflexion, de décision, d'action, de reconnaissance et d'apprentissage mutuel qu'ils ont contribué à construire de façon authentique.

Avoir réussi à répondre aux objectifs de la RAP Reconnaissance; à satisfaire à des critères de rigueur artistique, communicationnelle et méthodologique; à réaliser une œuvre représentative et authentique; à progresser à l'intérieur de la RAP Reconnaissance jusqu'à son terme : tout cela a généré un fort sentiment de fierté chez les membres du CR qui a sans doute contribué au développement de leur pouvoir d'agir et à fournir un antidote contre la stigmatisation à laquelle les membres-utilisateurs font face.

Conclusion générale

La participation des personnes utilisatrices de drogues à des projets collectifs qui les concernent, tels que la recherche-action participative, est préconisée par plusieurs comme un antidote à leur stigmatisation (Jürgens, 2005a; Roey, 1999), principal obstacle à la lutte au VIH/Sida et aux ITSS chez ces personnes (Aggleton et Parker, 2002; Leaune et coll., 2003; Noël et coll., 2007; ONUSIDA, 2007). Encore faut-il que leur participation à la prise de décision soit significative (Jürgens, 2005a; Roey, 1999) ! Comme expérience d'appropriation de la participation, la RAP Reconnaissance s'est avérée être un projet des plus pertinent à étudier sur le plan social. Les résultats de mon étude ont en effet révélé que les six personnes utilisatrices de drogues qui ont réalisé la RAP entre 2011 et 2012 avec un accompagnateur de l'organisme communautaire Point de Repères et moi-même en tant qu'organisatrice de la recherche, se sont bel et bien approprié cet espace de parole, de réflexion, de décision, d'action, de reconnaissance et d'apprentissage mutuel, avec toute leur authenticité. Sans avoir l'entièreté du pouvoir décisionnel, puisqu'ils n'étaient pas présents lors de la conception et l'élaboration de la recherche, mais forts de la confiance établie depuis longtemps avec les chercheures partenaires de l'organisme communautaire et la majorité de leurs pairs engagés dans la RAP, les membres du comité de la réalisation de la RAP, le Comité de Reconnaissance (CR), se sont investis activement dans ce projet jusqu'à son terme de façon fonctionnelle et épanouissante. D'après les membres-utilisateurs, leur participation à des RAP antérieures avait favorisé le développement de leur pouvoir d'agir et contribué à améliorer leur santé, le renforcement de ces capacités ayant engendré le désir d'agir à travers cette nouvelle expérience de RAP pour faire changer les préjugés auxquels ils font face.

Sur le plan scientifique, la RAP est aussi une avenue privilégiée pour avoir accès au savoir expérientiel des personnes vivant la problématique de santé à l'étude et à leur expertise sur les enjeux en cause (Bekelynck, 2011; Ismail, 2009; Schensul, 1999; Wallerstein, 2009). La RAP serait particulièrement utile pour enrichir les connaissances à cet égard, pour développer des interventions plus appropriées et pour bonifier la construction de connaissances (Cargo et Mercer, 2008; Ismail, 2009; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004). C'est pourquoi le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSSQ) avait accepté

de mettre en œuvre la RAP Reconnaissance dans le contexte de sa démarche évaluative la *Stratégie de lutte contre l'infection par le VIH et le sida, l'infection par le VHC et les ITSS – Orientations 2003-2009* (MSSSQ, 2004).

Toutefois, en raison du caractère polysémique de la RAP, il est difficile de conclure de manière générale et non équivoque à sa réelle portée (Cargo et Mercer, 2008; Ismail, 2009; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004) et, par ricochet, à celle de la RAP Reconnaissance. Situer d'abord la RAP Reconnaissance parmi toutes ses possibilités épistémiques et voir comment ses membres ont répondu aux critères de rigueur indiqués pour une RAP a été la stratégie que j'ai utilisée pour juger de sa valeur. J'ai montré qu'en plus d'avoir fait preuve de rigueur quant à l'application de critères conformes à la méthodologie qualitative, les membres ont satisfait à des critères de praxis et d'esthétique, même si la validité critique et la validité dialogique n'étaient pas nécessairement au rendez-vous; à des critères relationnels et d'authenticité, même si l'équité et l'équilibre des voix n'ont pas été tout à fait respectés; à des critères de cohérence interne et systémique; et finalement, à des critères de résonance et de crédibilité transcontextuelle. Ainsi, je peux affirmer que les membres du CR de Point de Repères ont réussi à construire des connaissances valables à propos de l'action communautaire de l'organisme et de la participation des personnes utilisatrices de drogues qui participent à ses activités.

Par la documentation minutieuse de cette expérience participative de façon longitudinale, en approfondissant comment des personnes utilisatrices de drogues se sont approprié le processus de participation aux dynamiques partenariale, transformationnelle, relationnelle et opérationnelle ainsi qu'aux processus de recherche, de création et de mobilisation des connaissances, je peux conclure avoir contribué à pallier le manque de connaissances sur ces questions de façon originale et à renforcer la crédibilité de la RAP en santé publique de même que celle des savoirs, souvent perçus comme non scientifiques, produits par des personnes telles des utilisatrices de drogues.

Dans les sections qui suivent, j'énonce d'abord de manière plus détaillée les principales contributions à l'avancement des connaissances de la thèse, je poursuis en précisant ses principales forces et limites et je termine en ouvrant sur des pistes de recherches futures.

Contribution à l'avancement des connaissances

Dans cette section, j'expose comment mon étude a contribué à enrichir les connaissances sur l'appropriation du processus de participation chez des personnes utilisatrices de drogues. Je l'aborde d'abord selon des considérations gnoséologiques (savoirs), puis méthodologiques et praxéologiques (actions). Je conclus en revenant sur le *Modèle conceptuel de la RAP communautaire* (Belone et coll., 2016; CBPR Model, 2017; Wallerstein et Duran, 2010; Wallerstein et coll., 2008, p. 381) pour voir comment mon étude a ajouté à la documentation des dimensions et composantes que le modèle a mis en relation et qui sont susceptibles d'interagir avec le processus de participation.

Considération gnoséologique : des savoirs explicités

Cette étude a mis en lumière que la diversité des savoirs des membres-utilisateurs de la RAP Reconnaissance a été exprimée tout au long de la recherche et à différents moments, de manière explicite ou implicite. Comme Israel et coll. (1998) le soulignent, l'ensemble des ressources des membres vivant une problématique de santé à l'étude est un levier pour la mise en œuvre de la RAP. Une RAP qui cherche à construire des connaissances verbales et visuelles et à les mobiliser, comme c'était le cas de la RAP Reconnaissance, demande de multiples habiletés et connaissances pour y arriver. Demeurer à l'affût de toute forme de révélation en ce sens peut laisser poindre des savoirs insoupçonnés au départ. Croire au potentiel d'apprentissage de ces personnes permet de les développer. Reconnaître leurs forces est aussi une prémisse à la diminution des préjugés envers elles. Qui plus est, s'attarder uniquement aux savoirs spécialisés pour lesquels ils ont été engagés, en l'occurrence l'utilisation de drogues, est réducteur (Poliquin, 2017) et peut être un frein à la compréhension de la complexité des situations de santé et de problèmes sociaux à laquelle elles peuvent aussi contribuer. Le recours à cette diversité des savoirs donne en somme une

représentation plus riche et de significative de la problématique à l'étude et peut devenir un moyen de réduire les inégalités de santé (Abma et coll., 2017).

Considération méthodologique : processus de création et de réflexivité

Les deux principaux apports de cette thèse à l'avancement des connaissances sur l'appropriation du processus de participation à la RAP ont été de révéler le processus de création inhérent à la production de données visuelles et verbales, et de dévoiler le processus de réflexivité chez tous les membres du CR. L'apport de ces deux processus est présenté ci-après.

Le processus de création

Dans cette thèse, j'ai fait valoir que le processus de création a été intrinsèque à la RAP Reconnaissance non seulement lors de l'utilisation de la méthode *Photovoix*, dans ses étapes de collecte de données et de mobilisation des connaissances, mais aussi dans la construction des connaissances en général (Lieutaud et Ouellet, 2013). Greenhalgh et coll. (2016) mentionne d'ailleurs qu'une des clés du succès d'une RAP est de la considérer comme une entreprise créative. Dans la RAP Reconnaissance, le processus de création était aussi étroitement lié aux dispositions prises par l'ensemble du partenariat pour assurer une dynamique de groupe fonctionnelle autant dans sa dimension relationnelle qu'opérationnelle (Ragsdell, 1998; Stoecker, 2004). Il était également favorisé par les efforts de réflexivité personnelle et collective.

Par ailleurs, j'ai mis de l'avant que l'utilisation d'une méthodologie artistique dans une RAP permettait d'intégrer les savoirs représentationnels de ses membres non seulement pour avoir une meilleure compréhension de leur propre vision du monde et de leur situation sociale, mais aussi pour rendre plus accessible à un large public une façon différente d'appréhender des problématiques complexes et leurs solutions (Leavy, 2015). Apportant des nuances et ajoutant à la spécificité contextuelle, la méthodologie artistique donnerait en effet une compréhension plus complète de la réalité (van der Vaart et coll., 2018). L'art en recherche

n'est donc pas uniquement utilisé pour reproduire le réel; il a aussi le potentiel de devenir un vecteur d'engagement politique et éthique (Finley, 2018). En véhiculant des émotions, davantage qu'un simple exposé rationnel, l'art peut venir toucher l'affect du public en l'amenant à ressentir de l'empathie pour les personnes vivant une problématique de santé (Eisner, 2008; Leavy, 2015), ce qui peut augmenter la valeur persuasive de la RAP (Viswanathan et coll., 2004). Il peut faire voir d'un autre œil les problématiques vécues en reflétant leur complexité (Lévesque et coll., 2015), induisant ainsi un changement d'ordre conceptuel (Viswanathan et coll., 2004). En donnant un sens aux images qu'ils ont choisies pour leur signifiance et leur importance, les membres-photographes de la RAP Reconnaissance ont effectivement suggéré au public une réflexion de deuxième niveau de lecture. Toutefois, la prudence s'impose quant à ces possibles transformations sociales, souvent difficilement vérifiables, qui peuvent induire de faux espoirs ou une responsabilité trop lourde à porter pour les différents partenaires.

Le processus de réflexivité

Inclure la réflexivité des membres non professionnels de recherche d'une RAP comme processus inhérent à l'appropriation du processus de participation met en relief leur statut de cochercheur. Considérer cette capacité réflexive, c'est reconnaître que chacun :

> […] a une vision pertinente du monde dans lequel il vit et des univers d'action dans lesquels il a l'habitude de s'engager; […] sait évaluer de façon adéquate la forme et le déroulement que devraient avoir les types d'activité collective auxquels il lui arrive régulièrement de participer; […] est capable d'ajuster ses conduites aux circonstances de l'action et de donner une description correcte des raisons pour lesquelles il l'a fait. (Ogien, 2016, p. 6)

Tout comme l'adoption d'une *Approche conscientisante* lors d'une RAP, le soutien d'une pratique réflexive est susceptible de contribuer à instaurer de l'équité entre tous les partenaires (Erfan et Torbert, 2015; Muhammad et coll., 2014; Ogien, 2016). Une pratique réflexive vient encourager l'authenticité de la recherche en respect à l'intégrité de tous les partenaires. Or, regarder comment l'identité d'un membre ou sa perception du pouvoir peut influencer le processus de construction des connaissances dans une RAP a été peu étudié (Muhammad et coll., 2014). L'utilisation du *Questionnaire d'auto-évaluation de la*

participation (Annexe B) élaboré à partir du *Cadre conceptuel pour l'efficacité des partenariats à la RAP* (Schulz et coll., 2003) a été un premier pour instaurer une pratique réflexive dans le cadre de la RAP Reconnaissance. Se servir de la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014), reflétant la complexité de la RAP, a été utile pour englober de multiples dimensions de la réflexivité sur lesquelles le partenariat, le groupe réalisant la recherche et ses membres peuvent se pencher de façon longitudinale en lien au processus de participation.

Considération praxéologique : des préjugés déconstruits

Cette étude a souligné le désir d'agir des membres-utilisateurs pour contribuer à déconstruire les préjugés envers les personnes utilisatrices de drogues. Contrairement aux préjugés que Jürgens (2005a) a relevés, j'ai démontré que ces personnes sont capables de s'engager activement, de conceptualiser, de se plier à un cadre et à une routine, de suivre des règles et de s'autoréguler. Comme l'ONUSIDA (2007) l'affirmait, ces personnes font autre chose dans leur vie qu'utiliser de la drogue; elles peuvent être actives socialement et professionnellement, s'occuper de leur santé personnelle, participer à l'administration de traitements, prendre la parole lors d'activités de sensibilisation, etc. Cette étude a aussi dévoilé que les personnes utilisatrices de drogues peuvent être fiables, qu'elles ont la capacité intellectuelle de faire de la recherche de façon rigoureuse et qu'elles ont l'habileté relationnelle d'agir en mode collectif. Pourtant, ces personnes sont encore aujourd'hui l'objet de stigmatisation et de discrimination notamment dans leur accès au service de santé (Blier et Montreuil, 2020).

Illustration du Modèle conceptuel de la RAP communautaire

Enfin, les résultats de cette étude ont le potentiel de contribuer à enrichir la documentation du *Modèle conceptuel de la RAP communautaire* (Belone et coll., 2016; CBPR Model, 2017; Wallerstein et Duran, 2010; Wallerstein et coll., 2008, p. 381) quant à l'influence (1) du

contexte; (2) du *processus partenarial*; (3) de l'*intervention et la recherche*; (4) des *résultats* selon certaines composantes de ces dimensions.

Premièrement, connaître les spécificités du milieu d'intervention avec des personnes utilisatrices de drogues (Mercer et coll., 2008) et faire des efforts pour surmonter les obstacles à la participation ainsi que répondre aux besoins particuliers des membres du CR (Brown et Vega, 2008) a contribué à amoindrir l'influence potentiellement négative du *contexte social* sur le processus de participation : conditions socioéconomiques des membres vivant la problématique de santé à l'étude; localité dans laquelle ils évoluent; histoire des relations avec le voisinage, les commerçants, les policiers; préjugés à leur encontre; rôle de la culture et de l'éducation. Ainsi, l'expérience de RAP de Point de Repères, des chercheures professionnelles et de la majorité des membres-utilisateurs a aidé à construire le climat de confiance essentiel à la réussite de la RAP Reconnaissance (*collaboration*). La capacité d'organisation et de mobilisation de l'organisme communautaire accueillant la RAP a également été utile (*capacité et préparation*), bien que le CR ait dû s'ajuster à certaines contraintes de l'organisme, la constitution d'un Comité de coordination avec les responsables locaux de la RAP a permis de parer aux difficultés. Par contre, en lien au principal défi lié au *contexte structurel*, la hiérarchie verticale des rapports sociaux de pouvoir n'a pu être repositionnée à l'intérieur de la RAP Reconnaissance. Finalement, le partenariat n'a eu que peu de marge de manœuvre quant au financement de la recherche et a dû se soumettre aux exigences des comités d'éthique ayant une approche à caractère paternaliste de la recherche réalisée avec des personnes qu'ils jugent vulnérables (*politique et politiques*).

Deuxièmement, plusieurs composantes du processus partenarial ont influencé le processus de participation. Les *caractéristiques individuelles* des membres-utilisateurs comme leurs compétences et leurs attitudes, leur motivation, leur flexibilité, la croyance en leurs capacités, leur volonté d'apprendre et leur réflexivité, ainsi que l'ouverture d'esprit et le respect des chercheures professionnelles ont contribué à l'efficacité du groupe. La qualité de la *dynamique de groupe* a alimenté la perception d'équité au CR grâce à son approche communicationnelle, sa flexibilité, son respect, sa gestion des conflits, ses conditions d'apprentissage et de réflexivité, son organisation, et dans une certaine mesure, à la structure

décisionnelle, au partage des responsabilités, des rôles et des tâches. Enfin, certains aspects de la *dynamique structurelle ou partenariale* ont eu leur part d'influence positive sur la réussite de la RAP : les valeurs et objectifs partagés; la préparation structurée; les accords formels entre les partenaires; la définition des rôles et des tâches; l'attribution de compensations financières aux membres-utilisateurs; les formations; les bénéfices escomptés. Par contre, certaines intentions ou stratégies sont venues compliquer quelque peu la bonne marche de la RAP : les restrictions budgétaires; l'échéancier serré; le choix des appareils photo; l'imposition de la signature préalable du *Formulaire de consentement à la photographie*; les règles de circulation au Site fixe.

Troisièmement, la contribution équitable des différents partenaires (*intervention et recherche*) a eu son importance sur le processus de participation. Elle a permis l'*intégration des différents savoirs*; le *développement du pouvoir d'agir* via l'établissement d'un climat de confiance et de conditions d'apprentissage mutuel; l'élaboration d'un *devis de recherche approprié* par la planification mutuelle et l'exécution ensemble de la collecte de données, puis l'interprétation des résultats de manière à refléter leurs connaissances; en concevant, planifiant et réalisant ensemble l'action à visée transformatrice; en participant ensemble à la diffusion des résultats. Par contre, le *Devis de recherche* aurait pu être bonifié en reflétant les priorités des membres-utilisateurs, notamment en développant la question de recherche avec eux; en considérant leur perspective sur la question à l'étude; en planifiant et exécutant ensemble l'analyse des données.

Quatrièmement, les *résultats* que j'ai pu observer dans mon étude au niveau *intermédiaire*, parce qu'ils ont été rapportés par les membres-utilisateurs lors des entretiens individuels, ont été l'augmentation du pouvoir d'agir et la croissance des capacités individuelles tandis qu'*à plus long terme*, l'amélioration de leur santé.

Forces et limites de la thèse

Dans cette thèse, cinq éléments sont à considérer pour juger de ses forces et ses limites : (1) la longueur du processus; (2) ma posture; (3) l'utilisation de la 1ère et de la 3e personne; (4) la méthodologie que j'ai employée; (5) la transférabilité de mes résultats.

La longueur du processus

La longueur du processus est ce qui a caractérisé à la fois la RAP Reconnaissance et mon parcours doctoral : environ trois années pour l'un, dix années pour l'autre, et deux années de l'un en parallèle avec l'autre. L'avantage de cet engagement prolongé est d'une part, l'approfondissement de ma connaissance des personnes avec qui j'ai travaillé assidûment, celui de ma relation avec elles et la constatation de leur évolution. D'autre part, il consiste en mon apprentissage continu de l'objet de mon étude et la possibilité de croiser les écrits sur le sujet avec mes observations de l'action communautaire et du déroulement d'une RAP. Avoir du temps a donc contribué à renforcer la crédibilité de ma thèse (Bourgeois, 2016; Drapeau, 2004; Gélineau, 2001).

En contrepartie, la longueur de mon parcours doctoral a naturellement déformé ma mémoire des événements, les enregistrements des rencontres et les documents afférents ayant heureusement pallié en partie cette défaillance. Ce long parcours a aussi modifié mes interprétations, lesquelles ont sans doute été influencées par les aléas de ma vie personnelle, les lectures que j'ai faites autour de mon sujet d'étude, mes échanges avec ma directrice de thèse et mon comité d'encadrement ainsi que les rencontres fortuites ou prévues avec certains membres-utilisateurs. Je ne veux pas dire par là que mes interprétations étaient fausses, mais qu'elles ont tout simplement évolué, se sont enrichies et que j'ai pu mieux en jauger le pour et le contre.

Pour ces mêmes raisons temporelle et mnésique, j'ai dû renoncer à valider mes interprétations auprès des autres membres du CR, ce qui a probablement contribué à diminuer la crédibilité de ma thèse tout comme le fait de n'avoir eu aucun entretien avec le membre-

accompagnateur. En revanche, ma démarche réflexive et la transparence de mon cheminement ont pu y faire contrepoids. De plus, j'ai confronté mes résultats et mes interprétations aux recherches réalisées sur mon objet d'étude de même qu'avec les résultats rapportés dans le rapport de recherche de la RAP Reconnaissance (Équipe de recherche Reconnaissance, 2012) et les échanges partenariaux qui ont eu lieu à ce propos (Drapeau, 2004).

Ma posture

Être en partie mon propre objet d'étude est une autre caractéristique au cœur de ma démarche doctorale. Difficile de faire abstraction des sentiments que je porte envers les autres membres du CR et de l'empathie que j'ai développée envers eux. Ce climat de confiance et cette authenticité, si nécessaires soient-ils à la réussite d'une RAP, interfèrent sans doute avec le recul qui est de rigueur dans une recherche qualitative. Ma démarche réflexive et la transparence de mon cheminement sont ici encore une fois venues à la rescousse, de même que mes échanges avec ma directrice et mon comité d'encadrement pour tendre vers le critère de confirmabilité (Drapeau, 2004; Gélineau, 2001; Gendron, 2001; Miles et Huberman, 2003). En quelque sorte, je peux considérer mon processus réflexif comme un résultat de cette thèse.

Difficile aussi de faire la part entre ce que j'ai observé lors de l'écoute des enregistrements et le point de vue que les autres membres du CR ont exprimé à l'intérieur des rencontres, qui doit être pris en compte comme le veut l'analyse interactionnelle (Détienne et Traverso, 2009; Traverso, 2013). En fait, mes observations ont évidemment découlé de ma posture et des interprétations évolutives que j'ai faites sur le long cours. Tout en relevant les points de vue des autres membres du CR, j'ai forcément apporté d'autres éléments d'analyse qui n'ont pas nécessairement été abordés lors des rencontres. L'absence de validation de mes interprétations des résultats avec eux a fait de ma thèse une véritable entreprise doctorale personnelle en marge de la RAP, comme ma directrice de thèse me l'avait recommandé au tout début de mon parcours académique de 3^{e} cycle.

L'utilisation de la 1ère et de la 3e personne

La rédaction de ma thèse à la 1ère personne a été justifiée en introduction pour assurer la transparence de ma démarche subjective et la fiabilité de mon processus de recherche qualitative (Drapeau, 2004; Gélineau, 2001). D'un autre côté, lors de la présentation de mes résultats et de leur discussion, j'ai utilisé la 3e personne au masculin par souci de confidentialité et d'équité entre les membres. En posant ce choix, j'ai dû sacrifier une certaine forme d'authenticité des paroles rapportées en masquant, par exemple, l'apport significatif de certains membres en comparaison à d'autres. De la même façon, je me trouve à avoir aussi sacrifié la voix féminine du CR alors que j'ai employé le féminin sans hésitation pour parler des autres partenaires puisqu'elles étaient facilement identifiables, ce qui peut refléter une certaine iniquité de genre entre les différents partenaires. J'ai tenté de compenser ce nivellement qui ne rendait pas justice aux membres féminines par une description détaillée des membres du CR.

Finalement, j'ai souvent fondu mes propos avec ceux des autres membres (emploi de la 3e personne) lorsqu'il me semblait que tous partageaient la même opinion ou la même action. Par contre, sans être systématique, je me suis extraite du groupe, de ce « nous » (emploi de la 1ère personne), lorsque je distinguais un désaccord avec les autres membres ou une différence d'action en lien à mon rôle et mon statut unique dans le CR. J'ai utilisé le même procédé avec le membre-accompagnateur. Si cette façon de faire avait le mérite de mettre en relief les trois types de savoirs impliqués dans la RAP (expérientiel, pratique, scientifique), elle aurait mérité que je m'en serve pour les faire valoir et que je l'applique avec plus de rigueur.

La méthodologie que j'ai employée

Orienter l'analyse de mon corpus de données à partir de la démarche micro-sociologique de l'analyse interactionnelle m'a été utile pour analyser en profondeur les interactions à l'intérieur du CR en examinant les processus de prise de décision ainsi que les actions de ses membres. L'analyse interactionnelle permet aussi de relever les dispositions émotives et

cognitives qui sont des actes langagiers éloquents sur la réflexivité, les intentions des membres et leurs savoirs (Ogien, 2016). Les descriptions détaillées du contexte de recherche et des processus en cours que cette méthode préconise ont aidé notamment à renforcer les critères de scientificité de l'étude : confirmabilité, crédibilité, fiabilité et transférabilité (Bourgeois, 2016; Drapeau, 2004; Gélineau, 2001).

En organisant mes analyses selon les quatre phases d'action du *Modèle Rubicon* – Intention, Stratégie, Exécution, Évaluation – (Achtzeger et Gollwitzer, 2008; Gollwitzer, 1990; Heckhausell et Heckhausell, 2008; Heckhausen et Gollwitzer, 1987), j'ai raffiné la composante longitudinale de l'analyse interactionnelle. Grâce à ce modèle, j'ai pu intégrer les thématiques abordées lors des rencontres qui ne sont pas nécessairement considérées par l'analyse interactionnelle, comme Détienne et Traverso (2009) ont recommandé de le faire lors de leur critique de la méthode. Repérer ce qui a modulé la prise de décision et l'entreprise d'action dans le temps a été utile pour connaître ce qui importait aux membres du CR. De la même façon, les quatre phases du *Modèle Rubicon* ont aidé à cerner quelles sont leurs motivations, leurs capacités cognitives et leur esprit critique. En ajoutant la prise en compte des ressources des membres du CR (savoirs, expertises, etc.) ainsi que leur statut au sein de la RAP Reconnaissance, comme le recommandent aussi Détienne et Traverso (2009), j'ai pu notamment mettre en lumière les rapports de pouvoir qui l'ont jalonné. En complément au *Modèle Rubicon*, la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014) a aidé à appréhender la RAP Reconnaissance selon plusieurs dimensions, ce qui a contribué à renforcer le critère de confirmabilité de mon étude.

Enfin, en scrutant attentivement l'application des critères de scientificité ou de rigueur méthodologique et relationnelle associés à la RAP, j'ai pu juger de la crédibilité de la RAP Reconnaissance et des savoirs de ses membres-utilisateurs. À ma connaissance, cet examen n'a pas été réalisé systématiquement dans d'autres études.

La transférabilité de mes résultats

L'adhésion aux orientations épistémiques de l'ensemble du partenariat, l'engagement des membres du CR à certaines parties des phases stratégiques, exécutives et évaluatives de la RAP Reconnaissance, ainsi que les particularités des membres-utilisateurs du CR de Point de Repères, quant à leur familiarisation avec leurs proches partenaires, leur « professionnalisation » à la recherche et leur mobilisation pour améliorer le sort de leurs pairs, a donné une couleur unique à leur participation à la RAP et à leur appropriation du processus. Cette singularité peut laisser croire à une difficile transférabilité des résultats de cette thèse à d'autres contextes d'implantation d'une RAP. Toutefois, la description détaillée de l'appropriation de quatre dynamiques et trois processus aux quatre phases d'action selon le *Modèle Rubicon* lors de la présentation des résultats de même que les catégories conceptuelles que j'en ai tirées peuvent aider à juger de ce qui peut s'appliquer à un autre contexte. Tout en assurant la fiabilité de la RAP, cette sensibilité contextuelle renforcerait sa robustesse sociale (Godrie et coll., 2020). D'ailleurs comme l'indiquent le *Cadre conceptuel pour l'efficacité des partenariats à la RAP* (Schulz et coll., 2003), le *Modèle conceptuel de la RAP communautaire* (CBPR Model, 2017) et la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* (Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2000, 2001, 2013), ainsi que les guides qui ont été élaborés sur la RAP (Center for Participatory Research, 2018; Green et coll., 1995; Minkler et Wallerstein, 2008; Renaud et Lafontaine, 2011; Simard et coll., 1997), les praticiens de la RAP sont invités à tenir compte de sa complexité lors de son implantation.

Pistes de recherches futures

Finalement, eu égard à ce que je n'ai pu découvrir dans ma thèse, j'apporte quelques réflexions sur la possibilité de recherches futures pour améliorer l'appropriation du processus de participation à la RAP quant à l'avant-projet de RAP, la RAP au moment présent et l'après-projet de RAP.

L’avant-projet de RAP

Pour s’assurer d’une pertinence sociale et scientifique optimale de la RAP, la participation à toutes ses étapes et dans tous ses aspects est recommandée (Gélineau et coll., 2012; Green, 2012; Israel et coll., 1998; Jagosh et coll., 2012; Schulz et coll., 2003). Or, plusieurs RAP ne se rendent pas à ce degré d’engagement, comme c’était le cas de la RAP Reconnaissance. Il serait bienvenu d’entreprendre des études sur les raisons qui motivent ce choix; sur ce qui fait obstacle à la pleine participation; sur des moyens à développer pour les contourner ou les éliminer. Ma thèse a permis de cibler des pistes comme le manque de crédibilité de la RAP; un financement insuffisant; la méfiance et le paternalisme de certains comités d’éthique universitaires; les préjugés quant à l’incapacité des personnes non professionnelles de recherche à participer de façon active à une RAP. Pour faciliter le processus de participation, l’inclusion systématique de chercheurs pratiquant la RAP aux évaluations par les pairs des institutions subventionnaires pourrait être une option de même que l’éligibilité des organismes communautaires à des fonds de recherche (Flicker et Savan, 2006). Aussi, une démarche de conscientisation pourrait être entreprise auprès des comités d’éthique universitaires, qui se fondent sur une logique de recherche biomédicale (Monceau et Soulière, 2017; Souleymanov et coll., 2016), pour les sensibiliser aux principes de la RAP (Guta et coll., 2010) et réfléchir aux implications éthiques des personnes utilisatrices de drogues (Souleymanov et coll., 2016).

Dans le même ordre d’idée, il pourrait être pertinent de revenir sur la place que la RAP occupe en santé publique au Québec, chez les bailleurs de fonds gouvernementaux et dans les universités. Peu importe la place que ces institutions leur accordent, connaître quelles orientations épistémiques elles privilégient pourrait être éclairant pour mieux cerner quelles sont les barrières idéologiques empêchant une pleine appropriation du processus de participation des membres d’une RAP non professionnels de la recherche. Enfin, j’aimerais aussi connaître quels sont les impacts pour les organismes communautaires d’accueillir une RAP au point de vue organisationnel et financier. Déjà accaparé par la mise en œuvre de sa mission première et ayant souvent peu de ressources pour le faire, accueillir une RAP ajoute aux tâches de l’organisme et demande des accommodements qui peuvent faire obstacle à la

réalisation de la RAP. Des entretiens individuels semi-dirigés pourraient être conduits à cet effet.

La RAP au moment présent

La RAP demande un équilibre entre la réflexion et l'action (Freire, 1973, 1974), la dimension relationnelle et opérationnelle (Bange, 1992; St-Arnaud, 2008), de même qu'un équilibre des voix (Bourgeois, 2016). Certaines méthodes de facilitation de la participation aident à y parvenir et des guides ont été développés pour ce faire, dont *L'AVEC, pour faire ensemble. Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils* (Le Collectif VAATAVEC, 2014). Des ateliers pourraient être organisés pour renforcer la capacité des cochercheurs (Flicker et Savan, 2006). En l'occurrence, lors de la RAP Reconnaissance, Point de Repères et les chercheures ayant une expérience de collaboration de longue date avec l'organisme communautaire ont développé des façons de soutenir la participation qui se sont avérées efficaces. Il faut dire que l'expérience de participation de la majorité des membres-utilisateurs du CR de Point de Repères y a contribué pour beaucoup. Il serait intéressant de connaître les meilleures pratiques de facilitation de la participation, particulièrement avec des personnes qui utilisent des drogues, lorsqu'un tel contexte préalable n'est pas présent. Une revue systématique pourrait être réalisée sur l'utilisation de techniques participatives employées dans une RAP et leur efficacité pour faciliter la prise de parole par exemple.

Par ailleurs, mon étude a révélé un manque d'élucidation des rapports de pouvoir à l'intérieur de la RAP, en lien avec la hiérarchie sociale verticale. Cette approche de conscientisation (Ampleman et coll., 1987; Ampleman et coll., 2012; Ampleman et coll., 1983), souvent oubliée des processus de participation avec la méthode *Photovoix* (Higgins, 2016), peut notamment aider à réduire les inégalités entre les partenaires d'une RAP et contribuer au développement du pouvoir d'agir de ses membres (Higgins, 2016; Johnston, 2016). Il serait pertinent d'entreprendre des études sur les moyens d'appliquer cette approche lors de RAP.

Enfin, pour mettre en place un processus de réflexivité sur le processus de participation à la RAP, le *Cadre conceptuel pour l'efficacité des partenariats à la RAP* (Schulz et coll., 2003)

a été utile pour concevoir l'outil d'auto-évaluation de la participation à la RAP Reconnaissance et pour construire le guide des entretiens individuels tenus avec les membres-utilisateurs après la clôture de la RAP. Je serais curieuse de connaître comment la réflexivité peut être suscitée plus efficacement. Des lignes directrices pourraient être pensées pour encourager une démarche réflexive tout au long de la RAP en parallèle à l'approche de conscientisation mentionnée ci-dessus. Par exemple, la *Typologie conceptuelle de 27 types de recherche-action* (Chandler et Torbert, 2004; Erfan et Torbert, 2015; Torbert, 1999, 2004, 2013, 2014) pourrait être opérationnalisée par une série de questions à se poser sur l'influence qu'un événement a pu avoir sur l'appropriation du processus de participation. Des groupes de discussion pourraient être tenus avec les membres de la RAP pour évaluer si cette démarche réflexive guidée a aidé ou non au déroulement de la RAP et à l'atteinte de ses résultats.

L'après-projet de RAP

Puisque la réussite de la RAP Reconnaissance a reposé en grande partie sur les apprentissages que les membres-utilisateurs ont faits lors de leur participation à des RAP antérieures et que le vide de l'après-projet a généré une grande amertume pour certains, il serait opportun de trouver un moyen de reconnaître leur « professionnalisation » au sein de la RAP et leur désir d'agir pour améliorer leurs conditions et celles de leurs pairs. Un système de mentorat pourrait être érigé, notamment exercé par les pairs, qui serait orienté vers l'atteinte de l'équité pour en faire un « modèle démocratique circulaire » Muhammad et coll. (2014, p. 15, traduction libre). Ce mentorat ferait en sorte de reconnaître l'expertise de l'ensemble des partenaires et de la contribution unique de chacun. Il suffirait peut-être d'adapter cette pratique de Point de Repères qui engage des pairs aidants pour intervenir en prévention des ITSS. D'ailleurs, plusieurs membres-utilisateurs ont suggéré dans leur entretien individuel de prévoir des nouveaux et des anciens membres pour améliorer la participation à la RAP de manière à assurer une continuité et en faire profiter d'autres. Reste à savoir si les apprentissages des habitués de la RAP peuvent être transférés à d'autres domaines et devenir un levier plus important pour les membres-utilisateurs. En ce sens, une formation reconnue

pourrait être offerte pour consolider les apprentissages (Marriott et coll., 2015) et reconnaître l'expertise de la RAP qu'ils ont développées (Blier et Montreuil, 2020).

Par ailleurs, Bourgeois (2016, p. 14) souligne l'importance d'« amener les participants à s'approprier les résultats et à leur proposer des occasions de poursuivre la réflexion entamée dans le cadre de la recherche ». Elle suggère un suivi longitudinal de l'après-projet de RAP qui rendrait compte de ces démarches. Une étude longitudinale sur les retombées transformationnelles de la RAP au point de vue individuel, social ou sanitaire peut aussi être une avenue pour constater sa pertinence sociale et scientifique. Ici, le modèle de recherche-action sous forme de spirale pensée par Lewin (1948) pourrait être appliqué afin de constater des transformations à court terme après la mise en œuvre d'une action ciblée. Une approche fondée sur les parcours de vie des membres de la RAP (Bernard et coll., 2006) pourrait être envisagée pour rendre compte de transformations individuelles. Évidemment ces démarches scientifiques mériteraient d'être enrichies par une *Approche de conscientisation* et de réflexivité sur le contexte historique et social susceptible de favoriser ou de freiner des transformations à moyen ou long terme. Bref, plusieurs recherches pourraient être entreprises pour pallier le manque de connaissances sur l'appropriation du processus de participation à la RAP réalisée avec des personnes utilisatrices de drogues qui y sont familiers ou non. Cette thèse aura permis d'y contribuer et d'augmenter la crédibilité de la RAP en santé publique et des savoirs dits non scientifiques.

Pour terminer, comme je l'ai fait lors de la dernière rencontre du CR en indiquant que j'avais apprécié l'intégrité de ses membres, je peux dire que ma démarche doctorale a suivi le chemin de l'intégrité. Je peux donc affirmer que cette thèse est en concordance avec mon orientation épistémique et est en continuité avec mon parcours personnel et professionnel d'artiste ayant intégré la RAP axée sur l'art comme un moyen de donner vie à mes convictions.

Références

Aaron, K. F. (2003). Moving from Rhetoric to Evidence-based Action in Health Care. *Journal of General Internal Medicine, 18*, 589–591.

Abma, T. A., Cook, T., Rämgård, M., Kleba, E., Harris, J., et Wallerstein, N. (2017). Social impact of participatory health research: collaborative nonlinear processes of knowledge mobilization. *Educational Action Research, 25*(4), 489-505.

Achtzeger, A., et Gollwitzer, P. M. (2008). Chapitre 11. Motivation and Volition ln the Course of Action Dans J. Heckhausell et H. Heckhausen (Dir.), *Motivation and Action* (pp. 272-295). Cambridge: Cambridge University Press.

ACSP. (2004). *Au premier plan: le Canada se mobilise contre le VIH/sida (2005-2010)* (Association canadienne de santé publique (ACSP)). Ottawa: Gouvernement du Canada.

ADDICQ. (2012). ADDICQ. Récupéré de http://linjecteur.ca/addicq/index.html

Aggleton, P., et Parker, R. (2002). *Campagne mondiale contre le SIDA 2002-2003. Cadre conceptuel et base d'action: Stigmatisation et discrimination associées au VIH/SIDA*. Genève: ONUSIDA.

Aggleton, P., Wood, K., Malcolm, A., et Parker, R. (2005). *Stigmatisation, discrimination et violations des droits de l'homme associées au VIH: Etudes de cas des interventions réussies. Collection meilleures pratiques de l'ONUSIDA*. Londres: ONUSIDA.

Allison, K. R., et Rootman, I. (1996). Scientific rigor and community participation in health promotion research: are they compatible? *Health Promotion International, 11*, 333-340.

Amiel, P. (2010). *Ethnométhodologie appliquée: éléments de sociologie praxéologique* (augmentée ed.). Paris: Presses du Lema (Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée).

Ampleman, G., Barnabe, J., Comeau, Y., Doré, G., Duhaime, R., Gaudreau, L., . . . Matte, M. (1987). *Pratiques de conscientisation 2: Logement Alphabétisation Féminisme Aide sociale Syndicalisme Santé Politique*. Québec: Collectif québécois d'édition populaire.

Ampleman, G., Denis, L., et Desgagnés, J.-Y. (2012). *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Ampleman, G., Doré, G., Gaudreau, L., Larose, C., Leboeuf, L., et Ventelou, D. (1983). *Pratiques de conscientisation: Expériences d'éducation populaire au Québec*. Montréal: Éditions Nouvelle Optique.

Anadón, M. (2007). *La recherche participative. Multiples regards*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

AQPSUD. (2012). AQPSUD. Récupéré de http://linjecteur.ca/

Arble, B., et Moberg, D. P. (2006). *Participatory Research in Development of Public Health Interventions. Brief Report*. Madison: University of Wisconsin, Population Health Institute.

Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association, 35*, 216-224.

Arrondissement de la Cité. (2007). *Quartier Saint-Roch. Constats. Plan directeur de quartier*. Québec: Division de la gestion du territoire, Ville de Québec.

ASPC. (2009). *Le VIH et le sida au Canada: Rapport de surveillance en date du 31 décembre 2008* (Agence de la santé publique du Canada (ASPC)). Ottawa: Division de la surveillance et de l'évaluation des risques, Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections. Gouvernement du Canada.

ATD Quart monde. (2006). *Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale*. Paris: Ateliers du croisement des savoirs et des pratiques.

Bach, C., Bélisle, M., Bouchard, M.-L., Côté, M., Fradet, L., Gagnon, C., . . . Tremblay, P. (2019). *Projet Photovoix: Le plaisir, un besoin essentiel pour touTEs*. Ville de Québec: Collectif pour un Québec sans pauvreté. Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés.

Baillargeon, N. (2006). *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*. Montréal: Lux.

Bange, P. (1992). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Paris: Les Éditions Didier.

Baribeau, C. (2005). Le journal de bord du chercheur. Actes du colloque: L'instrumentation dans la collecte des données. *Recherches qualitatives, Hors série* (2), 98-114.

Barratt, M. J., Norman, J. S., et Fry, C. L. (2007). Positive and negative aspects of participation in illicit drug research: Implications for recruitment and ethical conduct. *International Journal of Drug Policy, 18*, 235–238.

Beck, F., et Peretti-Watel, P. (2000). *EROPP 99: Enquête sur les représentations, opinions et perceptions relatives aux psychotropes*. Paris: Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies.

Bédard, A., Gagnon, M., Lamonde, S., Godin, G., Gagné, C., Côté, F., et IDUs participants. (2007). *Between exclusion and social support: an empowering experience with an IDUs group in Quebec City*. Vancouver: 19th IUHPE World Conference on Health Promotion and Health Education.

Bekelynck, A. (2011). *Revue de la littérature internationale sur la recherche communautaire. Synthèse* (Vol. 14). Paris: Working Paper du CEPED, UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD.

Bellot, C. (2015). Chapitre 27. La recherche-action participative comme levier de reconnaissance des programmes d'échange de seringues au Québec. Dans Les chercheurs ignorants (Ed.), *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance* (pp. 235 à 245). Rennes: Presses de l'École des Hautes études en santé publique.

Bellot, C., Côté, F., Damant, D., Gagnon, M., Morissette, C., Noël, L., et Roy, S. (2009a). *Comité directeur sur l'évaluation de la Stratégie ITSS. Devis de recherche*. Montréal: Non publié.

Bellot, C., Côté, F., Damant, D., Gagnon, M., Morissette, C., Noël, L., et Roy, S. (2009b). *Complément au devis de recherche. Vers la reconnaissance de l'action communautaire des PES*. Montréal: Non publié.

Bellot, C., et Rivard, J. (2009). *Projet Vers la reconnaissance de l'action communautaire des PES. Comité de reconnaissance (CR)*. Montréal: Non publié.

Bellot, C., et Rivard, J. (2010). Vers la reconnaissance de l'action communautaire des PES: une recherche-action. Dans C. Levasseur, M. Charest, et A. Quintane (Dir.), *Actes du colloque. Réflexions et analyses de l'expérience de terrain.* (pp. 21-32). Montréal: Association générale des étudiantes et étudiants en sciences humaines appliquées. Université de Montréal.

Bellot, C., et Rivard, J. (2013). La reconnaissance : un enjeu au coeur de la recherche participative. *Nouvelles pratiques sociales, 25*, 105-124.

Belone, L., Lucero, J. E., Duran, B., Tafoya, G., Baker, E. A., Chan, D., . . . Wallerstein, N. (2016). Community-Based Participatory Research Conceptual Model: Community Partner Consultation and Face Validity. *Qualitative Health Research, 26*, 117–135.

Bergman, M., Cattacin, S., Lucas, B., et Wernli, B. (1997). Libéraliser, réduire les risques, soigner ou réprimer? L'opinion de la population suisse à l'égard de la politique en matière de drogue. *Travaux et communications, Université de Genève, Département de science politique, 8*.

Bernard, P., Beach, C., Bélanger, P., Charbonneau, J., LeBourdais, C., Livingstone, D., . . . Willms, D. J. (2006). *Capturing the lifecourse. The contribution of a Panel Study of Lifecourse Dynamics (PSLD) to public policy analysis in Canada*. Montréal: Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).

Bevan, A. (2013). Creating communicative spaces in an action research study. *Nurse Researcher, 21*(2), 14-17.

Bilodeau, A., Allard, D., Francoeur, D., et Chabot, P. (2004). L'exigence démocratique de l'administration participative: le cas de la santé publique au Québec. *Nouvelles pratiques sociales, 17*, 50-65.

Bilodeau, A., Beauchemin, J., Bourque, D., et Galarneau, M. (2011). *L'intervention en prévention des ITSS à Montréal: potentialités, limites et défis de la collaboration dans le contexte de la création des CSSS*. Montréal: Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Bilodeau, A., Beauchemin, J., Bourque, D., et Galarneau, M. (2013). L'analyse des interventions complexes en santé publique: le cas de la prévention des ITSS à Montréal. *Canadian Journal of Public Health/Revue canadienne de Santé publique, 104*(2), e177-e182.

Bilodeau, A., Galarneau, M., Fournier, M., et Potvin, L. (2011). L'Outil diagnostique de l'action en partenariat: fondements, élaboration et validation. *Canadian Journal of Public Health/Revue canadienne de Santé publique, 102*(4), 298-302.

Bilodeau, A., Galarneau, M., Fournier, M., Potvin, L., Sénécal, G., et Bernier, J. (2014). *Outil diagnostique de l'action en partenariat*. Montréal: Direction de santé publique de l'Agence de Montréal.

Bissonette, N., et Pominville, L. (2004). *Enquête terrain auprès des micro-entreprises sur le territoire de la CDÉC de Québec*. Québec: Corporation de développement économique communautaire.

Blier, C., et Montreuil, J. (2020). *Énoncé de position : Pour une régulation saine et responsable des substances psychoactives*. Trois-Rivières: Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID).

Bolton, R. (1989). *The contest of meaning: Critical histories of photography*. Cambridge, MA: MIT Press.

Botella, M., Nelson, J., et Zenasni, F. (2017). It is time to observe the creative process: How to use a creative process report diary (CRD). *The Journal of Creative Behavior, 53*(2), 211-221.

Botella, M., Zenasni, F., et Lubart, T. (2011). A dynamic and ecological approach to the artistic creative process of arts students: an empirical contribution. *Empirical Studies of the Arts, 29*(1), 17-38.

Botella, M., Zenasni, F., et Lubart, T. (2018). What are the stages of the creative process? What visual art students are saying. *Frontiers in Psychology, 9*(2266), 1-13.

Boureau, M.-H., Havelange, C., Le Corre, M., Lefevre, J.-M., Leroy, O., Pineau, G., et Taylor, P. (2008). Savoirs: Libérer les savoirs! La vie, l'école, l'action. Dans P. Groupes de recherche Quart Monde-Université et Quart Monde (Ed.), *Le croisement des savoirs et des pratiques. Quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble* (pp. 245-340). Paris: Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Les Éditions Quart Monde.

Bourgeois, L. (2016). Assurer la rigueur scientifique de la recherche-action. Dans I. Carignan, M.-C. Beaudry, et F. Larose (Dir.), *La recherche-action et la recherche-développement au service de la littératie* (pp. 6-20). Sherbrooke: Les Éditions de l'université de Sherbrooke.

Boutillier, M., et Mason, R. (2006). Chapitre 17. Le praticien réflexif en promotion de la santé: de la réflexion à la réflexivité. Dans M. O'Neill, S. Dupéré, A. Pederson, et I. Rootman (Dir.), *Promotion de la santé au Canada et au Québec, perspectives critiques* (pp. 399-420). Québec: Presses de l'Université Laval.

Bracht, N., et Tsouros, A. (1990). Principles and strategies of effective community participation. *Health Promotion International, 5*, 199-208.

Brager, G., et Specht, H. (1973). *Community organizing*. New York: Columbia University Press.

Brizay, U., Golob, L., Globerman, J., Gogolishvili, D., Bird, M., Rios-Ellis, B., . . . Heidari, S. (2015). Community-academic partnerships in HIV-related research: a systematic literature review of theory and practice. *Journal of the International AIDS Society, 18*, 19354.

Brown, L., et Vega, W. A. (2008). Appendix A. A Protocole for Community-based Research. Dans M. Minkler et N. Wallerstein (Dir.), *Community-Based Participatory Research for Health. From Process to Outcomes* (pp. 395-397). San Francisco: Jossey-Bass.

Bussières, D., et Fontan, J.-M. (2011). La recherche partenariale: point de vue de praticiens au Québec. *SociologieS, Dossiers, Les partenariats de recherche*.

Cairney, P. (2019). *Favoriser l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes : incertitude versus ambiguïté*. Montréal, Québec: Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *Année sociologique, 36*, 169-208.

Callon, M. (2006). Quatre modèles pour décrire la dynamique de la science. Dans M. Akrich, M. Callon, et B. Latour (Dir.), *Sociologie de la traduction: Textes fondateurs* (pp. 201-251). Paris: Presses des Mines.

Callon, M., Lascoumes, P., et Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essaie sur la démocratie technique*. Paris: Seuil.

Cargo, M., et Mercer, S. L. (2008). The Value and Challenges of Participatory Research: Strengthening Its Practice. *Annual Review of Public Health, 29*, 325–350.

Carlson, E. D., Engebretson, J., et Chamberlain, R. M. (2006). Photovoice as a social process of critical consciousness. *Qualitative Health Research, 16*, 836-852.

Carpiano, R. M., et Daley, D. M. (2006). Glossary. A guide and glossary on postpositivist theory building for population health. *Journal of Epidemiology Community, 60*, 564–570.

Catalani, C., et Minkler, M. (2009). Photovoice: A review of the literature in health and public health. *Health Education & Behavior, XX*, 1-28.

CBPR Model. (2017). University of New Mexico. Health Science Center. Center for Participatory Research. Récupéré de http://cpr.unm.edu/research-projects/cbpr-project/cbpr-model.html

Center for Participatory Research. (2018). Visioning with the Community Based Participatory Research (CBPR) Model. Facilitator Guide and Workbook Using CBPR Model for Planning and Evaluation of Community-Engaged Partnerships. Récupéré de https://cpr.unm.edu/research-projects/cbpr-project/facilitation_tools.html

CÉRUL. (2020). Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval. Récupéré de https://www.cerul.ulaval.ca/les-comites-dethique-de-la-recherche/a-propos/

Chalmers, A. F. (1987). *Qu'est-ce que la science ? : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*. Paris: Le Livre de Poche.

Chandler, D., et Torbert, W. R. (2004). Transforming inquiry and action. *Action Research, 1*, 133–152.

Charlebois, K., Loignon, C., Boudreault-Fournier, A., Dupéré, S., et Grabovschi, C. (2014). L'implication des personnes vulnérables dans la recherche participative en soins primaires: une revue de la littérature. *Global Health Promotion, 21*(1).

Chataway, C. J. (1997). An examination of the constraints on mutual inquiry in a participatory action research project. *Journal of Social Issues, 53*, 747-765.

Chavis, D. M., Stucky, P. E., et Wandersman, A. (1983). Returning Basic Research to the Community. A Relationship Between Scientist and Citizen. *American Psychologist, 38*, 424-434.

Chayer, L., Larkin, J.-G., Morissette, P., et Brochu, S. (1997). *Pour une approche pragmatique de prévention en toxicomanie — Orientations et stratégie. La réduction des méfaits chez les usagers de substances psychoactives: les actions évaluées*. Québec: Groupe de prévention de la réduction des toxicomanies. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Cheng, H.-H., et Yang, H.-L. (2011). Student team projects in information systems development: measuring collective creative efficacy. *Australasian Journal of Educational Technology, 27*(6), 881–895.

Chung, K., et Lounsbury, D. W. (2006). The role of power, process, and relationships in participatory research for statewide HIV/AIDS programming. *Social Science & Medicine, 63*, 2129–2140.

Cinq-Mars, M., Imbleau, M., et Laurendeau, M.-C. (2010). *Carnet synthèse 8. La recherche participative un levier pour l'action en santé publique*. Montréal: Réseau de recherche en santé des populations du Québec.

CIRA. (2006, 12/07/30). Community-Based HIV/AIDS Research: Guidelines for successful Partnerships. Récupéré de http://www.yale.edu/bioethics/contribute_documents/CommunityBasedHIVAIDSResearchGuidelinesforSuccessfulPartnerships.pdf

Coleman, G. (2015). 37. Core Issues in Modern Epistemology for Action Researchers: Dancing Between Knower and Known. Dans H. Bradbury (Ed.), *The SAGE Handbook of Action Research* (pp. 392-400). Thousand Oaks: SAGE Publications Ltd.

Collectif CADJ, Richard, J., Lessard, C., Tremblay, L.-P., Dufour, É., Kègle, R., . . . Dupéré, S. (2015). *Quand les jeunes prennent la parole. Recherche-action participative avec des jeunes de Charlevoix âgés entre 12 et 17 ans*.

Collective Leadership Works. (2008). *Activity: photovoices*. Takoma Park, MD: The Innovation Center for Community and Youth Development.

Collins, A. B., Strike, C., Gutac, A., Baltzer Turje, R., McDougalld, P., Parashara, S., et McNeila, R. (2017). "We're giving you something so we get something in return": Perspectives on research participation and compensation among people living with HIV who use drugs. *International Journal of Drug Policy, 39*.

Comité directeur sur l'évaluation de la Stratégie de lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang. (2012). On n'est pas juste des toxicomanes. Récupéré de https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/n-est-pas-juste-des-toxicomanes-video-fort-interessante-sur-la-reconnaissance

Conseil de quartier de Saint-Roch. (2011). *Projet de site d'injection supervisée (SIS) - Le Conseil de quartier de Saint-Roch consulte les parties prenantes du milieu.* Québec: Conseil de quartier de Saint-Roch.

Conseil de quartier Saint-Roch. (2004). *Charte de la qualité de vie dans Saint-Roch*. Québec: Conseil de quartier Saint-Roch.

Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et Instituts de recherche en santé du Canada. (2018). *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa: Gouvernement du Canada.

Cook, T. (2015). *Ensuring Quality: Indicative Characteristics of Participatory (Health) Research*. Berlin: International Collaboration for Participatory Health Research (ICPHR).

Cook, W. K. (2008). Integrating Research and Action: A Systematic Review of Community-based Participatory Research to Address Health Disparities in Environmental and Occupational Health in the USA. *Journal of Epidemiology & Community Health, 62*, 668-676.

Cornwall, A., et Jewkes, R. (1995). What is participatory research? *Social Science & Medicine, 41*, 1667-1676.

Côté, F., Godin, G., Mercure, S.-A., Noël, L., et Alary, M. (2006). Preventing HIV transmission among marginalized injection drug users: new insights from a Quebec City based research. *International Journal of Drug Policy, 17*, 411-417.

Coupland, H., Maher, L., Enriquez, J., Le, K., Pacheco, V., Pham, A., . . . Smith, K. (2005). Clients or colleagues? Reflections on the process of participatory action research with young injecting drug users. *International Journal of Drug Policy, 16*, 191–198.

Crahay, M., et Fagnant, A. (2007). À propos de l'épistémologie personnelle : un état des recherches anglo-saxonnes. *Revue française de pédagogie, 161*, 79-117.

Creswell, J. W. (2007). *Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing Among Five Approaches* (2 ed.). Thousand Oaks: Sage Publications.

Creswell, J. W. (2009). *Research Design. Qualitative, Quantitative, and Mixed Methodes Approaches* (3 ed.). Thousand Oaks: Sage Publications.

Csete, J. (2007). *Interdiction d'accès: les pratiques policières et le risque de VIH pour les personnes qui utilisent des drogues*. Toronto: Réseau juridique canadien VIH/sida.
Dallaire, M. (2002). *Cadres de collaboration des approches participatives en recherche : recension d'écrits*. Montréal: Chaire Approches communautaires et inégalités de santé (FCRSS/IRSC).
Damon, W., Callon, C., Wiebe, L., Small, W., Kerr, T., et McNeil, R. (2017). Community-based participatory research in a heavily researched inner city neighbourhood: Perspectives of people who use drugs on their experiences as peer researchers. *Social Science & Medicine, 176*, 85-92.
Dampérat, M., Jeannot, F., et Jongmans, E. (2016). La créativité des équipes : l'efficacité créative personnelle et collective et leurs déterminants. *Recherche et Applications en Marketing, 31*, 7-28.
Davidson, S. (1998). Spinning the wheel of empowerment. *Planning 1262, 3 avril*, 14-15.
De Koninck, M., et Lagrange, V. (2014). *Rapport sur la situation de la consommation de drogue par injection à Québec et sur la pertinence d'offrir des services d'injection supervisée*. Ville de Québec: Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale.
Denzin, N. K., et Lincoln, Y. S. (2008). *Strategies of Qualitative Inquiry* (3 ed.). Thousand Oaks: Sage Publications.
Détienne, F., et Traverso, V. (Dir.). (2009). *Méthodologies d'analyse de situations coopératives de conception: Corpus MOSAIC*. Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
Drapeau, M. (2004). Les critères de scientificité en recherche qualitative. *Pratiques psychologiques, 10*, 79-86.
Dubé, E., Massé, R., et Noël, L. (2009). Acceptabilité des interventions en réduction des méfaits: contributions de la population aux débats éthiques de santé publique. *Canadian Journal of Public Health, 100*, 24-29.
Dumais, L. (2011). La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS, Dossiers, Les partenariats de recherche*, 1-16.
Dutta, M. J. (2008). *Communicating health: A culture-centered approach*. London, UK: Polity Press.
Eisner, E. (2008). Chapitre 1. Art and knowledge. Dans G. J. Knowles et A. L. Cole (Dir.), *Handbook of the arts in qualitative research: Perspectives, methodologies, examples and issues* (pp. 3-12). Los Angeles: Sages Publications.
Équipe de recherche Reconnaissance. (2012). *Rendre visible, l'invisible* (Équipe de recherche Vers la reconnaissance de l'action communautaire des PES). Montréal: INSPQ/MSSS.
Équipe Épistémè. (2020). *Guide d'autoévaluation des démarches participatives à la lumière des inégalités épistémiques. Version 4 du 25 mars 2020*. Montréal: Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS).
Erfan, A., et Torbert, W. R. (2015). Chapter 6. Collaborative developmental action inquiry. Dans H. Bradbury (Ed.), *SAGE Handbook of Action Research* (Third ed., pp. 64-73). London, Thousand Oaks, New Delhi: SAGE Publication.
Eriksson, M., et Lindström, B. (2010). Bringing It All Together: The Salutogenic Response to Some of the Most Pertinent Public Health Dilemmas. Dans A. Morgan, M.

Davies, et E. Ziglio (Dir.), *Health Assets in a Global Context. Theory, Methods, Action* (Vol. 23, pp. 190-199). New York: Springer.
Ferrand, C. (2008). Des universitaires évaluent le croisement des savoirs du point de vue de la recherche. Dans C. Ferrand (Ed.), *Le croisement des pouvoirs: croiser les savoirs en formation, recherche, action* (pp. 117-139). Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne): de l'Atelier.
Ferreira, M. S., et Castiel, L. D. (2009). Which empowerment, which Health Promotion? Conceptual convergences and divergences in preventive health practices. *Cad. Saúde Pública, Rio de Janeiro, 25*, 68-76.
Figueroa, M. E., Kincaid, D. L., Rani, M., et Lewis, G. (2002). *Communication for social change: An integrated model for measuring the process and its outcomes*. New York: The Rockefeller Foundation and Johns Hopkins University Center for Communication Programs.
Finlay, L., et Gough, B. (2003). *Reflexivity : A Practical Guide for Researchers in Health and Social Sciences*. Oxford: Blackwell Science Ltd.
Finley, S. (2018). Chapitre 25. Critical Arts-Based Inquiry. Performances of Resistance Politics. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (Dir.), (5 ed., pp. 561-575). Los Angeles: Sage Handbook of Qualitative Research.
Fisher, C. B., True, G., Alexander, L. B., et Fried, A. L. (2013). Moral Stress, Moral Practice, and Ethical Climate in Community-Based Drug-Use Research: Views From the Front Line. *AJOB Primary Research, 4*(3), 27–38.
Flicker, S., et Savan, B. (2006). *A Snapshot of CBR in Canada*. Toronto: Wellesley Institute.
Flicker, S., Wilson, M., Travers, R., Bereket, T., McKaye, C., van der Meulenc, A., . . . Rourke, S. B. (2009). Community-based research in AIDS-service organizations: what helps and what doesn't? *AIDS Care, 21*, 94-102.
Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris: Éditions Gallimard.
Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris: Éditions Gallimard.
Fradet, L. (2011). *Étude de Cas. Le comité de Reconnaissance (CR) de Point de Repères. De l'hiver 2010 à l'été 2011*. Québec: Point de Repères, Université Laval, INSPQ.
Fradet, L. (2012). *Guide de la méthode photovoix. Principes et mise en oeuvre*. Québec: Inex Forma.
Fradet, L. (2013). Quelle approche de synthèse des connaissances adopter pour faire un état des lieux de la recherche-action participative en santé et services sociaux au Québec francophone? *Nouvelles pratiques sociales, 25*, 219-230.
Fradet, L., Dumont, Y., Frappier, P., Gigi, Girard-Tremblay, K., Lemieux, G., . . . Côté, F. (2011). *Conjuguer l'image et la parole : une méthode de recherche-action à Point de Repères en vue de rendre visible l'invisible*. Papier présenté à Colloque d'automne de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ). Les enjeux méthodologiques des recherches participatives, Trois-Rivières.
Fradet, L., Mercure, S.-A., Gagnon, M., et Côté, F. (2015). Chapitre 4. La recherche-action participative au coeur de la recherche en milieu communautaire : le cas de Guides de rue à Point de Repères. Dans J. Otis, M. Bernier, et J. Josy Lévy (Dir.), *La recherche communautaire VIH/Sida. Des savoirs engagés* (pp. 79-99). Montréal: Presses de l'Université du Québec.
Fraser, K. D., et al Sayah, F. (2011). Arts-based methods in health research: A systematic review of the literature. *Arts & Health, 3*(2), 110-145.

Frega, R. (2013). L'épistémologie des dominés. *Éditions de Minuit, 12*(799), 978-991.
Freire, P. (1970). Cultural Action and Conscientization. *Harvard Educational Review, 40*, 452-477.
Freire, P. (1973). *Education for critical consciousness*. New York: Seabury.
Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*. Paris: Maspero.
Frerichs, L., Kim, M., Dave, G., Cheney, A., Hassmiller Lich, K., Jones, J., . . . Corbie-Smith, G. (2017). Stakeholder Perspectives on Creating and Maintaining Trust in Community–Academic Research Partnerships. *Health Education & Behavior, 44*(1), 182–191.
Fry, C. L., et Dwyer, R. (2001). For love or money? An exploratory study of why injecting drug users participate in research. *Addiction, 96*, 1319-1325.
Fry, C. L., Hall, W., Ritter, A., et Jenkinson, R. (2006). The Ethics of Paying Drug Users Who Participate in Research: A Review and Practical Recommendations. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics: An International Journal, 1*(4), 21-36.
Gagnon, F., et Bergeron, P. (1999). Le champ contemporain de la santé publique. Dans B. Clermont, P. Bergeron, P.-G. Forest, et V. Lemieux (Dir.), *Le système de santé québécois, un monde en transformation* (pp. 229-258). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
Gagnon, M., Lamonde, S., un Guide de rue, Godin, G., et Côté, F. (2007). *Les Pairs Pivots, de l'intervention à l'intravention*. Montréal: Ve Forum sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang.
Gaventa, J. (1993). The Powerful, the Powerless, and the Experts: Knowledges Struggles in an Information Age. Dans P. Park, M. Brydon-Miller, B. Hall, et T. Jackson (Dir.), *Voices of change: Participatory research in the United States and Canada*. Westport, Connecticut London: Bergin & Garvey.
Gaventa, J., et Cornwall, A. (2015). Chapter 45. Power and Knowledge. Dans H. Bradbury (Ed.), *The SAGE Handbook of Action Research* (pp. 465-471). Thousand Oaks: SAGE Publications Ltd.
Gélineau, L. (2001). *Fondements pour une « théorie ancrée » de la conscientisation dans le cadre de la recherche-action participative et de l'éducation dans une perspective mondiale.* (Ph.D.), Université de Montréal, Montréal.
Gélineau, L., Dufour, É., et Bélisle, M. (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherches qualitatives. Les enjeux méthodologiques des recherches participatives, Numéro 13*, 35-54.
Gélineau, L., Dupéré, S., Fradet, L., Landry, É., Beaulieu, M., et O'Neill, M. (2013). Une rencontre pan-québécoise sur la recherche-action participative francophone en santé et services sociaux : origines, déroulement et principaux apprentissages. *Nouvelles pratiques sociales. Dossier : Recherches participatives, 25*, 50-72.
Gendron, S. (2001). *La pratique participative en santé publique : l'émergence d'un paradigme.* (Ph. D.), Université de Montréal, Montréal.
Gibbon, M. (2002). Doing a Doctorate Using a Participatory Action Research Framework in the Context of Community Health. *Qualitative Health Research, 12*, 546-588.
Gingras, Y. (2013). *Sociologie des sciences*. Paris: Presses universitaires de France.
Glăveanu, V. P. (2011). How are we creative together?: comparing sociocognitive and sociocultural answers. *Theory & psychology, 21*, 473-492.

Godrie, B. (2014). *Savoirs d'expérience et savoirs professionnels : un projet expérimental dans le champ de la santé mentale.* (Ph. D), Université de Montréal, Montréal.
Godrie, B., Boucher, M., Bissonnette, S., Chaput, P., Flores, J., Dupéré, S., . . . Bandini, A. (2020). Injustices épistémiques et recherche participative: un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés. *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement, 13*(1), 1-17.
Godrie, B., Ouellet, G., Bastien, R., Bissonnette, S., Gagné, J., Gaudet, L., . . . Tremblay, M. (2018). Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales. *Nouvelles pratiques sociales, 30*(1), 1-18.
Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en science interprétative. *Recherches qualitatives, 24*, 3-17.
Gold, J. (2002). *La provision de services pour le VIH à des personnes qui s'injectent de la drogue: discussion sur des questions d'éthique*. Montréal: Réseau juridique canadien VIH/sida.
Gollwitzer, P. M. (1990). Action Phases and Mind-Sets. Dans E. T. Higgins et R. M. Sorrentino (Dir.), *Handbook of Motivation & Cognition* (Vol. 2: Foundations of Social Behavior, pp. 53-92). New York: The Guilford Press.
Green, L. W. (2012). A resource for instructors, students, health practitioners, and researchers using: Guidelines and Categories for Classifying Participatory Research Projects in Health. Récupéré de http://lgreen.net/guidelines.html
Green, L. W., George, M. A., Daniel, M., Frankish, C. J., Herbert, C. J., Bowie, W. R., et O'Neill, M. (1995). *Recherche participative et promotion de la santé. Bilan et recommandations pour le développement de la recherche participative en promotion de la santé au Canada*. Vancouver: La Société royale du Canada.
Green, L. W., et Mercer, S. L. (2001). Can public health researchers and agencies reconcile the push from funding bodies and the pull from communities? *American Journal of Public Health, 91*, 1926-1929.
Greene, S., Ahluwalia, A., Watson, J., Tucker, R., Rourke, S. B., Koornstra, J., . . . Byers, S. (2009). Between skepticism and empowerment: the experiences of peer research assistants in HIV/AIDS, housing and homelessness community-based research. *International Journal of Social Research Methodology, 12*, 361-373.
Greenhalgh, T., Jackson, C., Shaw, S., et Janamian, T. (2016). Achieving Research Impact Through Co-creation in Community-Based Health Services: Literature Review and Case Study. *The Milbank Quarterly, 94*(2), 392-429.
Gross, L., Katz, J. S., et Ruby, R. (1988). *Image ethics*. New York: Oxford University Press.
Groupe de travail sur l'éthique de la recherche chez les Autochtones. (2007). *Lignes directrices des IRSC pour la recherche en santé chez les peuples autochtones*. Ottawa: Instituts de recherche en santé du Canada.
Guba, G., et Lincoln, Y. S. (2005). Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (Dir.), *The Sage Handbook of qualitative research* (3 ed., pp. 191-216). Thousand Oaks, Ca: Sage Publications.
Guta, A., Strike, C., Flicker, S., Murray, S. J., Upshur, R., et Myers, T. (2014). Governing through community-based research: Lessons from the Canadian HIV research sector. *Social Science & Medicine, 123*, 250-261.

Guta, A., Wilson, M. G., Flicker, S., Travers, R., Mason, C., Wenyeve, G., et O'Campo, P. (2010). Are We Asking the Right Questions? A Review of Canadian REB Practices in Relation to Community-based Participatory Research. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 35-46.

Habermas, J. (1979). *Connaissance et intérêt*. Paris: Gallimard.

Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris: Fayard.

Halifax, N. V., Yurichuk, F., Meeks, J., et Khandor, E. (2008). Photovoice in a Toronto community partnership: exploring the social determinants of health with homeless people. *Progress in Community Health Partnerships: Research, Education, and Action, 2*, 129-136.

Hamel, D. (2001). *Perceptions de la population québécoise en lien avec les programmes de prévention de la toxicomanie et du VIH*. Québec: Institut national de santé publique du Québec [INSPQ].

Harvey, S. (2014). Creative synthesis: exploring the process of extraordinary group creativity. *Academy of Management Review, 39*(3), 324-343.

Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida. (2007). *Le VIH/sida et les droits de l'homme: Directives internationales. Version consolidée 2006*. Genève: ONUSIDA.

Heckhausell, J., et Heckhausell, H. (2008). Chapitre 1. Motivation and Action: Introduction and Overview. Dans J. Heckhausell et H. Heckhausen (Dir.), *Motivation and Action* (pp. 1-9). Cabridge: Cambridge University Press.

Heckhausen, H., et Gollwitzer, P. M. (1987). Thought Contents and Cognitive Functioning in Motivational versus Volitional States of Mind. *Motivation and Emotion, 11*, 101-120.

Hergenrather, K. C., Rhodes, S. D., Cowan, C. A., Bardhoshi, G., et Pula, S. (2009). Photovoice as community-based participatory research: a qualitative review. *American Journal of health Behavior, 33*, 686-698.

Heron, J., et Reason, P. (1997). A participatory inquiry paradigm. *Qualitative Inquiry, 3*, 274-294.

Heron, J., et Reason, P. (2008). 24. Extending Epistemology within a Co-operative Inquiry. Dans P. Reason et H. Bradbury (Dir.), *The SAGE Handbook of Action Research Participative lnquiry and Practice* (2 ed., pp. 366-380). London: Sage Publications.

Herr, K., et Anderson, G. L. (2005). *The Action Research Dissertation. A Guide for Students and Faculty*. Thousand Oaks: Sage Publications.

Higgins, M. (2016). Placing photovoice under erasure: a critical and complicit engagement with what it theoretically is (not). *International Journal of Qualitative Studies in Education, 29*(5), 670-685.

Hofer, B. K. (2004). Epistemological Understanding as a Metacognitive Process: Thinking Aloud During Online Searching. *Educational Psychologist, 39*, 43-55.

Honneth, A. (2002). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris: Les éditions du cerf.

Honneth, A. (2006). *La société du mépris*. Paris: La découverte.

Hyppolite, S.-R. (2012). *Groupes de citoyens particulièrement touchés par les inégalités sociales de santé dans la région de la Capitale-Nationale. Document complémentaire au Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012, Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale.* Ville de Québec: Agence de la

santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique.
Hyppolite, S.-R., et O'Neill, M. (2003). Les conséquences pour les interventions en promotion de la santé d'un nouveau modèle d'empowerment. *Promotion & Education, 10*, 137-142.
InSite. (2013). InSite for Community Safety. Supporting a Safer Vancouver. Récupéré de http://www.communityinsite.ca/
INSPQ. (2010). *Mandat du Comité de suivi de la recherche sur la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (PES)*. Montréal: INSPQ.
INSPQ. (2014a). *Comité directeur sur l'évaluation de la Stratégie de lutte contre le VIH, le VHC et les ITS*. Montréal: INSPQ.
INSPQ. (2014b). Espace ITSS des espaces pour mieux agir. Comités et ressources. Récupéré de http://www.espaceitss.ca/14-comites-et-ressources-comite-directeur-sur-levaluation-de-la-strategie-quebecoise-de-lutte-contre-le-vih-le-vhc-et-les-its.html?pageEnCours=1
IRSC. (2012). Au sujet du Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida. Récupéré de http://www.irsc-cihr.gc.ca/f/40943.html
Ismail, S. (2009). Participatory Health Research. International Observatory on Health Research Systems. Récupéré de <http://www.rand.org/pubs/technical_reports/2009/RAND_TR667.pdf>
Israel, B. A., Schulz, A. J., Parker, E. A., et Becker, A. B. (1998). Review of community-based research: Assessing partnership approaches to improve public health. *Annual Review of Public Health, 19*, 173–202.
Israel, B. A., Schulz, A. J., Parker, E. A., Becker, A. B., Allen, A. J., III, . . . Lichtenstein, R. (2018). Chapter 3. Critical issues in developing and following CBPR principles. Dans N. Wallerstein, B. Duran, J. Oetzel, et M. Minkler (Dir.), *Community-Based Participatory Research for Health. Advancing Social and Health Equity* (Third ed., pp. 32-44). San Francisco: Jossey-Bass.
Jagosh, J., Bush, P. L., Salsberg, J., Macaulay, A. C., Greenhalgh, T., Wong, G., . . . Pluye, P. (2015). A realist evaluation of community-based participatory research: partnership synergy, trust building and related ripple effects. *BMC Public Health, 15*(725).
Jagosh, J., Macaulay, A. C., Pluye, P., Salsberg, J., Bush, P. L., Henderson, J., . . . Greenhalgh, T. (2012). Uncovering the Benefits of Participatory Research: Implications of a Realist Review for Health Research and Practice. *The Milbank Quarterly, 90*, 311-346.
Jagosh, J., Pluye, P., Macaulay, A. C., Salsberg, J., Henderson, J., Sirett, E., . . . Green, L. W. (2011). Assessing the outcomes of participatory research: protocol for identifying, selecting, appraising and synthesizing the literature for realist review. *Implement Science, 6*(24), 1-17.
Jalloh, C., Illsley, S., Wylie, J., Migliardi, P., West, E., Stewart, D., et Mignone, J. (2017). What Goes Around: the process of building a community-based harm reduction research project. *Harm Reduction Journal, 14*(1), 73.
Jean, D., et Drouin Busque, G. (2001). *Politique gouvernementale. L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercie de la citoyenneté et au*

développement social du Québec. Québec: Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Gouvernement du Québec.
Jean, D., et Drouin Busque, G. (2004). *Cadre en matière d'action communautaire*. Québec: Gouvernement du Québec.
Jewkes, R., et Murcott, A. (1996). Meanings of community. *Social Science & Medicine, 43*, 555-563.
Jewkes, R., et Murcott, A. (1998). Community representatives: representing the "community"? *Social Science & Medicine, 46*, 843-858.
Johnston, G. (2016). Champions for social change: Photovoice ethics in practice and 'false hopes' for policy and social change. *Global Public Health, 11*(5-6), 799-811.
Jürgens, R. (2005a). *« Rien à notre sujet sans nous » L'implication accrue et significative des personnes qui utilisent des drogues illégales: un impératif sanitaire, éthique et des droits humains*. Toronto: Réseau juridique canadien VIH/sida.
Jürgens, R. (2005b). *« Rien à notre sujet sans nous » L'implication accrue et significative des personnes qui utilisent des drogues illégales: un impératif sanitaire, éthique et des droits humains. Livret*. Toronto: Réseau juridique canadien VIH/sida.
Jürgens, R. (2005c). *« Rien à notre sujet sans nous »: un manifeste de personnes qui utilisent des drogues illégales*. Toronto: Réseau juridique canadien VIH/sida.
Kastelic, S. L., Wallerstein, N., Duran, B., et Oetzel, J. (2018). Chapther 6. Socio-ecologic framework for CBPR. Development and testing a model. Dans N. Wallerstein, B. Duran, J. Oetzel, et M. Minkler (Dir.), *Community-Based Participatory Research for Health. Advancing Social and Health Equity* (Third ed., pp. 77-93). San Francisco: Jossey-Bass.
Kemmis, S., McTaggart, R., et Nixon, R. (2015). 44. Critical Theory and Critical Participatory Action Research. Dans H. Bradbury (Ed.), *The SAGE Handbook of Action Research* (pp. 453-464). Thousand Oaks: SAGE Publications Ltd.
Kerr, T., Douglas, D., Peeace, W., Pierre, A., et Wood, E. (2001). *Répondre à l'urgence par l'éducation, l'action sociale et les services communautaires: portrait d'un organisme dirigé par des utilisateurs de drogues. Étude de cas du VANDU (Réseau des utilisateurs de drogue de la région de Vancouver)*. Vancouver: Santé Canada.
Klein, A. (2007). *Points de friction: obstacles à l'accès aux programmes de seringues au Canada*. Toronto: Réseau juridique canadien VIH/sida.
Kuhn, D. (2000). Metacognitive Development. *Current Directions in Psychological Science, 9*(5), 178-181.
Kuhn, T. S. (2008). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris: Flammarion.
L'Injecteur. (2008). L'injecteur.
Labbé, F., Mercure, S.-A., Bédard, A., Bédard, E., Côté, F., et les femmes du groupe de travail LUNE. (2013). Aider, s'aider, s'entraider : expériences de femmes travailleuses du sexe de rue et utilisatrices de drogues par injection dans une recherche-action participative visant la prévention du VIH. *Drogues, Santé et Société, 12*, 93-177.
Lakoff, G., et Johnson, M. (2003). *Metaphors we live by*. Chicago: University of Chicago press.
Lambert, G., Ringuette, L., et Minzunza, S. (2009). *Portrait des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec année 2008 (et projections 2009). Collection Analyse et surveillance*. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Lamont, È. (2010). L'imposture. Montréal: ONF.
Laplante, É. (2006). *Unis dans l'action. Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011*. Québec: Gouvernement du Québec.
Le Bossé, Y. (2003). De l'"habilitation" au "pouvoir d'agir" : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales, 16*, 30-51.
Le Breton, D. (2016). *L'interactionnisme symbolique* (4e corrigée ed.). Paris: Presses universitaires de France.
Le Collectif VAATAVEC. (2014). *L'AVEC, pour faire ensemble. Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils*. Québec: Le Collectif VAATAVEC.
Le Collectif VAATAVEC, Gélineau, L., et Dupéré, S. (2014). Autonomie alimentaire et recherche participative: Le pouvoir d'agir. *Revue du CREMIS, 7*(1), 38-43.
Le Groupe CommUniAction. (2011). *Inclusion et intégration*. Québec: Le Groupe CommUniAction.
Le Moigne, J. L. (1995). *Les épistémologies constructivistes*. Paris: Presses universitaires de France.
Leaune, V., Adrien, A., et Dassa, C. (2003). *Sondage « Attitudes envers les personnes vivant avec le VIH dans la population générale du Québec »*. Québec: Institut national de santé publique du Québec [INSPQ].
Leavy, P. (2015). *Method Meets Art: Arts-Based Research Practice* (Second Edition ed.). New York: The Guilford Press.
Leclerc, C. (1999). *Comprendre et construire les groupes*. Québec: Presses de l'Université Laval.
Les membres du comité de reconnaissance de Point de Repères à Québec. (2012). *Rendre visible l'invisible. La reconnaissance de l'action communautaire de Point de Repères et de leurs participantEs*. Québec: Les membres du comité de reconnaissance de Point de Repères à Québec.
Leung, M. W., Yen, I. H., et Minkler, M. (2004). Community-based participatory research: a promising approach for increasing epidemiology's relevance in the 21st century. *International Journal of Epidemiology, 33*.
Lévesque, M. C., Dupéré, S., Morin, N., Côté, J., Roberge, N., Laurin, I., . . . Bedos, C. (2015). Translating knowledge on poverty to humanize care: benefits and synergies of community engagement with the arts. *Educational Action Research, 23*(2), 207–224.
Lewin, K. (1948). *Resolving social conflicts; selected papers on group dynamics* (Gertrude W. Lewin ed.). New York: Harper & Row.
Lieutaud, A., et Ouellet, S. (2013). *Processus créatif et mutation de paradigme chez le chercheur. La logique de la découverte en recherche qualitative*. Fribourg, Switzerland: Archive ouverte HAL.
Lincoln, Y. S. (1995). Emerging Criteria for Quality in Qualitative and Interpretive Research. *Qualitative Inquiry, 1*(3), 275-289.
Lincoln, Y. S., Lynham, S. A., et Guba, E. G. (2011). Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences, revisited. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (Dir.), *The Sage Handbook of qualitative research* (4 ed., pp. 97-128). Thousand Oaks, Ca: Sage Publications.
Loignon, C., Hudon, C., Boudreault-Fournier, A., Dupéré, S., Macaulay, A., Pluye, P., et al. (2013). Transforming primary healthcare by including the stakeholders involved

in delivering care to people living in poverty: EQUIhealThY study protocol. *BMC Health Services Research, 13*(1), 92.
Lopez, E. D. S., Eng, E., Robinson, N., et Wang, C. C. (2005). Photovoice as a community-based participatory research method. Dans *Methods in community-based participatory research for health* (pp. 326-348). San Francisco CA: Jossey-Bass.
Lorenz, L., et Webster, B. (2009). *Doing your own photovoice project*. In. Récupéré de http://www.brainline.org/multimedia/photovoice.html
Lucero, J. E., Boursaw, B., Eder, M. M., Greene-Moton, E., Wallerstein, N., et Oetzel, J. G. (2020). Engage for Equity: The Role of Trust and Synergy in Community-Based Participatory Research. *Health Education & Behavior, 4*(3), 372–379.
Lucero, J. E., Wright, K. E., et Reese, A. (2018). Chapter 5. Trust development in CBPR partnerships. Dans N. Wallerstein, B. Duran, J. Oetzel, et M. Minkler (Dir.), *Community-Based Participatory Research for Health. Advancing Social and Health Equity* (Third ed., pp. 61-71). San Francisco: Jossey-Bass.
Lykes, M. B., et Scheib, H. (2015). 14. The Artistry of Emancipatory Practice: Photovoice, Creative Techniques, and Feminist Anti-Racist Participatory Action Research. Dans H. Bradbury (Ed.), *The SAGE Handbook of Action Research* (pp. 130-141). Thousand Oaks: SAGE Publications Ltd.
Lynch, M. (2000). Against Reflexivity as an Academic Virtue and Source of Privileged Knowledge. *Theory, Culture & Society, 17*, 26–54.
MacQueen, K. M., McLellan, E., Metzger, D. S., Kegeles, S., Strauss, R. P., Scotti, R., . . . Trotter, R. T. (2001). What is community? An evidence-based definition for participatory public health. *American Journal of Public Health, 91*.
Maguire, P. (1987). *Doing participatory research: A feminist approach*. Amherst, MA: Center for International Education.
Marriott, L. K., Lipus, A. C., Choate, L., Smith, J., Coppola, L., Cameron, W. E., et Shannon, J. (2015). Experiential Learning Through Participatory Action Research in Public Health Supports Community-Based Training of Future Health Professionals. *Pedagogy in Health Promotion, 1*(4), 220-232.
McQueen, D. V. (2007). Critical issues in theory for health promotion. Dans D. V. McQueen et et al. (Dir.), *Health & modernity. The role of theory in health promotion* (pp. 21-42). New York: Springer.
Mercer, S. L., Green, L. W., Cargo, M., Potter, M. A., Daniel, M., Olds, R. S., et Reed-Gross, E. (2008). Appendix C. Reliability-tested Guidelines for Assessing Participatory Research Projects. Dans M. Minkler et N. Wallerstein (Dir.), *Community-Based Participatory Research for Health. From Process to Outcomes* (pp. 407-418). San Francisco: Jossey-Bass.
Mercure, S.-A., Tetu, I., Lamonde, S., Côté, F., et Guides de rue working group. (2008). Seeing is believing: an educational outreach activity on disinfection practices. *Harm Reduction Journal, 5*, 1-7.
Mertens, D. M. (1999). Inclusive Evaluation: Implications of Transformative Theory for Evaluation. *American Journal of Evaluation, 20*, 1-14.
Mertens, D. M. (2007). Transformative Considerations : Inclusion and Social Justice. *American Journal of Evaluation, 28*, 86-90.
Miles, B. M., et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2 ed.). Bruxelles: De Boeck.

Miller Heery, G. H. (2013). Use of Photovoice in Addiction. *Nursing Clinics, 48*(3), 445-448.
Minkler, M. (2004). Ethical challenges for the "outside" researcher in community-based participatory research. *Health Education & Behavior, 31*, 684-697.
Minkler, M., et Wallerstein, N. (2008). *Community-based Participatory Research for Health. From Process to Outcomes*. San Francisco: Jossey-Bass.
Monceau, G., et Soulière, M. (2017). Mener la recherche avec les sujets concernés: comment et pour quels résultats ? *Éducation et socialisation, 45*.
Morin, A. (1985). Critères de "scientificité" de la recherche-action. *Revue des sciences de l'éducation, 11*, 31-49.
Morin, E. (1986). *La méthode: 3. La connaissance de la connaissance*. Paris: Éditions du Seuil.
Morin, E. (1991). *La méthode: 4. Les idées*. Paris: Éditions du Seuil.
Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris: Éditions du Seuil.
Morin, E. M., et Aubé, C. (2007). Chapitre 8. Les petits groupes. Dans E. M. Morin et C. Aubé (Dir.), *Psychologie et management* (2 ed.). Montréal: Les Editions de la Chenelière.
MSSSQ. (1998). *Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique*. Québec: Gouverment du Québec.
MSSSQ. (2004). *Stratégie québécoise de lutte contre l'infection par le VIH et le sida, l'infection par le VHC et les infections transmissibles sexuellement: Orientations 2003-2009*. Montréal: Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
MSSSQ, Gauthier, J., et Langlois, A.-M. (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012. Mise à jour 2008*. Québec: Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.
Muhammad, M., Wallerstein, N., Sussman, A., Avila, M., Belone, L., et Duran, B. (2014). Reflections on Researcher Identity and Power: The Impact of Positionality on Community Based Participatory Research (CBPR) Processes and Outcomes. *Critical Sociology*, 1-19.
Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec: Presses de l'Université Laval.
Noël, L., Gagnon, F., Bédard, A., et Dubé, È. (2009). *Avis sur la pertinence des services d'injection supervisée. Analyse critique de la littérature*. Québec: Institut national de santé publique du Québec [INSPQ].
Noël, L., Laforest, J., et Allard, P.-R. (2007). *Usage de drogues par injection et interventions visant à réduire la transmission du VIH et VHC: Revue systématique de la littérature et validation empirique*. Québec: Institut national de santé publique du Québec [INSPQ].
Nutbeam, D. (1999). *Glossaire de la promotion de la santé*. Genève: Organisation mondiale de la santé.
O'Neill, M. (2004). Le débat international sur l'efficacité de la promotion de la santé : d'où vient-il et pourquoi est-il si important? *Promotion & Education, 11*, 6-10.
Oetzel, J., Duran, B., Sussman, A., Pearson, C., Magarati, M., Khodyakov, D., et Wallerstein, N. (2018). Chapter 17. Evaluation of CBPR partnerships and outcomes. Lessons and tools from the research for improved health study. Dans N. Wallerstein, B. Duran, J. Oetzel, et M. Minkler (Dir.), *Community-Based Participatory Research*

for Health. Advancing Social and Health Equity (Third ed., pp. 237-249). San Francisco: Jossey-Bass.
Ogien, A. (2016). Réflexivité de l'acteur, réflexivité de l'action, réflexivité de l'analyste. Les règles de l'enquête ethnométhodologique. *CEMS-IMM, OP36*, 1-12.
Olivier-d'Avignon, G., Gaudreau, L., Bernard, A., Fradet, L., Gélineau, L., Raymond, É., et Dupéré, S. (2018). Les Midis-RAP: Lieu d'inspiration pour la recherche-action participative. *Recherches sociographiques, LIX*(1-2), 121-147.
OMS. (1978). *Alma-ata 1978. Les soins de santé primaires* (Organisation mondiale de la santé (OMS)). Genève: Organisation mondiale de la Santé & Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.
OMS. (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé* (Organisation mondiale de la santé (OMS)). Ottawa: Organisation mondiale de la santé, Santé et Bien-être social Canada, Association canadienne de santé publique.
OMS. (2009a). *Interventions prioritaires: Prévention, traitement et soins du VIH/SIDA dans le secteur de la santé. Publications sur le VIH/SIDA in VIH/SIDA* (Organisation mondiale de la santé (OMS) Version 1.2 ed.). Genève: Editions de l'OMS.
OMS. (2009b). *Rapport 2008 sur l'épidémie mondiale (ONUSIDA/OMS). Publications sur le VIH/SIDA in VIH/SIDA* (Organisation mondiale de la santé (OMS)). Genève: ONUSIDA.
ONUSIDA. (2007). *ONUSIDA Politique générale: Une participation accrue des personnes vivant avec le VIH (GIPA)*. Genève: ONUSIDA.
Paillé, P., et Mucchielli, A. (2011). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2 ed.). Paris: Armand Colin.
Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3 ed.). Paris: Armand Colin.
Palibroda, B., Krieg, B., Murdock, L., et Havelock, J. (2009). *A practical guide to photovoice: sharing pictures, telling stories and changing communities*. Winnipeg: Prairie Women's Health Centre of Excellence.
Parent, R., Alary, M., Morissette, C., Roy, É., Leclerc, P., et Blouin, K. (2011). *Surveillance des maladies infectieuses chez les utilisateurs de drogues par injection – Épidémiologie du VIH de 1995 à 2009 – Épidémiologie du VHC de 2003 à 2009*. Québec: Institut national de santé publique du Québec [INSPQ].
Park, P., Brydon-Miller, M., Hall, B., et Jackson, T. (1993). *Voices of change: Participatory research in the United States and Canada*. Westport, Connecticut London: Bergin & Garvey.
Participantes au Projet L.U.N.E., Bédard, A., Brouillette, K., Côté, F., Gagnon, M., Mercure, S.-A., et Bédard, E. (2009). *Étude de besoins. Réflexion sur un lieu en réponse à des besoins de femmes travailleuses du sexe de rue et utilisatrices de drogues par injection. On ne demande pas la lune!* Québec: Université Laval et Points de Repères.
Pauwels, L. (2015). 'Participatory' visual research revisited: A critical-constructive assessment of epistemological, methodological and social activist tenets. *Ethnography, 16*(1), 95-117.
Peilloux, A., et Botella, M. (2016). Ecological and dynamical study of the creative process and affects of scientific students working in groups. *Creativity Research Journal, 28*(2), 165-170.

Piaget, J. (1967). *Logique et connaissance scientifique* (Encyclopédie de la Pléiade ed. Vol. 22). Paris: Éditions Gallimard.
Pires, A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans J. Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, et A. Pires (Dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 3-54). Montréal: Gaëtan Morin.
Piron, F. (2004). *Les savoirs des citoyens et citoyennes: un outil pour comprendre la santé et le bien-être*. Québec: Le Conseil de la santé et du bien-être.
Point de Repères. (2009). *Rapport annuel d'activités. 1er avril 2008 au 31 mars 2009*. Québec: Point de Repères.
Point de Repères. (2010). *Rapport annuel d'activités. 1er avril 2009 au 31 mars 2010*. Québec: Point de Repères.
Poliquin, H. (2017). Penser et percevoir autrement les personnes qui font usage de drogues par injection. *Drogues, Santé et Société, 16*(2), 104–124.
Popay, J., et Williams, G. (1996). Public health research and lay knowledge. *Social Science & Medicine, 42*, 759-798.
Potvin, L. (2007). Managing uncertainty through participation. Dans *Health and modernity. The role of theory in health promotion* (pp. 103-128). New York: Springer.
Poupart, J. (2011). Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance. *Recherches qualitatives, 30*(1), 178-199.
Projet L.U.N.E. (2020). Projet L.U.N.E. | Par et pour les travailleuses du sexe (TDS). Récupéré de http://www.projet-lune.org/
Racine, S. (2010). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois.* (Ph.D.), Université de Montréal, Montréal.
Ragsdell, G. (1998). Participatory Action Research and the Development of Critical Creativity: A "Natural" Combination? *Systemic Practice and Action Research, 11*(5), 503-515.
Reason, P. (2006). Choice and Quality in Action Research Practice. *Journal of Management Inquiry, 15*(2), 187-203.
Renaud, L., et Lafontaine, G. (2011). *Guide pratique : Intervenir en promotion de la santé à l'aide de l'approche écologique*. Montréal: Édition Partage, Réseau francophone international pour la promotion de la santé.
Renault, E. (2004). *L'expérience de l'injustice : reconnaissance et clinique de l'injustice*. Paris: La découverte.
Réseau d'enseignants en santé publique de l'Association des facultés de médecine du Canada. (2011). *Chapitre 1. Les concepts de la santé et de la maladie*. Mountain View, California: Association des facultés de médecine du Canada.
Rhodes, S. D., Malow, R. M., et Jolly, C. (2010). Community-based participatory research (CBPR): A new and not-so-new approach to HIV/AIDS prevention, care, and treatment. *AIDS Education Prevention, 22*, 173–183.
Rifkin, S. B. (2003). A Framework Linking Community Empowerment and Health Equity: It Is a Matter of CHOICE. *Journal of Health, Population and Nutrition, 21*, 168-180.
Rifkin, S. B., Muller, F., et Bichmann, W. (1988). Primary health care: on measuring participation. *Social Science & Medicine, 26*, 931-940.

Riley, D. (1994). *Le modèle de réduction des méfaits — Une approche pragmatique sur l'utilisation des drogues aux confins entre l'intolérance et l'apathie*. Ottawa: Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Rissel, C. (1994). Empowerment: the holy grail of health promotion? *Health Promotion International, 9*, 39-47.

RJC. (1999). *L'injection de drogue et le VIH/sida: Questions juridiques et éthiques* (Réseau juridique canadien VIH/Sida (RJC)). Montréal: Réseau juridique canadien VIH/sida.

Roey, J. V. (1999). *Une participation accrue des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA — Le concept « GIPA »*. Genève: ONUSIDA.

Rossignol, M., Bilodeau, A., et Mondou, I. (2011). *Guide de planification de la recherche*. Montréal: Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Roussos, S. T., et Fawcett, S. B. (2000). A Review of Collaborative Partnerships as a Strategy for Improving Community Health. *Annual Review of Public Health, 21*, 369–402.

Roy, S., et Perreault, M. (2006). *Représentations des actions intersectorielles dans la lutte contre le VIH/Sida. Volet 2: Les points de vue des acteurs-clés de divers secteurs de Québec et de Sherbrooke*. Montréal: CRI, Université du Québec à Montréal.

Salimi, Y., Shahandeh, K., Malekafzali, H., Loori, N., Kheiltash, A., Jamshidi, E., . . . Majdzadeh, R. (2012). Is Community-based Participatory Research (CBPR) Useful? A Systematic Review on Papers in a Decade. *International Journal of Preventive Medicine, 3*, 386–393.

Sandoval, J., Lucero, J., Oetzel, J., Avila, M., Belone, L., Mau, M., . . . Wallerstein, N. (2012). Process and Outcome Constructs for Evaluating Community Based Participatory Research. Projects: A Matrix of Existing Measures and Measurement Tools. *Health Education Research, 27*, 680–690.

Sanon, M.-A., Evans-Agnew, R. A., et Boutain, D. M. (2014). An exploration of social justice intent in photovoice research studies from 2008 to 2013. *Nursing Inquiry, 21*, 212-226.

Santé Canada. (2001). *Réduire les méfaits associés à l'usage des drogue par injection au Canada*. Ottawa: Gouvernement du Canada.

Santé Canada. (2005). *Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada. Répondre à l'appel* (1 ed.). Ottawa: Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, Programme de la stratégie antidrogue et des substances contrôlées.

Schensul, J. J. (1999). Organizing Community Research Partnerships in the Struggle against AIDS. *Health Education & Behavior, 26*, 266-283.

Schulz, A. J., Israel, B. A., et Lantz, P. (2003). Instrument for evaluating dimensions of group dynamics within community-based participatory research partnerships. *Evaluation and Program Planning, 26*, 249–262.

Schulz, A. J., Israel, B. A., Zimmerman, M. A., et Checkoway, B. N. (1995). Empowerment as a multi-level construct: perceived control at the individual, organizational and community levels. *Health Education Research, 10*, 309-327.

Seaborn, J., et Seaborn, J.-L. (2012). Pas de piquerie dans mon quartier. Québec: Les studios Seaborn.

Shannon, K., Bright, V., Allinott, S., Alexson, D., Gibson, K., et Tyndall, M. W. (2007). Community-based HIV prevention research among substance-using women in survival sex work: The Maka Project Partnership. *Harm Reduction Journal, 4*.

Simard, P., O'Neill, M., Frankish, C. J., George, A., Daniel, M., et Doyle-Waters, M. (1997). *La recherche participative en promotion de la santé au Canada francophone*. Ottawa et Québec: Santé Canada et Groupe de recherche et d'intervention en promotion de la santé de l'Université Laval (GRIPSUL).

Skirrow, J. (1999). Leçons de la Commission Krever – un point de vue personnel. *Bulletin canadien VIH/sida et droit, 4*, 39-47.

Souleymanov, R., Kuzmanović, D., Marshall, Z., Scheim, A. I., Mikiki, M., Worthington, C., et Millson, M. (2016). The ethics of community-based research with people who use drugs: results of a scoping review. *BMC Medical Ethics, 17*, 1-15.

Spence, J. (1995). *Culturing sniping: The art of transgression*. NewYork: Routledge.

St-Arnaud, Y. (2008). *Les petits groupes. Participation et animation* (3 ed.). Montréal: Gaëtan Morin éditeur.

Stengers, I. (1993). Science et non science. Dans I. Stengers (Ed.), *L'invention des sciences modernes* (pp. 29-49). Paris: Flammarion.

Stoecker, R. (2004). *Creative Tensions in the New Community Based Research. Keynote address prepared for the Community-Based Research Network Symposium*. Ottawa.

Strack, R., Lovelace, K., Jordan, T. D., et Holmes, A. (2010). Framing Photovoice Using a Social Ecological Logic Model as a Guide. *Health Promotion Practice, 11*(5), 629-636.

Thill, G. (2001). *Le dialogue des savoirs. Les réseaux associatifs, outils de croisements entre la science et la vie*. Bruxelles: Éditions Luc Pire.

Torbert, W. R. (1999). The Distinctive Questions Developmental Action Inquiry Asks. *Management Learning, 30*, 189–206.

Torbert, W. R. (2000). A Developmental Approach to Social Science: A Model for Analyzing Charles Alexander's Scientific Contributions. *Journal of Adult Development, 7*, 255-267.

Torbert, W. R. (2001). The Practice of Action lnquiry. Dans P. Reason et H. Bradbury (Dir.), *Handbook of Action Research. Participative Inquiry and Practice* (pp. 250-260). London, Thousand Oaks, New Delhi: SAGE Publication.

Torbert, W. R. (2004). *Action Inquiry: The Secret of Timely and Transforming Leadership*. San Francisco: Berrett-Koehler Publishers.

Torbert, W. R. (2013). Listening into the Dark: An Essay Testing the Validity and Efficacy of Collaborative Developmental Action Inquiry for Describing and Encouraging Transformations of Self, Society, and Scientific Inquiry. *Integral review, 9*, 264-299.

Torbert, W. R. (2014). Action Inquiry. Récupéré de http://www.williamrtorbert.com/action-inquiry/

Travers, R., Wilson, M. G., Flicker, S., Guta, A., Bereket, T., McKay, C., . . . Rourke, S. B. (2008). The greater involvement of people living with AIDS principle: theory versus practice in Ontario's HIV/AIDS community-based research sector. *AIDS Care, 20*, 615-624.

Traverso, V. (2013). *L'analyse des conversations*. Paris: Armand Colin.

True, G., Alexander, L. B., et Fisher, C. B. (2017). Supporting the role of community members employed as research staff: Perspectives of community researchers working in addiction research. *Social Science & Medicine, 187*, 67-75.

UNESCO. (2003). *Séminaire Éducation pour la transformation sociale: Questionnons nos pratiques: Expérience de Recherche Action-Formation. Le croisement des savoirs et des pratiques* (Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)). Paris: ATD Quart Monde.

UNESCO. (2005). *Vers les sociétés du savoir* (Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO) Unesco Ed.). Paris: UNESCO.

Vallerand, R. J. (2006). *Les fondements de la psychologie sociale* (2e ed.). Montréal: Gaëtan Morin éditeur.

van der Vaart, G., van Hoven, B., et Huigen, P. (2018). Creative and Arts-Based Research Methods in Academic Research. Lessons from a Participatory Research Project. *The Netherlands. Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research, 19*(2), 19.

Viswanathan, M., Ammerman, A., Eng, E., Gartlehner, G., Lohr, K., Griffith, D., . . . Whitener, L. (2004). *Community-based Participatory Research: Assessing the Evidence*. Rockville, MD: Agency for Healthcare Research and Quality (US).

Wallerstein, N. (1992). Powerlessness, empowerment and health: implication fot health promotion programs. *American Journal of Health Promotion, 6*, 197-205.

Wallerstein, N. (2009). *Dans quelle mesure, selon les bases factuelles disponibles, l'autonomisation améliore-t-elle la santé? [traduction de Wallerstein, N. (2006). What is the evidence on effectiveness of empowerment to improve health? Copenhagen: WHO Regional Office for Europe (Health Evidence Network report).]* : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Bretagne.

Wallerstein, N. (2018). Appendix 10. Instruments and measures for evaluating community enggement and partnerships. Dans N. Wallerstein, B. Duran, J. Oetzel, et M. Minkler (Dir.), *Community-Based Participatory Research for Health. Advancing Social and Health Equity* (Third ed., pp. 393-397). San Francisco: Jossey-Bass.

Wallerstein, N., et Duran, B. (2010). Community-Based Participatory Research Contributions to Intervention Research: The Intersection of Science and Practice to Improve Health Equity. *American Journal of Public Health, 100*, S40-S46.

Wallerstein, N., et Duran, B. (2018). Chapter 2. Theoretical, historical, and practice roots of CBPR. Dans N. Wallerstein, B. Duran, J. Oetzel, et M. Minkler (Dir.), *Community-Based Participatory Research for Health. Advancing Social and Health Equity* (Third ed., pp. 17-29). San Francisco: Jossey-Bass.

Wallerstein, N., Duran, B., Minkler, M., et Foley, K. (2005). Developing and Maintaining Partnerships with Communities. Dans B. A. Israel, E. Eng, A. J. Schulz, E. A. Parker, et D. Satcher (Dir.), *Methods in Community-Based Participatory Research for Health*. San Francisco: Jossey-Bass.

Wallerstein, N., Oetzel, J., Duran, B., Tafoya, G., Belone, L., et Rae, R. (2008). 21. What Predicts Outcomes in CBPR? Dans M. Minkler et N. Wallerstein (Dir.), *Community-Based Participatory Research for Health. From Process to Outcomes* (pp. 371-392). San Francisco: Jossey-Bass.

Wang, C. C. (1999). Photovoice: a participatory action research strategy applied to women's health. *Jounal of Women's Health, 8*, 185-192.

Wang, C. C., et Burris, M. A. (1994). Empowerment through photo novella: Portraits of participation. *Health Education & Behavior, 21*, 171-186.
Wang, C. C., et Burris, M. A. (1997). Photovoice: Concept, methodology, and use for participatory needs assessment. *Health Education & Behavior, 24*, 369-387.
Wang, C. C., Burris, M. A., et Ping, X. Y. (1996). Chinese village women as visual anthropologists: a participatory approach to reaching policymakers. *Social Science & Medicine, 42*, 1391-1400.
Wang, C. C., Cash, J. L., et Powers, L. S. (2000). Who knows the streets as well as the homeless? Promoting personal and community action through photovoice. *Health Promotion Practice, 1*, 81-89.
Wang, C. C., et Redwood-Jones, Y. A. (2001). Photovoice ethics: Perspectives from Flint photovoice. *Health Education & Behavior, 28*, 560-572.
Wang, C. C., Yi, W. K., Tao, Z. W., et Carovano, K. (1998). Photovoice as a participatory health promotion strategy. *Health Promotion International, 13*, 75-86.
Washtenaw County Public Health. (2009). *Youth photovoice implementation toolkit*. In. Récupéré de http://www.ewashtenaw.org/government/departments/public_health/healthpromotion/youth_photovoice.html
WHO. (2004). *Effectiveness of sterile needle and syringe programming in reducing HIV/AIDS among injecting drug users (Evidence for action technical papers)* (World Health Organisation (WHO)). Genève: World Health Organization.
Williams, B., Entwistle, V., Haddow, G., et Wells, M. (2008). Promoting research participation: Why not advertise altruism? *Social Science & Medicine, 66*, 1451-1456.
Zilkowsky, D. (2001). Stratégie canadienne antidrogue. *Forum — Recherche sur l'actualité correctionnelle. Accent sur l'alcool et les drogues, 13*, 3-4.

Annexe A Recension des écrits

En santé publique, la recherche sur le processus de participation à la RAP et sa portée en tant qu'objet d'étude en était encore à ses balbutiements à mon entrée dans la RAP Reconnaissance en 2010 (Bekelynck, 2011; Cargo et Mercer, 2008; Cook, W. K., 2008; Dallaire, 2002; Jagosh et coll., 2012; Viswanathan et coll., 2004). En contrepartie, il existait une abondance d'études sur la RAP, mais en faire l'état des lieux demeurait difficile en raison de leur nombre et de leur diversité (Fradet, 2013). Par conséquent, j'ai favorisé la recension des revues de la littérature concernant la RAP en santé publique et, plus spécifiquement, dans le champ de la prévention du VIH/Sida, notamment auprès des personnes utilisatrices de drogues. Même après avoir constaté l'hétérogénéité des objectifs de recherche, des démarches et des critères de sélection dans les études identifiées (Fradet, 2013), j'ai conclu que ce type de recension était le plus approprié dans le cadre de ma thèse. J'ai aussi consulté des monographies et d'autres formes d'articles sur le sujet. Concernant les personnes utilisatrices de drogues, seulement quelques revues de la littérature font allusion à leur participation à la RAP. Par conséquent, j'ai aussi tenu compte de quelques études primaires qui traitent plus généralement de participation hors d'une RAP. En ce qui a trait aux écrits sur la RAP s'inscrivant dans une démarche créative, je me suis concentrée sur les études et les revues réalisées sur l'application de la méthode *Photovoix* et sur les ouvrages sur la recherche axée sur l'art.

Pour réaliser ma recension des écrits, j'ai utilisé la base de données de l'Université Laval[58] qui donne entre autres accès à : EBSCO, Elsevier, Érudit, JSTOR, PubMed, SAGE, ScienceDirect, Springer, Taylor & Francis, Wiley. J'ai aussi parcouru la liste des références citées dans les articles recensés, fait des recherches par auteurs et consulté la littérature grise. Comme stratégie pour inclure ou exclure un article, j'ai fait une lecture de son titre, de ses mots clé puis de son résumé. Ma recherche avait les critères d'inclusion suivants :

- Langue anglaise et française
- En provenance de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Océanie
- Entre 1990 et 2020 : au Chapitre 1 et au chapitre 3, j'ai retenu les écrits publiés autour du déroulement de la RAP Reconnaissance (avant 2015), eu égard à ce qui était connu à ce moment-là, et, par le fait même, de ce que je connaissais lorsque j'ai travaillé à l'organisation de la RAP; les études plus récentes sont incluses au chapitre sur la discussion de mes résultats.
- Avec des personnes ayant un savoir expérientiel de plus de 18 ans et de moins de 65 ans; sur des objets d'études traitant de problèmes de santé ou de prévention/promotion en lien avec mon sujet d'étude : RAP en santé publique, utilisation de drogues, VIH/Sida (exclusion, par exemple : arrêt tabagique, diabète, etc.)
- En raison du peu de littérature sur la participation à la RAP de personnes qui utilisent des drogues, j'ai considéré certains articles sur des objets de recherche touchant la situation des personnes qui utilisent des drogues (itinérance, travail du sexe, incarcération, pairs-assistants de recherche ou sur leur participation à d'autres types de recherche.

Le Tableau 59 présente les mots clés que j'ai recherchés ou qui ont été cités dans les articles que j'ai retenus; le tableau Tableau 60 présente les périodiques d'où proviennent les articles que j'ai retenus ou dans lesquels j'ai fait mais recherches; le Tableau 61 présente une liste de sites Web d'organisations où j'ai trouvés des ressources documentaires (littérature grise).

Tableau 59. Mots clés (anglais / français)

Participation à la RAP	Santé publique	VIH/Sida et usage de drogues
▪ action research / recherche-action ▪ CBPR review ▪ collaborative research / recherche collaborative	▪ health promotion / promotion de la santé ▪ public health / santé publique	▪ HIV/AIDS / VIH/Sida ▪ Harm réduction / Réduction des méfaits ▪ injection drug use (IDU); drug user; people who use drugs / UDI; consommateurs de drogues

[58] http://www.bibl.ulavcoll.ca/

Participation à la RAP	Santé publique	VIH/Sida et usage de drogues
▪ community-based participatory research; community-based research / recherche communautaire ▪ ethics / éthique ▪ participatory action research; participatory research / recherche-action participative (RAP); recherche participative ▪ power / pouvoir		▪ involvement; greater Involvement of People with HIV/AIDS / participation ▪ peer interventions / intervention par les pairs ▪ peer research assistants / pairs-assistants de recherche ▪ marginalized populations / populations marginalisées

Tableau 60. Périodiques

Participation à la RAP	Santé publique	VIH/Sida et usage de drogues
▪ Action research journal ▪ Implementation Science ▪ Integral Review ▪ International Journal of Community Research and Engagement (Gateways) ▪ International Journal of Qualitative Studies in Education ▪ International Journal of Social Research Methodology ▪ La Découverte ▪ Qualitative Health Research ▪ Qualitative Inquiry ▪ Qualitative Research ▪ Research, Education, and Action ▪ Recherches qualitatives ▪ Research for All Journal ▪ Systemic Practice and Action Research	▪ Academic Medicine ▪ American Journal of Community Psychology ▪ American Journal of health Behavior ▪ American Journal of Health Promotion ▪ American Journal of Public Health ▪ Annual Review of Public Health ▪ Arts & Health ▪ BioMed Research International ▪ BMC Health Services Research ▪ BMC Medical Ethics ▪ Community Development Journal ▪ Community Health ▪ Counseling Psychologist ▪ Creativity Research Journal ▪ Critical Public Health ▪ Critical Sociology ▪ Éducation et socialisation ▪ Educational Action Research Journal ▪ Empirical Studies of the Arts ▪ Ethics & Social Welfare ▪ Ethnography ▪ Evaluation and Program Planning ▪ Global Health Promotion ▪ Global Public Health ▪ Health Education & Behavior ▪ Health Education Quaterly ▪ Health Education Research ▪ Health Expectations ▪ Health Promotion International ▪ Health promotion practice ▪ International Journal of Health Equity ▪ International Journal of Nursing Practice ▪ International Journal of Preventive Medicine ▪ Journal of Advanced Nursing ▪ Journal of community health ▪ Journal of Contemporary Health ▪ Journal of Education Action Research	▪ Addiction ▪ Addiction Research and Theory ▪ Addiction(s) recherches et pratiques ▪ AIDS ▪ AIDS and Behavior ▪ AIDS Care ▪ AIDS Education and Prevention ▪ Current HIV/AIDS Reports ▪ Drogues, santé et société (DSS-Mtl) ▪ Drug and Alcohol Dependance ▪ Drug Policy Harm Reduction Journal ▪ Harm Reduction Journal ▪ International Journal of Drug Policy ▪ Journal of Psychoactive Drugs ▪ Journal of the International AIDS Society ▪ L'Injecteur (Mtl) ▪ Substance Use & Misuse

Participation à la RAP	Santé publique	VIH/Sida et usage de drogues
	▪ Journal of Empirical Research on Human Research Ethics ▪ Journal of Epidemiology and Community Health ▪ Journal of health care for the poor and underserved ▪ Journal of Health Services Research & Policy ▪ Journal of Progressive Human Services ▪ Journal of Public Health Management and Practice ▪ Journal of Research in Nursing ▪ Journal of Urban Health ▪ Lien social et Politiques ▪ Management Learning ▪ Nouvelles pratiques sociales ▪ Progress in Community Health Partnerships ▪ Promotion & Éducation ▪ Public Health Reviews ▪ Recherches sociographiques ▪ Research in Nursing & Health ▪ Review of Public Health ▪ Revue canadienne de Santé publique/Canadian Journal of Public Health ▪ Ruptures: revue transdisciplinaire en santé ▪ Santé publique ▪ Sciences sociales et santé ▪ Social Science & Medicine ▪ SociologieS ▪ Télescope ▪ The Journal of Creative Behavior ▪ The Milbank Quarterly	

Tableau 61. Ressources documentaires en provenance de la littérature grise

Participation à la RAP	Santé publique	VIH/Sida et usage de drogues
▪ Association science et bien commun (ASBC-Qc) ▪ ATD Quart monde (Canada) ▪ Canadian Community-Based Research Centres – UNBC ▪ **Center for Participatory Research (USA)** ▪ Centre de recherche sociale appliquée (CRSA-Trois-rivières) ▪ Centre for Community Based Research (Ontario) ▪ CIHR CBR Collaborative: A Program of REACH (Canada) ▪ CIHR HIV/AIDS Community-Based Research - CIHR – IRSC / Recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC (Canada) ▪ Collaborative Action Research Network (CARN-Australie)	▪ Agence de la santé publique du Canada ▪ Canadian institutes of health research ▪ Canadian Public Health Association (CPHA) / Association canadienne de santé publique (ACSP) ▪ Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) ▪ Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ)-Université Laval : axe Santé des populations et pratiques optimales en santé	▪ Agence de recherche ANRS (France Recherche Nord&Sud Sida-HIV Hépatites) ▪ AIDES (France) ▪ Association des intervenants en toxicomanie du Québec (AITQ) ▪ Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec (ADDICQ) ▪ Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues (AQPSPUD) ▪ Banque mondiale : programme global sur le VIH et le Sida ▪ **Canadian HIV/AIDS Legal Network / Réseau juridique canadien VIH/sida**

Participation à la RAP	Santé publique	VIH/Sida et usage de drogues
▪ Collectif québécois de conscientisation (Qc) ▪ Community Based Research Centre Society (Vancouver) ▪ Community-Based Research Canada / Recherche partenariale du Canada (Victoria) ▪ Community-Based Research|Center For Social Concerns (?) ▪ Community-Campus Partnerships for Health (CCPH-USA) ▪ Groupe de recherche-action sur la participation et la consultation publiques (GRAPAC-Qc) ▪ Guidelines and Categories for Classifying Participatory Research Projects in Health (USA) ▪ Institute for Community research (USA) ▪ International collaboration for participatory health research ▪ Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action (LISRA-France) ▪ Participatory Research at McGill (PRAM-Mtl) ▪ Recherche-action participative émancipatrice (Qc) ▪ Réseau recherche-action (France) ▪ Trent Community Research Centre (Ontario) ▪ U-links Centre for Community Based research (Ontario)	▪ Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal ▪ Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES-Mtl) ▪ Chaire de recherche appliquée des IRSC sur les services et politiques de santé en maladies chroniques en soins de première ligne ▪ Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS-Mtl) ▪ Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé (CReCES-Mtl) ▪ Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (Outaouais) ▪ Coopérative de solidarité SABSA (Qc)s ▪ Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ERASME-Mtl) ▪ Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS – CHSRF) ▪ Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ-Mtl) ▪ Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal ▪ Institut national de santé publique (INSPQ) ▪ Laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (LADPA-Qc) ▪ Ministère de la santé et des services sociaux du Québec ▪ Mise au jeu (Mtl) ▪ Pouvoir Partager. Pouvoirs Partagés (Mtl) ▪ Pratiques de participation citoyenne dans la recherche et l'action sur les inégalités sociales (PRAXCIT-Mtl) ▪ Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC-Ste-Marie) ▪ Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ-Mtl) ▪ SPOT Clinique communautaire de santé et d'enseignement (Qc) ▪ VIHSIBILITÉ Le Porte-voix (Mtl) ▪ World Health Organisation (WHO) / Organisation Mondiale de la Santé (OMS)	▪ CATIE (Ontario) ▪ Center for AIDS Prevention Studies, University of California, San Francisco ▪ **Center for Interdisciplinary Research on AIDS (CIRA-USA)** ▪ Centre de services de réadaptation en dépendance de Québec (CRDQ) ▪ **Coalition des organismes communautaires Québécois de Lutte contre le Sida (COCQ-SIDA - Québec)** ▪ Coalition PLUS - Coalition internationale sida ▪ **Espace ITSS (INSPQ)** ▪ Federal Initiative to Address HIV/AIDS in Canada / Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada ▪ HIV/AIDS Network (Ontario) ▪ InSite for Community Safety (Vancouver) ▪ Maison de Lauberivière (Qc) ▪ Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le VIH-sida à Québec (MIELS-Québec) ▪ National Institute on Drug Abuse (NIDA-USA) ▪ Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) ▪ ONUSIDA ▪ Pech (Qc) ▪ Projet Intervention Prostitution de Québec (PIPQ) ▪ Projet L.U.N.E. (Qc) ▪ Recherche et intervention sur les substances psychoactives – Québec (RISQ) ▪ Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ) ▪ Réseau Santécom ▪ Réseau sida et maladies infectieuses (FRQS) ▪ Santé Canada – Stratégie antidrogue ▪ Sidaction (France) ▪ USAIDS ▪ Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU) ▪ Vancouver Coastal Health

Annexe B Questionnaire d'auto-évaluation de la participation

Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (PES) N° :
Comité de Reconnaissance (CR)

Questionnaire d'autoévaluation de la rencontre n°

S'il vous plait, indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chaque phrase en encerclant un seul chiffre correspondant. N'indiquez pas votre nom, seul le fonctionnement du groupe en tant que groupe est évalué et non les réponses individuelles.

Date :		☹		☺	
Objectifs de la rencontre : •		Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
1. Objectifs :	Les objectifs de la rencontre étaient clairs.	1	2	3	4
2. Tâches :	Les tâches étaient bien partagées entre les membres du CR.	1	2	3	4
3. Parole :	Les membres du CR étaient à l'aise d'exprimer leurs points de vue.	1	2	3	4
4. Écoute :	Les membres du CR ont écouté les points de vue des autres même s'ils pouvaient n'être pas d'accord.	1	2	3	4
5. Confiance :	Il y avait un climat de confiance entre les membres du CR.	1	2	3	4
6. Décisions :	Les membres du CR étaient impliqués dans les décisions qui ont été prises.	1	2	3	4
7. Ressources :	Le CR a utilisé les compétences, les capacités et les ressources de ses membres de façon satisfaisante.	1	2	3	4
8. Apprentissage :	Les membres du CR ont acquis de nouvelles connaissances au cours de la rencontre.	1	2	3	4
9. Avancement :	Les membres du CR ont pris les décisions nécessaires pour faire avancer le projet.	1	2	3	4
10. Solution :	Les membres du CR ont traité des problèmes ou des conflits de façon satisfaisante.	1	2	3	4
11. Organisation :	L'organisation de la rencontre était satisfaisante.	1	2	3	4
12. Pertinence :	Les objectifs de la rencontre étaient pertinents.	1	2	3	4

Commentaires

Annexe C Gabarit des notes de terrain

Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (PES)

Rendre visible l'invisible; rendre lisible le non-lu

Comité de Reconnaissance (CR) de Point de Repères
NOTES DE TERRAIN

Date : Le 2011 de 14 h à 16 h
Endroit : À Point de Repères
Présence : participants (2F) + M. Harvey, L. Fradet
Absence :
Enregistrement de la rencontre : oui

Objectifs de la rencontre :

Observation *(lieu, personnes, interruptions, contexte)*
•
Notes méthodologiques *(objectifs, animation, documentation, technique)*
•
Notes théoriques

Reconnaissance (mutuelle)

Conditions sociales	•
Normes de cpt	•
Formes d'exclusion	•
Expérience de mépris ou d'humiliation	•
Attentes de Reconnaissance	•
Invisibilité/Visibilité	•
Reconnaissance des aptitudes	•
1. Besoins (amour, affection)	•
2. Égalité (droit)	•
3. Contribution (estime [rémunération])	•
Émancipation (identité)	•
Intégration	•
Changement institution	•

Processus de recherche

Recherche	•
Éducation	•
Action	•

Processus de participation *(voir résultats du questionnaire pour triangulation)*

Clarté objectifs	•
Tâches	•
Parole	•
Écoute	•
Confiance	•
Décisions	•
Ressources	•
Apprentissages	•
Avancement	•
Solution	•
Organisation	•
Pertinence	•

Facilitateurs	•
Obstacles	•
Motifs	•
Retombées	•

Leadership

Centre (proposition)	•
Émetteur (opinion)	•
Récepteur (question)	•
Satellite	•
Absent	•

Notes personnelles *(sentiment, communication, extériorisation, écoute, empathie)*
•

Annexe D Guide d'entretien individuel avec les membres-utilisateurs

Personnes utilisatrices de drogue par injection membres du Comité de Reconnaissance (CR)

PRÉPARATION

- La personne qui conduit l'entretien donne ses disponibilités à Point de Repères.
- Point de Repères se charge de rejoindre les membres du CR et de leur fixer un rendez-vous.

DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN

- Un local fermé à Point de Repères

À APPORTER

- Guide d'entretien
- Deux formulaires de consentement avec deux enveloppes
- Papier, crayon
- Enregistreuse
- Piles
- Goûter (qui peut être apporté par le participant (fruits, barres tendres, etc.)
- Compensation financière (20 $)
- Feuille de signature à la remise des compensations financières

CONSIGNES

- Couvrir l'ensemble des thèmes sans que les questions soient systématiquement posées dans l'ordre de présentation du guide et sans qu'elles soient toutes posées si les réponses émergent spontanément en réponse à d'autres questions.
- Demander des exemples.
- Viser à connaître ce que la personne pense du processus de participation.

INTRODUCTION

- Salutations et présentations
- Raison de l'entretien : explorer comment les membres du comité de reconnaissance ont vécu leur participation dans le projet de recherche, comment ils se sont sentis, comment leurs idées et leurs commentaires ont été accueillis et ce qu'ils pensent de leur participation.
- Objectifs de l'entretien : comprendre le processus de participation et ses retombées selon les thèmes suivants :
  - I Les raisons de participer [pourquoi]
  - II Comment les personnes participent [comment]
  - III Les retombées de la participation
  - IV La nature de la participation [quoi]
  - V Les personnes qui participent [qui]
  - VI Le(s) contexte(s) [où] → peut émerger de n'importe quelle question
- Durée de l'entretien (± 1 h)
- Lecture et signature du formulaire de consentement
- Pas de mauvaises ou bonnes réponses : opinion personnelle, questions ouverte (à développement)
- As-tu des questions?
- Permission d'enregistrer
- Nom réel ou pseudonyme
- Mise en marche de l'enregistreuse : identification de l'entretien

I. RAISONS DE PARTICIPER

1. Lorsqu'on t'a approché pour faire partie du projet de recherche Reconnaissance (PES) peux-tu me dire pourquoi tu as accepté?

2. À ce moment-là, qu'est-ce que ta participation représentait pour toi?

II. COMMENT LES PERSONNES PARTICIPENT

On participe tous comme on le veut et à notre façon, mais toi,

3. Au cours de la recherche, qu'est-ce qui a facilité ta participation?

4. Qu'est-ce qui rendait ta participation plus difficile?
   4.1 Si tu étais en consommation, est-ce que le fait d'avoir consommé était une difficulté pour toi de participer? *[ne pas insister]*

[Groupe = aussi chercheuse (Lucie) et animateur (Mathieu)]

5. Quelle place [*importance*] avais-tu dans le groupe? [*donner ton opinion, être écouté, être reconnu, (responsabilités), dynamique du groupe*]
   5.1 Est-ce que ça te satisfaisait?

6. Qu'est-ce que toi tu penses avoir apporté au groupe? [*forces, compétences, talents*]

Le projet a duré deux ans,

7. Comment as-tu trouvé ça comme longueur?
   7.1 Aurais-tu continué?

8. Qu'est-ce qui a fait en sorte que tu as participé jusqu'à la fin de la recherche?
   8.1 Est-ce que ça t'est arrivé de ne pas pouvoir te présenter aux rencontres? Veux-tu m'en donner les raisons? *[ne pas insister]*
   8.2 Si tu as manqué des rencontres, arrivais-tu à suivre quand même? Explique-moi.

III. RETOMBÉES DE LA PARTICIPATION

[*Expliquer que plus les cercles sont grands, plus ça peut être de plus en plus difficile de donner son opinion*]

Moi
Mes proches
Mes pairs
Point de Repères
Le quartier
Société en général
Politiques publiques

Retombées personnelles

9. Pourrais-tu me parler de ce que ta participation à cette recherche a pu t'a apporté au plan personnel?
   9.1 As-tu appris quelque chose?
   9.2 As-tu développé des habiletés?
   9.3 As-tu pris conscience de certaines choses?

10. Est-ce que participer à cette recherche a eu des effets NÉGATIFS pour toi? Si oui, lesquels? Explique-moi. [*fin du projet*]

11. Est-ce que le fait de participer à cette recherche a changé quelque chose dans ta vie personnelle? Si oui, qu'est-ce que ça a changé?

12. Est-ce que le fait de participer à cette recherche a changé quelque chose pour tes proches (famille, amis)?

Retombées sociales [*exposition comme action publique*]

13. Est-ce que ta participation a eu des effets POSITIFS sur […]? Si oui, lesquels? Explique-moi.

14. Est-ce que ta participation a eu des effets NÉGATIFS sur [...] ? Si oui, lesquels? Explique-moi.
    - 14.1 sur tes pairs que tu côtoies (personnes UDI, consommateurs, toxicomanes…)
    - 14.2 sur tes pairs en général?
    - 14.3 sur Point de Repères?
    - 14.4 sur les personnes du quartier St-Roch?
    - 14.5 sur la société en général?
    - 14.6 sur les politiques publiques?

15. Est-ce que tu penses qu'il y aurait moyen de faire en sorte que le projet ait plus de retombées?

IV. NATURE DE LA PARTICIPATION

16. Si on fait une synthèse de ce qu'on vient de parler ça serait quoi une participation idéale ou une vraie participation pour toi?
    - 16.1 Ça serait quoi les meilleures conditions pour participer?

Pour analyser le processus de participation, on peut regarder jusqu'à quel point le groupe a la possibilité de prendre des décisions sur le déroulement du projet ou d'avoir des responsabilités.

17. D'après l'échelle suivante, comment situerais-tu LE NIVEAU DE POUVOIR DE DÉCISION du groupe Reconnaissance sur le déroulement de la recherche? Explique-moi pourquoi tu as choisi ce niveau.

Complet
Très important
Important
Un peu
Très minime
Aucun

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

18. Aurais-tu des conseils à donner si on voulait améliorer la participation dans des projets de recherche?

CONCLUSION

19. Y a-t-il autre chose que tu aimerais ajouter?

20. As-tu des questions à me poser?

V. INFORMATIONS GÉNÉRALES

21. Avais-tu déjà participé à d'autres projets de recherche?
22. As-tu un déjà participé à d'autres types de projet?
23. Quelle est ta dernière année de scolarité complétée?
24. Quel âge as-tu?
25. Es-tu un consommateur actif?
26. Quel type de drogue as-tu consommée?

CLÔTURE

27. As-tu des commentaires sur l'entretien?

Les données de cette entrevue vont servir au doctorat de Lucie. Elle va faire une première analyse des entretiens et verra si elle a besoin d'en faire un autre pour compléter les informations.

28. Serais-tu intéressé à faire un autre entretien sur le sujet?

29. Voudrais-tu être mis au courant des résultats? Si oui, comment on pourrait le faire (résumé, présentation, etc.)?

Annexe E Gabarit des procès-verbaux

VERS LA RECONNAISSANCE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DES PROGRAMMES D'ÉCHANGE DE SERINGUES (PES)
Rendre visible l'invisible; rendre lisible le non-lu

Comité de Reconnaissance (CR) de Point de Repères

PROCÈS-VERBAL

Le 2011 de 14 h à 16 h
À Point de Repères
6 participants[1] + M. Harvey et L. Fradet

Ordre du jour du 2011

1. Bonjour, comment ça va?

2. Suivi :

2.1 Autoévaluation du processus de participation de la rencontre no

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS	RÉSOLUTIONS, À FAIRE, SUIVI
•	•

2.2

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS	RÉSOLUTIONS, À FAIRE, SUIVI
•	•

3.

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS	RÉSOLUTIONS, À FAIRE, SUIVI
•	•

4.

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS	RÉSOLUTIONS, À FAIRE, SUIVI
•	•

5.

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS	RÉSOLUTIONS, À FAIRE, SUIVI
•	•

6.

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS	RÉSOLUTIONS, À FAIRE, SUIVI
•	•

La séance est levée à 16 h.

[1] Afin d'assurer la confidentialité, l'anonymat est conservé.

Annexe F Entente de collaboration avec Point de Repères

Québec, le 19 mai 2011

Monsieur Bernard Têtu, Président du conseil d'administration
Monsieur Mario Gagnon, Directeur général
Point de Repères
225, rue Dorchester. Québec (Québec) G1K 5Z4

Objet : Entente de collaboration au projet de doctorat en santé communautaire de Lucie Fradet

Messieurs,

La présente est une demande de collaboration à la réalisation d'une étude dans le cadre de mon doctorat en santé communautaire dirigé par Françoise Côté Ph.D, professeure à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval. L'étude proposée porte sur une meilleure compréhension du processus de participation à la recherche participative des personnes utilisatrices de drogues par injection. La pertinence de mon sujet de doctorat repose sur le fait que la participation à la recherche est souvent prônée pour améliorer la prévention auprès des personnes en situation de vulnérabilité et de marginalité. Cependant, leur participation est mal documentée, notamment celle des personnes utilisatrices de drogues par injection dans leur action préventive du VIH/Sida.

Votre collaboration à cette étude contribuerait à l'avancement des connaissances et à l'amélioration de la participation des personnes utilisatrices de drogue par injection. Pour les programmes d'échange de seringues comme Point de Repères, cette recherche pourra servir à accroître la participation des personnes, à la susciter, à la soutenir, à la maintenir et à l'analyser. Une meilleure connaissance du processus de participation et de ses retombées permettrait aux personnes utilisatrices de drogues par injection de développer des habiletés afin de favoriser une meilleure participation à la recherche, aux activités des organismes communautaires et dans la collectivité. Ainsi, la portée de leurs initiatives de prévention et de défense de leurs droits est susceptible d'être plus effective. Pour la société, une meilleure participation des personnes utilisatrices de drogues par injection pourra contribuer à faire reconnaître leur apport dans la communauté. Cette reconnaissance peut constituer une amorce à leur inclusion sociale ainsi qu'à la réduction de la transmission du VIH/Sida. Le cas échéant, révéler les bénéfices potentiels de la participation à la recherche des personnes utilisatrices de drogues par injection pourra valider les bailleurs de fonds dans leurs efforts de financement des approches participatives.

Mon projet de recherche comprend deux volets. Le premier volet consiste à documenter le processus de participation à la recherche-action Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (projet Reconnaissance). Comme des dispositions sont déjà prises pour en assurer la cueillette des données, aucune autre activité n'est envisagée pour ce volet. À titre indicatif, un formulaire d'auto-évaluation du processus participatif est rempli par chaque participant à la fin des rencontres du projet Reconnaissance et un retour informel sur la participation est fait en début de rencontre selon les résultats de la compilation des formulaires.

Le deuxième volet consiste à comprendre les processus participatifs de façon plus approfondie. Je prévois documenter les motifs, les incitations et les obstacles à la participation. Je tenterai également de saisir dans quelle mesure leur participation a généré des changements dans la vie des personnes utilisatrices de drogues par injection et dans leur entourage. Pour ce faire, la mise en place d'activités de collecte de données sera nécessaire. J'aimerais d'abord réaliser une série d'entretiens individuels d'une durée d'une heure avec des personnes ayant participé aux projets de recherche Reconnaissance, Catalyseur (CommUniAction), LUNE et Guide de rue. Le nombre de personnes susceptibles de prendre part à ces entretiens est estimé à environ 25. Pour ce volet, j'aurais besoin des infrastructures de Point de Repères et de son soutien pour recruter ces personnes. Je compte réaliser ces entretiens individuels une fois le projet Reconnaissance terminé, soit vers la fin de l'automne 2011. Par la suite, une fois les données analysées, j'aimerais tenir deux entretiens collectifs d'une durée de deux heures afin de valider l'interprétation des résultats. À cette étape, j'aurais également besoin du soutien de Point de Repères. Je prévois réaliser ces entretiens collectifs à l'hiver 2012. Je compte remettre un montant forfaitaire de 20 $ après un entretien individuel ou collectif pour défrayer les coûts de déplacement des personnes participantes et j'offrirai également un léger goûter. Comme ce volet de l'étude n'est pas subventionné, j'assumerai les frais de cette collecte de données.

Par ailleurs, comme toute étude réalisée à l'Université Laval impliquant des sujets humains doit recevoir l'approbation de son comité d'éthique, des changements peuvent être apportés à mon projet. Il va sans dire que toute forme de changement fera également l'objet d'une demande d'approbation de Point de Repères. Je m'engage également à soumettre à Point de Repères les documents préparés à des fins de publication.

En vous remerciant de votre attention, veuillez agréer, messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Lucie Fradet
Doctorante en santé communautaire Auxiliaire de recherche

---

point de reperes
Mario Gagnon [m.gagnon@pointdereperes.com]
Date d'envoi : 27 mai 2011 15:38
À : Lucie Fradet

salut lucie simplement pour te dire que ta demande concernant ton doctorat a été accepté par le c.a.

bon week end

mario

Annexe G Consentement à l'entretien individuel

FEUILLET D'INFORMATION ET CONSENTEMENT ÉCRIT
DESTINÉS AUX PERSONNES UTILISATRICES DE DROGUES PAR INJECTION INVITÉES À PARTICIPER À L'ÉTUDE PAR ENTRETIEN INDIVIDUEL

Titre de la recherche : Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (PES)

Chercheuse : Françoise Côté, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval
Organisme participant : Point de Repères
Source de financement : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Avant d'accepter de participer à la présente étude, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de cette étude, ses procédures, ses avantages, ses risques et ses inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude : Cette recherche-action vise à documenter les formes et les effets de l'action communautaire des PES, et les formes et les effets de la participation sociale des personnes utilisatrices de drogues par injection (UDI). Elle vise aussi à diffuser ces savoirs en vue de soutenir la reconnaissance des PES, des personnes UDI et de la démarche participative utilisée. À cette phase du projet, les personnes UDI qui ont participé à la recherche-action seront invitées à participer à deux entretiens individuels. Ces personnes ont déjà été recrutées par l'entremise de Point de Repères.

Déroulement de la participation : Votre participation à cette phase du projet consistera à participer à deux entretiens individuels pour parler de votre expérience de participation à la recherche et des retombées de cette participation pour vous et votre entourage. Vous serez appelé à donner votre consentement écrit pour l'enregistrement audio de **deux rencontres d'environ 60 minutes.** Des questions vous seront posées par un membre de l'équipe de recherche et toucheront différents aspects de la participation à la recherche-action, comme les motifs, les incitations, les difficultés et les obstacles à la participation, ainsi que les bénéfices et les désavantages à participer à la recherche-action pour vous et la communauté. Une copie de votre consentement signée sera conservée sous clé dans une enveloppe dans le bureau de la chercheuse et une autre vous sera remise.

Inconvénients et risques prévisibles : Votre participation à cette étude ne comporte aucun risque physique ou psychologique particulier. Si jamais votre participation vous préoccupait ou vous bouleversait, nous vous donnerons accès à des ressources locales qui pourront vous recevoir ou vous écouter.

Avantages et bénéfices : Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur le processus participatif dans le cadre de la recherche-action et à l'amélioration de la participation. Votre participation vous permettra également d'approfondir vos réflexions et de donner votre opinion sur la participation ainsi que vos suggestions et vos recommandations pour l'améliorer.

Droit de retrait : Votre participation à cette étude est tout à fait volontaire. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions. En tout temps, vous avez le droit de vous retirer sans préavis, sans que cela nuise à vos relations avec les intervenants et sans aucun autre préjudice.

Dédommagement : Un montant forfaitaire de 20 $ vous sera remis après chaque rencontre pour défrayer vos coûts de déplacement.

Confidentialité et gestion des données : Le contenu des entretiens sera enregistré, puis transcrit pour être analysé. Dès le début de la rencontre, l'animateur décidera avec vous d'une façon de s'adresser à vous (par exemple, en utilisant un surnom si vous ne voulez pas que votre nom soit prononcé). Dans le texte transcrit, toutes les informations nominales (par exemple le nom d'une personne) seront enlevées pour préserver l'anonymat. Dès que la transcription sera terminée, l'enregistrement sera détruit et les transcriptions sans les noms le seront un an après le dépôt du rapport de recherche. Tous les renseignements obtenus seront traités de façon confidentielle et les données seront dépersonnalisées. En aucun cas, les informations que vous partagerez avec nous ne pourront vous nuire.

Diffusion des résultats : Les résultats de cette étude seront présentés aux membres du groupe de travail, aux organismes communautaires et aux autres organismes participants qui en feront la demande. Les résultats pourront également être publiés dans des revues scientifiques, dans des colloques pour les intervenants ou dans des congrès scientifiques, sans qu'aucune information ne permette jamais de vous identifier.

Éthique : Cette étude a fait l'objet d'une approbation officielle par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval.

Personnes ressources : Pour toute information concernant le projet de recherche ou pour vous retirer, vous pouvez contacter Lucie Fradet au 418 656-2131 poste 11796 ou Françoise Côté, au 418 656-2131 poste 5666.

Remerciements : Votre collaboration est précieuse pour la réalisation de la présente étude et nous vous remercions d'accepter d'y participer.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
DESTINÉ AUX PERSONNES UTILISATRICES DE DROGUES PAR INJECTION INVITÉES À PARTICIPER À L'ÉTUDE PAR ENTRETIEN INDIVIDUEL

Titre de la recherche :

Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (PES)

---

1. J'ai eu en ma possession un exemplaire du feuillet d'information que j'ai lu ou dont j'ai pris connaissance.
2. On m'a expliqué verbalement la nature, le but et les procédures de cette étude.
3. On m'a informé-e des avantages et du fait qu'il n'y avait pas de risque connu associé à ma participation.
4. Je comprends que ma participation est volontaire et que je peux me retirer en tout temps sans que cela me nuise.
5. Je comprends que les données de cette étude seront traitées en toute confidentialité et qu'elles ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques. Je comprends que mon nom ne sera jamais diffusé.
6. Je consens à l'enregistrement des entretiens.
7. J'ai pu poser toutes les questions voulues concernant cette étude et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes.
8. On m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.
9. J'ai bien reçu toute l'information nécessaire concernant ma participation et je comprends bien ce qui est attendu de moi.

Je, soussigné-e, accepte de participer à cette étude

Nom de la personne participante :

_____

_____ _____
Signature Date : jour/mois/année

Nom du témoin :

_____

_____ _____
Signature Date : jour/mois/année

Plaintes ou critiques : Toute plainte ou critique relativement à ce projet de recherche pourra être adressée, en toute confidentialité, au bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval aux coordonnées suivantes :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
2325, rue de l'Université
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Renseignements — Secrétariat : 418 656-3081
Ligne sans frais : 1 866 323-2271
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Annexe H Formulaire de consentement à la participation

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
PARTICIPATION AU COMITÉ DE RECONNAISSANCE

Titre de la recherche : Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (PES).
Chercheuse principale : Céline Bellot[a1],
Co-Chercheurs : Françoise Côté[b], Dominique Damant[a], Mario Gagnon[c], Carole Morissette[d], Lina Noël[d], Marianne Tonnelier[e].
Organisme participant : Point de Repères
Organisme subventionnaire : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Cette recherche-action vise à documenter les formes et les effets de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues (PES), et les formes et les effets de participation sociale des personnes utilisatrices de drogues. Elle vise aussi à diffuser ces savoirs en vue de soutenir la reconnaissance du travail des PES et de redéfinir la place des personnes utilisatrices des drogues injectables dans la communauté.

2. Participation à la recherche

Votre participation comporte les engagements suivants:

Participer au comité de reconnaissance réunissant des personnes utilisatrices des services de Point de Repères, des intervenant(e)s de l'organisme, des professionnel(le)s de recherche ainsi que des chercheur(e)s de l'Université Laval et de l'INSPQ. Le travail du comité de reconnaissance servira à documenter l'action communautaire des PES et ses effets à partir de méthodologies définies collectivement; à ouvrir un dialogue et diffuser les connaissances développées auprès des différents acteurs déterminés par les comités de reconnaissance; et à documenter le processus participatif. Ces rencontres auront lieu à Point de Repères et seront d'une durée d'environ deux heures. Les conversations seront enregistrées afin de ne perdre aucun des précieux commentaires, mais le tout demeurera confidentiel.

Respecter les décisions prises collectivement sur la démarche et les stratégies de recherche à employer.

Ne pas révéler le contenu des groupes de discussion afin de préserver la confidentialité des personnes qui participent à l'étude.

[1] [a]École de service social, Université de Montréal; [b]Faculté des sciences infirmières, Université Laval; [c] Point de Repères; [d]Direction de la Santé Publique, Montréal; [e]Directrice de Cactus-Montréal

3. Protection de la confidentialité

Les informations recueillies dans le cadre de cette recherche demeureront strictement confidentielles. Toutes ces personnes dont vous-même s'engagent à maintenir la confidentialité des propos tenus lors des rencontres comme la chercheure principale s'y engage, mais la recherche ne peut contrôler le respect de cet engagement pour les autres participants. Quant aux discussions, elles seront transcrites. L'enregistrement sera détruit après la transcription. À des fins de publication ou de présentation à des forums publics et des congrès scientifiques, seuls les résultats de groupe pourront être rendus publics. Aucune information permettant de vous identifier ne sera divulguée. Les données seront conservées dans un classeur sous clé dans un bureau fermé à l'École de service social de l'Université de Montréal. Elles seront détruites 7 ans après la fin du projet.

4. Diffusion des résultats

Les connaissances développées seront diffusées auprès des différents acteurs déterminés par les comités de reconnaissance. De plus, le rapport sera disponible à Point de Repères.

5. Avantages et inconvénients

Avantage. En participant à cette recherche, vous aurez l'occasion de participer à toutes les étapes du processus de recherche sur l'action communautaire des PES et la participation sociale des personnes fréquentant Point de Repères. Les résultats de la recherche pourront soutenir la reconnaissance de l'action des PES et de l'implication sociale des personnes utilisatrices des drogues.

Inconvénient. Mise à part la question de la confidentialité, au sujet de laquelle des mesures concrètes seront prises pour préserver la confidentialité des réponses (section 3 du présent formulaire), la participation à cette recherche entraîne peu de risques personnels. Cependant, à la suite de votre participation, si vous ressentiez le besoin d'être soutenu en raison d'éléments évoqués ou entendus lors de la rencontre, vous pourrez vous adresser aux personnes ressources de l'organisme — Jean-François Mary (pour Cactus-Montréal) et Mario Gagnon (pour Point de Repères) — qui sauront vous référer, selon votre besoin, à des ressources locales qui pourront vous recevoir et vous écouter.

6. Liberté de participation et droit de retrait

Votre participation à ce projet de recherche est tout à fait volontaire. Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser d'y participer, sans avoir à donner de raisons et sans risque de subir de préjudice. Vous êtes également libre de cesser votre participation à tout moment. Cependant, une fois les données cumulées, il sera impossible de vous retirer compte tenu que les données permettant de vous identifier auront été détruites.

7. Compensation

Un montant de 20 $ sera offert seulement aux personnes utilisatrices des services de Point de Repères à la fin d'une rencontre de groupe afin de compenser pour le temps de participation.

8. Personne ressource

Pour toute information ou pour vous retirer du projet de recherche, vous pouvez contacter Céline Bellot, chercheure principale, au 514-343-7223 ou la co-chercheure, Françoise Côté, au 418-656-2131 poste 3666.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval :
No. d'approbation 2010−032 / 08-10-2010

B) CONSENTEMENT

J'ai lu et compris le contenu du présent formulaire. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai eu l'occasion de poser toutes mes questions et on y a répondu à ma satisfaction. Je sais que je suis libre de participer au projet et que je demeure libre de m'en retirer en tout temps, par avis verbal, sans préjudice. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision. Je recevrai une copie signée et datée du présent formulaire. Je, soussigné(e), consens à participer à ce projet.

_____ _____

Nom Signature

_____ _____

Signature du témoin Date

Engagement du chercheur

Je certifie a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire de consentement ; b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard ; c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation dans le projet ; et d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

_____ _____

Nom du chercheur ou du représentant autorisé Fonction

_____ _____

Signature Date

Si vous avez des questions concernant vos droits en tant que participant(e) à cette étude ou si vous avez des plaintes à formuler, vous pouvez communiquer avec l'Ombusman de l'Université de Montréal au 514-343-2100 (frais virés acceptés) ou au ombudsman@umontreal.ca ou avec l'Ombusman de l'Université Laval au 418-656-3081 (frais virés acceptés) ou au info@ombudsman.ulaval.ca

Le formulaire sera inséré au dossier de la recherche. Le projet de recherche et le présent formulaire de consentement ont été approuvés par le comité d'éthique de la recherche.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval :
No. d'approbation 2010−032 / 08-10-2010

Annexe I Formulaire d'engagement à la confidentialité

ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ

Titre de la recherche :

Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues.

Chercheurs :
Bellot, Céline, École de service social, Université de Montréal
Côté Françoise, Faculté sciences infirmières, Université Laval
Damant, Dominique, École de service social, Université de Montréal
Gagnon, Mario, Coordonnateur, Point de Repères
Morissette, Carole, Direction Santé Publique, Montréal-Centre
Noël, Lina, Direction Santé publique, Québec
Marianne Tonnelier, Coordonnatrice, Cactus.

Bailleurs de fonds : Institut National de Santé Publique.

En tant que membre du comité de reconnaissance créé dans le cadre de la recherche-action *Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues,* je _____ (caractère d'imprimerie) m'engage à garantir la confidentialité des propos tenus lors des rencontres du comité pendant toute la durée de la recherche. De plus, je m'engage à respecter les décisions prises collectivement sur la démarche et les stratégies de recherche à employer.

Fait à (ville) _____, ce (date) _____

Signature : _____

Annexe J Formulaire de consentement à la photographie

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCRIT SUR LE PROJET DE RECHERCHE AVEC LA MÉTHODE PHOTOVOICE

Personne apparaissant sur les photographies

Titre de la recherche : Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues.
Chercheuse principale : Céline Bellot[a],
Co-Chercheurs : Françoise Côté[b], Dominique Damant[a], Mario Gagnon[c], Carole Morissette[d], Lina Noël[d], Marianne Tonnelier[e].
Organisme subventionnaire : Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ)

1. J'ai eu en ma possession un exemplaire du feuillet d'information que j'ai lu ou dont j'ai pris connaissance.
2. On m'a expliqué verbalement la nature, le but et les procédures de cette étude.
3. Je comprends que ma participation est volontaire et que je peux me retirer en tout temps sans que cela me nuise.
4. Je comprends que les données de cette étude seront traitées en toute confidentialité et qu'elles ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques. Je comprends que mon nom ne sera jamais diffusé.
5. J'ai pu poser toutes les questions voulues concernant cette étude et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes.
6. On m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.
7. J'ai bien reçu toute l'information nécessaire concernant ma participation et je comprends bien ce qui est attendu de moi.

Bureau de l'Ombudsman
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320.
Université Laval Québec (Québec) G1V 0A6
☎ (418) 656-3081 (frais virés acceptés). Télécopieur : 656-3846.
Courriel : info@ombusdsman.ulaval.ca

CONSENTEMENT A LA PRISE DE PHOTOGRAPHIES

Je, soussigné(e), accepte que l'on prenne des photographies de moi. ☐

Je, soussigné(e), autorise l'utilisation de photographies de moi-même pour des publications ainsi que des expositions et des représentations publiques. ☐

Nom du participant
Signature
Date

J'aimerais recevoir une épreuve des photographies ☐

Courriel
Téléphone

Nom du témoin
Signature
Date

FEUILLET D'INFORMATION ET CONSENTEMENT ÉCRIT SUR LE PROJET DE RECHERCHE AVEC LA MÉTHODE PHOTOVOICE

Personne apparaissant sur les photographies

Titre de la recherche
Vers la reconnaissance de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues.

Chercheuse principale
Céline Bellot[a],
Co-Chercheurs
Françoise Côté[b], Dominique Damant[a], Mario Gagnon[c], Carole Morissette[d], Lina Noël[d], Marianne Tonnelier[e].

Organisme participant
Point de Repères
Organisme subventionnaire
Institut national de santé publique (INSPQ)

Objectifs de la recherche
Cette recherche-action vise à documenter les formes et les effets de l'action communautaire des programmes d'échange de seringues, ainsi que les formes et les effets de la participation sociale des personnes utilisatrices de drogues. Elle vise aussi à diffuser ces savoirs en vue de soutenir la reconnaissance des programmes d'échange de seringues, des personnes qui y participent et de la démarche participative avec la méthode photovoice.

[a]École de service social, Université de Montréal; [b]Faculté des sciences infirmières, Université Laval; [c] Point de Repères; [d]Direction de la Santé Publique, Montréal; [e]Directrice de Cactus-Montréal

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : No. d'approbation 2010−032 / 08-10-2010

Qu'est-ce que la méthode photovoice?
La méthode photovoice est une stratégie de recherche-action participative axée sur la promotion de la santé. Elle a été conçue pour faciliter la prise de parole des personnes qui ne sont habituellement pas entendues des décideurs politiques ou des professionnels de la santé. Cette méthode consiste à remettre un appareil photo aux participants afin qu'ils documentent leur vie quotidienne et qu'ils en discutent. La méthode photovoice est considérée comme un moyen d'évaluer les besoins des participants, de faire part de leurs expériences, de leurs expertises et de leurs connaissances ainsi que de susciter des changements personnels et collectifs.

Prendre une photographie de vous qu'est-ce que cela implique?
Votre participation demandera moins de dix minutes, cependant aucun dédommagement financier ne vous sera offert. Votre nom ou toute autre information permettant de vous identifier ne seront pas dévoilés. Des précautions seront également prises pour que vous ne soyez pas identifié sur la photographie (brouillage de la figure). Nous tenons cependant à vous mentionner qu'il y aura toujours un risque que quelqu'un puisse vous reconnaître sur les photographies. Votre participation est volontaire et vous pouvez refuser d'être photographiée.

Qu'advient-il des photographies?
Les photographies deviennent la propriété de l'équipe de recherche de l'Université Laval pour soutenir la reconnaissance de l'action des programmes d'échange de seringues et de l'implication sociale des personnes utilisatrices de drogues. Les photographies pourront aussi être utilisées dans des publications ainsi que dans des expositions et des présentations publiques.

Éthique
Cette étude a fait l'objet d'une approbation officielle par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval.

Françoise Côté, Ph. D.
Co-chercheuse
Université Laval

Signature

_____

Date

_____

Information
Pour toute information ou pour vous retirer du projet de recherche, vous pouvez contacter Céline Bellot, chercheuse principale, au 514-343-7223 ou la co-chercheuse Françoise Côté, au 418-656-3366.

Plaintes ou critiques
Pour toutes plaintes ou critiques concernant cette étude, vous pouvez communiquer avec l'Ombudsman de l'Université Laval ou l'Université de Montréal :

Bureau de l'Ombudsman
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
Université Laval
Québec (Québec)
G1V 0A6
☎ (418) 656-3081 (frais virés acceptés)
Télécopieur : 656-3846
Courriel : info@ombusdsman.ulaval.ca

Bureau de l'Ombudsman
Université de Montréal
Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
local C-4528
Montréal (QC) H3C 3J7
☎ (514) 343-2100 (frais virés acceptés)
Télécopieur : (514) 343-6453
Courriel : ombudsman@umontreal.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : No. d'approbation 2010–032 / 08-10-2010

Annexe K Questionnaire pour l'analyse des photos

1.1.1 Réflexion sur les photographies

Participant (numéro) :	*Photo n^{o} :*
Endroit :	*Date :*

1. *Qu'est-ce qu'on voit sur la photo? (description)*

2. *Pourquoi la photo a été prise?*
   En quoi la photo représente l'objectif de reconnaissance des contributions de Point de Repères ou des personnes UDI?

3. *Dans quel contexte la photo a été prise?*

4. *Qu'est-ce que la photo ne montre pas?*

5. *Écrire 2 ou 3 phrases qui expliquent la photo (bas de vignette).*

6. *Donner un titre à la photo (thème en 2 ou 3 mots).*

7. *Commentaires*